70
344
096

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

1996

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME DIX-NEUVIÈME

AOUT A DÉCEMBRE 1909

104891
15/9/10

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1909

D
1
R4
t. 19

LA PEINTURE

DES ORIGINES AU SEIZIÈME SIÈCLE

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT[1]

Les Manuels d'Histoire de l'Art, publiés sous la direction de M. Henry Marcel, « retraceront l'histoire et l'évolution de chaque forme d'art, depuis les premiers essais jusqu'à l'état actuel, à travers les milieux divers et les époques successives ». La collection comprendra 12 volumes : elle a brillamment débuté avec *La Peinture, des origines au seizième siècle*, par Louis Hourticq.

L'œuvre est riche, variée et harmonieuse ; l'auteur, critique avisé et délicat écrivain, a su se servir de son érudition : il ne s'y est pas asservi. Pas de monotonie, pas de longueurs inutiles ; rien d'attachant comme la lecture de ce gros livre de près de 500 pages, toujours clair, alerte et précis. On ne saurait mieux dire, et plus d'une page est un véritable régal : citons, entre autres, les passages sur le réalisme impeccable et éclatant des Flamands (p. 160-165), sur la noblesse idéale et la beauté tout abstraite de la peinture florentine (p. 306-308), sur le génie coloriste et voluptueux de Venise (p. 424-431). 171 gravures bien choisies illustrent le texte.

M. Hourticq est un guide très renseigné et très sûr. Je ne vois à lui signaler qu'une légère inadvertance (p. 140). « Parmi les peintres qui constituent l'école flamande, en est-il un seul qui soit un vrai Flamand?... Quentin Matsys était de *Louvain*. Pas un des plus illustres

1. Louis Hourticq, *La Peinture, des origines au XVIe siècle* (*Manuels d'Histoire de l'Art*), Paris, Laurens, 1908, 500 pp. gr. in-8, 171 gravures.

peintres de l'école flamande n'est vraiment de Flandre. » (P. 166.) « Les villes flamandes, Bruges, Lille, Gand, *Louvain*... » Cette apparente contradiction s'explique facilement : à la page 140, M. Hourticq s'attache aux limites strictes de la province de Flandre ; mais vingt-six pages plus loin il pense à l'extension de la race flamande, qui comprend aussi les Brabançons du Nord. Et, de même, c'est exagérer l'importance des divisions actuelles que de refuser à Tournai, patrie de Roger Van der Weyden, le titre de ville flamande : Tournai, il est vrai, est aujourd'hui en Hainaut; mais il a fait plusieurs fois partie, au Moyen Age, du comté de Flandre, et l'Escaut seul l'en sépare.

M. Hourticq s'est proposé de résumer et de vulgariser, dans une étude d'ensemble, les résultats obtenus par les spécialistes. C'est une tâche nécessaire, et qu'il convient de refaire de temps à autre, pour ne pas laisser l'histoire de l'art se résoudre en une poussière de monographies, pour la dégager d'une foule oiseuse de détails biographiques, pour mettre en pleine lumière les œuvres capitales et les progrès essentiels. Une histoire générale doit comparer et classer : c'est une sorte de Cour d'appel qui revise les jugements particuliers, trop souvent suspects d'une aveugle partialité

I

L'*Introduction*, qui expose avec netteté et décision la méthode de l'auteur, appelle et mérite la discussion. Elle indique le but du livre : M. Hourticq a voulu exposer logiquement l'évolution de la peinture. Elle énumère les sacrifices nécessaires pour ne pas sortir du cadre tracé et, d'autre part, pour ne pas grossir démesurément le volume. Et d'abord pas de notes au bas des pages (sauf, de ci de là, quelques discrètes indications biographiques) : ce lourd apparat de documentation savante serait, en effet, fort déplacé dans un ouvrage de vulgarisation. Pas de reconstitution hasardeuse des œuvres disparues : l'hypothèse et la fantaisie y joueraient un rôle plus important que la science ; il faut laisser aux Botticelli, moins désireux de retrouver la vérité que de créer de la beauté, le soin de refaire *la Calomnie d'Apelle*. Pas de catalogue, même incomplet, des hommes ni des œuvres : le livre sera une histoire de l'art, et

non une histoire des artistes ; un choix judicieux et restreint fournira les jalons de la route.

M. Hourticq s'est interdit la moindre digression, soucieux avant tout, comme il le dit, de « filer droit ». Il affirme son très énergique parti pris de s'en tenir à la technique et de n'expliquer l'évolution de la peinture que par les transformations du métier. Pas plus qu'il ne veut briser l'unité de son livre en une multiplicité de monographies, il n'en veut compromettre la solidité dans un vain essai de synthèse historique : ce ne sera ni une philosophie ni un dictionnaire.

Cette décision a l'avantage de la netteté. Mais est-il vraiment possible de négliger ainsi et comme de nier l'influence du milieu? Les inventions techniques suffisent-elles à tout expliquer? Est-il légitime de rejeter tout commentaire historique? Il semble, en tout cas, que ce soit contradictoire au programme même des Manuels que nous citions au début : « ...à travers les milieux divers... ».

Pour un esprit amoureux de logique et passionné d'art, c'est un dessein très noble et très séduisant, de dégager l'évolution de l'art de toutes les circonstances extérieures, de l'abstraire de toute ambiance, de ne pas l'assujettir aux pressions du dehors, mais de ne demander ses causes qu'à un dynamisme intérieur et de proclamer son développement autonome. Cette illusion, si c'en est une, est celle de la plupart des artistes, et surtout des techniciens excellents, inconscients des influences générales qu'ils subissent, et fiers de leur science propre, des procédés qu'ils ont inventés pour préparer leurs couleurs, de leur dextérité à filer le trait ou à poser la touche. Sans un savant métier il est tellement impossible d'exécuter une œuvre d'art qui compte, que toute autre explication leur paraît creuse. Pour Viollet-le-Duc, ni l'enthousiasme chrétien ni le symbolisme de l'Église ne sauraient expliquer une cathédrale gothique sans le problème de la poussée des voûtes. Et c'est l'évidence même : l'idée est désarmée sans le métier. Mais la question est de savoir si le métier ne serait pas impuissant, et comme aveugle, sans l'idée.

Certes M. Hourticq a raison de vouloir faire l'histoire de la peinture, et non de l'histoire à propos de la peinture, et de se refuser aux considérations vagues et aux morceaux d'apparat, à la banalité des *panni purpurei*, qui ne seraient que des encadrements sans

valeur et comme de vulgaires « *passe-partout* »; il a raison de ne pas réduire l'histoire de l'art au rôle humilié d'annexe complémentaire et d'auxiliaire subordonnée. Son livre ne doit pas être « l'illustration documentaire de l'histoire » : mais, au lieu de servir à l'histoire générale, il peut s'en servir. Que très souvent la peinture ne nous donne pas un portrait fidèle de l'époque, peut-être. Mais ce sont, le plus souvent, les idées de cette époque qui la commentent et l'expliquent. M. Hourticq ne l'admet pas; il oppose aux brillantes et aventureuses généralisations de Taine une fin absolue de non-recevoir : « Ce n'est point par la richesse économique ni par la culture intellectuelle ni par les croyances religieuses que l'on donnera jamais une explication positive d'une forme d'art. » (P. 4) Il s'agit de savoir si elles ne doivent pas y contribuer; et les erreurs des généralisations trop hâtives ne sauraient condamner *a priori* les synthèses mieux documentées : elles prouvent seulement que la fantaisie doit y faire place à la science

Reprenons les exemples mêmes de l'auteur, les Écoles flamande et vénitienne. L'art flamand, dit-il, ne s'est transformé, du xve siècle au xviie, que par l'imitation de l'art italien : Rubens a rapporté d'au delà des monts « le faste païen et la sensualité charnelle », et la Flandre, convertie à cette esthétique étrangère, a renoncé aux anciennes formes nationales « sèches et efflanquées ». Mais c'est oublier que la Flandre du xviie siècle, royale, espagnole, somptueusement catholique en face de la Hollande protestante, n'est plus la même que la Flandre bourgeoise et chrétienne du xve; qu'elle a, comme presque toute l'Europe, passé de l'ascétisme au naturalisme; que du dernier grand scolastique, Jean d'Okkam, la Scolastique a reçu le coup de grâce; et qu'entre Thierry Bouts et Rubens, il y a Quentin Matsys et Brueghel le Vieux, et non pas seulement Vinci peintre, mais Vinci savant, et Galilée, son émule.

Et, de même, pourquoi douter que l'art vénitien ne soit la fleur exquise de la société vénitienne? Si Giorgione et ses successeurs s'inspirent plutôt, pour leurs paysages, des Alpes que des lagunes, c'est, comme le remarque justement l'auteur, qu'ils ne sont pas nés à Venise, mais au pied des monts : ils reproduisent de préférence les premiers aspects de nature qui ont charmé leurs yeux d'enfants; mais leur art, tout de splendeur et de volupté, aurait-il pu se développer ailleurs que dans cette molle et chaude atmosphère de luxe et d'aristocratie? La majesté n'est-elle pas naturelle à Rome,

l'élégance fine et nerveuse à Florence, l'éclectisme à Bologne, intermédiaire entre les grandes capitales de l'art? Et comment nier l'influence de la richesse? Quand la Hanse quitte Bruges pour Anvers (1495), les peintres suivent les marchands. Que l'éclat d'une cour, que la prospérité d'une ville ne créent pas nécessairement une école de peinture, il se peut; mais que, pour d'autres causes, cette école prenne naissance, et cette cour, cette ville, cette société la qualifieront nécessairement. M. Hourticq lui-même l'avoue plus loin : « La peinture n'est pas un fruit de la nature, mais de la société. » (P. 140) Il constate (p. 74) que les spectacles de la cour byzantine transforment l'art religieux. La bourgeoisie républicaine d'Amsterdam, la monarchie absolue de Versailles ont mis leur sceau sur l'art qu'elles n'ont assurément pas engendré. Les moments successifs de la pensée française, les formes changeantes de notre société n'ont-elles pas manifestement inspiré la ferme raison et la noblesse sereine du Poussin, l'abondance magnifique de Lebrun, la grâce de Watteau, la fantaisie piquante de Fragonard, la raide austérité, puis la majesté solennelle de David?

Et peut-on nier qu'aux époques de foi la religion ne soit l'âme même de l'art? Le style gothique évolue comme le christianisme d'Occident; l'hiératisme byzantin reste immuable ou ne se modifie que très lentement comme l'orthodoxie orientale. En interdisant les figures, l'Islam proscrit la peinture; mais, transmués en ornements, les versets du Coran donnent à l'architecture les arabesques. Si le christianisme naissant, comme le remarque M. Hourticq (p. 4 et 5), n'a pas créé un style nouveau, c'est qu'il dut d'abord se cacher, puis, qu'après son brusque triomphe, il eut hâte de s'installer au grand jour, et qu'il était plus aisé d'accaparer l'art païen que de le remplacer; c'est qu'au début, négligeant la terre pour le ciel et la forme pour l'idée, il ne demandait à l'art que des symboles pour exprimer et propager ses croyances; c'est aussi qu'il se plut bientôt à conquérir les dépouilles du paganisme et à les consacrer à la gloire du vrai Dieu : Orphée représenta le Christ, comme les processions des frères Arvales devenaient les Rogations, comme, en Gaule, le rocher de Bel, vainqueur des ténèbres, recevait le sanctuaire de saint Michel, dompteur de Satan; c'est enfin que la jeune Église, dans son idéalisme intransigeant, se défiait de l'art plastique et de ses suggestions matérialistes, tandis qu'elle accordait toutes ses faveurs à la musique et créait le chant ambroisien

dès le IVe siècle, puis, au VIe, le chant Grégorien ou plain-chant. Elle ne se résigna décidément à la tolérance qu'après la défaite des Iconoclastes; mais alors même, dans sa haine des idoles, elle n'accepta que les icônes, indulgente, à regret, aux peintres, mais longtemps encore hostile aux sculpteurs. Voilà pourquoi « dans l'évolution de la peinture, la venue du christianisme compte d'abord bien peu ». (P. 4.) Mais on sait, de reste, s'il prit par la suite sa revanche; et, pour citer un dernier et éclatant exemple de l'action des idées religieuses sur l'art, n'est-ce pas, aux derniers siècles du Moyen Age, saint François d'Assise, qui, par la ferveur de sa charité, par l'élan sublime de l'amour et de la pitié, enfièvra le christianisme, qui languissait, d'une passion nouvelle, et remplaça l'art symbolique et calme du XIIIe siècle par l'art pathétique des XIVe et XVe?

Il semble donc évident que les influences sociales, religieuses, morales n'ont pas moins contribué que les innovations techniques à l'évolution de la peinture : celles-là créent la sensibilité spéciale, l'état d'esprit, que celles-ci permettent d'exprimer. Nécessaires pour la réalisation des œuvres, ces innovations ne sont que l'ingénieux produit de ces influences; ici encore le besoin crée l'organe. Les deux actions s'entremêlent sans cesse; mais loin de pouvoir être sacrifiée à l'histoire du métier, l'histoire des idées et des faits sociaux la précède et l'explique. La peinture italienne, il est vrai, procède des fresques, qui avaient pu se développer à l'aise, dans la péninsule, sur les murs des basiliques, et la peinture franco-flamande des vitraux, qui remplaçaient les murailles dans les nefs ogivales, et des miniatures, puisqu'à défaut de la pierre le parchemin seul restait au peintre gothique; mais cette différence d'origine résulte du contraste des architectures du Nord et du Midi, produit de deux civilisations différentes. « Les procédés matériels, dit M. Hourticq, n'imposent pas seulement aux artistes une manière de peindre; il n'est pas exagéré de dire qu'ils sont à l'origine de nos manières de voir successives et qu'ils contribuent à former les habitudes de notre jugement, en un mot, notre goût. » (P. 5.) C'est oublier qu'une technique nouvelle n'est, le plus souvent, que l'aboutissement, et comme la consécration, et non le point de départ, d'un art nouveau : l'étude du plein air et la recherche de la lumière vraie, dont Manet fut le patient et l'énergique promoteur, a conduit au mélange optique de Claude Monet,

et l'impressionisme fut une tendance avant d'être une technique. M. Hourticq constate lui-même (p. 134) que Malouel et Bellechose s'essayaient gauchement au réalisme et même à « un naturalisme brutal » avant que les Van Eyck ne trouvassent, avec la peinture à l'huile, les procédés adéquats à l'esthétique nouvelle.

A ces procédés matériels, qui, selon lui, « forment notre goût », M. Hourticq attribue une maîtrise absolue sur la vision pittoresque de toute une époque. Cette vision collective, exclusive de toute originalité individuelle, disciplinant toutes les imaginations, s'impose, dit-il, à tous les peintres d'un même temps et d'un même pays : elle « compense la division infinie des œuvres particulières » (p. 7), et ramène leur diversité apparente à une unité fondamentale ; ces œuvres contemporaines sont sœurs : chaque époque a sa façon de voir la nature, et ne lui demande pour ses variations qu'un nombre restreint de thèmes et de types, qui ne changent pas de longtemps. Sans nous demander de nouveau si cette constance des traditions n'est pas due aux idées du siècle, tout autant qu'à une technique universellement adoptée comme moyen d'expression de ces idées, nous reconnaîtrons, avec M. Hourticq, que ce fond commun d'habitudes et de redites est en effet le caractère spécifique d'une école, c'est-à-dire de l'ensemble des talents de second ordre qui sont *à la suite* et qui, sans se lasser, répètent les maîtres ; mais ceux-ci, par définition, sont des créateurs : eux seuls voient directement la nature, et c'est leur vision originale qui s'interpose entre cette nature et leurs élèves et imitateurs. Interprètes de leur temps, ils le dominent parce qu'ils l'expriment; ils dégagent et mettent en pleine lumière ses tendances obscures, et ils imposent leur conception et jusqu'à leurs formules à leurs contemporains, parce qu'ils les révèlent à eux-mêmes, et leur donnent le langage qui leur manquait. Une école se forme par la collaboration d'une époque, d'un peuple et d'un grand homme.

Que « l'imagination collective se montre économe des types et des compositions », que « l'esprit éprouve à les remplacer une grande répugnance » (p. 6), ce n'est vrai que de l'esprit des médiocres et de l'imagination de ceux qui n'en ont pas. C'est à bon droit que les Giottesques sont anonymes, qui n'ont su, durant un siècle, que broder des variations sur les thèmes créés par Giotto ; mais celui-ci n'est le maître que pour avoir rejeté l'art de Cimabué.

N'oublions pas pourtant qu'après le génie révolutionnaire et

conquérant qui crée, d'un élan triomphal, un art nouveau, il peut y avoir place pour un autre génie, qui résume les œuvres antérieures dans une synthèse exquise et comme dans une floraison suprême. Si l'un ouvre la porte de l'avenir, l'autre couronne tout un passé : l'art du premier est un prélude, l'art du second un finale. Ici la force d'invention, la sève jaillissante, qui surprend, bouleverse, entraîne par l'émotion souveraine de l'imprévu ; là l'intelligence, la science profonde, la souplesse du goût qui charme par les réminiscences habiles, par l'écho des voix aimées, par les ingénieuses variations sur les thèmes connus. Quand Raphaël et Corrège condensent et épurent toute la peinture de la Renaissance, rien ne serait plus injuste que de voir simplement en eux d'habiles ordonnateurs ; ils versent la lumière à flots ; toutes les voix du siècle, parfois discordantes, s'harmonisent comme par miracle, et cette polyphonie, si complexe, et parfois confuse, se fond en une divine symphonie.

Mais pourquoi le Haut Moyen Age n'a-t-il pas eu, pour la peinture tout au moins, de génies novateurs ? S'il ne cherchait pas de routes nouvelles, s'il n'était jamais las de reproduire les mêmes modèles, c'est peut-être qu'il calquait des manuscrits byzantins, mais c'est surtout qu'il obéissait pieusement aux prescriptions de l'Église ; les docteurs dictaient aux enlumineurs un symbolisme consacré et une officielle liturgie : copistes serviles sans doute, mais, avant tout, dévôts scrupuleux, ces artistes romans, qui se confinaient dans un immuable hiératisme ! La transcription, scandaleuse dans un manuscrit latin, d'un Christ schismatique, bénissant à la grecque, ne saurait être que l'inadvertance malencontreuse, mais négligeable, d'un copiste somnolent.

Une fois l'art libéré du joug sacré, cette même vision, cette imagination commune ont encore pu parfois s'imposer à une école fermée, mais jamais désormais à toute une époque : à des idées plus complexes, un seul interprète ne suffisait plus. Titien était à l'apogée de sa gloire, que déjà aux magnificences de son clair-obscur et à l'éclat flamboyant de son coloris, Véronèse opposait ses clartés argentines ; et leur sérénité lumineuse contrastait étrangement avec les tragédies effrénées et la palette fuligineuse et livide du Tintoret. L'âme double d'une époque et d'un peuple se révèle parfois par deux arts contraires et presque contradictoires. Le bon sens, la propreté, l'ordre méticuleux de la Hollande, son amour du

confort, ont pour interprètes patients et précis les petits-maîtres des scènes de genre, les ordonnateurs impeccables des intérieurs minutieusement caressés, et aussi cet Hobbéma, qui éleva l'exactitude de la transcription littérale à la hauteur du génie. Mais, sous ce flegme bourgeois et cette correction protestante couve, chez l'élite, et fait parfois éruption une puissance d'idéalisme enthousiaste, de lyrisme et de mystère : et voici qu'au milieu de toute cette prose surgit Rembrandt, poète et magicien, et que Ruysdaël, au souffle du vent qui courbe un buisson, déchaîne un drame d'angoisse et comme une mêlée formidable des éléments.

La Venise du XVIe siècle, la Hollande du XVIIe, nous répondra M. Hourticq, ce sont déjà « des temps d'éclectisme, où les artistes semblent plus inventifs..., leur imagination n'est pas limitée... » (p. 7). Mais que dira-t-il, dès le XVe, de Memling, rêveur et idéaliste, au milieu des positifs Flamands ? Né sur les bords du Rhin, près de Cologne, il est venu vivre chez les Brugeois, il leur a pris leurs procédés, mais il a gardé l'âme colonaise : et voici encore la preuve tout à la fois, que la technique n'explique pas toute la peinture, et qu'un artiste de génie échappe à l'uniformité de la vision collective.

Accepter à la lettre les rigoureux principes de l'*Introduction*, ce serait nous résigner à un livre austère, où la science technique dominerait exclusivement en maîtresse jalouse, et où l'originalité des individus s'effacerait dans l'uniformité des écoles strictement définies. Mais rassurons-nous ; par ces déclarations préalables, M. Hourticq n'a voulu que préciser, avec une franche décision, l'idée directrice de son livre et affirmer sa méthode : l'histoire de l'art ne se perdra pas dans l'histoire générale ; la « continuité du genre » (v. p. 7) ne se dissoudra pas dans la diversité des monographies.

Après nous avoir préparés aux « sacrifices nécessaires », l'auteur a su ne pas nous les imposer. Nous ne souffrirons pas de la discipline rigoureuse dont on nous avait menacés. Le livre nous réserve d'heureuses surprises : au lieu d'une algèbre lumineuse, mais abstraite et glacée, c'est un très attachant récit de la vie de l'art qu'il nous donne, et les explications historiques n'en sont pas bannies. Rendons grâce à M. Hourticq : nous lui devons d'abord le mérite d'un vertueux renoncement à tout divertissement le long de la route qui doit nous mener droit au but, puis la joie inattendue

de trouver toute fleurie cette route, qui devait être si sévère, et, percées dans les murailles qui nous semblaient l'enserrer, de larges baies ouvertes sur de vastes horizons.

II

Le charme même et l'intérêt du livre, cette force de logique et de condensation qui n'exclut pas la grâce, nous font regretter que M. Hourticq se soit borné à l'histoire classique de la peinture.

Il semble bien, depuis les plus récentes découvertes, qu'avec la première civilisation digne de ce nom l'art soit né sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, et se soit, de Chaldée, propagé à la fois, d'un côté, vers l'Ouest, en Égypte, en Grèce, en Italie, dans toute notre Europe, et de l'autre, vers l'Est, vers l'Inde, la Chine et le Japon. M. Hourticq ne s'est occupé que de notre Occident.

Dès aujourd'hui cependant on pourrait essayer de définir la peinture de l'Orient et d'indiquer son évolution. Naguère encore ce n'était que le butin des voyageurs, des collectionneurs plus ou moins compétents : on ne lui demandait qu'une parure exotique et bizarre pour expositions universelles. De sérieux travaux, comme ceux de notre école d'Indo-Chine, ont fait désormais de ce domaine de la curiosité un domaine de la science. Ce serait une précieuse conquête pour l'histoire générale : il est temps de ne plus mutiler l'œuvre de l'Humanité. Miniatures persanes, d'une nerveuse élégance et d'une originale harmonie, figures somptueuses et noblement stylisées de l'Inde, fantaisies chinoises d'un brillant coloris et d'un dessin habilement simplifié, kakémonos de rêve étrange et de réalisme aigu du Japon héroïque et subtil, naïf et prestigieux, toutes ces créations de la vieille Asie sont assez connues maintenant pour qu'on puisse les étudier et les classer. Et l'on devrait même faire une petite place aux derniers vestiges des civilisations abolies de l'Amérique, aux peintures murales de Chichen-Itza, à ces images mystérieuses des hommes, des animaux, des bateaux, des paysages de l'antique Yucatan, — que cet art du Nouveau Continent ait eu un développement tout à fait indépendant et original, ou qu'il procède, comme semblent l'indiquer d'étonnantes analogies, d'emprunts faits à l'Ancien Monde.

M. Hourticq s'est borné à l'art occidental et, ici même, il a réduit à la portion congrue des genres, secondaires peut-être, mais fort intéressants et qui, pour n'être généralement considérés que comme des annexes du « grand art », n'en sont pas moins de véritables peintures, puisqu'ils reproduisent fictivement des formes réelles avec des lignes et des couleurs. M. Hourticq ne s'en occupe que quand « ils sont seuls à continuer » ou à représenter « l'évolution de la peinture » (p. 122), et ne les accepte qu'à titre de remplaçants. Il a donné tout le développement utile à l'étude des vases grecs — (mais pourquoi négliger la céramique peinte du Moyen Age et de la Renaissance ?) — et des mosaïques byzantines et latines. Mais il n'accorde que cinq ou six pages aux miniatures, et cela seulement à partir du XIIIe siècle ; et, de propos délibéré, il passe sous silence les vitraux, cette prodigieuse iconographie chrétienne, ces fresques éclatantes et translucides des nefs gothiques, cette splendeur ensoleillée où flamboyent les rêves et les croyances de tant de siècles, — les émaux, et non seulement les cloisonnés et les champlevés du Moyen Age, mais les émaux peints de Limoges du XVIe siècle, les chefs-d'œuvre des Reymond et des Limousin, des Courtois et des Pénicaud ; — les tapisseries, dont la trame somptueuse et souple ennoblit magnifiquement les modèles fournis par les peintres, et qui, M. Hourticq le reconnaît (p. 170), eurent une influence capitale sur notre peinture des XIVe et XVe siècles. Miniatures, émaux, vitraux, tapisseries, c'est une part essentielle du trésor de gloire de la France : on ne voit pas dans quel autre des onze volumes annoncés de la « Collection des Manuels » ils pourraient trouver place (sauf les tapisseries dans « les Arts textiles ») ; et il serait, d'ailleurs, du plus grand intérêt de montrer clairement, par une ingénieuse analyse, les réactions réciproques des diverses formes de la peinture, et de rechercher si elles ont des lois communes ou si leurs règles diffèrent absolument selon les matières qu'elles emploient.

Se renfermant dans le domaine traditionnel de l'histoire de la peinture, M. Hourticq a voulu, du moins, y ajouter, au début, un chapitre nouveau sur la préhistoire : il a rapidement indiqué les caractères des dessins gravés, à l'époque quaternaire, sur l'os et l'ivoire, ou peints en ocre ou en noir sur la pierre des cavernes. Dans ce chapitre, nécessairement court, il n'a pu signaler que les trouvailles faites au Périgord ou dans nos Pyrénées, sans men-

tionner celles de la Suisse ou de l'Espagne (il donne pourtant (p. 10), sans commentaires, une photographie d'animaux peints dans la célèbre grotte espagnole d'Altamira, près de Santander). Ces premières œuvres d'art n'avaient-elles, comme on l'a dit, qu'un but utile ? Les chasseurs espéraient-ils, par le pouvoir magique de ces figures, fasciner l'animal, attirer la proie ? L'argument essentiel, c'est que les paisibles herbivores, le gibier désirable, sont seuls représentés. Utilitaires ou désintéressés, ces premiers peintres étaient en tous cas de surprenants artistes. Leur vision est si nette, leur main si agile, que la défiance des sceptiques s'est éveillée et qu'ils ont soupçonné quelque supercherie ; mais des sculptures et des gravures contemporaines nous apportent d'autres témoignages de cette extraordinaire habileté. A ces fresques primitives il eût été curieux — le même genre de vie créant, à tant de siècles de distance, un art analogue, mais combien inférieur ! — de comparer les essais rudimentaires des sauvages actuels, les dessins d'animaux, enfantins et schématiques, des Australiens (recueillis par un anthropologiste de la Nouvelle-Galles du Sud, le juge Robert Hamilton Mathews), les peintures bochimanes des grottes du Basoutoland, tableaux naïfs et mouvementés de chasse et de guerre (publiés par le missionnaire protestant M. F. Christol).

Cette préhistoire quaternaire est tout à fait isolée et séparée par d'innombrables siècles de ténèbres des débuts de l'histoire. Malgré les progrès considérables de la civilisation, les forgerons et les potiers de l'âge du fer semblent avoir oublié l'art des étonnants animaliers de l'époque paléolithique. M. Hourticq pense que, devenus agriculteurs, les hommes perdirent, avec la justesse et l'acuité de vision de leurs ancêtres chasseurs, leur habileté à reproduire les formes. N'est-ce pas aussi qu'ils avaient quitté ces grottes et ces cavernes, qui ont gardé jusqu'à nous, comme des musées secrets et inviolés, loin du vent et de la pluie, des animaux et des hommes, les premiers chefs-d'œuvre des maîtres d'autrefois ?

Quelle multitude d'œuvres ont été perdues ! Qui nous refera l'histoire des origines ? Qui redira les tâtonnements, les essais, les reprises, les échecs, les triomphes, toute la lutte prodigieuse pour dompter la matière et la soumettre, vaincue et docile, à l'idée, tout l'effort gigantesque de volonté et de génie pour créer l'art et la civilisation ? Les Grecs se consolaient de leur ignorance avec de beaux mythes et vénéraient Prométhée arrachant le feu au ciel.

Mais voici que l'histoire s'ouvre, quelques sept mille ans avant le Christ, avec Ménès, le premier Pharaon officiellement connu, successeur des anonymes fils d'Horus, et l'art d'Égypte apparaît en pleine floraison. Le voici déjà savant et même raffiné : aux contemporains de Ménès, le Sphinx semblait archaïque. La sculpture en est pourtant encore à la période réaliste ; mais la peinture est déjà stylisée ; pour elle, l'ère des recherches et de la sincérité est close : la tradition est fixée, la routine consacrée. Regardons-y de près : c'est une floraison d'automne, et cette histoire commence par une décadence.

Qu'elle est pourtant intéressante, cette peinture égyptienne, dont le déclin reste pour nous, jusqu'à présent, l'aurore de l'art ! Dresser le bilan de sa science et de ses lacunes, c'est fixer la liste des progrès à accomplir, et comme marquer d'avance les étapes de l'évolution. Elle ignorait le relief et la perspective, et, malgré la finesse du trait, ses énormes fautes de dessin, qui se retrouvent aujourd'hui dans les ébauches des enfants, nous prouvent que l'œil ne s'est habitué que lentement à voir, comme l'oreille à entendre. On sait que la lyre primitive des Grecs n'avait que quatre notes : ut, fa, sol, ut ; Terpandre ajouta mi et la, Pythagore ré et si. Et, de même, les textes anciens ne s'ingénient guère à préciser les couleurs ; le Rig Véda, la Bible, le Coran, ne nomment que le rouge et le jaune. Nous n'oserions en conclure qu'on ne distinguait pas le bleu (qui, d'ailleurs est, avec le jaune, la couleur ordinaire du décor Chaldéen) ; mais, pour Aristote, l'arc-en-ciel n'a que trois tons : rouge, orangé, jaune ; et les épithètes de couleurs des auteurs grecs et latins sont singulièrement imprécises. Leur perception colorée était-elle vraiment rudimentaire ? Elle était, en tous cas, assez vague, et ils n'éprouvaient pas le besoin de serrer leur analyse.

M. Hourticq ne donne même pas une mention aux personnages et aux animaux qu'Assyriens et Chaldéens coloriaient sur leurs briques émaillées. Il ne s'étend guère sur les fresques de Crète, sur ces figures et ces paysages retrouvés dans le « palais de Minos », où l'on pourrait peut-être saisir l'influence de l'Orient sur l'Hellénisme naissant. Il nomme à peine l'art mycénien et ne signale pas la fameuse fresque de Tirynthe.

Pour la Grèce classique, c'est à bon droit qu'il néglige les traditionnelles anecdotes et l'inutile énumération de noms d'artistes

dont les œuvres sont perdues. Il préfère étudier un art secondaire, mais charmant, la peinture des vases, qui a survécu à la grande peinture : on peut suivre les progrès continus du métier, depuis les premiers chercheurs, déjà si ingénieux, jusqu'aux savants dessinateurs qui, pour préciser une forme, tracent une ligne expressive d'un seul mouvement, comme se plaisent à le faire aujourd'hui nos plus habiles artistes, un Lucien Simon, par exemple ; il y a là bien de l'esprit et de la grâce. Mais les sujets, empruntés parfois, semble-t-il, à la grande peinture, sont manifestement trop simplifiés, pour qu'à ces vases, rouges, noirs ou blancs, pas plus, d'ailleurs, qu'aux portraits de l'époque hellénistique, trouvés dans les sépultures du Fayoum, ou qu'aux décorations conventionnelles des villas de Pompéi, il ne soit téméraire de demander, par une fausse analogie, un jugement sur l'art perdu des Zeuxis, des Parrhasios et des Apelle : autant vaudrait juger Ingres ou Raphaël sur la foi des décors de Sèvres, des toiles de Bouguereau, ou de ces ciels de salons qui, naguère, simulaient l'azur semé de nuages blancs et animé d'un vol d'hirondelles. Pour la Grèce, comme pour l'Égypte, nous ne connaissons que l'art décoratif ou la décadence.

III

Après l'invasion des Barbares et l'effondrement du monde antique, tout est à reprendre à pied d'œuvre.

M. Hourticq raconte excellemment, avec une lumineuse netteté et un goût parfait, ces conquêtes nouvelles, cette ascension continue, depuis les symboles chrétiens des catacombes, qui ne sont qu'une écriture sacrée, jusqu'aux chefs-d'œuvre somptueux de Venise, en passant par l'hiératisme byzantin, l'art roman, si puissant parfois dans sa raideur, le réalisme impeccable de la Flandre, la science et l'idéalisme de Florence et de Rome. M. Hourticq a condensé, avec une logique serrée, cette foule de notions : tout est solide, précis et clair.

Qu'il nous permette d'exprimer un regret : il aurait pu faire la part plus large à la France. Cette part, il la diminuait infiniment déjà, puisqu'il omettait les émaux, les vitraux et les tapisseries, et ne parlait que trop brièvement, à notre gré, des miniatures. Il fallait

d'autant plus insister sur la grandeur de notre peinture. L'art de l'Europe est né, au début du Moyen Age, de l'art hellénistique, que nous connaissons mieux depuis les dernières découvertes d'Asie Mineure et de Syrie; il a subi l'influence byzantine à l'époque romane; au xve siècle, il a demandé des leçons à la Flandre, et il s'est incliné au xvie, devant l'Italie : M. Hourticq a bien expliqué le rôle capital de ces deux pays. Mais la France a tenu la première place de la fin du xie au début du xve siècle, et ce n'est pas seulement en architecture ou en musique que la France d'alors a excellé; la Flandre n'était, jusqu'au xive siècle, qu'une de ses provinces, et l'Italie elle-même acceptait son ascendant, aux xiie et xiiie siècles, pour l'art comme pour la poésie et la scolastique. On pouvait, pour mettre en lumière cette floraison, indiquer tout au moins l'importance de nos trois corporations distinctes de peintres : les imagiers, qui coloriaient les statues; les enlumineurs qui travaillaient surtout à Paris, et qui enrichissaient les manuscrits de ces précieuses miniatures, auxquelles Dante a rendu un hommage célèbre; les peintres selliers, qui décoraient les panneaux de bois des meubles (sella, chaise) : ce sont ces derniers qui peignirent à la détrempe, les premiers triptyques, ancêtres vénérables des tableaux. La France n'avait nullement dégénéré au xve siècle : l'exposition de nos primitifs, en 1904, l'a prouvé avec éclat. L'art français comptait donc, en 1500, plus de quatre siècles d'une glorieuse histoire : on ne saurait trop le redire. Comment, sans cela, mesurer l'étendue du désastre du xvie siècle, de ce raz de marée italien qui submergea notre art national? Pour détruire d'un coup toute cette grandeur, il fallut les guerres d'Italie et le soudain enthousiasme de tout un peuple de conquérants, qui se ruèrent pour un siècle à une servitude volontaire : trop sensibles pour ne pas s'émerveiller d'une beauté nouvelle, qui leur était subitement révélée, trop prompts et trop avides de changement pour ne pas s'engouer sans réserve de ces disciplines étrangères. On sait hélas! que notre architecture, tombée de plus haut puisqu'elle était la plus parfaite création de notre génie, ne s'est pas encore relevée de cette ruine. Nos autres arts ont mis cent ans ou plus à s'affranchir; et de lourdes erreurs, imposées comme des dogmes par le fétichisme ultramontain, oublieux du passé, ont mutilé leur histoire, en datant leur naissance de leur réveil : il importe, pour leur gloire, d'effacer les dernières traces de ces tenaces préjugés. Non, il n'est pas vrai que notre

peinture soit née dans l'atelier de Simon Vouet ou notre musique sur le violon de Lulli : le XVIIe siècle n'est pas le siècle de leur création, mais de leur Renaissance, de la vraie Renaissance libératrice, après le XVIe siècle et sa soi-disant Renaissance, mortelle à notre art original[1].

M. Hourticq a condamné justement l'invasion du Romanisme en Flandre, il en a montré le ridicule et les dangers : « Le plus grave défaut pour un artiste, est... dans l'insincérité, dans l'emprunt d'un langage expressif chez le voisin, qui devient formule vide chez l'imitateur. » (P. 386.) Il s'est moqué avec esprit du bon Carel Van Mander, qui « met un frontispice d'humaniste à ses maigres chroniques », et des peintres romanistes de Flandre qui « encadrent d'architectures antiques des bourgeois dépourvus de toute élégance ». (P. 386.) Il a déploré que l'imitation italienne ait tué la peinture allemande : « Les tentatives pour acclimater en Allemagne les demi-dieux italiens ou grecs n'aboutirent qu'à des caricatures. » (P. 417.) Mais il n'insiste pas assez, pour la France, sur l'influence néfaste de l'école de Fontainebleau. Il ne suffit pas de dire : « Cet art italien transporté brusquement en pleine France n'a donc point fécondé l'art français. » (P. 406.) Il faut montrer qu'il l'a momentanément tari, et que, chez les élèves prétentieux ou boursouflés, lourds ou guindés du Primatice et du Rosso, on ne retrouve plus trace de l'art précis et souple, élégant et familier, délicat et puissant de Charonton et de Froment, de Jean Fouquet et du Maître de Moulins. M. Hourticq nous paraît se consoler trop facilement des importations italiennes de François Ier. Et pourtant il reconnaît que si « Louis XIV fera œuvre plus durable », c'est « qu'il pourra créer son art monarchique avec des éléments français ». (P. 407.)

Tout occupé de l'Italie et de la Flandre et, secondairement, de la France et de l'Allemagne, l'auteur a passé sous silence l'Angleterre

1. Je ne parle naturellement ici que de l'art. On sait que le mot *Renaissance* a deux significations tout à fait différentes : il exprime, pour la science et la pensée, l'œuvre collective de toute l'Europe, la révolution à laquelle la France, l'Allemagne, l'Angleterre n'ont pas moins collaboré que l'Italie, l'affranchissement décisif de l'intelligence humaine, le réveil de l'Hellénisme, de l'esprit de recherche, de libre examen et de création ; et ce mouvement extraordinaire, d'où est sortie la philosophie moderne, a puissamment fécondé les diverses littératures nationales, chacune selon son génie propre. Mais, pour l'art, la Renaissance n'est que la conquête de l'Europe par l'Italie, et l'asservissement universel au despotisme intolérant des traditions classiques déformées et mal comprises.

et l'Espagne. Et de l'Angleterre, sans doute, il y avait peu de chose à dire : les sauvages bretons ou « berith », c'est-à-dire, « peints » en bleu, reçurent cependant, pour trois siècles, la civilisation romaine, dont héritèrent en partie les Anglo-Saxons : il reste de ceux-ci quelques émaux du IXe siècle (au British Museum et à Oxford). La conquête danoise ramena la barbarie. L'imagination scandinave, comme celle des Germains primitifs, inventait des monstres grimaçants d'une fantaisie hideuse et exaspérée : de ces cauchemars d'outre-Rhin, M. Hourticq a retrouvé des traces jusqu'au centre de la France, et il les compare justement aux bizarres créations des Étrusques et aux songes des Apocalypses. Ces monstrueuses chimères sont nettement caractéristiques des diverses barbaries qui entouraient la civilisation gréco-romaine : les Étrusques sont venus de l'Orient, et les Apocalypses y sont nées ; et, au delà, c'est l'Extrême-Orient, la Chine, avec ses dragons. Le contraste le plus saisissant qu'offrent ces deux mondes, c'est ce dévergondage d'une imagination sans frein ni règle et que hante l'horrible, avec la calme raison hellénique qui aime les lois et la mesure et qui cherche le beau. La conquête normande de 1066 fit, pour deux siècles, de l'Angleterre une province de la France. Une civilisation originale ne s'y dégagea, en même temps qu'une langue nouvelle s'y formait, qu'au XIVe siècle : c'est alors qu'apparut le gothique « ornementé », qui précéda et inspira peut-être notre flamboyant. Dans les miniatures anglaises apparaissent, après l'étrangeté et la bizarre fantaisie scandinaves, la correction minutieuse, la nerveuse propreté, la probe exactitude, qui forment aujourd'hui encore l'autre trait essentiel du caractère britannique. Sans ces enluminures, on n'aurait guère à signaler outre Manche que des débris de peintures murales assez médiocres et peu significatifs. Il est singulier que l'Angleterre, qui excella au Moyen Age en architecture et en orfèvrerie, n'ait pas marqué en peinture : ces miniatures mêmes, si probes, « ne témoignent pas un vif sentiment de la couleur » (Mâle, *L'art religieux au XIIIe siècle*). Plus tard, les serjeants-painters officiels d'Henri VIII ne furent que les élèves et les collaborateurs obscurs de l'allemand Holbein ; au XVIIe siècle, leurs descendants se bornèrent à pasticher Rubens et Van Dyck. Et ce n'est qu'au milieu du XVIIIe qu'apparaît enfin une véritable école anglaise ; mais alors même elle ne se forme qu'en s'inspirant et de Van Dyck encore et des grands Vénitiens. Si

puissamment originale en littérature et dans l'art décoratif, aussi bien que dans tous les domaines de l'action, l'Angleterre ne le fut guère, avant le XIXe siècle, en peinture. Il était bon, semble-t-il, de le constater.

Nous comprenons moins pourquoi M. Hourticq a négligé l'Espagne. Il ne lui accorde que quelques lignes (p. 199 et 200) pour proclamer l'influence dominante de la Flandre à propos du « Triomphe de la religion » de Madrid et du fameux retable de Luis Dalmau à Barcelone, qui ne sont que des pastiches alourdis de Van Eyck. Il y avait plus à dire, ne fût-ce que pour rechercher les origines des maîtres illustres du XVIIe siècle : l'apparition presque simultanée de Velazquez, qui fut peut-être le génie le plus prodigieux de toute l'histoire de la peinture, et de ses trois grands rivaux ne saurait être un accident fortuit : c'est l'apogée, longuement préparé, du génie de leur pays et de leur race. Sans doute la civilisation espagnole a été entravée par la croisade huit fois séculaire contre les Maures et par la reconquête pied à pied du sol de la patrie. Mais, malgré toutes les révolutions qui la bouleversèrent, l'Espagne ne changea jamais ; elle garda toujours l'amour de la couleur et de l'éclat, du tragique, de l'apparat, du sublime : dès l'époque Romaine, Sénèque et Lucain en font foi. De là, chez l'élite, la grandeur, la noblesse, la magnificence ; chez d'autres, l'outrance, le mauvais goût, ce qu'on appellera, aux alentours de 1600, le Gongorisme. A côté des architectes, des sculpteurs, des extraordinaires forgerons de son Moyen Age, l'Espagne peut se glorifier des enlumineurs de ses dramatiques miniatures, « au dessin farouche, aux couleurs violentes, souvent barbares, jamais vulgaires » (Mâle, *loc. cit.*). La grande peinture, il est vrai, subit longtemps des influences étrangères ; d'abord byzantine (Vierge de la Antigua, de Séville, XIIIe siècle), elle s'inspirait déjà de Florence au XIVe siècle et au début du XVe : ils sont tout italiens, les dix portraits princiers de la coupole de la salle des Rois à l'Alhambra, peints sur l'ordre de l'avant-dernier souverain musulman de Grenade, ce Mouley Aboul Hassan, qui osa enfreindre la défense du Coran de représenter des figures humaines. Les modèles furent ensuite bourguignons ; puis flamands, après le voyage de Van Eyck dans la péninsule. L'Italie reprit enfin le dessus au XVIe siècle : comme jadis Rome victorieuse se soumit à la Grèce vaincue, de même l'Espagne conquérante reçut les lois de l'Italie

conquise. Ses artistes allaient s'instruire sur les rives du Tibre et de l'Arno ; c'est alors que son grand musicien Victoria, établi à Rome sous le nom italianisé de Vittoria, s'assimila si bien le style de son maître Palestrina qu'on ne peut guère distinguer leurs messes et leurs motets. Les peintres italiens, d'autre part, appelés par les rois et les seigneurs, affluèrent en Espagne. Et cependant, malgré tout, le goût national se fait jour : on le devine, dans les pastiches mêmes, à je ne sais quelle ardeur concentrée et quelle sombre puissance de coloris. Ce génie espagnol est si énergique qu'il ne tarda pas à marquer de son empreinte ces immigrants eux-mêmes, qui venaient le régenter : n'est-il pas significatif que deux des principaux novateurs, qui dégagèrent l'art indigène de la gangue étrangère, soient deux de ces Italiens, Cajesi et Carducci, devenus, à l'espagnole, Carducho et Caxès ?

Au lieu de seconder l'émancipation nationale, la cour de Castille fut la citadelle du Romanisme. Charles-Quint et son portraitiste favori, Antonio Moro, — déracinés tous deux, l'empereur flamand comme le peintre hollandais, — furent les représentants de cet internationalisme, destructeur des diverses patries, qui voulut leur imposer à toutes une même loi et asservir l'Europe, unie sous un commun joug, au despotisme politique et religieux du César néo-romain, au despotisme artistique de la Renaissance néo-classique. A l'appel de Philippe II, qui régnait également sur les deux péninsules latines, une foule d'artistes accoururent, d'au delà de la Méditerranée, pour décorer l'Escurial, le Prado, l'Alcazar de Madrid. Aussi l'école madrilène fut-elle la plus lente à s'affranchir ; vers la fin du XVIe siècle, les peintres espagnols de Philippe II ne se distinguaient guère des Italiens qui les entouraient : Becerra pastichait Michel-Ange, Berruguete André del Sarte, Navarrete le Titien, que démarquait aussi plus délicatement Sanchez Coëllo. Mais à Valence déjà et à Tolède apparaissaient à la même date le naturalisme avec le premier Ribalta, qui fut le maître de Ribéra, et le mysticisme avec Joanès, le dévot « Raphaël espagnol », et Moralès « le divin », dont l'ascétisme impitoyable ne s'attache qu'aux spectacles des tortures et à l'expression de la douleur. En 1575, arrive à Tolède le fameux Greco, le crétois Theotocopouli, qui bientôt, conquis par l'Espagne monacale, dont il se fait l'interprète, abandonne les colorations chaudes et dorées de ses maîtres vénitiens pour des tons sombres, heurtés et rares, d'une étrange et poignante

tristesse. Avec cet Hellène assimilé, l'âme de l'Espagne se révèle à elle-même.

Le grand portraitiste officiel de la fin du siècle, Pantoja de la Cruz, aurait-il subi la contagion de cette énergie, de cette sincérité? On pourrait le croire à la force, à l'accent, qui le distinguent de son maître Coëllo, plus élégant, mais moins personnel. C'est à Séville enfin que s'affirme le génie propre de la nation et que s'ouvre le grand siècle de sa peinture. En vain Cespedès, ce noble artiste, qui eut tous les talents, et son élève, le dogmatique théoricien Pacheco, essayent-ils de résister au courant au nom du classicisme académique et de l'idéalisme florentin : inutiles efforts ! Le mysticisme déborde avec la ferveur pieuse de Vargas; le naturalisme triomphe avec Roëlas, qui s'inspire du Tintoret et qui forme Zurbaran, et surtout avec ce formidable Herrera le Vieux, qui, dans son emportement farouche, brise les dernières entraves et donne à sa patrie un art souverainement original, qu'il enflamme d'une vie exubérante et passionnée : Velazquez peut venir.

IV

C'est évidemment à sa volonté de précision et de netteté que M. Hourticq a sacrifié l'Angleterre et l'Espagne, et surtout à sa décision de condenser son sujet, de dégager l'évolution générale de la peinture de la multitude des faits particuliers et de la diversité des écoles secondaires. « Aux temps gothiques, l'Europe du Nord et l'Europe du Midi séparent leurs destinées artistiques. » (P. 7.) Au xve siècle le réalisme se développe en Flandre, l'idéalisme se précise en Toscane : Bruges et Florence apparaissent alors comme les deux pôles de la peinture, entre lesquels oscillent la France et l'Allemagne ; M. Hourticq ne parle que brièvement de ces pays intermédiaires, dont le génie propre s'incline au xve siècle devant la Flandre et s'efface au xvie devant l'Italie. Tout le reste lui paraît négligeable et ne pourrait que nuire, pense-t-il, à la clarté et à l'ordre logique de l'exposition.

En Flandre même, et surtout en Italie, — dans cette Italie, dont l'exubérante floraison ne s'est pas arrêtée pendant plus de trois siècles, — il lui « a fallu sacrifier plus d'un nom ». Par une ingé-

nieuse comparaison, il se refuse (p. 2) à la perspective linéaire « toute théorique : à mesure que les objets s'éloignent, ils diminuent, mais sans qu'il y ait jamais de raison pour qu'ils disparaissent tout à fait ». Si on l'adoptait, la toile de fond, sur laquelle le sujet, largement brossé, doit se détacher en pleine lumière, s'embrumerait, comme pointillée d'un pullulement de notices microscopiques. Il n'accepte que la perspective aérienne « conforme à notre vision ; dans l'éloignement, les détails se noient, pour laisser voir seulement une image d'ensemble ». Ce choix nécessaire est fatalement un peu arbitraire : c'est affaire de préférence individuelle ; et l'on aurait mauvaise grâce à discuter certaines exclusions, à demander, par exemple, à l'auteur pourquoi il ne nomme qu'incidemment Baldovinetti, qui fut peut-être le premier à appliquer la peinture à l'huile aux grandes décorations murales ; pourquoi il omet complètement Franciabigio, auquel on a cru longtemps pouvoir faire honneur du jeune homme en noir, le chef-d'œuvre anonyme du Salon carré ; Pontormo et Zacchia, dont nous avons au Louvre de célèbres portraits, fermes et précis ; Garofalo, qui fut le plus beau coloriste de Ferrare ; et de fameux Vénitiens, Savoldo, Schiavone, et surtout ce Bonifazio, qui complétait, de l'avis unanime, avec le Titien et Palma le Vieux, la glorieuse trinité des maîtres de Venise, après la mort de Giorgione, avant l'avènement de Véronèse et du Tintoret.

Des artistes dont il parle, M. Hourticq n'a d'ailleurs ni raconté la vie (sauf dans quelques notes brèves) ni énuméré toutes les œuvres. Il ne demande à chaque peintre que ce qui peut servir à expliquer l'évolution de l'art. Parfois même il suppose une grande œuvre tellement connue du lecteur, que, sans la décrire, il lui demande des exemples pour ses analyses. Il semble que, dans un « manuel » de vulgarisation, aurait dû trouver place une description de la prodigieuse épopée que Michel-Ange a fixée aux voûtes de la Sixtine : M. Hourticq, qui nous a si bien « présenté » l'Agneau Mystique, de Gand, ce glorieux début de la peinture à l'huile, aurait pu nous présenter de même l'ensemble unique, qui est l'aboutissement colossal des deux siècles de recherches, de découvertes, de réflexion, d'invention, de la science et de l'imagination florentines.

Est-ce pour conclure logiquement au terme d'une évolution complète, ici sans restriction, et là sans empiètement ? Est-ce simplement pour finir en beauté ? Ce livre sur « la Peinture jusqu'au

XVIe siècle » continue pour Venise jusqu'au XVIIIe, mais s'arrête pour le reste de l'Italie avant le dernier tiers du XVIe. Nous avons vu avec une joyeuse surprise qu'entraîné par la séduction féerique de la ville des lagunes, « illuminé, comme tous les pèlerins de Venise, d'amour et de joie » (p. 475), M. Hourticq franchit le XVIIe siècle, pénètre en plein XVIIIe, apprécie l'exactitude un peu froide de Canaletto, s'enchante de la verve légère et de la fantaisie de Guardi, situe dans « son temps de caprice et de plaisir à fleur de nerfs » (p. 471) « l'élégance fardée, le miroitement désinvolte, l'art fringant » de Tiepolo. Mais le contraste, qu'il marque si justement, entre Titien et Tiepolo, nous rappelle « le chemin parcouru » de l'un à l'autre, de l'apogée rayonnant à la décadence, charmante d'ailleurs et spirituelle. Pour s'expliquer ce contraste, ne faudrait-il pas fixer les étapes de ce chemin, connaître le siècle et demi qui sépare les deux maîtres, et les influences intermédiaires, nationales ou étrangères, qui ont réagi sur l'art du dernier Vénitien ?

Nous avons, au contraire, constaté avec regret que c'est à peine s'il est fait mention des Carrache. Certes les théoriciens de l'éclectisme bolonais sont, de parti-pris, les moins créateurs des peintres; mais leur tentative, intelligente, en somme, et utile, clôt nettement la grande époque. Avec eux le Classicisme succède à la Renaissance. Leur dévotion enthousiaste et leur sincère modestie inaugurent le culte officiel des maîtres, qui deviennent désormais des dieux : gardiens pieux du temple, ils allument la flamme des autels. Mais leur foi veut agir; ils ne se contentent pas d'une religion passive : il faut qu'elle soit bienfaisante, qu'elle arrête la décadence, qu'elle relève l'art, que le passé divinisé féconde les moissons de l'avenir. Leur académie a donné au XVIIe siècle italien des peintres, qu'il est de mode de dédaigner aujourd'hui, mais qui furent illustres de leur vivant, et qui, victimes d'une réaction aussi exagérée que l'avait été leur succès, mériteraient encore, malgré tout le déchet subi par leur gloire, une étude consciencieuse et une estime réfléchie.

Et, de même, M. Hourticq ne dit rien du Josépin ; ce bel esprit, qui fut, pour l'art, ce que le cavalier Marin fut pour la littérature, marque pourtant bien son époque. Rien non plus du Caravage : et celui-là, malgré l'outrance brutale de son clair-obscur, est, dans ses bons moments, un beau peintre, dont relèvent Ribéra et notre Valentin.

Que M. Hourticq ne s'en prenne qu'à lui, à l'intérêt et à l'agré-

ment de son œuvre, si nous sommes ravis qu'il ajoute à son sujet et désolés qu'il en retranche. Il serait facile, avec les pages les plus brillantes de son livre, de composer un recueil de morceaux choisis qui formerait toute une esthétique très délicate et très suggestive. Combien d'observations d'une portée générale ! C'est ainsi, par exemple, qu'il nous montre le contraire engendrant régulièrement son contraire. La Florence du XVe siècle a vu la réaction du dessin contre la couleur, de la science des formes contre la séduction de la palette, de l'art austère et laborieux des Uccello et des Castagno contre l'art aimable et fleuri des Siennois et de Gentile da Fabriano : n'est-ce pas de la sorte que David contredit Fragonard, et Carrière nos impressionnistes ? Puis, par un naturel retour, voici que la couleur vénitienne, l'opulence éclatante et la sensualité passionnée de Giorgione et du Titien s'opposent à l'intelligence abstraite, à la finesse nerveuse, à la science sévère des Florentins et de Michel-Ange. Et Vasari, s'il n'a pas l'outrecuidant dédain d'Ingres en face de Delacroix, s'il n'est pas homme à lancer l'outrage fameux, le « Balai ivre ! », du dessinateur au coloriste, le bon Vasari s'effare devant cette orgie de splendeur et de volupté, cette bacchanale de la couleur, où il ne reconnaît plus de pensée directrice : on dirait un disciple de Leconte de Lisle, scandalisé devant les harmonies, dépourvues de sens, de Mallarmé, ou devant la profession de foi de Verlaine : « De la musique avant toute chose ! » Cette musique, chère à nos décadents, ne l'était pas moins aux Vénitiens du grand siècle : l'art sensuel et rêveur, aux résonnances infinies, accompagnait cette peinture, comme il a inspiré cette poésie. C'est encore une remarque de M. Hourticq : « Tous ces peintres de Venise furent de fervents musiciens... Ces artistes associent naturellement à leur joie les violons et les luths... pour exalter l'une par l'autre la jouissance des yeux et celle de l'ouïe. » (P. 419-420.) On aimait pourtant aussi la musique à Florence : l'opéra y est né quelques années plus tôt qu'à Venise, et l'Académie musicale du père de Galilée était florentine. Mais c'était une autre musique : à l'opéra monodique et récitatif, au chant pur des Florentins Peri et Caccini, le Vénitien Monteverde ajouta le premier la symphonie, les sonorités orchestrales, l'expression instrumentale, c'est-à-dire, la couleur au dessin.

Les observations de M. Hourticq sont toujours personnelles : il n'accepte les idées reçues qu'après examen, et, s'il les adopte, c'est

pour les faire siennes par une pénétrante analyse. Il ne parle jamais sur la foi d'autrui ; il n'exprime que les admirations qu'il a ressenties ; son livre est original et sincère. Dans son tableau si clair de l'évolution de l'art, il n'a pas repris la division classique de la peinture en statique et dynamique, et je ne puis que l'en approuver. Car, s'il est juste d'opposer à la simple copie des formes, à la reproduction impassible de la réalité, la traduction expressive du mouvement et de l'action, on obtient bien plutôt ainsi un classement des artistes en deux familles de tempéraments opposés qu'une division chronologique de l'art en deux périodes, marquée par l'apparition de la vie. Dater la séparation de Giotto, n'est-ce pas être fort injuste pour plus d'un des enlumineurs qui l'ont précédé, et très partial pour bon nombre de peintres qui l'ont suivi ?

V

La *Conclusion* de M. Hourticq est rapide et brillante : il insiste sur le temps d'arrêt que la fin de la grande Renaissance marque dans l'évolution de la peinture ; il exprime sa croyance au progrès dans l'histoire de l'art ; il fait l'éloge de l'Éclectisme, et prend la défense des conquêtes du XVIe siècle contre les Préraphaélites : toutes ces idées sont du plus haut intérêt, et elles appellent nécessairement quelques remarques et peut-être quelques objections.

Michel-Ange avait longtemps survécu à la grande époque ; la peinture italienne, nous dit M. Hourticq, mourut avec lui : « Le dernier chêne abattu laissait la plaine vide... Sur l'Italie s'étendait l'ombre de la nuit. » (P. 476.) L'auteur répéterait volontiers les vers de Musset :

> Un long cri de douleur traversa l'Italie
> Lorsqu'au pied des autels Michel-Ange expira.
> Le siècle se fermait...
> L'art avec lui tomba. Ce fut le dernier nom
> Dont le peuple toscan ait gardé la mémoire.

Cette oraison funèbre semble prématurée, même si l'on met à part Venise, où l'âge d'or continue. Après avoir omis le Caravage, n'est-ce pas là un peu trop le dédaigner, et quelques autres avec lui ? Et même ensuite, si le XVIIe siècle italien n'est pas à la hauteur

des deux précédents, si ce n'est plus le jour éblouissant de la Renaissance, ce n'est assurément pas la nuit : vers la fin seulement, après le Guerchin, après le Dominiquin et Salvator Rosa, le crépuscule s'assombrira, rayé encore quelque temps de vacillantes lueurs.

M. Hourticq ajoute que, si l'Italie se meurt, sa doctrine du moins et sa pensée lui survivent et que la loi de Florence et de Rome franchit les monts, rayonne sur l'Europe et, de nouveau, s'impose aux barbares : « L'évolution semblait s'arrêter, comme si l'art, qui jusqu'alors avait vécu de recherches, se proposait maintenant de ne plus vivre que d'admiration. Après cette marche rapide et prolongée, voici donc un temps d'arrêt. » (P. 477.) N'est-ce pas penser trop exclusivement à l'Italie, et cela à l'heure même où naissent deux admirables écoles, dont l'originale puissance s'affirme précisément parce qu'elles se dégagent du romanisme ? A l'écart de l'invasion italienne, les élèves de Brueghel et les portraitistes des Pays-Bas continuent, comme M. Hourticq nous le montrait auparavant, l'œuvre consciencieuse et solide de l'ancienne Flandre. Mais, de plus, l'art hollandais se sépare de l'art flamand, comme les Sept Provinces de la Belgique. Nous avons vu, d'autre part, les précurseurs préparer l'avènement de l'école espagnole et préciser ses caractères si rares et si savoureux. Des ruines de l'impérialisme international de Charles-Quint jaillit plus vivace la sève des nationalités. La peinture allemande est morte, il est vrai, et la France s'attarde aux pastiches pseudo-classiques de Fontainebleau ; mais, dans la course sans arrêt, la Hollande et l'Espagne saisissent à leur tour la torche de la vie et de l'art. Victorieuse ou vaincue, qu'importe ! Le choc qui les affronte quarante ans dans une formidable épopée libère le génie des deux patries. Quand le soleil de l'Italie décline, voici qu'au delà des Pyrénées et au nord de l'Escaut se lèvent des astres nouveaux, et qui seront bientôt au zénith : en 1600, Franz Hals a seize ans et Herrera vingt-quatre ; Séville et Haarlem vont éclipser Florence :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

Pour M. Hourticq, ce temps d'arrêt, qu'il signale, marque la fin de la marche rapide et continue qu'il nous a racontée : l'ascension est terminée, nous sommes sur les sommets ; et la peinture interrompt son évolution pour jouir des progrès accomplis. Mais y a-t-il vraiment progrès dans l'art, — comme dans la science ? La question

est mal posée : elle suppose qu'il y a *un art* qui évolue, quand il y a une succession continue de différentes formes d'art ; chacune naît, progresse, arrive à l'apogée, décline. Mais peut-on dire qu'il y ait progrès de l'une sur l'autre ?

Il ne faut pas confondre le perfectionnement de la technique — ou plutôt sa complication — avec le progrès de l'art : à ce compte les meilleurs versificateurs seraient les plus grands poètes, et l'on sacrifierait sans hésiter le sentiment de Brizeux à l'agilité de Banville.

Nous ne pensons certes pas que la sincérité ait diminué à mesure que la technique se compliquait, et que l'art plus savant fasse l'artiste plus artificiel. C'est une étrange erreur de confondre la sincérité avec la simplicité des moyens ; on en arrive vite à l'appeler naïveté, et de là à ériger l'ignorance en qualité suprême, il n'y a qu'un pas : on conclut par ce singulier paradoxe de rejeter toute science, en se réclamant des Primitifs qui mettaient en œuvre, avec une conscience et une patience inouïes, toute la science de leur temps. C'est pour certains une adroite façon de faire valoir leur néant ; pour les habiles, rien ne saurait être plus factice que cet art volontairement rudimentaire et artificiellement maladroit, qui se targue de naïveté : fallacieux pastiches d'un passé mal compris, archaïsme enfantin et subtil, inventé par les contemporains blasés de l'empereur Hadrien. La sincérité, c'est de réaliser son sens propre le plus parfaitement possible, de trouver, dans la langue de son temps, en la perfectionnant au besoin, l'expression adéquate de sa pensée. Est-ce que Giorgione n'était pas sincère ? Ou Hobbéma ? Ou notre Rousseau ?

Mais nous ne croyons pas davantage que la complication de la technique s'accompagne nécessairement d'un progrès de l'art. Chaque forme de peinture arrive à l'apogée quand elle est l'exacte interprète de l'idéal d'une société, — quand il y a harmonie parfaite entre les deux conditions de l'art : l'idée, expression du milieu, et la technique, expression de l'idée. M. Hourticq l'a dit excellemment (p. 5) : « Les œuvres les plus fortes révèlent une harmonie de l'idée et de la forme, c'est-à-dire une docilité réciproque de la pensée et de la matière. » C'est une autre beauté qu'apporte une forme d'art nouvelle, ce n'est pas une plus parfaite beauté : on peut peindre autrement, mais peut-on mieux peindre que Van Eyck ? Ne pourrions-nous admirer les plus récents chefs-

d'œuvre, sans nous détacher des chefs-d'œuvre anciens ? Les dieux de l'art ne sauraient être des dieux jaloux : ici une religion n'exclut pas l'autre.

Mais, sans doute, comme le pense M. Hourticq, des orchestres plus puissants permettront des symphonies plus belles? Disons : plus savantes et plus complexes. Si « l'instrument s'est perfectionné » (p. 477), c'est pour répondre à un idéal nouveau ; sans quoi l'art serait resté en retard de la société : il n'aurait plus donné que des notes vieillottes, désuètes, de fausses notes, en somme, dans le grand concert de l'Histoire, où toutes les parties de l'orchestre, philosophie, science, littérature, art, politique, doivent évoluer parallèlement. Les vieilles chansons, qui bercèrent nos ancêtres, ne suffiraient plus aux générations actuelles, mais la musique d'aujourd'hui n'aurait paru jadis qu'un discordant vacarme. Ce qu'il faut appeler décadences, ce sont les moments, qui reviennent périodiquement, où l'art s'attache à des redites, de plus en plus factices, et ne suit pas le mouvement général ; et la crise féconde éclate, quand un idéal naissant cherche anxieusement la technique qui lui est nécessaire. Mais, de deux formes qui ont créé leurs moyens adéquats, l'une sera-t-elle moins belle, parce qu'elle sera plus simple ? La science la plus raffinée ne pourrait vaincre la grâce naturelle de Gentile da Fabriano. Un opéra de Wagner est-il supérieur à telle cantilène grégorienne du XIIIe siècle ? Il est différent parce qu'il répond à un autre idéal : si l'œuvre du Moyen Age était moins simple et moins cristalline, ou l'œuvre moderne moins complexe et moins polychrome, elles ne seraient pas égales en beauté. Je vois donc le changement, je ne vois pas le progrès. Parce qu'elle est venue plus tard, placera-t-on plus haut une Vierge de Raphaël ou de Rubens qu'une Vierge de l'Angelico ou de Memling ? La diversité, le contraste même des œuvres d'époques diverses, suggère des comparaisons, mais ne permet pas de classements. La technique de Claude Monet est étrangement différente, on pourrait dire contradictoire, de celle de Ruysdaël, et celle-ci ne ressemble guère à celle des enlumineurs des Heures du duc de Berry ; l'art a changé d'inspiration et de moyens : a-t-il changé de valeur? Où trouver une commune mesure pour deux chefs-d'œuvre contraires, dont chacun réalise pleinement l'idéal d'une race et d'un temps, pour la salle hypostyle de Karnak, forêt mystérieuse de colonnes géantes où trônait l'immuable majesté des Pharaons, et pour le

Parthénon, sanctuaire petit et lumineux d'une cité républicaine, intelligente et guerrière? Entre le Parthénon et la cathédrale d'Amiens, comment choisir? Et qui prononcera entre le « Beau Christ » d'Amiens et le Colleone de Venise? Il n'y a pas de hiérarchie entre les formes parfaites de la Beauté.

Allons plus loin : même dans la recherche, quand elle est ingénieuse et sincère, il peut y avoir un attrait d'inquiétude, un charme imparfait et troublant, qui ne le cède pas en force de séduction à l'œuvre définitive. La grâce maladive et exquise, l'élégance délicate et hésitante de Botticelli balancent parfois notre admiration de tout repos pour la perfection du Vinci : la mièvrerie mélancolique et fleurie de la Primavera ne s'efface pas dans le rayonnement du sourire souverain de la Joconde.

M. Hourticq croit pourtant que l'art a franchi l'étape décisive du progrès aux environs de 1500, et que c'est une ère nouvelle qui s'ouvre. En voici, dit-il, deux preuves irréfutables : l'affranchissement de la peinture, délivrée des anciennes entraves, « détachée de tout ce qui la liait et la déterminait » (p. 478), et l'affranchissement du peintre, libéré de la doctrine étroite d'une école fermée. Cette révolution pourrait bien avoir été plus apparente que réelle. Croit-on, de vrai, que la peinture ait été tellement serve, et qu'elle soit tellement libre? Même quand l'œuvre n'était qu'une prière strictement réglée par l'Église, était-elle moins personnelle? Le peintre, outre sa piété, n'exprimait-il pas plus ou moins ingénument son rêve de beauté, ne donnait-il pas souvent libre cours à sa fantaisie et à sa malice? Et, depuis lors, est-ce donc le règne exclusif de « l'art pour l'art »? Ce serait une dangereuse conquête. Excellente pour quelques-uns, permettant à un Gustave Moreau de ne pas sortir de sa tour d'ivoire, cette devise égoïste ne saurait convenir qu'à quelques artistes d'exception ; cette chapelle fermée ne serait bientôt qu'une prison où l'art languirait oublié. Mais n'ayons crainte : aux anciens liens brisés d'autres se sont substitués, et l'art tient toujours à la vie. Depuis le XVIe siècle, la peinture n'est plus, « comme au Moyen Age, une des formes de l'activité religieuse », elle ne se consacre plus uniquement à Dieu ; mais, sortie de l'église, elle vit dans le siècle. Elle est aux ordres des puissances de ce monde, des rois, des seigneurs, des riches, du peuple : elle décore, au goût de ses maîtres, leurs palais, leurs châteaux, leurs hôtels, leurs mairies, leurs écoles ; et l'on a pu faire

d'elle une des formes de l'activité démocratique. La peinture ne pourvoit plus aux besoins des morts, comme dans l'ancienne Égypte, mais elle sert de pâture à la vanité des vivants : les portraits des ancêtres remplacent, dans les salons, les masques de cire des atriums romains ; le Tintoret ennoblit la pompeuse gravité des sénateurs et des doges ; Nattier régularise sous une même couche de rouge et de poudre de riz des visages que la nature avait inégalement favorisés ; Gros magnifie l'aplomb militaire et la martiale outrecuidance du lieutenant-général Fournier-Sarlovèze. Et, s'il est vrai que les chasseurs de la préhistoire se servaient de la peinture comme d'une puissance magique pour attirer le gibier, n'est-ce pas à une chasse encore que l'employaient, au XVIIIe siècle, les roués dans leurs « folies », les fermiers-généraux dans leurs « petites-maisons », en lui demandant des appâts pour saisir la proie convoitée, la chatoyante proie, curieuse et frivole ? Plus morales et plus pratiques, c'est pour une chasse aussi que l'utilisent aujourd'hui les compagnies de chemins de fer, qui sèment de tous côtés les pièges multicolores des paysages tentateurs pour rabattre les touristes vers leurs gares. Voilà pour la peinture bien d'autres fins qu'elle-même : elle ne paraît guère moins « liée et déterminée » qu'au Moyen Age.

Le peintre, d'autre part, est-il plus libre qu'auparavant ? « Jusqu'au XVe siècle, les artistes appliquaient une pratique particulière, celle de leur ville et de leur atelier ; leur originalité se montrait seulement dans les limites d'une école ; ...les peintres se copiaient ingénument les uns les autres, et les dissemblances étaient involontaires » ; désormais « les manières ne sont plus héritées par filiation ; mais adoptées par imitation et par choix ; à la parenté de sang succède celle par alliance ; les races se mêlent, et les différences ethniques tendent à s'effacer... Jamais encore la personnalité des artistes n'avait été aussi indépendante... Suivant leurs inclinations, ils peuvent emprunter aux Flamands, aux Vénitiens, aux Florentins. » (P. 479.) « Dès lors, il n'y aura plus guère de peintres, même parmi les plus originaux, Rubens, Rembrandt, Poussin, Watteau ou Delacroix, chez qui l'invention ne soit plus ou moins une forme de souvenir... L'imitation se fait la source ordinaire d'inspiration. » (P. 480.) En un mot, l'atavisme fatal et inconscient cède la place à l'imitation indispensable, mais librement choisie : ne demandez plus au peintre quels sont ses ancêtres, mais quels sont ses modèles.

Voilà bien des assertions hasardeuses. Où voit-on que « les différences ethniques tendent à s'effacer », au moment où la robe sans couture se déchire, dans le siècle où la chrétienté, qui n'avait auparavant qu'une foi, qui parlait une langue commune, le latin, se morcelle en peuples nettement, disons même : hostilement distincts et fortement caractérisés? L'empreinte nationale n'est pas près de disparaître devant je ne sais quelle liberté d'indifférence. Mais ce déraciné, on ne l'affranchit de sa race, que pour l'enchaîner, disciple hypnotisé, au culte de ses premières admirations et aux souvenirs despotiques de ses études. Quel est donc le souvenir qui a pu inspirer les techniques révolutionnaires, improvisées par un novateur prestigieux, la Manera abreviada de Velazquez ou le Mélange optique de Claude Monet? Certes ces créations spontanées, ces coups de génie sont des exceptions. D'ordinaire, le peintre ne se forme qu'en imitant; mais qu'on prenne garde, encore une fois, qu'il ne s'affirme qu'en innovant! Qu'on n'objecte pas les vagues tâtonnements des précurseurs, les ébauches indécises : ces préludes hésitants ne diminuent en rien l'originalité de l'œuvre définitive. Les Guillen de Castro n'ont jamais nui à la gloire des Corneille. Qu'importe l'aube incertaine au Soleil de midi? Oui, quelle que soit l'école dont il sorte, quelques modèles qu'on lui ait imposés ou qu'il ait choisis, l'artiste compte, — et il ne compte qu'à ce prix, — dès qu'il se libère des liens de son éducation, dès qu'il marche seul sans tutelle et sans lisières, dès qu'il apporte du nouveau. C'est ce qu'ont fait Delacroix et Rembrandt et Watteau. Mais qu'ont fait d'autre Giotto, brisant les formules rigides de la peinture byzantine, et Masaccio, délivrant l'art des traditions giottesques, désormais surannées? En quoi, depuis la Renaissance, le joug du passé s'est-il allégé? On peut changer de maître, mais c'est toujours subir la loi d'autrui : il est aussi difficile aujourd'hui de se dégager de la complexité des souvenirs, que jadis de l'uniformité de la tradition et de la doctrine.

Mais, au lieu de choisir une école entre toutes pour la continuer honorablement ou la révolutionner victorieusement, le peintre ne peut-il pas faire des emprunts à chacune d'elles, prendre son bien où il le trouve, et, butinant ici et là, faire son miel de toutes fleurs? C'est l'éclectisme, et on lui est peu indulgent d'ordinaire : l'éclectisme pictural des Carrache, qu'on accuse communément, sur la foi du sonnet d'Augustin, d'avoir voulu unir la terribilità de

Michel-Ange, la grâce du Corrège, la pureté de Raphaël, le clair-obscur de Titien, l'élégance du Primatice, et même la facilité mièvre du Parmesan, — étrange marqueterie de métal, de bois de rose et de sapin! — n'a pas meilleure réputation que l'éclectisme philosophique de Victor Cousin; on leur appliquerait volontiers les versiculets de Voltaire :

> Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
> L'esprit d'autrui par complément servait :
> Il compilait, compilait, compilait.

Il faut s'entendre : certes rien n'est plus ridicule qu'un manteau d'Arlequin bariolé au hasard des larcins; le bas éclectisme, juxtaposant au petit bonheur des morceaux disparates, est condamné sans appel. Mais il y a un haut éclectisme : celui-là sait assimiler ses emprunts et fondre leur variété en une harmonieuse unité; il met sur le tout sa marque personnelle, son cachet propre. Ce ne sont plus des larcins, mais des conquêtes : il leur insuffle une vie si nouvelle, qu'en transposant, en réalité il crée. Cet art savant et délicat a donné quelques fleurs exquises : c'est, à Florence, dans la chapelle de la Badia, une vision délicieuse, que cette Apparition de la Vierge à saint Bernard, si doucement caressée par le pinceau raffiné de Filippino Lippi; et notre Chassériau a gagné l'improbable gageure d'unir le pur et scrupuleux dessin d'Ingres au coloris éclatant et fougueux de Delacroix, le style à la vie.

Pour M. Hourticq, tous les peintres, depuis le XVIe siècle, sont des éclectiques : « Le peintre n'est plus d'une seule école. » (P. 480) Il date cet internationalisme de Raphaël et de Corrège, qui sont les premiers de ces « éclectiques ». (P. 480.) C'est que, d'après lui, le code de la peinture moderne est l'œuvre collective des écoles italiennes; et il proclame la conquête définitive de toute l'Europe par le Romanisme. Qu'importe la mort de l'Italie? Tout pays désormais devient une Italie, ou tout au moins amalgame l'art italien avec l'art national : c'est l'éclectisme universel.

N'est-ce pas là donner une extension inusitée au mot d'éclectisme? Il signifie d'ordinaire un art composé uniquement d'emprunts prémédités; on ne saurait comprendre sous ce nom un art original, enrichi d'emprunts plus ou moins inconscients. Car, en ce cas, quel est l'art qui échapperait à cette définition? Que chaque peuple, l'Italie en tête, si l'on veut, mais pas seule, ait contribué,

avec une activité variable, avec une fécondité intermittente, à modifier les formes générales de l'art européen, que la solidarité des civilisations s'atteste ainsi sans relâche, d'accord ! Mais ce n'est pas là une nouveauté du XVIe siècle : l'art hellénistique, l'art gréco-romain, l'art du Moyen Age ne se sont pas développés autrement. Il reste que les plus brillantes époques d'un pays et d'un peuple sont précisément celles où l'art national s'affirme avec plus d'originalité et d'indépendance, où la branche s'élance plus vigoureuse et plus dégagée du tronc commun.

Le fait vraiment nouveau de la Renaissance est d'ordre philosophique : comme le remarque M. Hourticq, artistes et écrivains se mirent alors à disserter sur l'art, à rechercher ses causes, son but, ses principes ; en un mot, ils créèrent l'Esthétique, ou plutôt ils la recréèrent ; ils reprirent les théories d'Aristote et des penseurs grecs. Ces « dissertations sur la beauté » ne sont peut-être pas, comme l'indique ingénieusement l'auteur (p. 480), « une conséquence naturelle de la libération de l'art », une explication nécessaire et comme un indispensable support de la peinture « détachée de l'utilité religieuse et de la domination scolaire » ; mais elles sont assurément un des fruits de la renaissance de l'Hellénisme et de l'esprit d'examen.

Mais cette esthétique fut dès le début et resta longtemps ensuite très intolérante ; elle raisonnait *a priori*, s'enfermait dans d'étroites formules, consacrait ses partis pris comme des dogmes, promulguait d'intangibles *Credo* et lançait des excommunications. Cette « intelligence historique », qui nous permet de « sentir le charme d'œuvres lointaines, créées par des hommes qui ne pensaient ni ne vivaient comme nous » (p. 481), n'apparaîtra guère que trois siècles plus tard. Le XVIIe siècle, Louis XIV en tête, n'aura pas assez de mépris pour la barbarie gothique et ses « siècles grossiers ». Quelle délivrance d'en être sortis ! « Enfin Malherbe vint ! » et Vitruve revint ! Mais quel regret de ne pas avoir les millions nécessaires pour raser toutes ces horreurs ogivales et ériger à leur place des temples grecs ! Cent ans plus tard, les élèves de David criblaient, en passant, de boulettes de papier l'Embarquement pour Cythère, placé dans le vestibule de l'atelier, comme ridicule exemple à éviter : l'œuvre divine de Watteau servait d'ilote ivre à ces Spartiates intransigeants. Que voilà d'admirables preuves de largeur d'esprit et d'« intelligence historique » ! Et n'est-ce pas une égale intolérance

à rebours que montrent aujourd'hui les adorateurs exclusifs du Moyen Age, les adeptes enthousiastes de la réaction préraphaélique ? Ils adorent ce qu'on brûlait avant eux, mais ils brûlent ce qu'on adorait : tels ces Wagnériens, convertis de la veille, qui ne sauraient plus sans bâiller, entendre du Mozart. L'éclectisme du critique, la souplesse du goût, dont M. Hourticq fait honneur au XVIe siècle, sont des conquêtes toutes récentes et non encore définitives. Cette largeur d'intelligence, M. Hourticq l'appelle dilettantisme ; mais dans l'acception de ce mot il y a un soupçon de légèreté superficielle, d'indifférence aimable, de manque de correction et de sérieux : il laisserait croire à un scepticisme élégant plutôt qu'à une foi éclairée ; disons plutôt éclectisme. Sans cet éclectisme, — méthode discutable et suspecte, nous l'avons vu, pour l'artiste qui crée, — mais règle indispensable pour le penseur qui veut comprendre et juger, — un critique ne saurait être qu'un doctrinaire étroit, gardien exclusif d'une tradition, ou prosélyte aveugle d'une secte nouvelle, apôtre, si l'on veut, d'une religion jalouse : il ne serait ni un arbitre impartial ni un historien. Il ne pourrait remplir son rôle, qui consiste parfois sans doute à rabaisser quelques gloires usurpées, mais bien plutôt à découvrir et à expliquer dans les formes successives de l'art la beauté qui y est contenue, à nous donner des raisons de comprendre, à nous faire largesse de la joie d'admirer.

Et c'est cet éclectisme, cette sensibilité délicate, cette souple intelligence, qui ont permis à M. Hourticq de se défendre de tout dogmatisme, et de goûter tant d'œuvres étrangement diverses et souvent contraires, depuis les premières ébauches des ancêtres anonymes, des Périgourdins quaternaires, les mystérieuses images des grottes de la Vézère, jusqu'aux savants modelés des figures florentines et aux féeriques décorations des palais vénitiens.

PAUL LORQUET.

L'APPROPRIATION PRIVÉE DU SOL

NOUVELLES ÉTUDES A L'OCCASION D'OUVRAGES RÉCENTS

III [1]

Les Communs en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime

PAR

PIERRE LEFEUVRE

« Le question de l'origine des communs de Bretagne, nous dit M. Lefeuvre, dans un ouvrage récent [2], est, comme toutes les questions d'origine, délicate à résoudre. » « L'origine des communaux en France, ajoute-t-il, a, par exemple, donné lieu à de vives controverses entre d'éminents auteurs tels que MM. Fustel de Coulanges, d'Arbois de Jubainville, de Laveleye, Glasson, Viollet, Kovalewsky, etc. Les uns veulent voir dans ces propriétés collectives des vestiges de la forme primitive de la propriété, en usage chez les Celtes ou les Germains. D'autres ne les considèrent que comme des créations contemporaines ou même postérieures au régime féodal. Certains enfin admettent une pluralité d'origine. » M. Lefeuvre déclare qu'il ne prétend pas « trancher d'une façon définitive cette question délicate des origines. Il ne fera que l'indiquer. » (Introduction.)

1. Voir les numéros précédents, t. XVIII, pp. 181-189, 281-310.
2. Rennes, 1907, 1 vol. in-8.

***

« En Bretagne, il y avait des communaux, c'est-à-dire des terres dont la jouissance et la propriété appartenaient à une collectivité d'habitants. Mais ils étaient *très rares*. Dans la plupart des communs de cette province, les paysans n'étaient qu'usagers et les seigneurs étaient les propriétaires. » Comme dans une note en bas de la page, M. Lefeuvre me renvoie à son chap. II, p. 43-44, je m'y reporte tout de suite, et je m'en félicite, car j'y trouve immédiatement de quoi corriger l'assertion de M. Lefeuvre sur la rareté des communaux en Bretagne, assertion qui, je l'avoue, m'avait paru hasardée. M. Lefeuvre dans cette page 43 ne laisse pas de répéter : « Les communs sont assez rares en Bretagne. Nous n'avons trouvé de cette espèce que la lande d'Izé... les marais communs de Sougeal, Boucey et Aucey, les communs de Bains. » En tout cinq communs, ce serait peu en effet ; mais prenons garde à ce qui suit. « On peut citer encore comme communs possédés par une collectivité, les bois, landes et marais compris dans un fief *solidaire*. » Qu'est-ce qu'un fief solidaire ? Voici : « Tous les vassaux d'un fief rendent *collectivement* un aveu à leur seigneur, dans lequel ils déclarent tenir tel fief, contenant tant en maisons, en jardins, terres arables, bois, landes, et à raison de cette tenue, devoir *solidairement* payer telles et telles redevances. » Je suis de l'avis de M. Lefeuvre ; on peut en effet considérer comme des *communs* les fiefs de cette espèce ; et non seulement on le peut, mais je pense qu'on le doit. Or, M. Lefeuvre ajoute : « Les fiefs solidaires étaient très fréquents en Bretagne. » Il me semble que je suis autorisé à conclure : Les communs étaient non pas rares, mais au contraire nombreux en Bretagne ; ils y affectaient, il est vrai, une forme spéciale, celle d'un fief solidairement tenu par les communiers, voilà tout.

Revenons maintenant à l'Introduction (p. XXXII) que nous avions quittée. M. Lefeuvre se demande de quelles institutions antérieures dérive le régime plus récent qu'il vient de caractériser sommairement :

« Lorsque les Bretons chassés de la Grande-Bretagne vinrent, du Ve siècle à la fin du VIIIe, s'établir en Armorique ils trouvèrent ce

pays à peu près désert : ce n'était plus que forêts ou terres incultes. » De ces immigrants, les uns étaient sans doute des chasseurs et des pasteurs de profession, et ils le demeurèrent; mais d'autres, qui étaient agriculteurs, se mirent à défricher : ceux-ci, une fois fixés, formaient un *plou* (c'est-à-dire un clan, un village) à la tête duquel était un chef *héréditaire*, le *machtiern*. « Quelquefois le groupe des arrivants était assez considérable pour exiger la séparation en plusieurs plous ; dans ce cas, il y avait création d'une principauté, » c'est-à-dire d'un machtiern des machtierns. — Celui-là porta plus tard le nom de comte, de duc ou même de roi.

C'est à titre de premiers occupants que les premiers bretons arrivés s'approprièrent le sol armoricain. « Plus tard, lorsque de nouveaux venus débarquent dans une contrée qu'un comte breton a déjà soumise à son autorité, c'est à ce prince qu'ils s'adressent et c'est de lui qu'ils acquièrent les terres dont ils ont besoin. »

Il me semble que M. Lefeuvre passe trop légèrement sur une circonstance qui importe au problème des origines ; la circonstance dont je veux parler est celle-ci : qu'ils arrivent en petites bandes ou en grandes, ces *Bretons* ont à leur tête un chef *héréditaire*. Ce chef, exilé de son pays, arrive en Armorique aussi dépourvu de propriété territoriale que le moindre de ses compagnons. Si donc il livre de la terre aux uns et aux autres, ce n'est pas une concession de propriétaire qu'il fait, c'est évidemment un partage qu'il opère en qualité de gouvernant (et il n'est pas sûr, il n'est pas probable même, que ce partage, il l'accomplisse en maître absolu, sans prendre avis et assistance des chefs de famille, composant son plou)[1]. Ce début, auquel les historiens (comme Fustel) ne donnent guère attention, est pourtant significatif. Et ils n'y prennent pas garde, précisément par la raison qui aurait dû les porter à y être très attentifs, à savoir que l'histoire primitive abonde en occupations semblables à celle de l'Armorique.

Regardez-y bien : le machtiern n'est pas un grand propriétaire qui cède son droit de propriété à tel et tel sur tels et tels endroits de son domaine; comme il n'est pas propriétaire, il ne fait pas des propriétaires ; c'est un régent, un administrateur, qui fait simplement des *allotis* sur un territoire, lequel est la conquête commune de tous les membres du plou. Vous figurez-vous ce

1. Et encore le fait-il suivant une *coutume déjà établie* et obéie certainement.

machtiern mettant dehors tous ses compagnons, comme un propriétaire à la moderne aurait droit de le faire? Je ne dis pas : croyez-vous qu'il aurait pu faire cela réellement, je dis, croyez-vous qu'il aurait pu faire cela avec conscience d'être dans son droit, les expulsés ayant, de leur côté, conscience qu'ils étaient expulsés à bon droit? Je ne vois pas d'où ces conceptions auraient pu venir à l'un et aux autres.

Poussons plus avant : la bande, plus nombreuse par la suite des temps, se divise en plusieurs plous, fonde plusieurs villages, qui, conscients de leur origine commune, ont un machtiern principal et commun, en sus des machtierns des villages; ce principal chef reçoit des noms divers, comte, duc, prince, roi, peu nous importe ; c'est maintenant celui-ci qui, sur le territoire de la tribu, règle la distribution du sol, fait s'il y a lieu de nouveaux allotissements ou crée de nouveaux propriétaires : il est bien clair que ce comte ou duc n'a jamais été propriétaire au sens moderne, que ce ne sont donc pas des concessions de propriétaire qu'il fait, mais des répartitions d'administrateur.

Je ne puis m'empêcher d'indiquer d'ores et déjà que, lorsque le régime *féodal* s'établira par-dessus le régime *patricien*, seigneurial, autrement dit lorsque la *coordination et subordination par contrat individuel* s'établira au-dessus de la *coordination par communauté d'origine*, par lien de parenté, les choses suivront un cours analogue; il y aura des concessions féodales de terre qui n'auront pas plus que les précédentes le caractère de concessions faites par de véritables propriétaires.

M. Lefeuvre se demande : « Mais à qui appartenait la propriété des communs de chaque plou ? Voilà la question difficile à résoudre ici. Était-ce à la collectivité des hommes du plou? Était-ce au machtiern ou au comte? Il est, croyons-nous, à peu près impossible de le dire. On sait seulement que le comte et le machtiern possédaient, à raison même de leur dignité, un certain nombre de terres. » Savoir cela, c'est savoir plus que M. Lefeuvre ne le pense, car s'il est marqué que le machtiern (ou le comte) possède en raison de sa dignité une certaine quantité de terres ou plusieurs domaines, il n'a donc *pas tout le territoire*; ou, du moins, s'il apparaît qu'il exerce cependant quelque droit sur tout le territoire, ce droit et celui qu'il exerce sur les *domaines* qu'il possède à raison de sa dignité, ne sont pas de même nature. Ce petit problème n'en

est pas un pour qui regarde un peu plus loin dans l'histoire. Il n'y a qu'à aller jusqu'au temps où nous avons des contrats écrits, chartes ou polyptiques (VIIe ou VIIIe siècle) pour trouver l'explication de ces propriétés particulières. Toute seigneurie alors nous apparaît tripartite : 1° Le *domaine* seigneurial, ou *dominium* ; 2° les tenures des communiers ; 3° les communaux. M. Lefeuvre, vient de nous signaler, sans s'en douter, que la division tripartite existe déjà chez les Bretons. M. Lefeuvre n'a pas dit un mot des tenures, il est vrai, mais leur existence ne peut être douteuse : ces habitants, pour pouvoir vivre, devaient avoir, à un titre quelconque, des champs cultivables et cultivés, et pas seulement des communs.

M. Lefeuvre continue ainsi : « En 832, le machtiern Ratiuli donne à Conwoion et à ses compagnons le lieu désert de Roton (Redon) pour y bâtir leur monastère. En 832, le comte de Vannes leur fait don de la terre de Bron-Avril, avec sa prairie, tous ses fossés, toutes ses dépendances, et le *tiers* des pacages et des pâturages qui l'entouraient. Il semble résulter de ce dernier texte que les terres *sans maîtres* appartenaient de droit au prince. » Où M. Lefeuvre voit-il qu'il y ait là des terres sans maître? « S'il en était ainsi et si d'autre part il était vrai que les hommes du plou communaient dans ces landes, ces derniers n'auraient eu qu'un droit d'usage ou même qu'une simple *tolérance*, situation analogue à celle que nous voyons au XVIIIe siècle. Mais ce n'est là qu'une conjecture qui demanderait confirmation. » — En effet, cela demanderait confirmation. Mais pourquoi tirer si vite une déduction conjecturale de faits qui ne la nécessitent pas? Le comte de Vannes, en donnant Bron-Avril, donne évidemment selon moi ce qui lui appartient : 1° l'un de ses *domaines* ; 2° le *tiers* de la jouissance des landes et des communs qui sont l'appendice de ce domaine. Nous sommes là en présence d'un fait que nous connaissons déjà, un fait de *tierçage*. Les landes jouies en commun par le seigneur et ses hommes, pendant un temps plus ou moins long, ont été finalement divisées ; les deux tiers ont été attribués *particulièrement* au commun peuple, le dernier tiers attribué *particulièrement* au seigneur. Je ne vois pas du tout qu'il y ait une raison de conjecturer que les communiers ont un simple droit d'usage (et encore moins une simple tolérance) sur ces landes ; je vois une raison de croire le contraire. « Comme au XVIIIe siècle », dit

M. Lefeuvre. Laissons ce siècle pour le moment ; nous verrons plus tard ce qu'il en est

M. Lefeuvre poursuit : « Une seigneurie bretonne se divisait le plus généralement en deux parties bien distinctes : le *domaine proche* et les *mouvances*. Parmi celles-ci, les fiefs proprement dits, qui comportaient parfois des arrière-fiefs, étaient des terres nobles. Les autres n'étaient que des *tenures* roturières, désignées ordinairement sous le nom de *censives*, dont l'ensemble constituait ce que les feudistes bretons appelaient fréquemment le *fief proche* de la seigneurie. Tenanciers de tenures roturières, aussi bien que possesseurs de fiefs nobles, portaient (en Bretagne) la qualification de *vassaux*. » M. Lefeuvre, comme bien d'autres, ne distingue pas suffisamment ce qui appartient au régime *seigneurial*, et ce qui appartient au régime *féodal*, lequel vint se superposer à la seigneurie primitive beaucoup plus ancienne. Pour mon compte j'adopterai une autre division. Je mettrai d'abord à part *la seigneurie proprement dite*. Partout cette seigneurie *fondamentale* se divise, je le répète, en *domaine* (ce que le seigneur exploite directement), — tenures roturières, — communs ou communaux (c'est tout un).

Le possesseur de cette seigneurie peut avoir d'autres seigneurs, qui sont avec lui dans un rapport de subordination féodale, qui sont ses vassaux, et dont alors les terres sont des *mouvances* par rapport à la seigneurie dominante. Cet élément-ci, tout *féodal*, je le mets également à part, car, remarquons-le, il y a des seigneuries qui ne possèdent pas de *mouvances*, qui n'ont pas de subordonnés féodaux; et ces seigneuries-là sont même les plus nombreuses, puisque, dans le système féodal, régime militaire au fond, il y a nécessairement plus de soldats que de capitaines.

M. Lefeuvre a raison de dire que sur les *mouvances* le suzerain n'a que le domaine éminent ou direct, que le vassal a la propriété *utile*, autrement dit qu'il est le véritable propriétaire ; mais il ajoute : « La propriété utile du *domaine proche* de la seigneurie était au contraire aux mains du seigneur. » Le vocabulaire propre à la Bretagne a induit en erreur M. Lefeuvre : le *domaine proche* se constitue *en fait* du *domaine*, strictement dit, que j'ai défini tout à l'heure, plus des tenures et des communs *considérés ensemble*. En disant que le domaine proche était aux mains du seigneur, que c'était la partie qu'il n'avait pas concédée à ses sujets, celle qu'il

s'était réservée, M. Lefeuvre se trompe de plus de moitié : oui, le *domaine* était aux mains du seigneur, c'était la partie qu'il s'était réservée, ou plus exactement que la coutume primitive lui avait attribuée, mais ni les tenures, ni les communs ne sont à lui, à la façon d'une propriété moderne, comme M. Lefeuvre, après Fustel, après bien d'autres, se le figure.

Le principe de cette erreur, dans l'esprit des historiens modernes est très simple : à ces rapports entre le seigneur et ses paysans, que nos historiens voient remonter jusqu'à une époque immémoriale, ils n'ont jamais pu concevoir qu'une cause, le fait d'une concession de terre ou de jouissance, faite par le seigneur aux paysans. Ils ne se sont pas aperçu qu'après tout c'était une hypothèse, et forcément une hypothèse, puisqu'il s'agit, la plupart du temps, de choses remontant à un temps *immémorial*, ce qui veut dire en réalité une époque *inconnue* et quant à sa date et quant à ses conditions premières, causes des conditions subséquentes. Ce qui excuse nos historiens modernes, c'est qu'ils n'ont pas été les premiers à inventer cette hypothèse. Elle leur a été transmise par les jurisconsultes ou juristes, plus ou moins imbus de droit romain, qui les premiers se sont avisés de consigner la coutume non écrite, par ceux qui ont ensuite commenté cette coutume, par ceux qui en qualité de juges seigneuriaux ou royaux ont eu charge de l'appliquer. Mais ceux-ci, d'où leur est venue la conception hypothétique ? De plusieurs sources, et ce serait toute une histoire à écrire. Pour faire court, disons que les uns ont appliqué à la constitution d'un état inconnu, fort ancien, le concept qu'ils trouvaient dans le droit classique des Romains ; les autres, ayant pour clients principaux, ou pour maîtres, ou pour protecteurs les seigneurs, ont accepté sans difficulté l'hypothèse de la *concession* que ces seigneurs avaient intérêt à imaginer et à soutenir.

Avec ça, cette théorie de la concession seigneuriale *sonne le faux*, si je puis dire, tout le long de l'histoire, et de plusieurs manières. D'abord elle est vivement combattue par l'une des deux parties, par les tenanciers, par les communiers. On dira : « Ils sont intéressés » — Sans doute, mais les seigneurs, leurs adversaires, le sont bien aussi. Et les communiers ont pour eux, M. Lefeuvre le constate ou l'avoue, un argument qui, sans être tout à fait décisif, vaut en tout cas mieux, même juridiquement parlant, que celui des seigneurs : ils ont de leur côté la plupart du temps, la *posses-*

sion d'état immémoriale. Dans l'immense majorité des cas où il y a procès, c'est le seigneur qui *innove*, et c'est le paysan qui se réclame de la possession d'un état réel, remontant en arrière indéfiniment. Le seigneur innove, il prétend établir le régime nouveau, favorable à ses intérêts, sur quelle base ? celle d'une concession *présumée*, si bien présumée que le texte des coutumes écrites, celui des sentences rendues, se sert à chaque instant de ces expressions qui sont véritablement un aveu : La *présomption est que toute terre a un seigneur* ; il y a *présomption* que toute terre *enclavée* dans une seigneurie appartient à celui qui possède la seigneurie, etc. Je crois donc pouvoir dire sans témérité que, juridiquement parlant, l'argument seigneurial est plus faible que celui des paysans.

Et puis viennent et les obscurités, et les complications, et les contradictions dans lesquelles s'empêtrent juristes et juges, en partant de l'hypothèse de la concession. Nous les verrons un peu plus loin.

De très bonne heure, les seigneurs ont porté la main sur la troisième partie de la seigneurie, celle des terres non travaillées, bois, prairies, marais, landes, dont on tirait *collectivement* les profits que la nature du sol y offrait spontanément. L'usurpation n'était pas criante là comme elle l'eût été sur les tenures particulières. Elle se faisait d'ailleurs partiellement, peu à peu. Le seigneur découpait, tantôt ici, tantôt là, une petite parcelle, et l'*afféageait* soit à un communier mal pourvu de terres, soit à un étranger. *Afféager*, c'était donner cette terre à défricher, à cultiver, moyennant foi, hommage et une redevance annuelle, généralement modique. Les communs étaient si vastes au début (et ils le sont demeurés longtemps) que les premiers afféagements ne nuisaient pas sensiblement à la jouissance collective des communiers ; ceux-ci donc n'en prenaient pas ombrage trop fréquemment.

Cependant, la population croissant, et *sans doute les demandes de terre à cultiver augmentant*, les *afféages* se multiplièrent. Il vint un moment où la collectivité sentit presque partout que le commun devenait trop étroit pour fournir aux services qu'on était accoutumé à lui demander, et alors l'ère des procès commença ; j'entends l'ère des procès nombreux et ardents (car nous avons vu, dans notre étude sur M. Sée, qu'il y a eu toujours des procès).

Les pouvoirs supérieurs, ducs, princes, rois et parlements, sentirent le besoin d'intervenir pour prévenir les troubles et les

révoltes populaires, les voies de fait contre les seigneurs et les afféagers. Comme il y avait eu des débats de tout temps, il y avait eu aussi, et nous avons encore vu cela, il y avait eu entre seigneurs et vassaux des *arrangements* — généralement établis par sentence d'arbitres, mutuellement consentis.

Ces arrangements étaient diversement appelés : on les nommait partage, règlement, accommodement, selon les temps ou les lieux. A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire vers le XVIIe siècle, ils changèrent, non pas de nom, mais de nature, pour la plupart. Ils avaient été jusque-là *facultatifs* pour les parties ; ils devinrent obligatoires ; ils furent imposés par les ordonnances royales, par les tribunaux ; et, d'autre part, ils contractèrent alors des formes plus rigides et furent divisés en deux classes strictement dénommées : ce furent ou des *triages*, ou des *cantonnements*.

***

Dans notre prochain article, nous mettrons, je l'espère, hors de conteste ces contradictions que j'ai dit exister dans la jurisprudence inventée, à frais communs, par tous les pouvoirs, par les suzerains, par les seigneurs, par leurs juges et par leurs avocats.

(*A suivre.*)

PAUL LACOMBE.

REVUES CRITIQUES

UNE ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

SUR LE PAYSAN NORMAND

Un livre neuf par sa conception même comme par le détail des recherches qu'il présente ; un livre original, le plus personnel sans doute de ceux qu'ont publiés tant de bons géographes depuis *la Picardie* de M. Demangeon ; un livre riche, prodigieusement riche, et par le nombre des questions qu'il soulève, et par la valeur des solutions qu'il propose, et par l'abondance d'une documentation infiniment variée ; un livre enfin que domine toujours et qu'ordonne de haut une pensée singulièrement lucide et compréhensive — tel est l'ouvrage que M. Sion nous offre sur les paysans de la Normandie orientale[1]. Nous n'essaierons pas de l'analyser ici. Nous noterons simplement, parmi tant d'autres, quelques-unes des raisons qui nous le font aimer.

***

Entre le littoral de la Manche, le cours de la Bresle, la fosse du Bray, l'Epte et la Seine s'étend un plateau de craie surmonté de limons, entaillé çà et là de vallées profondes. C'est la Normandie

1. Jules Sion, *Les Paysans de la Normandie Orientale : Pays de Caux, Bray, Vexin Normand, Vallée de la Seine*, Paris, Colin, 1909, 554 pp. in-8, 14 fig. et cartes, 8 pl. phot.

orientale. Région naturelle? Bien plutôt, dans sa diversité, ensemble organique de régions naturelles. Les unes — et par exemple, la vallée de la Seine, cependant bien distincte — n'ont point retenu de nom particulier. D'autres ont conservé à travers le temps une de ces dénominations vulgaires qui correspondent à certains aspects de la nature, à certains modes de vie particuliers des hommes : tel, le Caux, avec sa végétation luxuriante sous un climat humide et ses « masures » qu'abritent les frondaisons magnifiques des hêtres[1] ; tels encore le Vexin, ses grandes fermes où prospèrent céréales et betteraves, ou le Bray, ses herbages et ses riches laiteries.

Pays divers, mais que la variété même de leurs produits maintient depuis longtemps en relations suivies : Caux et Vexin fournissant le blé, Bray et Vallée pouvaient sans crainte se couvrir l'un d'herbages, l'autre de plantes industrielles Pays de vieille civilisation agricole, de bonne heure réputés pour leur fécondité, mais ceinturés de villes et longtemps restés, grâce aux influences urbaines, des centres puissants d'industrie domestique. Pays qui ont évolué enfin, évolué dans les conditions de leur prospérité agricole, évolué également dans leurs destinées industrielles : ils étaient admirablement faits pour tenter la curiosité d'un esprit ingénieux et fort, ayant le goût et le sens des problèmes d'influence, la vigueur d'embrasser et de retenir tant de questions complexes, la certitude enfin de les envisager d'un seul et même point de vue et de pouvoir donner comme sous-titre à son livre ces deux mots justifiés : étude géographique.

***

Car, si prenant qu'il soit pour l'historien, et bien qu'il démontre d'une manière éclatante la solidarité nécessaire des disciplines historiques et géographiques — c'est pleinement, c'est dans tout son détail un livre de géographe que le livre de M. Sion. Non seulement parce qu'en deux séries de chapitres initiaux, il passe en revue avec un sens géographique très fin les conditions du milieu naturel, le climat, ses caractéristiques, les saisons et leur

1. Cf. dans le livre de M. Sion, p. 472 (pl. VII) une remarquable vue d'un village cauchois : Saint-Martin aux Buneaux, entièrement dissimulé derrière son rempart de grands arbres.

physionomie, le relief et ses éléments — mais bien plus parce que, avec une maîtrise évidente et qu'on apprécie mieux encore par comparaison, tous les problèmes de technique et de production industrielle ou agricole, de démographie ou de statistique, de régime de propriété ou d'exploitation qu'il rencontre devant lui et qu'il pose — ce n'est pas en historien de l'industrie ou de l'agriculture, de la population ou de la propriété, c'est en géographe qu'il en formule les termes et tente de les résoudre.

Suivre dans son développement une indu trie : tâche d'historien sans doute ; tâche d'économiste également et de technicien ; mais tâche de géographe aussi. Car il y a dans tout développement industriel des facteurs géographiques, quand ce ne serait — pour prendre le plus apparent — que sa localisation dans l'espace. Calculer et juger l'influence réciproque de deux formes de l'activité humaine, agriculture et industrie, lorsqu'elles se localisent dans une même région : problème géographique ; M. Sion, si sobre d'affirmations doctrinales et méthodiques, l'affirme avec force dans son livre — et mieux, le démontre par le fait. Étudier enfin si la terre appartient à qui la travaille, si elle est partagée en grandes propriétés, en petites, en tenures de fermier ou de métayer, c'est faire œuvre géographique ; M. Sion à nouveau le constate excellemment : « Ces faits sociaux, dit-il, varient en effet de pays à pays. Ils sont parfois déterminés par la nature du sol, les nécessités techniques de l'exploitation, la densité et la position des groupements humains, l'activité industrielle et commerciale. Ils influent à leur tour sur la constitution du village, d'aspect différent en Picardie [1] avec sa multitude de maisons de ménagers presque pareilles — et dans les plaines du Vexin, où les habitations des journaliers entourent la grosse ferme qui cultive presque tout le terroir. La stabilité de la population rurale, le développement de l'industrie domestique, la solidité du lien qui unit l'homme à la terre dépendent en partie de la façon dont le sol est réparti entre les paysans. On n'achève de définir l'originalité d'une région qu'en analysant les conditions sociales du travail agricole. »

On voit quelle riche, pleine et sûre conception de la géographie

1. La comparaison revient fréquemment, dans l'ouvrage de M. Sion, de la Normandie orientale avec la Picardie, si proche par la distance et par un grand nombre des conditions physiques de son développement — si éloignée souvent par l'adaptation très différente de l'homme à ces conditions. Comparaisons que permet et que rend excellemment instructives et précises la monographie de M. Demangeon.

se traduit non dans ces lignes seulement, mais plus encore dans le beau livre qui nous occupe. M. Vidal de la Blache avait bien raison de rappeler à son propos le mot de Ratzel : que l'une des principales caractéristiques de notre époque, c'était la diffusion de l'esprit géographique. Qu'il pénètre partout, quoi d'étonnant? De toutes les manifestations de l'activité humaine y en a-t-il une seule qui soit vraiment sans rapport avec le sol — et d'apercevoir, de dénoncer ces rapports, souvent obscurs, souvent lointains, n'est-ce pas la tâche propre de la géographie ? Plutôt, puisque la géographie, pas plus que l'histoire, ne saurait prétendre à conclure toujours, n'est-ce pas sa tâche propre de les rechercher? Qu'elle n'en trouve point, n'est-ce pas à l'occasion un progrès déjà, et souvent le point de départ de constatations neuves? Pourquoi, se demande quelque part M. Sion, pourquoi au XVIIIe siècle le travail du coton n'a-t-il pas remplacé celui du lin dans la région du Havre, comme il l'a fait à Fécamp ? La géographie, dans l'état actuel des choses ne peut expliquer le fait. Le coton cependant était en grande partie importé par les négociants du Havre, et leurs spéculations en déterminaient le prix. Or, ils n'ont pas cherché à implanter l'industrie cotonnière auprès du port où arrivaient les ballots des États-Unis et le charbon de l'Angleterre. Les causes géographiques écartées — qui ne voit combien prend de force et d'autorité décisive l'explication que suggère M. Sion? L'activité industrielle d'une région n'est point déterminée uniquement, constate-t-il, par des facteurs économiques ou géographiques. La bourgeoisie urbaine qui la règle ne la dirige pas seulement selon son intérêt du moment mais aussi suivant certaines habitudes, certaines traditions. Celles qui guidaient la bourgeoisie havraise, c'étaient des habitudes et des traditions non d'industrie patiente, mais de commerce hasardeux et lointain. Et voilà sans doute la cause essentielle d'une anomalie que la géographie constate — mais qu'elle n'explique pas.

***

On devine déjà sans doute l'originalité profonde du livre de M. Sion. Elle se marque partout et, dès l'abord, dans le plan même de l'ouvrage. Variété dans l'espace, d'une région à l'autre ; variété dans le temps, pour les aspects successifs d'une même

région : cette double diversité qu'il lui fallait rendre a entraîné l'auteur à rompre avec une disposition qui, dans nos monographies géographiques, tendait à devenir traditionnelle. Il ne restitue pas en chapitres successifs la vie agricole, la vie industrielle, la vie commerciale de sa région telle qu'elle se développe aujourd'hui même — avec, de temps à autre, des excursions explicatives dans l'histoire, des coups de sonde dans le passé : il choisit, après avoir indiqué ce que l'on peut saisir des origines du peuplement dans la Normandie orientale, trois époques caractéristiques : le Moyen Age, le XVIIIe siècle, l'époque contemporaine, et, pour chacune d'elles, passe en revue les principaux problèmes géographiques que posaient alors l'existence et l'activité diverse des populations normandes. C'est une géographie en mouvement, par déplacement chronologique et topographique à la fois, qui nous est offerte ainsi hardiment pour la première fois à notre connaissance. L'exemple sera suivi sans doute ? Son bonheur semble bien le garantir.

Rien d'instructif en effet, rien de vivant comme cette excursion historique à travers la géographie normande, sous la conduite d'un guide excellemment renseigné, merveilleusement ingénieux surtout. La finesse critique — et non pas cette finesse tortueuse et subtile qui excelle à compliquer les questions pour les trancher ensuite plus glorieusement — mais cet esprit de finesse qui n'est que l'esprit de vie, le sens de la vie mouvante, subtile et nuancée — c'est presque à chaque page qu'on en goûte l'attrait. Voici dès le début ces questions obscures, mais passionnantes, de peuplement, que posent les trouvailles de la préhistoire et de l'archéologie militante. Rien de simple en apparence comme d'en tirer parti. On prend les répertoires, les inventaires, les comptes rendus de fouilles. On dresse à leur aide la carte des localités qui renferment des vestiges d'âge préhistorique, gaulois, romain ou barbare. N'obtient-on pas ainsi une carte du peuplement le plus ancien de la région — où la fréquence des vestiges atteste la densité plus forte des populations? Oui, mais? que de causes d'erreur et quel plaisir, en compagnie de M. Sion, de les dépister toutes, en s'émerveillant d'une lucidité critique qu'on lui doit entièrement... Dans la Normandie orientale, il se trouve précisément que quelques-unes des parties les plus riches des plateaux apparaissent les plus pauvres en vestiges. Fait bien singulier : Ainsi, l'homme aurait couvert les contrées

pauvres et délaissé les riches? — Il y avait des forêts? — Mais dans tant de régions forestières les vestiges abondent; d'ailleurs, sur les limons, le bois devait pousser moins dru. Non : c'est sans doute la richesse même de ces pays qui explique leur vide archéologique. Pays labourés si profondément et tant de fois, depuis des siècles qu'il y a des hommes et qui peinent sur la glèbe. Le paysan, ce grand destructeur, a tout remué, tout détruit, tout dispersé des vestiges anciens dans ces sols meubles, profonds, ardemment travaillés. Et puis, fouilles et trouvailles ne se font-elles pas au hasard, entreprises ou abandonnées suivant mille contingences humaines? N'y a-t-il pas aussi vestiges et vestiges? Est-il bien légitime, de la rencontre d'un racloir en silex, de conclure à l'habitat des paléolithiques? Les seules traces indiscutables d'ancienne occupation ne sont-elles pas les ateliers et les stations préhistoriques, les sépultures, les débris de retranchement et de constructions?... Toutes ces remarques et bien d'autres se succèdent rapidement. Point de dogmatisme ; moins encore de paresse intellectuelle : c'est une suite continue de suggestions fécondes.

***

Dès le début aussi, un deuxième trait se marque fortement : la prudence méthodique, le soin extrême que met l'auteur à ne jamais dépasser dans ses conclusions les données des faits. Faits bien incertains, bien mal établis, bien précaires souvent — surtout lorsqu'il s'agit des origines, des époques très lointaines qu'il étudie d'abord. A peine si de loin en loin, quelque remarque d'importance peut être formulée : c'est dans les âges les plus reculés, cette constatation que toutes les peuplades établies sur le sol normand ne participent pas en même temps aux progrès de la technique : reconnaissance intéressante de diversités régionales dans les plus anciennes civilisations. C'est, à l'époque gallo-romaine, cette observation que déjà les villes étaient strictement localisées à la périphérie et que la vie urbaine évitait dès lors les plateaux limoneux du Caux et du Vexin. Mais que d'obscurités par contre? Qui nous dira pourquoi tant de vestiges gallo-romains se pressent dans le pays brayon? Ou pourquoi, plus tard, les colons germains, les Normands venus de Scandinavie ne semblent guère avoir dépassé la limite orientale du Caux, sont restés rares aux environs de

Rouen et de Dieppe et n'ont pas laissé de traces dans le Vexin? Il faut se résigner à constater des faits qu'on ne saurait expliquer. Et il ne faut point compter sur M. Sion pour nous fournir, à défaut de certitudes, des généralisations frelatées.

Chez lui d'ailleurs, nul préjugé géographique — je veux dire, nulle tendance à croire que la géographie, qui explique bien des choses, — puisse tout expliquer. Réserve naturelle, semble-t-il? Réserve bien méritoire, à juger par tant d'exemples coutumiers d'intempérance. Elle conduit souvent l'auteur à rajeunir véritablement des questions capitales, dont tant de généralités vagues finissaient par tuer l'intérêt. Pour en citer une, quel captivant problème, celui de l'origine des divers types d'habitations? On sait combien, le plus souvent, les géographes se satisfont vite sur ce point. Ils ont dans leur arsenal deux ou trois grosses clefs géographiques qu'ils essaient successivement aux maisons diverses qu'ils étudient. Il s'en trouve toujours une pour tourner à peu près : ce sont clefs passe-partout... L'habitation est dispersée? C'est que l'eau se trouve partout aisément à la surface du sol. L'habitation est concentrée en village? C'est que l'eau est rare, qu'il faut pour en trouver forer des puits profonds et coûteux, ou se serrer autour de quelques sources. Loi générale, loi constante, loi dont l'application s'étend au fur et à mesure des progrès de la géographie. Mais il faut avouer — M. Sion nous le dit — qu'elle ne satisfait pas entièrement notre curiosité.

Pourquoi par exemple la population est-elle disséminée dans la partie occidentale du Caux, concentrée dans la partie orientale, aux environs de Longueville de Buchy? Les conditions physiques sont à peu près identiques. A l'Ouest, des mares auprès de maisons isolées. A l'Est, des puits au centre de villages groupés. Mais rien n'empêcherait, à l'Est, d'établir des mares. Rien n'empêcherait, à l'Ouest, de forer des puits. La preuve, c'est qu'il y a eu, à l'Ouest, des puits dont la plupart ont été bouchés récemment, et qu'à l'Est, plusieurs puits ont été comblés depuis que le chaume ou les tuiles ont été remplacés par l'ardoise dans les toitures. Pourquoi cette diversité? Voilà un problème que l'analyse géographique ne peut pas résoudre.

Mais en ce qui concerne la forme même des habitations? Sans doute, l'analyse géographique — je veux dire l'analyse très fine et très attentive de M. Sion — permet de restituer à tous les éléments

de la ferme cauchoise leur raison d'être dans le milieu local. Mais de ces éléments, l'ensemble constitue un type très spécial dont l'originalité a été signalée depuis longtemps. Type d'une fixité, d'une similitude remarquables, partout reproduit sur les plateaux avec des variantes presque insignifiantes. Pourquoi cette uniformité ? L'analyse la plus subtile peut-elle en découvrir des causes géographiques ? Nullement. « On pourrait concevoir l'exploitation cauchoise ordonnée sur un plan différent sans qu'elle cessât de se prêter aux besoins du travail agricole. Sa disposition n'est pas une résultante fatale du milieu naturel. Pourquoi donc les paysans de cette région l'ont-ils vraiment préférée à toute autre ? »

M. Sion s'est demandé si l'histoire, à défaut de la géographie, ne pouvait pas résoudre le problème — si les nombreux Normands qui vinrent par milliers s'établir dans le Caux au temps des invasions n'auraient pas apporté avec eux de leur ancienne patrie un plan traditionnel de constructions — transmis ensuite de génération en génération. Malheureusement la recherche est singulièrement difficile, les textes étant très rares sur les maisons des Vikings dans leurs pays d'origine. Ce qu'a pu en réunir M. Sion autorise au plus quelques conjectures. Il est évident que certains traits — la forme de l'enceinte en quadrilatère, l'isolement des constructions — conviennent assez bien à la maison cauchoise. Mais est-ce toujours par des influences ethniques qu'il faut chercher à élucider ce que n'explique pas suffisamment la géographie ? Meitzen le pensait, pour qui un certain type de peuplement était comme la propriété exclusive d'une race : elle le portait, croyait-il, partout avec elle dans ses déplacements. C'est plaisir de lire sous la plume de M. Sion, les remarques critiques que lui inspire ce très intéressant et vivant problème.

***

La place nous manque même pour énumérer simplement les nombreuses questions sur lesquelles, dans ce livre de géographe, les historiens trouveront les plus utiles, les plus neuves suggestions. Comment ne pas indiquer cependant l'intérêt exceptionnel des chapitres consacrés par M. Sion à la propriété et à l'exploitation foncières au XVIIIe siècle, où il tire des rôles du vingtième un si

excellent parti[1] — et surtout, la valeur de ceux où il retrace l'histoire des origines, des progrès, de l'épanouissement puis de la ruine complète de cette industrie du filage à domicile, instaurée en Normandie dans les premières années du XVIIIe siècle, prenant en peu de temps un essor inouï, — puis brusquement détruite par le traité de commerce de 1786 et l'introduction en France du machinisme. C'est, pour l'industrie cotonnière normande, l'équivalent du beau livre récent de M. Mantoux sur l'Angleterre. Le tableau est véritablement saisissant de toute cette prospérité dont, avec une finesse remarquable, l'auteur décèle et présente toujours au premier plan les causes géographiques — dont il note l'influence sur la culture, le genre de vie, le peuplement même de la région — dont il décrit enfin l'effondrement soudain avec un souci des nuances et des répercussions, avec un sens de la vie vraiment fort et plein. Il y a là deux cents pages d'une jeune maîtrise, d'une vigueur de pensée et de documentation qui assureraient à elles seules la fortune de l'ouvrage — s'il n'était par tout son ensemble et dans le plein sens du mot le modèle achevé, le type du livre « intelligent ».

LUCIEN FEBVRE.

1. A signaler particulièrement, p. 275-282, une discussion fort intéressante de la question des réunions de fermes et de la concentration agraire à la fin du XVIIIe siècle — p. 283, des remarques utiles sur les évaluations de population sous l'Ancien Régime — surtout, p. 269 sqq., une étude très originale du mode d'exploitation des terres et des causes de l'importance du fermage en Normandie orientale que complète heureusement (p. 401 sqq.) le remarquable chapitre consacré au régime du fermage à l'époque contemporaine.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VII

LA NORMANDIE

I

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE. — LES PAYS.

La Normandie n'est pas une entité géographique : c'est avant tout une expression historique. Comme bien d'autres contrées, cette province est une œuvre de l'histoire.

Aucun géographe moderne n'a essayé de décrire l'ensemble de la Normandie au point de vue purement géographique[1]. Depuis long-

1. Reclus, dans sa *Géographie universelle*, consacre un chapitre à la Basse-Normandie et au Cotentin et fait rentrer la description de la Basse-Normandie dans le chapitre relatif au bassin de la Seine. Vidal-Lablache dans son excellent *Tableau de la géographie de la France*, si plein d'idées, décrit ensemble le pays de Caux et la Vallée de la Seine et il rattache le Bocage Normand à l'étude de l'ouest de la France. De même, le commandant Barré, dans son *Architecture du sol de la France* réunit la Haute-Normandie au Bassin Parisien et il rattache le Cotentin au massif armoricain et aux *régions marginales*. Il n'y a pas de géographie moderne de la Normandie. Les descriptions de la Normandie que l'on trouvera dans Masseville, *État géographique de la province de Normandie*, Rouen 1722, 6 vol. in-12, dans les ouvrages généreux de Du Moulin, *Géographie ou description générale du royaume de France, divisé en six généralités*, Paris, 1765, in-12 (le tome V contient la généralité de Caen), dans Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, 1717, 6 vol. in-12, dans le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, de d'Expilly, Paris, 1762-1770, 6 vol. in-folio, n'ont plus qu'un intérêt historique.

Deux thèses récentes, l'une de géographie régionale, de Félice, *La Basse-Normandie*, Paris, 1907, in-8, l'autre, de géographie humaine, Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, Paris, 1908, in-8, ont abordé l'étude géographique de la Normandie ; leurs titres mêmes indiquent la division nécessaire de la Normandie en deux régions. Nous renvoyons à ces deux ouvrages pour toute la bibliographie géographique et pour l'indication des cartes.

temps d'ailleurs on distingue communément au moins deux Normandies : la Haute et la Basse, expressions courantes et qui désignent deux régions bien distinctes avec des aspects différents, des centres différents, et surtout une vie, un état d'esprit différents. Parfois on intercale entre elles une Normandie médiane. Si commode, en effet, que soit la division traditionnelle, Haute et Basse-Normandie, si réelle qu'elle soit par certains côtés, il est certain qu'elle ne rend pas absolument la vérité géographique; il y a toute une série de transitions entre le Cotentin, l'Avranchin, qui géologiquement se rattachent au massif armoricain et les plateaux calcaires que baigne la Basse-Seine et qu'elle isole du reste de la Normandie. La preuve en est dans la difficulté que l'on éprouve à tracer la frontière entre la Haute et la Basse Normandie. L'on a entendu quelquefois, mais rarement, Basse-Normandie dans le sens de pays normand situé au sud de la Seine; la plupart des auteurs lui donnent pour limite la vallée de la Dives, quelques-uns lui font atteindre la Touques et dans une thèse récente qui consacre géographiquement l'expression de Basse-Normandie, M. de Félice lui assigne comme limite, « non pas précisément la vallée de la Dives, mais le talus par lequel le pays d'Auge se termine au-dessus de la plaine de Caen et que la Dives suit toujours d'assez près [1] ».

A vrai dire, cette limite est un peu factice, si l'on crée une Normandie médiane, il y aura difficulté à fixer les limites est et ouest de cette nouvelle Normandie. Aussi une autre division s'est-elle fait jour récemment : dans une thèse de géographie humaine, M. Sion emploie l'expression de Normandie orientale pour désigner tout le pays à l'est de la Seine avec la vallée même de ce fleuve. Une Normandie orientale suppose une Normandie occidentale. Ces nouvelles appellations ne rendront pas non plus toute la complexité des régions normandes ; elles ne résoudront pas la question de l'attribution des zones marginales.

C'est que la Normandie fait à la fois partie du bassin parisien dont la mer vient trancher brusquement les différentes assises et de l'Armorique qui y dessine ses presqu'îles échancrées au nord, la domine des derniers escarpements de ses massifs au sud : c'est donc un ensemble de pays très variés. Leurs noms leur viennent

1. De Félice, *op. cit.*, p. 6.

parfois des pagi gaulois, leur nom mais non leurs limites[1].

Dans la partie de la Normandie orientale contiguë à l'Ile-de-France, c'est d'abord le Vexin, démembrement de l'ancien pays des Véliocasses qui s'étendait jusqu'à Rouen. En Normandie, le nom ne s'étend plus qu'à la région comprise entre l'Andelle, l'Epte et la Seine, c'est le Vexin normand faisant face au delà de l'Epte au Vexin français. Un historien a pu dire justement que pour la possession de cette marche frontière de l'empire anglo-normand et du royaume des Capétiens, autant de sang avait été versé que pour la possession des plateaux de Lorraine. C'est un grand plateau calcaire où courait la voie romaine, que traverse encore aujourd'hui la grande route de Paris à Rouen ; il présente de grandes fermes, de grandes exploitations rurales, telles que par exemple la ferme historique de Brémule, avec ses habitations, ses vastes étables et écuries, encadrées de rangées d'arbres, et d'immenses champs de blé où les grands bœufs blancs, chers au chansonnier, traînent la charrue. Cette région se termine sur la Seine par des éperons caractéristiques, la côte Saint-Michel et celle de la Justice en face de Vernon, la côte historique qui porte le Château Gaillard, au-dessus des Andelys et, à l'extrémité de la vallée de l'Andelle, le profil si pur de la côte des Deux-Amants.

Au nord, une cassure presque rectiligne, des talus très rapides dominent de soixante à quatre-vingts mètres une sorte de grande dépression parsemée de monticules, allongée entre deux escarpements, c'est le pays de Bray, pays de vallons, de prairies, de pâturages. « Chaque herbage est entouré d'une ceinture d'arbustes d'où se détachent quelques beaux arbres, chênes, hêtres ou frênes, attestant que ces riches pâturages ont dû être conquis sur une forêt qui recouvrait autrefois toute la contrée. Les fermes sont nombreuses, disséminées et de peu d'importance, les villages,

1. Ces limites ont beaucoup varié ; les noms actuels ne correspondent plus toujours aux noms des anciens pays qui ne correspondent pas non plus toujours à une région géographique : aujourd'hui on ne comprendra plus Coutances dans le Cotentin ; le pays de Caux n'a pas du tout les mêmes limites que le *pagus Caletensis*, le Roumois est tout autre chose que le *pagus Rodomensis*. C'est peine perdue que d'essayer d'identifier les deux choses. Enfin il faut tenir compte de la très juste remarque de M. Sion, *op. cit*, p. 5. « En Normandie comme dans bien d'autres provinces, le langage populaire n'a distingué que les unités naturelles dont l'originalité est la plus saisissante, laissant entre elles de vastes espaces sans nom. »

Pour les pays de Basse-Normandie, au point de vue physique, voir Bigot, *Esquisse géologique de la Basse-Normandie* (Bull. lab. Géol. Fac. sc., Caen, t. I et II, 1890 à 1894).

presqu'entièrement cachés dans des plis de terrain, consistent en un petit nombre d'habitations groupées autour de l'église[1]. »

Les étendues monotones recommencent avec le pays de Caux, qui doit son nom aux Calètes, grand plateau crayeux recouvert d'une nappe d'argile et d'un manteau de limon, sol extrêmement perméable dépourvu de sources et souvent manquant d'eau, parsemé de fermes entourées sur les quatre côtés de grands arbres plantés sur des remparts de limon qui donnent un aspect caractéristique, en l'égayant un peu, à cet immense plateau. La possession et l'exploitation du sol y apparaissent à chaque pas : les cadres de verdure qui dénoncent les habitations sont rapprochées. Il arrive même que les villages soient de longues rues (Longuerue) au bord des routes. Ce sont ces manifestations si fréquentes de l'habitat humain et de sa longue ancienneté qui faisaient dire à un Américain « the finished of it ». Vers la mer, le pays de Caux se termine par des pentes abruptes, de hautes falaises encadrant *des valleuses* souvent interrompues par les éboulements qui ont enlevé le dernier stade par lequel elles se raccordaient au rivage ; à l'extrémité de quelques courtes rivières, des ports ont conservé leurs noms scandinaves : Dieppe, profond ; les Dalles, ruisseau ; Fécamp, *fiskr*, pêcherie. Vers la Seine aussi descendent des vallées profondes dont les eaux entretiennent de nombreuses usines, celles de Bolbec, Lillebonne ou des faubourgs industriels de Rouen.

Géographiquement il serait assez difficile de donner des limites au Roumois, qui doit son nom *pagus Rodomensis* à la métropole. Historiquement le Roumois correspond à l'ancien archidiaconé de Rouen situé au nord de la Seine, mais avec une extension au sud entre l'Eure et la Risle due sans doute à l'activité des archevêques. Chose singulière : c'est aujourd'hui à ce pays à l'ouest de la Seine que les géographes, qui prennent avec raison pour base les termes mêmes employés par le paysan, réservent le nom de Roumois. Avec la Campagne du Neubourg, il constitue un ensemble de terrains crétacés, de hautes plaines de culture intense et de forêts telle que la forêt de Brotonne. Sur cette rive gauche, l'Evrecin, *pagus Ebroïcensis*, le Mérezais, *pagus Madriacensis*, sont représentés aujourd'hui par de petits pays tels que le Thimerais, la plaine Saint-André ; ils se continuent vers le nord par le pays

1. A. de Lapparent, *Le pays de Bray*, Paris, 1879, p. 10-11.

d'Ouche ; les terres sont assez maigres, les forêts nombreuses, forêt de Châteauneuf, de Breteuil, de Conches, de Beaumont ; mais l'industrie apparaît dans les vallées de l'Eure, de l'Iton, de l'Avre, avec de petites villes comme Evreux, Laigle, Rugles. Ce pays se termine sur les bords de l'Avre par une zone frontière jadis aussi contestée entre les rois de France et les rois anglo-normands que le Vexin : la ville de Verneuil, les châteaux de Tillières et de Breteuil la marquaient autrefois.

Au delà de la Risle commence la Normandie moyenne, avec le Lieuvin (*pagus Lisvinus*) et le pays d'Auge ou vallée de la Touques : ces deux pays ont même aspect : ce sont de gras et verdoyants pâturages, terre bénie de l'élevage et des fromages, des pommes et du cidre, terre chère aux peintres et aux animaliers normands, avec de grands marchés : Bernay, Pont-l'Evêque ; des villes industrielles : Lisieux. Ici point de villages compacts, des hameaux, des fermes isolées cachées dans la verdure. Ce joli pays se termine par une côte merveilleuse, la corniche normande entre Honfleur (Côte de Grâce) et Trouville, et par la ligne des villes modernes de bains de mer.

Au delà du talus de la Dives, c'est enfin la Basse-Normandie et ses campagnes, pays de plaines ou de plateaux médiocres : la Campagne de Caen présente de longues ondulations à pente très douce, avec des régions arides où il y a à peine assez de terre pour beurrer les cailloux ; au nord de Caen, le blé, le colza s'étendaient jadis en de larges champs ; ici plus de haies, plus de lignes d'arbres continues, pas de maisons isolées, des villages compacts groupés autour de ces jolis clochers dont les carrières d'Allemagne, de Calix ont fourni les matériaux ; le génie normand, la coupe élancée, villages où trop souvent aujourd'hui les constructions tombent partiellement en ruines, bientôt « deserted villages » de cette contrée que la disparition du colza et l'alcoolisme appauvrissent et dépeuplent.

A l'ouest de la plaine de Caen, le Bessin (*pagus Bajocassinus*) offre des haies vives, de grandes rangées d'arbres, chênes et de superbes prairies, ormes, des pommiers, ces deux caractéristiques du paysage normand. Au sud, la bande de terrains jurassiques prend en écharpe toute la Basse-Normandie en enveloppant les terrains primaires du massif armoricain : la Campagne de Caen se prolonge donc par la Campagne de Falaise (ancien

Hiémois), région de plaines bien cultivées, par la Campagne d'Argentan, par la Campagne d'Alençon au revers de régions montagneuses qui dominent la Basse-Normandie. Il y a un contraste marqué entre toutes ces régions de plaines, plaines Saint-André, Lieuvin, Campagnes, Bessin et les massifs montagneux du Perche dont Mortagne est le centre, les monts d'Amain, la forêt d'Ecouves, la forêt d'Andaine, centres importants de dispersion des eaux, enfin avec le pays onduleux et pittoresque par excellence, le Bocage. Ici ce sont des terres argileuses couvertes de prairies, les crêtes sont couronnées d'ajoncs et de bruyères, les maisons sont faites de torchis et de schiste ; les rivières ont profondément affouillé leurs vallées et gagnent la Campagne par de profonds défilés. C'est la Suisse normande. Le pays est boisé, accidenté, l'industrie utilisa les rivières et créa ces gros bourgs, Villedieu-les-Poëles, Tinchebray, Sourdeval.

Cette partie de la Normandie dépend géologiquement du massif armoricain ; toutefois le Cotentin avec les presqu'îles découpées qui le terminent au Nord, les marais qui au Sud l'isolent et ferment ce qu'on appelait au Moyen Age le Clos du Cotentin est encore un pays maritime, une terre qui appela les colonies noroises auxquelles elle doit les noms de ses caps, de ses baies, de ses villes, Barfleur, la Hogue, le Hague-Dike ; mais plus au Sud l'Avranchin qui n'est qu'une partie du Bocage, est le moins normand des pays; plus d'appellations scandinaves dans les noms de lieu; les terminaisons en *ey*, *ay* rappellent les suffixes latins, en *acum*, plus de ces types de grands paysans et de marins blonds aux yeux bleus si fréquents dans le Cotentin, mais des hommes bruns et trapus ; le village même a changé d'aspect et annonce la Bretagne. Sans doute ce pays fut longtemps breton ; à une époque reculée, autour de cette baie du Mont-Saint-Michel qui paraît si bien située pour unir la Normandie à la Bretagne, il s'est versé beaucoup de sang pour la possession de la marche que se disputaient les chefs normands de la Seine, comtes puis ducs de Normandie et leurs voisins, les comtes de Rennes qui devaient devenir ducs de Bretagne. Ce pays est resté normand par droit de conquête ; il l'est par ses verdoyants pâturages, par sa richesse, puisque la Normandie évoque toujours cette idée de pays riche, naturellement riche qui ne demande à l'homme qu'un minimum d'efforts.

Voilà un des traits communs à tous ces pays si divers ; il en est

d'autres : c'est la mer qui a formé la Normandie, elle lui a donné son climat humide, partant sa fertilité. Elle lui a donné son activité commerciale. Comme on l'a justement remarqué, la Normandie est tournée vers la mer, elle s'incline vers elle par le grand fleuve dont elle possède le cours inférieur, par les nombreux cours d'eau de la Basse-Normandie, Touques, Dives, Orne, par les terres découpées qui terminent au Nord le Cotentin. Par là elle devait attirer les conquérants Saxons, puis Scandinaves. C'est à la mer qu'elle doit une partie de sa population et que celle-ci doit encore aujourd'hui la vie. Ce sont les marins, les hommes du Nord, les Northmen qui ont fait la Normandie, ont baptisé ses baies, ses villes maritimes, les îles de ses fleuves.

Mais à vrai dire, il y a toujours eu deux courants qui ont agi sur la Normandie : si l'un vient de la mer, l'autre vient du bassin parisien ; tous ces pays gaulois, tous ces *pagi*, Rome en a déjà fait une unité administrative, la IIe Lyonnaise, qui est devenue la province ecclésiastique de Rouen, cadre qui a reçu les Normands et que les chefs des Normands de la Seine ont voulu remplir et ont rempli. Les chefs normands de Rouen ne regardèrent plus seulement vers la mer ; ils se tournaient vers l'intérieur des terres, vers Paris, ils voulaient être les grands vassaux du roi de la *Francia occidentalis*, ils se sont élevés en devenant les protecteurs des Capétiens. Qu'on lise leur premier historien, Dudon de Saint-Quentin qui écrivait au commencement du XIe siècle, on y retrouve ces deux traits : il nous représente les ducs comme les descendants des rois de Danemark, mais aussi comme les fidèles alliés du roi de France. C'est à ces ducs qui méritèrent par leur intelligence leur haute fortune, à ces rassembleurs de la terre normande que remon ent aussi les origines de l'historiographie normande.

II

LES HISTORIENS DE LA NORMANDIE.

En Normandie, comme en bien d'autres provinces, les premières histoires de la province remontent au XVIe siècle. Mais De Bras, l'annaliste caennais, modeste initiateur du mouvement historique a emprunté aux chroniques le début de sa courte histoire. La Normandie, en effet, avant d'avoir trouvé des historiens, a vu la plus belle floraison de chroniques qui ait jamais illustré une province; elle la doit au grand nombre de ses abbayes, davantage au rôle important qu'elle a joué pendant toute la durée de la monarchie anglo-normande, mais aussi, dès le début, à l'initiative de ses ducs qui ont fait écrire leur histoire, l'œuvre aujourd'hui connue sous le nom de *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum* [1]. Dudon de Saint-Quentin écrivait dans les premières années du XIe siècle pour les ducs et sur leurs indications une chronique officielle. Et depuis c'est Guillaume de Jumièges, c'est le roman de Rou de Wace, c'est la chronique de Benoît de Sainte-More, puis l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vital, la chronique de Robert de Torigni [2]. Ce sont aussi toutes les chroniques anglo-normandes des Guillaume de Malmesbury, des Siméon de Durham, des Henry de Huntington, de Raoul de Dixcie, des Florent de Worcester [3].

Après la conquête de la Normandie par les rois de France en 1204, l'histoire de la province perd une grande partie de son intérêt; aussi n'y a-t-il plus que des chroniques monastiques, telles que la chronique de Saint-Étienne de Caen, l'une des choses les plus inutiles que l'on puisse lire [4].

Mais au XIVe siècle, les guerres anglo-navarraises suscitent de

1. La plus récente édition est celle de M. Lair dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1865.

2. Voir pour l'indication détaillée des chroniques, de leurs éditions et des travaux critiques auxquels elles ont donné lieu : Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, Paris, 1902, II, pp. 46-49, 213-234.

3. Pour les sources anglaises, voir outre Molinier, Gross, *The Sources and literature of english history*, Londres, 1900, in-8, p. 254 sqq.

4. *Quartus liber Chronicorum Anonymi Cadomensis*. Mémoires de la Société des Antiquaires, t. XXXIII.

nouvelles œuvres : la *Chronique normande du XIVe siècle*, si elle n'est point nécessairement l'œuvre d'un Normand, présente un réel intérêt pour le début de la guerre de Cent ans[1]. La *chronique normande du XVe siècle* est en réalité une chronique rouennaise[2]. La Normandie vit alors paraître non des historiens précisément, mais des auteurs qui retracent les grands événements contemporains. Robert Blondel raconte pour Charles VII la reconquête de la Normandie, la *Reductio Normanniæ*[3]. C'est un Normand que Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, ancien professeur à l'Université de Caen ; si son histoire de Charles VII et de Louis XI dépasse le cadre normand, elle est particulièrement précieuse pour cette province[4].

Avec le XVIe siècle, la chronique originale disparaît, on ne publie plus que des compilations comme ces *chroniques de Normandie* qui trouvaient si bon accueil auprès de lecteurs curieux mais sans préoccupation critique, que trois éditions s'en succédaient à Caen dans les premières années du XVIe siècle, et qu'elles étaient encore réimprimées en 1581[5].

Sept ans après paraissait le livre de M. de Bras, le père de l'historiographie normande en même temps que le plus précieux des annalistes caennais. Son livre bien connu, *Les recherches et antiquités de la ville de Caen*, est en effet précédé d'un petit traité intitulé : *Les recherches et antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie*[6]. C'est à vrai dire plutôt une description géographique comme on l'entendait alors, qu'une histoire. De Bras, après quelques pages sans critique consacrées à l'histoire de la Neustrie et de la Normandie sous les Ducs jusqu'à Guillaume le Conquérant, passe à la description de Rouen et des autres villes de la province. Chose remarquable, cette très mince histoire de la Normandie se soude aux anciennes chroniques par un anneau très perceptible : de Bras emprunte, il le dit lui-même, aux anciennes chroniques l'histoire d'un grand seigneur nommé

1. Éd. Molinier, Société de l'histoire de France.
2. Société de l'histoire de Normandie.
3. Il y en a deux éditions, l'une dans la collection du Maître des Rôles, l'autre dans la Société d'histoire de Normandie.
4. Éd. Quicherat, Société de l'histoire de France.
5. L. Delisle, *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVIe siècle* (Bulletin de la Soc. des Antiq., t. XXIV et XXXIII).
6. A Caen, de l'imprimerie de Jean Le Fèvre, 1588, in-8, réimprimé en 1833.

Aubert, qui en fut le premier duc, c'est le roman du duc Aubert ou de Robert le Diable, pris aujourd'hui sans raison pour un personnage historique.

On allait bientôt faire des chroniques normandes un meilleur usage. Leur importance a été telle qu'au XVIIe siècle la première œuvre considérable consacrée à la province est une édition des meilleures d'entre elles. En 1619, André du Chesne publiait les *Historiæ Normannorum scriptores antiqui res ab illis gestas explicantes*, qui s'étendent de l'année 858 à l'année 1220 [1]. C'est certainement ce que l'on a fait de plus utile pour l'histoire de la Normandie : car certaines chroniques normandes qui s'y trouvent sont encore rares aujourd'hui. La recension des chroniques devait provoquer un effort historique. Quelques années se passent; et en 1631, du Moulin, curé de Menneval, entreprend une *Histoire générale de la Normandie* qu'il mène jusqu'à Philippe-Auguste [2]. C'est la mise en œuvre des chroniques publiées par du Chesne, précédée d'une description de la Normandie par pays, illustrée de déclarations naïves. « Tous les Normands sont valeureux, soit par terre, soit par mer. » En 1646, Eustache d'Anneville donne un ouvrage plus bref, un *Inventaire de l'histoire de Normandie* [3], réimprimé en 1665, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Normandie* [4], résumé de l'histoire de la province de César à 1610, compilation abrégée, si l'on peut s'exprimer ainsi, de tous points dénuée de critique. On y peut noter un enthousiasme naïf pour la richesse naturelle de la région, tempéré par l'idée que cette richesse mérite à la province beaucoup d'impositions. « Elle se pourrait dire heureuse si, par une rencontre déplorable, sa félicité mesme n'estoit cause de son malheur. »

Cependant une œuvre plus importante se préparait : le père Artur du Moustier, du couvent des Récollets de Rouen avait préparé une grande histoire ecclésiastique de la province qui devait comprendre cinq volumes. Le premier et le deuxième, sous le titre de *Neustria Christiana*, devaient être consacrés respectivement aux archevêques de Rouen, à leurs conciles, à leurs lettres et aux six évêchés suffragants ; le troisième — c'était la *Neustria Pia* — aux

1. Paris, in-folio.
2. Rouen, in-folio.
3. Rouen, in-4.
4. Rouen, in-4.

abbayes et prieurés de la province, avec leurs fondations, privilèges et revenus ; le quatrième, *Neustria Sancta*, aux Saints, aux bienheureux normands : ce serait le martyrologe de la province ; enfin le cinquième, *Neustriæ miscellaneæ*, contiendrait des recherches concernant l'histoire ecclésiastique de la province, la dépendance du Vicariat de Pontoise, le culte de l'Immaculée-Conception. Malheureusement, le troisième volume seul parut, grâce à la générosité du duc de Longueville, en 1663[1].

A l'histoire du clergé régulier succéda celle des Conciles. Dom Pommeraye, de la congrégation de Saint-Maur, reprenant en partie l'idée de du Moustier, publia en 1677 les *Sanctæ Rotomagensis Ecclesiæ concilia*[2] qui furent suivis quarante ans après des *Concilia Rotomagensis Provinciæ* de Dom Bessin[3], œuvre qui rend encore de grands services : ce n'est pas une histoire, mais un recueil de textes d'un maniement peu aisé. Vint enfin, au milieu du XVIIIe siècle, l'*Histoire ecclésiastique de la province de la Normandie avec des observations critiques et historiques* par un docteur de la Sorbonne[4]. L'auteur, Charles Trigan, curé de Digoville (Manche), arrête son exposé à la fin du XIIe siècle. Historiens de la province ecclésiastique et historiens du duché semblent d'accord pour ne pas dépasser la réunion de la Normandie à la France et cela est encore vrai de l'œuvre de Toutain de Richebourg : *Essai sur l'histoire de la Neustrie en Normandie depuis Jules César jusqu'à Philippe Auguste*, parue en 1789[5].

Cependant comment se fait-il que le XVIIIe siècle n'ait pas vu naître l'histoire bénédictine de la Normandie? Si c'est au XVIe siècle qu'apparaissent généralement dans les provinces les premières tentatives d'histoire provinciale, c'est au XVIIIe siècle qu'ont eu lieu les travaux de préparation sous forme de réunion de documents, de copies de pièces. Ce mouvement qui n'a point partout abouti, a été inspiré par l'avocat Moreau et dirigé par le contrôleur généra Bertin. Il y a eu là une première tentative très curieuse de centralisation du travail historique. Les Bénédictins de Saint-Maur furent les principaux ouvriers de cette entreprise qu'ils menèrent à bien

1. Rothomagi, in-folio.
2. Rothomagi, in-4.
3. Rouen, in-folio.
4. Caen, 1759-1761, 4 vol. in-4.
5. Paris, 2 vol. in-12.

en quelques provinces, aidés par des laïcs groupés surtout dans les Sociétés locales, dans les Académies. Les Normands comprirent l'importance et la nécessité de ces travaux. Un membre de l'Académie de Rouen, du Boullay écrivait en 1753 : « On ne connaîtra bien la France que lorsque de bonnes histoires particulières de ses provinces seront mises au jour. » Comment cette entreprise qui a réussi ailleurs a-t-elle échoué dans une province dotée d'un si beau passé historique? C'est en Normandie, le bénédictin Dom Jacques-Louis Le Noir né à Alençon en 1720 qui a été chargé du travail préparatoire. Il semble bien qu'il n'a été mis à la disposition de Moreau par le général de la Congrégation de Saint-Maur qu'à la fin de décembre 1762. Ce n'est donc qu'en 1763 qu'il a pu commencer ses recherches. A cette date, plusieurs des grandes histoires bénédictines étaient terminées. En Normandie on partait tard et on partait mal. Dom Le Noir semble avoir eu en vue plutôt une description géographique et topographique de cette province que l'histoire de la Normandie : il le dit dans une lettre à Moreau. Ensuite on exigea de lui des copies de pièces et des copies figurées avec la reproduction des règles d'abréviation : tâche aussi ennuyeuse qu'inutile. Sur ses réclamations justifiées, on ne lui demanda plus que des notices, des abrégés. Mal rémunéré, il ne pouvait se procurer les copistes nécessaires. C'est en 1768 qu'on le voit aborder une besogne plus intéressante, le dépouillement des Titres normands de la Chambre des Comptes de Paris.

En 1790, Dom Le Noir avait réuni plus de cent trente mille titres. Mais quand il songea à publier, sinon une histoire définitive, du moins un recueil de documents, les souscriptions firent défaut : l'heure, à vrai dire, n'était point favorable. L'œuvre bénédictine a donc échoué. « La grande collection que Dom Le Noir forma est aujourd'hui possédée par la famille de Mathan, et n'a été jusqu'ici mise à profit que par l'abbé de la Rue [1]. »

Dans certaines provinces, les Bénédictins avaient trouvé un appui précieux dans la collaboration des Sociétés Savantes, des Académies. En a-t-il été de même en Normandie? Il semble bien que les Académies de la province ne se soient guère préoccupées d'histoire locale. La société la plus ancienne de Normandie, peut-être la doyenne des sociétés provinciales de France est l'Académie

1. Ét. Deville, *Dom Jacques-Louis Le Noir et son Inventaire des titres normands de la Chambre des Comptes de Paris*, Paris, 1907, 21 pp. in-8.

de Caen, fondée dès 1652, reconnue officiellement en 1705. Elle n'a pas publié de Mémoires au XVIIe siècle ; la correspondance de Huet avec Cuper récemment publiée, ce que nous savons des membres de l'Académie de cette époque, des Samuel Bochart et autres savants montre qu'ils avaient d'autres préoccupations en tête que l'histoire locale : ils recherchaient l'emplacement du Paradis terrestre[1]. Toutefois il serait injuste de passer sous silence les *Origines de Caen*[2] de l'évêque d'Avranches, Huet, nées d'une controverse qui avait eu lieu à l'Académie sur la question des origines de Caen. Au milieu du XVIIIe siècle paraissent les premiers volumes des Mémoires de l'Académie : le plus ancien est celui de 1754 : des discours, des proverbes, des odes en l'honneur de Louis le Grand, des vers, — et quels vers — produits des enfants des Académiciens y tiennent la première place ! Mais dans le volume de 1755 nous trouvons l'*Histoire de la Normandie* de M. Durville : un Mémoire de M. Crevel intitulé : *Considérations sur l'origine des Normans et leur établissement dans la Neustrie*. En 1758, notons une dissertation sur l'*Origine de Caen* de M. de la Londe, et un *Abrégé de la vie de Guillaume Longue Épée* : c'est tout... et, étant donnée la valeur documentaire et critique de ces travaux, c'est peu, ce n'est rien.

On serait incomplet sur l'historiographie de la Normandie au XVIIIe siècle et on négligerait le vrai point de départ du mouvement archéologique, si on n'indiquait dès cette époque le début des voyages anglais dans la province. Ducarel publiait en 1767 ses *Antiquités anglo-normandes*[3]. Il attirait l'attention sur les monuments qui rappellent le souvenir de l'époque « où des relations très intimes existèrent entre le duché de Normandie et le royaume d'Angleterre gouvernés l'un et l'autre par des lois presque semblables pendant leur réunion ». L'ouvrage est médiocre : il a eu le mérite de nous conserver des monuments qui existaient encore au XVIIIe siècle et n'existent plus aujourd'hui : surtout il inaugurait une série que la Révolution interrompit, mais qui devait reprendre ensuite.

Si on demande quel rôle l'Université de Caen avait joué dans

1. Pélissier, *Lettres inédites de Gisbert Cuper à Daniel Huet*. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1902, p. 267.
2. Rouen, 1706, in 8.
3. Londres, in-folio. L'ouvrage traduit par Léchaudé d'Anisy parut à Caen, en 1823.

l'historiographie normande, on pourra répondre : aucun. L'histoire n'entrait pas dans le programme des anciennes Universités qui a mis tant de temps à se renouveler. Ce n'est que par la réforme de 1783-1784 due à Louis XVI que fut créé l'enseignement de l'histoire. L'abbé de la Rue en fut chargé en 1786, il n'aura guère eu de temps à consacrer à l'histoire locale.

En réalité, si la Révolution a arrêté le développement des études historiques d'ailleurs peu florissantes, c'est pourtant de la Révolution que date le mouvement historique. De la Rue dut émigrer après la Constitution civile du clergé contre laquelle il avait organisé la résistance A Londres, il vécut dans l'intimité de lord Leicester, du savant bibliothécaire Douce ; il fut attiré par les sociétés savantes de l'Angleterre plus actives alors que les nôtres, plus orientées surtout vers l'étude de l'archéologie du Moyen Age : il fit partie de la Société des Antiquaires de Londres et publia dans l'*Archæologia* nombre d'articles. De la Rue a donc maintenu le fil des relations anglo normandes : il rentra en France sous le Consulat avec de nombreuses copies de documents, surtout avec des copies de manuscrits de vieux poètes français : et ce fut là l'objet principal de ses études.

D'autre part, les Sociétés Savantes se reconstituent dès le début du Consulat. L'Académie de Caen tient une séance publique le 10 germinal an X. Un volume de mémoires paraît en 1811, il est surtout scientifique. Déjà cependant, dans la partie intitulée *Sciences morales et politiques,* on trouve l'ébauche, le plan de toutes les études historiques de l'abbé de la Rue, de toutes celles qui devaient remplir dorénavant sa vie : *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Robert Wace; Recherches sur la tapisserie de Bayeux ; Mémoire sur la fondation de Caen, sur le Palinod de Caen, sur l'étude de la Botanique à Caen, sur le siège de Caen par les Anglais en 1417, sur l'invasion des Saxons dans le diocèse de Bayeux et particulièrement sur l'Otlinga Saxonia et ses rapports avec le pays appelé aujourd'hui le Cinglais.* Le reste du volume est composé de sommaires ; nous y voyons déjà apparaître un autre nom fameux, celui d'un abbé, mais cette fois d'un prêtre constitutionnel l'abbé Rever avec un mémoire sur *l'ancien aqueduc et les ruines qu'on trouve dans la commune du Vieil-Évreux;* nous y rencontrons enfin un autre savant qui deviendra un des chefs du mouvement historique : de Gerville, le maître de Léopold

Delisle a donné un *Rapport sur quelques médailles et autres monuments trouvés dans l'arrondissement de Valognes.*

L'archéologie romaine, la numismatique, la vieille littérature, tout ce qui va faire l'objet de l'activité des sociétés normandes au XIXe siècle se trouve donc dans ce volume des Mémoires de l'Académie de Caen de 1811, qui résume sans doute l'activité de la Compagnie de 1802 à 1811 ; et vraiment on peut penser qu'elle n'a pas mal travaillé. Le volume de 1816 qui contient les rapports sur les travaux pendant les années 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815 n'est pas non plus indifférent : on y relève des *Recherches sur l'ancienne culture du pastel dans la Basse-Normandie*, une *Notice sur Foucault*, l'intendant de Caen dont on connaît l'intérêt passionné, trop passionné, pour les manuscrits et les antiquités normandes et le rôle dans les fouilles de Vieux, l'antique Aregenua, un *Mémoire sur les trouvères* de l'abbé de la Rue, et de l'abbé Rever une *Notice sur les ruines de Juliobona.* Les premiers travaux de M. de Gerville sont résumés par des *Recherches sur le pays des Unelli et sur les villes qui y ont existé sous la domination romaine.*

Pendant les premières années de la Restauration, si agitées, moins propres peut-être aux études historiques que les derniers temps de l'Empire, l'Académie paraît sommeiller. Mais elle a joué un rôle incontestable dès le début de la renaissance des études historiques.

Il était d'autant plus nécessaire de l'indiquer que, cela posé, la suite se comprendra mieux, on saisira plus clairement le point de départ du mouvement de restauration des études normandes entre 1820 et 1825.

Ce mouvement a eu incontestablement pour centre la ville de Caen. Sans doute, Rouen a été la capitale de la Normandie, tant qu'il y a eu une Normandie, un gouverneur, des États, un Parlement surtout ; mais, pendant la période révolutionnaire tout cela a disparu. Rouen est encore une capitale par l'incomparable grandeur de son site, la splendeur et le nombre de ses monuments, l'activité de son industrie et de son port ; elle l'est même encore au point de vue historique, parce qu'elle possède précisément, par les institutions qu'elle a eues jadis, les plus importants fonds et Archives de la Normandie. Qui s'en avisait en 1825 ?

Rouen n'était plus la capitale d'une province, il n'y avait plus de

provinces, il n'y avait que des départements. Ce sera désormais le cadre obligé du travail historique. Mais qui grouperait les départements normands ? Rouen est un peu loin de la Basse-Normandie, Caen a une position plus centrale et on songe aux vers du professeur du XVIIe siècle, Antoine Halley :

> O Cadomus, tu Neustriaci Cor orbis, ut ingens
> Rotomagus caput.

Caen a été le cœur qui a battu pour le Calvados, l'Eure et la Manche. L'Orne a toujours eu une vie plus indépendante : l'Orne, c'est le Perche, c'est un peu le Maine, ce fut la généralité d'Alençon. Si Caen a été le centre du mouvement qui groupa les cinq départements normands, il n'est que juste de reconnaître que c'est un haut Normand, Auguste Le Prévost, qui a été comme le ferment de ce mouvement [1].

Avant même la fin des guerres de l'Empire, l'intérêt passionné que portaient les Anglais à nos monuments s'était de nouveau éveillé. En 1814, Anderson, membre de la Société des Antiquaires de Londres, eut le singulier mérite de reproduire dans un grand nombre de dessins les églises les plus remarquables de notre province. « Ce fut une révélation. » Disons tout de suite que cet ouvrage fut suivi de ceux de Cotman et Dawson Turner [2], et qu'en 1825 paraissait le *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France* de Dibdin, traduit de l'anglais par Licquet [3].

Auguste Le Prévost était sous-préfet de Rouen quand il connut, en 1813 et en 1814, les travaux d'Anderson. Il se prit d'un vif intérêt pour les monuments de la Seine-Inférieure et chercha, mais en vain, à entraîner dans cette voie l'Académie de Rouen restaurée. En 1821, il obtenait du préfet M. de Vanssay une circulaire relative à la conservation des monuments des antiquités de la Seine-Inférieure et faisait créer à la Préfecture une commission des Antiquités du département. C'est la première en date des nouvelles sociétés... et aussi c'est le début d'un mouvement qui a été un

1. Pour toute cette question, voir L. Passy, *Discours prononcé à la séance solennelle des Antiquaires de Normandie le 30 janvier 1902* (Bull. de la Soc. des antiquaires, t. XXII, p. 163 sqq.).
2. *Architectural antiquities of Normandy*, Londres, 1822, 2 vol. in-folio.
3. Paris, 4 vol. in-8.

mouvement de conservation et de restauration des monuments, un mouvement archéologique.

Mais en 1824, Caen reprenait l'avance sur Rouen et s'emparait de la direction du mouvement par la création de la Société des Antiquaires. Comment est née cette Société?

L'Académie, il faut bien le reconnaître, sommeillait depuis 1816; de 1816 à 1825, elle ne publie plus de mémoires : elle a encore entendu à cette date quelques rapports sur les vestiges des Thermes de Bayeux, les observations de Pattu sur la rivière d'Orne. Elle manque d'argent. Manque-t-elle d'hommes? Elle avait l'abbé de la Rue, c'était beaucoup et c'était peut-être trop : son hégémonie et sa tyrannie n'ont-elles point paralysé les efforts de la Société? Il y a eu aussi incontestablement besoin de spécialisation des organes. La Linnéenne et la Société des Antiquaires se sont détachées de l'Académie pour des besognes spéciales.

L'Académie qui végète se laisse enlever par les Antiquaires la direction des études normandes. M. L. Passy a retracé avec beaucoup de verve et d'humour l'histoire des débuts difficiles de cette société. Il faut compter avec l'opposition boudeuse, goguenarde de l'abbé de la Rue; mais on est poussé par l'enthousiasme réel de Le Prévost et d'un nouveau venu qui, dès 1829, professe un cours libre d'archéologie, Arcisse de Caumont. Cet enthousiasme, cet entrain ne sont pas purement scientifiques, qu'on ne s'y trompe pas Il y a de la politique là-dessous. Les fondateurs de la Société des Antiquaires ne furent ni Le Prévost ni Caumont, mais un Caennais, le chevalier de Touchet et un Rouennais, M. de Blosseville. Ces châtelains groupaient les forces de la Restauration (avec un grand R). On déclare membres de droit les cinq préfets de la Normandie. Mais l'idée était trop juste pour être gâtée par la politique, et les Antiquaires, sous la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire, étaient encore dans tout leur éclat. Leurs volumes de Mémoires sont pleins de choses, pleins d'excellentes dissertations, et mieux encore, pleins de textes. On ne saurait oublier qu'aux Antiquaires revient l'honneur d'avoir publié des textes normands, tels que la réédition de Dudon de Saint-Quentin, des recueils de pièces tels que les *Rôles normands* de Bréquigny d'une importance capitale pour la connaissance de la domination anglaise en Normandie, et encore tout récemment, maintenant que les Mémoires ont malheureusement cédé la place au Bulletin, ce

monument de l'érudition du plus grand des bibliophiles, le *Catalogue des imprimeurs caennais de 1480 à 1550.*

Archéologique à ses débuts, le mouvement est devenu historique, on ne s'est pas borné à conserver les monuments et à les étudier, — ce qui a été plus spécialement l'œuvre d'Arcisse de Caumont et de ses disciples, — on a exhumé des textes et publié des dissertations. Aucune partie de l'histoire de Normandie n'a été traitée à fond ; mais toutes ont été abordées.

Des Antiquaires, ce mouvement a gagné l'Académie et à partir de 1851, sous le secrétariat de M. Julien Travers, les volumes des Mémoires devenus plus réguliers ont fait leur place à l'histoire et à la littérature normandes, en même temps que le prix Lair a permis de récompenser certains travaux historiques. A partir de ce moment-là aussi les Sociétés savantes se multiplient. De Caumont est le père de la plupart d'entre elles Je laisse de côté ceux de ses enfants qui ont étendu leur activité à toute la France, tels que la *Société française d'archéologie* créée en 1834, les *Congrès scientifiques de province* — le premier eut lieu en 1855 ; — l'*Institut des provinces* créé en 1858. Mais nous noterons l'*Association normande,* sa fille aînée, mise au monde en 1831, et qui est toujours bien vivante. Dans le Calvados, Falaise voit naître la *Société d'agriculture* en 1834, devenue *Société académique* en 1837, Lisieux, la *Société d'émulation* en 1836, Bayeux la *Société d'agriculture, sciences et belles-lettres* en 1841. L'Eure a la *Société libre d'agriculture, sciences et arts* née en 1807, active surtout depuis 1827, et qui doit surtout la vie à l'abbé Rever. Dans la Manche naît à Avranches la *Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts,* en 1834 ; la *Société académique de Cherbourg,* née en 1755, rétablie en 1807, commence ses publications en 1833 ; la *Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire du département de la Manche* se constitue à Saint-Lô en 1840.

Mais il faut attendre la fin du second Empire et retourner à Rouen pour assister à une floraison nouvelle de Sociétés, par où la capitale de la Haute-Normandie va disputer à Caen la direction des études normandes[1]. En 1863, se constitue la *Société*

1. Le *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* ne commence à présenter quelque intérêt pour l'histoire de Normandie qu'après 1830, avec les travaux de l'abbé Cochet, le grand archéologue de Floquet, l'historien du Parlement de Rouen. Cette activité redouble après 1852 lorsque M. Ch. de Beaurepaire eut été nommé archiviste de la Seine-Inférieure.

des bibliophiles normands qui, comme la *Société rouennaise des bibliophiles* née en 1870, se consacre surtout à des réimpressions d'ouvrages rares, de plaquettes, quelques-unes très précieuses.

Enfin il faut placer au premier rang la *Société d'histoire de Normandie*, société de publications de textes qui se constitue en 1869 sur le modèle de la Société d'histoire de France. Depuis lors plus de soixante volumes de textes ont été publiés par elle, des chroniques : celles de Robert de Torigni, de Pierre Cochon, la chronique du Bec, *l'Ystoire de li Normant* d'Amé du Mont Cassin ; des recueils d'Annalistes : *les Journaux Caennais;* des mémoires : *Mémoires du Président Bigot de Monville*, de *Pierre Thomas sieur du Fossé;* des correspondances : *Correspondance politique et administrative de Miromesnil;* des documents : *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois, Antiquus Cartularius Ecclesiæ Baïocensis ; Documents relatifs à la marine marchande et à ses armements aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Elle a réédité des œuvres de l'érudition des siècles antérieurs, les *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux et l'histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*, elle a publié enfin un monument de premier ordre, *les Cahiers des États de Normandie depuis Charles IX jusqu'à Louis XIV*, publication restée malheureusement incomplète par suite de la mort du regretté Ch. de Beaurepaire.

De nouvelles sociétés sont nées dans ces quarante dernières années : *la Société historique de Lisieux*, 1869, *la Société viroise*, 1866, *la Société académique du Colentin*, 1872, *la Société archéologique de Valognes*, 1878, *la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1882, et *la Société percheronne d'histoire et d'archéologie* en 1901 [1].

Pour avoir une idée complète de l'activité scientifique dans le domaine historique en Normandie, il faudrait ajouter aux Sociétés, les Revues et les Annuaires ; beaucoup ont disparu : les *Annales de la Faculté des lettres de Caen*, la *Revue de Caen*, la *Revue du*

1. Pour avoir le tableau complet de l'activité des Sociétés savantes des cinq départements de la Normandie, que nous n'avons pas toutes citées, voir de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, Paris, 1888-1908, 5 vol. in-folio et un supplément en cours de publication.

Calvados, les *Revues de Rouen*. Aujourd'hui il en est encore trois qui ont une certaine importance : *La Normandie littéraire archéologique et historique*, qui a paru à Elbeuf de 1886 à 1890 et est publiée aujourd'hui à Rouen ; la *Revue catholique de Normandie* qui est éditée à Évreux, et la *Revue d'Études normandes*, faisant suite à la *Revue de Cherbourg et du Cotentin*, qui paraît à Cherbourg depuis deux ans.

La création des Commissions départementales pour la recherche et la publication des Documents relatifs à l'histoire économique de la Révolution a augmenté de cinq unités le nombre des sociétés savantes ; leur création est trop récente pour qu'elle ait pu avoir beaucoup de résultats, mais des publications importantes ont déjà vu le jour.

Voilà quel a été le développement du mouvement historique en Normandie ; nous allons voir maintenant, pour chaque période de notre histoire provinciale, les résultats qui dès maintenant se dégagent de cet immense labeur.

(*A suivre.*)

HENRI PRENTOUT.

REVUES GÉNÉRALES

FOLK-LORE

LE FOLK-LORE EN FRANCE

Sous le nom quelque peu barbare de « Folk-Lore » on entend les contes, légendes, récits et farces, les chansons, depuis la plus simple des berceuses et des rondes enfantines jusqu'à la ballade la plus émouvante, les formulettes, rimes et dictons, les proverbes et les devinettes : toutes traditions qui, d'une génération à l'autre, transmises dans le peuple par la voie orale, se trouvent en dehors de la littérature proprement dite, — ainsi que les mille et une coutumes qui solennisent, à la campagne, chacun des grands moments de l'existence humaine, la naissance, le mariage, la mort ; qui marquent les plus importants travaux d'une minute de recueillement ou d'un accent de joyeuse allégresse, semailles, moissons, vendanges ; tous les rites enfin qui, du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, émaillent l'année de chants processionnels, de bouquets de verdure, de feux de joie : « superstitions » vivaces des cultes du passé et des primitives croyances.

C'est un domaine immense comme la lande dont parle la chanson :

Pour en faire le tour,
Il faudrait tout un jour.

Comme la lande aussi, il paraît à d'aucuns insignifiant et monotone. Seuls aiment à s'y promener quelques rêveurs et amants de

la nature, que charment l'horizon sans fin, l'air vif, imprégné d'âcres senteurs et surtout le monde étrange qui s'y dissimule : le monde aux premiers âges ; le peuple, à une époque où les individus dont il se compose étaient fondus en un tout homogène, ayant, à très peu près, les mêmes occupations et les mêmes idées. Plus tard, une scission s'est produite. Il s'est formé des classes. Les plus forts, les plus intelligents, ont dominé, s'asservissant les autres. Ils se sont civilisés. Ils se sont fait une religion, une philosophie, une politique. Ils ont eu leur littérature. Mais les autres, au-dessous, les « humbles », sont restés en dehors de ce progrès. Des enfants ils ont conservé la simplicité naïve et les vagabondes imaginations. Ne réfléchissant guère et vivant d'habitude, ils n'ont rien appris. Ils n'en eussent eu d'ailleurs ni le temps, ni les moyens. Hommes mûrs, vieillards, ils en sont restés aux premières conceptions de la race. Ces conceptions de nos paysans et les pratiques qui les accompagnent : c'est le folk-lore, si méprisé, quand il n'est tout à fait ignoré.

Voilà que maintenant les classes semblent vouloir de nouveau se fondre. Le peuple tend à redevenir un. Bientôt, la vie, en ses diverses manifestations, sera la même pour tous. Ni maîtres, ni esclaves. Tous auront la même culture moyenne. Mais, si des siècles antérieurs les monuments écrits ont chance de subsister, que va-t-il advenir de ce folk-lore qui fut pendant si longtemps, pour toute la plus nombreuse partie de la nation, l'ancestral trésor de sa pensée ? Malgré tout l'intérêt qu'il présente à tant de points de vue, qu'en est-il advenu déjà, depuis que l'instruction nourrit les masses, les développe et les élève au-dessus du sol où elles rampaient ? Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, en France comme un peu dans tous les pays, de nombreux amateurs ont tenté, avant le défrichement fatal, de sauver en leurs collections et herbiers tout ce qu'ils ont pu recueillir de plus original et de rare. Au Congrès des traditions populaires, en 1889 [1], M. P. Sébillot a dit les résultats obtenus. Depuis, on n'a pas cessé de chercher. Qu'a-t-on trouvé dans ces dernières années et que reste-t-il à faire [2] ?

1. Cf. Congrès international des Traditions populaires, Paris, Bibliothèque des Annales économiques.

2. Nous n'avons point l'intention de reprendre l'inventaire au point où l'a laissé M. Sébillot : nous ne voulons qu'exprimer quelques idées générales tout en donnant une vue approximative de ce qui a été fait dans les dernières années.

I

Les contes, récits, légendes ont produit une moisson plutôt pauvre. Si l'on en rencontre dans des ouvrages comme celui de A. Madeleine, *Au bon vieux temps, Récits, Contes et légendes de l'ancien Bocage normand*[1] de R. M. Lacuve, *La littérature orale dans le département des Deux-Sèvres*[2], de C. Fraysse, *Le Folk-lore du Beaugeois*[3], de Félix Chapiseau, *Le Folk-lore de la Beauce et du Perche*[4], je ne saurais citer depuis quatre ou cinq ans de recueil un peu important qui leur ait été spécialement consacré. Est-ce à dire qu'il ne reste plus qu'une insignifiante glane? Je ne le crois point. Non, sans doute, qu'il y ait encore beaucoup de thèmes nouveaux à découvrir. Et pourtant toutes les provinces de France sont loin d'avoir été explorées à fond. Si quelques-unes, comme la Bretagne[5], la Lorraine[6], la Gascogne[7], la Normandie[8], le Poitou[9], ont été depuis longtemps fouillées avec un zèle couronné de succès, d'autres ont jusque-là été fort négligées. Et ne dût-on mettre au jour rien d'ignoré, les variantes de tel conte bien connu peuvent encore avoir leur valeur par l'originalité des détails, la naïveté du récit, la façon hardie et vraie dont les personnages sont présentés. Il suffit pour s'en rendre compte de feuilleter les fascicules mensuels de la *Revue des Traditions populaires*[10] et de la *Revue du Traditionnisme français et étranger*[11]. C'est, comme exemple et pris un peu au hasard, dans le n° d'avril 1908 de la première, parmi des Contes et Légendes de la Basse-Bretagne, le « conte du meunier et de l'oie ». Le fils du meunier sort, la nuit, pour lever la pelle de son étang. Il aperçoit une oie qui nage sur

1. Caen, Delesques, 1907.
2. Niort, Clouzot, et Paris, Le Chevalier.
3. Baugé, Dangin.
4. Paris, Maisonneuve (*Les littératures populaires de toutes les nations*).
5. Par MM. P. Sébillot, Luzel, Orain et autres.
6. Par M. Emm. Cosquin.
7. Par M. Bladé.
8. Par M. J. Fleury.
9. Par M. Lacuve, Léo Desaivre et moi-même.
10. Organe de la Société des Traditions populaires, dont M. Paul Sébillot est le secrétaire général, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris.
11. Directeur : M. de Beaurepaire-Froment, 60, quai des Orfèvres, Paris.

l'eau. Il prend son fusil, vise, tire, et l'oiseau s'envole. Le lendemain, il revient à la même heure. L'oie est de nouveau là. A nouveau il tire, mais sans l'atteindre encore. La troisième nuit, il se poste et l'attend à venir. Lentement, il la vise et, cette fois, la blesse. « Maintenant que tu m'as blessée, dit-elle, tu me nourriras ! » Il l'emporte et, chez lui, il appert que c'est une princesse. Princesse, la nuit ; oie, le jour. Elle lui recommande de n'en rien dire à personne. Naturellement, ce secret pèse tant au meunier, qu'un beau jour il le confie à ses parents. La princesse aussitôt disparaît. Éperdu, le jeune homme part à sa recherche. Il a aventures sur aventures, jusqu'à ce qu'enfin il la retrouve au moment précis où elle allait en épouser un autre... Certes, c'est un thème bien répandu que celui des femmes-cygnes, et bien ancien ! Mais que de détails nouveaux le conteur moderne a su y broder. C'est, ailleurs, la princesse délivrée des géants ; une très curieuse variante, malheureusement incomplète, de la Bête à sept têtes ; c'est l'éternelle épopée du loup et du renard. Si l'on récolte tant de choses encore dans une province aussi consciencieusement explorée que la Bretagne, quelles surprises ne devrait-on pas avoir sur le plateau central, dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes ? Moi-même, j'ai commencé pour l'Auvergne une quête, qui, bien qu'insuffisamment étendue, m'a déjà apporté une gerbe des plus fournies et des plus riches. Il se fait trop tard, dit-on. Erreur. Il n'est que de vouloir et de savoir chercher. Assurément, on ne conte plus comme autrefois. Les longues veillées d'antan ont, en partie, disparu ; et là où les hommes se réunissent aujourd'hui, ce n'est plus guère que pour parler de politique. Cependant, même dans les provinces le plus développées intellectuellement, la mémoire populaire conserve encore d'abondants souvenirs du passé. J'en ai fait, il y a quelques années, l'expérience en Touraine. Si j'y ai moins recueilli qu'en Auvergne et dans le Poitou, certaines trouvailles étaient particulièrement intéressantes. Je citerai cette variante de Barbe-Bleue[1] :

C'était un ogre qui avait déjà tué six femmes. Il voulut en avoir encore une autre ; et, une nuit, il emmena chez lui une jolie fille qu'il avait volée à ses parents. En arrivant dans sa maison, il voulut la faire déshabiller ; mais la fille ne voulait pas. Ce n'est

1. En manuscrit.

qu'à force qu'elle ôtait chacune de ses affaires. L'ogre se fâchait et disait :

Déshabillez-vous, la Belle ! Déshabillez-vous !

La malheureuse pleurait. Elle n'avait pour tout espoir qu'un petit oiseau, qui ne l'avait point quittée et qui était venu voler sur la maison. Elle l'appelait :

Mon p'tit osiau, qui voles haut, qui voles bas,
Qu'as les ailes en contre-bas,
Voués (vois)-tu point mes p'tits frères véni (venir) ?

L'oiseau :

Non, jé n'voués qu'les ch'mins poudrer,
Les boués (bois) vardri (verdir) !

Et l'ogre criait :

Déshabillez-vous, la Belle ! Déshabillez-vous !

Lentement, la Belle se décoiffait :

J'avais à moué un biau bounnet,
Qu'mon père, ma mère, i m'aviant dounné :
I n' m'en donn'rant jamais autant qu'i m'en ont dounné !

L'ogre :

Déshabillez-vous, la Belle ! Déshabillez-vous !

La fille :

Mon p'tit osiau, qui voles haut, qui voles bas,
Qu'as les ailes en contre-bas,
Voués-tu point mes p'tits frères véni ?

L'oiseau :

Non, je n'voués qu'les ch'mins poudrer,
Les boués vardri !

L'ogre :

Déshabillez-vous, la Belle ! Déshabillez-vous !

Elle quitte son mouchoir de cou :

J'avais encore un biau mouchoué,
Qu'mon père, ma mère, i m'aviant dounné :
I m'en donn'rant jamais autant qu'i m'en ont dounné !

Et l'ogre insiste de plus en plus.

Elle répond, en s'adressant alternativement à son petit oiseau ou en déplorant chacune des parties de son vêtement. Quand il ne lui reste plus que sa chemise, elle hésite longtemps à l'enlever, malgré les menaces de l'ogre ; et c'est sur un ton larmoyant et plein d'émoi qu'elle dit une dernière fois :

Mon p'tit osiau, qui voles haut, qui voles bas,
Qu'as les ailes en contre-bas,
Voués-tu point mes p'tits frères véni ?

Cette fois, l'oiseau répond :

Oui, je les voués qui viennent à grand' poste de ch'val, à grands coups de fusil !

Et l'ogre, bien vite :

Rhabillez-vous, la Belle, rhabillez-vous !

Les frères arrivent, le tuent et délivrent leur sœur.

Il va sans dire que, pour qu'une variante d'un thème aussi universellement connu eût toute sa valeur, il serait indispensable de la rapporter dans toute la naïveté de son expression. Ce n'est pas toujours chose facile. Trop souvent, le paysan se croit obligé, en face d'un « monsieur de la ville », de surveiller et de corriger son langage ; ce qui peut, à l'occasion, ne pas manquer de pittoresque. Le pis est quand le rapporteur arrange, à son tour, le récit qu'il a entendu. C'est presque toujours le cas et presque toujours on a lieu de le regretter. Le folk-loriste, à mon sens, doit s'efforcer de ne rien changer à ce que la tradition lui confie. Il devrait pouvoir reproduire non seulement toutes les paroles du conteur, mais les intonations de sa voix et l'expression de son regard et le moindre de ses gestes. Car il n'est point de bon conteur qui ne mime les aventures de son héros, homme ou bête.

Cet idéal de reproduction est presque impossible à atteindre :

c'est une raison d'y viser et ce que, personnellement, j'aurais le plus à cœur de recommander.

Car l'enquête continue, un peu partout. En Poitou, c'est M. Lacuve; en Touraine, M. J. Rougé, qui la poursuivent. L'un et l'autre ont fourni une abondante contribution à la Revue des Traditions populaires et publié plusieurs brochures intéressantes[1]. Dans le Haut-Livradois, M. Rouchon s'apprête à publier le résultat de ses recherches. Et, sûrement, il en est d'autres, que je ne connais point.

Il y a donc là une incontestable dépense d'efforts. Le malheur est qu'ils ne soient pas coordonnés. Chacun va de son côté, à l'aventure : tous éprouvant les mêmes difficultés et les mêmes déboires, que l'expérience des aînés leur allégerait certainement. S'ils trouvent un éditeur qui consente à les imprimer, à leurs frais, bien entendu, chacun aura une édition différente, de plan et de format. Dans toutes il y aura des redites et des inutilités. De l'argent et du temps perdus pour l'auteur et pour le lecteur aussi, si tant est qu'il s'en rencontre encore.

Cet éparpillement a été jusqu'à ce jour funeste au folk-lore. Serait-il donc si difficile d'y remédier? Il suffirait d'une direction scientifique unique, sous laquelle, dans chaque province, les chercheurs travailleraient d'après un plan donné. Par les instituteurs. en les stylant un peu, surtout dans les écoles normales, il n'est de région si retirée, qu'on n'eût bientôt fouillée. La direction centraliserait le tout, publierait en entier les choses propres à chaque province, se contenterait de noter l'existence de celles communes avec d'autres. Chacun y trouverait son compte. La science surtout. Avec un pareil recueil on pourrait alors songer à d'instructives comparaisons et entreprendre, sérieusement, l'étude des origines de ces contes et de leurs migrations.

En attendant, moi, je voudrais que l'on fît un petit recueil des meilleurs, en les retouchant le moins possible et qu'on mît ce recueil dans les écoles. Nos enfants y trouveraient à leur portée de véritables modèles de composition et de style, des chefs-d'œuvre d'observation et d'esprit. A ces récits des ancêtres, que tous comprendraient, leur intelligence s'éveillerait, leur imagination prendrait l'envolée. Il est vrai, hélas! que même les enfants n'ont plus

1. *Traditions populaires de la région de Loches*, Paris, Le Chevalier.

le loisir de rêver! Tout de suite il faut apprendre afin de se préparer à la lutte pour la vie. N'importe. Notre langue française s'enrichirait de mots sonores et vivants, d'expressions pittoresques, de tournures vives et rapides. C'est comme les proverbes dont nos provinces sont si riches! On les ignore ou on les néglige. Pourtant, nul ne met en doute leur valeur, leur triple valeur, linguistique, ethnologique, psychologique. Ils sont le trésor de sagesse des nations, la philosophie du peuple en tout son réalisme. Pourquoi ne leur donne-t-on pas une part dans notre enseignement? Chaque leçon qu'ils contiennent resterait dans la mémoire de l'enfant comme une image, comme une chose vue : qui se fait bête, le loup le mange; mieux vaut user ses souliers que son chapeau; celui pour qui le four chauffe, n'est pas toujours celui pour qui le pain cuit. Les proverbes sont autant d'abstractions concrétisées, qui conviennent admirablement à l'intelligence de l'enfant. Et les légendes locales, qui forment comme une gloire au-dessus de la terre paysanne : fontaine, que le roi Clovis a fait jaillir sous le sabot de son cheval; gué, qu'une biche lui a montré à travers la Vienne; empreinte des pas de saint Martin; gouffre sans fond, qui s'est ouvert sous une ronde de danseurs; cloches, qu'on entend à la minuit de Noël sonner au fond d'un étang en partie desséché — j'aimerais qu'au hasard d'une promenade on les redît aux petits écoliers : car, plus que les réalités peut-être, elles nous lient de leur charme mystérieux à la terre natale. Mais le passé qu'elles reflètent, il faut en étouffer l'esprit : « superstitieux » et « réactionnaire » celui qui le respecte!

II

Le travail que nous souhaiterions pour les contes et légendes, à lui tout seul, M. Paul Sébillot a voulu le faire pour le *Folk-lore de France*. Il faut dire que du folk-lore il exclut précisément contes et chansons, qui constituent, selon lui, la littérature orale. L'inconvénient de cette division, c'est qu'il y a quantité de choses, les légendes locales, par exemple, les formulettes, dictons, devinettes, etc., dont on ne saurait dire si elles sont de la littérature ou du folk lore. Dans son gigantesque ouvrage, en quatre gros

volumes grand in-octavo [1], il a pensé mettre tout ce que le peuple dit ou croit du ciel et de la terre : les astres et les météores, leurs origines, leurs influences, les présages qu'on en tire, le culte qu'on leur rend; la nuit, avec ses hantises et ses dangers; les morts qui reviennent, les chasses aériennes et les bruits dans l'air; sur la terre, dans les landes et par les déserts, les particularités du sol et de la végétation, les cercles mystérieux, les pratiques médicales et observances diverses; les géants dans la montagne et les trésors que des dragons y gardent; les fées et les dames de la forêt; les rochers et les pierres, les empreintes merveilleuses; les mers à la surface et au fond, ses envahissements, ses rochers et ses îles; la ceinture de son rivage, ses grottes et leurs habitants; les navires légendaires qui la parcourent; après la mer, les eaux douces, les fontaines, leur puissance et le culte qu'on leur rend, les puits, les rivières, les eaux dormantes, les villes englouties, les cloches qui sonnent au fond des lacs, les trésors qui y gisent; c'est toute la faune et toute la flore; c'est de notre pays de France par les menhirs, les dolmens, les tumulus avec les pratiques qui s'y rattachent, par les monuments attribués aux fées, au diable ou aux humains, les églises et les châteaux, les villes avec leurs habitants, gens d'église, noblesse et tiers-état, toute l'histoire depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours, à Mac-Mahon, Boulanger, les Juifs et les expulsions des religieux.

C'est une compilation colossale. Si le plan n'en satisfait point pleinement, on serait peut-être embarrassé de lui en substituer un autre. L'ouvrage a, sans cela, ses mérites réels — dont, en premier lieu, celui d'exister. Tout s'y trouve-t-il? Que non, assurément, puisque c'est précisément cette partie du folk-lore, les croyances et les pratiques, qui nous apporte presque journellement de nouvelles pierres pour un édifice qu'à première vue on pourrait croire achevé.

Outre d'assez nombreuses brochures, tirages à part d'articles parus dans telle ou telle revue régionale : de A. Richaud, *Essai de Folk-lore bas-alpin*; de Martin, *Folk-lore de Saint-Rémy* (Vosges); de Jehan de la Chesnaye, *Au pays des Chouans et Proverbes vendéens;* de Paul Dabalen, *Pratiques médicales populaires dans les*

1. *Le Folk-lore de France.* T. I : Le ciel et la terre ; t. II : La mer et les eaux douces ; t. III : La faune et la flore ; t. IV : Le peuple et l'histoire. Paris, Guilmoto, 1906-1907.

Landes; de Levezier, *Recueil de pronostics normands et français, dictons, proverbes, maximes;* de Gaëtan de Wismer, *Coutumes de mai en Bretagne;* d'Eug. Herpin, *Noces et baptêmes en Bretagne;* de Léon Plancouard, *Le culte des fontaines dans Seine-et-Oise;* de L. Morin, *Proverbes et dictons recueillis dans le département de l'Aude*, etc., nous avons eu dans ces dernières années plusieurs importants ouvrages. *Le Folk-lore Bourbonnais*[1] de M. Francis Pérot est l'œuvre d'un demi-siècle, presque la vie d'un homme. Qu'est-ce qu'en si long temps un observateur perspicace n'a pas dû noter ! De fait, on trouve dans ce recueil mainte tradition intéressante concernant l'édification de certaines églises, le serment en face du soleil, l'habitude des « Pions » du Montoncelle de gravir le sommet de la montagne, la nuit du 24 juin, pour y assister au lever du soleil[2], la dent de loup considérée comme talisman contre la peur, la rage et les convulsions, le « marmot de César »... Mais il y a aussi bien des choses insignifiantes et des réflexions personnelles tout à fait inutiles. Que la fête du 1er Mai ait piteusement échoué devant la pauvreté des causes qui l'ont fait naître : ce n'est point du folk-lore, cela ; non plus que la remarque au sujet du 14 Juillet. En outre, certaines explications y paraîtront certainement bizarres et plusieurs rapprochements quelque peu fantaisistes. Est-il vrai que la fréquence des crimes soit la cause pour laquelle il ne se fait plus de complaintes ? Je doute également que le crocodile, autrefois suspendu sous les voûtes de la cathédrale de Moulins, ait été une réminiscence du dragon de l'île de Rhodes ; et jamais je n'aurais imaginé que le mythe d'Orphée s'expliquât par l'existence des « meneux de loups », ni que les peaux de moutons, que les orpailleurs tendaient sur des châssis entre deux eaux pour recueillir les parcelles d'or de l'Allier, pussent faire songer à la Toison d'or. Je ne puis admettre enfin que les contes de fées ne soient qu'un ramassis bizarre de légendes que Mme d'Aulnoy et Perrault ont fortifiées de leur vive imagination. Dans leur *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*[3], MM. A.-J. Verrier et R Onillon ont également, en deux forts volumes,

1. Paris, E. Leroux, 1908, t. XXXI de la Collection des contes et chansons populaires.

2. Coutume que nous avons vue encore cette année se pratiquer au Puy-de-Dôme. Chez moi, dans la Vienne, les paysans montaient autrefois sur leur « pailler », à défaut de montagnes.

3. Angers, Germain et Grassin, 1908, 2 vol. in-8 de XXXII-528 et 587 pp.

entassé quantité de choses, qui sont loin d'avoir toutes la même valeur. Il y a là des dialogues, des contes, des récits et des nouvelles en patois : « le Folk-lore de la province », porte le titre. C'est beaucoup dire. En réalité, cet ouvrage est surtout un glossaire, n'est qu'un glossaire à l'hospitalité un peu large, où les futilités et les à-peu-près coudoient à chaque page les détails curieux et typiques. Pour un glossaire l'ordre alphabétique va de soi ; mais, du moment que le glossaire devient un recueil de traditions, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un véritable recueil de traditions comme celui de M. Pérot, non seulement ce classement oblige l'auteur à des répétitions, mais il embarrasse le lecteur qui ne sait pas toujours sous quelle rubrique chercher le renseignement dont il a besoin. Quant à une lecture suivie, il n'y faut point songer. Ce sont là, en ce manque de composition et en cet excès de subjectivité, de réels défauts, qui n'ont que trop contribué à la défaveur du folk-lore. Le *Velay et Auvergne*[1] de M. Régis Marchessou est mieux composé. J'aimerais seulement y entendre davantage les véritables accents du parler populaire. En aucune autre région de la France les légendes locales ne sont peut-être aussi nombreuses C'est que dans les montagnes de la Haute-Loire, dit M. A. Lascombe, la croyance aux apparitions, aux lutins et aux sorciers est encore générale. Les fées, les dames blanches y traversent les airs à la pâle clarté des étoiles, y arpentent les sentiers solitaires et les chemins creux ; les génies hantent les cavernes, les bois, les cours d'eau ; les morts sortent de leur sépulcre pour aller frapper aux portes des églises en réclamant des prières et des messes. Le lutin vient à la faveur des ténèbres laver son linge aux bords de l'Argon, où l'on entend les coups précipités de son battoir. Les croix plantées au carrefour des chemins, les lieux déserts, les forêts sombres, les églises abandonnées et les châteaux en ruines sont pour les paysans des endroits mal famés devant lesquels on passe rapidement à l'heure de minuit. Que de fois n'a-t-on pas vu sur les pierres amoncelées des vieux manoirs se dessiner l'ombre de ces fiers et terribles châtelains dont la main pesa si lourde sur les ancêtres ! Tout cela se narre durant les longues soirées d'hiver, alors que la neige tourbillonne, chassée par la bise qui gémit à travers les ais mal joints des étables où l'on se tient au chaud, à la lumière du « tchalit ». Il y a de tout dans ce

1. Le Puy-en-Velay, Régis Marchessou, 1903, gr. in-8 de 350 pp.

recueil : outre les contes et légendes, des chansons, des formulettes, dictons et devinettes ; voire des études sur les anciens costumes de la Haute-Loire, les muletiers du Velay, la Dentelle du Puy à travers les âges, les maisons à enseigne, etc. Mais il n'y a pas tout. Je n'y ai rien vu des coutumes se rapportant aux différents âges de la vie humaine, naissance, mariage, enterrement. Il y en a cependant, je le sais, et même de très curieuses. On le devinerait, au moins pour le mariage, rien qu'à voir au dos du livre le portrait de cette fiancée dont la coiffure rappelle à s'y méprendre celle que j'ai vue là-haut, dans la Scandinavie.

Il saute aux yeux combien ces ouvrages auraient gagné, s'ils eussent été méthodiquement préparés et définitivement établis sur un plan uniforme. Tels quels, ils constituent comme des carrières d'où, avec de la patience, il est possible de tirer des études d'ensemble telles que *L'autre Monde*[1] de M. Philippe de Félice, qui s'est, il est vrai, documenté surtout aux sources écrites plutôt qu'à la tradition orale : en quoi, c'est la plus curieuse partie de son sujet, celle qui, sans doute, eût été la plus originale, qu'il a négligée. Au contraire, *La survie des Ombres*[2] a été exclusivement composée sur des notes concernant les traditions populaires, léguées à M. Vernes par Élie Reclus, qui en avait fait un cours sur l'histoire des religions professé à l'Université nouvelle de Bruxelles. L'homme a l'épouvante de la mort. Aux yeux du primitif elle ne devrait pas exister. Elle n'est pas naturelle. Ce sont des esprits hostiles qui, par méchanceté, nous l'envoient. Pour se rassurer, il s'est dit qu'elle n'existe pas en réalité et qu'elle n'est qu'une étape vers une autre vie. Tel est le point de départ de toute religion. Et où va-t-il, le mort, c'est-à-dire le « double » de l'homme, son esprit délivré du corps ? Que devient-il là-bas ? Que fait-il ? Mystère, que les différentes religions s'efforcent d'expliquer chacune à sa façon. Ces explications sont les unes simplement naïves, les autres particulièrement bizarres, avec les rites et les coutumes qui s'y rattachent et qui, depuis la plus haute antiquité, tout comme chez les sauvages, hantent encore les populations de nos campagnes. Car le christianisme est loin d'avoir extirpé toutes les herbes folles des anciennes croyances et des anciens cultes. M. Paul Sébillot en a condensé d'abondantes preuves dans le livre qu'il a fait pour la Bibliothèque d'Anthropologie de

1. Paris, H. Champion, 1906, in-8 de 196 pp.
2. Paris, Giard, 1908, in-8 de XXVIII-277 pp.

l'Encyclopédie scientifique : *Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*[1]. Ces traditions et ces croyances, qui se traduisent par des rites, des gestes et des formules, débris des cultes naturalistes, ou déformations de religions plus avancées, constituent comme une sorte de « sous-religion », dont les racines plongent bien au delà des religions païennes, aux mystères desquelles les auteurs anciens nous ont initiés. Seul, le folk-lore nous permet une projection jusqu'au fond de la nuit qui recouvre ces lointaines origines : et c'est à cette unique clarté que M. J. Combarieu a pu y étudier la genèse de l'art musical. Longtemps, il s'était demandé : pourquoi la musique tient une si grande place dans l'histoire de la civilisation ; pourquoi, avant de la cultiver comme le plus noble et et le plus délicat des arts « d'agrément », l'homme en a fait une arme défensive et offensive en l'associant aux entreprises de la guerre et de la paix, aux actes religieux, au travail social, à l'agriculture et à la médecine, à l'amour et à la haine, à toutes les circonstances de la vie et de la mort ? « Pourquoi les anciens, les Chinois comme les Grecs, voyaient-ils en elle un puissant auxiliaire de l'éducation morale, en disant que chaque mode mélodique a une action spéciale sur la volonté ? Pourquoi y a-t-il des chansons populaires avec des refrains, des drames lyriques avec des chœurs et des danses, des liturgies musicales dans les temples, des concerts profanes dans les théâtres, des symphonies appliquées à donner une image « descriptive » de la nature, à exprimer tous les états de l'âme ou bien à construire ce symbolisme subtil de la pensée abstraite qui, loin des réalités, se joue dans un rêve de possible ? — *D'où vient tout cela ?* Et comment tout cela, techniquement, s'est-il formé ? » La réponse que son livre, *La Musique et la Magie*, propose à l'ensemble de ces questions, c'est moins à des documents anciens qu'au folk-lore qu'il la doit, dont les traditions lui ont montré « l'emploi quasi-universel du chant magique, dans toutes les circonstances de la vie des primitifs[2] » : le chant magique, c'est-à-dire l'incantation, dont sont sortis les arts du rythme, la poésie lyrique et la musique.

1. Paris, Doin, 1908, in-18 jésus de 318 pp.
2. *La Musique et la Magie*, gr. in-8 de VIII-374 pp., Paris, A. Picard, 1909.

III

Est-ce à cette origine sacrée que le chant populaire doit son extraordinaire vitalité? Ou n'est-ce simplement qu'il constitue le moyen naturel à l'homme d'exprimer ses sentiments les plus intenses dans la douleur ou la joie? On le retrouve partout, chez tous les peuples. S'il se meurt aujourd'hui dans nos provinces, il s'y est épanoui comme nulle part ailleurs : et il est encore, à l'écart des villes, plus d'un coin où il continue de fleurir.

Parmi les recueils publiés dans ces dernières années, il convient de citer en tout premier lieu *Les Chansons populaires des Alpes françaises*[1], un superbe ouvrage de M. J. Tiersot, qui a fait plusieurs séjours dans les régions alpestres afin de déterminer, pendant que nous en pouvons jouir encore, la place que le chant a tenue et tient toujours dans l'existence des habitants de la Savoie et du Dauphiné.

« Il est évident, dit-il dans sa Préface, que la chanson est pour eux essentiellement une distraction et un délassement. On la chante à table aux jours de fête, dans les réunions de famille, aux noces. On la chante aussi dans les veillées d'hiver, qui, pendant de longs siècles, furent les principaux conservatoires de la chanson. Il est tout un groupe de chansons amoureuses que les jeunes gens disent en l'honneur des jeunes filles, sous leurs fenêtres, en manière de sérénades ; d'autres sont associées à d'anciens usages traditionnels comme les chansons de mariage et celles des fêtes de Mai. Certains travaux des champs sont exécutés au son de chansons appropriées : nous trouverons au cours du livre des chants de moisson dont certains par leurs mélodies ont grande allure. Les garçons qui tirent au sort et partent pour le service militaire ont aussi leur répertoire de chansons, nombreux, sinon très varié d'accent. Et les bergères ne cherchent-elles pas à tuer le temps en répétant quelques-unes de ces lentes pastourelles dont elles sont elles-mêmes les héroïnes? On n'en saurait douter. Quant aux danses, elles ont leur place toute marquée aux fêtes. Chaque

1. Librairie Dauphinoise, à Grenoble, 1903, bel in-4 de XXVIII-XXIX-547 pp.

genre a donc son affectation particulière et la chanson, au lieu d'être un plaisir purement conventionnel, est intimement liée aux diverses manifestations de la vie. » M. Tiersot ne dit là rien de nouveau : ce qu'il a constaté dans les Alpes, se retrouve dans toutes nos provinces. Vingt-neuf chansons historiques, trente-trois chansons légendaires ou d'aventures, vingt-trois chansons traditionnelles à caractère satirique, quarante-quatre chansons d'amour, seize chansons de mariage, cinquante-quatre chansons de bergers, d'innombrables chansons de conscrits et de soldats, des chants de fête de l'année, des chansons de travail, des berceuses, des danses, tel est le butin de ses voyages et missions.

La partie la meilleure de ce recueil, c'est incontestablement la musique, à laquelle M. Tiersot a donné tous ses soins. La chanson n'est rien, à ses yeux, sans la mélodie, ou, du moins, elle n'est qu'une chose inerte et tronquée, un oiseau sans ailes, un corps sans tête ou sans âme. Mais la mélodie, plus encore que la poésie, est chose fluide et impalpable. Essentiellement changeante, il n'appartient qu'aux plus habiles de la saisir : ou, tout simplement, à ceux qui l'aiment et la comprennent vraiment. Il a noté plus de deux cent cinquante airs. A titre exceptionnel, il en a même harmonisé quelques-uns.

Toutes ces chansons n'ont point été directement recueillies par M. Tiersot. Il en a trouvé, des noëls surtout et des chansons historiques, dans d'anciens cahiers; d'autres lui ont été procurées par des correspondants. S'il indique généralement la localité de celles qu'il a personnellement entendues, il ne dit pas toujours quelle personne les lui a chantées. Mais ce n'est guère, chez lui, qu'une omission accidentelle et qui, étant donné sa compétence, n'a qu'une importance toute relative.

A cet ouvrage de M. Tiersot s'en ajoutent deux autres, d'allure plus modeste, mais qui ne sont pas moins intéressants : de M. Louis Lambert, les *Chants et Chansons populaires du Languedoc*[1] avec la musique et la traduction française, et les *Chants et Chansons du Nivernais*[2], recueillis et classés par A. Millien avec les airs notés par J.-G. Pénavaire.

La première partie du recueil de M. Lambert se compose uniquement de chants de berceau, dont un certain nombre avaient déjà

1. Paris, H. Welter, 1906, 2 vol. VIII-385 et 345 pp.
2. Paris, E. Leroux, 1906 et 1908, 2 vol. de XIV-328 et VIII-336 pp.

paru dans la *Revue des Langues Romanes*, en 1874-1875. L'auteur, qui, pendant plus de quarante ans, n'a cessé de rechercher les chants traditionnels de sa province, explique dans sa préface ce qu'il a voulu faire et comment il s'y est pris. Il a fait appel « à tous ceux qui ont conservé l'amour de la terre natale, le culte du passé, le respect des aïeux, l'esprit de la race avec son mélange de sensibilité et de finesse, sa langue si expressive et son heureuse organisation musicale ». L'ordre qu'il a adopté consiste à suivre l'homme d'âge en âge, au moyen des chants créés par lui-même, de la naissance à la tombe, en passant successivement par toutes les phases de son existence. Après les nonchalantes berceuses, ce sont les jeux de l'enfance, danses, rondes, chants d'amour et de mariage, chants de métiers, chants satiriques, chants relatifs aux usages, chansons pastorales, chants religieux, noëls, cantiques, légendes dramatiques, chansons narratives, chants historiques et politiques.

Mais l'âge a surpris M. Lambert, qui, tout en conservant son plan, n'a pu lui donner le même développement jusqu'au bout. « Je me borne, dit-il, à publier ces chants à titre de documents, sans les accompagner de commentaires et de notes comparatives avec les recueils publiés en France et à l'étranger. Le but que je poursuis est uniquement de sauver d'un oubli malheureusement trop certain aujourd'hui les traditions de nos ancêtres, de fixer pour toujours les chants qui firent leur joie au sein du foyer, les chansons improvisées par les travailleurs, qui les aidèrent à supporter les rudes labeurs d'une journée passée au milieu des champs sous les rayons d'un soleil brûlant ou le cinglement de la bise, disant dans une éloquente simplicité leurs joies et leurs douleurs, leurs croyances et leurs aspirations, dans un langage tantôt sentimental ou gai, sérieux ou badin, spirituel et naïf à la fois. Heureux ou malheureux, joyeux ou tristes, le chant les console : ils chantent toujours. »

Les chants du premier âge sont inépuisables comme l'amour maternel qui les inspire. De simples mots, qui endorment ; des promesses, à fin que l'enfant soit sage ; des scènes vues, pour l'intéresser ; des couplets satiriques... que la berceuse se chante à elle-même, tandis que sa pensée au loin vagabonde. Après les berceuses, les rondes, chantées, dansées, mimées, les sauteries et les bourrées. Quelle psychologie en ces couplets qui n'ont l'air de

rien ! Toute la vie du peuple est là enfermée avec ses cris de joie et ses larmes contenues, ses aspirations et ses regrets, avec son esprit d'observation aussi et son ironie tantôt fine, tantôt si cruellement réaliste. « Les pommes rouges sont bonnes à manger, les jeunes filles bonnes à marier : les vieilles, personne n'en veut ! » Nulle part les secrets de la conception poétique ne se laissent aussi facilement surprendre. « En passant la planchette, le pied m'a glissé. Pauvrette, je suis tombée dans l'eau, mes cotillons se sont mouillés. » Encore un ou deux tours de danse et le germe va se développer. « Passaient trois chasseurs tout le long du ruisseau ; et, croyant toucher le lièvre, pauvrette, ils m'ont touchée, moi ! La balle qu'ils ont tirée... » Et il s'épanouira plus tard en une des plus jolies chansons de France. Aussi bien que le littérateur, l'ethnologue et le mythologue lui-même y trouvent matière à plus d'une curieuse observation. Quand, par exemple, les enfants, accroupis, les mains jointes devant les genoux, dansent à la ronde en chantant : « Soleil soleillant, — donne-nous la lumière — à moi, à mon père, — et aussi au pauvre pastoureau — qui n'a pas de manteau... » Ou bien : « Petit soleil, lève-toi — pour tes pauvres petits enfants — qui sont sur la paille, — qui meurent de froid ; — une cuillerée de graisse, — le soleil s'abaisse ; — une cuiller d'argent, — le soleil s'étend ; — une cuiller de romarin, — le soleil est par les chemins ! » Ne croirait-on pas vraiment l'invocation de quelque tribu de l'Afrique offrant son sacrifice à l'astre du jour ? De fait, qui sait de quel rite antique ce jeu d'enfants est la « superstition » ?

Et ce n'est pas au soleil seulement que les enfants, vivant en plein air, dans les champs, adressent leurs incantations rythmées, véritables prières païennes, mais à la lune, aux nuages, à l'arc-en-ciel, à la coccinelle. Ils ont aussi des formules spéciales pour pronostiquer le temps d'après le chant du coq, le vol des oiseaux ou des insectes ; d'autres pour détacher l'écorce d'une branche de saule, dont ils vont faire un sifflet...

Puis, quelle éclosion d'amour, quand le printemps vient ! « Mère, n'avez-vous pas entendu le coucou qui chante ? Mère, n'avez-vous pas entendu le coucou chanter ? » Voici le joli mois de mai où les roses sont en bouton. La jeune fille demande au rossignolet des bois, rossignolet sauvage, de lui apprendre son langage, de lui apprendre à chanter, de lui apprendre la manière comment

il faut aimer! Et ce sont toutes les chansons d'amour, si puissantes en leur simplicité naïve !

Qui donc a dit qu'en France nous n'avions pas le tempérament lyrique? Mais qu'est-ce donc que le lyrisme? Tous nos recueils de chants populaires en sont remplis et du meilleur. Il ne ressemble pas au lyrisme allemand, c'est certain : parce que c'est l'âme française qu'il exprime, en la variété de nos provinces.

M. A. Millien, qui nous promet toute la littérature populaire et les traditions de sa région (Bazois, Amognes, Puisaye, Vaux d'Yonne, de Loiret et d'Allier), qu'il a commencé de recueillir, dit-il, à une époque où les travaux des Tarbé [1], Puymaigre [2] et Bujeaud [3] n'avaient pas encore paru, a inauguré sa publication par deux volumes de chansons : une gerbe de poésie glanée par un poète, une lourde gerbe rustique, abondante et touffue, multicolore, mêlant les plus délicats parfums aux odeurs les moins subtiles. Complaintes légendaires et religieuses, chansons historiques et anecdotiques, chansons plaisantes et facétieuses, il y en a à la centaine. D'inconnues ou de rares? Mais les fleurs de nos champs ne sont pas rares non plus, bien que tant de gens les ignorent. Vous, qui les aimez, regardez celles-ci d'un peu près, ces chansons, qui sont les fleurs de l'âme morvandelle, et vous serez surpris d'y trouver des nuances que l'on ne rencontre point ailleurs. Certaines variantes de Jean Renaud, de l' « Amant noyé », de « La triste noce », du « Retour du mari », etc., indépendamment de l'intérêt qu'il y a à en constater l'existence dans tel ou tel endroit déterminé, sont réellement précieuses autant par les détails nouveaux qu'elles nous offrent que par leur ton original et leur savoureux coloris. Plus d'une peut donner lieu à des observations sur les origines et la transmission de la poésie populaire. Tout le monde connaît la ballade de « La fille changée en *cane* ». Un chanteur, qui l'a entendue n'importe où, a mal compris et dit « La fille changée en *caille* ». La chanson sur ses lèvres devient un non-sens. Un autre chanteur alors, plus intelligent, la corrige, en prenant la caille comme point de départ et en éliminant tous les détails qui ne sauraient se rapporter à cet oiseau. C'est la version B

1. *Romancero de Champagne*, 1863 et suiv.
2. *Chants populaires du pays messin*, Metz, 1864.
3. *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, Niort, 1862. De la même année datent les *Chants populaires de la Provence*, de Damase Arbaud.

donnée par Millien. La transformation ne s'arrête pas là. Peu à peu tout le merveilleux primitif disparaît ; et, finalement, la jeune fille, ne pouvant plus être changée en *cane*, ni en *caille*, prie simplement la Sainte Vierge de la faire mourir pour son honneur garder. Mais où donc est le thème original ?

Et c'est ainsi que les recueils « sincères », comme celui de MM. Lambert, Pénavaire et Millien, qui « ne se sont permis aucune retouche à tout ce qu'ils ont entendu chanter », constituent une contribution de premier ordre à l'histoire poétique de notre peuple de France.

Quel dommage, en vérité, qu'avec tant et de si précieux matériaux personne n'ait entrepris chez nous, tâche colossale, certes, mais que Child et Grundtvig ont menée à bout, celui-ci dans ses *Danmarks gamle Folkeviser*, le premier dans les *English and Scottish popular Ballads*, de dresser enfin, scientifiquement, le véritable « Recueil des chants et chansons populaires de la France [1] » ! Tous les principaux éléments en sont désormais réunis. M. de Beaurepaire-Froment les a en majeure partie indiqués dans sa *Bibliographie des chants populaires français* [2]. Il ne s'agit plus que de les rassembler, les vérifier et les classer. Un instant on eût espéré que la « Schola Cantorum » en prendrait l'initiative, si elle eût pensé, dans les concours qu'elle a organisés, accorder au texte de ces chansons la même sollicitude qu'à la musique et si elle ne s'était tenue pour chaque province qu'à un fascicule trop minime. Tout juste suffisant pour exciter nos regrets celui de MM. Léon Branchet et Johannès Plantadis, *Les chansons populaires du Limousin* [3]. Le Limousin, patrie des troubadours, où, selon M. Joseph Bédier, l'éminent professeur du Collège de France, les premières chansons populaires seraient écloses : comme si l'homme n'avait partout chanté où il a aimé, pleuré et souffert ! Nous n'avons là que quinze morceaux seulement, chansons empruntées aux principales circonstances de la vie rustique, depuis la « Guilaneu » qui célèbre le renouvellement de l'année jusqu'à la chanson satirique qui rappelle quelque événement local oublié. Les auteurs

1. Georges Doncieux a laissé, en mourant, un *Romancero populaire de la France* (Paris, E. Bouillon, 1904). Ce recueil, consciencieux et savant, comprend XLIV chansons, dont l'auteur a, soi-disant, reconstitué critiquement les textes. Il ne donne pas la musique.
2. Paris, édition de la *Revue du Traditionisme*, 1906.
3. Paris, H. Champion, 1904.

auraient pu augmenter leur recueil d'un assez grand nombre d'autres pièces. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait? Ils étaient liés par les conditions d'un règlement. Liés aussi MM. Eug. Chaminade et E. Casse pour leurs *Chansons patoises du Périgord*[1] et MM. Guillerm et Vallis, sans doute, dont on a annoncé *Les Chansons populaires de Bretagne*.

La « Société des chansons de France », qui s'est fondée sous le patronage de la « Schola Cantorum » et de MM. Ch. Bordes, Bourgault-Ducoudray, A. Brun, Gabriel Fauré, André Hallays, Vincent d'Indy, Pierre Lalo, Fréd. Mistral, Perilhon et Julien Tiersot, pour encourager la diffusion de la musique populaire par l'édition et l'exécution, poursuit un but que j'estime excellent. Elle s'adresse à toutes les bonnes volontés pour l'aider à recueillir dans tous les coins de France les trésors épars et qui vont se perdant de nos mélodies populaires. Elle demande que tous lui envoient les chansons recueillies, même par lambeaux ; que tous l'aident de tout leur pouvoir à l'accomplissement de cette œuvre nationale. L'abonnement à sa Revue trimestrielle[2] n'est pas élevé. C'est très bien. Mais comme chacun des fascicules doit être varié, il en résulte que ce n'est pas elle non plus qui nous donnera le Corpus définitif que nous attendons. Quant à la diffusion proprement dite de la chanson populaire, c'est à l'école qu'il la faut tenter et après l'école, parmi les adultes, par le moyen de sociétés de chant qu'il y aurait à organiser, et au régiment enfin où tant de chansons si belles, si entraînantes, si vraiment françaises, remplaceraient avantageusement les couplets idiots qu'on y chante et les ineptes refrains des cafés-concerts.

Au mois de mai de 1908, le *Petit Journal* annonçait, de son côté, qu'il allait mettre sous les yeux de ses lecteurs des chansons populaires, « émanant de toutes les classes sociales et s'appliquant à toutes les circonstances de la vie » ; et M. Oscar Havard débutait par une chanson de Mai, qu'il publiait, texte et mélodie, expliquant dans quelles circonstances on la chante. Le soir du 30 avril, une troupe de jeunes gens, portant d'énormes branches chargées de feuillage, d'ordinaire des branches de hêtre; un d'entre eux, au lieu de feuillage, tenant une corbeille ou un panier drapé de blanc,

1. Paris, H. Champion.
2. Rédaction à la « Schola Cantorum », 269, rue Saint-Jacques, Paris, et chez A. Rouart, boulevard de Strasbourg.

rempli de frais bouquets. Devant la porte des principales maisons ils s'arrêtent et saluent :

En entrant dans cette cour
Par amour,
Nous saluons le seigneur
Par honneur
Et ses nobles demoiselles
Toutes belles.

Puis, ils entonnent l'hymne de Mai : « Voici le mois de Mai !... » Et ils offrent leurs bouquets ; ils entrelacent une branche près de la porte. En échange de leur politesse on leur donne des œufs, qu'ils ne se font point faute de demander :

Entre vous, braves gens, qu'avez de la volaille,
Mettez la main au nid, n'apportez pas de la paille,
Apportez-en dix-sept ou bien dix-huit,
N'apportez pas les pourris ;
Apportez en deux douzaines ou bien vingt,
Et n'apportez pas les couvins.

Les chanteurs de Mai, ayant reçu leur bienvenue, prennent congé :

En vous remerciant, le présent est honnête,
Retournez vous coucher, barrez portes et fenêtres,
Car nous allons toute la nuit en chantant
A l'arrivée du doux printemps ;
Car nous allons toute la nuit chanter
A l'arrivée du mois d'été.

Il y eut un second article au mois de juin; puis, l'entreprise, qui, bien menée, eût pu avoir les meilleurs résultats, en resta là.

***

Qu'est le folk-lore actuellement en France ?

Je l'ai dit : un champ extrêmement riche, mais inhabilement exploité et où les meilleures volontés s'épuisent en efforts un peu vains. Malgré tout ce qu'il pourrait fournir de précieux aux domaines voisins de la poésie, de la philologie, de la mythologie, de l'histoire et de la philosophie, il n'a encore pas su s'élever au

rang d'une véritable science : parce qu'il manque d'une méthode rigoureusement déterminée et qu'il n'a même pas de but précis. A l'étranger, au contraire, au moins dans les pays du Nord, les Universités lui ont ouvert leurs portes, à Helsingfors, à Kristiania, à Copenhague. Dans cette dernière M. le Professeur Axel Olrik a fondé un « séminaire », où l'on trouvera réunis et classés tous les documents concernant le traditionisme scandinave. On a pensé, dans ces pays, qu'à côté des vieilles pierres, que, malgré qu'elles n'aient souvent d'autres mérites que d être vieilles et frustes, on confie dans les musées aux soins attentifs d'un Conservateur, il peut être intéressant aussi et utile de recueillir et de pieusement conserver les vieilleries de la pensée humaine. Aurons-nous jamais chez nous un « Musée du folk-lore français », un « séminaire », où l'on puisse tirer de nos vieux contes, de nos innombrables chansons, de nos antiques coutumes populaires toute la sève généreuse que les siècles y ont accumulée ? Je le souhaite — sans oser l'espérer.

LÉON PINEAU.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

L'INSTITUT DE LAMPRECHT A LEIPZIG ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE.

L'Université de Leipzig a célébré solennellement, au mois de juillet, le cinquième centenaire de sa fondation. Le professeur Karl Lamprecht, à cette occasion, a, dans divers articles [1], résumé l'histoire de cette brillante Université, montré l'importance qu'elle a prise et qu'y a prise particulièrement la Faculté de philosophie avec ses trente-six instituts et séminaires. Et ç'a été surtout l'occasion pour lui de faire connaître, en même temps que ses idées sur l'enseignement de l'histoire, l'organisation neuve dans laquelle elles ont pris consistance récemment.

On sait que la Faculté de philosophie comprend en Allemagne les *Naturwissenschaften* et les *Geisteswissenschaften*, ce que nous appelons *sciences* et *lettres* : ce sont surtout les dernières qui lui paraissent — avec raison — demander une organisation meilleure. Lamprecht est convaincu que l'enseignement par leçons cathédrales (*Vorlesungen*) est vieilli, que l'avenir est aux exercices et « cours » (nous disons : conférences) ; que le nombre croissant des étudiants exige un personnel de maîtres accru, en sorte que, dans les séminaires, le travail de recherche et l'enseignement puissent être menés de front. L'enseignement des « sciences » ne comporte, dans les laboratoires, qu'un nombre limité d'étudiants qui prennent une part active aux travaux et sont en contact direct avec les maîtres ; il ne faut pas que le séminaire soit encombré d'élèves qui ne fassent qu'écouter passivement la parole lointaine du professeur : pour être, lui aussi, un véritable laboratoire scientifique, il doit permettre la participation des étudiants à des recherches précises. Ces remarques de Lamprecht sont très justes mais ne nous apprennent rien. Dans nos Facultés des lettres, si une partie des conférences et travaux pratiques ont un caractère plutôt pédagogique, les autres tendent à assurer une formation scientifique que sanctionne le diplôme d'études supérieures.

1. Voir *Allgemeine Zeitung* (de Münich), n° 30 ; *Frankfurter Zeitung*, 25 juillet.

Le mérite original de Lamprecht a été de réaliser à Leipzig — par son ardente et tenace activité — un groupement de cours et une collection d'instruments de travail qui constituent un véritable Institut, comme il en existe pour les sciences physiques, chimiques et naturelles, comme il n'en existe guère dans l'ordre des *Geisteswissenschaften*, en Allemagne, et, en France, dans les Facultés des lettres. Pour les lettres ou, comme nous disons encore d'un terme plus général, les sciences morales et politiques, longtemps, chez nous, les cours été groupés surtout en vue de fins pratiques, — écoles de professeurs, d'archivistes, de juristes. Cependant, on a réagi. Au point de vue de la science pure, de la théorie, les enseignements de la Sorbonne, de l'École des Hautes Études, de certaines Universités provinciales comportent aujourd hui une classification, s'ordonnent en compartiments à la fois distincts et communiquants, — car on redoute « les cloisons étanches » ; mais faute d'une entente suffisante, ou de ressources assez amples, rarement on voit un ensemble qui, par son unité et son autonomie relative, mérite le nom d'Institut.

D'ailleurs, pour qu'un Institut vraiment digne de ce nom puisse être organisé, il faut que la science à laquelle répond cet Institut ait pris nettement conscience de sa méthode et de ses fins, ou bien il faut qu'une personnalité éminente impose à une équipe de maîtres groupés sous sa direction une certaine conception de cette science, mêlée de vérités et d'erreurs. Si, dans l'ordre des études historiques, la solidarité des enseignements est difficile à réaliser, se réalise tout au plus dans des groupements secondaires et empiriques, c'est que, pour unir les maîtres, la solidarité doctrinale, le lien d'une ferme, précise, synthétique conception de l'histoire fait encore trop défaut.

En fondant son *Institut für Kultur- und Universalgeschichte*[1], — dont nous avions précédemment parlé, qui s'est ouvert avec le semestre d'été 1909 et qui a été inauguré solennellement aux fêtes du jubilé, — Lamprecht a eu en vue la formation synthétique de l'historien. Faut-il dire qu'il a réussi à créer une institution parfaite et définitive, ou simplement à extérioriser sa pensée personnelle? Ce serait dire trop ou trop peu.

Les idées de Lamprecht, sa conception de la *culture* et des périodes ou degrés de culture (*Kulturzeitaltern*) sont loin d'échapper à la critique. Mais il travaille énergiquement à la construction synthétique, à l'approfondissement psychologique de l'histoire ; il lutte contre l'éparpillement des recherches et l'isolement des spécialités historiques; il veut communiquer à de nombreux travailleurs son ardeur et ses aspirations ; il a embrigadé pour cette œuvre des maîtres de science solide et variée. Dans une vieille maison historique, — avec des fonds recueillis de tous côtés, — il a fait un aménagement modèle. Il a créé une bibliothèque spéciale qui répond à un plan médité et logique, qui est, à elle seule, un programme. Elle se compose d'une section élémentaire, destinée à donner aux étudiants du premier semestre une idée des différents instruments de

1. Voir dans *Deutsche Geschichtsblätter* (avril), *Kulturgeschichte im akademischen Unterricht.*

la littérature historique, et d'une bibliothèque principale — subdivisée elle-même en *Bibliothek zur deutschen Geschichte* et *Bibliothek zur ausser-deutschen Geschichte*. Pour l'Allemagne, les divisions secondaires sont ainsi conçues : généralités histoire locale, histoire générale par périodes, ethnographie. Pour l'histoire non allemande : histoire universelle, histoire des peuples « romans », « teutons » et slaves, de l'expansion européenne (États-Unis principalement), de l'Orient ancien et moderne. Enfin, il y a une collection spéciale de *Kinder- und Völkerpsychologie*, de philosophie de l'histoire et méthode historique. — Parmi les cours il y en a de généraux — que tout étudiant de l'Institut doit suivre — et de spéciaux. Les cours généraux, actuellement, sont les suivants : Introduction générale à l'étude de l'histoire (Lamprecht); exercices sur l'histoire sociale du XIXe siècle (Biermann); exercices sur l'histoire de la culture en Allemagne (Koehler). Les cours spéciaux comprennent trois divisions : psychologie génétique ou de l'évolution, histoire particulière des civilisations et histoire comparée de la culture.

Jamais, pour les études historiques, pareille systématisation n'a été réalisée dans l'enseignement « académique », comme on dit outre-Rhin. Beaucoup de bons esprits préconisent aujourd'hui en France la division des Facultés en Instituts ou même la substitution d'Instituts aux Facultés [1]. On voit dans la création d'Instituts nettement spécialisés et largement outillés le salut de certaines Universités provinciales où la vie scientifique ne peut être intégrale et qui meurent d'efforts trop ambitieux. Lamprecht nous donne un exemple d'organisation matérielle parfaite : il fera bon travailler dans cette maison de science où tout est calculé pour rendre les études intéressantes et faciles, où l'ornementation même est comprise de telle façon que la satisfaction intellectuelle se joint au plaisir des yeux. Mais l'excellence de l'organisation résulte surtout de la puissance interne du système. L'effort et le succès de Lamprecht ont consisté essentiellement à donner corps, sous cette forme, à un certain idéal de l'histoire, comme il l'avait fait déjà dans son œuvre propre, sa *Deutsche Geschichte*, et dans deux œuvres collectives qu'il dirige : *Geschichtliche Untersuchungen* et *Beiträge zur Kultur- und Universalgeschichte*. Cette dernière extériorisation était plus difficile à réaliser, mais elle est particulièrement instructive.

Sans doute, on peut contester, non seulement la conception que Lamprecht se fait de la *culture*, mais cette ambition d'histoire universelle qu'il assigne à son Institut. L'histoire universelle est quelque chose à quoi tendent toutes les études, tout l'enseignement historiques, mais qui déborde les cadres d'un Institut « académique ». Il y a un reste de ce vertige métaphysique auquel sont sujets les Allemands dans ses idées sur la synthèse historique, dans son effort génial — trop génial peut-être — pour la réaliser intégralement et à bref délai, pour entraîner des collègues et des disciples à la réaliser avec lui. Pourtant Lamprecht est dans le vrai en cherchant dans une conception de la synthèse le ressort

1. Voir notre *Enquête sur l'Enseignement superieur de l'histoire* (1904-1906).

du travail historique. Et il faut le féliciter d'avoir voulu préciser, d'avoir voulu communiquer cet *esprit* qui doit présider à l'élaboration — lente et multiple — de l'histoire universelle, et sans lequel un Institut — même d'ambition réduite — manquera toujours de vitalité.

H. B.

UNE « MARCHE » ROMAINE

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT.

Le titre que M. Victor Chapot a choisi pour sa thèse, *La Frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*[1], pèche à la fois par défaut d'exactitude et par excès de modestie : car, d'une part, les Romains n'ont pas fait de l'Euphrate une frontière, puisque vers le Sud ils ne l'ont jamais descendu plus bas que Circésium, et que vers l'Est, au contraire, ils l'ont dépassé, et se sont avancés jusqu'au Tigre sous Septime Sévère, encore jusqu'à l'Aborras au IVe siècle ; et d'autre part, l'on trouvera dans le livre de M. Chapot plus et mieux qu'un relevé de frontière, non seulement les limites, mais l'aspect et l'organisation d'une marche romaine, de ce qu'on pourrait appeler, si l'auteur n'avait délibérément exclu l'Arabie de ses recherches à cause de la *Provincia Arabia* de Brunnow et von Domaszewski, la « marche romaine d'Asie ».

Tout d'abord M. Chapot la définit, décrit les pays qui la composent : Arménie, Osroène, Syrie, et les ennemis qui l'entourent, la menacent, la pénètrent à l'occasion : les Scénites ou Saracènes toujours en mouvement — *semper in fuga* — dans le désert où ils vivent, pasteurs et caravaniers, du lait de leurs brebis et du gibier de leurs chasses ; — les Parthes armés de longues lances et de piques, bardés de fer et de cuir, impropres à l'effort de toute une campagne, mais supérieurs dans les offensives à l'improviste, les attaques soudaines et foudroyantes ; — enfin les Perses vêtus de longues tuniques, coiffés de hauts bonnets, également habiles à conduire une charge de cavalerie, à tirer de l'arc, à fortifier un camp, d'une endurance et d'un courage admirables, malgré leur réputation de mollesse efféminée. Ce tableau forme la première partie du livre : c'est peut-être celle qu'on lit avec le plus d'intérêt. Les textes, qu'allègue M. Chapot, de Dion Cassius, d'Ammien, de Procope, du *Strategicon* de Maurice, ont été commentés bien des fois ; mais il en a tiré le meilleur parti, sachant bien les renforcer les uns par les autres, les éclairer par le témoignage toujours vivant des monuments figurés. J'ignore cependant pourquoi M. Chapot, ayant invoqué à plusieurs reprises les bas-reliefs de l'arc de triomphe de Salonique, n'a nulle part cité ceux de l'arc de Septime Sévère, sur le Forum Romain.

1. Paris, Fontemoing, 1907, XV-408 pp. in-8, avec 22 illustrations et une carte hors texte.

La seconde partie comprend une série de chapitres sur l'armée romaine d'occupation, sur les troupes de garnison et les renforts de guerre. M. Chapot étudie successivement les légions, dont il retrouve l'emplacement, et qu'il nous montre se constituant d'abord, à la fin du Ier siècle, par recrutement local (en 70 ap. J.-C., à la bataille de Crémone les légions de Syrie, nous dit Tacite, « *orientem solem — ita in Syria mos est — salutavere* »), puis, à la basse époque, enrôlant sous leurs enseignes des hommes venus indistinctement de toutes les provinces de l'Empire, se fractionnant entre plusieurs points à la fois au lieu de se déplacer incessamment d'un point à un autre, perdant, les unes après les autres, de leur résistance et de leur force, au fur et à mesure que l'occupation s'enracine et s'aménage ; — les alliés ; — les ailes et les cohortes auxiliaires, les cavaliers créés par Gallien, les *bucellarii* du VIe siècle. Il s'efforce ensuite de reconstituer leur ordre de marche, les règles générales de leur tactique, les pièces de leur armement, leurs ouvrages, leurs machines, les divers services de leur administration, ravitaillement, santé, postes, cultes, etc. Souvent ici le chapitre tourne court, se réduit presque à la rubrique, mais la faute en est à la sécheresse des annalistes, à la pénurie de la documentation.

Dans la troisième partie, M. Chapot a dressé la carte, non pas du *limes* Euphratésique (car, comme il l'a excellemment démontré, il n'y a jamais eu, à la frontière orientale de l'Empire, il ne pouvait pas y avoir sous ce ciel de feu, sur une distance double du *limes* du Rhin et du Danube, un *limes* proprement dit, avec un mur et un fossé continus), mais du réseau de fortins, d'*oppida*, de *castella* irrégulièrement espacés, en avant et en retrait du fleuve, suivant la nature du terrain et les besoins de la défense. Pour cela M. Chapot s'est aidé non seulement des récits des guerres Parthiques et des distances plus ou moins fantaisistes des itinéraires anciens, mais de ses souvenirs personnels et de son carnet de route; et on doit le louer grandement d'avoir voulu conduire son enquête sur place, et d'avoir, en 1901, visité après Sachau et non sans périls cette région désertique, fiévreuse, infestée de pillards et de rebelles (cf. p. 312, n. 4 : « ...quand je traversai Constantia, tout le pays était livré à une vaste insurrection »). Ces chapitres, à lire de suite, ne sont pas, à beaucoup près, les plus intéressants ; mais c'est évidemment la partie la plus neuve du livre, et avec les nombreux petits plans qui l'illustrent elle constitue présentement un répertoire unique et qui restera toujours utile.

En quelques pages de conclusion, M. Chapot justifie l'œuvre de Rome et de Byzance, vante « ce système étendu et intelligemment compris » de places fortes qui, dû au concours des soldats et de la population indigène, assura la défense de l'Euphrate plus longtemps que celle de bien d'autres frontières de l'Empire, et devait l'assurer jusqu'au bout contre les Perses, au profit d'ailleurs d'« un troisième larron », l'Arabe, qui mouvant et perfide, profita de l'usure réciproque des deux puissances ennemies, et glissa entre les mailles du filet, avant de le rompre brutalement.

On voit, par ce résumé du livre de M. Chapot, les grandes qualités qui

le distinguent : l'ampleur de l'enquête, la minutie de l'analyse, l'érudition et la conscience. Mais on voit aussi les énormes difficultés du sujet, indécis quant à ses limites géographiques, indéfiniment extensible quant aux notions et aux faits qui, de près ou de loin, pouvaient y rentrer, infiniment vaste quant à la durée qu'il embrasse : sept siècles de l'histoire de deux civilisations irréductibles et de quatre empires... Et toutes ces difficultés expliquent les défauts d'un livre qui manque de cohésion et d'unité au point que chacune de ses trois parties se suffit mieux à elle seule, et que la conclusion se juxtapose du dehors aux chapitres qu'elle termine au lieu d'en sortir naturellement.

Au surplus l'auteur semble être le premier à regretter que son livre « ait l'apparence décousue d'un recueil de *quæstiones selectæ* » (p. XIV). A maintes reprises il s'excuse, revient sur les obstacles qu'il a rencontrés sur son chemin, et, discrètement, fait saillir les principes de sa méthode (p. XV, 63-64, 163, 171, 242-265, etc.). Mais cet abus, un peu solennel, de précautions oratoires retarde encore un exposé qui eût demandé partout plus de concision et plus de relief. Et puis, l'on peut se demander si M. Chapot, responsable, dans tous les cas, du choix de son sujet, n'a pas *plaidé coupable*, plutôt que sollicité les circonstances atténuantes. Quand, par exemple, il écrit « mieux vaut une statue authentique qu'une œuvre restaurée avec des parties rapportées arbitrairement », il est permis de le trouver trop indulgent pour lui-même. D'abord il y a dans son livre plus d'une trace de restauration, ne serait-ce que dans le chapitre sur les cultes ou celui sur les stratagèmes qui ne nous apprennent rien sur l'armée d'Orient, car les légionnaires de toutes les provinces ont consacré des dédicaces au soleil, et tous les soldats ont cherché, en tous les pays, à tromper l'ennemi par des déguisements et des mensonges. Ensuite et surtout, il n'y a pas de moignon, ayant jadis appartenu à un antique de la belle époque, dont le marbre incomplet ne retienne, malgré ses mutilations, quelque chose du galbe glorieux de l'ensemble disparu.

JÉRÔME CARCOPINO.

SUR QUELQUES OUVRAGES DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE RÉGIONALES.

Décidément, elles ont cause gagnée auprès des éditeurs comme auprès du public, « les idées neuves et fécondes qui, depuis environ un quart de siècle, ont révolutionné la géographie de notre pays » — pour parler comme MM. Fèvre et Hauser dans la *Préface* de *Régions et Pays de France*[1]. Ce

1. Joseph Fèvre et Henri Hauser, *Régions et Pays de France*, Paris, Félix Alcan, 1909, 516 pp. in-8, 147 cartes et gravures dans le texte (*Bibliothèque d'Histoire Contemporaine*).

livre en témoigne. Livre de vulgarisation, en dépit d'un titre qui fait espérer d'abord quelque ouvrage original sur une question controversée. Encore, de vulgarisation, est-ce bien le mot? Car les arcanes qu'il pourrait révéler, n'y a-t-il pas longtemps déjà que le grand public est à même de les connaître? Ne parlons pas du *Tableau de la France* de M Vidal de la Blache, un chef-d'œuvre et des plus accessibles. Mais n'existe-t-il pas beaucoup de bons manuels « qui mettent modestement à la disposition du lecteur les résultats généraux du labeur des spécialistes »? J'entends bien qu'ils visent tous à être « complets » sous leur petit volume; par là se distingue d'eux le livre de MM. F. et H., totalement dépourvu de ces chapitres d'ensemble sur l'histoire du sol, le climat, la population, les fonctions économiques du pays étudié — chapitres qu'on ne saurait croire inutiles à qui cherche « la physionomie réelle de la France en son harmonieuse et vivante variété ». Mais quoi? La mode est aux « pays »... Les auteurs citent fréquemment le beau livre récent de M. Gallois : *Régions naturelles et hommes de pays*; avec raison. Mais ne sont-elles pas de M. Gallois précisément, ces quelques lignes excellentes : « Il ne faudrait pas aujourd'hui, par un zèle un peu trop prompt, s'exposer à dépasser la mesure et accorder aux régions naturelles une importance qu'elles ne peuvent avoir. Croire en effet qu'il suffit de partager la France en un certain nombre de compartiments plus ou moins bien délimités pour tenir l'explication de tous les faits qui peuvent intéresser un géographe, ce serait, pour éviter l'inconvénient de divisions factices, tomber dans un autre abus dont les conséquences ne seraient pas moins fâcheuses. » Citation un peu longue : est-elle dénuée de tout à propos?

Au total, ce livre équivaut donc à peu près à la moitié d'un manuel scolaire sur la France. Et rien de plus légitime sans doute que d'écrire de nouveaux manuels de ce genre. Mais pourquoi les affubler de *Préfaces* ambitieuses dans leur apparente modestie? On en veut un peu aux auteurs et principalement à M. Hauser qui a prouvé jadis (notamment dans diverses études excellentes sur les Etats-Unis) qu'un bon historien pouvait être également un bon géographe — on leur en veut un peu de déclarer avec une assurance imperturbable qu'après avoir lu *Régions et Pays de France*, un Français d'instruction moyenne sentira « s'affiner en lui » cette qualité si rare, si délicate, si difficile à acquérir et à cultiver : « le sens de l'observation géographique ». Est-il donc vrai qu'une fois parcourus ces chapitres aisés, faciles, qui lui rappelleront ses années de collège, le lecteur « saisira mieux les mystérieuses correspondances (mystérieuses? épithète bien dénuée de rigueur scientifique; épithète pour grand public;) qui existent entre le sol et les hommes »? MM. F. et H. n'en doutent point. « Si comprendre est une jouissance, terminent-ils intrépidement, nous dirons que, touriste averti, ce Français jouira plus pleinement de la beauté de nos paysages, goûtera mieux le charme de nos vieilles cités. » Belle espérance : M. de Lapparent, jadis, aimait en formuler de semblables. Il est vrai qu'il avait quelques titres solides à se croire et à se dire un éducateur du sens géographique?

Du reste, abstraction faite de plusieurs croquis défectueux [1] — ou même exécrables [2]; d'une tendance fâcheuse à créer des noms géographiques arbitraires et de quelques menues taches inévitables [3], le livre de MM. F. et H. fait figure d'un honnête manuel, un peu dépaysé seulement dans une Bibliothèque d'histoire contemporaine [4]?

***

Au Morvan, l'un des vieux pays les mieux individualisés de la France, M. J. Levainville vient de consacrer une consciencieuse étude de géographie humaine, régulièrement conduite, claire à lire, copieusement illustrée de croquis et de photographies [5]. On la voudrait souvent un peu plus approfondie sans doute et plus développée; telle quelle, cette esquisse fort estimable rendra de bons services; elle permettra d'utiles comparaisons entre le Morvan et les autres régions françaises déjà pourvues de leur monographie géographique.

1. Par exemple, p. 84, il est au moins singulier de ne pas faire figurer l'Argonne parmi les crêtes du bassin parisien, alors qu'un trait continu représente avec autant de vigueur que les côtes de Moselle et de Meuse, une « côte de la craie » souvent bien illusoire.

2. Monstrueux croquis du vignoble bourguignon, p. 376. Une sorte de chenille noire figure une chaîne de montagnes imaginaires dans le plus plat pays de toute la Comté, à l'W. de Dole (et non Dôle), entre Tavaux et Chemin. Salins occupe l'emplacement de Chaussin, à 50 kilomètres environ de son site réel. — La Loue a le cours le plus extraordinaire; son confluent avec le Doubs est grossièrement défiguré; elle apparaît comme traversant (d'Est en Ouest!) une autre chenille baptisée Jura. — Tout ce croquis est à détruire.

3. Le terme de Revermont, notamment, est employé abusivement (p. 292, 294, 295, etc.). Ce nom de signification géographique mais d'emploi historique n'a jamais été appliqué qu'à une très petite partie du rebord occidental du Jura sur la Bresse (dans les environs de Coligny). On ne peut dire (p. 294) : « A partir du sommet du Revermont, commencent les plateaux. » Pareillement (p. 295) l'expression de « falaise du Revermont » n'est pas heureuse : elle fait une image assez fausse le plus souvent, la région faillée du vignoble, fort accidentée, masquant parfois la « falaise ».

4. Page 297 : le val de Saint-Imier n'est pas « suivi » (et pour cause) par « le chemin de fer de Morteau au Locle » et à La Chaux-de-Fond. L'expression trahit les auteurs. — P. 308, Bourg-en-Bresse n'est en rien une ville du Jura. — P. 309, la citation pseudo-historique de Rectus sur les franchises comtoises, le nom de Franche-Comté et Philippe le Bon ne répond à rien de réel. Il y aurait également bien à dire sur « le Jura qui servit de solide rempart à l'indépendance helvétique ». Il ne faut pas oublier que pendant de longues périodes, ce n'est pas la Franche-Comté qui a menacé « l'indépendance helvétique »; ce sont les populations, que nous baptisons « Suisses », du pays de Vaud et du Comté de Neuchatel, appuyées par des États ambitieux comme l'État bernois, qui ont menacé à plusieurs reprises et sérieusement, « l'indépendance comtoise ». — Le « rempart » d'ailleurs n'était pas dans la ligne des hauteurs mais dans les forêts épaisses du Haut-Jura. (Cf. à ce propos notre *Franche-Comté*, *Revue de Synthèse*, 1905, *passim*, et notamment, t. X, p. 336 sq.; t. XI, p. 69, sq.; à part, p. 21, 51, etc.). — P. 313, j'avoue ne pas comprendre comment les vals ont pu « former le cadre de ces associations naturelles (?) que sont les *fruitières?* » (on nomme *fruitières* dans le Jura les coopératives de production fromagère).

5. Levainville (capitaine J.), *Le Morvan*, étude de géographie humaine, Paris, Colin, 1909, 305 pp. in-8, 44 fig., XXIV pl. phot., 4 dessins h. texte.

Il est curieux de noter une fois de plus, avec M. Levainville, qu'un pays aussi individualisé physiquement, aussi distinct, aussi particulier que le Morvan n'a jamais constitué une unité historique. Pas plus que la Brie, que la Beauce, que la Limagne il n'a joui à aucune époque d'une existence politique ou administrative propre. La petite région naturelle qu'il constitue n'a servi de cadre à aucune « province », à aucun groupement historique autonome. Belle preuve, s'il en fallait encore, de l'hétérogénéité absolue de notions qu'on a si souvent confondues à plaisir; et pourtant, quelle originalité, si vivement ressentie par l'homme à toutes les époques, si sensible encore aujourd'hui, dans la vie économique, dans l'activité agricole, dans l'aspect extérieur et les conditions profondes d'existence de ce morceau détaché du massif central, de ce pays bossué, de topographie usée, de sol maigre, de climat rude, de pénétration difficile, de population essentiellement rurale? M. L. en passe successivement en revue les principaux aspects; on lira avec intérêt ses chapitres sur l'exploitation des forêts, les progrès de l'élevage, les conditions de l'habitation et du peuplement, les mouvements de la population. — Beaucoup de croquis dans le texte, plusieurs très parlants; de bonnes photographies bien reproduites et généralement bien choisies.

***

En tête et en queue, deux séries de chapitres assez mollement reliés sur le Berry « primitif », sa géographie politique, sa cartographie et ses noms de pays; au cœur même du livre, un copieux mémoire d'hydrographie et d'hydrologie où sont étudiées en plus de deux cent cinquante pages les eaux courantes et les eaux d'infiltration de la région berrichonne : ainsi se présente la thèse de M. Vacher sur le Berry[1].

C'est assez dire que la partie capitale de ce gros livre échappe à la fois à notre compétence et à celle de la *Revue de Synthèse*. On peut même se demander à ce propos s'il n'aurait pas mieux valu que M. Vacher renonçât de propos délibéré à donner à son livre le caractère, sinon d'une monographie régionale, du moins, comme il le dit, d'une « contribution à l'étude géographique d'une région française ». Armé comme il l'était pour résoudre les multiples problèmes que pose l'évolution d'un réseau hydrographique assez complexe, n'aurait-il pas été préférable qu'il mît son ambition simplement, à nous donner une excellente, une précise, une complète monographie d'un groupe de rivières intéressantes? La solution aurait eu d'innombrables avantages. Pour n'en citer qu'un, mais capital : elle aurait permis à l'auteur de ne pas borner son étude à la seule partie moyenne des cours d'eau qui l'occupaient : Cher, Indre, Creuse, en négligeant, parceque non berrichonne, cette partie supérieure qui joue un tel rôle dans la formation et le développement

1. Vacher (Antoine), *Le Berry*, contribution à l'étude géographique d'une région française, Paris, Colin, 1908, 548 pp. in-8, 48 fig., 16 pl. phot., 4 pl. cartes.

d'un « caractère » fluvial ? Autre avantage encore — pour l'auteur d'ailleurs, plus que pour le lecteur — M. Vacher n'aurait pas eu besoin de dépenser une habileté très réelle, mais qu'on sent un peu trop de l'habileté, à tenter de relier à ses chapitres centraux des développements parfois disparates et divergents.

Développements intéressants d'ailleurs. M. Vacher a appliqué consciencieusement au Berry les principes aujourd'hui courants en matière de géographie politique et de détermination des régions naturelles et des noms de pays. Il montre dans le Berry une vaste clairière fertile, sèche, de sol calcaire et bien drainé : *la Champagne*, entourée de toutes parts d'une zone humide où les terres abandonnées à elles-mêmes se couvrent de bois, de broussailles, de landes et de marais. Le Berry, c'est un bon pays entouré d'un cercle de mauvais. Tel fut-il du moins jadis. Car de bonne heure les barrières forestières, défrichées, s'amincirent, s'abaissèrent, s'entr'ouvrirent ; les broussailles, essartées, cédèrent la place à des cultures ; les mauvais pays, amendés, virent sur leur sol des routes passer plus nombreuses. Mais le souvenir de la clairière persista. Il fut entretenu d'ailleurs pendant longtemps par l'existence de circonscriptions politiques ou administratives qui en portaient le nom — et sans doute aussi par la coïncidence des limites du diocèse de Bourges avec les anciennes frontières de la *civitas Biturigum*. M. Vacher distingue avec soin ces diverses notions les unes des autres. Peut-être encore aurait-il pu éviter ce que certaines formules gardent d'un peu équivoque. Quand il écrit (p. 47) : « Le Berry fut une cité de la Gaule ; il est demeuré une région de la France », ne craint-il pas quelque confusion ? A l'époque gauloise, géographiquement parlant, le Berry était une région. Historiquement parlant, il était une cité. Les deux notions sont hétérogènes. Il est vrai qu'elles se rejoignent, si l'on établit que la *région* servait de cadre à la *cité*.

Pareillement, nous serions encore plus prudents que l'auteur en ce qui concerne les limites des divers groupements politiques ou administratifs qui se succédèrent sur le sol berrichon. M. Vacher a bien raison de dire qu'il ne saurait être question, lorsqu'on parle des frontières de l'Etat biturige au Ier siècle avant J.-C., de « frontières » au sens moderne du mot et que ces frontières, flottantes à l'intérieur d'une zone inculte, ne sauraient être représentées par une ligne. Mais aux temps postérieurs ? D'après M. Vacher, les limites du Berry, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin de l'époque féodale « ont conservé le caractère de précision dont elles avaient manqué à l'époque celtique ». Cette précision nous laisse un peu sceptiques. Les frontières d'un état féodal ne sont pas de celles non plus qui se figurent par une ligne. Sans doute, certaines seigneuries avaient leurs limites précises, leurs bornes, leurs poteaux, leurs points de démarcation traditionnels. Encore faut-il se rappeler qu'à l'ordinaire, ces limites avaient surtout une valeur judiciaire : politiquement et économiquement parlant, les seigneuries n'étaient pas des territoires, mais bien des ensembles de droits. Voilà qui explique la fréquence, aux frontières des diverses unités féodales, de ces villages mi-partis dont

M. Vacher constate l'existence en Berry. On les retrouve partout ou presque dans l'ancienne France. Pour prendre un exemple qui nous est familier, il est impossible de figurer par une ligne la frontière de la Franche-Comté aux xve et xvie siècles, entre son territoire et les territoires lorrains, champenois, bourguignons qui l'avoisinaient. Ce ne sont que territoires contestés, enclavés, villages mi-partis et tri-partis, lieux de surséance, enchevêtrements, confusions et incertitudes. La frontière n'est pas une ligne. C'est une zone-limite, où les influences rivales se heurtent, s'affrontent et tantôt avancent, tantôt reculent. M. Vacher conclut (p. 57) : « A chaque période de l'évolution du Berry, envisagé comme unité politique, on distingue une double influence du substratum territorial : Le plateau calcaire des Champagnes demeure politiquement une masse compacte, pour ainsi dire intangible et inattaquée ; avec les unités politiques anciennes ou récentes qui se pressent autour de lui, le Berry partage le territoire d'une zone primitive d'isolement, progressivement asséchée et essartée ; c'est à l'intérieur de cette zone que des limites précises, variables suivant les époques, se substituent aux anciennes marches humides ou boisées. » Conception juste et ferme des relations qui unissent régions naturelles et groupements politiques. Mais à notre gré, l'auteur emploie un mot de trop, un petit mot, mais dangereux : le mot « précises ». — Quant à la théorie développée au cours du chapitre III et d'après laquelle les cartographes du Berry ont perpétué, depuis Jean Jolivet, jusqu'à Bonne et Desmarets une « unité toponymique », un « phénomène de langage qui a ses origines dans le sol même et qui importe pour un pays comme le Berry » — nous en avons goûté toute l'ingéniosité. Mais a-t-elle une autre valeur que de transition subtile et encore inédite ?

***

Il serait bien utile de posséder sur chacune de nos provinces un manuel historique du genre de celui que vient de publier M. Kleinclausz sur la Bourgogne [1]. Ils ne rendraient pas seulement, pris un à un, des services éminents au corps enseignant, primaire ou secondaire, en lui permettant de vivifier, de renouveler aisément l'histoire générale par de fréquentes applications locales. Leur collection serait encore fort précieuse pour les travailleurs, — à condition toutefois qu'une part assez large y fût faite à la bibliographie critique.

Faut-il dire que l'Histoire de Bourgogne de M. Kleinclausz, pour bien rédigée qu'elle soit, ne nous paraît pas tout à fait l'idéal du genre ? Ce serait sans doute faire bon marché des difficultés spéciales de composition d'un tel ouvrage, publié sous les auspices d'un Conseil général et destiné avant tout à être placé entre les mains des maîtres et des mai-

1. Kleinclausz (A.), *Histoire de Bourgogne*, Paris, Hachette, 1909, vii-454 pp. in-8, 32 pl. phot., 3 cartes.

tresses des écoles primaires et des lycées, en même temps qu'à servir de livre de lecture et de prix pour les élèves. Certes, à la tâche requise, nul n'était mieux préparé que l'auteur ; il est inutile de le dire dans cette Revue : n'y donnait-il pas, il y a peu de temps, une fort utile bibliographie critique de l'histoire bourguignonne, dont plusieurs pages ont trouvé place dans le nouveau livre ? Mais il semble que parfois la rédaction ait été faite un peu vite : de là sans doute quelques erreurs, quelques légéretés faciles à relever[1]. D'autre part, nous aurions aimé, nous l'avouons, que l'auteur se préoccupât davantage encore de ces questions d'ordre géographique et économique qui prennent de notre temps une si grande importance et qui — nous en parlons d'expérience — ont d'ailleurs une valeur d'enseignement considérable. A ce point de vue, les cartes que renferme l'ouvrage — surtout la première, la carte générale de Bourgogne de la page 5 — sont nettement insuffisantes. Il faut bien le dire : si l'on néglige, ou du moins si l'on n'approfondit pas suffisamment l'étude du sol, de ses produits variés, des industries qu'il alimente ou fait naître, des grands courants commerciaux qu'il draine pour ainsi dire et dont il explique la direction et l'intensité — une fois absorbées les provinces dans l'unité française, on en saisit fort mal, on n'en peut montrer que très imparfaitement, que très pauvrement l'originalité persistante. Sur bien des points : vie économique ; vie intellectuelle et artistique ; mœurs, usages, coutumes du temps passé, nous aurions souhaité plus dru, plus copieux, plus vivant le tableau que brosse d'un peu haut et d'un peu loin M. Kleinclausz[2].

L'illustration est très inégale. A côté de bonnes planches, bien composées et bien reproduites, il en est de médiocres, pour ne pas dire plus. L'art roman, — abstraction faite de la gothique Notre-Dame de Beaune, — est bien pauvrement représenté par une vue de la nef de Vézelay[3] : on regrette l'absence d'un cliché soit de la façade extérieure[4], soit des merveilleuses portes du narthex de la grande abbaye; on regrette l'absence de cette façade si vivante, si caractéristique de Saint-Lazare d'Avallon; on

1. C'en est une, et une grosse, que d'avoir reproduit sous la rubrique : Art Roman, Église N.-D. de Beaune, un monument du plus beau gothique. — P. 224, les noms des commissaires comtois délégués par Marguerite à la signature du traité de neutralité de 1522 sont défigurés : Antoine de Salins pour Ant. de Salives, c'est faute vénielle; mais Nicolas Pernet au lieu de Nicolas Perrenot (le futur garde des sceaux de Charles-Quint) l'erreur est moins pardonnable.

2. M. Kleinclausz a eu bien raison de se refuser à mettre hors cadre et hors texte des biographies d'hommes illustres. Encore pourrait-on trouver que plusieurs de celles qu'il a insérées dans le cours de son ouvrage sont trop formelles et pas assez caractéristiques. Par exemple, il aurait été aisé (p. 327) de mieux marquer ce que la science a dû à Buffon et par quels côtés son œuvre a été vivante et féconde. De même, p. 329, pour un littérateur aussi Bourguignon que Piron, il aurait fallu citer quelques échantillons de sa verve bien locale, etc...

3. Et l'art gothique, non par une vue d'Auxerre, par exemple, ou de Semur, mais par un cliché de cette église très originale, un peu exceptionnelle qu'est (par sa façade tout au moins) N.-D. de Dijon. Une bonne partie du cliché représente d'ailleurs des bâtiments de construction moderne.

4. En dépit des restaurations.

regrette que ne figure pas dans l'ouvrage une reproduction de l'admirable portrait du Téméraire par Van Hemessen, dont s'enorgueillit le musée de Dijon : cette effigie vaut, à elle seule, un développement de plusieurs pages sur « Charles le Bataillard[1] ». Faut-il ajouter, pour faire bref, que l'œil est désagréablement surpris par cette planche 31, consacrée aux Bourguignons du XIXe siècle, où un Rude vernissé (d'après Cabet) voisine étrangement avec une impeccable photographie de Sadi-Carnot et deux portraits de Quinet et de Lamartine ? Mais ce sont des détails. Telle quelle, la tentative est intéressante, et le livre honnête.

LUCIEN FEBVRE.

Le dixième fascicule des *Beiträge zur Kultur- und Universalgeschichte*, édités par K. Lamprecht, contient un clair résumé de la Philosophie de l'Histoire de Hegel tout entière[2]. L'auteur, F. Dittmann, montre bien qu'elle est à la fois une psychologie des peuples et une histoire de la civilisation qui peut subsister encore si l'on fait abstraction du fond métaphysique dont l'histoire est, selon Hegel, la manifestation. La préoccupation principale de l'auteur est de montrer comment chez Hegel le bon historien, documenté et prudent, reparaît sans cesse sous le philosophe. Cela n'a pas encore été assez souvent dit. On ignore trop que les recherches historiques occupèrent Hegel dès son adolescence, qu'il y a dans son œuvre d'assez nombreux fragments purement historiques, qu'il a amassé, au cours de ses lectures, un nombre incroyable de remarques et de faits, avec une inlassable patience. Le présent ouvrage fait voir assez bien comment Hegel cherchait à satisfaire à la fois sa passion de métaphysique et sa passion de réalisme; il aidera, il est vrai, aussi à démontrer que Hegel ne les a pas satisfaites à la fois, mais tantôt l'une, tantôt l'autre, ici dédaignant les faits pour courir après les idées, ailleurs au contraire brisant plus ou moins sciemment le système pour demeurer fidèle aux réalités, souvent vaincu, par conséquent, dans le puissant effort qu'il tenta pour concilier la pensée et la vie.

Les dernières pages sont consacrées à définir la position de Hegel vis-à-vis de Herder et de Kant. L'exposé, un peu bref, est simple et net. Herder est, selon M. D., plus sentimental, moins méthodique que Hegel, et Kant est plus exclusivement soucieux de questions morales et de liberté individuelle, moins largement historien que Hegel, qu'intéressent également

1. Pourquoi également ne pas avoir reproduit cette effigie si vivante d'Anne de Fontette, cette image parfaite de la dame noble à la fin du XVIe siècle, que possède aussi le musée de Dijon ? Aucune reproduction non plus d'habitations bourgeoises : elles ne sont rares cependant ni à Dijon, ni à Semur, ni à Vitteaux, ni à Noyers, ni à Montréal, ni à Vézelay ?

2. F. Dittmann, *Der Begriff des Volksgeistes bei Hegel*, Leipzig, Voigtländer, 1909, 108 pp. in-8.

les dispositions originelles de chaque race, les influences de climat et de voisinage, la formation des nations, des institutions et de l'esprit public. — P. Roques.

***

Dans un volume récent de la *Bibliothèque de philosophie scientifique*, sur *les Névroses*[1], le docteur P. Janet a vulgarisé les résultats d'un travail personnel, consciencieux, prolongé : il y utilise et condense les observations de nombreux malades qu'il a examinés et suivis avec le sens psychologique d'un philosophe et la patience scientifique d'un médecin

Des deux parties qui constituent ce livre, la première comprend l'étude analytique de tous les syndromes nerveux et mentaux susceptibles d'être rencontrés dans les états névropathiques. Ces syndromes sont formés d'un énorme faisceau de faits en apparence fort disparates, tels que les chorées, les paralysies, les craintes, les obsessions, les crises nerveuses survenant chez des malades à aspect clinique très varié. Le docteur Janet a analysé chacun d'eux en détail et il s'est attaché non seulement à décrire le symptôme dans toute sa complexité physiologique et psychique, mais aussi à mettre en valeur le caractère essentiel, fondamental du fait, caractère généralement psychique et dont l'importance aurait échappé à un observateur non averti.

La partie la plus originale de cette œuvre, la seconde, comprend la synthèse de toutes ces observations. Le caractère essentiel de chaque symptôme morbide observé, critiqué, permet à l'auteur d'en grouper l'ensemble en deux classes : les symptômes hystériques et les symptômes psychasthéniques. Entrant ensuite franchement dans la partie la plus délicate de la discussion, M. Janet aborde le problème de la définition de l'hystérie. Ce problème, posé depuis si longtemps, et toujours discuté, il l'expose avec la clarté habituelle de son langage qui n'exclut, ni ne dissimule la complexité et la difficulté de la question.

L'auteur critique d'abord la valeur relative des stigmates névropathiques; il démontre l'impossibilité de construire une théorie pathogénique de l'hystérie sur des modifications exclusivement physiologiques, et après avoir discuté les définitions déjà proposées de la grande névrose, en particulier celle qui en fait un produit de la suggestion, le docteur Janet expose et justifie la sienne.

Dans les symptômes hystériques, le caractère essentiel est constitué par l'état mental du sujet; cet état mental est fait de « suggestivité », de « distractivité », c'est lui qui permet la disposition au changement total et subit des phénomènes de conscience, « ce n'est qu'une dissociation fonctionnelle des phénomènes psychiques ». « C'est la réduction du nombre des phénomènes psychologiques qui peuvent être simultanément réunis dans une même conscience personnelle. » Et alors « l'hystérie devient

1. Paris, Flammarion, 1908, in-18.

une forme de la dépression mentale, caractérisée par le rétrécissement du champ de la conscience personnelle et par la tendance à la dissociation et à l'émancipation des systèmes d'idées et des fonctions qui, par leur synthèse, constituent la personnalité ».

M. Janet fait ensuite le même travail pour les symptômes psychasthéniques, tout en reconnaissant que cet ensemble réunit des éléments plus divers, plus difficile sà grouper. Dans la psychasthénie, ce n'est pas la dissociation, mais « l'agitation de la fonction, son arrêt ou son insuffisance ». « Le trouble essentiel paraît consister dans l'absence de décision, de résolution volontaire, dans l'absence de croyance et d'attention, dans l'incapacité d'éprouver un sentiment exact en rapport avec la situation présente. » Caractère résumé ainsi : « Trouble dans l'appréciation du réel et du présent par la perception et par l'action. » On arrive alors à la définition suivante : « La psychasthénie est une forme de la dépression mentale caractérisée par l'abaissement de la tension psychologique, par la diminution des fonctions qui permettent d'agir sur la réalité et de percevoir le réel, par la substitution d'opérations inférieures et exagérées sous la forme de doutes, d'agitations, d'angoisses et par des idées obsédantes qui expriment les troubles précédents et qui présentent elles-mêmes les mêmes caractères. »

Le dernier chapitre est consacré à la définition de la névrose M. Janet considère que l'idée de maladie fonctionnelle, doit entrer dans la conception générale des névroses, mais les accidents névropathiques portent sur la partie la plus élevée d'une fonction, sur son adaptation à des circonstances nouvelles, extérieures ou intérieures. Ainsi « les névroses sont des troubles ou des arrêts dans l'évolution des fonctions ». Quant à essayer de préciser le mécanisme de ces troubles, l'auteur est trop conscient de la difficulté presque insoluble de ce problème pour prétendre le résoudre.

Ce livre, on le voit, a le mérite de nous exposer les faits dans leur détail et dans leur complexité, de faire la critique des conceptions antérieures et enfin de nous donner des conclusions très originales. Intéressant pour les philosophes il est également utile et instructif pour les historiens : ceux-ci, en effet, y peuvent trouver l'explication de nombreux faits qui, au cours de l'histoire, ont été la manifestation d'états morbides névropathiques. M. Janet lui-même n'est pas sans faire à l'histoire des allusions fréquentes. — E. H.

***

Le Comité départemental des Vosges pour la recherche et la publication des documents économiques de la Révolution française publie un *Bulletin*[1] quatre fois par an. Les quatre numéros de la seconde année (1908-1909) contiennent les travaux suivants sur lesquels nous tenons à attirer l'attention. Une étude de M. André Philippe sur « les subsistances à Épinal et dans son district »; une autre de M. E. Martin sur « le sel

1. *La Révolution dans les Vosges* (*Revue d'histoire moderne*).

pendant la période révolutionnaire, son régime économique et sa consommation dans les Vosges ». M. Léon Bernardin s'est occupé des « forges vosgiennes à l'époque révolutionnaire », de leur intérêt national et de leur situation économique, et M. Léon Schwab de « la fin de l'insigne chapitre Saint-Goëry d'Épinal ». Enfin, M. Paul Boudet a entrepris cette tâche très utile de publier un état sommaire des documents des Archives Nationales, intéressant l'histoire des Vosges pendant la période révolutionnaire. (Les sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives Nationales.) Outre ces travaux originaux, on trouvera dans le bulletin du Comité des documents inédits tout à fait intéressants, entre autres trois lettres de Poullain-Grandprey, député des Vosges à la Convention, datées des 22, 24 septembre et 6 octobre 1792 et publiées par M. Philippe. — André Fribourg.

***

La seconde édition du petit livre de M. Salvemini, *La Rivoluzione francese*[1], a été mise au courant des derniers travaux parus sur l'histoire de la Révolution, et l'on sera vraiment reconnaissant à l'auteur italien, échappé comme par miracle au désastre de Messine, d'avoir su donner, sous une forme vivante et personnelle, un résumé commode et maniable des connaissances acquises jusqu'ici sur les causes de la Révolution et sur son développement depuis la convocation des États-Généraux jusqu'à la chute de la monarchie. L'œuvre de M. Salvemini est en effet divisée en deux parties inégales : la première, ou introduction, étudie les raisons qui ont amené la Révolution, en trois chapitres (conditions sociales de la France au XVIIIe siècle ; mouvement intellectuel ; tentatives de réformes sous Louis XV et Louis XVI) ; dans la seconde, en cinq chapitres (chute du régime féodal ; Mirabeau et la Constitution civile du clergé ; la fuite de Varennes ; les origines de la guerre ; la chute de la monarchie), il suit l'histoire des faits, sans délaisser l'histoire de l'opinion publique et des idées, sans isoler, comme on le fait trop souvent, l'évolution du droit révolutionnaire des événements qui le conditionnent à plus d'un titre, sans isoler non plus la France de l'Europe, où les princes ne se décident que sous l'influence de facteurs particuliers à lutter contre l'expansion révolutionnaire. Une bibliographie choisie, correspondant aux chapitres du livre, et où l'on note bien peu d'inexactitudes, peut rendre de réels services. On doit louer également la langue de l'auteur, qui a eu certainement du mal à donner une forme littéraire à son exposé à la fois sommaire et précis, et ses précautions critiques, qui lui font apprécier fort équitablement et les œuvres des historiens, et les hommes ou les faits de la Révolution. — G. B.

1. G. Salvemini, *La Rivoluzione francese* (1788-1792), Milan, Signorelli-Pallestrini 1908], in-8, XI-547 pp. (Biblioteca storica e geografica, I).

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

G. Ferrero, **Grandeur et décadence de Rome**. Vol. VI, *Auguste et le Grand Empire*, traduit de l'italien par M. Urbain Mengin, Paris, Plon-Nourrit, 1908, 342 pp. in-16. — Dans ce sixième volume l'auteur nous fait assister à la deuxième période du principat d'Auguste. Nous y voyons le malentendu auquel Auguste a dû son élévation au rang de premier magistrat de la République s'épaissir et s'aggraver de plus en plus et les événements s'orienter dans une direction radicalement opposée à celle qu'on croyait leur imprimer en confiant les soins du gouvernement au vainqueur d'Actium. Les intentions étaient toujours les mêmes : on voulait revenir aux mœurs antiques, restaurer le régime républicain dans toute sa pureté traditionnelle ; mais les actes ne s'accordaient guère avec ces intentions, allaient même le plus souvent à leur encontre, leur infligeaient des démentis flagrants. Au fond le seul désir des contemporains d'Auguste était de vivre en paix, de jouir tranquillement de la vie, sans soucis et sans soins d'aucune sorte, de profiter de tous les raffinements d'une civilisation riche et corrompue. Au lieu d'assumer réellement, comme elle en avait eu l'intention, les responsabilités du pouvoir, l'aristocratie romaine faisait au contraire tout son possible pour s'y dérober, pour fuir la moindre charge, sans même se laisser tenter par les attraits d'une gloire possible ou d'une reconnaissance de la part des contemporains ou de la postérité. Le Sénat ne siégeait presque plus, les sénateurs négligeant de se rendre à ses séances, on ne trouvait plus de généraux ni de candidats aux fonctions publiques. Tout le poids du pouvoir pesait sur les épaules d'Auguste, dont on attendait tout. Ne trouvant pas de collaborateurs parmi ses concitoyens, il était obligé de les chercher et de les prendre dans son entourage immédiat, c'est-à-dire dans sa propre famille.

Drusus, Claude, Tibère, Germanicus, Caïus, Lucius César, ses enfants, les enfants de sa femme et ses petits-enfants, tels sont ceux à qui Auguste a été obligé de demander de le seconder dans ses entreprises intérieures et extérieures. Sa famille devenait ainsi une véritable dynastie entre les mains de laquelle se trouvaient concentrés tous les pouvoirs, et le régime lui-même, encore républicain de nom, était déjà une véritable monarchie. L'auteur ne partage pas l'opinion de ceux qui doutent de la sincérité des opinions républicaines d'Auguste et le soupçonnent même d'avoir contribué en sous-main à la chute définitive du régime républicain. La sincérité d'Auguste ne fait pas de doute, mais il était avant tout un opportuniste, décidé à ne pas contrarier, par des idées et des actes trop intransigeants, les opinions courantes, à suivre au contraire tous les mouvements, tous les soubresauts de l'humeur capricieuse de ses contemporains. S'il s'est brouillé avec Tibère, ce n'est pas à cause du traditionalisme de celui-ci, mais à cause précisément de la hautaine intransigeance avec laquelle il l'affirmait et entendait l'appliquer, prenant au sérieux les protestations de l'aristocratie. Toute la politique d'Auguste consistait à ne pas brusquer les choses, à mécontenter le moins de monde possible. Tibère au contraire était un homme à principes, un puritain aux convictions inébranlables et offrant par la dignité de sa vie un exemple dans lequel l'aristocratie dégénérée de son temps voyait ni plus ni moins qu'un reproche à son adresse. Cette aristocratie n'avait d'ailleurs le courage ni de ses haines ni de ses attachements, et aux premières difficultés extérieures elle fit de nouveau rappeler Tibère, ayant besoin avant tout d'un homme fort, capable de lui assurer le repos et la tranquillité, de la tirer d'embarras. Et les embarras devenaient de plus en plus grands, du côté des Germains surtout. Le présent volume de M. Ferrero s'arrête à la catastrophe de Varus, après avoir exposé tout ce que l'Empire eut à faire pendant cette période pour étouffer les innombrables insurrections locales dans les provinces conquises de l'Orient et de l'Occident. Seule la Gaule restait fidèle, et toute la politique d'Auguste avait consisté à se la concilier, à l'assimiler de plus en plus à l'Empire, de façon à en faire une « Égypte de l'Occident » qui devait fournir à l'Empire les ressources dont il avait besoin pour maintenir ses conquêtes et défendre ses frontières.

Les mêmes qualités de style et la même largeur de vues que nous avons déjà signalées dans les précédents volumes de l'ouvrage de M. Ferrero se retrouvent dans celui-ci et font souhaiter que les volumes suivants se succèdent à des intervalles plus rapprochés. — Dr Jankelevitch.

La chronique de Morigny (1095-1152) publiée par Léon Mirot (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, n° 41), Paris, Picard, 1909, xx-100 pp. in-8. — La chronique de Morigny a été écrite au XIIe siècle au couvent de Morigny, filiale de Saint-Germer de Fly, et comprend trois livres qu'il faut attribuer à trois auteurs différents : le premier est dû au préchantre Téoul, qui a écrit en 1106 et 1108, et semble avoir été abrégé, maladroitement, par ses successeurs; le deuxième à un

anonyme, qui a écrit entre 1125 et 1132, reprenant les faits à l'année 1108 et s'arrêtant brusquement en 1137 ; le troisième à un anonyme encore, qui a écrit de 1149 à 1151 et raconté les faits survenus entre 1137 à 1149. Ce troisième livre est le plus important à tous égards, mais tout l'ensemble constitue une source d'autant plus sérieuse pour l'histoire des règnes de Louis VI et de Louis VII qu'elle ne paraît pas avoir de rapports avec les sources contemporaines. L'édition de M. Mirot, munie de notes et d'une table, repose sur le manuscrit du fonds de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican, écrit à Morigny à la fin du XIIe siècle. — GEORGES BOURGIN.

Chronicon universale anonymi Laudunensis, Hgg. von A. CARTELLIERI, bearb. von WOLF STECHELE, Leipzig, Dyksche Buchhandlg., Paris, Picard, 1909, V-86 pp. in-8. — Publiée en fragments dans le *Recueil des Historiens de France* et dans les *Monumenta Germaniæ historica*, la chronique de l'anonyme de Laon offre un grand intérêt pour l'histoire des relations franco-anglaises au XIIe et XIIIe siècles, pour celle des hérésies (Vaudois, disciples d'Amalric), pour celle de la ville de Laon, enfin pour l'étude des batailles de Muret et de Bouvines. L'édition donnée par M. Cartellieri et l'un de ses élèves, basée sur les deux manuscrits de Berlin et de Paris, dont les variantes sont fournies, a laissé tomber le début du texte, qui ne commence ici qu'à l'année 1154, et est dépourvue de notes et de table : c'est que le travail d'annotation est un travail de séminaire ; la présente édition doit en servir de base, et elle sera complétée par une grande édition annotée, promise pour plus tard par le distingué historien de Philippe Auguste. — G. B.

PIERRE CHAMPION, **Le prisonnier desconforté du château de Loches**, poème inédit du XVe siècle, avec une introduction, des notes, un glossaire et deux fac-simile, Paris, Champion, 1909, XXII-88 pp. in-8. — Victime anonyme des événements politiques de la fin du XVe siècle, enfermé à Loches aux environs de 1488, sans doute à la suite d'intrigues en faveur de Louis d'Orléans et contre Charles VIII, l'auteur du poème publié par M. P. Champion a su exhaler en vers d'une facture assez peu personnelle sa désespérance et ses sentiments religieux. Il y aura lieu de rapprocher ce poème, non seulement du passage consacré par Commynes à la prison de Loches, où il fut également enfermé, mais aussi des poésies d'autres prisonniers du XVe siècle, tels que Charles d'Orléans, Jean Régnier, Villon, Philippe de Vigneulles et des anonymes dont M. Champion rappelle les œuvres à l'Appendice. Le commentaire historique du *Prisonnier desconforté* est contenu tout entier dans l'intéressante introduction de M. Champion, dont les efforts philologiques se sont bornés, par contre, à donner un petit glossaire à la fin du volume, lequel fait partie de la *Bibliothèque du XVe siècle*. — G. B.

Paul Courteault, **Un cadet de Gascogne au XVIe siècle, Blaise de Monluc**, Paris, Picard, 1909, 308 pp. in-8. — Auteur d'une thèse remarquablement érudite sur *Blaise de Monluc historien*, M. Courteault a voulu faire profiter le grand public de ses recherches. Il a écrit d'une plume alerte et sans s'embarrasser de notes ni de références une biographie du vaillant Gascon. Elle sera la bienvenue auprès de tous les historiens du XVIe siècle.

A la différence de ses prédécesseurs, M. C. ne s'appuie pas uniquement sur les *Commentaires*. Il les complète, les confirme, les rectifie ou les dément, selon les cas, à l'aide des nombreux documents d'archives que ses patientes recherches lui ont fait découvrir. Il le fait d'ailleurs avec tact, avec goût, sans pédantisme et sans vanité; il le fait, c'est tout dire, en ami de Monluc. Il faut voir par exemple, dans son récit du siège de Sienne, avec quelle indulgence M C. autorise son lecteur à tout accepter du fameux épisode de la toilette. Les éléments n'en sont-ils pas authentiques? M. C. ne sait-il pas, ne nous dit-il pas, que le 8 janvier 1555, il tombait à Sienne une neige épaisse? Voilà confirmé ce que dit Monluc du froid « grand et âpre » qui l'obligeait d'aller tout embéguiné de fourrures. Le beau casaquin de velours gris, couvert de petites tresses d'argent à deux doigts l'une de l'autre et doublé de tocquadille d'argent que Monluc revêtit pour se rendre à la Piazza et au Palazzo Publico, « quelqu'un l'a vu sur le dos du vaillant capitaine le jour de la sortie ». Pourquoi dès lors les chausses de velours cramoisi, tailladées et couvertes de passement d'or, et la chemise ouvrée de soie cramoisie, et le chapeau de soie grise à l'allemande, et les deux petits flacons de vin grec dont le Gascon décharné se frotta les joues seraient-ils des inventions ? M. C ne préjuge de rien : il faut lui rendre grâce de sa tolérance[1].

Rien d'intéressant d'ailleurs comme la comparaison du Monluc des documents et du Monluc des *Commentaires*. Dans un chapitre de conclusion, M. C. en a joliment ramassé les traits épars. Au héros tout d'une pièce de l'apologie, « avec son impétuosité française tenue en bride par la prudence gasconne », il oppose, ou mieux il ajoute le cadet de Gascogne des documents, le cadet parti de rien, mais affamé d'honneur, de bruit et d'argent, administrateur vigilant mais revêche, thésauriseur rapace, banquier à ses heures et même usurier. Le héros devient homme. Nul lecteur de M. C. ne s'en plaindra. — Lucien Febvre.

A. Mousset, **Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue (1583-1590), Pierre de Ségusson**, Paris, Champion, 1908, 105 pp. in-8., extrait de la *Revue hist. et archéol. du Maine*. — Bonne thèse de l'École des Chartes, dont le principal intérêt est d'identifier un

1. A propos du siège de Sienne, signalons à l'auteur une contradiction au moins verbale. Il écrit, p. 83, en parlant de l'envoi de Monluc dans la ville : « Son vieil ennemi le connétable savait ce qu'il faisait en le fourrant dans cet abominable guêpier. » Or, on a lu plus haut (p. 79) : « Il est naturel que le connétable ait été opposé à sa nomination. »

personnage mal connu jusqu'ici, Pierre de Ségusson, sieur de Longlée-Renault en Asnières. Le sieur de Longlée fut d'abord l'homme de confiance et le secrétaire de l'ambassadeur de France en Espagne, Jean de Vivonne, seigneur de Saint Goard, puis il le remplaça en décembre 1582, mais il n'eut que le titre de résident intérimaire : c'était pour Henri III une manière de témoigner son ressentiment à Philippe II. Celui-ci se vengea en tenant Longlée complètement à l'écart et en n'usant pour les négociation avec Henri III que de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Longlée dut se contenter d'observer et d'espionner pour le compte de son maître, qu'il servit toujours loyalement. Henri IV, à la cause duquel il s'était immédiatement rallié, le rappela en avril 1590. — La deuxième partie de la thèse est un essai consciencieux sur les relations officielles de la France et de l'Espagne de 1583 à 1590. Étant donnée la tension extrême qui règne entre les deux cours dans cette période, les relations officielles n'ont qu'une importance médiocre. Sous Henri III d'ailleurs, comme pendant tout le XVIe siècle, « la diplomatie officielle est noyée dans les intrigues secrètes ». — J. I.

PIERRE D'ÉCHERAC, **La jeunesse du maréchal de Belle-Isle (1684-1726)**, avec une préface de M. A. DE BOISLISLE. Paris, Champion, 1908, XVI-214 pp. in-8. — Cette étude sur le petit-fils de Fouquet est l'œuvre posthume d'un jeune archiviste, qu'une mort prématurée est venue enlever à la science, en l'empêchant de mener jusqu'au bout la biographie qu'il avait si heureusement commencée. Tel qu'il est, le livre de M. d'Écherac forme cependant un tout. La date de 1726, à laquelle il a arrêté son étude, marque en effet une division très nette dans la vie de Belle-Isle : c'est la fin d'une première période dans laquelle il gagne peu à peu ses grades et « qui nous fait en même temps assister au développement de son caractère et à l'épanouissement de son ambition. La seconde partie de sa vie ne fut en définitive que l'apogée de la situation qu'il avait su acquérir au cours de ses années de *jeunesse*. » (XIII.) Ce terme est donc, comme on le voit, en réalité assez large, puisqu'il ne comprend pas moins de quarante-deux ans de la vie du Maréchal.

L'érudition et le talent avec lesquels M. d'Écherac a écrit ce petit livre le rendent aussi agréable à lire qu'instructif[1]. A côté de détails intéressants sur la vie des officiers de l'ancien régime, et le rôle joué par Belle-Isle dans l'élévation de Dubois, on peut signaler particulièrement un chapitre qui pourra être utilement consulté en vue d'autres recherches que celles qui auraient uniquement pour objet la biographie du Maréchal ou l'histoire des dernières années de Louis XIV et de la Régence : c'est

1. Quoique le travail de M. d'É. soit fortement documenté, on pourra utilement le compléter par la lecture du récent livre de Thirion sur *Madame de Prie*, dont l'auteur n'a pas pu avoir connaissance, à propos de la haine dont la marquise poursuivit Belle-Isle, et qui fut assez forte pour obliger le duc de Bourbon à faire mettre le maréchal à la Bastille en le compromettant dans les tripotages commis dans la caisse de l'Extraordinaire des Guerres (p. 118 à 141).

celui dans lequel l'auteur étudie l'échange de terres conclu par Belle-Isle avec le roi, dont l'opération se poursuivit de 1718 à 1728, et qui marqua le commencement de sa richesse. Sur la procédure du Conseil, le rôle de la Chambre des Comptes, les droits seigneuriaux, on trouvera de précieux renseignements (p. 95 à 118). — Un grand nombre de pièces justificatives (p. 145 à 214) complètent l'ouvrage : à noter surtout la correspondance échangée entre le Secrétaire d'État Le Blanc et Belle-Isle pendant la guerre de la succession d'Espagne, et les lettres écrites à l'abbé de Ravannes, familier du cardinal de Rohan. — René Girard.

Marquis de Nazelle, **Dupleix et la défense de Pondichéry**, Champion, 1908, in-8. — Dans la préface de son livre, M. de Nazelle écrit avec une modestie rare : « Offrir au public une histoire complète et détaillée de Dupleix est une ambition que peut caresser un historien de profession, doublé d'un écrivain rompu au métier. N'étant ni l'un ni l'autre, il serait téméraire de ma part de porter si haut mes visées... Lorsqu'on veut élever un monument il faut, avant de commencer à bâtir, amener à pied d'œuvre les matériaux, les dégrossir et les disposer commodément, en vue de leur mise en place définitive. J'ai pensé que je pourrais peut-être m'essayer dans ce modeste métier de tailleur de pierres. »

Combien d'historiens ou soi-disant tels devraient, dans l'intérêt du public, pratiquer une pareille défiance de soi-même ! On regrette qu'elle soit si marquée chez M. de Nazelle. Nul mieux que lui ne peut écrire l'histoire de Dupleix, dont il est l'arrière-neveu. Les archives de la famille qui sont en sa possession peuvent être complétées, mais ne peuvent être que difficilement suppléées par les documents des dépôts publics. Que de recherches, que de recoupements, quel travail de divination, pour ainsi dire, la lecture d'une seule des pièces qu'il publie aujourd'hui aurait épargnés à tel de ceux qui se sont occupés de ce sujet ! Sa manière probe et simple, le souci qu'il prend de ne rien avancer que sur témoignages de première main, l'espèce de crainte qu'il semble avoir de juger les personnages dont il parle sont des qualités d'historien. On doit donc espérer que l'épisode qu'il a traité d'abord sera suivi d'un travail étendu sur la vie et la politique de Dupleix.

Cet épisode est précisément le mieux connu dans son ensemble de toute cette histoire si défigurée par la légende. Le siège de Pondichéry par Boscawen en 1748 a été raconté par le gouverneur lui-même dans une relation officielle qui a été publiée. M. de Nazelle précise un grand nombre de détails militaires. Ce qui est tout à fait neuf et ce qui ne peut être trouvé ailleurs, c'est le récit des événements qui se placent entre le départ de La Bourdonnais (1746) et l'arrivée de Boscawen devant Pondichéry (1748). La guerre avec le nabab d'Arcate, Anwar-Oudin-Khan, qui révéla aux Français la faiblesse des Indous et leur propre supériorité, les entreprises successives sur Goudelour sont exposées avec une précision documentaire qu'on voudrait seulement voir s'affirmer par des réfé-

rences aux dossiers consultés. Il y a dans le texte de l'auteur et dans les pièces qu'il publie en appendice (p. 254 à 411) des indications très intéressantes et très neuves sur les relations entre Dupleix et les princes indous dès 1746. Ainsi les lettres d'un certain Iman-Sahib dont les actes étaient jusqu'à présent mal connus, démontrent qu'il était agent des Français auprès de Nizam-el-Molouk, soubah du Dekhan, que Dupleix avait sollicité l'intervention de celui-ci contre le nabab d'Arcate et qu'il l'avait obtenue. Elles prouvent aussi que les Anglais avaient demandé à Nizam de concourir au siège de Pondichéry et lui avaient offert une demi-roupie par jour et par tête de cavalier pendant tout le temps de l'expédition. Il est aussi question des rapports de Dupleix avec les Mahrattes et Chanda-Sahib.

Il est inutile de relever quelques fautes de lecture, quelques erreurs de faible importance, qui ne diminuent vraiment en rien la valeur de l'ouvrage. Mais je dois signaler celle qui fait de Dupleix en 1720 un conseiller à Chandernagor. Il débuta aux Indes comme premier conseiller et commissaire général des troupes à Pondichéry ; il n'y arriva que le 16 août 1722.

L'auteur ne semble pas non plus bien informé des origines de l'expédition de Madras, dont le projet remonte à 1740.

Nous souhaitons qu'il donne bientôt à son intéressante étude la suite qu'il nous fait espérer. — P. Cultru.

L. de Chilly, **Le premier ministre constitutionnel de la guerre La Tour du Pin, les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante**, Paris, Perrin, 1909, 377 pp. in-8. — Le ministère du comte de La Tour du Pin Gouvernet a duré du 4 août 1789 au 16 novembre 1790. « Il est caractérisé par deux ordres de faits : la désorganisation de l'armée royale sous le choc des idées révolutionnaires, — l'adoption par l'Assemblée constituante de principes et de lois dont plusieurs ont servi de base à la législation militaire du xixe siècle. » Les deux parties du livre de M. de C. traitent sucessivement : 1° des événements (état de l'armée, son rôle dans la Révolution, les insurrections), et 2° des réformes (recrutement, organisation générale, avancement, discipline). Le dernier chapitre du volume est consacré aux dernières années et à la mort du comte de La Tour du Pin. Il est évident que l'auteur n'est pas encore rompu à son métier; les références qu'il donne au bas des pages de son livre le prouvent. Dès la page 4, il nous renvoie aux « Archives de l'Assemblée nationale » (?), dès la page 5, aux « Archives parlementaires », cette publication dont tout bon historien sait qu'il ne doit pas se servir, ou qu'il ne doit utiliser qu'avec d'infinies précautions[1]; je crois que je n'ai pas trouvé une seule cote dans tout l'ouvrage : l'auteur se contente de prévenir le lecteur que le docu-

1. J'avoue que je suis très inquiet lorsque je lis une note comme celle-ci : « Tous les documents qui ont servi à la rédaction de ce chapitre sur les troubles d'Hesdin proviennent *des archives de la guerre, des archives nationales, des archives parlementaires et des archives départementales du Pas-de-Calais* (district de Montreuil) » (p. 89). On pourrait croire que M. de C. imagine qu'il s'agit de quatre dépôts différents

ment qu'il emploie existe, aux Archives nationales, ou aux Archives du Ministère de la Guerre, ou aux Archives départementales de tel département, et cette brève indication lui suffit. Le même manque de précision se retrouve lorsqu'il cite tel ou tel historien ou mémorialiste, il donne son nom, rarement le titre de son œuvre, et jamais, je crois, l'indication du tome, du chapitre ou de la page où se trouve la citation. Il n'en est pas moins vrai que M. de C. a eu recours aux documents, et bien qu'il s'inspire peut-être un peu trop fréquemment de Taine, bien qu'il ne soit pas toujours aussi impartial qu'il promettait de l'être dans sa préface, on n'en trouvera pas moins dans son étude d'utiles indications, d'intéressants renseignements. — André Fribourg.

Hector Fleischmann, **Les filles publiques sous la Terreur**, Paris, Méricant, 1908, 324 pp. in-18. — Dans cette contribution à l'étude de la « névrose terroriste », M. F. donne des renseignements sur les tripots du Palais-Royal, sur les modes féminines et la littérature érotique de l'époque révolutionnaire, et fournit quelques anecdotes sur les dames de Sainte-Amaranthe et le marquis de Sade. Mais des *filles*, il n'en est pas très question, et la cause en est simple : la police s'occupa alors surtout de surveiller les adversaires du gouvernement, et point les prostituées, qui jouirent d'une véritable impunité. Le livre est amusant d'ailleurs, agrémenté de quelques images et de documents inédits empruntés à la série W des Archives nationales. — G. B.

Alphonse Dunoyer, **Deux jurés du tribunal révolutionnaire : Vilate « le petit maître », Trinchard « l'homme de la nature »**, Paris, Perrin, 1909, xi-332 pp. in-8. — La série W de nos Archives nationales (Tribunal révolutionnaire) fournira longtemps encore les matériaux d'articles et de livres attachants. M. D. a voulu faire revivre deux jurés de ce tribunal. Vilate, tout jeune abbé, joli, sensible, adroit; Trinchard, qui siégea dans l'affaire Danton, ancien dragon au régiment de Bourbon et menuisier. Les deux portraits sont bien venus; l'auteur, en général, écrit simplement[1]. — A. F.

G. Bord, **La fin de deux légendes : l'affaire Léonard, le baron de Batz** (*Bibl. des Énigmes de l'Histoire*), Paris, Daragon, 220 pp. in-8. — Cet ouvrage est destiné à prouver que M. G. Lenôtre est un romancier et non pas un historien. « Je me bornerai, dit l'auteur, dans l'étude qu'on va lire à relever les erreurs du *Drame de Varennes* et celles de la *Conspiration de Batz*. » Cela a suffi à former un volume. — A. F.

1. Il n'hésite pas cependant à nous parler de la guillotine « hachant la nuque charmante de Mme Dubarry », et à brosser après tant d'autres le tableau classique qui consiste à montrer « à l'heure crépusculaire, la silhouette colossale du tribun [Danton] dont le profil défiait la guillotine, se dressant sur un ciel aux nuages mauve et soufre éclairé par le soleil mourant... »

Paul-F. Macquat, **Évasion et survie du fils de Louis XVI** Paris, Daragon, 1908, 164 pp. in-12. — Les partisans de la « survivance » de Louis XVII ne se lassent pas. Voici un écrivain suisse qui donne un résumé de leurs récits et de leurs arguments, commode pour les lecteurs qui n'ont pas étudié spécialement ce problème historique. Ajoutons que la librairie Daragon publie toujours, depuis 1905, la « Revue historique de la question Louis XVII » ; elle y ajoute des réimpressions d'écrits anciens : celui de Marcel de Saint-Didier (*Le dernier fils de Louis XVI*, 1909) vient ainsi de paraître dans une édition conforme à celle de 1836. — G. W.

C. Looten, **Lettres de Fr.-J. Bouchette (1735-1810)**, Paris, Champion, 1909, xii-679 pp., in-8. — François-Joseph Bouchette, avocat à Bergues, député du Tiers-État pour le bailliage de Bailleul, membre de l'Assemblée constituante, entretint avec des amis restés en province une active correspondance durant les années 1789, 1790, 1791, depuis son arrivée à Versailles, avec les députés de la Flandre maritime, jusqu'à la clôture de l'Assemblée nationale. D'une manière générale, les lettres écrites au jour le jour, ont, pour les historiens, une valeur bien plus grande que les mémoires, et, même lorsqu'elles n'émanent pas de personnages considérables, elles ne laissent pas cependant que de fournir d'utiles renseignements. Bouchette jusqu'aujourd'hui est resté à peu près inconnu ; le rôle qu'il a joué pendant la Révolution a été très effacé, et malgré cela on trouvera dans ses lettres de nombreuses indications, soit sur les événements de Paris ou de Versailles, soit sur les événements de Flandre [1]. L'édition est exécutée avec le plus grand soin ; l'auteur l'a fait précéder d'une longue et érudite introduction où, après avoir retracé la biographie de Bouchette, il essaye de dégager et de souligner tout l'essentiel de sa correspondance. Cette publication ne pourra que faire honneur à M. Looten [2]. — A. F.

Félix Magnette, **Les émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794)**, Bruxelles, Lamertin, 1907, 144 pp. in-8. — M. Magnette, professeur à l'Athénée royal de Liége, nous avait déjà fait connaître l'émigration dans cette ville. Dans le présent travail, extrait des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique, il fournit un grand nombre de renseignements sur l'ensemble de l'émigration française en Belgique de 1789 à 1794. Ces renseignements, puisés aux meilleures sources inédites, sont d'autant plus intéressants, que M. Magnette ne se place pas au point de vue français

1. On y trouvera aussi des renseignements sur la presse révolutionnaire, sur les journaux les plus lus en Flandre, sur la manière dont certains journalistes faisaient le compte rendu des séances de l'Assemblée, etc...

2. Certaines lettres malheureusement semblent avoir disparu qui ont trait à des événements importants ; c'est ainsi que nous n'avons pas celle que Bouchette a dû écrire à ses concitoyens en juin 1791 pour leur annoncer la fuite du roi.

pour étudier — je ne dis pas *apprécier* — l'émigration. Il considère en effet les motifs qui ont imposé à l'administration autrichienne sa conduite à l'égard des émigrés. Du 19 juillet 1789, date de l'arrivée des premiers émigrés, au mois d'avril 1792, qui vit la déclaration de guerre entre la France et l'Autriche, les émigrés ne sont que tolérés, non seulement parce que l'empereur ne tient pas du tout à entrer en campagne, à propos d'eux, avec la France, mais surtout parce que leur présence ajoute à la fermentation révolutionnaire qui bouleverse les provinces belges. Si, après la déclaration de guerre, l'administration semble changer un peu à l'égard des émigrés, elle reprend bientôt sa politique de défiance, multiplie les mesures de surveillance, de suspicion, essaie de s'opposer au flot grandissant de l'émigration, de le canaliser sur l'Allemagne, où les émigrés ne passent enfin qu'après la bataille de Fleurus (26 juin 1794). Telle est l'histoire de l'émigration retracée par M. Magnette; l'auteur a joint à l'analyse des textes officiels des traits précis sur la vie des émigrés en Belgique, laïques ou ecclésiastiques. Ce travail excellent est donc une contribution importante à une étude qui commence, celle de l'existence des émigrés en Europe, à laquelle je me propose de joindre prochainement, en ce qui concerne les États du Saint-Siège, de nouveaux faits. — Georges Bourgin.

G. Caudrillier, **La trahison de Pichegru, et les intrigues royalistes dans l'Est avant fructidor**, Paris, Alcan, 1908, lxii-402 pp. in-8. — Le but de M. Caudrillier a été d'étudier les négociations engagées de 1795 à 1797 entre Pichegru, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, et le prince de Condé, commandant un corps d'émigrés dans l'armée autrichienne du Haut-Rhin. Il a voulu établir un rapport entre ces négociations, les intrigues royalistes et nos échecs militaires de cette époque ; il a essayé de répondre à cette question « tant de fois posée, jamais résolue : Pichegru a-t-il trahi la République et la France ? » La démonstration de M. Caudrillier, faite avec toute la rigueur scientifique désirable [1], établit nettement que Pichegru a trahi. Il est entré en relation avec Condé au mois d'août 1795, il est resté en rapports avec lui jusqu'aux premiers mois de 1797 ; ils ont comploté ensemble le renversement de la République. Pour faire triompher l' « Intrigue », Pichegru n'a pas hésité, à maintes reprises, à se laisser battre par l'ennemi, à permettre à des vaincus d'échapper. Sous prétexte d'éviter les surprises, il a laissé ses troupes « mourir de faim sur un sol dévasté » quand il eût pu, sans danger, leur accorder le repos dans des cantonnements éloignés. « En deux mois, l'armée fait autant de pertes par la maladie et la désertion que par le feu et par la défaite. Mais son général la pousse à l'exaspération et à la révolte en lui laissant croire que le Directoire ne fait rien pour la secourir, et les agents royalistes distribuent

1. Je suppose que c'est la crainte de ne pas être *scientifique* et la peur des lacunes qui ont conduit M. Caudrillier à composer son énorme bibliographie où il va jusqu'à citer l'*Histoire Générale* de Lavisse et Rambaud.

des pamphlets et des brochures. » Lorsque le Directoire lui eut enlevé la direction des armées, il revint à Paris et changea ses plans. Il serait désormais « le chef de la réaction légale qui conduirait la France à la monarchie » ; on n'agirait pas par des complots ou des mesures violentes, mais « on détruirait l'édifice républicain pierre à pierre, loi par loi », lentement et sûrement. Bonaparte en envoyant à Barras le portefeuille de d'Antraigues, ruina ces nouveaux projets et Pichegru dut se résigner, « sans conviction et sans confiance », à s'allier aux Chouans et à recevoir l'argent des Anglais.

M. Caudrillier croit devoir plaider en faveur du traître les circonstances atténuantes ; il invoque l'influence de la « démoralisation générale » qui a suivi l'an II et qui a dû s'exercer sur le conspirateur comme sur ses contemporains, la mort de la foi patriotique et de l'ardeur républicaine, la fièvre d'agiotage et de plaisir, mais surtout une sorte de vague remords qui s'empara de Pichegru après ses échecs, et la conscience assez nette qu'il faisait fausse route et que « les ennemis de la République étaient aussi les ennemis de la France ». En fait, la trahison d'un soldat devant l'ennemi ne comporte jamais de circonstances atténuantes. — André Fribourg.

Frédéric Barbey, **La mort de Pichegru (Biville, Paris, le Temple, 1804)**, Paris, Perrin, 1909, II-276 pp. in-16. — L'attachant volume de M. Barbey n'a pas l'importance de la thèse de doctorat de M. Caudrillier dont nous venons de parler. L'auteur n'a voulu que « narrer l'entreprise suprême de l'ancien général de la République rentrant en France à la veille de l'établissement de l'Empire pour y renverser Bonaparte ». Il nous le montre quittant l'Angleterre, débarquant en Normandie, vivant à Paris en fugitif, en proscrit ; il essaye de reconstituer ses domiciles successifs jusqu'au moment où il est arrêté rue de Chabanais, dans la chambre du policier Blanc Montbrun ; il nous raconte sa vie au Temple et sa mort tragique. M. Barbey croit que Pichegru s'est tué, mais l'hypothèse d'un assassinat peut toujours être soutenue. — A. F.

Rœderer, **Journal**, p. p. Maurice Vitrac, Paris, Daragon, 1909, XIII-356 pp. in-8. — Cet ouvrage a déjà été publié il y a plus d'un demi-siècle, mais à un petit nombre d'exemplaires, et il est devenu presque introuvable ; la présente réimpression, accompagnée de quelques documents inédits, est donc opportune. Le titre de *Journal* est inexact ; ce sont des notes prises par Rœderer sur ses conversations avec Bonaparte, sur les opinions soutenues par celui-ci au Conseil d'État. Ces notes, écrites simplement, sans recherche d'élégance, avec l'unique souci de l'exactitude, sont un des meilleurs témoignages que nous possédions sur les idées et les projets du Premier Consul, au moment où il organisait la France nouvelle. C'est la partie relative au Consulat, en effet, qui forme l'essentiel du volume ; les notes sur l'Empire offrent moins d'intérêt. — Georges Weill.

Léonce Pingaud, **Jean De Bry (1760-1835)**, Paris, Plon, 1909, VII-401 pp. in-8. — Jean De Bry est connu surtout parce que, plénipotentiaire de la France au congrès de Rastadt, il échappa, seul des trois envoyés français, à l'attentat commis par les hussards de l'archiduc Charles. M. P. l'a jugé digne d'une biographie détaillée ; pour l'écrire, il a utilisé beaucoup de documents inédits, mais en indiquant ses références avec trop peu de précision. Le livre est quand même très solide et rendra service à l'histoire du Consulat et de l'Empire. La première partie, concernant le rôle de Jean De Bry sous la Convention et le Directoire, est un peu sommaire ; la seconde, sur le congrès de Rastadt et l'attentat qui suivit, résume des faits souvent discutés. Mais la troisième, la plus longue, sur l'œuvre de Jean De Bry à la préfecture du Doubs (1801-1814), offre un grand intérêt ; elle met en relief les remarquables qualités administratives déployées par l'ancien conventionnel. L'histoire des préfets de l'Empire, longtemps sacrifiée à l'histoire extérieure ou militaire de cette période, a été depuis quelques années étudiée avec soin par des érudits comme MM. Lévy-Schneider, Dejean, Lanzac de Laborie, Chavanon et Saint-Yves ; ce nouveau livre fera bonne figure à côté des leurs. — G. W.

Souvenirs du chevalier de Cussy, t. I, Paris, Plon, 1909, IV-417 pp. in 8. — Voici un volume nouveau de « souvenirs » sur la Restauration. L'auteur, né en 1795, était fils d'un fonctionnaire de l'Empire ; mais la protection du duc de Richelieu le fit entrer aux gardes du corps en 1815, puis dans la carrière diplomatique après les Cent-Jours. Il habita Berlin de 1816 à 1823, comme attaché, puis secrétaire d'ambassade ; il passa ensuite à Dresde et s'y trouvait encore en 1826, date où finit ce premier volume. Dans ces notes écrites avec bonne humeur et sans prétention, le chevalier de Cussy raconte des anecdotes curieuses sur la cour de Louis XVIII et la société parisienne, mais il nous fait mieux connaître encore la vie berlinoise, l'entourage de Frédéric-Guillaume III, le monde militaire et diplomatique de la capitale prusienne. Les ambassadeurs français qui furent ses chefs tiennent la place d'honneur, surtout le marquis de Bonnay, puis Chateaubriand qui lui inspira un véritable attachement. Il décrit également bien la cour de Saxe, avec laquelle il se brouilla en protestant contre l'arrestation de Victor Cousin (1824). Ce volume intéressant et amusant fait désirer la suite des *Souvenirs*. — G. W.

Courson (A. de), **Le dernier effort de la Vendée (1832)**, Paris, Emile-Paul, 1909, 358, pp. in-8. — L'expédition de la duchesse de Berry est racontée dans ce livre par un Vendéen passionné, connaissant bien les personnages et les traditions de la province royaliste. Il a consulté beaucoup de documents inédits, par exemple dans les archives du château de Bourmont, et noté les récits de témoins oculaires qui ont vécu jusqu'à nos jours. Le récit est vivant, parfois dramatique. L'auteur fait ressortir le dévouement des paysans vendéens, mais aussi l'inertie de

plusieurs gentilshommes qui découragèrent le zèle des chouans ; il met en relief l'hostilité acharnée de Charles X et de Blacas contre Marie-Caroline. Ce légitimiste convaincu est aussi dur que Chateaubriand pour la mesquinerie, l'ingratitude et l'aveuglement de la petite cour de Prague. — G. W.

Lettres inédites de Béranger à Dupont de l'Eure, 1820-1854, Paris, Douville, s. d. (1908), xv-416 pp. in-8. — Béranger et Dupont de l'Eure étaient liés étroitement et défendaient les mêmes idées politiques. La correspondance qu'on vient de publier ne manque pas d'intérêt, bien qu'il y ait deux lacunes sur des périodes particulièrement importantes, celles de 1829-32 et de 1847-49. Les lettres écrites de 1820 à 1829 sont les plus riches en renseignements : Béranger vit alors en pleine lutte, il se fait condamner à la prison, il intervient dans les élections. Après 1830, retiré du combat, il ne parle plus guère que de ses affaires personnelles ou d'amis communs. Ce livre, qui n'ajoute rien de notable à l'histoire générale, complète nos connaissances relatives au personnage avisé, malicieux, charitable et désintéressé qu'était le chansonnier. L'édition, préparée par Paul Hacquart qui fut l'ami de Dupont de l'Eure, a été achevée et publiée avec beaucoup de soin par M. Pascal Forthuny. — G. W.

Edmond Biré, **Mes Souvenirs**, Paris, Jules Lamarre, s. d. (1908), 387 pp. in-8. — Edmond Biré, le « démolisseur » de Victor Hugo et l'éditeur de Chateaubriand, a raconté ses souvenirs de 1846 à 1870, dans ce livre posthume qui devait être suivi d'un autre. L'ouvrage, un peu décousu, ne manque pas d'intérêt. L'auteur donne d'amusants détails sur sa vie d'étudiant à Paris entre 1848 et 1852 : les séances de l'Assemblée Nationale et les soirées théâtrales faisaient quelquefois tort aux études juridiques. Les occasions ne lui manquèrent pas alors d'entrer dans la presse, de connaître les grands écrivains ; Biré se plaît à rappeler qu'il les refusa toutes, pour revenir dans son pays natal ; comme tout Français bachelier rêve généralement de devenir homme de lettres et d'habiter Paris, cette affectation en sens contraire n'est point banale. Biré demeura toujours un pur Vendéen, catholique et légitimiste, pâmé d'admiration devant Berryer ou Falloux. Il parle en passant de quelques républicains, ses camarades au lycée de Poitiers, tels que Ranc ; il interrompt son récit pour attaquer Victor Hugo ou Sainte-Beuve, pour mettre en doute la probité politique de Blanqui (le chapitre sur ce dernier, reproduction d'un article du *Correspondant*, est un simple hors-d'œuvre). Mais ce qui fait l'utilité du livre, c'est qu'il nous aide à connaître ce monde légitimiste de l'Ouest dont l'activité fut grande sous la seconde République et l'Empire. — G. W.

Jeanjean, **Armand Barbès**, t. I, Paris, Cornély, 1909, xi-272 pp. in-8. — L'auteur a eu communication des papiers conservés par la famille de

Barbès, et les amis survivants du célèbre révolutionnaire l'ont aidé de leurs souvenirs personnels ; c'est donc une étude sérieuse et documentée, dont le premier volume nous conduit jusqu'à la veille du 15 mai 1848. Elle ajoute peu de choses à l'histoire générale : sur la journée du 12 mai 1839, sur le débat soulevé entre Barbès et Blanqui en 1848, nous n'apprenons rien de nouveau. Mais elle fait mieux connaître le personnage ardent, chevaleresque et indomptable que Proudhon surnomma le Bayard de la démocratie. — G. W.

Albert Verly (baron), **Les étapes douloureuses**, Paris, Daragon, 1908, 273 pp. in-8. — L'auteur est le fils du colonel Verly, qui commandait l'escadron des Cent-Gardes ; ancien camarade d'enfance du prince impérial, il est demeuré dévoué à la mémoire de Napoléon III. Son livre, confus et mal composé, offre pourtant de l'intérêt par les renseignements nouveaux qu'il donne sur les actes et l'entourage de l'empereur depuis les premières défaites d'août 1870 jusqu'après la capitulation de Sedan. — G. W.

Clément-Simon, **La comtesse de Valon**, Paris, Plon, 1909, v 402 pp. in-8. — La biographie de cette femme intelligente et distinguée, morte en 1904, contient beaucoup de choses qui intéresseront seulement sa famille et ses amis. L'histoire peut y puiser pourtant quelques détails : sur les rapports affectueux de certains gentilshommes français avec la famille de Prusse avant 1870, sur la vie politique en province, sur la campagne légitimiste de 1872-73, et sur Pouyer-Quertier, grand ami de la famille de Valon. — G. W.

Tastevin, **Histoire de la colonie française de Moscou depuis les origines jusqu'à 1812**, Paris, Champion, 1908, 192 pp. in-12. — L'auteur, libraire établi depuis longtemps à Moscou, nous donne un curieux chapitre de l'histoire, très mal connue encore, des groupements français à l'étranger. La colonie française a été amenée à Moscou par l'oukaze de 1763 en faveur des étrangers et par le traité de commerce franco-russe de 1786. M. T. nous montre l'œuvre des commerçants, des professeurs, des acteurs, des émigrés français jusqu'aux événements de 1812 qui faillirent amener la ruine de la colonie. — G. W.

Charles Dupuis, **Le principe d'équilibre et le concert européen, de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras**, Paris, Perrin, 1909, 525 pp. in-8. — Ce traité de politique internationale repose sur l'étude de l'histoire. La première partie est consacrée au principe d'équilibre; l'auteur en suit le développement depuis le xvie siècle jusqu'à nos jours, en indiquant les occasions où il fut invoqué, les coalitions formées contre

les souverains qui aspiraient à l'hégémonie sur l'Europe. Ensuite il examine avec beaucoup de finesse la valeur et la portée de ce principe. Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, la clef de voûte du droit international, car il est vague, incertain, mobile; l'équilibre s'accommodait d'une Pologne indépendante comme il s'est accommodé d'une Pologne partagée. Ce n'est pas non plus, comme d'autres l'ont dit, un décor trompeur, servant à cacher les méfaits d'hommes d'État ambitieux. C'est un principe de politique, très souple, souvent favorable à d'utiles combinaisons. — Dans la seconde partie, la plus étendue, l'auteur étudie le concert européen. Il en place le début dans les guerres contre Napoléon, surtout dans cette campagne de 1814 où se forma le directoire des quatre grandes puissances coalisées; il en considère les œuvres à travers tout le XIXe siècle pour aboutir à la conférence d'Algésiras. Le concert européen n'a pu devenir une institution régulière, chargée de pourvoir au maintien de la paix et de la justice entre les États : c'est un syndicat intermittent d'intérêts, formé par les grandes puissances pour résoudre certains problèmes de politique internationale. M. D. résume l'histoire politique en observateur clairvoyant, réaliste, qui n'ignore pas le rôle prépondérant de la force; mais il constate les progrès du sentiment pacifique et rappelle aux gouvernements que les questions internationales sont avant tout des questions morales. — G. W.

VICTOR BÉRARD, **La Révolution turque**, Paris, Colin, 1909, 352 pp. in-8. — Après avoir rappelé ce qu'est le régime turc, « mangerie mongole..., concussion musulmane..., vénalité ottomane..., servilité byzantine », M. B. passe en revue les diverses réformes tentées dans l'empire depuis un siècle, puis il montre les appétits des puissances et des « ambassadeurs financiers » déchaînés à Constantinople, la chasse aux commandes, aux concessions, le mécontentement des troupes ottomanes peu ou point payées, la propagande jeune-turque grandissant chaque jour, l'exaspération du patriotisme par des mesures maladroites, tout cela aboutissant à des mutineries militaires et à la Révolution. — Le titre exact du livre de M. Bérard serait : Introduction à l'histoire de la révolution turque. — A. F.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS.

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, **Les pays d'obédience dans l'ancienne France**, Rennes, Plihon et Hommay, 1908, 104 pp. in-8. — Sous cette appellation de « pays d'obédience » on groupait autrefois un certain nombre de provinces [1] qui, n'étant régies pour la nomination aux béné-

1. Ces provinces étaient : la Bretagne, la Provence, la Flandre, l'Artois, la Lorraine, la Franche-Comté, le Roussillon, la Corse.

fices ecclésiastiques, ni par le Concordat de Bologne de 1516, ni par le Concordat germanique, étaient censées relever directement du pape. Pratiquement cependant le pouvoir de nomination du roi s'exerça sensiblement de la même manière dans ces provinces que dans les autres. A la fin de l'ancien régime on ne retrouve guère cette distinction que dans les dissertations des légistes. L'exposé que M. Durtelle de Saint-Sauveur a consacré à cette question est clair et complet, muni de nombreuses références et d'une abondante bibliographie. — René Girard.

G. Trotry, **Les Grands Jours des Parlements**, F. Pichon et Durand-Auzias, 1908, 242 pp. in-8. — Dans son livre, qui est une thèse de doctorat en droit, M. Trotry étudie successivement l'histoire, le but et le mode de convocation des Grands Jours, leur composition, leur ressort, les règles de procédure qui y étaient suivies, enfin leur compétence en matière civile et criminelle, et les différentes branches du pouvoir réglementaire très considérable qui leur était confié. Cette manière un peu formaliste de comprendre son sujet n'a pas permis à M. T. de donner dans son livre une idée suffisamment nette de l'évolution des Grands Jours. C'est ainsi qu'après avoir indiqué, au début, l'importance politique de l'institution, il a trop souvent, dans le cours de l'ouvrage, négligé de mettre en lumière ce caractère essentiel, par exemple dans le long récit (pp. 61 à 67) qu'il consacre à l'histoire des difficultés survenues entre les Grands Jours d'Auvergne de 1665 et le pouvoir royal, à propos du choix de la personne qui devait être chargée de suppléer le président de la Cour, en cas d'empêchement. La résistance des membres des Grands Jours à accepter le maître des requêtes que voulait leur imposer le roi, la constance de celui-ci à persévérer dans son choix, montrent bien qu'il y avait dans cette question autre chose qu'une simple querelle de préséance, comme semble le croire M. T. D'une manière générale d'ailleurs, l'auteur, surtout dans la première partie de son travail, commente trop rarement les faits qu'il rapporte. C'est ainsi qu'à la page 44 entr'autres, mentionnant un certain nombre de sessions qui, après avoir été annoncées, ne furent pas tenues, il néglige de rechercher les raisons de cet ajournement, comme si l'examen de cette question ne pouvait avoir aucune importance.

Ces défauts témoignent que l'ouvrage aurait gagné sans doute à être un peu plus mûri par son auteur. Malgré l'absence de vues générales suffisamment précises et coordonnées, le livre de M. T. contient cependant dans toutes ses parties des détails intéressants. Par là surtout il mérite d'être retenu et consulté pour des travaux postérieurs. L'auteur a en effet consulté, dans les principaux fonds, un assez grand nombre de documents d'Archives inédits ; il est toutefois regrettable que l'absence de références au bas des pages ne permette pas toujours d'apprécier avec assez de précision la part de nouveauté qu'ils apportent. — R. G.

André Chenal, **Étude sur le Présidial d'Orléans (1552-1790)**, Orléans, impr. A. Gout, 1908, in, 181 pp. in-8. — Le présidial d'Orléans qui compta au nombre de ses conseillers, pour ne citer que les deux plus célèbres, des hommes tels que Pothier et Jousse, méritait mieux que cette compilation dépourvue d'un bout à l'autre de toute originalité. On trouvera, il est vrai, dans le présent volume, où ils occupent une grande place, d'amples extraits de toutes les ordonnances, arrêts du conseil, etc., qui ont réglé l'organisation et le fonctionnement du présidial jusqu'au moment de sa suppression en 1790 ; on doit malheureusement ajouter que ces documents sont le plus souvent commentés d'une manière insuffisante. — R. G.

H. Roques, **L'administration municipale à Toulouse de 1693 à 1699**, Toulouse, imp. coopérative toulousaine, 1908, 194 pp. in-8. — L'objet de ce livre est d'étudier les pertubations apportées dans le gouvernement de la ville de Toulouse pendant sept ans par l'établissement d'un maire héréditaire, en exécution d'une ordonnance de 1692, prescrivant la création dans toutes les villes du midi de la France de semblables offices. Sans nier que le désir de Louis XIV, en imaginant ces nouvelles fonctions, n'ait été, avant tout, de remplir le trésor, par le moyen, trop souvent utilisé par lui, du commerce des offices, M. H. Roques s'est attaché à démontrer que l'intérêt fiscal ne fut cependant pas son seul but, mais que, par cette mesure, il essaya en même temps de détruire définitivement les derniers vestiges d'autonomie communale dans les provinces méridionales. Cette affirmation aurait eu cependant besoin, pour être réellement prouvée, de recherches un peu plus étendues que celles auxquelles s'est livré l'auteur, dont l'étude est un peu trop strictement limitée, pour les conclusions générales auxquelles il prétend aboutir, à l'histoire de l'administration toulousaine. Il eût fallu étudier avec plus de détails les conditions dans lesquelles l'ordonnance de 1692 à été rendue, et connaître, au moins sommairement, l'histoire de son application dans d'autres villes. Sur ces deux questions, l'auteur aurait trouvé dans la thèse de M. Jore : *Des modes de la nomination et de l'élection des maires dans l'ancienne France* (Caen, 1903), de nombreuses et intéressantes indications. — R. G.

Jacques Le Griel, **Le chancelier Maupeou et la magistrature française à la fin de l'ancien régime ; le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand (1771-1774)**, Paris, Champion, 1908, 289 pp. in-8. — En étudiant dans le détail ce que fut la « révolution Maupeou » dans l'une des sept villes choisies comme devant être le siège d'un des Conseils Souverains établis par le chancelier dans le ressort démembré du Parlement de Paris, M. Le Griel s'est proposé de compléter les indications particulières à Clermont-Ferrand, contenues dans l'ouvrage général de Flammermont. L'auteur a bien mis en lumière le rôle joué par M. de

Chazerat, président de la Cour des aides et candidat à l'intendance, dans la création du Conseil supérieur. Par contre à l'appui de cette affirmation que les jésuites l'aidèrent dans la tâche difficile de recruter les membres du nouveau tribunal, on eût aimé à avoir d'autres preuves que la vague présomption résultant de ce fait que la plupart des magistrats formant le Conseil supérieur avaient été élevés dans le collège des Pères.

Bien qu'on puisse relever dans le livre de M. L. G. quelques négligences (l'absence, entr'autres un peu extraordinaire, d'une table des matières) et une certaine inexpérience [1], c'est un ouvrage estimable et utile, qui donne sur les fonctions et les pouvoirs du Conseil Souverain, son organisation, les luttes qu'il eut à soutenir avec les juridictions inférieures de son ressort, des renseignements intéressants. — Il n'y a malheureusement pas de conclusion. On peut déduire toutefois d'indications semées çà et là au cours du livre que M. L. G. ne partage pas entièrement le jugement sévère porté par Flammermont sur la réforme de Maupeou. Mais pourquoi ne pas le dire plus nettement ? — R. G.

1. Dans la bibliographie notamment qui est dressée avec peu de critique. L'auteur y fait figurer des ouvrages tels que le Cours élémentaire d'histoire du droit d'Esmein, le Manuel des institutions de Luchaire, les livres de Babeau sur la Ville, la Province, et le Village sous l'ancien régime. S'est-il proposé par là de nous montrer qu'il ne lui a pas simplement suffi d'étudier les livres spéciaux traitant de son sujet ? Sa liste, en ce cas, bien qu'assez longue, serait singulièrement incomplète.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Ad. Posada, *Principios de Sociologia, Introducción*, Madrid, Jorro, 1908, in-8.

Gabriel Tarde, Introduction et pages choisies par ses fils (*Les grands philosophes français et étrangers*), préface de H. Bergson, Paris, Michaud, s. d. [1907], in-16.

W. James, *Précis de Psychologie*, trad. par E. Baudin et G. Bertier, Paris, Rivière, 1909, in-8.

J. del Vecchio, *Los supuestos filosóficos de la noción del Derecho*, trad. de M. Castaño, Madrid, Hijos de Reus, 1908, in-8.

J. de Morgan, *Les premières civilisations*, Paris, Leroux, 1909, gr in 8.

P. Lasserre, *M. Alfred Croiset historien de la démocratie athénienne*, préface de Ch. Maurras, Paris, Nouv. libr. nat., s. d. [1909], in-16.

A. Lang, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, Paris, Perrin, 1909, in-16.

H. Hauser, *Les sources de l'Histoire de France, XVIe siècle*, II (*1515-1559*), Paris, Picard, 1909, in-8.

G. Prato, *L'evoluzione agricola nel secolo XVIII*, Turin, Bona, 1909, in-4.

A. Cochin, *La crise de l'Histoire révolutionnaire, Taine et M. Aulard*, Paris, Champion, 1909, in 8.

R. Dmowski, *La question polonaise*, trad. par V. Gasztowtt, préface de A. Leroy-Beaulieu, Paris, Colin, 1909, in-18.

É. Bréhier, *Philon, Commentaire allégorique des saintes lois*, texte, trad , introd., index, Paris, Picard, 1909, in-16.

W. Golther, *Religion und Mythus der Germanen*, Leipzig, Verlag Deutsche Zukunft, 1909, in-8.

M. Lange, *La Bruyère, critique des conditions et des institutions sociales*, Paris, Hachette, 1909, in-8.

Ed. Dolléans, *Robert Owen, 1771-1858*, Paris, Alcan, 1909, in-16.

R. Mondolfo, *La filosofia del Feuerbach e le critiche del Marx*, Prato, Collini, 1909, in-8.

R. Mondolfo, *Tra il diritto di natura e il communismo*, Mantoue, Prem. Tip. degli operai, 1909, in-8.

E.-H. Schmitt, *Ibsen als Prophet*, Leipzig, Eckhardt, 1908, in 8.

En collaboration, *L'art et les mœurs en France*, Paris, Laurens, 1909, in-8.

Boyer d'Agen, *Ingres, d'après une correspondance inédite*, Paris, 1909, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES

L'ORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES

INTRODUCTION

Il souffle depuis peu sur les bibliothèques un vent de rénovation ; je parle des bibliothèques françaises, car celles des autres grandes nations ont suivi davantage les progrès de la science et de la vie. Cette aspiration vers le mieux est née bien moins chez les lecteurs que chez ceux qui les servent. Voilà quelques années — quatre à peine — qu'une Association amicale des Bibliothécaires français (l'A. B. F., de son nom abrégé) s'est formée pour discuter en corps les grandes questions techniques et masser les intérêts professionnels. Parti du quartier latin, l'appel au groupement a trouvé l'écho désiré, et la grande majorité des bibliothécaires de France est entrée dans l'union ; pour les autres nous ferons la part de l'indolence et du scepticisme.

Les membres de l'A. B. F. se plaignent d'entendre si souvent dénoncer une torpeur et une routine, dont ils sont moins responsables que les pouvoirs publics et l'opinion. Les premiers paraissent hésiter entre deux conceptions : les bibliothèques, la plupart au moins, seraient des musées d'un type spécial, dont il ne faudrait point trop remuer la poussière ; ou bien un prétexte à vagues sinécures, utiles à distribuer comme des bureaux de tabac. Cette dernière notion semble perdre du terrain ; un ministre éprouve malgré lui un peu de honte à introniser quelque rimeur ou vaude-

villiste, incompris de la foule ou peu ménager de son patrimoine ; de telles nominations sont rares et signées *avec* d'autres, plus légitimes. D'ailleurs les favoris entrent dans l'armée du livre comme généraux, et il faut de plus humbles officiers. Ceux-ci subissent l'arbitraire d'un sous-chef de bureau, homme d'idées personnelles qui, comme ses prédécesseurs, passera avant de les avoir appliquées, et s'en tient de préférence à cette ligne de conduite : ne rien amplifier dans ce service, réduire s'il se peut.

Cette situation désole les gens d'étude ; naguère quelques-uns s'émurent, firent nommer une commission extraparlementaire (1905-06). Combien de ses membres prirent-ils au sérieux la question ? Deux ou trois peut-être, un seul selon les mauvaises langues. Des idées furent émises, justes ordinairement, car l'évidence les inspirait ; mais, par une prudence mal comprise, elles n'envisageaient qu'un côté du problème, celui qui ne troublait pas le budget. L'émotion soulevée fut insignifiante et les articles de journaux peu abondants ; ajoutons que le principal initiateur les avait signés.

Les professionnels usèrent d'une méthode meilleure : on ne secoue point l'inertie par un acte isolé ; un effort passe inaperçu, une institution demeure. L'enseignement supérieur en France relève d'une commission *permanente ;* les bibliothèques, qui dépendent, au Ministère de l'Instruction publique, de la même direction, demandèrent la même sauvegarde. L'A. B. F. débattit un projet ; son bureau obtint des audiences ; on aboutit enfin à un décret, qui rejetait, bien entendu, plusieurs des propositions, mais demeurait somme toute — quelle joie de le reconnaître ! — assez libéral : une part était faite à l'élément électif. On a beaucoup voté, malgré l'éparpillement, la difficulté énorme de se concerter en peu de jours, et les choix furent raisonnables ; des noms comme ceux de MM. Ch. Mortet et Babelon indiquent assez que l'A. B. F. n'a rien d'un syndicat. La commission, réunie une première fois en juillet 1909, n'a pu que s'installer. Certes, cette assemblée, qui paraît heureusement composée, sera purement consultative ; mais c'est beaucoup qu'elle doive siéger régulièrement, soutenir l'A. B. F. et recueillir ailleurs des appuis.

Il en est un indispensable, celui de l'opinion publique ; on commence à l'éclairer sur le sujet. Des congrès internationaux de bibliothécaires ont déjà eu lieu ; un autre se tiendra à Bruxelles en

1910 ; les journaux quotidiens rendent compte de ces grandes assises, qu'elles concernent la tuberculose, l'archéologie ou la mutualité ; ils s'occuperont bien des bibliothèques en pareille occasion. Mais il y a mieux pour instruire le *general reader ;* ce sont les exposés d'ensemble, comme celui que j'entreprends ici. J'en dirais autant, n'étaient ses proportions rebutantes, de l'énorme ouvrage récent d'un confrère de la Bibliothèque Nationale, M. Eugène Morel : *Bibliothèques, Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*[1]. J'ai lu avec intérêt et jusqu'au bout cette œuvre passionnée, colorée et triviale, pleine de trouvailles, mais aussi de redondances abusives qu'accumule un parti pris de pamphlétaire, impressionnante par le désintéressement personnel qui s'y reflète, brutale et choquante par son esprit haineux et une sorte de rage d'invective directe, où s'affirment enfin à la fois le souci de l'enquête exacte et un mauvais goût de journaliste, embourbé dans l'exagération et le paradoxe. Quelques personnalités visées sans détour ont eu toutes raisons de se défendre[2] ; ceux que leur rang modeste a préservés concluront comme moi que ce livre, bien trop long, vient au moins à son heure ; il examine, en ordre dispersé, à peu près tous les points que nous devrons aborder. Par son attrait de scandale, il éclipsera tout plaidoyer plus méthodique et plus équitable ; et son appel à l'effort libre des particuliers aurait d'heureux effets s'il était entendu.

Néanmoins, j'éviterai la forme du compte rendu, et ce que vise l'article fondamental du *Credo* de cet auteur (les établissements libres ou municipaux) retiendra brièvement notre attention, à titre de phénomène sociologique ; nous nous attarderons bien davantage à ce qui touche les bibliothèques savantes, laboratoires pour la production scientifique. Au reste, certaines questions concernent à la fois les deux groupes, et j'estime nécessaire de critiquer, chemin faisant, les idées de M. Morel et de peser ses arguments.

1. Paris. *Mercure de France*, 1908, 2 vol. in-8.
2. Voir la recension amère, fort juste au demeurant, de M. Émile Chatelain (*Revue des bibliothèques*, XIX (1909), pp. 188-194).

I

LES RESSOURCES ACTUELLES DE LA FRANCE[1]. MISÈRES ET REMÈDES.

Dans son étude, parallèle à celle-ci, sur les Musées, M. Réau commence par justifier l'institution elle-même et en poser les principes. Tâche superflue, pensera-t-on, s'il s'agit de bibliothèques; on en connaît la raison d'être et l'on sait bien ce qui s'y fait. Eh bien; non! *On* ne sait point ce que c'est ou doit être, et M. Réau lui-même, après réflexion, bifferait sûrement cette phrase : « L'organisation des *Pinacothèques* implique des problèmes infiniment plus embarrassants que ceux des *Bibliothèques*, où tout se réduit en somme à des difficultés de classement. » Il n'est point question là du problème capital, celui de destination : A qui, à quoi sert une

1. Je ne puis m'occuper du monde entier, faute de place et faute de renseignements précis. On juge des richesses muséographiques d'un pays en visitant les collections; rien de pareil pour les bibliothèques; il faut enquête sérieuse et expériences répétées. Aucun ouvrage d'ensemble, pas même celui de M. Morel, n'embrasse tout ce vaste sujet; des bribes d'informations, nombreuses d'ailleurs, s'obtiennent de quelques périodiques, auxquels je bornerai ma bibliographie : la vaillante *Revue des bibliothèques* (tome Ier, 1891) et surtout le *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, publication de premier ordre, plus ancienne (depuis 1884) et plus considérable, qui, à l'occasion, s'occupe de tous les pays, édite des suppléments et surtout une *Bibliographie des Bibliotheks- und Buchwesens* formant chaque année une respectable brochure; la cinquième (travaux publiés en 1908) a paru en 1909. J'ai puisé dans ces répertoires bien des comparaisons que j'exposerai en leurs places. Disons seulement ici que les bibliothèques les plus nombreuses et les mieux fournies pour les travaux et recherches scientifiques se trouvent en Allemagne, en pays de langue anglaise celles qui servent le mieux le goût de lecture au sens large; que France et Italie sont très riches en raretés bibliographiques et vieux fonds de grand prix, que la Belgique s'organise, que le Japon progresse à pas de géant (Cf. André Artonne, *Les Bibliothèques au Japon*, *Revue des bibliothèques*, XVII (1907), p. 5-8), et que les pays scandinaves paraissent s'inspirer surtout des prototypes anglo-américains. Dans la plupart des autres nations, c'est une extrême médiocrité; effort nul en Espagne; en Autriche-Hongrie, les districts de langue allemande l'emportent de beaucoup sur le reste, à part la Bohême, où il existe, dit-on, de très nombreuses bibliothèques, de villes et même de villages (Cf. *Congrès international des Bibliothécaires à Paris en 1900*, *Procès-verbaux et mémoires*, publ. par Henry Martin, Paris, 1901, p. 142; voir dans le même vol., pour la Suède, p. 33 sq.; pour les bibliothèques ambulantes de l'État danois, p. 77 sq.; et sur les bibliothèques des États-Unis, l'étude d'Ern.-Dan. Grand, p. 233-258). La Suisse est un peu en retard, malgré son renom pédagogique; pourtant ses bibliothécaires se réunissent en congrès nationaux depuis quelque temps (le 7e s'est tenu à Bâle en 1907); ceux d'Allemagne les avaient précédés de peu dans cette voie (cf. les comptes rendus dans le *Zentralblatt, passim*). Voir encore Dr Ernst Schultze, *Freie öffentliche Bibliotheken, Volksbibliotheken und Lesehallen*, Stettin, 1900.

bibliothèque ? Dans un cas donné, bien peu sauraient y répondre.

Un touriste arrive dans une grande ville de France ; Baedeker l'avertit qu'entre autres richesses elle possède une bibliothèque de 50,000 volumes. Pour le bourgeois lettré de province, à qui un abonnement à la *Revue des Deux-Mondes* donne la certitude — et l'orgueil — de « se tenir au courant », c'est là un chiffre imposant ; si on lui apprenait qu'une municipalité libérale consacre chaque année 3,000 francs (oui ! trois mille francs !) à l'accroissement de ce fonds, il croirait se trouver dans une métropole de la pensée humaine. Le hasard l'amène en temps de fermeture ; mais les étrangers peuvent visiter. Le concierge prend son trousseau de clefs, ouvre le vestibule que décore l'Apollon du Belvédère ou la Pallas de Velletri ; puis la salle de lecture, pourvue de dix tables préservées par une basane verte ; il y a encore un meuble Boule « dont la ville a refusé un million », une colonne monolithe amenée de fort loin, etc... « Remarquez les boiseries, dit le gardien ; elles datent de 1729. Nous sommes ici dans l'hôtel de la Belle X... ; derrière cette porte est son ancien boudoir ; on n'entre pas parce qu'il contient maintenant le catalogue. » Contre un mur, une plaque de marbre rappelle les donateurs ; la liste s'achève, vers 1850, sur le nom d'une vieille dame qui s'est débarrassée de ce qu'elle appréciait peu : Voltaire, La Harpe, etc... et la réimpression de l'ancien *Moniteur* ; on les a mis aux doubles, parce qu'ils font décuple. Dans un coin, sous vitrine, les reliures de prix auxquelles on jette un regard.

Parfois la bibliothèque est ouverte quand l'étranger se présente ; il ose à peine entrer, voyant au travail trois ou quatre lecteurs, plus riches de cheveux que de vêtements, plongés dans quelque encyclopédie. Il s'étonnera peut-être qu'il n'y ait pas plus de monde ; lui-même, en sa ville, n'a jamais soupçonné les « 100,000 volumes » qui y dorment ; s'il lit, c'est au cercle ; ses enfants sont abonnés à quelques journaux hebdomadaires, sa femme à un cabinet de lecture qui fournit aux bourgeoises les dernières nouveautés de la pornographie. Est-ce un homme d'étude qui survient ? Il ne tarde pas à constater que les seules recherches possibles en ce lieu concernent l'histoire locale ; encore y a-t-il peu à glaner hors des archives. Bibliothèque de travail scientifique ? A peu près pas ; on y rencontre bien rarement quelque membre de la « société savante » du département. Bibliothèque pour lectures

d'agrément? Pas davantage ; comparez deux chiffres : les visiteurs quotidiens, la population urbaine ; la proportion, le plus souvent, n'est pas d'un pour mille[1].

Mais la science, en France, a d'autres ateliers : les Universités. Chacune possède sa bibliothèque. Laissons Paris pour l'instant ; d'où viennent les livres ? Des envois de l'État, des échanges académiques, de dons restreints et de crédits déplorablement maigres. Nous reviendrons sur ce sujet.

Au moins la bibliothèque est-elle fréquentée ? Plus que celle de la ville, assurément ; peu encore, malgré tout. Et d'abord, il n'y a pas assez de place ; un dixième de la population universitaire voulût-il venir, tables et chaises manqueraient. Mais certes il n'en vient pas tant. Les étudiants, chez nous, préparent avant tout des examens : en droit ou médecine, abordant des études toutes nouvelles, ils n'ont pas d'immenses besoins de livres ; il leur faut principalement des manuels, précis, traités sur toute une matière ; on en fait en général l'acquisition ; les examens sont surtout des épreuves de mémoire, et pour la médecine rien ne vaut la clinique. En sciences, de même, l'instrument principal est le laboratoire ; dans les lettres, que fait-on ? On prépare la licence, rarement *une* agrégation. La première n'exige pas beaucoup de livres ; les juges sont sur la place, en connaissent les ressources et en tiennent compte. L'agrégation déjà impose un matériel mieux fourni ; aussi l'on n'y réussit guère en province. Des maîtres, l'activité est double en principe : enseignement et travaux personnels. Le premier se décompose : le cours public, gratuit et non obligatoire — pour l'auditeur — inquiète peu ; au surplus, certaines facultés l'ignorent ; la conférence privée, pour étudiants, demanderait plus de préparation ; cette fois on connaît la gêne ; mais elle est bien pire quand il s'agit de travaux scientifiques. Pour eux encore, distinguons. J'espère ne désobliger personne en insinuant qu'une activité intense a pour stimulant, dans la plupart des cas, le désir d'être nommé à Paris. Or, les professeurs de médecine passent bien rarement d'une ville à l'autre ; dans le droit, chacun sait que la carrière dépend surtout du rang d'agrégation. Restent les deux autres disciplines : deviendra-t-on Parisien, membre de l'Institut ? Demeurera-t-on en province ? Vers quarante-cinq ans au plus tard,

1. Voir des exemples dans le *Bulletin de l'A. B. F.*, 1 (1907), pp. 22 (Amiens), 115 (Besançon).

la question est tranchée pour presque tous. Jusqu'à cet âge, c'est de la part des ambitieux une production fiévreuse et vraiment méritoire. Certains ordres de recherches nécessitent une réserve de livres considérable et l'on ne sait d'avance desquels on aura besoin : l'érudit feuillette les nouveautés, trouve dans 500 pages deux lignes inattendues qui touchent à son sujet. Un volume, vu son titre, paraît de première importance ; le professeur l'achète ou l'emprunte à Paris ; s'il habite Nancy, il s'adresse aussi volontiers à Strasbourg, plus proche et aussi bien pourvue ; mais ce sont des délais qui impatientent et rompent l'élan ; le volume arrivé ne cause que déception. Parfois le travailleur recourt a l'obligeance d'un camarade parisien ; celui-ci ne peut répondre que sur des questions très précises et, même complaisant, n'aide guère. Reste la grande ressource du voyage à Paris, les vacances absorbées en entier par des stations à la Nationale.

Dans quelques centres, les Facultés ou l'une d'elles entreprennent un recueil : *Annales, Bulletin,* etc... ; ceci à deux fins : par voie d'échange, on aura gratuitement des périodiques étrangers, et la bibliographie, qui empiète de plus en plus sur les articles de fonds, procure un service de nouveautés, que les libraires envoient pour recension. Mais ce sont là de simples palliatifs, et des confidences que j'ai reçues de plusieurs côtés je dois conclure : les plus grandes Universités de province elles-mêmes n'ont pas les bibliothèques indispensables à la production scientifique. Aussi, leur sort fixé, bon nombre de professeurs se limitent à quelques travaux superficiels, qui ne font illusion qu'au public ignorant.

Un professeur de lycée *auprès d'une Université* entreprend-il les thèses qui conduisent à l'enseignement supérieur ; le mieux est pour lui d'obtenir un congé, pour raisons de santé qui ne trompent personne ; Paris encore va l'accueillir.

Paris ! Rien que Paris ! Là c'est l'engorgement, la pléthore, des ressources admirables, non sans lacunes. Personne ne dresserait de mémoire la liste des établissements d'instruction supérieure ; chacun ouvre plusieurs carrières, qu'il voudrait accaparer, fait plus ou moins double emploi ; tous se regardent avec défiance, l' « Amicale » s'oppose à l' « Amicale ». Et chacun, ou a peu près, a sa bibliothèque ; aucune ne peut se suffire, mais ne croyez pas que de l'une à l'autre les relations soient toujours cordiales. Les corps savants aussi (Institut, Antiquaires de France, etc...) ont

leurs bibliothèques, et les Musées (Louvre, Saint-Germain, etc...); combien j'en passe! Et partout crédits dérisoires, sauf pour les trois sections de l'Université : Sorbonne (lettres et sciences), droit et médecine. C'est l'éparpillement systématique. Pour pénétrer où l'on n'accède de plain-pied, il faut des protections; qui se faufile constate avec stupeur que tel ouvrage considérable ne se rencontre nulle part dans Paris; et que de temps pour s'en assurer! Les autres, timides ou routiniers, ou qui simplement habitent la rive droite, ne connaissent qu'un refuge : la Nationale.

Sur cette maison, M. Eug. Morel a des réflexions judicieuses. Il est trop vrai qu'elle sert à tout, dans une ville de plus de deux millions et demi d'habitants! La distinction posée plus haut : bibliothèques de recherches, bibiothèques de lecture, est à reprendre ici : la Nationale remplit les deux fonctions, fort mal, et ce n'est point sa faute. Une salle, dite des Imprimés, s'ouvre au détenteur d'une carte, qui devrait n'être délivrée qu'à bon escient, être refusée aux lecteurs frivoles, aux désœuvrés. Mais puisque, pour ceux-ci, il n'y a que la Nationale dans Paris! Le secrétariat ne saurait refouler tout sentiment d'humanité; on coudoie donc des journalistes, en quête, sur les sujets d'actualité, d'une documentation quelconque, mais rapide; des types singuliers, qui poursuivent au hasard les plus folles recherches généalogiques; là enfin, dit-on, se nouent des relations, par lesquelles la Nationale fait une concurrence inattendue aux brasseries et au trottoir de la Chaussée-d'Antin. Aux demandes de tout ce public, les bibliothécaires jugent sans peine de son degré de culture; c'est le plus nombreux et le plus absorbant, parce qu'il sait mal ce qu'il veut. Le travailleur sérieux, lui, guette une place libre, et après un délai, que d'ingénieuses combinaisons ont l'an dernier raccourci, reçoit trop souvent cette réponse que les livres désirés font défaut.

D'ouvrages français la Nationale est riche : tout ce qui s'imprime chez nous, en principe, lui arrive; mais elle est déplorablement pauvre en livres étrangers; et encore je ne veux point parler d'ouvrages littéraires, dont la forme surtout offre un intérêt : poésie, théâtre ou romans; j'ai en vue les travaux de science ou d'érudition, écrits en l'une des trois langues internationales autres que le français : l'allemand, l'anglais, l'italien; et je néglige le russe et l'espagnol, idiomes de tant de millions d'hommes, pour la plupart non cultivés. On affirme que les livres de sciences exactes (mathé-

matiques, physiques, naturelles) et d'application sont acquis dans cet immense dépôt — et ailleurs — avec une navrante parcimonie. Or il n'en est pas de même à l'étranger. Comment cela ? Nous pouvons cependant exhiber des contingents de livres qui défient toute comparaison ! — Ici se fait jour une singulière erreur, très répandue encore, que M. Morel, après d'autres, dénonce à la risée, avec raison, mais trop d'intransigeance.

J'ai nommé deux types de bibliothèques : salon de lecture, instrument de travail, également médiocres chez nous. En voici un autre qui prospère : le musée. A la pinacothèque, on s'engoue des primitifs ; à la bibliothèque, on est fou d'incunables. Pour l'homme de science, le livre le plus récent a bien des chances d'être le plus utile; au bibliophile, le plus ancien est le plus précieux. Or cette classe d'hommes pullule dans les bibliothèques (nous verrons pourquoi). Leur vade-mecum, leur catéchisme, c'est le Brunet; leur idéal, conserver et acquérir les livres anciens, ou rares, ou simplement de luxe. Bibliothécaires ? Non. Leur domaine se nomme : décoration, bibelot, ameublement. Tel factum anonyme, inepte et aujourd'hui incompréhensible, séduit parce qu'introuvable. Pour certains « amateurs », la valeur d'un volume se mesure à la largeur des marges. L'orgueil du « conservateur » digne de ce nom est de grossir la « Réserve », où s'abritent les banalités « curieuses », les vieilles éditions remplacées, les reliures rongées, mais anciennes. Trésor sous triple clef, dont l'ouverture exige des formalités, qui du reste attire fort peu de gens, contre lesquels on se barricade. Ne troublez pas ces morts dans leur sommeil; ils sont dignes d'une concession à perpétuité. Et le conservateur conserve..., mais veille aussi sur la fosse commune : qu'un livre de quarante sous, passé de l'usage, vienne à se détériorer ou à disparaître, c'est un deuil, qu'on évitera plus sûrement si les livres ne servent pas.

Protester contre cette conception ? On ne convaincrait pas ceux qui y restent attachés ; quant à la majorité des travailleurs, son opinion est faite. Elle demande, non la destruction ni l'abandon de ces témoins de l'antiquité et du moyen âge bibliographiques, mais qu'on s'affranchisse d'une prédilection maladive pour ces défunts, qu'on cesse de leur appliquer les fonds de l'État ou des communes et qu'on en abandonne le marché aux collectionneurs. Peut-être en viendra-t-il encore, par dons, aux dépôts publics ; la sécularisation

des séminaires en fera surgir ; du moins qu'en général on n'en cherche plus. La masse des citoyens veut des livres nouveaux, pour se distraire ou travailler. Comment y pourvoir ?

***

M. Eug. Morel propose une solution très simple, empruntée aux exemples anglo-saxons. Nous sommes encombrés d'arsenaux, dont les traditions, les intérêts s'opposent à des fusions nécessaires, à un rajeunissement. Un seul remède : créer du nouveau. Que voyons-nous en Angleterre, aux États-Unis ? Des bibliothèques « libres », c'est-à-dire ne relevant pas de l'État, et généralement municipales. Elles sont légions dans ces deux pays ; les grandes villes en ont plusieurs. Et je renvoie aux statistiques et renseignements que M. Morel a bien fait de réunir ; mettons que les erreurs de détail y fourmillent ; l'impression d'ensemble ne trompe sûrement pas.

C'est celle d'un immense effort allègrement accompli ; d'un esprit démocratique qui ouvre la maison à tout venant, à toute heure ; d'un sens utilitaire qui ne s'émeut pas des menus dommages (livres égarés ou maltraités) ; d'un instinct de solidarité avec le maître, l'instituteur ; enfin d'une ardeur de renouvellement : au pilon les vieilleries ! c'est le *just out* qu'il nous faut. Là est le salut, selon notre auteur, et on commence à le comprendre en Allemagne. Ne demandons rien à l'État, formaliste, lambin, trop unitaire ; aux communes de se servir elles-mêmes ; et tout ira bien.

Je suis moins optimiste.

Et d'abord une telle combinaison est éminemment propre à la lecture d'agrément ; elle aboutit au cabinet de lecture agrandi, et au bureau de renseignements pour la vie pratique. Cela suffit à l'idéal anglo-saxon. On est anglomane ou on ne l'est pas ; M. Morel l'est ; grand bien lui fasse ! Il est certain que cette race sait se donner les apparences d'une grande curiosité intellectuelle : à Londres, quelque cent mille personnes vont au théâtre tous les soirs, sans parler des spectateurs moins réguliers ; l'Anglais (l'Anglaise plus encore) dévore beaucoup de livres, surtout des romans ; et il voyage, énormément. Franchement, expliquez-vous par là la

grandeur de l'Angleterre ? Je constate, moi, une simple manière d'être ; les Anglais aiment tout cela comme ils aiment le thé ou les gageures. Jugez-en par les résultats [1]. Grands voyageurs ? Voir les ineffables bandes de Cook. Leur théâtre ? Il ne vaut pas le nôtre, et leurs critiques supputent péniblement les œuvres originales. Pour leur production scientifique, France ni Allemagne n'ont rien à leur envier. Quant aux Américains, Anglais et demis. L'avenir leur appartient ? C'est possible, mais pour l'instant reconnaissons leur activité en astronomie et en sciences naturelles ; en dehors de cela, banalité ou plagiat. Des tableaux de M. Morel il ressort que les œuvres d'imagination ont la plus grande faveur dans les bibliothèques d'outre-Manche ou d'Amérique, et ce qu'on appelle là-bas Histoire littéraire, géographie, voyages, relève de cet *amateurisme* que les critiques nationaux n'hésitent pas à condamner. J'aimerais à voir ce qui compense cette littérature superficielle, la part des livres étrangers dans les prêts ou communications ; les statistiques n'en disent rien ; soyez sûrs qu'elle est dérisoire. En pays de langue anglaise (hors l'aristocratie et le monde savant, si restreint), le monoglottisme est plus enraciné que chez nous, où on le déplore à la journée.

D'autre part, je ne ferme point les yeux aux heureux symptômes qui apparaissent dans ces bibliothèques imposantes : ce sont des manifestations nouvelles d'un esprit public dont nous sommes fort éloignés. Aux États-Unis, les chemins de fer ont une classe unique ; en Angleterre, la troisième réunit miséreux, ouvriers et bourgeois. Aux bibliothèques publiques, des gens de toutes conditions se frôlent sans embarras. Je ne vois guère ce régime implanté en France, d'ici longtemps ; il faudra encore aux diverses classes livres différents et locaux séparés. Chez les Anglo-Saxons, un certain respect de l'opinion d'autrui, dû à des institutions autonomes de date plus reculée, permet aux convictions opposées de s'étaler côte à côte. Une grande salle de journaux quotidiens, de toutes nuances, est très concevable ; le rapprochement des affirmations contradictoires dépiste le mensonge ; ce contrôle permanent enseigne la tolérance, dit M. Morel. N'exagérons rien ; à

1. Lors de la crise de Fachoda, on lisait dans les journaux britanniques enclins à consoler les vaincus, que la nation anglaise s'incline devant la supériorité intellectuelle de la France.

New-York, ce contrôle s'exerce dans plusieurs bibliothèques libres, et il me semble cependant que Tammany . . . Néanmoins cette confiance repose sur un fond de vérité. Par malheur, l'esprit de prosélytisme intempérant répugne chez nous au partage et aux concessions. Voyez-vous une municipalité de l'Yonne accueillant la *Croix*, les livres de Lecoffre ? une de Maine-et-Loire proposant le *Radical* ou la *Lanterne*, les brochures de « défense républicaine » ? J'applaudirais à cette sorte de représentation proportionnelle ; peut-être, après tout, certains départements s'y laisseraient-ils acheminer.

Mais, journaux à part, qu'offrira-t-on dans les bibliothèques ? et à quel public ? Ici M. Morel se moque de nous et s'amuse sans doute à pousser à l'absurde son paradoxe. Le livre de fondation, ce sera le Bottin ; joignez-y les indicateurs de chemins de fer, les Petites-Affiches, etc... (L'idée d'y tenir ouvert pour tous le budget de l'État — j'ajoute : et du département, et de la commune — me paraît en revanche des plus heureuses.) Le Bottin ! « Un bien beau livre » (tome II, p. 397), dont la place n'est point au café ! Il est admis déjà dans beaucoup de bibliothèques ; on le trouve à Sainte-Geneviève, maison pour étudiants. Mais j'estime que sa place est principalement ailleurs ; tout homme d'affaires en veut un exemplaire chez lui, et s'il ne s'en vendait par milliers, la publication cesserait. Ce n'est pas plus ma faute que celle de M. Morel si les affaires se traitent surtout dans les cafés ; je ne vois pas les commis voyageurs transportant leur parloir dans une bibliothèque ou venant s'y reposer entre deux négociations. Je ne sais pas s'il en va autrement chez les Anglos-Saxons, mais la pensée qu'elle aurait avant tout pour visiteurs les commerçants et industriels, y cherchant le dernier renseignement technique, l'indication d'un débouché, me semble une joyeuse bouffonnerie. La Chambre de commerce de Paris a une petite salle de lecture, dont elle permet généreusement l'accès aux non-commerçants ; j'en conclus que les autres négligent d'y travailler. L'industriel viendrait apprendre d'un bibliothécaire les progrès de son industrie ? Beaucoup demeureront secrets, par système ; ce sont les bénéfices mêmes que la publicité compromettrait. En érudition, une découverte honore qui la publie ; en affaires, elle vaut de l'argent, si on la tient cachée. Daigne-t-on la répandre, elle se fera connaître, non par le livre, mais par conversations, dans un congrès, un banquet, une visite d'usines. Et je

laisserais ce truisme, si M. Morel n'insistait tant sur sa clientèle commerciale des bibliothèques. « La France était très riche en livres, vers le milieu du XIXe siècle ; le réveil des sciences historiques a déterminé un recul » (tome I, p. 138). Eh bien ! moi, j'incrimine l'essor du machinisme. Où sont, en province, les grosses réserves, les collections de 50,000, 100,000 volumes ? Dans les centres qui périclitent ; les nouvelles agglomérations, que la houille a fait surgir, se sont peu souciées de créer des bibliothèques. M. Morel s'est attardé à un pourcentage : un volume pour tant d'habitants. Que n'observe-t-il la faible proportion aux pays de négoce ? Dans le département du Nord, elle est infime : un livre pour vingt-cinq personnes ! « Le commerce, l'industrie, écrit-il (II, p. 98), fréquentent peu les bibliothèques. Lesquelles fréquenteraient-ils ? Lesquelles leur donneraient ce qu'ils réclament : *l'actuel?* » Lesquelles ? Celles qu'ils constitueraient eux-mêmes, à leur usage ; ils ont de quoi se les payer ; et s'ils croyaient la chose utile, ce serait fait. Un exemple : ils fondent espoir sur la réclame ; est-ce des municipalités qu'elle leur vient ?

Qui donc se rendrait à la salle de lecture municipale, renouvelée, agrandie et enrichie ? Tous ceux en général qui ont une culture un peu étendue : les fonctionnaires, aux heures de loisir, et leurs familles ; les rentiers ; les lycéens, qui y prendraient l'habitude, le goût de la recherche personnelle. Et en somme, dans la plupart des villes, il s'agirait, non de « créer », mais de renforcer ; quelques changements d'affectation grossiraient un budget ridicule ; que ne ferait-on pas en reportant à ce service les crédits pour couler en bronze ou tailler dans le marbre l'effigie d'un politicien, défunt aux dernières neiges ? ou bien les fonds qui rétribuent si mal de vagues cours du soir pour frileux somnolents ? C'est un penchant funeste de notre race de préférer au livre la conférence[1] ; le genre en est fixé aujourd'hui : il y défile des projections, dont le commentaire, pour être entendu, se relève de traits d'esprit et d'allusions aux derniers faits divers. Mais il existe des livres à images, et des traités sur tous sujets ; on les lit à son heure, on

1. En voici une preuve amusante. Il s'est formé une Société des amis de la Bibliothèque d'Amiens. Son programme ? 1° *Donner des conférences*, 2° organiser des expositions, 3° réimprimer des ouvrages rares, 4° aider à l'acquisition de livres nouveaux (H. Michel, *Bulletin de l'A. B. F.*, I (1907), p. 96-98). L'essentiel vient en dernière ligne.

s'arrête à volonté. Ce qu'il faut, dans ce nouveau régime, c'est répandre l'idée que la bibliothèque de la ville n'est plus un amas d'in-folio rebutants, à titres latins ; qu'on y trouve en abondance, outre les livres que l'étranger groupe sous ce titre : fiction, des ouvrages de bonne et solide vulgarisation. Tel m'apparaît l'avenir des bibliothèques municipales [1]; ce serait une ambition excessive de vouloir qu'un rôle actif dans la recherche scientifique leur fût dévolu.

Or celle-ci est indispensable; notre pays, riche d'argent comme bien peu, d'intelligences comme pas un, se doit de garder son niveau et de l'élever encore. M. Morel admet cette recherche et souhaite qu'elle soit aidée ; mais il la borne, avec un entêtement bizarre, au domaine des sciences naturelles, de l'industrie et du commerce. Sus à l'histoire, ce fléau ! Sait-il vraiment tout ce que comprend ce mot? Son livre est un livre d'histoire; devra-t-on le jeter au panier? Toutes les sciences ont droit à la vie ; or toutes demandent, pour prospérer, un nombre de livres croissant. J'ai dit qu'en dehors de Paris on ne les trouvait pas ; la science se fait chez nous par la capitale. Certes il y a des Lyonnais à Lyon, des Lorrains à Nancy, des Flamands à Lille qui y coopèrent; mais presque tous se sont formés à Paris, la grande usine pour l'exportation. Arrivés en province, ils s'y sentent estimés, mais isolés, un peu comme des ingénieurs européens en Turquie ou dans l'Amérique du Sud. La question des bibliothèques scientifiques se lie étroitement à celle des Universités.

De là l'immense complication du problème, qui me force à revenir sur un grand procès, déjà officiellement débattu, il y a près de vingt ans, et terminé par la défaite des intérêts légitimes. Nous avons en France quatorze Universités provinciales; c'est deux fois trop, environ. Quelqu'un l'avait compris jadis, mais contre ses projets se dressèrent les représentants des petites villes, organes des syndicats locaux de l'habillement et de l'alimentation. Aux unités qui végètent, quelles raisons d'être attribuera-t-on? Ce ne sont pas les assises du baccalauréat; on y prépose des juges itinérants. Les cours publics? Il n'y en a guère, et vous trouverez partout un médecin expérimenté pour traiter de biologie, un ingénieur

1. A ceci reviennent les observations présentées, après expérience, par M. G. Gazier, conservateur de la Bibliothèque de Besançon (*Ibid.*, p. 116).

pour parler chimie, un archiviste pour raconter le passé du département. Reste le « scholasticat » de licence, adapté aux répétiteurs du lycée, aux abbés pour l'enseignement libre, et aux boursiers qu'on eût aussi bien placés ailleurs; n'oublions pas la pépinière d'avocats, notaires et avoués, dont la meilleure école est une étude ou le tribunal. Enfin Paris doit des situations à ses sujets d'élite, et ne peut les caser tous en Sorbonne; c'est ainsi qu'un beau jour il octroie à une phalange de douze élèves médiocres un maître éminent d'indo-européen.

Quelques-unes de ces petites Universités, souffrant de leur situation inférieure, ont cherché à en sortir [1]. Mais comment? En voici une qui gîte en un beau pays, où, dans la belle saison, affluent de loin les visiteurs. Pourquoi, en vacances, n'attirerait-on pas les étrangers? On leur enseignerait la langue française et les emmènerait en parties de campagne. L'idée fait son chemin; la Berlitz School voit poindre une redoutable rivale, que stimule le « Syndicat d'initiative »; le personnage important de l'Académie, c'est le vieux capitaine, secrétaire du Comité de patronage, qui indique aux Allemands et aux Américains des adresses de chambres meublées et de pensions de famille. Est-ce là de l'enseignement supérieur?

Mais, dira-t-on, l'Allemagne compte plus de quinze Universités [2].

1. D'autres, pour la renforcer, se sont hâtées de faire des frais en pure perte. Caen, bien à tort, redoutait Rouen, trop rapprochée de Paris pour constituer un centre d'études viable. La petite ville a donc construit une bibliothèque universitaire. — Elle est superbe, disent les professeurs de l'endroit; quel dommage qu'il n'y ait presque point de livres dedans!

2. Et elles ont presque toutes d'excellentes bibliothèques, très bien montées et dotées de larges crédits. On en aura une idée complète par l'article fortement documenté de M. J. Laude, *Les bibliothèques universitaires allemandes* (*Revue des bibliothèques*, X (1900), p. 97-164). Ce n'est pas que je croie pouvoir approuver tous les détails de leur organisation, et je le montrerai plus d'une fois; mais le fait capital est qu'on ne les a pas vouées à une demi-existence; elles procurent l'essentiel dans les diverses branches de l'activité universitaire, plus étendue là-bas que chez nous, Paris excepté. Leur personnel, plus sévèrement recruté, mais par contre rétribué de façon raisonnable, est beaucoup plus nombreux; il est stupéfiant que notre *première* Université provinciale — pour le nombre des maîtres et étudiants — Lyon, doive être rapprochée à ce point de vue de la *dernière* Université allemande, Rostock. Il faut voir leurs budgets d'acquisitions, dont M. Laude a dressé la liste, et je me suis assuré par la *Minerva* qu'ils n'avaient cessé de croître *partout* (ne nous arrêtons pas aux chiffres de Berlin et de Munich, faibles en raison des ressources immenses qu'ont ces deux villes dans les bibliothèques royales; ce sont les seules exceptions). Cette comparaison est pour nous humiliante. Ajoutons qu'en Allemagne les crédits supplémentaires accordés une fois ne sont pas rares, les legs *sérieux* non plus, et qu'enfin les bibliothèques d'Instituts ou de laboratoires viennent en surcroît, par leurs budgets distincts, tandis que trop souvent, en France, ce sont autant de prélèvements sur la bibliothèque universitaire. — Le système allemand est celui que suivent de plus en plus les Pays-Bas (cf. P. Vanrycke,

Remarquez que la population de l'Empire dépasse la nôtre; les écoles spéciales y ont un autre objet; et l'esprit français n'est point l'esprit allemand. Outre-Rhin, la jeunesse travaille fort bien dans une localité minuscule; chez nous, il lui faut le mouvement de la rue, les mille distractions d'une grande cité. Iéna et Gœttingen valent bien Breslau et Kœnigsberg; en France, l'activité des Universités est en rapport assez direct avec le chiffre d'habitants. Le transfert total de Douai à Lille, partiel d'Aix à Marseille, a eu d'heureux effets; je ne vois guère en cause que les villes de plus de 100,000 âmes. Au reste, nos voisins aussi commencent à pâtir d'une centralisation progressive (car Berlin devient un polype à son tour), et notons-le, ils auront plus de peine à y remédier: leurs centres d'études ont une autonomie très forte et une origine souvent lointaine; il faut compter avec le particularisme; aucun pouvoir n'osera se permettre un remaniement d'ensemble. Chez nous, l'autonomie est très incomplète et toute récente; l'État fera ce qu'il voudra, surtout s'il n'attend pas. Vous craignez le holà des parlementaires, à Besançon, à Poitiers, et ailleurs; mais à Lyon, à Bordeaux, ils verront peut-être les bons côtés de la combinaison; c'est un calcul à établir; l'assentiment de la majorité suffit; on la grossirait par des compensations: vous enlevez deux Facultés, donnez un régiment.

Arrivera-t-on par là à imprimer un élan notable à toutes les disciplines, dans chacune des Universités grossies des dépouilles des autres? Ce n'est point assuré; mais un progrès suivra, acquis aux moindres frais, et sans gaspillage. Il est possible que chaque région garde une spécialité éminente, qui écrase un peu les autres, que le nord et l'est, pays de charbon, d'industrie et de brume, soient favorables aux sciences; le midi, plus propice aux lettres et au droit, par les sourires de son climat, ses souvenirs d'antiquité, cet ensemble de conditions qui rend l'imagination plus vive et l'éloquence plus facile. Tout penchant à suivre ou créer des traditions régionales serait d'ailleurs à encourager. En somme, il y aurait place pour tous les efforts [1].

Les bibliothèques universitaires hollandaises, *Revue des bibliothèques*, XIV (1904), p. 212-271), où les bibliothèques universitaires sont en retard sur leurs modèles, mais en avance sur nous, et en progrès constant, surtout au point de vue budgétaire.

1. Ainsi, en Hollande, Groningue achète les *ouvrages* (Leyde les *périodiques*) de médecine et de sciences, Utrecht ceux d'histoire (P. Vanrycke, *art. cit.*).

Quant aux bibliothèques universitaires, celles des Facultés supprimées viendraient naturellement accroître les autres ; néanmoins ce principe fléchirait dans quelque mesure. Les fonds qui les constituent ayant une grande analogie, grâce aux envois de l'État et aux échanges, un certain stock pourrait être abandonné aux municipalités privées de leurs établissements supérieurs ; et ce serait plus qu'une générosité de circonstance ; on réduirait l'embarras du transport et du nouveau classement. Le produit net de ces fusions rétrospectives ne serait donc point considérable ; une amélioration sérieuse ne s'obtiendrait que par d'autres moyens : une dotation moins mesquine d'abord, soit de la part de l'État, soit sur les ressources de l'Université elle-même, si l'autonomie allait se développant. La tendance actuelle est à instituer, sur les fonds disponibles, des cours complémentaires au rabais : il n'est pas rare que le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* annonce une conférence hebdomadaire, pour laquelle les candidats sont invités à s'inscrire ; appointements annuels : 600 francs. De telles mesquineries ne servent qu'à sauver la face ; des achats de livres, de matériel de laboratoires, vaudraient mieux que ce trompe-l'œil. Dans le système de concentration, les communes seront forcément amenées à des offres généreuses, et en dehors des pouvoirs locaux, des groupements libres se formeront ou s'étendront, afin de les seconder[1]. Voilà pour la province.

***

Que faire maintenant pour Paris, capharnaüm véritable, dont la complication décourage d'avance toute volonté de simplifier ? A la Sorbonne et à l'École Normale, le même homme, J. de Chantepie, a tour à tour appliqué la même méthode, constitué deux bibliothèques de même nature, distantes d'un kilomètre. Même double emploi partiel entre l'École des Chartes et la Faculté des Lettres, qu'une cour sépare. Beaucoup de jeunes gens fréquentent à la fois

1. Le cas peut se présenter d'un particulier léguant sa bibliothèque à l'Université ; s'il s'agit d'un professeur riche en ouvrages de sa spécialité, le cadeau aura sa valeur : le fonds Gaston Paris est fort précieux à l'École des Hautes Études ; mais méfions-nous des bibliothèques de châteaux et d'amateurs, pêle-mêle de vieilleries disparates, si coûteuses qu'elles aient pu être jadis ; un don semblable s'adresserait mieux à une bibliothèque de ville.

l'École des Hautes Études et celle des Langues orientales ; celle-ci, bien entendu, a sa bibliothèque (que concurrence à cinq cents pas — 1, rue de Seine — celle de la Société asiatique), et l'autre hospitalise la petite section orientale de la Sorbonne. Uni à cette dernière par la rue Saint-Jacques, le Collège de France croit devoir fournir, lui aussi, des volumes à son personnel. Entre les dépôts de livres du Louvre et de l'École des Beaux-Arts, qui se font face exactement, sur les deux rives de la Seine, que de parenté, par la seule nature des choses ! Et je ne parle ici que d'établissements de l'État, car des fondations libres échapperaient à de pareilles comparaisons, qu'on pourrait pousser plus loin. Il serait divertissant de rechercher combien de livres se rencontrent à la fois et à la Bibliothèque de l'Institut, et à la Mazarine qui lui tourne le dos, mais s'y adosse. Je connais mal les collections scientifiques ; comment croire qu'elles ne tombent pas sous cette accablante critique ?

Dilapidation croissante d'argent et de travail. Avec une organisation meilleure, Paris pourrait recevoir, sans plus de dépenses, la production imprimée du monde entier. Eût-on formé des bibliothèques *spéciales*, et non *rivales*, on aurait mis à leur tête des *spécialistes*, au lieu de charger un paléographe d'opérer une sélection parmi les nouveautés mathématiques, un critique musical de faire un tri dans les atlas de géographie. Je ne nie pas l'utilité, la nécessité impérieuse de certains doubles, pour les livres souvent consultés, les aide-mémoire de référence quotidienne, grands recueils de documents, encyclopédies, périodiques réputés ; mais que des monographies figurent à nombreux exemplaires dans la même ville, arbitrairement choisies entre beaucoup d'intérêt équivalent, c'est là une détestable méthode.

Quelque hostilité que rencontre maintenant de ci de là la multiplicité abusive des écoles et instituts spéciaux, il ne faut point escompter un changement prochain de régime ; l'esprit de corps saura paralyser dès le début tout essai de refonte et de coordination. Du moins l'on peut rêver de quelques palliatifs. La plupart des établissements d'instruction supérieure sont situés sur la rive gauche de la Seine et souvent peu éloignés les uns des autres. Ne touchons pas à leurs privilèges, au point de vue des carrières ! Demandons seulement qu'ils daignent ouvrir un peu largement leurs bibliothèques ; peut-être aussi les bibliothécaires des maisons voisines ou similaires pourraient-ils se concerter, en vue d'éviter

les doubles emplois injustifiés; l'A. B. F., qui a pour objet de rapprocher des confrères, préparerait et faciliterait cette entente.

On renoncerait ainsi à l'usage invétéré de s'adresser si souvent à la Nationale, qui ne peut plus suffire à ce qu'on en attend; je ne répugne pas à la proposition de M. Morel, d'en faire un conservatoire, une réserve de deuxième ou troisième ligne, d'où les livres ne sortiraient jamais que pour la reliure (il en est déjà ainsi), et à laquelle on ne recourrait que faute de mieux. Dans la salle de lecture ne seraient admis à titre permanent que les travailleurs qualifiés; d'autres temporairement, pour une recherche déterminée et précisée dans la demande. Cette exigence soulèverait certainement des colères, mais écarterait bien vite les désœuvrés, les maniaques et les chroniqueurs à un sou la ligne.

Ces derniers feraient moins tache dans des bibliothèques de type anglo-américain. Pour s'en rapprocher, nous avons vu qu'en province il suffirait de développer des organes existants. Mais s'il s'agit de Paris, je ne vois rien de tel à citer, pas même Sainte-Geneviève, cependant très fréquentée, car un millier de bulletins défilent tous les jours au contrôle de sortie. Les étudiants y accourent pour certains manuels qu'ils hésiteraient à acheter, et les heures d'ouverture, par un heureux hasard, ne coïncident pas avec celles des bibliothèques universitaires ; quelques « sans-travail » se plongent dans Dumas père ou le *Journal des voyages;* enfin le contingent le plus fort et le plus régulier provient de la colonie russe du Ve arrondissement, pour qui la maison est assez riche d'ouvrages de médecine et de brochures socialistes. Les crédits d'achat, d'une indicible insignifiance, ne permettent pas à Sainte-Geneviève de satisfaire un public plus large et plus choisi.

Il est vrai que ce public, le public bourgeois, n'abonde pas sur la rive gauche; au sud de Paris, en dehors des faubourgs, logent surtout des légions d'étudiants, auxquels leurs points d'attache respectifs assurent en somme le nécessaire. La rive droite, au contraire, est abandonnée, et c'est de là principalement que les amateurs de lecture se ruent à la Nationale. Voilà où il faudrait une création complète, sur les bases les plus modernes — que j'étudierai plus loin — et en un point soigneusement choisi ; je dis *une* bibliothèque ; M. Morel en souhaiterait bien une dizaine, songeant aux ressources de Londres ; une seule nécessiterait déjà un effort presque décourageant.

Je la verrais volontiers dans le VIIIe arrondissement, à une distance raisonnable de ceux qui fourniraient sans doute le plus de lecteurs : les IXe, XVIe et XVIIe; une partie du VIIe en pourrait aussi profiter; je ne parle pas du Xe, entièrement commerçant (j'ai dit pourquoi, à mon avis, une clientèle de lecteurs ne se recruterait pas dans le monde des affaires); les quatre premiers arrondissements sont dans le même cas ou couverts d'édifices publics qui en réduisent la densité. Les quartiers excentriques se contenteraient des bibliothèques populaires, dont je ne m'occupe pas ici.

Création municipale? Je n'y compte guère; la somme indispensable est trop énorme, et une assemblée élue par toute la capitale l'affecterait difficilement aux quartiers riches. Tout au plus le Conseil accorderait-il le terrain. Il faudrait, pour la construction, une générosité, sans précédent chez nous, de quelque opulent philanthrope; on l'obtiendrait bien vite en Amérique...; en France, une large souscription publique en tiendrait lieu peut-être. Le bâtiment achevé, resterait pour le garnir, renouveler le fonds et le mettre en service, à trouver de très gros crédits réguliers; le choix s'offrirait entre deux moyens : 1° imposition, à la mode britannique, d'une taxe supplémentaire sur le revenu[1]; mais cette bibliothèque ne serait pas fréquentée de tout Paris; certaines classes sociales n'y paraîtraient jamais; pour les gens à domiciles trop éloignés, la contribution semblerait peu équitable, et la zone des visiteurs demeurerait toujours indéterminée. J'aimerais donc mieux l'autre procédé : 2° entrée par abonnement, dont la plupart ne s'effraieraient pas, s'il procurait du même coup le prêt à domicile.

Comme on le voit, le problème des bibliothèques, si manifestement posé et si urgent, ne pourra se résoudre isolément. Celui de la décentralisation administrative, qui est vaguement dans les projets gouvernementaux, s'y rattache peut-être; en tout cas, celui de l'enseignement supérieur a partie liée avec lui. On ne réalisera aucune réforme fondamentale sans toucher à des intérêts multiples, tenus en éveil et qui se défendront. Là est l'obstacle principal. Quelques progrès cependant sont déjà réalisables, et beaucoup de bibliothèques, sans changer leur physionomie d'ensemble, sont susceptibles d'améliorations partielles. Des idées générales que

1. Aux États-Unis, il existe ainsi des bibliothèques *supported by taxation.*

nous devrons maintenant exposer, plus d'une s'applique au monde entier, et nous y insisterons peu, car divers ouvrages en traitent suffisamment, comme le Manuel d'Arnim Graesel[1] ; d'autres concernent tout spécialement les bibliothèques de France, en raison des règles qui dominent la constitution de leurs fonds et la situation de leur personnel. Certaines propositions sont d'ailleurs à l'étude et prêtent à controverses ; je rapprocherai donc mes opinions de beaucoup d'autres, notamment celles de M. Morel, et des discussions, encore peu nombreuses, de la toute jeune A. B. F.

(A suivre.)

VICTOR CHAPOT.

1. *Handbuch der Bibliothekslehre*, 2. Aufl., Leipzig, 1902 ; voir p. 14-43, son énorme bibliographie, dont la plus grande partie n'a plus qu'un intérêt historique. — La première édition avait été traduite par M. Jules Laude (*Manuel de bibliothéconomie*, Paris, 1897).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

SUR

L'ORGANISATION DES MUSÉES

LES MUSÉES AMÉRICAINS[1]

Dans l'étude que nous avons consacrée ici même, il y a quelques mois, à la question des Musées, nous avons été amené à emprunter la plupart de nos exemples à l'organisation des Musées allemands qui sont à beaucoup d'égards en avance sur nos Musées Nationaux et pourraient utilement leur servir de modèles. Mais il n'en faudrait pas conclure que l'Allemagne soit le seul pays qui ait su réaliser d'importantes réformes dans la construction et l'aménagement des Musées. Les États-Unis d'Amérique, qui ont l'ambition de mettre leur outillage scientifique au niveau de leur outillage industriel, sont entrés résolument dans la même voie et l'inauguration toute récente du Musée des Beaux-Arts (*Museum of Fine Arts*) de Boston est la confirmation éclatante des progrès accomplis.

Les principes dont s'inspire l'organisation de ce Musée modèle ont été formulés avec une remarquable précision par M. Benjamin Ives Gilman dans une brochure-programme éditée par une revue technique anglaise : *The Museums Journal,* sous le titre de : *Aims and Principles of the construction and management of Museums of Fine Arts*[2]. Les idées défendues par M. B. I. Gilman concordent pour la plupart avec celles dont nous nous sommes fait l'avocat. Mais on nous permettra de saisir cette occasion pour revenir sur

1. Cf. *Revue de Synthèse historique*, décembre 1908.
2. Extrait du *Museums Journal*, juillet 1909. M. B.-I. Gilman est secrétaire du Musée des Beaux-Arts de Boston.

ce problème très complexe et très attachant, pour en éclairer tous les aspects, compléter des indications trop succinctes et montrer par quelles préoccupations spéciales la conception américaine des Musées se distingue à la fois de la pratique française et de l'idéal allemand.

I

Quelle est, commence par se demander M. Benjamin Ives Gilman, la fonction essentielle des Musées? Quel est le but qu'ils se proposent? Quels sont les services qu'on attend de leur institution? De la réponse qu'on fera à cette question dépendra logiquement tout le détail de la construction et de l'aménagement des Musées [1].

Il est évident que la raison d'être des Musées est le désir de préserver les œuvres d'art contre tous les risques de destruction qui les menacent. Mais on peut concevoir de plusieurs façons différentes l'utilité d'une œuvre d'art et de là dérivent autant de conceptions du Musée. L'œuvre d'art peut être considérée d'abord comme un *document historique,* et dans ce cas le Musée aura pour objet de faciliter la reconstruction ou la résurrection du passé en offrant aux historiens des documents scrupuleusement contrôlés et méthodiquement classés. D'autres l'envisageront surtout comme une *source de jouissance esthétique,* et dans ce cas le Musée devra s'efforcer avant tout, par une présentation harmonieuse et par une mise en scène raffinée, de provoquer cette jouissance délicate. Enfin l'œuvre d'art peut être conçue comme un *instrument d'éducation* pour le peuple, et alors le Musée aura pour fonction essentielle d'élever le goût public et, par contre-coup, le niveau de l'art contemporain en nous proposant, comme une perpétuelle exhortation, l'exemple des créations les plus parfaites du passé [2].

La question qui se pose est de savoir si un Musée peut satisfaire

1. Cf. B.-I. Gilman, *The distinctive purpose of Museums of Art* (*Museums Journal*, janvier 1904).

2. Comme l'a très finement remarqué M. René Jean à propos du Musée des Arts Décoratifs, en faisant l'éducation du public, on fait, par contre-coup, celle des artistes. Cultiver le goût de l'acheteur, c'est cultiver le goût du producteur. L'artisan ne dirige pas la mode : il s'y soumet. (*Le Musée*, II.)

à des exigences aussi contradictoires et remplir à la fois des fonctions aussi disparates. Suivant la loi de tous les ordres de connaissance qui vont se différenciant de plus en plus, peut-être admettra-t-on dans un avenir prochain la nécessité de spécialiser les Musées et d'établir, pour répondre à des exigences différentes qui toutes ont leur raison d'être, des *dépôts d'archives* pour les historiens de l'art, des *conservatoires de chefs-d'œuvre* pour les délicats et des *Musées d'instruction populaire* pour la masse du public.

Dans l'état actuel de notre civilisation, un seul édifice est chargé de pourvoir à tous ces besoins. Il doit satisfaire à la fois une triple clientèle d'historiens, d'artistes et de profanes et, pour cela, se prêter également à l'investigation scientifique, à la jouissance artistique et à l'éducation populaire. C'est ce conflit d'exigences dont on ne se rend pas toujours un compte exact qui explique le flottement des conceptions régnantes et la diversité déconcertante des panacées qu'on propose pour remédier à la « crise des Musées ». En attendant que la spécialisation des Musées nous permette de résoudre radicalement ces antinomies, il n'est pas sans intérêt d'examiner la solution provisoire que les Américains ont adoptée après enquête prolongée et mûre réflexion, au Musée des Beaux-Arts de Boston.

II

Fidèle au plan logique que nous avons adopté dans notre étude sur l'organisation des Musées, nous examinerons successivement les principes que M. Benjamin Ives Gilman formule pour la *construction des Musées, la formation des collections* et leur *aménagement*.

Les principales questions qui se posent à propos de la construction des Musées sont les suivantes : Quel emplacement convient-il de choisir ? Quel parti pris faut-il adopter pour les façades et la décoration ? Quel est le meilleur plan de distribution des locaux ?

M. Gilman stipule, avec raison, que tout Musée devrait être autant que possible isolé au milieu d'un parc ou d'un jardin. C'est la meilleure manière de lui ménager des possibilités indéfinies d'extension au fur et à mesure des besoins, de le mettre à l'abri du

bruit et de la poussière et de limiter les risques d'incendie. De plus, la fraîcheur reposante des ombrages contribuerait à attirer les visiteurs, à mettre, en quelque sorte, leur esprit à l'unisson des œuvres d'art. Ne faut-il pas pour goûter pleinement un tableau se trouver, pour ainsi dire, « en état de grâce » ?

Le Musée de Cluny, à Paris, avec son cadre de verdure où l'on a disposé des fragments d'architecture et de sculpture, réalise très heureusement ces conditions. Ce Musée en plein air qui prolonge le Musée clos permet à l'esprit et au corps de se détendre après une contemplation prolongée des œuvres d'art. Le Dr Hefner-Alteneck, premier directeur du *Musée national Bavarois de Munich* [1], s'est inspiré de la même idée; il a transformé un espace libre situé derrière le Musée en un jardin où il a installé des statues décoratives, des pierres tombales du Moyen Age. « Des milliers de visiteurs ont exprimé leur reconnaissance de pouvoir se reposer en plein air de la fatigue causée par la visite du Musée. »

Il est loisible à l'architecte d'un Musée d'adopter tel style qui lui agrée à la condition expresse de ne pas se départir d'une extrême *simplicité*. Il est facile de comprendre, en effet, qu'un parti pris monumental restreint la liberté de percer des ouvertures là où elles sont nécessaires et complique par suite le problème de l'éclairage, qui est pour un Musée d'une importance capitale. De plus, une construction prétentieuse débauche l'attention des visiteurs aux dépens des collections. Il est manifeste que l'effet architectural d'un grand nombre de Musées est obtenu au détriment des œuvres d'art qu'ils devraient précisément mettre en valeur. A quoi bon dresser des façades imposantes, surchargées d'ornements, et faire bomber des dômes majestueux qui enlèvent de la lumière ? Pourquoi construire des escaliers monumentaux qui ne conduisent nulle part [2], des corridors démesurés et des galeries d'apparat? Un Musée n'est plus comme jadis l'annexe d'un palais royal destiné à la représentation, et les architectes modernes, s'ils n'étaient pas les esclaves de traditions mortes, devraient renoncer une fois pour toutes à ces enjolivements

1. Dr. Hefner-Alteneck, *Entstehung, Zweck und Einrichtung des Bayerischen National Museums in München*, 1890.

2. A propos du Musée de l'Empereur Frédéric à Berlin, dont j'avais critiqué les vices de construction, M. Bode me fait remarquer que l'architecte Ihne a droit aux circonstances atténuantes. C'est par ordre supérieur qu'il fut obligé de déplacer le grand escalier qui devait primitivement monter tout droit à la salle des Tapisseries de Raphaël.

non seulement superflus, mais nuisibles. Comme le disait excellemment le Dr Grosse, directeur du Musée de Fribourg, dans un rapport présenté au premier Congrès des fonctionnaires des Musées qui s'est tenu en 1903 à Mannheim : « Chaque Musée n'est rien de plus qu'un grand cadre pour les œuvres d'art qu'il contient et, comme il sied au cadre d'un tableau, il ne devrait jamais attirer l'attention sur lui-même, ni par sa misère ni par sa richesse excessive [1]. »

Le plan doit être ainsi conçu que les différentes sections du Musée soient complètement indépendantes. Chaque section ou, si l'on préfère, chaque département ne devrait pas contenir plus de galeries qu'on n'en peut voir en une seule visite sans fatigue excessive.

Il ne faut pas que ces galeries soient des passages. Les visiteurs qui traversent en courant des salles pour se rendre ailleurs, se fatiguent eux-mêmes inutilement sans compter qu'ils dérangent les autres. Un Musée doit donc être disposé de telle sorte que seuls, ceux qui s'intéressent à une section, aient l'occasion et la tentation d'y pénétrer.

Le germe de cet arrangement se trouve déjà dans la vieille Pinacothèque de Munich qui date de 1836. Les tableaux appartenant à la même École sont classés dans une section qui comprend une galerie éclairée par en haut à l'usage des grands tableaux et des cabinets à éclairage latéral pour les plus petits. L'architecte de la Pinacothèque, L. von Klenze, disait avec raison : « Je veux qu'on puisse arriver à une École particulière sans avoir besoin de passer par une autre. »

M. Gilman insiste beaucoup sur la nécessité de ménager entre les différentes sections des lieux de repos agréables et confortables [2]. On ne tient pas assez compte de ce fait d'expérience que la visite d'un Musée est une occupation extrêmement fatigante qui suppose, en même temps qu'une application des yeux et une tension musculaire du corps tout entier, un effort considérable de mémoire et

1. Le type le plus achevé des Musées-Palais construits au XIXe siècle est le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. La hauteur des plafonds vitrés est telle qu'ils ne laissent filtrer sur les tableaux qu'une lumière blafarde. Tout est sacrifié à la somptuosité du décor. L'architecte n'a oublié qu'une chose : les tableaux.

2. On peut objecter que ce système de corridors de circulation et ces lieux de repos ménagés de place en place supposent un espace considérable et que la fatigue des visiteurs augmenterait dans la même mesure que les distances à parcourir. Mais la marche est beaucoup moins fatigante que la station prolongée devant un tableau.

d'intelligence. Les bancs et les fauteuils qu'on dispose généralement dans les salles de Musées ne suffisent pas à ce besoin de repos : car, dans une salle encombrée de visiteurs et de tableaux, l'esprit ne peut guère se détendre et les yeux continuent à travailler.

Au point de vue de la *formation des collections*, M. Gilman se rallie entièrement à notre manière de voir. Éliminer par une sélection rigoureuse toutes les œuvres médiocres, ne jamais acheter que des œuvres de premier ordre : telle doit être la règle de tout directeur de Musée. En d'autres termes, il faut viser à la qualité plutôt qu'au nombre. Une petite collection d'œuvres choisies est infiniment préférable à un amas d'œuvres médiocres, et la valeur d'un Musée ne se mesure pas au nombre des numéros enregistrés sur son catalogue.

Dans un rapport sur la *Formation et l'aménagement d'un Musée municipal*[1], M. Grosse affirme nettement la même opinion : « Pour un Musée, dit-il, il n'y a pas d'extravagance plus absurde que d'acheter bon marché des œuvres médiocres décorées de noms ronflants. Laissons cette manie aux « amateurs » dont l'idéal se borne à « *compléter* » leurs collections.

Tous les Musées et particulièrement les Musées de province se rappelleront qu'ils ont un devoir à remplir envers l'art local. Ils doivent se considérer non seulement comme les conservateurs attitrés, mais comme les avocats de l'art local.

Enfin il faut s'interdire absolument de mélanger, comme on le fait encore trop souvent, les reproductions avec les originaux. Outre que la plupart des copies sont de valeur médiocre et que la traduction exacte d'un tableau est aussi irréalisable que celle d'un poème, il importe que le public ait une confiance absolue dans l'authenticité des œuvres qu'on lui montre et qu'il ne soit pas obligé de se demander à chaque instant : Est-ce un original ? Est-ce une imitation ? Il est facile d'instituer des Musées spéciaux ou de réserver des salles à part pour les moulages et les copies.

Nous arrivons maintenant à la question capitale de l'*aménagement des collections*. Ce qu'il faut combattre avant tout, c'est l'encombrement (*overcrowding*) et la tristesse morne (*dulness*) des

1. Dr E. Grosse, *Aufgabe und Einrichtung einer städtischen Kunstsammlung*.

Musées. Comment y remédier ? Le remède que propose M. B. J. Gilman mérite, bien qu'il ne soit qu'une demi-mesure, d'être pris en considération.

Chaque section de Musée devrait comporter, d'après lui, deux séries de galeries : des *galeries d'exposition* réservées aux objets de choix dont on s'efforcerait de faciliter la jouissance ; des *galeries de réserve* où l'on emmagasinerait le reste des collections dans l'ordre le plus propre à en faciliter l'étude. Ces galeries secondaires seraient spécialement affectées aux étudiants qui disposeraient pour leurs travaux d'une salle de travail, d'une salle de conférences et d'une bibliothèque d'histoire de l'Art : toutefois, elles seraient libéralement ouvertes à tout visiteur qui en ferait la demande.

Ce principe de la dualité des séries d'exposition (*Schausammlung*) et des séries d'étude (*Materialsammlung*) avait été déjà proposé en 1860 par le professeur Louis Agassiz pour le Musée de zoologie comparée de l'Université d'Harvard [1]. Depuis lors, il a été adopté dans la plupart des Musées scientifiques et dans les Museums d'Histoire naturelle : il s'agirait maintenant de l'étendre aux Musées d'art.

Ce système présenterait de multiples avantages. Si les Musées emmagasinaient une partie de leur contenu dans des Galeries de réserve, ils pourraient continuer à s'enrichir sans être obligés de s'agrandir : et ainsi se trouverait résolu, du moins pour un certain temps, le problème inquiétant de l'accroissement des Musées. En second lieu, un Musée pourvu de galeries de réserve serait libre d'acquérir tout objet digne d'être conservé, à quelque titre que ce soit, alors même qu'il ne se prêterait pas, en raison de son caractère encombrant, technique ou scabreux ou à cause de son extrême fragilité, à être exposé d'une façon permanente. Les Galeries secondaires se prêteraient admirablement à l'étude scientifique et technique des œuvres d'art, puisque les étudiants auraient tout l'espace, toute la liberté, tous les documents nécessaires pour travailler et les Galeries principales y gagneraient d'être désencombrées d'un inutile fatras et de pouvoir renouveler fréquemment les objets exposés. C'est là, comme on sait, l'idéal des peuples artistes de l'Extrême-Orient. « On ne devrait pas, écrivait un lettré chinois du IIe siècle [2], accrocher dans une salle plus de trois ou

1. Cf. *Third annual Report of the Museum of Comparative Zoology*, Cambridge, U. S. A., 1861.
2. Li-Chih, cité par Herbert A. Giles dans son *History of Chinese Pictorial Art.*

quatre tableaux d'artistes éminents ; et après en avoir joui quatre ou cinq jours, il faudrait leur en substituer d'autres. »

En somme, ce système de la dualité des Musées serait de nature à satisfaire à la fois l'appétit de science des étudiants et l'appétit de beauté du grand public.

Dans les galeries principales on s'attacherait à grouper ensemble les objets qui se font valoir mutuellement, à les classer logiquement et harmonieusement par époques et par Écoles. Le classement technologique, indispensable dans les Musées techniques, doit être rejeté dans les Musées d'art : il ne faut pas grouper, sous prétexte qu'ils sont exécutés avec les mêmes matériaux, des objets appartenant à des civilisations différentes.

La plus grande sobriété est de mise dans la présentation des œuvres d'art : il convient d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à une mise en scène théâtrale. M Gilman n'envisage pas la question de savoir s'il convient, dans certains cas, afin d'animer les salles d'un Musée, de mêler, comme M. Bode l'a fait systématiquement au Musée de l'Empereur Frédéric à Berlin, les peintures aux sculptures en marbre et en bronze, voire même aux pièces de mobilier. Les avis sont très partagés sur cette question délicate. M. Meier-Graefe, le critique d'art allemand dont on connaît les beaux travaux sur la peinture moderne, condamne nettement cette tendance qu'il juge pernicieuse. « Je trouve, m'écrivait-il à ce propos, que le principe de combiner des milieux historiques autour des tableaux offre beaucoup d'inconvénients. En somme, la peinture et la sculpture, dignes d'être collectionnées, se sont affranchies complètement de l'architecture et de l'art industriel de leur époque. Ce sont des documents de grands individus. Je suis d'avis qu'un milieu neutre est ce qui leur convient le mieux, et que, par exemple, la National Gallery de Londres remplit infiniment mieux que le Kaiser Friedrich Museum les conditions nécessaires. »

Il est parfaitement exact, en effet, que la peinture moderne, à partir de la Renaissance, s'est détachée de l'architecture et de l'art industriel et que, renonçant à toute collaboration, elle a prétendu se suffire à elle-même. Un tableau de Dürer ou de Rembrandt n'a pas besoin pour nous émouvoir d'être inséré dans un décor allemand ou hollandais. Mais en est-il de même des œuvres du Quattrocento allemand qui toujours ont été conçues comme partie intégrante d'un ensemble décoratif? J'estime pour ma part que les

peintures et les bois allemands du xve siècle, qui étaient d'ailleurs associés dans les rétables, forment un tout harmonieux qu'on ne peut dissocier sans inconvénient [1]; et la reconstitution d'un milieu historique, pourvu qu'elle soit faite avec discrétion et avec goût, crée autour des œuvres d'art une atmosphère favorable qui ajoute indubitablement à leur intérêt et à leur puissance d'émotion.

L'activité des conservateurs de Musées doit-elle se borner à acheter de belles œuvres et à les présenter avec goût? M. Gilman ne le pense pas. Il est d'avis, comme tous ses compatriotes, qu'un directeur de Musée est tenu de faire œuvre d'éducateur en même temps que de savant, qu'il doit s'ingénier à instruire les visiteurs et à propager les connaissances scientifiques et techniques qui sont de son domaine. La vie d'un Musée ne se mesure pas seulement au nombre et à la valeur de ses acquisitions, mais à son influence et à son rayonnement moral.

Par quels moyens le Musée deviendra-t-il un instrument efficace d'éducation populaire [2]? Les conditions d'admission devront être, bien entendu, aussi libérales que possible : aucun droit d'entrée ne sera perçu On s'efforcera d'attirer les visiteurs par l'agrément de la construction isolée et sertie dans la verdure, par la commodité et le confort de l'installation qui comprendra une salle de concert, un restaurant, des cabines téléphoniques, des vestiaires. Des étiquettes bien rédigées apposées sur les œuvres d'art renseigneront le visiteur qui trouvera, s'il le désire, un complément d'information dans des guides et des catalogues illustrés vendus à très bas prix. Les conservateurs et les assistants du Musée organiseront périodiquement des conférences et des « promenades guidées » devant les œuvres d'art fréquemment renouvelées. Enfin, pour que la jouissance des œuvres d'art ne soit pas exclusivement réservée aux habitants des grandes villes, des Musées annexes ou *itinérants*, alimentés par un Musée central, seront institués dans les différents États de l'Union.

Ces préoccupations presque complètement étrangères aux Musées

1. On peut dire des peintures et des sculptures sur bois de l'art allemand du xve siècle qu'elles sont rigoureusement complémentaires.

2. Le Congrès des Conservateurs de Musées qui s'est tenu à Mannheim en septembre 1903 était appelé à discuter cette question : comment pourrait-on augmenter l'influence des Musées sur le peuple? C'est à cette préoccupation que répondent les Musées du soir, les promenades-conférences de l'*Art pour tous*.

français et allemands, sont très répandues chez les Américains ; ils prétendent faire du Musée une institution véritablement démocratique qui, comme l'Église, la Maison du peuple ou l'École, soit un des foyers où se concentre et s'épure la vie de la cité. On ne saurait trop admirer cet effort pour combler le fossé entre l'art et la vie, pour faire entrer l'art dans la vie de tous les jours et éclairer de ses reflets les consciences les plus frustes [1].

C'est ce souci constant de l'éducation populaire qui constitue la principale originalité des Musées américains ; pour le reste, ils se rapprochent beaucoup des conceptions que nous avons étudiées à propos de l'organisation des Musées allemands. Ce sont les idées des Bode, des Furtwängler, des Lichtwark, des Brinckmann et des Grosse qu'on retrouve de l'autre côté de l'Atlantique. Il importe toutefois de noter que les Américains sont beaucoup plus sensibles que les Allemands à l'inconvénient de transformer les Musées, dont la mission suprême est de développer le sens de la beauté, en simples laboratoires de recherche scientifique. C'est pour parer à ce danger qu'ils proposent de réserver à côté des galeries d'étude des galeries d'exposition où ne doivent figurer qu'un petit nombre d'œuvres exquises. Peut-être cette conception doit-elle quelque chose à l'exemple des Japonais dont l'art est si merveilleusement représenté au Musée de Boston.

On voudrait pouvoir constater, à côté de ces influences allemandes et japonaises, quelques traces d'influence française dans ce programme rationnel de réorganisation des Musées. Malheureusement si les Américains viennent volontiers se mettre, comme les Allemands, à l'école de nos artistes et s'ils réservent dans leurs collections une place d'honneur à l'art français moderne, il savent fort bien que ce n'est pas à l'Administration essentiellement traditionaliste de nos Musées qu'il faut demander le secret du *Musée de l'avenir*.

LOUIS RÉAU.

1. Les Américains s'efforcent de développer par tous les moyens l'orgueil collectif de la cité. Tout le monde se passionne pour les plans d'aménagement et d'embellissement des villes. Ce grand mouvement est inconnu dans les villes françaises à population stationnaire.

DE QUELQUES LIVRES & DE QUELQUES QUESTIONS

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Ce titre est long, je le voudrais très modeste pour les pages que la *Revue de Synthèse historique* veut bien accueillir aujourd'hui; ce ne sont guère que des notes de lecture, des impressions, des réflexions sur le très important ouvrage de M. Hanotaux, sur d'autres publications de même nature et sur quelques-unes des questions capitales que les auteurs ont abordées. M. Hanotaux a écrit l'*Histoire de la France contemporaine*[1], plus exactement l'histoire des premières années de la troisième république. Ceux qui ont vécu l'année terrible, qui avaient en 1871 l'âge d'homme ou seulement l'âge de discernement sentent ce qu'un tel sujet a de passionnant : ils n'ont pas besoin qu'on le leur dise avec des mots. Qu'un livre où un écrivain qui jouit de quelque audience dans le monde a évoqué cette période si pleine et si agitée de notre vie nationale provoque quelques discussions, nul ne s'en étonnera. C'est même un des mérites, et non des moindres, de pareils ouvrages, d'appeler des comparaisons, de faire penser, de faire relire. On voudrait élucider tous les points de détail, vérifier les principales assertions, savoir sur quelle partie on fera confiance absolue à l'auteur, et, si parfois on se sépare de lui, s'assurer qu'on ne lui porte pas préjudice.

Il faudrait déjà un long article pour dresser la bibliographie des documents, mémoires, souvenirs, essais de tout genre qui ont été publiés en France et à l'étranger sur les vingt-cinq premières

1. Paris, Combet, 4 vol. in-8. Le 1er volume a paru en 1903, le 2e en 1904, le 3e en 1906, le 4e en 1908.

années de la troisième République. On rendrait un signalé service aux travailleurs et aux curieux en leur offrant un pareil catalogue raisonné, limitatif et critique. On n'a point cette prétention ici, où l'on voudrait simplement signaler l'importance de quelques questions intéressantes et discuter deux ou trois points litigieux. On se borne donc à indiquer les textes que l'on a éprouvé le besoin de consulter après avoir lu le livre de M. Hanotaux, comme on ouvre un bon dictionnaire, lorsqu'on a été, au cours d'une lecture, frappé par quelque jugement imprévu ou entraîné à contrôler une date ou une anecdote.

C'est ainsi que l'on recommandera pour le détail pittoresque, pour l'abondance et la variété des menus faits les *Souvenirs de l'Assemblée nationale*[1] de M. Paul Bosq. M. Bosq a été un très amusant, très pénétrant, très averti courriériste parlementaire, dans un temps où les débats du parlement étaient de grands débats d'ordre politique et national et où les journalistes n'avaient pas la facilité de pénétrer partout ; il a vécu les journées historiques et les heures graves de l'Assemblée nationale, il a su pénétrer dans la vie des groupes, il a surpris quelquefois, malgré les amusantes précautions du questeur Baze, ingénieux à taquiner les journalistes aussi bien que le goujon, les conversations des députés dans la galerie des Tombeaux, il a croqué des portraits très amusants d'orateurs et d'hommes d'État, et, quoiqu'il ne se targue en aucune façon d'écrire la grande histoire, il nous en fournit ici ou là quelques éléments. Son livre est un des plus vivants que l'on ait écrits sur les événements qui se sont déroulés à Bordeaux et à Versailles jusqu'au 24 mai 1873.

L'Histoire de la République de 1876 à 1879 de M. de Marcère[2], qui fait suite aux deux volumes du même auteur sur l'Assemblée nationale, est un ouvrage beaucoup plus didactique. M. de Marcère ne se défend pas d'avoir fait œuvre d'historien ; il s'est proposé de raconter avec exactitude les événements dont il a été à la fois acteur et témoin. Mais M. de Marcère croit que l'historien a aussi pour devoir d'expliquer les faits, c'est-à-dire d'en faire connaître les causes et les conséquences. Il estime que son récit serait incomplet s'il ne recherchait pas dans la trame des péripéties auxquelles il a été mêlé l'action occulte de la Franc-Maçonnerie qui ne

1. Paris, Plon, 1908, in-8.
2. Paris, Plon, 1908, in-16.

lui apparaissait pas il y a trente ans, et dont peut-être aujourd'hui s'exagère-t-il l'importance. Cette vue qui lui est commune avec plusieurs polémistes ne s'impose pas avec la même évidence à tous ceux qui ont étudié notre récente histoire, et pour précieux que soit son témoignage, il ne peut être accepté sans contrôle. Il faut le noter comme un indice curieux de l'état d'esprit de quelques-uns des hommes qui ont contribué, après la guerre, à fonder le groupe du centre gauche et à établir la République. C'est un fait qui m'a souvent frappé que quelques-uns de ces hommes, à qui la France a dû de ne pas courir les chances d'une restauration monarchique, ont semblé regretter après coup non pas leur vote même, mais les conséquences de la résolution qu'ils avaient prise. Avaient-ils donc pensé que la République une fois fondée s'en tiendrait aux institutions dont ils avaient entouré son berceau et marquerait le pas, s'interdisant d'outrepasser les conceptions d'une partie de ceux qui lui ont donné leur suffrage en 1875? Quand on examine la question du point de vue des polémiques courantes, on a tôt fait de la trancher et de qualifier de réactionnaires des hommes qui, à un moment solennel de leur vie, ont fait un très grand pas en avant. Si l'on essaie de voir les choses de plus haut, on constate que très sincèrement beaucoup de membres du centre gauche ont cru, il y a trente ans, fonder un gouvernement dont le programme et les tendances resteraient les leurs et lui assurer une longue durée. Il y en a qui, tout en déplorant d'avoir été si vite dépassés, ils diraient peut-être débordés, ne se croient cependant pas obligés de maudire leur temps et ne cessent pas de rendre service à leur pays dans la vie publique. M. de Marcère n'a pas assisté avec la même sérénité à l'évolution des partis, et, s'il convient de feuilleter son livre comme celui d'un contemporain très autorisé, il ne faut pas y chercher des jugements sans appel.

On ne saurait trop consulter, pour avoir des renseignements précis sur l'histoire du 24 mai et du 16 mai, les *Souvenirs politiques* du vicomte de Meaux[1]. Cet ouvrage artistement composé, délicatement écrit, est, de l'aveu de l'auteur, une apologie destinée à réhabiliter les partis de droite de l'Assemblée nationale. Mais le galant homme qui l'a fait pour glorifier le souvenir de ses anciens compagnons de lutte et pour servir d'exemple à une nou-

1. Paris, Plon, 1905, in-8.

velle génération, a été, lui aussi, un acteur et un témoin. M. Hanotaux a beaucoup puisé dans ces *Souvenirs* : les notes placées au bas des pages en font foi et la lecture attentive de son histoire le prouve mieux encore. A condition d'en faire soigneusement la critique, de les tenir pour l'impression que le parti royaliste et catholique veut que nous ayons de lui, les *Souvenirs* de M. de Meaux sont un des textes actuellement publiés qui nous font le mieux connaître les dessous de notre histoire de 1871 à 1877. On aura l'occasion de justifier plus loin cette assertion.

Dans le même ordre d'idées on se trouvera bien d'avoir recours au *Journal de Charles de Lacombe*, témoignage très sincère[1] d'un catholique et d'un légitimiste, plus catholique encore que légitimiste, qui nous livre les hésitations, les arrière-pensées, les combinaisons de certains membres de son parti. Il complète, confirme ou corrige les affirmations de M. de Falloux et nous aide à mettre au point plus d'une page des *Souvenirs d'un royaliste*, qui a été écrite pour la postérité, en vue de produire un effet déterminé. Ch. de Lacombe, qui notait au jour le jour ses impressions pour lui même, dit les choses tout nettement telles qu'elles lui apparaissent, avec une effusion de cœur et une franchise d'accent qui font de son journal une lecture émouvante, même pour ceux qui ne pensent pas comme lui, et un document historique de tout premier ordre.

Ces sources de droite, dont nous avons suffisamment souligné la valeur, seront utilement confrontées avec un texte d'inspiration toute différente : les *Notes et Souvenirs de M. Thiers*[2]. Cette publication a aussi un caractère d'apologie, bien que l'auteur évite le plus souvent d'apprécier les événements qu'il raconte ; mais, si l'on fait ici encore le travail de critique qui s'impose pour tous les mémoires et souvenirs, on voit de quel prix est pour nous la déposition d'un pareil témoin. Quant aux deux volumes du même auteur : *Occupation et libération du territoire*[3], qui ont été, comme le précédent, publiés par les soins de Mlle Dosne, il sont plus importants encore, et d'un caractère purement objectif. Ils renferment la correspondance échangée par Thiers de 1871 à 1873 avec M. de Gontaut-Biron, ambassadeur de France à Berlin, M. de

1. Paris, Picard, 1907, 2 vol. in-8.
2. Paris, Calmann-Lévy, 1903, 1 vol. gr. in-8.
3. *Ibid.*, 1903, 2 vol. gr. in-8.

Saint-Vallier, accrédité à Nancy auprès du quartier général allemand, ou avec M. de Manteuffel, commandant en chef du corps d'occupation. C'est un de ces textes que les historiens de l'avenir pourront consulter en grand nombre, quand les conservateurs d'archives publiques et les détenteurs de correspondances privées croiront pouvoir leur ouvrir leurs dépôts. Nous sommes encore trop près des événements pour qu'on puisse ou veuille tout publier, et les contemporains qui n'ont pas d'apologie personnelle ou collective à présenter, se taisent trop souvent par modestie, par réserve, par discrétion ou par indifférence.

On n'en sait que plus de gré à ceux qui veulent bien entr'ouvrir leurs tiroirs. Un ancien député républicain, M. Bamberger, dernier représentant de Metz à l'Assemblée nationale, m'a permis de consulter des notes écrites au jour le jour de 1871 à 1881. Ce n'est pas une histoire de dix ans; M. Bamberger n'a jamais songé à écrire pour le public, et il refuse malheureusement de publier son journal. Tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'il ne détruira pas ses carnets et qu'ils passeront après lui soit dans des mains pieuses, soit dans un dépôt public. Le premier est une relique qui vient de Metz; avec quelle émotion j'ai tenu et feuilleté ces feuilles jaunies, qui ont été cousues et cartonnées avant la guerre, et que le docteur Bamberger achetait pour quelques sous, au moment où la confiance des Messins, qu'il n'a jamais revus, l'envoyait siéger à l'Assemblée nationale. A l'intérieur de la couverture une vignette porte ces mots : Librairie-Lithographie Jules Verronnais, rue des Jardins, 14, à Metz. L'ouvrier qui l'a relié en 1870 le croyait peut-être destiné à un écolier qui s'en servirait pour écrire ses devoirs; il ne se doutait pas qu'on y noterait des événements historiques. M. Bamberger y a consigné et il a consigné sur les suivants, au jour le jour, tous les incidents dont il a été le témoin, les impressions, les bruits de couloirs, des appréciations toujours sincères et quelquefois même contradictoires sur les discours, les combinaisons, les faits, les hommes, les groupes. C'est la confession d'un honnête homme que les désastres de son pays ont jeté brusquement dans la politique et que le devoir y a retenu pendant trois législatures. Je l'ai plus d'une fois comparé avec fruit avec le journal de Ch. de Lacombe; j'y ai puisé des renseignements précieux sur l'action politique et morale du parti républicain dans les années où il était dans l'opposition et j'ai regretté que les circonstances ne

mettent pas à notre disposition plus de documents de ce genre. De très bons esprits s'en consolent par cette raison que, n'étant pas au pouvoir, les membres de ce parti n'ont pas mieux connu les ressorts de l'action politique que les journalistes et le gros public. Je crois au contraire que tous les souvenirs sont bons à recueillir, et que nous ne nous ferons une opinion équitable et véritablement historique que s'il nous est possible de confronter et de peser des témoignages opposés. Aussi est-ce avec reconnaissance que je nommerai deux contemporains qui n'avaient pas de mémoires écrits à me faire lire, mais qui m'ont permis de les interroger : M. Charles Ferry[1], ancien sénateur et ancien député des Vosges, frère de Jules Ferry, et M. le sénateur Bérenger.

Enfin, s'il va de soi que l'on ne peut espérer de connaître la vérité sans interroger les témoins de droite aussi bien que ceux de gauche, il est clair que les étrangers nous offrent sur tout ce qui touche aux affaires extérieures et même sur notre propre histoire des renseignements et des appréciations du plus haut intérêt. Dans cet ordre d'idées, où les *Mémoires* de Bismarck nous avaient apporté l'apologie d'un acteur de premier plan et d'un témoin passionné, le prince de Hohenlohe a été l'observateur le plus attentif, le mieux préparé par sa connaissance des hommes et des situations, le plus impartial peut-être, des événements qu'il a vu se dérouler à Paris, de 1874 à 1885; on ne saurait trop remercier M. Paul Budry d'avoir traduit et M. Louis Conard d'avoir édité ces mémoires de l'oncle Clovis[2]. Pas plus qu'aucun autre acteur du drame contemporain, Hohenlohe ne peut être cru sur parole, — il faut le contrôler; mais aucun de ses jugements n'est indifférent, et, quand il apprécie les hommes d'État français, il ne subit ni les influences de parti ni le contre-coup de nos querelles.

***

A coup sûr on peut se demander, si l'on réfléchit à l'état d'esprit des hommes politiques qui nous livrent leurs impressions au soir

1. M. Ch. Ferry est mort depuis qu'il m'avait fait l'honneur de me recevoir. On sait qu'il a laissé des Mémoires inédits pour servir à l'histoire de Jules Ferry; il est permis d'espérer que son fils, M. Abel Ferry, qui continue dignement la tradition de sa famille, ne tardera pas trop à les publier.

2. *Mémoires du prince Clovis de Hohenlohe*, Paris, Conard, 1909, 3 vol. in-8.

ou au lendemain du combat, s'il n'est pas trop tôt pour écrire l'histoire des quarante dernières années. C'est une question que l'on a souvent posée; elle est résolue négativement par tous ceux qui refusent de composer leurs mémoires ou qui assignent un délai souvent très éloigné à la publication d'un journal ou d'une correspondance.

M. Hanotaux n'avait pas au début partagé ces inquiétudes et ces scrupules, et, « malgré les périls du sujet[1] », il s'était décidé à pousser son histoire jusqu'en 1900; arrivé à la chute de Gambetta, le courage lui a manqué; il a jugé qu'il faudrait, pour aller plus loin, plus de recul, une information qui manque encore, et une impassibilité dont il ne se sentait pas capable aujourd'hui[2]. M. Hanotaux a été comme certains témoins dont nous parlions tout à l'heure; il s'est arrêté au moment où il aurait pu dire : J'étais là, telle chose m'advint, et, si l'on n'en juge que par la curiosité des lecteurs, toujours si friands de souvenirs personnels, et par l'intérêt des volumes publiés, on peut assurer que nous y avons perdu.

A la vérité, que l'historien raconte des événements très anciens ou très récents, il ne pourra jamais se flatter d'atteindre une vérité objective que dans l'énumération et la succession des faits; encore faut-il exercer sur les documents une critique très attentive et très impartiale pour situer très exactement le fait historique et les acteurs. Dès qu'on se mêle d'apprécier le rôle d'un personnage historique et son action sur ses contemporains, il entre dans le jugement un élément subjectif qui varie avec l'écrivain ou avec les lecteurs, — et cela est vrai de toutes les périodes de l'histoire et de toutes les figures qu'elle fait défiler devant nous Sur les événements les plus lointains comme sur les événements du jour et de la rue, sur les Pharaons et sur Alexandre, comme sur Bismarck et sur Gambetta, il y aura des avis différents, et s'il est vrai qu'on soit moins entraîné par des impressions personnelles quand on raconte des événements très anciens, on peut soutenir inversement qu'il y a beaucoup moins de place à faire à l'hypothèse, et que nous disposons d'éléments d'information et de critique plus nombreux, lorsque nous étudions les actes des vivants et des morts d'hier. Quand un cycle d'histoire intérieure ou diplomatique est visible-

1. V. la préface du Ier volume, pp. VII et IX.
2. V. la préface du IVe volume, p. VI.

ment clos, quand un grand personnage disparaît, il y a tout intérêt à fixer nos souvenirs le plus tôt possible à l'aide des documents dont nous pouvons disposer. Après tout, les témoignages des contemporains ont aussi leur valeur, nous avons le droit de les utiliser comme nous ferions pour les documents d'une époque ancienne, à condition naturellement de les interpréter suivant les règles de la critique historique ; et l'on ne voit pas bien pourquoi nous devrions les dédaigner, à moins que ce ne soit parce que nous ne les possédons pas tous. A tout prendre, le narrateur qui écrit peu d'années après l'événement n'a sans doute pas toutes les sources d'informations dont disposeront les historiens futurs, mais il n'aura pas plus de chances de se tromper qu'un juge, qui, après avoir pris connaissance de toutes les pièces d'une instruction, a le ferme propos de juger conformément à la loi et à l'équité.

***

C'est précisément avec cette noble préoccupation de rechercher et de dire toute la vérité que M. Hanotaux abordait son sujet il y a plus de cinq années. Il avait poussé sa vaste enquête dans tous les sens : histoire diplomatique, histoire intérieure, débats parlementaires, reconstitution de l'armée, transformations économiques, évolution littéraire et artistique, M. Hanotaux passe tout en revue, parce que l'histoire n'est autre chose pour lui que la vie de la nation envisagée sous toutes ses faces et que, sous peine d'être incomplet, l'historien n'en doit négliger aucune. Il y a un mérite que personne ne saurait dénier à l'auteur, c'est d'aimer passionnément son pays. Il l'a servi comme diplomate, dans des postes où apparaissent d'abord le talent et l'effort, comme aussi le but poursuivi ; il le servait également quand il essayait de surprendre, en étudiant Richelieu, les ressorts de la grande politique ; il entend bien le servir encore, lorsqu'il étudie le relèvement de la France après ses désastres, et, au travers de mille intrigues, du flux et du reflux des partis, l'avènement de la démocratie. Il cherche dans les institutions le secret du progrès et de la richesse de la patrie, mais il le voit aussi dans la merveilleuse fécondité de son sol, dans l'heureuse distribution de ses cultures, dans la douceur de son climat, dans les qualités de patience, de labeur, d'économie ou d'ingéniosité de la race, ou bien encore dans l'ardeur des savants,

des poètes, des philosophes, des artistes à se mettre en possession d'une maîtrise ou à renouveler leur génie.

Il a traversé la politique et il ne renie ni ses amis, ni son parti; nous verrons dans quelle mesure il est l'esclave de l'amitié. Mais de son passage au quai d'Orsay où il a relu, pour traiter avec l'étranger, les dépêches de ses prédécesseurs, quelle que fût leur origine, comme de son commerce avec les hommes du passé il a emporté cette conviction qu'il n'y a pas de solution de continuité dans l'histoire, et que dans tous les temps son pays a été servi par de bons Français; les vues ont pu différer, et aussi les moyens, mais le but n'a pas varié. De là vient un souci très apparent et très louable de ne pas transporter dans l'histoire les vues et les préventions de l'homme politique. C'est avec un constant souci d'équité que M. Hanotaux, ministre républicain, apprécie et loue les représentants de la droite qui ont dirigé les affaires de 1871 à 1875. Il cherche à devancer les jugements de la postérité; il a, quand il raconte la présidence du maréchal de Mac-Mahon l'ambition d'écrire un livre qui domine les partis et dont on puisse dire que le départ entre le bien et le mal accomplis par les uns ou par les autres y a été fait par un arbitre impartial, incapable de faire pencher un des plateaux de la balance du côté de ses compagnons d'armes.

Ajouterai-je que M. Hanotaux n'a pas eu seulement le dessein de raconter, mais d'écrire? Il aime le style, la belle ordonnance des périodes, la recherche de l'expression, le cliquetis sonore des mots rares, il a fréquenté chez les survivants des Parnassiens, et je ne jurerais pas qu'il n'a pas dans ses tiroirs quelque volume de vers oublié. S'il appuie les faits qu'il avance sur des documents, comme on fait aujourd'hui, il a aussi l'ambition de composer un livre, comme on le faisait dans la première moitié du XIXe siècle. Il est visible que l'auteur a quelquefois gêné l'historien : c'est l'auteur qui a empêché l'historien d'indiquer plus souvent les textes sur lesquels on sent bien cependant qu'il a toujours étayé ses assertions. M. Hanotaux aime à tracer des portraits dont quelques-uns sont très ressemblants, mais où la recherche du détail pittoresque nuit quelquefois à l'impression d'ensemble. Pour réveiller l'attention au milieu d'un chapitre, ou pour fixer les souvenirs du lecteur à la fin d'un développement, il écrira un morceau à effet, sans être toujours assez sévère dans le choix des moyens employés. Il serait à la fois puéril et pédant de chicaner sur quelques détails de style

l'auteur de quatre gros volumes qui se recommandent autant par l'intérêt continu du récit que par la richesse quelquefois dissimulée mais cependant remarquable de la documentation. Toutefois, puisqu'il appelle les critiques avec une modestie qui souligne encore son mérite, on osera demander à l'auteur, en même temps qu'il corrigera quelques lapsus[1], de renoncer, dans les prochaines éditions de son livre, à l'emploi répété d'expressions vieillottes ou rares[2], ou de termes locaux qui n'ont ni assez de couleur ni assez de saveur pour qu'on les introduise dans le vocabulaire courant, ou de métaphores risquées qui jurent avec la franchise et la probité ordinaire de la langue et la belle tenue du récit.

***

Laissant de côté ces questions de style qui n'ont d'importance véritable que lorsqu'elles touchent à la trame même du récit, je chercherai une autre querelle à M. Hanotaux. Il s'agit du plan qu'il a suivi, et d'un manque de proportion entre les parties qui me paraît l'avoir entraîné à commettre une véritable injustice. Dans son premier volume M. Hanotaux ne dépasse pas la chute de Thiers, la date du 24 mai 1873; les deux suivants sont remplis par la présidence du maréchal de Mac-Mahon jusqu'au 16 mai 1877; le quatrième, qui est un peu plus compact, va du 16 mai 1877 à la mort de Gambetta, ou plus exactement à la chute du grand ministère. Car M. Hanotaux est un gambettiste de la stricte obédience et un fidèle si pieux du demi dieu trop tôt disparu qu'il considère comme nul et non avenu tout ce qui s'est passé en France du 26 janvier au 31 décembre 1882. La mort de Gambetta fut un désastre; la stupeur qu'elle causa dans le pays éclaira beaucoup de républicains qui l'avaient méconnu ou qui peut-être avaient trop attendu de lui; elle n'a pas arrêté la vie du pays, et ses amis se font illusion s'ils croient qu'elle marque une époque dans l'histoire de France. Quand

1. Par exemple, M. Hanotaux ne dira plus (tome I, p. 40) que M. de Meaux a fait partie des anciennes assemblées, — le fait est inexact, — ou p. 153) que les Parisiens de 1871 avaient lu l'*Histoire d'un Crime* : V. Hugo la publie en 1877.

2. Par exemple, M. Hanotaux affectionne le mot *dépris*. M. de Broglie, M. Decazes sont *dépris*: en est-il bien sûr? Je lis (tome II, p. 434) : la fin à la fois militante et *déprise* d'un homme considérable. Ailleurs (tome IV, p. 200) je lis : un ton *dépris* et froid. — M. Hanotaux tient-il beaucoup à cette phrase (tome IV, p. 175): Ses déchirements viennent au long conflit de sa *parturition contractée* : elle (la République) n'a pas encore rejeté le délivre de ce laborieux enfantement.

l'ancien ministre des affaires étrangères jugera le moment venu de poursuivre son œuvre, je ne doute pas qu'il ne reprenne le récit de cette longue et triste année où, par une crainte excessive des responsabilités et par des préoccupations mesquines de politique intérieure, les partis ont refusé d'intervenir en Égypte et ont laissé les Anglais s'installer seuls dans un pays où la France avait marqué sa place un siècle avant eux.

Sans insister pour le moment sur cette dernière partie et sur la brusquerie de cette conclusion, je ne puis que m'étonner de voir raconter en un seul volume la présidence si pleine de Thiers et en deux le gouvernement à peu près stérile du Maréchal. Assurément il y a parité apparente, puisque l'auteur a fait tenir dans ces trois volumes six années de notre histoire et qu'il en raconte deux dans le premier. Mais que d'événements et de quelle importance se sont déroulés de l'avènement à la chute de Thiers ! Les préliminaires de paix, la Commune, la première réorganisation de nos forces militaires, l'appel au crédit, le paiement de la rançon, le relèvement de la France et la libération du territoire. Que pèse, au regard de ces événements essentiels et de cette œuvre capitale la lutte des partis qui remplit les quatre années suivantes ? Et quels sont les dessous ignorés sur lesquels M. Hanotaux a eu le bonheur de projeter la lumière, pour qu'il n'ait pas dépassé dans son second volume la date du 16 mai 1874 ?

Il a réservé quatre longs chapitres — plus du quart du volume — qu'il a tenu visiblement à écrire, et dont quelques morceaux ne sont pas sans valeur, à un tableau de l'état matériel, économique, intellectuel et moral de la France à cette heure critique où des événements, dont les conséquences pèsent encore sur l'Europe entière, ont déchiré en deux la vie des individus comme celle de la nation. C'est d'abord une description amoureusement composée, écrite avec recherche, du sol de la France ; elle est suivie d'une sorte de relevé statistique de la production agricole où les chiffres tiennent lieu de style. Le détail précis et les renseignements techniques alternent avec des développements plus vagues sur la classe bourgeoise et la démocratie qui occupent la place d'une étude sur la société française en 1871. Puis c'est un développement sur le mouvement intellectuel, avec des nomenclatures qui rappellent trop souvent le manuel de collège, et où voisinent, sans que l'on sache pourquoi et sans que l'auteur pourtant si averti établisse de diffé-

rence entre eux, de médiocres polygraphes comme Maxime du Camp et des penseurs comme Edgar Quinet. Qui nous dira si ces catalogues sont complets, si un spécialiste n'y relèverait pas quelque injustice ou quelque omission et s'il valait la peine d'en alourdir le chapitre ? J'entends bien que M. Hanotaux a fait une place à part à un Renan et à un Taine, à un Claude Bernard, à un Berthelot, à un Pasteur, et cela est bien. Mais cela suffisait il? Et, puisqu'aussi bien le génie infiniment souple et varié, les détours capricieux de la pensée d'un Renan échappent à nos prises et défient les définitions de la critique, pourquoi ne pas essayer de marquer l'influence qu'il a exercée sur les générations qui se sont éveillées à la vie intellectuelle de 1871 à 1892 ? Bien souvent, dans ces années-là, un vote de l'Assemblée nationale ou de la Chambre des Députés pouvait changer les destinées du pays, et l'on ouvrait le journal du soir avec une fébrile et patriotique impatience. Mais comme on attendait aussi l'apparition de l'*Antechrist*, des *Évangiles*, du *Marc Aurèle* ! Comme les étudiants les feuilletaient sous les galeries de l'Odéon ou dans les cabinets de lecture aujourd'hui disparus ! Et M. Hanotaux n'a-t-il pas vu ces bourgeois, dont il voudrait fixer l'image, dévorer au rez-de-chaussée du journal *Le Temps*, le *Caliban* ou le *Prêtre de Nemi*, déchirer avec impatience la bande de la *Revue des Deux-Mondes* quand elle leur apportait la préface de l'*Ecclésiaste* ou les *Souvenirs de jeunesse*, ou bien encore s'ingénier à se procurer les exemplaires alors très rares de la *Vie de ma sœur Henriette* ?

Libre à M. Hanotaux de considérer les courts poèmes de José-Maria de Hérédia comme « ce qui est le plus assuré de vivre dans tout ce que laissera notre temps » et de tenir Victor Hugo pour un simple survivant du romantisme. On n'est pas quitte envers la mémoire de l'auteur de la *Légende des siècles* en dressant une liste de ses œuvres et en frappant quelques formules à son intention. Il valait la peine de raconter, puisqu'on prétend faire revivre une époque, ces éclatantes reprises de *Ruy Blas* et d'*Hernani* avec Mounet-Sully et Madame Sarah-Bernhardt, cet enthousiasme des jeunes, cette sympathie de la foule, cette réconciliation et cette vénération des partis devant une vieillesse glorieuse et apaisée, cet enthousiasme universel qui devait se traduire un beau dimanche d'hiver de 1881 par un interminable défilé d'admirateurs connus et inconnus devant la petite maison du poète, pour aboutir quatre ans

plus tard à ces obsèques inoubliables qu'Émile Augier a si magistralement appelées un sacre. Et encore, si on a la juste ambition de réveiller les émotions de ces années où la vie était si intense, il faudrait évoquer ces salles qui vibraient aux tirades de la *Fille de Roland*, parce que c'était pour elles une occasion d'affirmer que les vaincus n'avaient point failli, ou bien ces spectateurs en quête de sensations neuves, vaguement désireux d'une philosophie nouvelle et de lois appropriées à des mœurs plus douces, qui acclament la *Femme de Claude*, l'*Etrangère* ou le *Demi-Monde*. La France est en deuil, mais elle a la volonté de vivre, et jamais ni les maîtres qui étaient déjà en possession de la gloire et qui auraient pu se reposer sur les victoires passées, ni les jeunes qui entraient dans la carrière et qui avaient à se faire connaître ne rivalisèrent d'une plus noble émulation et d'une ardeur plus généreuse pour honorer leur nom, leur temps et leur pays. L'École naturaliste et réaliste mérite mieux qu'une phrase dédaigneuse sur l'écriture artiste, le japonisme étroit et contourné des Goncourt, ou des jeux de mots sur le génie gros, grossissant, grossier d'Émile Zola. Les écoles passent et l'intérêt des qualifications qui ont passionné la critique disparaît, mais l'effort accompli par des écrivains qui ont apporté aux lettres françaises des conceptions originales et parfois puissantes, leur vision quelquefois déformée mais souvent exacte, leur volonté de faire neuf et grand est quelque chose de caractéristique dans l'histoire du XIXe siècle, et, à cette heure triste de 1871, de méritoire et de consolant.

Il est intéressant de comparer à ces pages qui sentent un peu l'huile et où ne circule pas assez de vie le livre de M. Georges Lecomte : l'*Espoir*[1]. Long et touffu, si, trompé par le format et par la couleur de la couverture, on le prend pour un roman, cet ouvrage est plein de vérité et d'intérêt, si l'on y cherche avant tout ce que je crois bien que l'auteur a voulu en faire : une étude sur la Renaissance de la France en 1871. Lisez le chapitre IV : *On travaille et on espère*. Vous y voyez tous les Français, « serviteurs anonymes de la fierté nationale », comme dit un des personnages de cette affabulation historique, participer à l'œuvre commune, s'employer « de toutes leurs forces, chacun d'une pareille ardeur en sa spécialité, à refaire au pays plus de gloire et

1. Paris, Charpentier, 1908, in-16.

de grandeur ». Dans un salon parisien, autour de la jeune femme qui est le prétexte autant que l'héroïne du roman, l'auteur a réuni des savants, des chimistes, des biologistes, des médecins, des philosophes, des hommes de lettres, des artistes en même temps que des soldats, des administrateurs, des politiques. Les uns et les autres, à la suite d'un Berthelot, d'un Charcot, d'un Pasteur ou d'un Littré, cherchent, avec des différences de tempérament et de croyance, à entrevoir toute la réalité, à dégager d'expériences répétées et bien conduites les principes de la science, à renouveler l'atmosphère intellectuelle de la France. Et peut-être ces larges et libres synthèses n'ont-elles pas toute la minutie des listes dressées par M. Hanotaux. Mais je ne sais si elles ne dessinent pas d'un trait plus net la physionomie de ces générations qui protestaient par leur énergique activité contre les impressions de décadence et qui attestaient à la face du monde qu'en dépit de ses effroyables malheurs la France n'avait pas perdu son printemps.

***

Mais après tout chacun compose son œuvre comme il l'entend et M. Hanotaux pourrait dire qu'autre était son objet, autre celui de M. G. Lecomte. Aussi bien le reproche capital que j'adresse à ces chapitres est de tenir trop de place dans le deuxième volume, et pareillement je m'étonne que deux cents pages — soit quatre chapitres — soient remplies par le récit des tentatives de restauration monarchique qui ont occupé des membres considérables de la droite du 24 mai au 20 novembre 1873. Période intéressante et dramatique à coup sûr, puisque c'étaient les destinées intérieures de la France qui se jouaient alors sur le théâtre de Versailles et dans les coulisses de l'Assemblée, puisque pour la dernière fois les fidèles du comte de Chambord ont pu supposer qu'un sacrifice qu'ils jugeaient raisonnable lui permettrait de remonter sur le trône de ses pères. Mais M. Hanotaux n'a-t-il pas ici escompté, plus qu'il ne convenait à l'austérité de l'historien, le goût du lecteur pour l'anecdote et la bonne volonté d'un petit groupe d'anciens légitimistes à nous raconter de très menus faits. Comme les parents et les amis qui se plaisent, après la mort d'un être chéri, à revenir sur les détails de son agonie et à rechercher si quelque prince de la science, plus habile que le médecin ordinaire n'eût pas réussi à

prolonger ses jours, les familiers de Frohsdorf, les secrétaires et les confidents du comte de Chambord, les chevau-légers qu'il avait appelés ou admis auprès de lui ont cherché une consolation aux regrets que leur a laissés l'échec des tentatives de restauration monarchique, en racontant l'histoire de ces journées pendant lesquelles ils ont espéré, contre toute espérance, un accommodement entre la religieuse fidélité de leur chef au drapeau blanc et l'invincible attachement de la France au drapeau tricolore. M. Chesnelong, M. de Dreux-Brezé, M. Martial Delpit, M. de Dampierre et combien d'autres ont tenu à s'expliquer à ce sujet : hier encore c'était M. de Sugny. M. Hanotaux n'a pas résisté au désir de faire passer dans son récit les détails piquants ou savoureux de ces journaux ou de ces mémoires ; il a eu communication par son défunt confrère, M. Costa de Beauregard, des souvenirs inédits du comte de Vanssay ; il a dû à d'illustres amitiés de pouvoir consulter des lettres privées du comte de Paris et les mémoires manuscrits du maréchal de Mac-Mahon. Il a écrit ensuite un récit amusant, quelquefois ému du séjour du comte de Chambord à Versailles pendant les journées qui ont précédé le vote du septennat, d'une demande d'entrevue portée à la présidence par M. de Blacas et refusée sans hésitation. La scène est pathétique et M. Hanotaux s'y complaît : « Ce drame, cette rencontre, cette décision achèvent l'histoire de la vieille France ; une démarche d'un serviteur fidèle, quelques minutes d'attente dans un salon, une conversation à voix basse ; un geste, une clef offerte et refusée [1] ; un sourire, — et les destins sont accomplis. »

On comprend qu'un historien qui sait composer et qui ne dédaigne pas d'amuser ses lecteurs n'ait pas résisté au plaisir de leur révéler les détails inédits d'une scène historique. Mais convenait-il d'insister autant qu'on l'a fait sur tous ces dessous de la campagne monarchique en 1873 ? Il faut remarquer que le fond — c'est-à-dire la présence du comte de Chambord à Versailles — était connu, que le vote de l'Assemblée nationale sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon n'est pas seulement un acte public, accompli en séance après de brillants et solennels débats, mais un acte que le comte de Chambord avait provoqué lui-même

1. Le messager du comte de Chambord offrait au maréchal une clef qui lui eût permis de pénétrer, sans être vu de personne, dans le pied-à-terre de M. de Vanssay, où le prince était descendu.

par sa fameuse lettre de Salzbourg, la lettre adressée à M. Chesnelong le 27 octobre 1873. Quoi qu'il pût tenter après, il avait brûlé ses vaisseaux, ayant dit ce jour-là le mot décisif : « Je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attiré l'imprudent assez osé pour persuader à Henri IV de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry... Il eût promptement désarmé son interlocuteur, en lui disant avec sa verve béarnaise : Mon ami, prenez mon drapeau blanc ; il vous conduira toujours au chemin de l'honneur et de la victoire [1]. »

C'est là qu'était la difficulté, elle était là toute entière et elle n'était que là, et il fallait se payer volontairement d'illusions comme M. Chesnelong pour s'imaginer qu'on pût la résoudre. M. Hanotaux a retrouvé dans les documents inédits qu'il a eus entre les mains les calculs qu'on faisait dans les conciliabules politiques et surtout dans le monde orléaniste en vue du rétablissement de la monarchie. On trouvait 344 voix pour la République, 348 voix hostiles et 36 *douteuses*. Et cela n'est pas tout à fait nouveau, et de cela l'on avait eu la preuve le 24 mai 1873, lorsque Thiers avait été renversé. La majorité de l'Assemblée était ce que l'on appelait conservatrice, mais il y a bien des manières d'être conservateur, et l'on peut dire sans crainte d'être démenti que ces 36 députés douteux avaient bien plus horreur du drapeau blanc que de la République. Et parmi les 348 autres, combien y en avait-il qui se rencontraient dans les salons avec les légitimistes mais qui n'acceptaient pas leur conception de la vie et du gouvernement? Le comte de Chambord n'a jamais eu la moindre velléité d'abandonner le drapeau blanc, mais entre les blancs et les bleus il y a un fossé infranchissable, et les princes d'Orléans sont des bleus, et des bleus aussi la plupart des grands chefs qui ont fait le 24 Mai.

Cela étant, et M. Hanotaux le sachant mieux que personne, puisqu'il a cité ici où là la plupart des textes importants, on se demande pourquoi, au lieu d'insister si longuement sur des détails après tout anecdotiques d'une campagne qui n'a pas abouti, il n'a pas plutôt recherché si les raisons qui ont fait échouer cette campagne n'étaient pas fondamentales et déjà connues des principaux intéressés avant les dernières tentatives de restauration légitimiste qui ont rempli l'été et l'automne de 1873.

1. A la date du 11 juillet 1871, Ch. de Lacombe écrit dans son *Journal*. « Le manifeste du prince est très beau comme sentiment, mais il ne faut pas se dissimuler que c'est un adieu à la France. »

Ici encore M. Hanotaux avait les textes sous la main, il en a cité plusieurs au chapitre IV de son premier volume. Historien et diplomate, il eût mieux que personne montré, en pressant le récit de M. de Meaux, que dès 1871, ni les orléanistes, ni les légitimistes avisés ne se faisaient d'illusion sur l'état d'esprit d'Henri V et sur les chances qu'il avait de régner.

En 1871 une entrevue a lieu à Dreux[1] entre le prince de Joinville et le duc d'Aumale et MM. de Cumont, de Meaux et de Maillé, plénipotentiaires des légitimistes. Il s'agit de chercher les bases d'une réconciliation entre les deux branches de la maison de France. Le duc d'Aumale a un mot très significatif qui éclaire son rôle dans les années suivantes : « Les d'Orléans, à proprement parler, n'ont pas de parti. A peine quelques fils de ministres de mon père, quelques héritiers des serviteurs du duc de Penthièvre leur restent fidèles ; mais ils correspondent à certain état d'esprit du peuple français, à son goût pour la monarchie sans prêtres ni nobles... Ce qui importe, c'est de rallier à vous, à votre prince la portion de la société française que nous représentons. » Le duc d'Aumale est royaliste, — comment ne le serait-il pas? Mais c'est un bleu, et il dit aux fidèles d'Henri V : ralliez les bleus par des concesssions nécessaires. Et ceux-ci comprennent. Ils décident qu'une démarche solennelle sera faite auprès du Roi ; ils délèguent auprès de lui des hommes dont la foi n'est pas douteuse, « les héritiers de trois des plus grandes maisons de la monarchie, Maillé, La Rochefoucauld, Gontaut-Biron. C'était, dit M. de Meaux, l'ancienne France qui allait adjurer son chef de ne pas tourner le dos à la France nouvelle » ; ce sont les blancs qui vont demander à leur roi de ne pas couper les ponts du côté des bleus. Ils vont à Chambord où Henri V s'est rendu pour parler à son peuple au cœur même du pays, dans ce domaine qui lui a été offert à sa naissance par une souscription nationale. Ces trois chefs d'armes, qui sont des hommes de cœur, qui sentent profondément ce qu'ils doivent à leur prince et à leur pays, parlent à Henri V sur un ton qui nous étonne presque. Il faut qu'ils soient profondément pénétrés de l'importance de leur mission, bien convaincus que le Roi joue sa dernière carte pour qu'ils osent lui dire : « Nos pères ont combattu auprès des vôtres sous le drapeau blanc, c'est donc un aussi grand sacrifice

1. V. *Souvenirs* de M. de Meaux, p. 166 et suiv.

pour nous que pour vous de l'abandonner, cependant c'est une nécessité absolue... » Ils insistent, ils répètent : « Le maintien du drapeau tricolore est une nécessité absolue, et si Monseigneur renonce à lui, il faut qu'il renonce à la couronne de France. C'est une vérité dure à lui dire et si nous en avons été chargés, c'est que nos parents étaient les amis de votre grand-père. » Le comte de Chambord les écoute avec patience, avec bonté, et les « embrasse avec effusion ». Il semble les avoir reçus beaucoup mieux qu'il ne fait l'évêque d'Orléans, qui tente une démarche parallèle, et qui ne rencontra pas meilleur accueil en 1871 que plus tard en 1873, lorsqu'à de nouvelles insistances et à des allusions qu'il qualifiera presque d'insinuations le comte de Chambord répliquera qu'il attend « peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu ». Mais il ne se laisse pas ébranler : « Je ne puis revenir en France qu'avec mon principe et mon drapeau. »

Les partisans du comte de Chambord comprenaient les nécessités de l'heure présente : ils étaient de leur temps et ils vivaient dans leur pays. Dans le milieu factice où il avait grandi et mûri en exil, le prince restait lui-même, inconscient des réalités, aussi différent d'Henri IV, le plus habile et le plus politique de ses ancêtres, que des fils de 89 sur qui on aurait voulu le faire régner. MM. de Sugny et de Rochetaillée, qui sont à leur tour accrédités à Frohsdorf en 1873 par leurs amis de droite, sont d'abord frappés par « l'apparence claustrale, l'aspect morne et glacé du château ». Ils sont épouvantés par le mysticisme de cette petite cour d'exilés, « qui ont constamment rêvé et qui regrettent d'être troublés dans leur sommeil » lorsque des amis leur proposent « les sacrifices nécessaires pour rentrer parmi les vivants [1] ».

Notez que ce n'est ni l'impression d'un jour, ni celle d'un seul visiteur, ou même d'un seul groupe. Au lendemain du 24 mai, après le grand triomphe des droites, à l'heure où les royalistes auraient le droit de se faire le plus d'illusions, Ch. de Lacombe recueille les réflexions de M. de Mérode qui ne croit pas plus au retour d'Henri V qu'il n'y croyait en 1871. « Que va faire la droite? demande le beau-frère de Montalembert. Il faut qu'on sache si elle a un plan et quel il est. Il faudra bien arrêter quelque chose ; elle devrait faire la république, maintenant qu'elle a le pouvoir. » Et

1. Voir dans le *Temps* du 26 janvier 1908, une étude de M. Dumoulin sur les papiers et notes de MM. de Sugny et de Rochetaillée.

M. de Mérode a d'autres mots qui expriment sous une forme saisissante et pittoresque des vérités de bon sens. « Il dit que la République est une rente viagère placée sur la tête du comte de Chambord. Le comte de Chambord est comme un évêque *in partibus* qui ne voudrait rentrer dans son diocèse que quand tous les diocésains feraient leurs Pâques[1]. »

Après cela, ayant confronté tous ces témoignages, je continue à trouver très piquantes les deux courtes entrevues de Madame la maréchale de Mac-Mahon et du duc de Magenta lui-même avec M. de Blacas et le refus du Président de voir le roi dans l'entresol de M. de Vanssay. Mais je me demande surtout si la fusion si laborieusement négociée entre les deux branches de la Maison de Bourbon, si ces tractations où tout marque la défiance du petit-fils de Charles X à l'endroit des petits-fils de Philippe Égalité pouvait donner naissance à de très sérieux espoirs dans le cœur des royalistes, si les événements qui se sont produits dans l'été de 1873 ont trompé d'autres personnes que les naïfs qui vivent d'illusions, et s'ils n'ont pas simplement servi le dessein des habiles qui louvoyaient sur la frontière des partis et profitaient aussi bien de l'intransigeance des uns que de la faiblesse numérique des autres pour faire marcher la France et la plier sous leur joug.

(*A suivre.*)

HENRY SALOMON.

1. *Journal de Ch. de Lacombe*, 29 mai 1873.

PROBLÈMES ET CONTROVERSES

UNE QUESTION D'INFLUENCE

PROUDHON ET LE SYNDICALISME CONTEMPORAIN

C'est un plaisir pour nous de signaler aux lecteurs de cette Revue la belle étude que M. Éd. Droz vient de consacrer à son compatriote bisontin P.-J. Proudhon [1]. Ce sera un plaisir pour eux d'en prendre connaissance et de goûter sans fatigue. en toute joie, les fruits d'un labeur patient et fécond.

Le petit livre de M. Droz vient vraiment à son heure. Non qu'il soit, en dépit du centenaire de Proudhon [2], un livre de circonstance. Mais il est pleinement un livre d'actualité. Il est un témoin, il sera un artisan de cette « remontée » proudhonienne que signale Ed. Berth [3]. D'abord, il remet en pleine et vive lumière la belle figure du « fier homme » que fut Pierre-Joseph. Sur l'esprit, sur le caractère de Proudhon, sur sa jeunesse et sa formation intellectuelle, M. Droz a écrit quelques pages d'une justesse, d'une saveur, d'une force d'évocation singulières. Ce n'est pas un portrait en pied, certes, ni surtout un éloge académique. C'est une esquisse

1. Édouard Droz, *P.-J. Proudhon (1809-1865)*, Paris, Librairie de *Pages Libres*, 1909, 284 pp. in-12.

2. Proudhon est né le 15 janvier 1809 à Besançon, « patrie du babouviste Momoro et du phalanstérien Ch. Fourier ».

3. Aux ouvrages récents cités par M. Droz (pp. 279-80) sur Proudhon, ajouter la thèse de droit, au titre significatif, d'Edmond Lagarde, *La Revanche de Proudhon ou l'avenir du Socialisme mutuelliste*, Paris, Jouve, 1905, v-528 pp. gr. in-8.

nerveuse, sobre, qu'on sent faite de main d'ouvrier par un homme qui a beaucoup pratiqué Proudhon, et qui sait, par surcroît, traduire ses impressions dans une langue savoureuse : Proudhon, qui fut un grand et pur écrivain, en aurait apprécié le franc goût de terroir.

A travers la vie et l'œuvre du grand socialiste, le clair volume de M. Droz constituera un guide infiniment précieux. Proudhon n'est pas un auteur commode. Il y a, dans le moindre de ses ouvrages, une telle « fourmilière de pensées », une telle abondance d'idées, une telle fécondité d'esprit que toute cette richesse trop prodiguement offerte disperse et surcharge l'attention du lecteur. Déjà, il y a quelques années, M. Hubert Bourgin avait senti le besoin de rédiger un précis sommaire de l'œuvre proudhonienne[1]. Il n'y avait pas réussi complètement. Par le livre de M. Droz, ce dessein au contraire se trouve réalisé. Il retrace dans ses étapes variées la vie de Proudhon, note les formes successives de son activité politique, analyse ses grands écrits, en relève les thèmes principaux, suit enfin à travers le développement d'une existence singulièrement remplie l'évolution d'une pensée mobile et féconde. Une très utile bibliographie sommaire indique, avec le titre des principaux livres ou articles à consulter sur Proudhon, les dates de publications de ses ouvrages et le moyen de les retrouver dans les *Œuvres complètes*. Peu de citations : elles auraient entraîné trop loin. Pas de références : elles auraient modifié le caractère du livre. Mais partout, beaucoup de lumière, de netteté, une intelligence précise et forte des problèmes examinés ; ajoutons enfin, dans ce livre de professeur, le sens et le don professionnel de la clarté, de la méthode et de la vie.

C'est beaucoup sans doute ; ce n'est pas tout cependant. Deux études distinctes composent l'ouvrage. C'est de la seconde seulement, la plus étendue (pp. 93-271) que nous venons de parler. Une autre la précède, plus courte, d'allure moins objective, de ton plus personnel et plus libre. Elle est intitulée : *Le Centenaire de Proudhon*. Elle pose une question d'histoire intellectuelle, une question d'influence d'un intérêt très général. Elle vaut qu'on l'examine pour elle-même, d'un peu près.

1. Hubert Bourgin, *Proudhon*, Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Édition, 1901, 99 pp. in-16 (Bibliothèque Socialiste, n° 3).

***

« Cent ans ont passé depuis la naissance de Proudhon, quarante-quatre ans depuis sa mort. Subsiste-t-il quelque chose de lui dans la pensée et dans l'action contemporaine ? » La question est nette, la réponse est certaine. Mais une difficulté se présente. Constatant dès 1903 que beaucoup de socialistes, s'éloignant du marxisme, semblaient revenir à des conceptions proudhoniennes, un homme d'une réelle érudition — mise souvent, il est vrai, au service d'une passion plus qu'intempérante — M. G. Sorel, écrivait : « Je suis persuadé que ce retour n'a rien de raisonné. » Il ajoutait d'ailleurs : « Plus ce retour est inconscient, plus il est intéressant pour nous, car il est de nature à montrer que la doctrine de Proudhon a dans la pensée populaire des racines plus profondes qu'on ne le croit d'ordinaire[1]. » La pensée de M. Droz est autre. Il croit et il entend démontrer que, depuis 1864, l'influence du socialisme proudhonien n'a pas cessé un instant de s'exercer en France sur les couches profondes du prolétariat militant. Il croit et il entend démontrer qu'en ce moment même, chez nous, l'action ouvrière dans ce qu'elle a de plus intime et de plus énergique reçoit de Proudhon ses principales directions. Il croit enfin (et tout son effort tend à le démontrer) que, « par lui-même et par ses disciples, Proudhon a créé pour la plus grande part la Confédération générale du Travail ».

On l'entend bien : nous ne pouvons suivre ici pas à pas la démonstration de M. Droz. Et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux pages sobres, mais nourries, qu'il a consacrées à l'étude de ce problème d'influences difficile et captivant. Il établit avec force, avec évidence, la filiation directe de Bakounine — et même de Kropotkine — à Proudhon. Sur ce point, pas de doutes : grâce

1. Cf. ce qu'écrivait dans la conclusion de sa brochure, H. Bourgin : « Il n'y a pas dans le succès actuel de certaines des idées de Proudhon la rencontre fortuite d'une pratique avec ses théories ; il y a un argument de fait en faveur de ces théories..... Ces théories, qu'il a tirées de l'observation et de l'analyse des faits sociaux au milieu desquels il a vécu, ces théories, il les a faites et adaptées pour la pratique de cette classe ouvrière qu'il connaissait bien, et de ce parti socialiste qu'il voulait former. C'est pourquoi l'*Internationale* française fut proudhonienne ; c'est pourquoi le socialisme de la Commune fut proudhonien ; c'est pourquoi le proudhonisme reparaît aujourd'hui vigoureux et actif » (*op. cit.*, p. 89).

aux intéressés eux-mêmes, grâce à James Guillaume, le procès est jugé : « Bakounine, qui doit savoir ce qu'il en est de sa doctrine, la rapporte à Proudhon comme à sa source [1]. »

Pas de doutes non plus quant à la faveur de Proudhon auprès des organisations ouvrières françaises à la fin du Second Empire. « Le mémoire apporté et soutenu par les délégués français dans le Congrès que l'Internationale tint à Genève en 1866 est du pur Proudhon, ou presque [2]. » Mais vient la guerre, puis la Commune, puis la répression terrible et les années de silence, la mort apparente. Lentement, l'effort d'organisation et d'émancipation ouvrières reprend. 1876, c'est le Congrès de Paris ; 1878, c'est le Congrès de Lyon ; un proudhonisme diffus flotte dans l'atmosphère un peu trouble de ces premières assises du prolétariat en réveil. 1879, 1880, c'est par contre le triomphe du marxisme ; puis toute une période assez confuse de luttes et de heurts où s'opposent et s'affrontent autoritarisme marxiste et libéralisme proudhonien. Mais voici 1892, le Congrès de Saint-Etienne, le premier Congrès de la Fédération des Bourses de Travail ; voici le mouvement syndical réellement autonome qui naît en France ; voici, installé en 1895 au secrétariat général de la Fédération des Bourses, ce Fernand Pelloutier qui a laissé dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui l'ont connu un tel souvenir — ce Pelloutier qui fut comme « l'accoucheur » de notre syndicalisme révolutionnaire d'aujourd'hui [3]. A qui donc se rattache-t-il, dans sa philosophie

1. On sait que Proudhon fut en relations d'intimité directe avec Bakounine — comme avec Karl Marx — à Paris où Bakounine vint s'établir du milieu de 1844 à fin novembre 1847. Cf. sur ce point, à défaut du monumental ouvrage de Max Nettlau : *Michael Bakunin, eine Biographie*, Londres, 1896-1900, 3 vol. in-f° autocopiés à 50 ex., les *Documents et Souvenirs* sur l'Internationale de James Guillaume, Paris, 1905-1909, 3 vol. in-8, *passim*, et la *Biographie* par lui insérée en tête du t. II des *Œuvres* de Bakounine, Paris, Stock, 1907, in-8, pp. v-LXIII (Cf. notamment, sur Proudhon, p. XII).

2. Sur l'influence de Proudhon à cette époque, cf., outre les textes cités par J. Guillaume dans les t. I et II de ses *Documents et Souvenirs*, le *Second Empire* d'Alb. Thomas, Paris, 1907, gr. in-8 (*Histoire Socialiste*, t. X) et la thèse de Puech (J.-L.), *Le Proudhonisme dans l'Association Internationale des Travailleurs*, Paris, Alcan, 1907, in-8.

3. Pelloutier (F.), né à Paris le 1er octobre 1867, mort à Paris le 13 mars 1901. Bourgeois d'origine, juriste d'éducation, il débuta dans le journalisme à Saint-Nazaire aux côtés d'Aristide Briand — adhéra un moment au Parti Ouvrier Français dont il fonda en 1891, à Saint-Nazaire également, une section : l'Émancipation — fit voter pour la première fois le principe de la grève générale par une assemblée corporative française au Congrès régional de Tours (3-4 septembre 1892) où il représentait les Bourses du Travail de Nantes et de Saint-Nazaire — quitta la province pour Paris

sociale? A Proudhon, répond sans hésiter M. Droz, qui reproche vivement à M. G. Sorel d'avoir paru relier la pensée de Pelloutier à la doctrine de Marx dans une de ces brochures fumeuses et lucides à la fois dont il a le secret et peut-être, sinon l'art (le mot serait trop paradoxal), du moins la coquetterie[1]. Pour lui, M. Droz retrouve présent, à chaque page presque de l'*Histoire des Bourses* de Pelloutier, l'esprit de Proudhon. Il note sous la plume du militant syndicaliste de nombreux passages en plein accord avec la pensée, avec les idées de Proudhon. Il y relève non seulement des formules proudhoniennes, mais des références nominales à Proudhon. Or, il est incontestable que « l'influence syndicaliste de Pelloutier a été grande sur la Confédération Générale du Travail », dont au surplus il désirait la réunion, opérée seulement après sa mort, avec la Fédération des Bourses[2]. Comme, par Pelloutier, « nous remontons à Proudhon, à son action diffuse sur la mentalité du prolétariat français, à son action personnelle et reconnue sur le vrai promoteur du syndicalisme français », la démonstration s'achève, le cercle se ferme : l'influence de Proudhon, l'influence *créatrice* de Proudhon sur la C. G. T. est établie.

en 1893, manifesta de plus en plus des idées libertaires et, nommé en 1895 secrétaire de la Fédération des Bourses, déploya dès lors une activité créatrice, organisatrice incessante. Il mourut, épuisé de misère et de maladie, à trente-trois ans. — Pelloutier, outre de nombreux articles de journaux et de revues qui n'ont pas été réunis, a laissé deux livres : une saisissante étude sur *La Vie ouvrière en France,* écrite en collaboration avec son frère Maurice (Paris, Schleicher, 1900, in-16) — et surtout, un livre capital : l'*Histoire des Bourses du Travail,* publié, avec préface de G. Sorel et notice biographique de V. Dave, à Paris, chez Schleicher, 1902, in-16.

1. Elle s'intitule : *La Décomposition du Marxisme* (Paris, M. Rivière, 1908 : Bibliothèque du Mouvement socialiste, n° 3) — Nous écrivons : *paru* relier. M. Droz, lui, dirait — et dit en fait : d'avoir relié. Mais il ne nous semble pas — sauf erreur, toujours possible lorsqu'il s'agit d'un texte de M. Sorel — que celui-ci « rattache » Pelloutier à Marx directement et en termes explicites ; ou du moins, il nous parait nécessaire d'indiquer une nuance : M. Sorel (broch. cit., p. 58) parle d'abord de l'œuvre organisatrice de Pelloutier, s'efforçant « de fonder le socialisme sur une absolue séparation des classes et sur l'abandon de toute espérance d'une rénovation politique ». Puis il ajoute « qu'en suivant de près cette organisation du syndicalisme révolutionnaire et adversaire des politiciens, quelques hommes qui avaient longuement réfléchi sur le marxisme s'aperçurent que le nouveau mouvement offrait de singulières analogies avec certaines parties de la doctrine de leur maître ». Quelques hommes ? Mais Pelloutier en était-il ? Notons à ce propos le passage suivant (p. 65) du très vivant compte rendu du *Congrès général du Parti Socialiste Français,* 3-8 décembre 1899, par Pelloutier (Paris, 1900, in-18) : « Hubert Lagardelle, lui, ouvre l'Évangile, l'Évangile selon saint Karl Marx, *et comme on y trouve toutes les vérités, passées, présentes et futures,* il en exhume contre Guesde cette théorie de l'évolution des groupements qui etc... » Passage intéressant, et propre à appuyer notre remarque, puisque Pelloutier par son ton légèrement ironique s'y distingue lui-même d'un des hommes « ayant longuement réfléchi sur le marxisme » dont parle G. Sorel.

2. Droz, *op. cit.*, p. 67.

De cette revue hardie de l'histoire ouvrière en France pendant plus de trente années, et si obscures, si confuses, si pleines d'événements et de transformations, la conclusion est-elle vraiment légitime? La démonstration de M. Droz est-elle pleinement convaincante? Répond-elle absolument aux conditions de toute enquête scientifique sur ces questions d'influence, passionnantes certes, mais si complexes, si délicates — tranchons le mot, si décevantes?

Nous pourrions le noter d'abord : à ses formules de début, formules nettes, catégoriques, tranchantes, établissant que Proudhon a, pour la plus grande part, par lui-même et par ses disciples, *créé* la Confédération Générale du Travail et que l'action ouvrière d'aujourd'hui « reçoit de lui ses principales directions », il semble bien que M. Droz en ait spontanément substitué de plus adoucies, de moins affirmatives à la fin même de sa discussion. Lorsqu'il conclut (p. 69) : « Pelloutier comme principal auteur, Proudhon comme *ancêtre* et *inspirateur*, voilà [pour la C. G. T.] des ascendants dont il semble qu'il n'y ait pas lieu de rougir » — affirme-t-il encore avec la même netteté que dans la formule précédente le rôle *créateur* de Proudhon? Pareillement, n'y a-t-il pas une sensible nuance entre cette formule : « Pelloutier, principal auteur de la C. G. T. » et cette constatation que « même du dehors, l'influence syndicaliste de Pelloutier a été grande sur la Confédération » ? Peu importe d'ailleurs, car, même sous sa seconde forme, la pensée de M. Droz appelle et mérite un examen sérieux. Sans doute, son petit livre n'a pas été écrit en forme solennelle à l'usage des pédants et des grabeleurs de méthode. Mais est-ce simple pédantisme que de poser à son propos cette grosse question : A quelles conditions une étude d'influence semblable devrait-elle répondre pour être vraiment complète et vraiment décisive? Plus largement, qu'est-ce donc qu'une influence, lorsqu'on met en contact le monde des idées et le domaine des faits; comment la déceler et dans quelle mesure convient-il d'en parler?

***

Attachons-nous simplement au « cas Pelloutier ». Il pose, semble-t-il, plusieurs problèmes distincts.

D'abord, quels furent exactement les rapports de Pelloutier avec le Proudhonisme? Que, dans l'*Histoire des Bourses du Travail*,

on retrouve en maints endroits « l'esprit de Proudhon », le fait est vérifié : il est acquis. Encore pouvons-nous noter qu'il ne suffirait pas toujours, pour établir une « influence », de relever des similitudes de pensée et d'expression, même frappantes, même multiples, entre deux hommes ou deux doctrines. Dans une étude intéressante sur les sources de Fourier[1], M. Hubert Bourgin, naguère, l'a bien montré. N'a-t-il pas établi que l'inventeur du Phalanstère n'avait pas lu, n'avait pas connu ces auteurs, philosophes comme Condillac, Diderot et Rousseau, moralistes comme Rétif et Morelly, communistes égalitaires du XVIIIe siècle, romanciers utopiques, Babeuf et ses disciples, Saint-Simon et son école — qui paraissaient pourtant lui avoir fourni tant de suggestions, tant d'idées, tant de citations précises?

Tout est-il dit d'ailleurs, quand on a établi qu'un auteur a connu les œuvres ou la pensée d'un autre? Il y a tant de façons de lire, tant de catégories de lecteurs par le monde, partant tant de façons distinctes de subir une influence? Surtout la considération du moment s'impose[2]. La distinction est capitale, d'une lecture qui peut être à l'origine de toute l'existence doctrinale d'un homme, qui peut être le *primum movens* de tout son mouvement dogmatique, qui peut le déterminer pour toute sa vie — et d'une lecture qui l'intéresse, le passionne, le transporte, mais parce qu'elle lui fait retrouver chez un devancier des idées qui lui sont chères, des idées qu'il concevait déjà sous une forme plus ou moins obscure, avec une conscience plus ou moins avertie — puis qu'il découvre un jour dans un livre antérieur sous une forme plus belle, plus ingénieuse, plus frappante et plus forte.

Oui, Pelloutier a connu quelque chose, a connu beaucoup de la pensée de Proudhon. Mais à quel moment de sa vie et de son action se place cette connaissance? Dans les premiers mois de 1893, le futur secrétaire de la Fédération des Bourses quitta Saint-Nazaire pour Paris. C'est alors, d'après son biographe V. Dave, que

1. Présentée comme thèse complémentaire de doctorat ès lettres à la Sorbonne. On en trouvera résumées les conclusions dans la grande thèse du même : *Fourier, contribution à l'étude du Socialisme français*, Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Édition, 1905, in-8 (l. I, ch. II, § 2, pp. 56-62).

2. Ceci encore a été bien noté par H. Bourgin (*ibid.*, p. 59-60). Cf. également, p. 56, cette remarque : « Quand il (Fourier) a cru rencontrer l'une de ses idées dans une institution ou dans un livre, il a eu soin de mentionner un accord qui était pour lui une confirmation. Ses allégations doivent être contrôlées méthodiquement comme celles de ses critiques. »

« séduit par les idées libertaires qu'il ignorait presque au fond de sa province et qu'il embrassa sous l'influence des écrivains et des camarades anarchistes qu'il eut l'occasion de fréquenter dès son arrivée dans la capitale », il se détacha du marxisme. M. Droz ajoute : « Nous pensons, nous, que l'influence de l'anarchisme sur Pelloutier l'amena à Proudhon par ses disciples russes et leurs élèves ou camarades français. » Mais d'une part, quand Pelloutier arrive à Paris, il n'est pas tout neuf. N'est-ce pas un an avant ce déplacement, n'est-ce pas en 1892 qu'au Congrès régional de Tours, il avait, lui premier, défini et projeté « la grève des bras croisés », ce qui n'était faire ni œuvre de proudhonien, notons-le, ni œuvre de marxiste : on s'en aperçut bien aux résistances des vulgarisateurs plus ou moins fidèles de la doctrine de Marx ? D'autre part, si la version de M. Droz est exacte, entre Pelloutier et Proudhon, il y a eu, dans l'espace et dans le temps, des écrivains et des militants de l'anarchie. Élèves des libertaires russes, eux-mêmes disciples de Proudhon ? Ce sont autant de postulats. Admettons-les. Admettons que les conversations de ces hommes aient non seulement donné à Pelloutier le désir de lire et de connaître Proudhon, mais qu'elles aient été elles-mêmes, en leur fond, proudhoniennes. Toujours est-il que, dans ce cas, ce n'est pas Proudhon qui agit. Ou du moins, il agit par personnes interposées. Et ces personnes, peuvent-elles être considérées simplement comme les véhicules, les fils conducteurs d'une doctrine toute faite, acceptée et transmise par eux ? Ne s'agit-il pas, pour une part tout au moins, de militants, d'hommes qui vivaient un mouvement dans un pays et à une époque donnée ? d'hommes dont la vie entière consistait en une série d'efforts quotidiens d'adaptation, en une suite d'actions et de réactions momentanées, et qui, sans doute, pouvaient posséder une philosophie sociale, des théories directrices, mais qui agissaient autant, sinon plus, sous la pression momentanée des événements que sous l'empire un peu lointain des idées ? Disciples de Proudhon, soit. Mais également disciples de la vie et du temps [1].

1. Et d'un temps singulièrement mouvementé et rempli d'événements — du moins au point de vue qui nous occupe. On sait quelles années d'intense fermentation sociale furent les années 1891-93 : années de grèves considérables (grève des mineurs de 1891, suivant la fusillade de Fourmies, 1er mai 1891 ; grève de Carmaux de 1892, etc. . . ; années de propagande électorale et politique retentissante (procès puis élection de P. Lafargue ; plaidoiries de M. Millerand ; élection de J. Jaurès à Carmaux ; succès socialistes aux élections de 93) ; surtout années d'incessante activité pour les anarchistes :

***

Rapports de Pelloutier et de Proudhon : c'est une première question. — Rapports de Pelloutier et de la Confédération Générale du Travail : en voici une seconde. Question de fait, semble-t-il, et facile à trancher? Illusion [1].

Point de documents d'abord ou des documents singulièrement incertains, singulièrement difficiles à interpréter. C'est M. Droz qui le note lui-même : sur les intentions réelles de Pelloutier, sur son opinion touchant la fusion ou plutôt l'union dans une même organisation de la Confédération du Travail et de la Fédération des Bourses — union qui a véritablement constitué sous sa forme d'aujourd'hui la Confédération — G. Yvetot d'une part, L. Niel de l'autre ont pu chacun, en 1901, au Congrès des Bourses tenu à Nice le lendemain même de la mort de Pelloutier, invoquer l'auto-

propagandistes par le fait (les grands attentats sont de 92) — ou théoriciens libertaires : ceux de la *Révolte* de Kropotkine, ceux du *Père Peinard* de Pouget, sans compter ceux des cercles littéraires ou artistiques. C'est de 91 que date la *Morale anarchiste* de Kropotkine (Paris, 1891, in-16) ; de 93 son étude sur la *Grande Révolution* et sa brochure : *Un siècle d'attente, 1789-1889*. Pareillement, c'est en 93 que Jean Grave écrit *La société au lendemain de la Révolution* et *La société mourante et l'anarchie*. — Il est bien évident qu'il y a là tout un ensemble de faits dont il convient de tenir le plus grand compte, lorsqu'on veut étudier l'évolution intellectuelle d'un des militants de cette époque. A quand d'ailleurs un essai de catalogue chronologique des brochures politiques et sociales d'alors?

1. Très peu de travaux encore sur cette histoire. Nous indiquons plus bas une des causes essentielles de cette pénurie. L'*Histoire du mouvement syndical en France de 1789 à 1906* de Paul Louis, Paris, Alcan, 1907, in-8, est singulièrement rapide et insuffisante. Du même, une petite *Histoire du Socialisme français*, Paris, éd. de la *Revue Blanche*, 1901, in-18, présente des défauts pareils. Meilleure et plus consistante, l'*Histoire du mouvement social en France* (1870-1900) de Georges Weill. C'est un manuel ; par contre, les deux brochures de L. Blum, *Les congrès ouvriers et socialistes français*, Paris, Soc. nouvelle, 1901, in-16 (*Bibliothèque socialiste*, nos 6 et 7), sont un catalogue utile et sommaire des divers congrès politiques ou corporatifs tenus de 1876 à 1900. Quant aux ouvrages de L. de Seilhac — particulièrement le dernier : *Les congrès ouvriers en France, deuxième série, 1893-1906, création de la C. G. T.*, Paris, Lecoffre, 1908, in-8, avec leurs défauts criants et leur ton insupportable, ils constituent cependant des recueils très utiles de documents. Même remarque quant au livre récent de Mlle Kristky, l'*Evolution du Syndicalisme en France*, Paris, Giard et Brière, 1908, in-8 (très décousu). A consulter également les deux collections de la *Revue socialiste* (depuis 1885) et surtout du *Mouvement socialiste* (depuis 1899). La revue de F. Challaye sur *les Journaux et les Revues syndicalistes* (p. dans *Pages libres*, n° du 7 mars 1908, 375) est d'intérêt strictement contemporain, sans excursion dans le domaine historique. De même sa reconstruction, souvent arbitraire et fondée sur des textes disparates, du *Syndicalisme révolutionnaire* (*Revue de Métaphysique et de Morale*, 1907).

rité du militant disparu en faveur de leurs thèses radicalement contraires. Et d'ailleurs, qu'est-ce que créer la Confédération générale du Travail? La formule a l'air simple. Mais vraiment, ne laisse-t-elle pas prise à quelque équivoque? N'est-elle pas susceptible d'une multitude d'interprétations variées? D'abord, nul n'échappe à son époque : et lorsqu'on parle aujourd'hui dans les journaux, dans les revues, dans tant d'articles et de discours polémiques de la Confédération générale du Travail — n'entend-on pas bien souvent désigner ainsi non pas une institution ouvrière, dont on ignore tout en général — mais un ensemble d'idées, une doctrine : celle du syndicalisme révolutionnaire?

L'institution elle-même, elle ne s'est pas créée en un jour ; elle n'a pas jailli, complète, d'un cerveau puissant. Nulle genèse plus obscure et plus lente; nul enfantement plus douloureux — et moins spontané [1]. Avant de songer à unir Fédération des Bourses et Fédération des Syndicats, il a fallu d'abord lentement, patiemment constituer ces Fédérations mêmes. Ce fut tout un lent travail de germination progressive. D'abord, dès l'Empire, les divers métiers songent à grouper nationalement leurs Syndicats en fédération de métier; ils y réussissent peu à peu, difficilement, dans les premières années de la Troisième République : chapeliers, en 1879 ; typographes, en 1881 ; mineurs, en 1883 ; cuisiniers et lithographes, en 1884... Efforts pénibles qui contrastent dès lors avec la hardiesse des ambitions : en 1879, le Congrès ouvrier de Marseille n'exprimait-il pas le vœu que « les syndicats préparent une union totale pour renverser la classe privilégiée et atteindre leur émancipation »? De fait, en 1886, le Congrès de Lyon, à une très

1. Il convient de noter que toute cette histoire apparaît aujourd'hui comme à peu près impossible à écrire — de par la nature même et l'état de dispersion des documents — et qu'on ne prend d'ailleurs aucune mesure pour en rendre un jour l'élaboration possible. Que les syndicats, que les fédérations, que les Bourses du Travail n'aient point d'archives, on ne saurait s'en étonner ni le leur reprocher. Que des documents, d'importance capitale à nos yeux, soient tous les jours exposés à périr, comme ce compte rendu du Congrès de Marseille de 1892 retrouvé récemment par M. Griffuelhes au cours d'un voyage et par le plus grand des hasards (tel un manuscrit de Tite-Live au xve siècle), et publié par les soins du *Mouvement socialiste* (août-décembre 1908 ; à part, chez Rivière, Paris, 1909, in-8) — rien de bien étonnant non plus lorsqu'on connaît les conditions de fonctionnement et d'existence de ces organisations, surtout pendant les années passées. Mais que nos grandes bibliothèques et en particulier la Bibliothèque nationale — où, lacune invraisemblable, n'existe pas le *Fourier* de M. H. Bourgin — ne se soucient aucunement de constituer des séries complètes et régulières de ces brochures, et surtout de ces comptes rendus de congrès qui forment la trame même de cette histoire — le fait est déplorable, et il n'est que trop réel.

forte majorité, votait la création d'une fédération nationale des syndicats — première réalisation du vœu de 1879.— Mais parallèlement, les Bourses du Travail naissaient : celle de Paris, dont la création était décidée en novembre 1886 ; celle de Marseille, en 88 ; celle de Toulon, en 89 ; celles de Toulouse et de Bordeaux, en 90 — puis, en 1891-92-93 une multitude d'institutions semblables dans les principaux centres ouvriers du pays. En 1892, au Congrès de Saint-Étienne, les Bourses à leur tour, comme les Syndicats en 1886, se fédéraient, et l'année suivante (première ébauche de la Confédération générale du Travail) Fédération des Bourses et Fédération des Syndicats essayaient de se rapprocher, de s'unir dans un organisme supérieur. Nous n'avons pas ici à faire l'historique d'une telle tentative, à dire les ruptures, les avortements, puis la reprise à nouveaux frais de cette œuvre de concentration ouvrière. Mais de ces quelques lignes, ne résulte-t-il pas qu'une telle œuvre : la création de l'actuelle Confédération du Travail — la forge laborieuse et lente de cette arme ouvrière de défense et d'attaque, si souvent tournée et retournée sur l'enclume — on n'en peut rapporter le mérite ni à une doctrine comme celle de Proudhon, ni à un homme qui aurait représenté cette doctrine[1], même si cet homme était un Pelloutier ?

Non : la Confédération est bien « une de ces œuvres collectives sur lesquelles personne, même parmi les plus grands et les plus méritants, n'a le droit de mettre son seul nom, comme le sculpteur sur la statue qu'il a façonnée ». La remarque est de M. Droz ; elle s'imposait en effet ; et si l'auteur du *Centenaire de Proudhon* reprend cet esprit clair et avisé qu'est V. Griffuelhes quand celui-ci écrit « que le mouvement ouvrier actuel (entendez :

1. D'autant qu'en l'espèce, il faut tenir le plus grand compte du jeu et des rivalités des organisations socialistes concurrentes — et que toute cette politique n'a rien à voir avec le proudhonisme. Telle qu'elle fut créée en 1886 et qu'elle essaya de vivre, la Fédération des Syndicats était — le mot est de Pelloutier (*Histoire des Bourses*, p. 65) — une *machine politique*: elle était en effet la chose du Parti Ouvrier Français. Pareillement, l'idée de fédérer les Bourses « eut une origine plutôt politique qu'économique. Elle vint à quelques membres de la Bourse de Paris qui, adhérents à des groupes socialistes rivaux du P. O. F. et mécontents de ce que la Fédération des Syndicats fut entre les mains de ce parti, souhaitèrent la création d'une association concurrente ». (Pelloutier, *ibid.*, p. 64). — Quant aux origines de la C. G. T., il faudrait également tenir le plus grand compte de l'action propre et des tendances d'un des militants les moins théoriciens de l'époque, Jean Allemane. Une monographie de l'Allemanisme, de ses manifestations et de ses destinées sera l'une des premières (et des plus difficiles) à écrire lorsqu'on voudra étudier sérieusement le mouvement social de 1880 à 1890.

le mouvement syndicaliste révolutionnaire) ne se rattache directement à aucune des deux conceptions (socialiste et anarchiste) qui voudraient se le disputer », mais qu'il est « le résultat d'une longue pratique créée bien plus par les événements que par tels ou tels hommes[1] », il est d'accord certainement, il ne peut pas ne pas l'être avec l'ancien secrétaire de la Confédération quand celui-ci constate, un peu plus loin : « La vie ouvrière s'est renouvelée et modifiée par un perpétuel mouvement, auquel ont pris part des hommes animés de conceptions philosophiques différentes. » C'est un fait, et un fait incontestable.

***

Est-ce tout du moins ? Non pas. Resterait à montrer — épreuve positive — qu'en « créant » la Confédération (dans la mesure et dans le sens où il l'a créée) le disciple de Proudhon, Pelloutier, (dans la mesure où il le fut) agit en proudhonien et réalisa effectivement une conception proudhonienne. Resterait à montrer — épreuve négative — que cette création ne s'explique, ne peut s'expliquer en dehors de l'intervention consciente de ce disciple ni par d'autres motifs que cette intervention. Démonstration infiniment longue et délicate, facile sans doute dans certains cas : par exemple, lorsqu'il s'agit de telle application partielle, de telle tentative partielle de réalisation de la doctrine fouriériste par des disciples de Fourier : le Familistère de Guise, si l'on veut — démonstration périlleuse et presque impossible en d'autres cas, et, semble-t-il, en celui qui nous occupe. D'ailleurs, pour agir dans un milieu social donné à une époque donnée, les doctrines sociales ne doivent-elles pas (la remarque est d'Hubert Bourgin) cesser d'être des faits de conscience individuelle pour devenir des faits de conscience sociale ? La transformation, pour s'opérer, ne suppose-t-elle pas l'accord des doctrines avec les conditions et les déterminations de la conscience sociale au moment choisi ? Ce n'est pas une question simple, celle de l'action des idées sur les faits sociaux. Entre les mondes divers des unes et des autres, les relations se nouent-elles jamais immédiatement, par simple échange,

1. Griffuelhes (V.), *L'Action syndicaliste*, Paris, M. Rivière, 1908, p. 3 (*Bibliothèque du Mouvement socialiste*, n° 4).

par réaction directe? Question métaphysique sous cette forme? Si l'on veut; pour n'y point répondre, disons donc simplement que l'historien — en tant qu'historien — n'a pas le droit de la résoudre par l'affirmative.

Il faut en prendre pleine conscience: il se pose des problèmes d'influence qui sont, qui seront toujours impossibles à résoudre d'une manière objective et vraiment scientifique. C'est une tendance naturelle à l'homme de vouloir entre certains faits et certaines doctrines, tendre des liens précis de cause à effet: les magistrats le savent, qui trouvent sur leur chemin — et l'écartent ou, du moins, doivent l'écarter — la notion commune de complicité morale. Qu'est-ce à dire? Que toute recherche d'influences doctrinales, d'influences intellectuelles est blâmable dans son principe et vouée d'avance à la stérilité? Nullement — pourvu qu'on la maintienne sur son vrai terrain: celui des théories. Dresser des généalogies intellectuelles; s'inquiéter de la filiation des idées entre auteurs divers; plus même: étudiant une institution donnée — la Confédération du Travail si l'on veut — dégager l'idée ou les idées qu'elle représente et, remontant dans le passé, en chercher pour ainsi dire les titres de noblesse historiques et les « preuves » — rien de plus légitime: rien, souvent, de plus intéressant. Mais du domaine des théories passer sur le domaine des faits; tenter de prolonger sur l'un la piste amorcée sur l'autre; dans une impossible recherche de paternité, vouloir dénoncer des idées diffuses comme les génératrices d'une construction sociale — gageure à notre sens, et gageure impossible à tenir.

Ce que M. Droz a montré parfaitement dans son livre, ce qu'il était pleinement légitime de rechercher, c'est l'influence exercée par Proudhon et par ses doctrines d'une manière latente et continue, non sur des individus seulement, comme Pelloutier — mais sur des groupes entiers d'individus, sur des ensembles collectifs de pensées. Ce qu'il a marqué fortement, c'est qu'en dépit d'une apparente éclipse, la pensée proudhonienne n'avait jamais cessé, en réalité, de vivre et d'agir en France dans les couches profondes du prolétariat; c'est encore qu'aux yeux d'un observateur tel que lui, un accord intime, un accord presque constant se manifeste entre certains principes, certaines directions essentielles de la pensée de Proudhon et les manifestations « les plus intimes et les plus énergiques » de la vie ouvrière contemporaine. Mais, faut-il dire que

cette pensée même crée, engendre ces manifestations, lorsqu'on entend par là non l'expression d'idées ou de sentiments, mais la création d'institutions ouvrières, d'organismes sociaux comme la Confédération? Nous différons sur ce point d'avis avec M. Droz.

Oui, Proudhon a contribué et pour sa large part à la nourriture, à la formation intellectuelle et morale des hommes, des militants qui ont lutté, de 1878 à 1909, pour mettre sur pied péniblement, pour maintenir au jour le jour ces syndicats, ces bourses, leurs unions et leur grande confédération ; — mais il n'a « créé » ni ces syndicats, ni ces bourses, ni ces fédérations parce qu'il n'y a pas, au sens propre du mot, de théories « créatrices » — parce que dès qu'une idée, aussi fragmentaire soit-elle, a été réalisée dans le domaine des faits et de manière aussi imparfaite qu'on voudra — ce n'est pas l'idée qui compte dès lors et qui agit, c'est l'institution située à sa place, en son temps, s'incorporant au réseau compliqué et mouvant des faits sociaux, produisant et subissant tour à tour mille actions diverses et mille réactions[1]. — Et puis, ne l'oublions pas : si au grand foyer ardent Proudhon a apporté, a jeté sa bûche; s'il y a fait jaillir une gerbe de feu plus colorée et pour un instant porté plus haut la tête mobile des flammes, le foyer même, le brasier ardent existait déjà avant lui; il se maintiendrait indépendant de lui[2]. Qu'il nous suffise d'y reconnaître

1. C'est ce que montre fort bien, quoique implicitement, Pelloutier dans une page intéressante de son *Histoire des Bourses* (p. 159) : Quand les Bourses, écrit-il, eurent, entre 1894 et 1896, considérablement augmenté leurs services ; quand chacune d'elles eut solidement organisé son bureau de placement, ses secours aux ouvriers de passage, ses secours contre le chômage, la maladie et les accidents, sa caisse de grève, etc., alors une grande transformation se produisit : « Elles apercevaient maintenant entre toutes leurs entreprises un lien mystérieux ; elles constataient que leur initiative s'était, *à leur insu même*, étendue à la plus grande partie des manifestations de la vie sociale. »

2. Par exemple, M. Droz a profondément raison de noter (p. 60-61) l'abîme qui sépare d'un Guesde ou d'un Lafargue un Pelloutier, soucieux très activement d'éducation morale — l'homme qui, dans un beau passage de sa *Lettre aux anarchistes* (en tête de : *Le Congrès général du Parti Socialiste Français*, Paris, 1900, in-18) traçait ce portrait des militants selon son cœur, « ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures — y compris celle du prolétariat — et les amants passionnés de la culture de soi-même ». De Pelloutier également, on peut lire, imprimée comme préface à un recueil de vers (Jean Réflec, *De la colère, de l'amour, de la haine*; Paris, 1898, in-16) une conférence sur *l'Art et la Révolution* toute imprégnée d'un souci très haut de culture et d'éducation morales : par là, il est bien anarchiste. Mais cet idéalisme, si Proudhon l'eut en partage et au plus haut degré, il naît spontanément, il s'épanouit chez certaines consciences sans interventions extérieures. Il naît souvent — on pourrait aisément en citer des exemples contemporains et collectifs — de la lutte même et des conflits sociaux.

souvent, à leur éclat particulier, unies mais non confondues avec les autres, celles mêmes des flammes qu'il y alluma.

Si Pelloutier a vraiment, a pleinement été le proudhonien conscient et militant que veut M. Droz — n'aurait-il pu dire à son tour le mot de Bernstein, le mot juste et profond du revisionniste marxiste : « Ce n'est pas moi, mais bien la réalité des choses qui fait revivre l'auteur de la *Capacité politique des classes ouvrières* » ? Formule qui, sans doute, a de quoi contenter le plus exigeant, le plus scrupuleux des proudhoniens.

LUCIEN FEBVRE.

REVUES CRITIQUES

LES MONOGRAPHIES LOCALES

DANS LES ÉTUDES D'HISTOIRE ANCIENNE

A PROPOS D'UNE THÈSE RÉCENTE [1]

Encore un « Romain » qui vient d'obtenir en Sorbonne son grade de docteur ès lettres avec des recherches d'histoire ancienne circonscrites à une localité précise. M. Besnier avait consacré sa thèse à l'île Tibérine, M. Merlin la sienne à l'Aventin. Revenant à la tradition des premiers pensionnaires du Palais Farnèse, de Fernique et de La Blanchère, M. Charles Dubois est sorti de Rome pour étudier toute une ville et non plus seulement un quartier de la Ville Éternelle, et il a arrêté son choix sur Pouzzoles, « un grand port de l'Italie ancienne qui fut aussi une importante ville industrielle » (*Avant-propos*, I).

***

Son travail se divise en deux parties que distingue le sous-titre qu'il lui a donné : histoire et topographie. M. Dubois, que la

1. Charles Dubois, *Pouzzoles antique* (histoire et topographie), un vol. in-8, XI-450 pp., avec 56 illustrations dans le texte, et une carte hors texte, Paris, Fontemoing, 1907.

légende des Cyclopes — telle que Bérard l'interpréta — n'intéresse pas ou déconcerte, prend Pouzzoles à sa fondation historique, vers 520 avant J.-C., par des Samiens réfractaires à la tyrannie de Polycrate, sous ce nom de Dicæarchia (la cité de la justice) qui, approprié à leur situation d'exilés politiques (p. 4), semblait dès lors promettre à la ville nouvelle un avenir de pacifique prospérité. Le premier contact entre ces colons de Samos et les Chalcidiens depuis longtemps établis à Cumes fut vraisemblablement facilité par le souvenir des vieilles relations d'amitié qui existaient entre leurs métropoles respectives (p. 6). Ceux-ci prirent ceux-là sous leur alliance protectrice, et, tout en gardant pour port principal la baie naturelle de Misène plus proche et mieux abritée, ils firent de la baie de Pouzzoles une station navale et comme leur citadelle maritime — ἐπίνειον Κυμαίων (Strabon) — à la fois contre Naples qu'ils soumirent, et les Samnites qui avaient occupé Capoue et finirent, en 421, par s'emparer de Cumes (p. 9). Alors Dicæarchia suivit les destinées de Cumes, vécut, comme elle, sous la domination Samnite ; et, comme à Cumes, on y parla osque. Peut-être, à cette époque, prit-elle le nom pluriel de *Fistlus*, qu'on lit sur certaines monnaies trouvées dans la *Campagna Felice*, dont les racines *fist*, *fistel* (à rapprocher de *findere, fistula, festra*) indiquent l'idée d'une fissure, et auquel, s'il désigne vraiment les fentes d'une source, les Romains auraient, avec *Puteoli* (de *puteus*), trouvé un équivalent exact, ou, pour reprendre l'expression de Mommsen, une traduction excellente (p. 12, sqq.). C'est probablement aux environs de 334 av. J.-C. qu'ils s'en rendirent maîtres. Ils commencèrent par la réduire au rang de *civitas sine suffragio*, puis la soumirent à la juridiction des *praefecti jure dicundo*, enfin, en 194, y implantèrent une *deductio* de trois cents colons. Mais peu à peu les Pouzzolans, sans modifier encore la condition juridique de leur communauté, accroissaient leur part réelle de libertés. Au début, la justice leur était rendue par les *praefecti* nommés par Rome, et leurs finances étaient administrées par les censeurs de Rome. En 105 av. J.-C., la *lex parieti faciundo*, où retentit comme un écho de l'ancienne autonomie grecque, attribua à des duumvirs élus par eux les prérogatives censoriales. Entre 105 et 78 av. J.-C., ils entrent en révolution (στασιάζοντας, dit Plutarque), et Sylla doit intervenir pour leur donner un statut légal (νόμος). Sans doute — c'est du moins l'opinion de M. Dubois. — s'agit-il d'émeutes qui

avaient éclaté entre les deux éléments de la population, et d'une loi qui eut pour but d'atténuer l'inégalité qui les divisait, pour résultat d'élever sur le même territoire deux communautés distinctes mais de droits équivalents : en face de la vieille colonie romaine, un municipe gréco-samnite de création syllanienne (p. 27 à 31). Ce dédoublement explique comment Pline l'Ancien, rédigeant d'après la *descriptio Augusti* son catalogue géographique, a compté Pouzzoles au nombre des colonies, quand nous savons par un texte irrécusable de Tacite que le *vetus oppidum graecum* des Pouzzolans n'est devenu colonie que sous le règne de Néron, en 63 ap. J.-C. Ainsi Pouzzoles parvient à la suprême étape de son développement politique au moment où commence à décliner sa vitalité économique.

En effet, jusqu'à la fin du règne de Claude, Pouzzoles a été le véritable port de Rome, l'emporium de l'Italie, la seconde Délos, comme le dit Lucilius :

Diarchitum populos Delumque minorem.

Les trop courtes pages où M. Dubois montre quelle place énorme le port tenait alors dans les relations méditerranéennes, comment il l'avait prise, et pourquoi il la perdit, sont parmi les meilleures du volume : Rome victorieuse de Carthage, maîtresse de l'Orient, s'était détournée du pauvre débarcadère d'Ostie, que les alluvionnements du Tibre rendaient de moins en moins praticable. Elle cherchait un autre débouché sur cette côte de Campanie, où les Grecs avaient échelonné leurs comptoirs, et que les marines du Levant, devenues maintenant ses tributaires, avaient toujours fréquentée. Elle exclut Naples, dont l'indépendance portait ombrage au Sénat, et qu'un péage adroitement placé à l'entrée du territoire de Capoue suffit à immobiliser dans ses murs. Elle donne la préférence à Pouzzoles dont les habitants s'étaient montrés courageux et fidèles au temps des guerres puniques : et c'est la fortune pour leur ville (p. 64-67). Mais lorsque, plus tard, Claude, puis Trajan, au prix de dépenses considérables et d'un effort prodigieux pour l'époque, creusèrent au nord d'Ostie un avant-port et un port accessibles aux gros navires, les marchands se mirent à délaisser un emporium éloigné de plus de 200 kilomètres de la Capitale. Et c'est pour Pouzzoles, de nouveau concurrencée puis distancée par Ostie,

la décadence (p. 78-81). J'aurais aimé que M. Dubois insistât davantage sur de telles vicissitudes. L'histoire est pleine de ces interversions colossales survenant à la suite d'un minime changement géographique ou humain. Dans l'Antiquité et au Moyen Age, ce sont les routes qui se déplacent avec les centres des thalassocraties successives : Crétoise, Phénicienne, Hellénique, Franque; dans les temps modernes, c'est l'ouverture du canal de Suez rendant aux ports méditerranéens le mouvement qu'avait arrêté la découverte de l'Amérique; aujourd'hui c'est l'avenir de Gênes assuré par le percement d'un tunnel, celui du Havre subordonné à l'approfondissement d'un bassin.....

Du moins M. Dubois s'est-il efforcé d'analyser tous les éléments de la richesse de Pouzzoles, à la plus belle période de la cité. Il énumère les corporations Tyriennes, Héliopolitaines, Nabatéennes, Grecques, Asiatiques qui y trafiquent (p. 83-110); — les matières de leurs pays d'origine — le commerce de Pouzzoles avec l'Occident tient en moins de deux pages (p. 110-111) — qu'elles importent; — les divers produits (soufre, pouzzolane, mosaïques, verreries) extraits ou fabriqués sur place qu'elles exportent jusqu'au nord de la Gaule, chez les Calètes de Lillebonne (p. 117-131); — les cultes exotiques qu'elles ont introduits avec elles dans la cité et répandus, de là, dans toute l'Italie (p. 132-163).

C'est à ce rôle, que Pouzzoles a incontestablement joué, d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, que se rattache l'ancienneté de son Église. Quand saint Paul y débarqua en 61, il y trouva déjà des frères. Mais la décadence du port empêcha la communauté chrétienne qui l'avait accueilli de grossir très vite. Les premiers évêques de Pouzzoles qu'on puisse appeler par leurs noms, Maximus et Florentius, appartiennent tous les deux au IVe siècle; la première exécution qu'on puisse authentiquement inscrire au martyrologe de Pouzzoles, celle de saint Janvier et de ses compagnons, n'a pas eu lieu avant avril 305. Et c'est aussi le dernier événement notable de cette histoire.

Le récit critique que M. Dubois en a composé termine la première partie de son ouvrage. La seconde est consacrée à l'étude des ruines. Malheureusement les ruines de Pouzzoles, « si l'on excepte celles de l'amphithéâtre, sont très mal conservées » (p. 187). M. Dubois pour nous donner quelque notion de l'ensemble a interrogé, pressé, sollicité les représentations antiques que nous en pos-

sédons, ou croyons en posséder : le vase d'Odemira, par exemple, et la peinture reproduite dans le recueil de Bellori (p. 193-221). Mais lui-même n'a vu et ne décrit en détail que quelques monuments isolés : la jetée, recourbée en son milieu, et discontinue de manière à briser la vague à la fois sur les parois de ses piliers et les voûtes de ses arcades, qui était encore reconnaissable en 1875, mais que recouvre entièrement aujourd'hui une jetée moderne (p. 254-261) ; les aqueducs (p. 269-285) ; le macellum que la trouvaille d'une statue de Sérapis fit longtemps confondre avec un temple de ce dieu (p. 286-314) ; l'amphithéâtre (p. 315-339) ; le peu qui reste des thermes, des temples, d'un cirque et de quelques tombeaux (p. 340-360). Trois appendices (sur les villas de Pouzzoles et des environs, les eaux minérales et les thermes de Pouzzoles et des environs, et les phénomènes géologiques du rivage de Pouzzoles) et un catalogue de tous les objets trouvés à Pouzzoles depuis les statues jusqu'aux morceaux de verre (p. 415-432) complètent cette étude copieuse et concise, sobre et dense, qu'éclairent avec d'anciens dessins exhumés de la poussière des bibliothèques, des photographies et des plans exécutés tout exprès, qui repose sur une connaissance approfondie du terrain, et dont le moindre éloge qu'on en puisse dire est qu'elle atteste chez son auteur une conscience et une méthode archéologiques également sûres.

***

D'où vient donc qu'elle nous laisse indécis et ne nous satisfait qu'à moitié? Je laisse de côté les griefs accessoires, l'absence d'un index et d'une bibliographie générale, facile à justifier avec un tel sujet, ou l'insuffisance de certaines références particulières — (pourquoi, par exemple, à propos du macellum, ne pas citer l'article de M. Thédenat, dans le *Dictionnaire des Antiquités,* où le dessin de Paoli est déjà reproduit et identifié? Pourquoi, à propos de C. Rabirius, ne rappeler ni l'article de Guiraud dans la *Revue de Paris,* ni celui de Bouché-Leclercq dans la *Revue Historique*?) — Mais d'abord quelle déception cet ouvrage sur Pouzzoles antique ne cause-t-il pas? Dès ses premières lignes, M. Dubois annonce une de ces études d'histoire économique qu'encourageait Guiraud. L'on s'attendait à voir revivre sur un des points, où elle rassemblait ses

forces et divisait ses innombrables rameaux, cette énorme activité du monde antique à l'époque où la Paix Romaine, définitivement instituée sur les peuples méditerranéens, rassurait les intérêts, multipliait la production et les échanges, et créait d'immenses richesses. L'on eût voulu sentir battre à Pouzzoles une des artères de cette vie complexe et puissante. Et voilà que la suite du volume dément la promesse explicite de l'Avant-Propos. Nous n'avons plus qu'une monographie étroitement locale, où le commerce et l'industrie prennent tout juste soixante-sept pages (p. 64-131), sur quatre cent quarante-quatre dont la topographie et les appendices topographiques occupent plus de deux cents. M. Dubois n'a pas étudié Pouzzoles autrement que La Blanchère, Terracine. Seulement, à la différence de La Blanchère qui se vantait, sans doute pour mieux décourager les tentatives de vérification, de n'avoir voulu publier qu'une histoire locale, M. Dubois s'en défend ; et il a raison. Il y a des sujets dont l'importance oblige, et il ne fallait écrire une monographie de Pouzzoles que comme une page de l'histoire générale du peuple romain et de la civilisation antique. Toute la question est de savoir si l'entreprise pouvait réussir.

Autre grief. L'on est en droit de demander à une monographie de la nouveauté, et les exigences, à cet égard, seront d'autant plus légitimes que le cadre de la monographie se trouvera plus restreint. Or, l'apport personnel de M. Dubois paraît un peu mince. S'agit-il de l'histoire? Dans le premier chapitre, il commence par une judicieuse contamination de Beloch et Païs, et finit par laisser en suspens le problème numismatique débattu entre Mommsen et Dressel. Dans le second, il suit Wiegand pour l'interprétation de la *lex parieti faciundo*; puis, pour résoudre la contradiction entre les témoignages de Pline l'Ancien et de Tacite, adopte l'hypothèse de Kornemann, Marquardt et di Ruggiero, renforcée aujourd'hui des observations de Bormann, Cuntz et Detlefsen. Dans le troisième chapitre, plus original, la traduction, si ingénieuse, de la *statio* antique par le *fondaco* du Moyen Age est encore empruntée à Cantarelli. S'agit-il de la topographie où l'effort de l'auteur a été très vigoureux et reste très méritoire? Les descriptions antérieures de di Fazio pour le port, de Caristie et di Iorio pour le macellum, les travaux parallèles de Giuseppe Abatino sur l'amphithéâtre ont grandement facilité sa tâche. Partout, du reste, M. Dubois, qui

souffrait d'avancer ainsi par des sentiers battus, s'est appliqué à ajouter le plus possible aux résultats acquis avant lui. Mais ses additions ne sont pas toujours heureuses. Je doute que l'on accepte son interprétation nouvelle du sarcophage de la voie latine (p. 116 et 117); ou que l'on consente à joindre aux industries de Pouzzoles étudiées ailleurs et connues depuis longtemps (comme les mines, la céramique, la verrerie), le travail de l'écaille dont il est le premier à parler, sur la simple trouvaille d'un débris d'éventail, et le raisonnement au moins bizarre, suivant lequel l'absence de pareils objets au Musée de Naples, et la présence actuelle, dans les rues de Naples, d'ateliers où on en fabrique d'analogues, concourraient également à expliquer l'existence de cette industrie à Pouzzoles, dans l'antiquité (p. 124). On a l'impression que M. Dubois s'est donné beaucoup de mal pour renouveler son sujet. L'on sent, à le lire, l'on sait, si on a lu de lui telles *Observations sur un passage de Vitruve*, qu'il était très capable d'y réussir. L'on regrette qu'il n'y soit point parvenu; mais on se l'explique, parce que le sujet paraît pour le moment épuisé, et qu'il n'aurait pu reprendre intérêt et vie qu'avec une heureuse synthèse de tous les matériaux déjà réunis, de toutes les anciennes découvertes.

Or, si M. Dubois a publié sur Pouzzoles plusieurs chapitres en eux-mêmes intéressants et complets, leur succession ne fait pas un ensemble. Des trois appendices qui terminent le volume, les deux premiers auraient aussi bien pu s'incorporer à la description des lieux; le troisième, sur les phénomènes géologiques du rivage de Pouzzoles, était l'introduction naturelle à l'histoire d'un port qui, pour vivre et durer, a dû nécessairement s'adapter aux conditions toutes particulières qu'ils ont créées. Les descriptions qui composent la seconde partie sont autant de feuilles détachées : elles ne rendent point l'image d'une cité une et vivante. Enfin, la première et la seconde partie, l'histoire et la topographie, dont l'association eût été si féconde, sont disjointes, indépendantes. Il y a cent cinquante pages entre le chapitre sur la vie commerciale et celui sur le port, entre celui sur l'organisation municipale de Pouzzoles et le chapitre sur l'extension de son territoire, entre le chapitre sur la religion et le paragraphe sur les temples. L'histoire se passe sans un décor qui l'illustre et la détermine. Et les ruines nous intéressent moins parce qu'elles sont vides.

Mais là encore, ce n'est pas entièrement la faute de l'auteur. Les

ruines de Pouzzoles sont rares, disparates et disséminées. Comment M. Dubois aurait-il pu les intégrer en une reconstitution d'ensemble? Celles qui subsistent dans le meilleur état de conservation, comme les aqueducs, l'amphithéâtre, et même le macellum circulaire, sont aussi celles qu'on retrouve ailleurs, un peu partout. Au contraire, on ne voit plus une seule arche de la jetée ; les bassins et les quais ont disparu. Il n'y a plus trace ni des magasins, ni des *stationes* qui caractérisaient un grand emporium. En outre, tandis que Pouzzoles a atteint sa plus haute prospérité au dernier siècle de la République et que son déclin commence à l'inauguration par Néron du port de Claude à Ostie, la plupart des édifices à la construction desquels il nous est possible d'assigner une date sont postérieurs au premier siècle de l'ère. Le macellum a été bâti sous l'empire, en briques, sur l'emplacement d'un macellum plus ancien (p. 289-290). La partie la plus vieille de l'amphithéâtre ne remonte pas plus haut que le règne de Vespasien (p. 339). La jetée, dont M. Dubois a pu encore photographier le quinzième pilier, n'est point celle sur laquelle les triumvirs se rencontrèrent avec Sextus Pompée, mais celle que refit Antonin le Pieux, après une tempête terrible dont deux inscriptions nous ont conservé le souvenir (p. 261). Comment M. Dubois aurait-il pu accorder dans son ouvrage une histoire et une topographie qui furent séparées dans la réalité?

***

Aussi bien M. Dubois peut-il rejeter la responsabilité des défauts qui lui furent reprochés lors de sa soutenance. Beaucoup étaient en quelque sorte inhérents à son sujet. Et son seul tort est d'avoir voulu tirer de ce sujet une thèse en Sorbonne. Ni tous les quartiers de Rome, ni chacune des villes de l'Italie ancienne ne sauraient indifféremment fournir à une œuvre véritable. Il y a des quartiers indistincts et des cités banales, dont l'étude ne comporte, pour reprendre un mot de M. Bloch, que l'unité de lieu, et qui ne mériteront jamais une histoire. Il y a d'autres villes, au contraire, qui jouèrent un rôle extraordinaire, ou furent marquées d'un caractère unique au monde, et qu'il importerait hautement de faire revivre. Mais là encore il convient de bien choisir, car il se pourrait que, pour l'une d'entre elles, l'indigence des sources et l'incohérence

des vestiges rendissent indiscernables les traits originaux de sa physionomie. Je pense que, malgré la beauté du site et le prestige du nom, c'est le cas pour l'antique Pouzzoles. Et si, malgré sa conscience et son talent, M. Dubois n'en a pas fait un livre, c'est peut-être tout simplement parce que, dans l'état actuel du terrain et de la documentation, il n'y a pas à Pouzzoles la matière d'un livre.

JÉRÔME CARCOPINO.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VII[1]

LA NORMANDIE

III

LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL.

Que l'on joigne aux publications des Sociétés Savantes dont nous avons essayé de montrer l'activité, à leurs recueils de textes inédits, à leurs mémoires, le très petit nombre de textes publiés par des travailleurs isolés, dans des collections relatives à l'histoire de France[2], quelquefois par des érudits anglais[3], les Cartulaires peu nombreux[4], les textes de *Coutumes* et les travaux

1. Voir *Revue de Synthèse historique*, t. XIX, p. 52.

2. Longnon, *Pouillés de la province de Rouen*, Paris, 1903, in-4. (Recueil des historiens de la France.) Nous avons déjà signalé les Chroniques ou les Documents publiés par la Société d'histoire de France ou le Maître des Rôles.

3. Th. Stapleton, *Magni Rotuli scaccarii Normanniæ sub regibus Angliæ*, Londres, 1840, 2 vol. in-8. Il y a lieu de remarquer que l'histoire de Normandie a, en tout temps, bénéficié du travail des archéologues et des historiens anglais. Nous avons déjà noté quelle part les Anglais ont eue jadis à la Renaissance des études historiques et archéologiques en notre province. Une nouvelle renaissance qui se manifeste à l'heure actuelle en Angleterre et en Amérique n'a pas été sans fruit pour notre histoire; nous en signalerons les résultats en parlant de l'empire anglo-normand ou de la guerre de Cent Ans. Nous renvoyons à l'excellente revue générale que M. Petit-Dutaillis a consacrée à *L'histoire politique de l'Angleterre au Moyen Age*, Revue de Synthèse historique, t. VIII et IX.

4. Deville, *Cartulaire de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen*, à la suite du Cartulaire de Saint-Bertin, Soc. Hist. France, 1840, in-8. — Andrieux, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame du Bon Port*, 1862. — P. Laffleur de Kermaingant, *Cartulaire de*

des juristes normands, anglais et allemands qui, en étudiant la Coutume de Normandie ont essayé de jeter la lumière sur les institutions du duché, les histoires locales [1] : histoires de régions, de comtés, de villes, de cantons, de communes, on aura l'ensemble des documents imprimés dont on disposerait aujourd'hui pour tenter une synthèse de l'histoire de Normandie.

Quant à la masse énorme des documents inédits, pour ce qui est des Archives, l'*État général par fonds des archives départementales* [2] donne la situation des fonds inventoriés, classés,

l'abbaye de Saint-Michel du Tréport, Paris, 1880, in-4. — Comte de Charencey, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, Alençon, 1889, in-8. — Ch. Bréard, *Cartulaire de Saint-Ymer-en-Auge et de Bricquebec*, Rouen, 1908, in-8 (Soc. hist. de Normandie). — Bourrienne, *Antiquus Cartularius ecclesiæ Baiocensis* (*Livre Noir*), Rouen, 2 vol. in-8 (*ibid.*), 1902-1903 et Anquetil *Le Livre Rouge de l'évêque de Bayeux*, Bayeux, 1909, in-8. — Dubosq, *Cartulaire de la Manche* (*Cartulaire de la Luzerne, du Mont-Morel et du Prieuré de la Perrine*), Saint-Lô, 1878, in-8. — G. Saige, *Cartulaire de la Seigneurie de Fontenay-le-Marmion*, Imprimerie de Monaco, in-4, 1895. — Th. Courtaux, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Touchet*, Paris, 1906, in-4. — Barret (abbé), *Cartulaire de Marmoutier par le Perche*, Mortagne, 1894, in-8. — Lepingard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Saint-Lô*, 1899. — Bonnin, *Cartulaire de Louviers*, Paris, 1870, 1883, 5 vol. — Voir Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907, in-8.

1. Dans une province aussi vaste que la Normandie, il faut compter, en dehors des tentatives d'histoire générale, avec les tentatives d'histoire régionale. Sous l'ancien régime, on a tenté l'histoire d'un diocèse. Farin, *La Normandie chrestienne ou l'histoire des archevesques de Rouen*, Rouen, 1659, in-4. Dom Pommeraye, *Histoire des archevesques de Rouen*, Rouen, 1667, in-folio, traitent plutôt l'histoire des prélats que celle du diocèse. Mais Hermant donne *L'histoire du diocèse de Bayeux*, Caen, 1705, in-4 ; Béziers, *Des Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du Bessin*, édités par Le Hardy (Soc. hist. de Normandie), 1896, 3 vol. — Esnault, une *Dissertation préliminaire sur l'histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Sais*, 1746. Ces tentatives ont été reprises de nos jours : abbé Hommey, *Histoire générale ecclésiastique et civile du diocèse de Séez*, Alençon, 1899. — Abbé Pigeon, *Le diocèse d'Avranches*, Coutances, 1888, in-8. — Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours*, Coutances, 1839, in-8. — H. de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux, 1873, 2 vol. in-8, que l'on peut rapprocher de Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, Paris, 1722, in-4. En dehors de ces tentatives d'histoire régionale, qui ont pour cadre un évêché-comté, d'autres ont eu pour cadre un comté : les tentatives les plus anciennes ont eu lieu dans le Perche : René Courtin, *Histoire du Perche*, 1611 ; Gille Bry de la Clergerie, *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon*, Paris, 1620, in-4. Voir encore Estancelin, *Histoire des comtes d'Eu*, Paris, 1828, in-8. — Depuis la Révolution on a pris le cadre départemental, A. Le Prévost, *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, recueillis et publiés par M. L. Delisle et L. Passy, Evreux, 1862, in-8 ; de Gerville, *Études géographiques et historiques sur le département de la Manche*, Cherbourg ; quelquefois une région, Dupont, *Histoire du Cotentin*, Caen, 1870-1885, 5 vol. in-8. Nous parlerons plus loin des histoires de villes, de cantons, de communes, d'abbayes, de seigneuries.

2. *Ancien régime et Période révolutionnaire*, 1903, in-4, 964 p. Pour la période révolutionnaire, voir *État sommaire des papiers de la période révolutionnaire*, Paris, 1907 et 1908, 2 vol. in-4.

non classés et les indications générales; les Inventaires des archives départementales, communales, hospitalières [1], nombreux en apparence, ne représentent dans la réalité qu'une très faible part des documents que contiennent ces Archives; pour ce qui est des Bibliothèques, les Catalogues de leurs manuscrits ont été publiés [2].

Si on ajoute à ces répertoires, les dictionnaires topographiques peu nombreux et insuffisants [3], on aura l'ensemble des instruments de travail que le public trouve aujourd'hui à sa disposition pour utiliser les ressources locales. A celles-ci, il faut naturellement ajouter les nombreux documents sur notre province que possède la Bibliothèque nationale [4], celle de l'Arsenal [5], les Archives nationales [6], les archives anglaises, British Museum ou Public Record

1. Pour le Calvados, Série A (*Domaine royal et Généralité de Caen*), 4 vol. (incomplet), 2 vol. autographiés). — D (*Université de Caen*), 2 vol. (incomplet). — E (*Titres féodaux*), 1 vol. et 2 vol. suppl. inc. — F (*divers*), 1 vol. — H (*abbayes*) (inc.), 1 vol. et 2 vol. suppl. — L (*Administrations révolutionnaires*), 1 vol. et 1 vol. suppl. — Pour l'Eure, Série H, 1 vol. inc. — G (*Diocèse d'Évreux*), 1 vol. — Pour la Manche, Série A, 1 vol. complet. — C. 1 fasc.; D, 1 fasc. — H, 1 vol. incomplet. — Pour l'Orne, Série C (*généralité d'Alençon*), et D, 2 vol. complet. — H, 4 vol. complet. — Pour la Seine-Inférieure, G (*généralité de Rouen*), 2 vol. complet. — D, 1 vol. complet. — G (*archevêché de Rouen*), complet. — Arch. municip. de Rouen (*Délibérations*), 1 vol. — Pour les arch. municip. ajouter : *Inv. analytique des arch. municip. de Cherbourg antérieures à 1790.*

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, Rouen, t. I et II; Dieppe, Eu, Fécamp, Elbeuf, Gournay-en-Bray, Le Havre, Neufchâtel-en-Bray, Bernay, Conches, Gisors, Louviers, Verneuil, Évreux, Alençon, Montivilliers, t. II; — Avranches, Coutances, Valognes, Cherbourg, Bayeux, Condé-sur-Noireau, Falaise, Flers, Domfront, Argentan, Lisieux, Honfleur, Saint-Lô, Mortain, chapitre de Bayeux, Pont-Audemer, Vire, t. X; — Caen, t. XIV et XLI.

3. Dans la collection des Dictionnaires topographiques de la France, Hippeau, Calvados, 1883, de Blosseville, Eure, 1877, l'un et l'autre insuffisants. — Ajoutons Le Prévost (Aug.), *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*, Évreux, 1839, in-12. — Charpillon et Caresme, *Dictionnaire historique, géographique et statistique de toutes les communes du département de l'Eure*, 1873.

4. Le volume qui doit contenir la Normandie dans le *Catalogue des collections de la Bibliothèque nationale relatives à l'histoire des provinces*, de Lauër, n'a pas encore paru. — Notons parmi les principales collections que l'on peut consulter, outre le Cabinet des Titres où l'on trouvera presque toujours quelque document pour les familles, la collection Moreau et la collection Phillipps récemment acquise. Voir Omont, *Inventaire des manuscrits de la collection Moreau*, 1891, in-8, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps récemment acquis pour la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1903, in-8, et *Catalogue des manuscrits latins et français de la collection Phillipps*, Paris, 1909, in-8.

5. *Catalogue général des manuscrits*, déjà cité, t. XLIII.

6. Pour les indications générales, voir Stein et Langlois, *Les archives de l'histoire de France*, Paris, 1891, in-8. Pour les travaux à entreprendre sur l'histoire d'un département, signalons le guide de Ch. Schmidt, *Les sources de l'histoire de France depuis 1789 aux archives nationales*, Paris, 1907, in-8.

Office[1] qui conserve un cartulaire de la Basse-Normandie, recueil de copies que fit faire le gouvernement anglais, mais où beaucoup de documents originaux intéressent l'histoire de la province, à l'époque des guerres anglaises notamment.

Avec toutes ces ressources, il s'en faut de beaucoup que l'histoire de la Normandie soit avancée : elle n'a jamais été écrite ni dans son ensemble, ni dans l'une de ses parties, au moins d'une façon satisfaisante. Aussi la synthèse que nous allons tenter est-elle toute provisoire, et nous bornerons-nous à indiquer les résultats incontestables — il en est peu — les problèmes, les lacunes, en renvoyant aux travaux qui nous auront paru les plus essentiels, ou qui auront déterminé les solutions auxquelles nous nous sommes arrêté pour chaque période, pour chaque question, ayant bien moins en vue de donner au public une esquisse de l'histoire de la Normandie qu'au chercheur, un guide[2].

1. Scarger Bild, *A guide to the principal classes of documents in the Public Record Office*, Londres, 3e édition, 1908; Walter Rye, *Records and record searching*, 2e édit., 1897, et Langlois et H. Stein, *op. cit., Les Archives de l'histoire de France à l'étranger.*

2. Il ne saurait être question de donner ici une bibliographie de l'histoire de la Normandie. Ce serait matière à plusieurs volumes. Il n'y a pas jusqu'alors de bibliographie générale de la Normandie. L'ouvrage de Ed. Frère, *Manuel du bibliographe Normand ou Dictionnaire bibliographique et historique des ouvrages relatifs à la Normandie depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours*, Rouen, 1858, 2 vol. in-8, ne saurait en tenir lieu. C'est un dictionnaire par noms d'auteurs qui date de cinquante ans et n'a pas été réédité ni mis à jour. Il peut être sur certains points complété par l'*Athenæ Normanorum* ms. du P. Martin, cordelier, édité par l'abbé Bourrienne et M. Tony Genty, Caen; publication malheureusement restée inachevée. On a tenté des bibliographies partielles, — par département : Pluquet, *Bibliographie du département de la Manche* (extrait des Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg), 1873, in-8; — par arrondissement : Lechevalier, *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre;* — des bibliographies annuelles par région : MM. Baudouin, L. Duval et A. Letacq donnent la bibliographie du département de l'Orne chaque année dans le Bulletin de la Société historique de l'Orne; — des bibliographies d'érudits normands, *Bibliographie de R. Langlois comte d'Estaintot, 1857-1897.* Bulletin de la Société d'histoire de Normandie, juin 1902, de Ch. de Beaurepaire, par son fils Georges. La bibliographie du grand érudit normand Léopold Delisle, *Bibliographie des travaux de M. L. Delisle*, Paris, 1902, doit être également consultée. — Enfin pour les publications récentes sur l'histoire moderne de la province, renvoyons à la rubrique, histoire locale du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* publié depuis 1898 par MM. Brière et Caron; les travaux relatifs à l'histoire provinciale ne sont, malheureusement, pas rangés par provinces, mais par noms de lieux. — Pour les monographies sur les communes, voir la *Topobibliographie* de l'abbé Chevalier, 1894-1903, 2 vol. in-8. — Un catalogue du fonds normand des grandes bibliothèques publiques de la Normandie pourrait tenir en partie lieu de bibliographie générale : malheureusement, nous n'avons encore que celui de la *Bibliothèque Canel léguée à la ville de Pont-Audemer*, Rouen, 1883, in-8. — M. G. Lavalley prépare un catalogue du fonds normand de la bibliothèque de Caen.

IV

LES RÉSULTATS.

LA NORMANDIE AVANT LES NORMANDS.

La préhistoire[1]. — L'homme apparut en Basse-Normandie, dès l'âge paléolithique[2] à la station de Soumont-Saint-Quentin qui domine les gorges profondes de la Laize; la hache chelléenne a été recueillie sur les rivages du Calvados à la Brèche-Marais, près de Luc[3] : on a retrouvé çà et là des silex moustériens; enfin tant à Léry, dans la vallée de la Seine, qu'à Vaucelles quartier de Caen, on a mis au jour des crânes comparables à ceux des Troglodytes du Périgord.

Mais c'est surtout à l'époque néolithique que se révèle par de nombreuses traces l'habitat humain; à l'extrémité orientale de la Normandie, la station de Campigny (commune de Blangy-sur-Bresle) a été regardée comme marquant une transition entre l'âge de la pierre taillée et celui de la pierre polie[4]. Quantité de stations néolithiques ont été reconnues sur les côtes de la Manche, soit dans les falaises de la Seine-Inférieure, aux Hogues, près Yport, à Neuville-

1. C'est assez récemment que les études préhistoriques ont été considérées en Normandie comme constituant un domaine à part, distinct des études celtiques Aussi ces études se trouvent-elles pour ainsi dire concentrées dans une revue unique, le *Bulletin de la Société d'études préhistoriques de Normandie* qui remonte à 1893 et paraît à Évreux. On y trouvera un bon résumé des études antérieures à la date de 1894. On peut consulter pour la même époque : V. de Pulligny, *L'art préhistorique dans l'Ouest de la France et notamment en Haute Normandie*, Évreux, 1879, in-8. — M. Hamy a donné les résultats de ses travaux sur les crânes trouvés en Normandie dans le Bulletin de la Société anthropologique de Paris, années 1874, 1878 et 1879, et dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 1883. — Pour les découvertes de dolmens, de mégalithes, de pierres levées, on pourra dépouiller le Bulletin de la Société des Antiquaires et l'Annuaire des Cinq départements; enfin la bibliographie est donnée par Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, Paris, 1908, in-8. On trouvera un intéressant résumé dans Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, pour cette partie de la Normandie.

2. La question si discutée de l'homme tertiaire ne se pose point jusqu'alors pour la Normandie; des trente-trois faits discutés par M. Alexandre Bertrand, dans la *Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes*, 2e édition, Paris, 1891, in-8, aucun ne concerne la province.

3. Bigot, *Note sur le quaternaire des environs de Caen.*

4. On a même créé une période campignienne ; mais la question est controversée. Voir la bibliographie dans Déchelette, *op. cit.*

lès-Dieppe, à Saint-Aubin-jouxte-Bouleng, soit sur les rives de l'estuaire de la Seine, à Pennedepie, à Vasouy, soit sur les côtes du Cotentin à la Hougue; d'autres, sur les côtes qui dominent les vallées des fleuves : vallée de la Seine à Saint-Pierre-d'Autils, vallée de l'Andelle, vallée de la Risle. Enfin la Normandie, la Basse-Normandie surtout, est pays de menhirs et de dolmens; si on n'y trouve pas des alignements comme ceux de Carnac, si les dolmens n'y sont pas aussi nombreux que dans la Bretagne ou le centre de la France, encore n'en reconnaît-on pas moins de 33 dans l'Orne, 18 dans l'Eure, 17 dans le Calvados, 13 dans la Manche, 6 dans la Seine-Inférieure. Si la Bretagne possède les menhirs les plus élevés, un certain nombre des mieux caractérisés se retrouvent en Basse-Normandie, dans le Calvados notamment, on les a reconnus suivant les lois de Baudouin comme des signaux avertisseurs des tumulus voisins[1].

Enfin l'âge du bronze apparaît avec des armes du type morgien, retrouvées à Vaucelles dans la vallée de l'Orne : et Port-en-Bessin possède tout un atelier de ces armes au hameau de Castel. L'épée même de bronze a été signalée à Mordrey sur les bords du Couesnon. Au cimetière de Mondeville, les objets de bronze sont déjà confondus avec les anneaux de fer, et nous voici arrivés en pleine époque historique.

Quelle population habitait la région normande au temps des dolmens et des menhirs? Appelons-la, avec Jullian, ligure[2]; c'est elle qui a dénommé une partie des accidents physiques, les cours d'eau notamment, la Dives par exemple. Ce pays aurait presqu'entièrement échappé à l'invasion celtique, mais subi l'invasion des peuples belges, qui précéda celle des Romains[3].

L'époque gallo-romaine[4]. — Il faut attendre l'arrivée de César et des légions pour avoir des textes, mais combien brefs! Quelques passages dans les Commentaires de la guerre des Gaules[5], quelques

1. Dr F. Gidon, *Le mégalithe bifurque de Condé-sur-Ifs (Calvados) était-il le menhir signal des deux tumulus voisins?* Caen, 1907, in-8. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Caen.)

2. *Les Ligures en Normandie*, Revue des Études anciennes, t. IX, 1907, p. 174.

3. Je résume la doctrine de Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1908, 2 vol. in-8.

4. Pour les indications générales, voir l'*Histoire de France* de Lavisse, tome I, partie II, Paris, 1901, in-8, et Jullian, *Gallia*, Paris, 1892, in-8.

5. *De bello gallico*, II, 4, 9 et *passim*.

lignes de Pline[1], de Strabon[2] et de Ptolémée[3]. Ces textes permettent de reconstituer dans ses traits essentiels la géographie politique de la région à l'arrivée de César. Le conquérant rattache tous les peuples à l'ouest de la Seine, à la Gaule celtique, ceux de l'est à la Belgique.

Dans la Gaule celtique, il note les Ambivariti (Avranchin), les Unelli (Cotentin), les Lexovii (Lisieux), les Esuvii (Séez), dont les Viducasses (Vieux) et les Bajocasses (Bayeux) n'ont été vraisemblablement que des démembrements, une partie de la grande confédération des Aulerci, les Eburovices (Evreux); dans la Belgique, les Calètes (Pays de Caux), et les Véliocasses (Rouen et Vexin)[4].

La population était déjà assez dense; ces peuples avaient des villes; — les Lexovii ferment les leurs aux envahisseurs; — des marchés : Rotomagos; Noviomagos; Catumagos. Dans les campagnes, les habitations étaient nombreuses; les dépôts de médailles et de monnaies révèlent leur existence. Sans doute les forêts étaient assez considérables, peut-être celles du Bocage s'étendaient-elles jusqu'à la mer. Il faudrait cependant se garder de croire que la région normande fût à l'époque gauloise un pays vierge et que les Romains seuls l'eussent mis en valeur. L'industrie était assez développée, comme le prouvent les objets découverts dans les cimetières gaulois; il y avait déjà des relations avec l'Angleterre; on en tirait l'étain, comme le montre la fonderie de Port-en-Bessin[5].

Quelle résistance opposèrent ces peuples aux envahisseurs? César trouva le contingent des Calètes dans l'armée des Belges, ceux des Lexovii se joignirent aux Vénètes; tous fournirent d'importants contingents à Vercingétorix lors du soulèvement général de la Gaule. Ensuite la paix romaine s'étendit sur ce pays pour trois siècles; la région resta étrangère aux quelques insurrections locales qui troublèrent en Gaule la domination des empereurs.

Trois choses ont manifesté la pénétration de ce pays par Rome[6];

1. *Histoire naturelle*, IV, 32.
2. Strabon, IV, 3, 5.
3. *Géographie*, II, VIII, 2 et 5. Les textes antiques relatifs à la région n'ont pas été réunis en un *corpus*.
4. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893, 4 vol. in-4, tome Ier et surtout tome II, p. 487 sqq.
5. Eug. de Beaurepaire, *La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville près de Caen*, B. de la Soc. des Antiq. de Normandie, t. X.
6. Pour la domination romaine, outre les textes peu nombreux déjà cités, il y a un certain nombre d'inscriptions que l'on trouvera dans Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII.

les voies militaires, la civilisation, les transformations politiques [1]. Ici sans doute comme ailleurs, « les Romains ne changèrent point la direction des voies (anciennes), et ne firent le plus souvent qu'élargir, durcir et ravaler les longs sentiers gaulois [2] ». Les routes romaines sont celles qu'indique la géographie et que nécessitent les rapports économiques [3]. Une route de Lyon à la Manche, achevant la traversée de l'isthme français à l'estuaire de la Seine qu'elle atteint à Caracotinum (Harfleur) traverse l'Andelle à Ritumagos (Radepont), rejoint la Seine à Rotomagos (Rouen) ; des voies transversales (qui manquent aujourd'hui à notre réseau de voies ferrées) unissent les pays des deux rives de la Seine en partant de Juliobona (Lillebonne) pour gagner Noviomagos (Lisieux), ou de Rouen vers les villes des Aulerques. Rien de plus conforme aussi aux rapports naturels que les voies qui unissent la vallée de la Loire aux côtes de la Manche par Diablintum (Jublains), Aregenua (Vieux), Augustodurum (Bayeux) [4]. Les voies romaines ont été ici comme ailleurs le grand agent de la civilisation ; ici comme chez beaucoup d'autres peuples colonisateurs, elles ont fait surgir des villes nou-

1. Les deux premières questions que les fouilles et la méthode archéologique permettaient d'étudier ont été abondamment traitées dans de nombreux mémoires des sociétés locales, sans qu'il y ait d'ailleurs une seule étude d'ensemble ; la dernière ne l'a été que dans les histoires générales de la Gaule.

2. Jullian, *op. cit.*, II, p. 245.

3. Les voies romaines peuvent être étudiées avec l'Itinéraire d'Antonin et la *Table de Peutinger*, éd. Desjardins. Paris, 1869 ; mais nous n'avons là que le réseau des voies principales : les recherches des archéologues ont mis au jour des voies secondaires, elles ont aussi servi à retrouver le tracé que les textes n'indiquent que par les distances : elles sont relevées sur la Carte du Ministère de l'Intérieur.

4. Le tracé des voies romaines dans quelques parties de la région normande, à son extrémité occidentale surtout, soulève encore bien des difficultés. L'identification des noms de lieux donnés par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger n'est rien moins que certaine, et il n'est pas toujours facile de repérer les indications de distance données par les textes. Un grand nombre de travaux ont été publiés sur cette question. Pour le Calvados, voir de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, Caen, 1857, 6 vol. in-8 ; — pour la Seine-Inférieure, abbé Cochet, *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, in-4, et William Martin, *Recherches sur les voies romaines de la Seine-Inférieure*, Bull. de la Soc. des Antiquaires, t. VIII, p. 488-490 ; — pour l'Eure, Le Prévost, *Notice archéologique et historique sur le département de l'Eure*, Évreux, 1832 ; — pour la Manche, de Gerville, *Des villes et voies romaines en Basse-Normandie*, Valognes, 1838, in-8, et Mémoires de la Société des Antiquaires, t. V. — pour l'Orne, Vaugeois, *Coup d'œil sur quelques-unes des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Mortagne (Orne)*, *Ibid.*, p. 90-120. — Pour les voies venant du Maine, Liger, *Les voies militaires de la Table Théodosienne dans l'ouest des Gaules*, Paris, 1899, et J. Tirard, *Le chemin de Bayeux et de Vieux à Jublains*, Bull. de la Soc. des Antiquaires, t. VI, p. 289-299. — Pour les idées générales, C. Jullian, *Voies romaines et chemins de France*, Revue de Paris, 1900.

velles, en même temps qu'elles joignaient les anciennes cités gauloises et contribuaient sans doute à leur développement[1].

Ce sont chez les Véliocasses, Rotomagos (Rouen) et Ritumagos (Radepont) ; l'une dont la position centrale ne s'impose pas encore à une région dont l'unité n'est point faite[2], l'autre simple gué, puis pont sur la route de l'isthme français qui franchit l'Andelle en ce point. Chez les Calètes, Juliobona qui s'élevait sur l'emplacement du Lillebonne actuel nous apparaît avec son théâtre, ses aqueducs, ses bains, son château, les nombreuses villas sur les routes qui se croisent en ce point : c'est une ville d'art. Il en est de même de Mediolanum Aulercorum, Saint-Aubin du Vieil-Evreux[3] ; d'Aregenua (Vieux), chez les Viducasses, qui a un théâtre, des thermes ; d'Augustodurum (Bayeux), cité des Bajocasses, centre religieux important avec un temple voué à Belenus qui précéda la cathédrale, des thermes, un château[4]. Chez les Abrincatui et les Unelli, notons Alauna, Crociatonum, Ingena, Cosedia[5].

1. Il ne faut pas perdre de vue que notre connaissance des villes romaines est en raison inverse de leur importance actuelle. Parmi ces villes romaines de la région normande, celles qui ont pu être à peu près reconstituées sont Juliobona, aujourd'hui toute petite ville et Aregenua, aujourd'hui village. On ne sait presque rien du Rotomagos romain ; les fouilles à Augustodurum (Bayeux) ont rencontré de grandes difficultés. On aurait pu les pousser davantage à Noviomagos, qui se trouve à quelque distance du moderne Lisieux, ou à Mediolanum Aulercorum, Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux, situé à 7 kilomètres d'Évreux.

2. Pour les villes romaines de la région orientale, les travaux de l'abbé Rever, *Mémoires sur les ruines de Lillebonne*, Évreux, in-8, 1821, et de l'abbé Cochet, *Les origines de Rouen*, Rouen 1865, in-8 ; *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, restent les travaux fondamentaux. Des fouilles ont cependant été faites depuis, qui ont, en particulier, achevé d'exhumer Lillebonne, il faudrait qu'un nouveau travail mît à point nos connaissances.

3. Pour cette cité, il faut avoir recours aux articles de l'abbé Rever parus dans les Mémoires de l'Académie de Caen et de la Soc. des Antiq., III ; des fouilles ont encore été entreprises en 1840. Voir Bonnin, *Antiquités gallo-romaines du Vieil-Évreux*, Évreux, 1845, in-4, repris sous ce titre *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, Paris, 1860, in-4.

4. Les travaux de Surville (Mémoires de la Société des antiquaires, t. I), de Lambert, *Ibid*, I, p. 479 ; II, p. 146-156 ; V, 331, 335 ; VI, XIV, 266-297 ; de Charma, *Ibid.*, XX, p. 458-482 ; de Caylus, de Millin (Magasin encyclopédique, IV, les articles d'Heuzey (Revue archéologique, nouvelle série, t. XIX), de l'abbé Lebœuf (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXI, p. 136) ; de Léger, *Les Sésuviens, La civitas aregenue*, Paris, 1895 : tout cela a été résumé, critiqué, condensé et mis au point dans un très bon travail de M. R.-N. Sauvage, présenté à la Faculté des lettres de Caen pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, et qui, nous l'espérons, ne restera pas inédit.

5. La connaissance des villes romaines de la région de l'ouest dont l'emplacement n'est même pas certain n'a pas fait grand progrès depuis le travail déjà cité de Gerville, *Des villes et voies romaines en Basse-Normandie*, il serait désirable qu'un travail analogue à celui de M. Sauvage sur les Bajocasses et les Viducasses fût entrepris sur cette contrée.

En dehors de ces cités, il y eut alors un grand nombre d'endroits habités. Le littoral du Calvados ou la forêt de Brotonne [1], celle de Rouvray [2] paraissent avoir été semés de villas romaines qui se révèlent par des tuiles, des dépôts de médailles.

L'art avait sa place dans la préoccupation des Gallo-Romains de Normandie : Lillebonne, Augustodurum, Mediolanum Aulercorum et Aregenua présentent de bons morceaux de la sculpture antique ; avec la mosaïque de Lillebonne et celle de Vieux, il faut citer celle de Villiers près de Mortagne [3]. On sait combien l'argenterie a été en honneur chez les Gallo-romains; le plus beau trésor que possède la Gaule, l'un des plus complets du monde antique est celui du temple de Mercure Auguste Canetus trouvé à Berthouville près de Bernay, le long de la voie romaine qui unissait Rouen à Orbec ; toutes les pièces, au nombre de soixante-dix, ont une grande valeur artistique et les inscriptions dédicatoires nous montrent qu'elles ont été données par de riches gaulois [4].

Tout, dans ce que nous savons de la région normande à cette époque, révèle un pays prospère, jouissant paisiblement des bienfaits de la civilisation romaine, un peuple reconnaissant à Auguste, à Mercure, dieu protecteur du commerce, des gens amis des plaisirs se reposant aux Thermes, se distrayant au cirque ou au théâtre. Tout y était tourné vers la paix et les arts de la paix.

Ce n'est sans doute qu'au IIIe siècle que l'on se préoccupa de l'organisation militaire et de la défense. Jusqu'alors on n'avait pas eu à maintenir une conquête que rien à l'intérieur ne menaçait; désormais, en présence des invasions saxonnes, la défense du littoral s'imposait : de cette époque date l'organisation du *littus saxonicum* qui s'étendait sur tout le littoral de la Manche. Des garnisons se tiennent à Rouen, à Coutances, à Avranches, à Bayeux

1. Fallue, *Sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotonne* .. Mém. Soc. Antiq., t. X, p., 369-464... Charlier, *Mémoire sur quelques antiquités de la forêt domaniale de Brotonne*, Mém. Soc. Antiq., t. X, p. 264-269.

2. Léon de Vesly, *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray*, Seine-Inférieure, Bull. arch. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1902.

3. De la Sicotière, *La mosaïque de Villiers*, Bull. Soc. Antiq., t. VI, p. 518-546.

4. A. Le Prévost, *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville (arr. de Bernay)*. Mém. de la Soc. des Antiq., t, VI, p. 75-192; Raoul Rochette, *Notice sur quelques vases antiques d'argent*... Journal des Savants, 1831 ; M. Thédenat, de l'Institut a consacré à ce trésor une étude lue à la séance solennelle des Antiquaires de Normandie en 1908.

et dans un endroit que la *Notitia dignitatum* appelle Grannonum ou Grannona[1].

La région normande, au point de vue militaire, ne paraît pas avoir d'unité ; d'après la *Notitia dignitatum*, les troupes cantonnées dans cette contrée dépendent du *Comes* qui réside à Strasbourg et du *Dux tractatus armoricani et nervicani* chargé de la défense des côtes de la Manche.

Au point de vue politique, la région ne forma une unité qu'à une époque tardive : les peuples à l'est de la Seine font partie de la Belgique ; à l'Ouest, de la Lyonnaise. Sous Dioclétien, la Lyonnaise est coupée en deux : l'Armorique et ce qui est aujourd'hui la Normandie constituent la Deuxième Lyonnaise. Vers 385, la Deuxième Lyonnaise est à son tour démembrée en Deuxième et Troisième Lyonnaises, et la Deuxième Lyonnaise, c'est la province ecclésiastique de Rouen, le futur duché de Normandie[2].

Avant que la religion chétienne ait pénétré dans le pays et que l'organisation ecclésiastique de l'église catholique se soit modelée sur l'organisation politique de Rome, les dieux romains se sont juxtaposés aux dieux gaulois et sont partout honorés[3] ; mais surtout une religion politique unit tous les peuples, toutes les cités de la Deuxième Lyonnaise, toutes celles des trois Gaules dans un culte commun, *Romæ et Augusto* ; et ce culte a en même temps consacré une organisation politique commune, donné à la Gaule une unité par les Assemblées politiques qui se réunissent à Lyon à l'occasion du Culte. C'est précisément par une inscription provenant de la cité des Viducasses que nous connaissons l'une des

1. Grannona a été placée en bien des endroits ; il n'est même pas sûr que cette station se trouve en Normandie. Le plus récent travail est celui de M. F. Liger, *Grannona, station de la Table théodosienne et place forte du Tractatus Armoricani*, Revue hist. et arch. du Maine, t. XLVIII. Je reprendrai prochainement cette question dans un article de la Revue historique, *Littus Saxonicum, Saxones Bajocassini, Ottinga Saxonia*.

La recherche des camps romains qui séduit toujours les archéologues n'a été l'objet que de quelques mémoires : Féret, *Recherches sur le camp de César ou cité de Lunès, monument voisin de la ville de Dieppe*, Mém. de la Soc. des Antiq., III, p. 3101 ; — Léon Fallue, *Mémoire sur les travaux militaires des bords de la Seine et sur ceux de la rive Saxonique, ibid.*, IX, p. 180, 327 ; — J. Tirard, *Recherches sur les travaux militaires du littoral du Calvados à l'époque gallo-romaine*, Bull. de la Soc. des Antiq., t. XVI, etc.

2. Les limites de la province ecclésiastique de Rouen et celles du duché n'ont pas toujours coïncidé parfaitement. L'archevêché de Rouen comprenait le vicariat de Pontoise qui ne fut jamais normand.

3. De Vesly, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909, in-8.

attributions de ces assemblées : elle nous révèle que Sollemnis, à qui une statue avait été élevée sur le territoire de la cité, avait pris dans le Conseil des Gaules la défense du gouverneur Claudius Paulinus dont certains députés voulaient censurer les actes[1]. La Deuxième Lyonnaise qui possède le plus beau trésor religieux de la Gaule possède aussi, parmi les inscriptions, celle qui offre le plus d'intérêt au point de vue de l'histoire politique[2], et le marbre de Torigni transporté à Saint-Lô par les Matignon a été l'objet de toute une littérature depuis sa découverte jusqu'à nos jours.

L'évangélisation de la Deuxième Lyonnaise[3]. — A quelle époque le culte chrétien s'est-il substitué à celui de Rome et d'Auguste? L'évangélisation de la région normande est-elle antérieure à l'invasion barbare? Questions complexes. Voici les renseignements certains que l'on peut tirer des textes[4], quand on s'en tient aux méthodes critiques et quand on se garde de mêler à cette question celle de l'apostolicité de l'Église des Gaules[5].

1. Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XIII, p. 497. — On y trouvera la bibliographie jusqu'à 1899, date de la publication.

2. Guiraud, *Les assemblées politiques dans l'empire romain*, Paris, 1887, in-8.

3. Pour les indications générales, voir Lavisse, *Histoire de France*, tome II, partie I, 1903.

4. Les sources dont nous disposons pour raconter cette histoire sont bien peu de chose. Pour l'époque romaine, si les textes sont rares, ils sont sûrs et les documents archéologiques mis au jour par les fouilles sont considérables ; pour l'histoire de l'établissement du christianisme, les textes sont plus abondants, mais ils doivent pour la plupart exciter la défiance : ce sont des vies de saints que l'on trouvera dans les Bollandistes et dans les Acta Sanctorum, quelques-uns, pour Bayeux, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes (Voir l'indication dans Molinier, *op. cit.* Il n'y a pas en Normandie de recueil spécial à la province) ; des catalogues d'évêques incomplets, rédigés à une époque très postérieure, mais documents authentiques, que l'on peut contrôler par les souscriptions d'évêques aux actes des conciles (c'est la méthode suivie par l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1900, 2 vol. in-8, c'est celle que nous adopterons). Il faut arriver à Victrice, archevêque de Rouen à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve pour avoir des documents plus intéressants, des lettres de Paulin de Nôle, du pape Innocent à ce prélat. Pour ce qui est des documents archéologiques, le seul authentique qui nous soit parvenu est le *missorium* de saint Exupère. Quant au baptistère et aux inscriptions trouvés par Lenormant à Serquigny et qui auraient permis de fixer la date et le lieu du martyre de saint Taurin, premier évêque d'Évreux, la critique locale en a fait justice, il n'y a eu là que des fours à chaux et les inscriptions étaient des faux fabriqués au XIXe siècle.

5. L'évangélisation de la Neustrie a donné lieu à bien des controverses ; on n'a pas toujours été guidé par le souci de faire la lumière, mais bien plutôt par le désir de conserver la tradition, de faire remonter l'origine des églises à l'époque la plus reculée possible. Aussi la question provinciale s'est-elle trouvée ramenée à une autre, celle de l'apostolicité de l'église des Gaules ; car, d'une manière générale, on a toujours essayé de rattacher l'église des Gaules aux apôtres. Ainsi on a été amené à représenter les fondateurs des églises normandes : saint Nicaise (Rouen), saint Exupère (Bayeux), saint Taurin (Évreux), comme des compagnons de saint Denis. Au XVIIIe siècle, alors

Rouen paraît bien avoir été la plus ancienne église de la Deuxième Lyonnaise et très probablement l'une des plus anciennes églises de la Gaule. Saint Nicaise qui est honoré dans le Vexin normand, à Saint-Clair-sur-Epte, a été massacré avec ses deux compagnons avant d'avoir passé l'Epte; cette première tentative d'évangélisation qui est probablement le fait d'un compagnon de saint Denys aurait eu lieu au IIIe siècle. En tous cas, l'église de Rouen existait certainement au début du IVe siècle; son évêque Avitianus fut présent au Concile d'Arles en 314. Mais l'activité de cette église ne nous apparaît vraiment qu'avec saint Victrice, dans les dernières années du IVe siècle et les premières du Ve. Des témoignages authentiques nous montrent la vie de la communauté rouennaise avec une église, plusieurs oratoires, un chœur de vierges, des reliques que l'on a importées d'Italie. Mais du rôle de Victrice comme métropolitain nous ne savons rien [1]. C'est que certains des évêchés de la province venaient à peine de se constituer. Bayeux a toujours passé pour l'évêché le plus ancien de la province après Rouen; mais sa fondation par Exupère n'est pas antérieure à la seconde moitié du IVe siècle. Pour Avranches, on n'a pas de renseignements certains avant l'évêque Nepos qui assiste au Concile d'Orléans de 511. Dans le Cotentin, les premiers évêques connus qui datent de la même époque sont dits *ex civitate Briôveræ*, Saint-Lô; l'évêché a été fondé dans cette ville, puis transporté à Coutances. A Évreux, saint Taurin dont un récit de translation des reliques fait un contemporain de Clotaire, n'est peut-être pas le premier

que les le Nain de Tillemont, les Du Valois, l'abbé Lebœuf, les Bollandistes, la Gallia Christiana faisaient justice de cette légende représentant saint Denis comme venu en Gaule au Ier siècle et le confondant avec Denys l'Aréopagite, compagnon de Saint-Paul, les résultats de la critique pénétraient en Normandie avec le P. Papebrok, avec Baillet, *Table critique des auteurs et des actes des Saints*, avec le jésuite Longueval, avec l'abbé Lebœuf, avec Béziers enfin dans ses *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, S. H. N., Rouen, 3 vol. in-8, 1896. En Normandie comme ailleurs on avait revisé les bréviaires qui portaient des légendes apocryphes. Mais de nos jours une réaction s'est faite avec l'abbé Dô, *Recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second évêque de Bayeux*, Caen, 1861, in-8, 213 p.; — M. J. Masselin, *Le diocèse de Bayeux du Ier au Xe siècle. Etude historique*, Caen, 1898, in-8, 109 p. — Puis la thèse de l'érudition du XVIIIe siècle a été reprise par M. J. Lair, *Etudes sur les origines de l'évêché de Bayeux*, Bibl. Éc. des Chartes, 1862 (23e année), p. 89, 124; 1863 (24e année), p. 281-353, 1868 (29e année), p. 33-55 et 543-579; — par dom Morin, *Le missorium de saint Exupère. Notice sur un plateau offert à l'église de Bayeux par son premier évêque*. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome, 1898 (XVIIIe année), p. 363-381, qui vient de recevoir sa confirmation de la publication récente par M. Hunger d'une *Lettre de M. de Cussy à Edouard Lambert sur le missorium de saint Exupère*, Paris, 1908.

1. E. Vacandard, *saint Victrice*, Paris, 1903, in-12.

évêque. A Séez, à Lisieux, les premiers évêques connus sont également du VIe siècle.

En résumé, les églises ont pu se constituer à une date antérieure à celle où l'on voit apparaître avec certitude leurs évêques; mais, il paraît impossible de faire remonter leur fondation avant la fin du IVe siècle. Il ne faut pas perdre de vue que le christianisme trouvait dans la Deuxième Lyonnaise des circonstances particulièrement difficiles et qu'il avait à lutter contre des populations barbares et païennes qui venaient de s'y établir; la destruction même de certaines villes par les barbares explique peut-être la répartition des diocèses.

Les invasions. La domination franque. — Si aucun texte ne permet d'affirmer que la Deuxième Lyonnaise ait été envahie par les Saxons au IIIe siècle, et encore moins de préciser leurs ravages dans ces contrées[1], certains faits que l'archéologue peut relever : Augustodurum qui se renferme dans des murailles, Juliobona qui reçoit un *castrum*, puis disparaît de l'histoire, la constatation que tous les objets du trésor de Mercure à Berthouville sont antérieurs au IVe siècle[2], montrent que vraisemblablement le cours de la vie romaine subit alors un arrêt : la *pax romana* a été troublée au IIIe siècle, à la fin du IVe siècle et, peut-être, au commencement du Ve siècle.

D'autre part, il y a eu incontestablement, cinq siècles avant l'arrivée des Normands, une immigration germanique. On ne remarque pas assez qu'un premier apport est le fait des Romains eux-mêmes. La *Notitia Dignitatum* rédigée vers l'an 400 nous montre dans la Deuxième Lyonnaise des garnisons nombreuses, en partie germaniques. Nous notons un *præfectus militum Urso-*

1. H. Moulin, *Etablissement des Saxons sur les côtes de l'Armorique en général et dans la Deuxième Lyonnaise en particulier*. Bull. Soc. Antiquaires, t. IX, p. 26. Voir aussi les Mémoires de l'abbé de la Rue sur la question des Saxons déjà cités. Mais il y aurait lieu de faire la critique de tous ces travaux; c'est ce que je me propose de faire dans l'article de la *Revue historique* auquel j'ai déjà renvoyé.

2. On s'est souvent occupé en cette province comme ailleurs des dépôts de monnaies romaines; mais on n'a pas essayé de dater par des constatations précises ces dépôts : ce qui aurait permis des rapprochements et donné des lumières sur les invasions, suivant la méthode indiquée par Blanchet, *Les trésors et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900. Seul M. de Vesly a employé cette méthode dans l'ouvrage récent sur les Fana que nous avons signalé : et on peut en tirer des conclusions intéressantes : la plupart de ces temples paraissent n'avoir été détruits qu'à la fin du IVe siècle.

riensium Rotomago, Rouen, un *præfectus militum Dalmatorum Abrincatis*, Avranches, un *præfectus Batavorum et gentilium Suevorum Baiocas et Constantiæ*, Bayeux et Coutances.

Des invasions maritimes en cette contrée, les textes ne nous apprennent rien ; des invasions continentales, pas davantage. La grande invasion de 409 semble n'avoir pas atteint la Deuxième Lyonnaise ou bien ce seraient quelques bandes isolées qui se seraient détachées de la grande armée de Radagaise. Elle échappe également à l'invasion hunnique. Ægidius, Syagrius, les rois gallo-romains régnèrent sur cette contrée : sans doute après la bataille de Soissons (486) les Francs s'y établirent. La Deuxième Lyonnaise fut presque toujours attribuée intégralement au roi qui possédait Paris. A la mort de Clovis, elle passa successivement sous la domination de Childebert, 511-558, de Clotaire II, 558-561, de Caribert, 561-567. Mais à la mort de Caribert, son royaume fut partagé entre ses frères : Chilpéric eut la plus grande partie de la Deuxième Lyonnaise, l'évêché d'Avranches échut au roi d'Ostrasie Sigebert, et celui de Séez, au roi de Bourgogne, Gontran. Chilpéric essaya de les leur reprendre. A sa mort, Clotaire II évincé de Paris par les autres rois conserva cependant Rouen et quatre des cités, Evreux, Lisieux, Bayeux, Coutances jusqu'en 600, date à laquelle le roi de Bourgogne, Thierri II, lui enleva ces dernières. En 614, Clotaire réunit toute la monarchie. Il semble que depuis lors, la Deuxième Lyonnaise n'a plus été partagée; elle forme la majeure partie de la Neustrie.

En dehors de l'histoire ecclésiastique, que savons-nous de l'histoire de la Deuxième Lyonnaise sous les rois Mérovingiens ? A peu près rien. Deux faits seulement nous sont parvenus ; la participation des Saxons Bajocasses aux guerres soutenues par Chilpéric et Frédégonde contre les Bretons de Woroch en 578 et en 590 [1], et l'affaire de l'évêque de Rouen, Prétextat, qui fut mêlé au roman de Brunehaut avec Mérovée.

La rareté des chartes mérovingiennes ne nous permet pas non plus d'avoir une idée de l'organisation sociale, de l'état économique de la contrée à cette époque. Nous ne pouvons savoir quelles modifications ont résulté de l'arrivée des Francs : ils étaient peu nombreux ; leur arrivée dans cette région n'a sans doute pas

1. Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiastique*, V, § 27.

occasionné de troubles, mais a apporté certainement ici comme ailleurs de grands changements dans l'état social, puisque le droit franc s'est établi là avec le tribunal franc, et que le comte s'est établi dans l'ancienne cité à côté de l'évêque.

La civilisation franque dans ces régions ne s'est révélée que par les cimetières : on y a relevé des vases de terre, des haches, des couteaux, des flèches, des médailles : c'est de là que provient le trésor d'Airan[1].

Les fondations monastiques. — Les Mérovingiens semblent s'être associés par des donations en terre aux premières fondations monastiques en Basse-Normandie. Autant que la pauvreté des sources[2] permet de l'affirmer, l'institution monastique semble ne

1. E. de Beaurepaire, *Notes sur une découverte de bijoux mérovingiens, commune de Moult*, (*Calvados*). Bull. Soc. Antiq., t. VIII, p. 151-163 ; — *Cimetières mérovingiens*, *Ibid*, t. X, p. 531-542 ; — abbé Cochet, *Sur les antiquités mérovingiennes trouvées à Saint-Pierre-du-Vauvray, près Louviers en 1861*, Bull. Soc. Antiq., I, p. 323-326 ; — *Cimetière mérovingien de Lamberville*, *Ibid.*, II, p. 190-203 ; — Charma, *Antiquités mérovingiennes trouvées à Envermeu en juillet 1859*, Bull. Soc. Antiq., I, p. 65-78 ; — Ch. Gervais, *Découverte d'objets mérovingiens à Villy*, Bull. Soc. Antiq., VIII, 509. — Coutil, *Le Cimetière franc et carolingien de Bueil* (*Eure*), Revue trimestrielle de la Société libre d'agriculture, de sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 6e série, II, 1894. — *Mémoire sur le cimetière franc de Criel*, Bull. arch. du Min. de l'Instruct. publique, 1905, p. LXIX, LXX. — *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque, arrondissement des Andelys*, Louviers, 1895, in-8. On peut au sujet de ces cimetières francs, surtout au sujet de ceux découverts par l'abbé Cochet, faire cette réserve qu'il ne paraît pas avoir connu les travaux auxquels se livraient à la même époque les antiquaires danois, tels que Worsaae, le créateur méthodique de l'archéologie scandinave. Or, beaucoup de constatations faites par Worsaae rappellent singulièrement celles de l'abbé Cochet. Si on ajoute que les anthropologues du Muséum qui a hérité des squelettes découverts par l'abbé Cochet, leur trouvèrent résolument des crânes scandinaves, on aura des doutes sur les cimetières francs. Il faut bien reconnaître que les données de l'archéologie, de l'anthropologie, de la linguistique ne permettent guère de discerner l'apport scandinave de l'apport purement germanique dans la civilisation et l'ethnographie normandes, vu l'étroite parenté des deux ou trois races, Saxons, Francs, Scandinaves qui sont venus sur notre sol se mêler aux Celtes. Il faudrait dans ces études employer à tout le moins une méthode très rigoureuse et très prudente.

2. C'est encore avec les vies de saints qu'il faut faire l'étude de la naissance du monachisme en Neustrie. On les trouvera dans les Acta Sanctorum, dans Mabillon, dans les Analecta Bollandiana, dans la Patrologie latine de Migne et dans l'*Histoire ecclésiastique d'Orderic Vital* (Soc. Hist. France, t. V), pour la vie de saint Evroul. Voir Molinier, *op. cit.*, I, p. 258. — Il faut consulter la *Neustria Pia* de Du Moustier, mais en critiquant les dates de fondation données par elle. Il y a peu de monographies sur les plus anciennes abbayes. Voir abbé Pigeon, *Les abbayes mérovingiennes de Sessiac et de Mandane*, Keepsake avranchinais. Avranches, 1863, in-8. — Abbé Faucon, *Essai historique sur le prieuré de Saint-Vigor-le-Grand*, Bayeux, 1861, in-8. — Il y a surtout une littérature sur deux abbayes célèbres, Fécamp et le Mont-Saint-Michel. Leroux de Lincy, *Essai historique sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1840, in-8. — Gordon de Genouillac, *Histoire de l'abbaye de Fécamp*

s'être développée qu'assez tard en Neustrie ; elle apparaît d'abord en Normandie où elle se manifeste par des créations isolées : Mandane et Chesay (Scisciacum) au diocèse d'Avranches fondés par saint Pair vers 550 ; Nanteuil (Nantus) sur la frontière des diocèses de Bayeux et de Coutances (578) par saint Marcouf, le monastère des Deux-Jumeaux entre Isigny et Bayeux (578) ; par ce monastère passa saint Evroul qui vers 593 fonda dans la forêt d'Ouche l'abbaye qui a gardé son nom. Nous avons trop peu de détails sur ces monastères, ils ont été trop peu étudiés pour que nous puissions savoir quelle règle y fut suivie. Aux règles si diverses qui se partageaient alors les monastères de la Gaule, saint Colomban tendait à ce moment-là à substituer une règle unique, ascétique, pliant toutes les volontés devant celle de l'abbé. Il semble cependant qu'elle soit trop tard venue pour avoir une action sur les monastères de la Basse-Normandie fondés au VIe siècle ; mais ses idées directrices ont incontestablement au contraire présidé aux fondations du VIIe siècle qui ont eu pour théâtre la Haute-Normandie. La réforme de Saint-Benoît est venue ici tempérer ce qu'il y avait de trop dur dans la règle de saint Colomban. Près de Rouen, en dehors de ses murs, existait déjà le monastère que l'on appela plus tard Saint-Ouen, lorsque sous l'épiscopat de ce ministre de Dagobert (641-685) furent fondés par des amis de l'archevêque, Fontenelle sur les bords de la Seine par le comte Wandrille qui lui donna son nom, Jumièges par le comte Philibert qui a étudié la réforme de saint Colomban. Ni Jumièges, ni Fontenelle ne furent à l'origine des écoles littéraires. L'œuvre des deux saints et des deux abbayes fut une œuvre de charité, d'évangélisation, de lutte contre le paganisme. Rapidement florissants, les deux monastères essaimèrent par la création de nombreux oratoires, Saint-Saturnin, Notre-Dame de Caillouville, Saint-Amand, et dans le pays de Bray, Montreuil-en-Brémontier.

Les deux abbayes contribuèrent aussi à la création de monastères

et de ses abbés, Paris, 1872, in-8. — Dom Haynes, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, publiée par E. de Beaurepaire, S. H. N., Rouen, 1872-73, 2 vol. in-8. — Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*. — Dom Pommeraye, *Histoire de Saint-Ouen*, Rouen, 1662. — Pour les fondations dans la Haute-Normandie on pourra consulter surtout deux ouvrages parus dans la collection des Saints : Dom Besse, *Saint Wandrille*, Paris, 1904, in-12, et surtout, abbé Vacandard, *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen, 641-681. Étude d'histoire mérovingienne*, Paris, 1902, in-12.

de femmes qui semblent alors se constituer pour la première fois en Haute-Normandie avec Logium (Caudebecquet) en face de Fontenelle, Fécamp fondée par le duc Waninge, Pavilly, Montivilliers.

Cette colonisation monastique repeuple la vallée de la Seine, le pays de Caux, toute la partie du pays où déjà les Romains avaient laissé des traces si nombreuses de leur activité [1].

Le mouvement monastique a pu être troublé par les luttes qui amenèrent le remplacement des Mérovingiens par les Carolingiens, mais il n'a pas été interrompu. Né dans la vallée de la Seine, il s'est étendu sur tous les pays à l'ouest de ce fleuve. En 679, l'abbaye du Ham près de Valognes est fondée par saint Frodomond; dans le diocèse d'Évreux, La Croix-Saint-Leuffroy [2] et Saint-Taurin naissent en 690; au diocèse de Séez, saint Evremond fonde le monastère de Saint-Didier en Écouves ou Fontenay que l'on a quelquefois confondue avec l'abbaye de Fontenay près de Caen [3]. Puis apparaissent l'abbaye de Montméré entre Argentan et Séez, et Almenèches fondé en 700 [4]. L'abbaye de Fleury-sur-Andelle au diocèse de Rouen est créée en 702; celle du Mont-Saint-Michel en 709.

La Neustrie avant l'invasion normande. — Mais l'avènement des Carolingiens semble ici comme partout avoir amené une décadence du clergé! Jamais l'église n'a été plus soumise à l'autorité laïque, plus envahie par elle; le clergé séculier et le clergé régulier se confondent dans une même corruption. A Saint-Wandrille, cinq abbés successifs pillent les biens du monastère.

Au moment où commencent les invasions normandes, voici l'aspect que présente l'ancienne Deuxième Lyonnaise : des villes peu nombreuses, peu importantes, Rouen est la seule qui paraisse avoir quelque activité économique par son commerce avec l'Angleterre, des marchés, de grandes villas, les unes, possessions de l'aristocratie locale, les autres dépendant du domaine royal, et, à ce titre, parfois données à quelque fidèle des rois, — première manifestation de la féodalité [5] — des évêchés qui ont encore à lutter sinon contre

1. Sion, *op. cit.*, p. 125.
2. Lebeurier, *Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*, 1860.
3. Carel, *Etude sur l'ancienne abbaye de Fontenay, près de Caen*, Caen, 1884.
4. Baudouin, *Notice historique sur l'abbaye d'Almenèches*, Alençon, 1854.
5. La période franque n'a jamais été l'objet d'un travail d'ensemble : à part l'histoire religieuse, elle n'a jamais été étudiée. Il y aurait pourtant un très grand intérêt à savoir quel était l'état social et économique de la Neustrie au moment des invasions

l'idolâtrie proprement dite, du moins contre des usages païens; des monastères assez nombreux en Haute-Normandie, ramassés surtout dans la vallée de la Seine; d'autres beaucoup plus dispersés dans la Basse-Normandie.

Les cadres de l'administration romaine conservés par le christianisme se sont, ici comme partout, maintenus, mais il faut bien le reconnaître avec quelques changements. Les diocèses ne correspondent pas toujours aux anciennes cités, non plus que les pagi, ceux-ci sont plus nombreux que les cités, alors que les diocèses embrassent quelquefois le territoire de deux cités[1]. Le diocèse de Rouen représente les anciennes cités des Véliocasses et des Calètes, mais il y a là plusieurs pagi. L'ancienne cité des Calètes est représentée partiellement par le *Talogiensis pagus*; c'est la partie nord-est de la région normande que la Bresle sépare du Vimeu : le *pagus Caletensis* s'étend de l'estuaire de la Seine à Fécamp; le *pagus Rodomensis*, sur les deux rives de la Seine autour de Rouen, sur la rive gauche de la Seine, il touche à la Risle (Lirizinum), les Véliocasses ont laissé leur nom au *pagus Vilcassinus* entre l'Andelle et l'Oise que l'Epte devait séparer plus tard en Vexin normand et en Vexin français. Le *pagus Ebroïcensis* représente la plus grande partie de l'ancienne cité des Aulerques Eburoviques; mais entre l'Eure et la Seine se trouve le *pagus Madriacensis* qui fut plus tard le pays de Longueville. Le *pagus Lexoviensis* doit son nom aux Lexovii, il s'étend entre Risle et Dives.

normandes, puisque les juristes qui seuls se sont préoccupés de cette question croient à la persistance du droit franc, après la conquête normande. C'est la thèse soutenue contre ses prédécesseurs du XVIIe siècle, Bérault et Basnage, par Houard, *Anciennes lois des Français*, 1766; *Traités sur les coutumes anglo-normandes*, 1776, 4 vol. in-4; *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la coutume de Normandie*, Rouen, 1780-82, 4 vol. in-4, reprise en Allemagne au XIXe siècle par Brünner, *Die Entstehung der Schwrugerichte*, Berlin, 1871, in-8, thèse que l'étude des institutions tend aujourd'hui à confirmer. Seul, à propos des origines de la féodalité, M. Lagouëlle, *Essai sur la conception féodale de la propriété foncière dans le Très ancien droit normand*, Paris, 1902, in-8, a, en passant, essayé de retrouver les première traces de la féodalité dans la décomposition du domaine carolingien et dans le régime économique avant l'arrivée des Normands.

1. Le Prévost, *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, Mém. des Antiquaires, t. XI. — Stapleton, *op. cit.*, Introduction. — Longnon (A.), *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1878, in-8; et *Atlas historique de la France*, 2e livraison, Paris, 1888, grand in-f^o, carte des *pagi* et texte explicatif. — Nous n'avons d'autres monographies des *pagi* que celle de A. de Dion, *Mémoire sur le pagus Madriacensis* (lecture faite au Congrès scientifique de Chartres, en 1869), in-8 de 11 p., et Bérenger, *Le pagus Madriacensis, son origine, son histoire, ses comtes*, Evreux, in-8. — Semichon, *Quelques pagi, picards et normands*, Revue archéologique, 1862.

Un *pagus Oximiensis* ou Hiémois s'est substitué à la *civitas Sagiorum* qui avait apparu après les réformes de Dioclétien et dont le nom est rappelé au IXe siècle par la *centena Sagensis* ou *pagus sagensis :* car les deux termes de pagus et de centena ne sont pas toujours distincts : ainsi la centena Corbonensis (le Perche) est devenue *pagus Corbonensis* dans le capitulaire de 853. Le *pagus Bajocassensis* ainsi que le diocèse de Bayeux correspond au territoire des cités réunies des Bajocasses et des Viducasses ; mais dans des textes des règnes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve apparaissent d'autres subdivisions nouvelles, sans doute passagères ; le *pagus Coritisus*, l'*Otlinga Saxonia*, l'*Otlinga Harduini*; dans ces deux dernières on a voulu voir tantôt des survivances des anciens établissements des Saxons Bajocasses, tantôt des colonies saxonnes transplantées en Normandie par Charlemagne des bords de l'Oder aux bords de l'Orne depuis la conquête de la Saxe et la soumission de Widukind, sans que l'on soit encore tombé d'accord sur l'emplacement de ces petits pays[1]. Plus à l'ouest, le *pagus Constantinus* représente tout ou une partie de l'ancienne cité des Unelli, dont il faut sans doute détacher au nord le *pagus Coriovallensis*. Enfin le pagus Abrincatinus, ainsi que le diocèse d'Avranches, coïncide avec l'ancienne cité d'Avranches.

Toutes ces divisions allaient bientôt perdre toute importance politique, les unes ne devaient plus désigner que des pays qui n'eurent pas toujours les mêmes limites que les pagi dont ils conservaient le nom ; les autres qui étaient déjà des comtés devinrent des vicomtés, toutes furent absorbées dans le duché de Normandie.

(A suivre.)

HENRI PRENTOUT.

1. Je reprendrai prochainement la question dans un article de la *Revue historique* auquel j'ai déjà renvoyé.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

UNE INSTITUTION ATTIQUE : L'OSTRACISME

D'APRÈS M. J. CARCOPINO.

La découverte de l'Ἀθηναίων Πολιτεία a entraîné une revision totale de l'histoire des institutions attiques. Le présent mémoire est consacré à l'une d'elles, dont on ne sait, aujourd'hui encore, que fort peu de chose. Les témoignages anciens sont rares, écourtés, presque toujours discordants quoique très affirmatifs, et trop souvent transmis de seconde ou troisième main. Par suite, l'objet principal du travail de M. J. Carcopino sur l'ostracisme[1] devait être une longue et sévère critique des sources. Œuvre d'un tout jeune homme sous sa forme première, moins retouchée depuis que développée, il atteste une netteté de vues, un souci de méthode qui frappent dès les premières pages ; et l'accent d'autorité, point fanfaron, hardi cependant, qu'on y remarque, fait pressentir une personnalité qui s'imposera.

Voici le plan suivi : Bibliographie, origines et mécanisme de l'ostracisme, les ostracisés (imaginaires et réels), évolution de l'ostracisme, sa désuétude. Ce n'est point la faute de l'auteur si près de la moitié des pages se trouve remplie de fastidieuses et ardues controverses sur des points de chronologie. Elles seules pouvaient conduire à une opinion ferme sur les questions essentielles. D'autres savants s'y étaient livrés dans la même intention, mais de façon moins exhaustive ; le courage de M. C. a été de tout reprendre à pied d'œuvre, d'examiner chemin faisant, sans sortir du sujet, une foule de problèmes de détail qui l'obstruaient. Dirai-je qu'il m'a toujours convaincu ? Non certes, car, malgré la clarté de l'exposition, c'est un véritable casse-tête que la matière même inflige au lecteur, et de plus les faiblesses de l'argumentation, les ripostes possibles ne sauraient apparaître qu'à celui qui connaît à fond, *et dans leurs alentours*, les textes versés au débat. Elles seront indiquées, je pense,

1. Jérôme Carcopino, *Histoire de l'ostracisme athénien*, extr. des *Mélanges d'Histoire ancienne*, I (*Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris* XXV, pp. 85-267), Paris, Félix Alcan, 1909, 183 pp. in-8.

par les érudits de réputation, vivants en majorité, que M. C. a dû approuver ou contredire. Ce qu'ils ont publié depuis la rédaction primitive de son ouvrage (1901-2) n'a point encore ébranlé ses convictions.

Au reste, j'adhère sans réserve aux propositions suivantes : l'ostracisme est bien une création de Clisthène, une atténuation de l'atimie ; elle a servi d'abord à éloigner les amis des tyrans, puis tout citoyen qui paraissait trop grand, et finalement elle a fait le jeu des hétairies, aidé leurs petites manœuvres ; elle est alors tellement faussée dans l'application que le peuple, sans l'abroger, renonce désormais à l'utiliser. Tous les développements fournis sur cette évolution sont un commentaire judicieux de Démosthène et du pseudo-Andocide. Je suis avec M. C. très persuadé que les deux phases de l'opération s'accomplissaient à la muette, et que les six mille voix nécessaires sont une majorité, non un *quorum*, bien que M. Albert Martin, l'avant-dernier historien de l'ostracisme, ait cru devoir accepter à cet égard l'assertion contraire de Plutarque, aussi étrange que formelle. Je trouve bien fort cet argument : supposez un démagogue qui compte 5,800 adversaires et 200 partisans ; il est inadmissible que ceux-ci le condamnent en votant pour lui, et le sauvent en restant chez eux. Et j'ajoute : qu'importait à l'État qu'il y eût beaucoup d'abstentions? La seule chose à envisager était le nombre des suffrages portés contre un homme. Chacun ne votait que sur un nom ; si les 6,000 voix s'éparpillaient sur plusieurs, aucun véritablement ne pouvait sembler très dangereux.

Pour la date à laquelle Clisthène institua l'ostracisme, je ne dis pas que M. C. ait tort, mais je ne vois point de preuve qu'il ait raison ; Clisthène, dit-il (p. 99), a tout créé à la fois et sa constitution forme un bloc ; elle est postérieure à la tentative de Cléomène appelé par Isagoras. Malheureusement, dans Aristote (Ἀθ. π., XX, 1), je lis : ἀποδιδοὺς τῷ πλήθει τὴν πολιτείαν, avant le récit de cette intervention, et ces mots m'ont bien l'air de désigner une œuvre ébauchée.

Je ne suivrai pas l'auteur dans sa discussion sur la liste des ostracisés. Il la conduit, j'en conviens, de façon très serrée ; n'importe, j'ai l'impression que son besoin de certitude va parfois un peu loin, et qu'un nouveau document risque d'anéantir ses dilemmes et théorèmes, comme l'Ἀθ. πολ. a ruiné des solutions de jadis déclarées indubitables. Ainsi, p. 177, Damon n'a pu être ostracisé ; c'est un comparse ; on aurait plutôt chassé Périclès. Cette impossibilité est pourtant devenue réalité pour Hyperbolos, quelque quinze ans plus tard. Et ainsi de beaucoup d'affirmations catégoriques...

Je réitère néanmoins, en finissant, l'expression de ma haute estime pour les qualités peu communes de ce travail ; l'auteur a devant lui un avenir scientifique plein de promesses [1].

VICTOR CHAPOT.

1. J'hésite à signaler quelques vétilles. Où est le § IV de V, A? *Zalm* est à amender (pp. 146, 196) en *Zahn*. Je ne puis souffrir *le* Pnyx, malgré l'ancienneté du solécisme.

BOSSUET HISTORIEN ET L'ÉRUDITION FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE

A PROPOS DU LIVRE DE M. RÉBELLIAU.

En 1891, M. Rébelliau présentait comme thèse un ouvrage sur *Bossuet historien du protestantisme*[1]; ce livre eut un succès si considérable qu'une seconde édition en fut nécessaire l'année suivante. Mais depuis il est devenu rare : aussi l'auteur vient-il d'en donner une troisième édition, revue et augmentée, qui sera certainement bien accueillie de tous les érudits.

Ce n'est pas un ouvrage nouveau, il n'a guère été refondu. M. Rébelliau « a essayé de changer le moins possible la disposition et, en particulier, la pagination de la précédente édition », nous dit-il. Cela sera précieux pour les renvois aux différentes éditions; quelques vérifications que nous avons faites nous ont montré qu'il y avait correspondance à peu près complète entre la présente édition et les précédentes. Malheureusement ce système, s'il est commode à certains égards, n'est pas heureux à tous les points de vue; il laisse subsister à peu près toutes les objections qui ont été faites au livre, en particulier à son titre[2].

« Cependant, ajoute l'auteur, beaucoup de corrections et d'additions y ont été faites et dans le texte, et dans les notes. En tenant compte soit des critiques qui m'ont été adressées, soit des travaux récemment parus sur les sujets traités par Bossuet, j'espère avoir fortifié les conclusions de ma primitive étude. En outre, j'y ai ajouté un Index, contenant tous les noms de personnes ou de lieux cités dans le texte et dans les notes, ainsi que la désignation de quelques matières importantes que la Table méthodique était insuffisante à signaler. » Telle est la nouveauté de la troisième édition.

Il est difficile, à moins d'une véritable collation, de voir jusqu'à quel point M. Rébelliau a corrigé[3] ou modifié sa thèse primitive; mais il paraît certain qu'il l'a fortifiée. La véritable valeur de l'*Histoire des Variations*, au point de vue scientifique, et sa portée, au point de vue religieux, sont désormais au-dessus de toute contestation : Bossuet, s'il s'est montré,

1. A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l' « Histoire des Variations » et sur la controverse au XVIIe siècle.* Troisième édition augmentée d'un index. Paris, Hachette, 1909, XIII-624 pp. in-8.

2. Aux comptes rendus critiques signalés p. IX, note, ajouter celui de Gustave Lanson, dans la *Revue Universitaire* du 15 juillet 1895, p. 185-7.

3. Relevons, en passant, parmi les plus graves, les fautes d'impression qui n'ont été corrigées ni dans le texte ni dans les notes, p. 141, ligne 8, lire sans doute *oublier* au lieu de *publier;* p. 158, il y a une fâcheuse interversion des notes ; p. 168, lire *1559* au lieu de *1569 ;* deux lignes plus bas, écrire *Monluc* et non *Montluc ;* p. 316, note 3, lire *1697* au lieu de *1637 ;* p. 358, ligne 14, lire *postérité* au lieu de *prospérité ;* p. 509, ligne 23, lire *François II* au lieu de *François Ier ;* p. 527, ligne 5, lire *infirmer* et non *affirmer ;* p. 620 (table de la p. 269), lire *dix-septième* au lieu de *dix-huitième* siècle.

dans cet ouvrage, avant tout controversiste, y a employé la méthode historique; il est arrivé ainsi à des résultats doublement intéressants, d'abord à formuler des idées neuves et généralement exactes sur les précurseurs, les origines et les caractères de la Réforme, ensuite à préciser l'évolution dogmatique du protestantisme, qu'il a contribué à rejeter loin de l'Église catholique vers ce qu'on pourrait appeler la libre pensée religieuse, pour en faire, comme le disait Gabriel Monod, à propos du livre même de M. Rébelliau, « une série et une collection de formes religieuses de la pensée libre [1] ».

Il est plus aisé encore de saisir par où la nouvelle édition est originale. Les notes, déjà très abondantes, ont encore été augmentées et enrichies de références nouvelles ; il n'est, pour ainsi dire, pas un ouvrage nouveau de quelque valeur que l'auteur n'ait utilisé et cité [2]; devant cette érudition à la fois si abondante et si précise, qu'il manie avec tant de dextérité, le lecteur reste quelque peu confondu. L'index alphabétique est entièrement nouveau : dans ses précédentes éditions, M. Rébelliau avait donné une table des matières très précise et qui facilitait singulièrement les recherches, mais on était réduit à dépouiller tout l'ouvrage pour y trouver les noms propres et les principaux noms communs ; la table que vient d'en donner l'auteur décuple la valeur du livre. Nous exprimerons cependant un double regret : il manque une bibliographie générale du sujet qui, établie au début de l'ouvrage, guiderait beaucoup ceux qui désirent s'aventurer dans l'étude du XVIIe siècle et de son histoire religieuse, et parfois les références sont un peu vagues, n'indiquant que le tome sans la page ; l'index pourrait être plus précis et plus complet [3], en indiquant, outre la page, la note pour les noms propres qui ne figurent pas dans le texte, et en contenant beaucoup plus de noms communs, distingués au besoin des autres par des caractères spéciaux. Ces observations n'enlèvent rien au mérite d'un tel ouvrage ; elles visent à en rendre l'utilisation plus commode pour les érudits.

Car ceux-ci ont énormément à prendre dans le livre de M. Rébelliau. Pour qui s'occupe de méthode historique, en général, il y a profit à relire un ouvrage si bien composé et si bien écrit, où la solidité de la méthode est comme masquée par l'élégance de la forme, où il n'y a aucune de ces divisions abstraites ordinaires aux livres de méthodologie et où abondent les pages personnelles sur les questions de méthode, par exemple sur la discussion des problèmes historiques (p. 226), sur la découverte en histoire (p. 231-2), sur l'histoire religieuse (p. 344), sur la critique des témoignages unilatéraux (p. 390-1), sur l'origine et la nature des erreurs historiques (p. 426), sur l'influence du tempérament des grands hommes sur leur

1. *Revue historique*, t. XLIX (mai-juin 1892), p. 103.

2. Peut-être, pour les rapports de Leibniz avec les protestants d'Allemagne, M. Rébelliau aurait-il pu tirer plus de parti de l'ouvrage de Jean Baruzi, *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, qu'il cite p. 371, note 2.

3. Aux noms cités dans l'Index, ajouter : Apocalypse, 156 ; Diroys, 119 ; Goulard (Simon), 348 ; Jésus-Christ, 46, 47; La Mare (Philibert), 182 ; Mersenne (le P.), 48 ; Monceaux, 316.

œuvre (p. 455), sur la méthode dans les cas de filiation morale ou religieuse (p. 481-3). Pour qui s'attache à l'historiographie du XVIIe siècle, il y a tout à prendre dans ce livre sur Bossuet historien et sur l'érudition de son temps. Ce sont ces dernières contributions que nous voudrions brièvement résumer ici.

On ne saurait nier que Bossuet ait eu tout ce qui constitue un grand historien : la curiosité, la patience, l'étendue et la précision de l'esprit ; à la fois historien et philosophe, il a même conçu l'histoire mieux que la plupart de ses contemporains, puisque, dans ce qu'il appelle « la science de l'histoire », il ne considère pas seulement la connaissance des faits, mais s'élève jusqu'à en concevoir les lois. Il a enseigné et exposé parfaitement l'histoire. Non seulement, il a écrit pour son royal élève des manuels de premier ordre, mais sa pédagogie historique, qui comporte des sommaires, des leçons orales et des rédactions, rappelle singulièrement les procédés employés pendant tout le XIXe siècle dans l'enseignement secondaire. Cette histoire, il l'a préparée et composée avec une grande rigueur de méthode. Toutes les fois qu'il en a vu la nécessité, Bossuet a su recourir aux sources originales, même pour l'*Histoire de France*, à plus forte raison pour l'*Histoire des Variations*, où il recherche parfois les documents inédits. Son bon sens, sa qualité maîtresse comme le montre M. Rébelliau, la nécessité où il a été de défendre certain traité contre les protestants et le milieu où il a vécu, lui ont permis de connaître et d'appliquer correctement les principales règles de la critique historique : c'est ainsi qu'il recherche l'authenticité de certains documents, qu'il les lit d'un bout à l'autre en se préoccupant du contexte, qu'il les analyse et les interprète judicieusement, qu'il sait en rechercher et en peser la valeur et conférer, au besoin, les témoignages différents. Grâce à ces pratiques, il est arrivé à mieux établir, caractériser et distinguer qu'on ne faisait de son temps certains faits, par exemple l'origine et la croyance des Vaudois qu'il a distingués des Albigeois, le caractère religieux des guerres civiles de France au XVIe siècle. S'il donne la première place aux faits religieux, jamais la théologie ne fait chez lui tort à l'histoire : il étudie avant tout le caractère des peuples et la psychologie des hommes ; il fait toujours leur part aux causes humaines et laisse à peine Dieu intervenir de temps en temps dans son œuvre : son exposition est entièrement déterministe, c'est-à-dire rigoureusement scientifique. Il n'y a pas jusqu'à son style qui ne soit celui d'un historien : peu ou pas d'éloquence, surtout dans les *Variations*, partout le mot juste, le détail typique et précis. Bossuet apparaît ainsi définitivement comme un assez bon érudit et un remarquable historien.

Mais M. Rébelliau ne l'a pas isolé de son siècle. C'est naturellement, surtout à propos de la controverse que les érudits et les historiens contemporains apparaissent dans son ouvrage, soit qu'il s'agisse de protestants (p. 50-52, 64-65, 113) ou de catholiques (p. 60-92), d'histoire ecclésiastique (p. 67) ou d'hommes d'Église p. 99-97). Cependant, parmi tous les historiens qu'il nous cite, il en est quelques-uns sur lesquels il insiste : ce sont, ou ceux avec qui Bossuet a été en relations, Jean de Launoy

(p. 100-101), « l'Académie Lamoignon », « le Petit Concile » (p. 111), les collaborateurs aux « Classiques du Dauphin », surtout Géraud de Cordemoy, Le Nain de Tillemont, les Bénédictins (p. 114-7), ou ceux qui étaient le plus lus au XVIIe siècle, Varillas (p. 119-356), Mézeray (175-6), le P. Maimbourg (p. 356, 364-5), sans compter la plupart des réfugiés français, surtout Bayle, qui est cité à chaque instant.

Comme le faisait remarquer dernièrement M. Ch.-V. Langlois, « l'histoire de l'érudition française au XVIIe siècle n'a jamais été écrite », et c'est M. Rébelliau qui en a esquissé la bibliographie [1]. Le *Bossuet historien du protestantisme*, surtout dans sa récente édition, est à la fois une contribution particulière à son historiographie et une tentative pour l'élargir et la diriger, puisque c'est à la fois une étude précise de Bossuet comme historien et un livre de références d'une richesse incomparable [2].

LOUIS DAVILLÉ.

NOTES SUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE L'ANGLETERRE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS.

I

L'historien anglais qui étudie les origines de la Réforme, évite difficilement l'accusation de partialité. A son insu, les documents qu'il copie au *Record Office* deviennent les pièces d'un dossier dont il va tirer un réquisitoire ou un plaidoyer. « Il est souhaitable, avoue M. Gairdner dans un livre récent [3], que les vérités qu'un homme a reçues dans son enfance, demeurent dans son cœur toute sa vie. » L'empreinte puritaine ou anglicane survit à l'enseignement critique, comme un signe indélébile auquel on reconnaît l'individu. Comment refuser d'abandonner les hauteurs sereines où l'histoire idéale s'élabore, quand on est sollicité de batailler pour ces saintes vérités?

M. Gairdner est un *High-Churchman* qui traite la Réforme un peu comme le réactionnaire français traite la Révolution : son acceptation du fait accompli ne va pas sans regrets. A propos d'un travail qu'il prépare sur l'établissement d'Élisabeth, M. G. dit tristement: « l'œuvre se fit d'une manière qui manquait de beauté ». Sa consolation vient de ce que

1. *Manuel de bibliographie historique*, 1904, p. 287 et note 2, d'après l'ouvrage de M. Rébelliau.

2. Valable pour le XVIe siècle au sens large du mot, par exemple Scipion Dupleix, Davila, etc.

3. James Gairdner, *Lollardy and the Reformation in England, An Historical Survey*, Londres, Macmillan, 1908, 2 vol., 578 pp., 508 pp.

l'anglicanisme ne pouvait périr dans la tourmente : « la Réforme a pu être le fruit de la tyrannie..... mais il ne s'ensuit pas que le bien ne soit pas issu du mal ». L'anglicanisme est pour lui indestructible comme l'Église pour le catholique romain. Et là-dessus il expose sa philosophie religieuse, confession précieuse qui permet de comprendre de quels yeux prévenus il a lu les *State Papers*. « Si un homme, dit-il, est tourmenté pour sa foi, qu'il réfléchisse aux choses sur lesquelles les chrétiens de tous les siècles se sont mis d'accord..... Ce qui dure dans les religions doit être vrai. » Comme une telle doctrine nous éloigne des réformateurs ! Elle est contraire non seulement à l'enseignement des latitudinaires anglais, d'un Chillingworth et d'un Tillotson mais même d'un évêque du xve siècle, de ce pauvre Reginald Pecock, que M. G. malmène si fort, et à qui il n'a manqué qu'un peu de courage devant la mort pour se classer au nombre des martyrs [1]. Parmi les principes que M. G. considère comme vrais parce qu'ils ont montré quelque vitalité, se trouve la suprématie royale et l'établissement, si l'on entend par établissement le droit de police que l'État exerce sur la religion ; en ce sens l'Église anglicane libre d'Irlande est établie puisqu'elle n'existe qu'en vertu d'une loi. « Le principe politique de l'établissement ne peut être annulé et si nous devons avoir une religion pratique et non un chaos de philosophies sectaires, il faut accepter le fait franchement. » Je ne dis pas que l'attitude de M. G. doive l'amener à fausser la vérité : loin de moi la pensée de jeter la suspicion sur la probité intellectuelle d'un savant dont la haute conscience force le respect, mais l'histoire ne reste pas entre ses mains une déesse froide, elle se passionne pour lui, elle lui emprunte ses convictions et leur prête l'appui de son autorité.

L'ouvrage s'intitule « coup d'œil historique ». L'auteur, sans s'astreindre à suivre l'ordre chronologique, traite successivement un certain nombre de questions qu'il croit capitales ; ce sont la doctrine des Lollards, la suprématie royale, la chute des monastères, l'histoire de la Bible anglaise : chacune de ces parties forme une monographie distincte, ce qui oblige l'auteur à de continuelles répétitions. Mais les Anglais se soucient aussi peu de la composition dans les livres que de la symétrie dans les constructions. On ajoute un chapitre çà et là pour la commodité, comme un grand seigneur ajoute des ailes à son château, sans se demander si les additions ne font pas disparate.

Arrivons aux conclusions qui excitent des controverses en Angleterre et en Amérique.

M. G. est dur pour les Lollards. Réhabilités au xvie siècle par Foxe qui, dans son désir de trouver à la Réforme des précurseurs, avait inscrit à son martyrologe tous les hérétiques des siècles antérieurs, les disciples de Wycliff ne méritaient pas les éloges des protestants. Ce furent en tout cas des ancêtres peu recommandables. Anarchistes dans l'État, et gens de

1. M. Gairdner insiste surtout sur le *Represser* de Pecock, il ne dit rien du *Book of Faith* qui vient d'ailleurs, seulement, d'être édité par M. J.-L. Morison (Glasgow, Maclehose).

mauvaise vie, ils n'avaient pour justifier leur conduite que l'excuse du fanatisme. Le cadre philosophique de leur foi manque de solidité. Qui ne voit combien est fragile, en face de la critique moderne, leur principe de l'infaillibilité des Écritures? On ne peut s'empêcher de trouver plaisant le spectacle d'un *High-Churchman* appelant l'incrédulité moderne à son aide dans la lutte qu'il engage contre d'autres croyants.

Pour Henry VIII, M. G. n'a aucune admiration. Il le poursuit de la haine qu'un conservateur peut nourrir contre un révolutionnaire. A la veille du schisme, paraît-il, le peuple anglais s'accommodait assez de son antique religion : jamais les tribunaux ecclésiastiques n'avaient eu à juger moins d'hérétiques, les Lollards n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Il faut vraiment que le Roi ait été téméraire pour imposer une nouvelle foi à un pareil moment. Il lui était si facile d'appliquer le principe qui doit guider en matière de religion les hommes d'État prudents ; « quieta non movere ». Et voyez les conséquences de la rupture avec Rome : une révolte dans le nord de l'Angleterre, le mécontentement et la trahison jusque dans le palais[1], une longue série de complications extérieures. L'aventure aurait pu lui coûter la couronne pour peu que François Ier et Charles-Quint se fussent entendus. Les conséquences désastreuses du schisme sont exposées avec ampleur, mais ce qui apparaît moins, ce sont les motifs de la conduite bizarre du Roi. La fameuse passion pour Anne de Boleyn sur laquelle les écrivains catholiques insistent, n'explique rien ; elle était satisfaite avant le divorce et le mariage subséquent. Les mots de « tyran », « de despote capricieux », que prodigue M. G., n'ont que la valeur d'un jugement subjectif. L'historien manque ici de profondeur psychologique.

De même aussi quand il explique le succès de la politique royale « par l'astuce du Prince et les jalousies des souverains étrangers ». La docilité du peuple anglais ne le surprend pas. « Que pouvaient faire les sujets du Roi? Toute une nation ne pouvait se laisser massacrer en attendant que les autres nations fussent d'accord pour entreprendre une croisade contre ce Turc de l'Occident, qui était en réalité beaucoup plus cruel pour les saints de Dieu que le Turc qui désolait la Hongrie. Les hommes finissaient par accepter en silence la nouvelle autorité spirituelle, croyant à moitié, au début, qu'elle ne durerait pas longtemps. » (II, 473.) Cette résignation inattendue chez de bons catholiques se comprendrait chez des indifférents ou des hérétiques. Dire, comme M. G., que « le machiavélisme avait paralysé toute activité politique s'exerçant pour le bien et et qu'en ce qui concerne le devoir des sujets pris individuellement, la religion admettait qu'ils étaient liés à leur prince », c'est invoquer à l'obéissance passive des raisons qui n'ont jamais eu de poids, même au XVIe siècle, en dehors de la cour et des universités. Quand Taine disait que « cinq millions d'hommes ne se convertissent pas à moins d'avoir envie de se convertir », il était plus près de la vérité. On soupçonne

1. V., par exemple, II, 4 ssq., les intrigues nouées par les lords Darcy, Hussey, Sandes avec l'ambassadeur impérial.

le peuple anglais d'avoir été travaillé par l'hérésie longtemps avant l'affaire du divorce. A propos d'un certain Richard Hunne, dont Thomas More a conservé le souvenir, M. G. lui-même écrit : « Hunne était sans doute un exemple d'une classe considérable d'hommes qui étaient hérétiques secrets dans les premières années du règne d'Henry VIII. » (I 310) Le schisme qui fut mal accueilli par les grands et les membres du clergé, devait avoir l'approbation de la population bourgeoise des villes.

Au fond l'idée d'une Église nationale était digne d'un grand homme d'État et ce fut celle qu'Henry VIII chercha à réaliser. M. G. cite un passage bien curieux des mémoires de Cranmer : « la conversation qui eut lieu entre le Roi et l'ambassadeur de France (août 1546) dépassait la démolition des croix et la suppression des sonneries de cloches. Peu d'hommes en Angleterre auraient cru que sa Majesté et le roi de France en étaient arrivés à décider non seulement de changer dans le délai de six mois la messe en communion mais de chasser de leurs deux royaumes l'évêque de Rome et son pouvoir usurpé. » Henry VIII était si content du succès de sa politique religieuse qu'il en recommandait l'imitation à son allié.

Les moines persécutés ont trouvé en M. G. un éloquent défenseur. On sait que la dissolution des petits monastères fut votée par le Parlement à la suite d'une enquête royale. On possède au moins en partie les rapports des docteurs Legh et Layton qui furent chargés de rechercher dans toute l'Angleterre les éléments d'un réquisitoire contre les ordres religieux. Il paraît évident que l'enquête fut faite sans impartialité : jamais les accusés n'eurent l'occasion de se justifier, les inspecteurs se bornant à recueillir avec soin les plaintes ou les diffamations. D'après M. G., les rapports ne sont pas seulement l'œuvre de gens prévenus, ils sont entièrement faux. Voici les preuves : 1° les commissions locales nommées pour appliquer la loi firent des rapports favorables ; 2° les rapports des ordinaires, antérieurs de quelques années seulement, ne signalent aucun des désordres sur lesquels les inspecteurs ont tant insisté ; 3° les inspecteurs sont accusés de partialité par des contemporains (Sanders, sir W. Stanley). Quelque fortes qu'elles soient, ces preuves n'emportent pas la conviction : d'abord les témoignages des contemporains sont de seconde main, ensuite les notables, évêques ou laïques, ont très bien pu ignorer ce qui se passait ; encore aujourd'hui une enquête judiciaire conduite par des autorités locales se heurte souvent au mutisme des témoins, ceux-ci ne parlant que devant le juge d'instruction. Le plaidoyer de M. G. n'innocente pas absolument les moines. Ne dit-il pas d'ailleurs « que le vice qui régnait dans le monde, ne pouvait être complètement exclu des monastères » ?

L'histoire de la Bible anglaise n'est pas l'un des chapitres les moins intéressants de l'ouvrage. On ignore généralement qu'une des éditions de la version de Coverdale (The Great Bible) fut imprimée à Paris avec la permission de François Ier. Il est assez juste aussi d'insister sur le scandale que devait causer aux fidèles une traduction de la parole sacrée. C'était une sorte de profanation pour les « sacerdotalistes » et les « ritualistes » du XVIe siècle de voir imprimer dans une langue vulgaire un texte divin.

L'ouvrage de M. G., et ceci sera notre conclusion, rendra certainement des services. C'est une histoire sérieuse des origines de la Réforme, ce n'en est pas l'histoire définitive.

CHARLES BASTIDE.

II

Démêler, dans le chaos de « l'époque révolutionnaire », les origines de ce grand mouvement d'Oxford qui a renouvelé l'esprit de l'Église anglicane, qui a retenti sur toutes les branches du Christianisme anglais, et dont l'effet semble encore loin d'être épuisé[1], — c'est là une grande tâche qui tentera sans doute bientôt quelque historien, épris du mystère des commencements, des subtiles influences d'idées naissantes, des jeux inattendus de tempéraments encore indécis.

M. Tuckwell, dans son *Pre-Tractarian Oxford*[2], n'a guère fait, disons-le de suite qu'effleurer un des coins, d'ailleurs les plus curieux, d'un vaste domaine. Il s'agissait de présenter le groupe connu sous le nom de « Noetics » — nous dirions à peu près dans le même sens « d'intellectuels ». Ces hommes d'Église, directeurs ou professeurs de l'un des plus petits collèges d'Oxford, celui d'Oriel, ont incontestablement réveillé le goût des fortes études, — bien endormi dans la grande université, pendant le XVIIIe siècle. Mais, justement parce qu'ils n'étaient guère qu'intellectuels, ils ne devaient avoir, en dehors des questions de programmes et d'examens, que des influences éparses et incertaines de direction. Ils ont, certes, contribué au mouvement des esprits en Angleterre, mais ils ne l'ont pas toujours fait dans le sens qu'ils voulaient, si tant est qu'ils l'aient voulu faire. Ils ont en fait servi la cause de ceux que M. Tuckwell nomme légèrement les « obscurantistes », de Newman, de Keble, de Pusey, bien avant d'amorcer le contre-mouvement rationaliste des Stanley, des Jowett et des Pattison.

Newman lui-même, dans sa fameuse *Apologie*, a indiqué assez nettement ce qu'il croyait devoir à ses maîtres d'Oriel. Ce fut d'abord le goût des opinions solidement appuyées, l'habitude de la pensée érudite et claire, le souci de l'expression inattaquable — c'est-à-dire les grandes forces de son argumentation, de l'argumentation que Wilberforce appelait « une sublime exhibition d'intellect humain[3] ». Oui, l'auteur de la *Grammaire de l'Assentiment* était à bien des égards le fils intellectuel de Whately, du réformateur de la logique universitaire anglaise.

En second lieu, l'une des idées maîtresses du renouveau catholique d'Oxford, celle du rôle doctrinal de l'Église, complétant le rôle purement « évidentiel » de l'Écriture, fut lancée par un « Noetic », Hawkins, dans un

1. Cf. ici-même, août 1908, l'article de D. Pasquet.
2. *Pre-Tractarian Oxford ; a Reminiscence of the Oriel « Noetics »*. By the Rev. W. Tuckwell. — Smith, Elder et Cᵉ, 1909, 284 pp. in-8.
3. *Life of ...Samuel Wilberforce*, vol. I, p. 95.

sermon de 1818; et M. Tuckwell ne note pas qu'un autre « Noetic », Hampden, la reprenait encore en 1832[1] avec non moins de faveur que les auteurs des *Tracts*, ses adversaires du lendemain.

Il n'est pas jusqu'au principe de l'autonomie de l'Église, de son indépendance vis-à-vis de l'État, de la Séparation nécessaire à la grandeur et à la sécurité des deux parties, qui ne fût familier à plusieurs des « Noetics » : Copleston, le premier *provost* réformateur d'Oriel, rêvait d'une convocation[2] plus forte et plus fière — que le *High Churchman* Wilberforce devait essayer de réaliser; et Hawkins, qui partageait sur ce point les idées de son prédécesseur et ami, devait ici encore aiguiller Newman vers une autre de ses thèses essentielles.

Pourtant c'est indirectement, par contraste, que ces hommes ont surtout aidé au mouvement d'Oxford : si quelques-unes de leurs idées le préparaient, leur tempérament, encore très « dix-huitième siècle », y était tout à fait opposé. Chez eux, en effet, aucune part n'est réservée à l'inspiration ; ils ont horreur du romantisme, de toute espèce d'enthousiasme; leurs sermons, pleins de raisonnements, vides d'onction, disent assez qu'ils ne croient guère à des sources spéciales de lumière religieuse, à un plan indépendant de vie spirituelle. Leurs principes sont souvent plutôt étroits que fermes : on voit Copleston défendre la thèse de Warburton, qui n'accorde le bonheur éternel qu'aux seuls Juifs et chrétiens; on voit Hawkins refuser l'entrée du collège au fils du fameux dissident écossais, E. Irving; — il est vrai que plus tard il refusera la démission de Blanco White, qui avoue rejeter la doctrine de la Trinité. Et leur humeur est singulièrement massive et reposée ; ils sont capables de commander et d'organiser : Copleston administre son collège avec toute l'habileté d'un *landlord* de race; et le plus célèbre d'entre eux est peut-être cet Arnold, qui ressuscita Rugby School, et renouvela les bases de l'éducation secondaire anglaise; mais ils sont trop gros mangeurs, trop sains de corps et solides d'esprit, pour se sentir disposés à « l'inquiétude religieuse ». Et c'est par là, comme Newman et les siens le virent avec perspicacité, qu'ils étaient accessibles au « libéralisme », entendu dans le sens d'indifférence en matière doctrinale. Et c'est ce soupçon de libéralisme, « signe d'une école théologique de caractère froid et répulsif », qui rejeta les auteurs du mouvement d'Oxford vers une dogmatique plus compacte et plus riche.

Tout ceci, que nous ne faisons qu'indiquer, est un peu noyé parmi les menus faits qu'a recueillis M. Tuckwell. Déjà connu pour un aveu de radicalisme d'autant plus bruyant qu'il se croyait scandaleux, chez un clergyman[3], et pour des souvenirs d'Oxford étrangement vides d'esprit oxonien[4], l'auteur trahit ici une sympathie un peu superficielle pour les continuateurs, dans le sens du libéralisme doctrinal, des premiers

1. *Bampton Lectures*, p. 374 : « Strictly to speak, in the Scripture itself, there are no doctrines. »

2. La convocation de l'assemblée du clergé, qui, tombée peu à peu depuis la Réforme, morte au XVIIIe siècle, revit depuis une cinquantaine d'années.

3. *A Radical Parson.*

4. *Reminiscences of Oxford.*

« Noetics ». Il force un peu ceux-ci à partager les opinions que seule l'éclosion du mouvement d'Oxford cristallisera dans leur propre sein; son « post-scriptum » où il résume les prétendues « conclusions communes » de l'école, est en presque tous ses points contredit par quelque passage antérieur. Les chapitres trop brefs sont d'ailleurs des esquisses biographiques plutôt que des études : et le nombre exact des ouvrages des « Noetics », d'après le catalogue du British Museum, est parfois donné, sans que leur contenu soit adéquatement examiné. Il y a beaucoup d'anecdotes agréables, quelques-unes typiques, et de beaux portraits. Mais, le livre n'est pas ce qu'il devait d'être à ces vieux maîtres d'Oriel, si épris de vigueur d'esprit, — un livre de pensée.

A. Koszul.

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

A PROPOS DE PUBLICATIONS DIVERSES.

I

D'où vient la musique? Et pourquoi la place qu'elle tient dans le développement de la civilisation? C'est à quoi le récent livre de M. Jules Combarieu sur la *Magie et la Musique*[1] propose une réponse, en signalant « l'emploi quasi universel du chant magique dans toutes les circonstances de la vie des Primitifs », et en montrant « comment par l'intermédiaire du lyrisme religieux toute la musique moderne est venue de là ».

Dans sa première partie, l'auteur étudie le problème fondamental de l'histoire de la musique : les origines et les causes du chant. Puis, après avoir cité les opinions de quelques modernes sur ce sujet et des écrivains religieux du Moyen Age, il expose les rapports du langage magique et du langage musical : comment des formules d'incantation, dont une des règles le plus universellement suivies est la répétition, le rythme est sorti et a passé dans la liturgie religieuse organisée; de là dans la poésie lyrique, d'abord toute religieuse et musicale, et, quand poésie et musique eurent divorcé, dans la musique purement instrumentale, où, par abstraction dernière, il est cultivé en lui-même et pour lui-même.

Il y a dans l'exposé de cette théorie deux parts à faire : l'une, qui repose sur l'étude des caractères essentiels de la musique proprement dite, et que je ne saurais discuter; l'autre, où c'est la magie chez les différents peuples qui sert de base à l'argumentation. M. Combarieu y donne de typiques et curieux exemples, dont il eût pu, s'il l'eût voulu,

1. Jules Combarieu, *La Musique et la Magie*, Paris, A. Picard, 1909, 374 pp., gr. in-8.

augmenter le nombre, pour ainsi dire, à l'infini. Personnellement, je suis d'autant plus disposé à croire qu'il a raison, qu'il confirme scientifiquement une idée que, depuis longtemps déjà, d'instinct, j'ai faite mienne.

LÉON PINEAU.

II

Il y a vingt ans déjà Joseph Kürschner essayait de lancer un *Wagner-Jahrbuch* qui, malgré l'incontestable valeur de certains articles, s'arrêtait après le premier volume. En 1886, il n'existait pas encore un public suffisant pour faire vivre une pareille entreprise. Les fervents du wagnérisme qui se groupaient autour des *Bayreuther Blätter* ne se souciaient pas beaucoup de la méthode historique et de la critique philologique. Et les historiens de métier considéraient encore Wagner avec une certaine défiance. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Je ne suis pas bien sûr, à la vérité, que le « culte » de Wagner soit plus fervent que jadis. Je crois même que les espérances que l'on fondait jadis sur la régénération de l'humanité par le wagnérisme se sont beaucoup attiédies. Et dans certains milieux avancés, notamment en France, s'annonce un mouvement de réaction très décidé contre l'influence du maître de Bayreuth. Par contre, tout le monde est aujourd'hui fixé sur l'immense importance historique de l'œuvre de Wagner et l'on admet aussi de plus en plus qu'elle appartient non pas exclusivement à l'histoire de la musique mais d'une manière beaucoup plus générale à l'histoire de l'art et de la culture allemande. C'est dire qu'il y a maintenant un public « savant » de plus en plus nombreux qui s'occupe du maître de Bayreuth, et que par conséquent aussi un annuaire qui centralise toutes les informations relatives à Wagner, présente un tableau aussi complet que possible de la « littérature » nouvellement parue et accueille des travaux nouveaux, doit pouvoir vivre aujourd'hui. L'expérience tentée par M. Frankenstein semble, dans tous les cas, avoir réussi[1]. Deux années de son annuaire ont actuellement paru. Et son utilité pour l'historien de la culture ou surtout pour le spécialiste wagnérien est incontestable. Par la publication de documents de toute sorte, de lettres inédites, de statistiques très abondantes, de comptes rendus détaillés et soignés, d'une bibliograhie fort complète, de travaux originaux, ingénieux et solides — je citerai, notamment, ceux de MM. Burghold, Chop, Drews, Heckel, Petsch, Prüfer, Speck, Sternberg, etc., — il s'est affirmé comme un organe scientifique de réelle valeur. On peut souhaiter que l'éditeur accentue toujours plus nettement le caractère scientifique de son entreprise, qu'il restreigne de plus en plus la place accordée aux articles de vulgarisation ou d' « édifi-

1. *Richard Wagner-Jahrbuch*, herausgegeben von Ludwig Frankenstein, année 1906. Leipzig, Deutsche Verlagsactiengesellschaft, année 1907, Berlin, Pætel. [Depuis la rédaction de cette note, une troisième année, 1908, a encore paru.]

cation » wagnérienne, ou aux dissertations sur les *curiosa* de la littérature wagnérienne. Mais il faut constater dès à présent que cet Annuaire est un précieux instrument de travail et souhaiter une rapide diffusion et un heureux succès à une publication qui a sa place marquée dans toutes nos grandes bibliothèques.

***

La critique musicale se plaît parfois, en France comme en Allemagne, à opposer l'un à l'autre Wagner et Richard Strauss comme les représentants de deux tendances radicalement opposées, l'une « idéaliste », l'autre « impressionniste ». L'intérêt du petit livre de M. von Ziegler sur Richard Strauss [1], c'est de montrer clairement ce qu'il y a d'excessif dans cette thèse lorsqu'on la présente sous une forme trop absolue. Par une étude serrée des trois œuvres lyriques de Strauss, *Guntram, Feuersnot* et *Salomé*, il nous montre comment s'est peu à peu formé son style dramatique. Son œuvre n'est pas la négation ou la réfutation des principes wagnériens, mais elle en est une application nouvelle et originale. Il est injuste de condamner *Guntram* comme un essai malheureux où Strauss, mal dégagé encore de l'imitation des procédés wagnériens, n'aurait pas su encore être lui-même. Il est non moins injuste de dédaigner *Feuersnot* comme une insignifiante « plaisanterie » musicale : c'est une œuvre dont l'humour vivant et poétique mérite d'être comparé à celui qui se déploie si magnifiquement dans les *Meistersinger*. Dans *Salomé*, enfin, il ne faut pas voir l'aube d'un « nouveau style » : la musique y est le réflexe nécessaire du texte poétique qu'elle illustre. Et si les procédés de Strauss diffèrent de ceux de Wagner, si, en particulier les motifs dont se sert Strauss ne sont pas exposés et développés à la façon des *leitmotivs* wagnériens, l'art des deux grands musiciens n'en est pas moins identique dans son essence, et l'on peut dire que dans l'œuvre de Strauss « on voit triompher le principe dramatique wagnérien, ressuscité à nouveau par un esprit libre et génial ». On suivra avec intérêt M. Z. dans l'exposé de la thèse historique très ingénieuse qu'il développe.

HENRI LICHTENBERGER.

Il serait un peu tard pour donner une appréciation critique détaillée de l'ouvrage de M. S. Müller sur l'Europe préhistorique [2], paru sous sa première forme en 1904, et qui était déjà parfaitement accessible à tous les travailleurs dans l'édition allemande (*Urgeschichte Europas, Grundzüge*

1. Eugen von Ziegler, *Richard Strauss in seinen dramatischen Dichtungen. — Guntram, Feuersnot, Salomé ;* München, Th. Ackermann, 1907.

2. Sophus Müller, directeur du Musée national de Copenhague, *L'Europe préhistorique, Principes d'archéologie préhistorique*, traduit du danois avec la collaboration de l'auteur par Emmanuel Philipot, Paris, J. Lamarre, [1907], 212 pages in-8, avec 161 grav. dans le texte et 3 pl. en couleur.

einer prähistorischen Archäologie, deutsch. Ausg. v. O. L. Jiriczek, Strassburg, 1905) ; d'autre part je ne suis pas en mesure de reconnaître la fidélité de la traduction, pour laquelle nous avons cette garantie sérieuse du concours de l'auteur. Mais cette version française était-elle réellement nécessaire ? Nous sommes si largement pourvus, en cette langue, de travaux de valeur sur le préhistorique, que l'on n'ose répondre affirmativement. Lors de son apparition, le livre a été l'objet de recensions très sévères ; on pouvait s'y attendre : M. Müller est le représentant le plus notable de cette « théorie des retards », qui fait remonter tout objet trouvé dans les pays orientaux à une époque bien plus lointaine que les types analogues découverts dans l'ouest ou le nord de l'Europe ; le premier serait même un prototype, qu'on aurait ailleurs copié ou tout au moins imité de très près ; aucune initiative en dehors de l'Orient ; dans les autres contrées, les hommes primitifs n'auraient été capables d'originalité que dans le détail et l'accessoire. L'auteur du *Mirage Oriental* a eu beau jeu (*Revue critique*, 1905, II, p. 281) pour condamner cet ouvrage, comme l'a fait plus récemment M. Much, en reprenant la même expression (*Die Trugspiegelung orientalischer Kultur in den vorgeschichtlichen Zeitaltern Nordeuropas, Mitth. der anthrop. Gesellsch. in Wien*, XXVI (1906), p. 57 sq.). M. Déchelette enfin, dans son *Manuel d'archéologie celtique*, s'est associé à ce blâme énergique. A mon tour, en parcourant ces pages, je n'ai pu me défendre d'une révolte constante contre l'arbitraire tranquille avec lequel l'auteur prétend déterminer des filiations qui sont très loin de s'imposer. Il proclame que le nord entretenait des relations suivies avec les pays plus méridionaux, et il met hardiment un millier d'ans entre le modèle et la copie. Comment expliquer une transmission si lente ? Comment expliquer encore la parenté si frappante entre les industries primitives de l'Amérique et celles de l'Europe, si l'on ne croit pas à la spontanéité des formes simples et des décors élémentaires ? Ce qui est choquant aussi, c'est que M. Müller expose ses idées sans ajouter qu'elles ne correspondent point à celles de beaucoup d'autres, d'où il résulte que le lecteur non averti peut croire à des vérités acquises ou généralement reçues. Par endroits seulement (ex. p. 94, à propos de l'âge du bronze italien) le désaccord est indiqué en quelques mots. Donc, quelle que puisse être à l'égard du savant danois la bienveillance du hasard, on considérera comme déjà frappée de caducité toute la partie chronologique de son livre, et spécialement le laborieux et téméraire tableau synoptique intercalé après la page 56. En Grèce même, où nous avons le secours des synchronismes égyptiens, on ne propose de dates qu'avec prudence, au delà de l'archaïsme avancé. L'âge *relatif* se peut établir pour les trouvailles d'un même pays, mais d'une région à l'autre rien n'est plus délicat. Au point de vue de la répartition géographique des types, les mêmes réserves ne sont plus à faire et on trouvera dans ce volume des spécimens heureusement choisis et rendus caractéristiques par de bonnes illustrations ; telle en est l'utilité essentielle et durable. Quant aux petites bibliographies qui suivent chaque chapitre, elles sont incomplètes, imprécises et arriérées. — VICTOR CHAPOT.

***

M. Lanson a publié récemment le premier fascicule d'un *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900*[1]. — On y trouve, avec une Préface, pp. v-x, et un Index des abréviations (*Journaux, Revues, Recueils*), pp. xi-xv, l'Introduction (Généralités), pp. 1-52, — 496 numéros, — et la première partie du *Manuel* (xvie siècle), pp. 53-238, — numéros 497-3020.

Cet instrument rendra les plus grands services, non seulement aux étudiants, mais à tous les travailleurs que la littérature française intéresse à un degré quelconque. Sans doute, c'est d'un enseignement à la Sorbonne qu'est sorti ce livre, — préparé, d'ailleurs, par un travail personnel intense : c'est donc aux étudiants en littérature française qu'il est spécialement destiné; et cette préoccupation explique ce qu'il a « de trop ou de manque » ici ou là. Mais M. Lanson a voulu « donner ce qui pouvait conduire à ce qu'il omettait ». En fait, son répertoire est très complet; il repose sur des recherches poussées dans des directions variées, sur la pratique de sources historiques qui, n'étant pas toujours propres à l'histoire littéraire, l'enrichissent diversement. Et cette richesse est du meilleur aloi : rien ici n'est pour la parade, tout pour l'usage. M. Lanson choisit livres et articles d'après leur valeur, qu'il a presque toujours éprouvée, non d'après les promesses du titre. Il les classe d'après leur contenu réel et non sur l'étiquette. Et ce classement lui-même est extrêmement suggestif : on peut dire que des études de toutes sortes sont comme amorcées par le plan même de la bibliographie.

Pour qui sait le temps et les soins qu'exige un semblable travail, le mérite de M. Lanson est d'autant plus grand que ni son éducation ni son goût — c'est lui qui en fait l'aveu, — ne l'y portaient tout à fait. Mais une conception scientifique de l'histoire littéraire exige des instruments scientifiques. L'outil qu'il crée manquait : il a pensé que, pouvant le créer, il le devait. « Je voudrais, dit-il, s'il se peut, épargner aux jeunes gens les tâtonnements dont j'ai souffert. Je voudrais les faire partir sans peine du point où je suis laborieusement arrivé (p. ix). » Il y a là un admirable exemple, non seulement de science consciencieuse, mais d'abnégation scientifique[2]. — H. B.

1. Paris, Hachette, 1909, xv-247 pp. in-8°.

2. Dans la seconde édition, M. Lanson pourrait ajouter utilement, dans les *questions générales* (xvie s.), deux articles de la *Revue :* la revue générale de H. Hauser sur le xvie s., oct. 1902, t. V, pp. 200-232 (add. au n° 627), l'article de L. Febvre, *Guillaume Budé et les origines de l'humanisme français, à propos d'ouvrages récents*, déc. 1907, t. XV, pp. 255-277 (add. importante au n° 581).

***

Il est tard pour signaler ici l'ouvrage de M. Frédéric Lachèvre qui figure dans la *Bibliographie* de M. Lanson sous le numéro 55, — *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, — puisqu'il a paru de 1901 à 1905 (non 1906) : mais il serait injuste de ne pas réparer cette négligence.

Dans ces quatre gros volumes in-4° (XII-444, XVI-772, XIX-816, VIII-340 pp. ; 1901-03-04-05 [1]) il a dépouillé « près de 193 recueils avec 253 volumes, dont bien peu étaient connus ou avaient été analysés ». Il l'a fait avec un soin méticuleux : chacun des trois premiers volumes contient d'abord une description bibliographique de chaque recueil, avec un classement des auteurs et des pièces et la reproduction des épitres dédicatoires et avis aux lecteurs ; puis vient le classement, par ordre alphabétique des noms d'auteurs, de toutes les pièces de chaque période (1597-1635, 1636-1661, 1662-1700) ; on trouve enfin, dans l'ordre alphabétique du premier vers, un classement des pièces anonymes ou signées d'initiales — dont beaucoup ont pu être attribuées. En appendice, M. L. reproduit, dans chaque volume, les pièces de certains poètes qui ont échappé aux éditeurs de leurs œuvres. Le quatrième volume renferme des additions, des corrections, et de précieuses tables générales qui résument et complètent celles des trois premiers.

Quels services ce travail peut rendre à quiconque a une recherche à faire dans les Recueils collectifs de poésies (ou même, à partir de 1636, mélangés de prose et de vers), on le voit aisément. Mais là n'est pas sa seule utilité : il abonde en documents précieux pour l'histoire littéraire, ou même pour celle des idées et des mœurs ; et le nombre des auteurs cités est tel, M. L. a réuni sur beaucoup d'entre eux, presque inconnus, tant de renseignements biographiques ou bibliographique, que c'est une mine inépuisable pour l'historien du XVIIe siècle. — Avec cette Bibliographie, avec le volume sur Des Barreaux dont nous avons parlé précédemment, avec divers documents que renferme un volume intitulé *Voltaire mourant*, avec un ouvrage en deux volumes sur le *Procès du poète Théophile de Viau*, qui vient de paraître [2], M. Lachèvre a contribué plus efficacement que personne, au cours de ces dernières années, à préparer une histoire définitive de la littérature et de la pensée du XVIIe siècle. — H. B.

***

La *Collection des chartes et diplômes* de l'Institut s'est récemment enrichie d'un *Recueil* préparé par M. Lot, édité, selon la méthode de M. M. Prou,

1. Actuellement librairie Champion (d'abord, Leclerc éditeur).
2. Nous reviendrons sur ces deux dernières publications.

par M. L. Halphen[1]. C'est dire le soin avec lequel les cinquante actes que nous possédons de Louis V et Lothaire, auquels il faut joindre 10 mentions d'actes perdus, 2 actes refaits et les premières lignes d'un autre acte, ont été présentés. Ces actes sont tous des diplômes, à l'exception de deux chartes privées de Lothaire, et on en possède seulement huit en original. L'annotation des textes est purement diplomatique, de même que l'introduction, où sont étudiés d'abord le fonctionnement de la chancellerie royale, ensuite la forme des diplômes, mais on y voit assez avec quelle rapide progression le désordre s'accroît dans la chancellerie, — preuve évidente d'une désorganisation rapide des services centraux de la royauté carolingienne — G. B.

***

La publication que commence M. Arthur Piaget, de *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchatel*[2], est de tous points excellente. Elle est digne de cette admirable *Correspondance des Réformateurs* d'Herminjard qu'elle complète et rectifie sur plus d'un point. Elle est digne également, il convient de le dire, de l'érudit auquel on doit déjà ces précieux documents inédits sur Farel (1897), qui ont apporté tant d'éléments nouveaux à notre connaissance du fougueux Dauphinois[3].

Les 170 pièces inédites que nous donne aujourd'hui le savant archiviste de l'État de Neuchatel présentent toutes le plus vif intérêt. Elles nous permettent de reconstituer admirablement le milieu troublé où évoluèrent, dans une partie importante de la Suisse Romande, les premiers, les héroïques propagandistes de la Réforme. C'est avec raison en effet que M. Piaget a admis dans son recueil des pièces comme ces listes d'hommes d'armes qui marchèrent au secours de Genève en 1530 et en 1536 ou qui combattirent avec Berne contre les cinq cantons catholiques en 1531. Il remarque à bon droit que ces « tirées » tiennent dans l'histoire de la Réforme neuchateloise une place fort notable : c'est sous la bandière de Berne que beaucoup de Neuchatelois firent leur éducation réformée ; et les chefs de bandes, les Jacob Wildermuth, les André Mazellier, les Petremand Huguenaud — ou ce Pierre Hardy que connaissent bien les érudits francs-comtois, furent les soutiens les plus opiniâtres des prédicants dans les années troublées où Farel introduisit la Réforme à Neuchatel. — Pareillement ce sont des pièces fort suggestives que ces enquêtes judiciaires (n° 126, p. 375, Passement d'audience pour ceulx du

1. Louis Halphen, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, publiés sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de M. F. Lot (*Collection des Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*), Paris, Klincksieck, 1908, in-4.

2. *Inventaires et Documents publiés par les Archives de l'État de Neuchatel* vol. IV). — Piaget (Arthur), *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchatel*, t. I, 1530-1538, Neuchatel, Archives de l'État, 1909, 604 pp. in-8.

3. Publiés dans le *Musée Neuchatelois*, XXXIVe année, Neuchatel, 1897.

Landeron contre les Rockembach ; n° 128, p. 392, Passement de Marc Rosselet contre Jehan Motarde du Landeron, etc...) qui nous restituent tant de détails, un peu crus parfois, mais si familiers, si pleins de réalité vécue sur les mœurs du temps, les passions, les préjugés, les façons de sentir et de s'exprimer des hommes qui vécurent l'évangélisation héroïque du XVIe siècle. Quant aux conquêtes de détail, quant aux rectifications, aux précisions importantes que renferme le recueil de M. Piaget, nous ne pouvons songer à les énumérer toutes. Disons cependant qu'il apporte des renseignements tout nouveaux sur les débuts de Farel à Serrières et ses relations avec le curé du lieu, Emer Beynon (décembre 1529) — sur Pierre-Robert Olivétan, identifié de façon sûre et définitive avec Louis Olivier, maître d'école à Neuchatel en novembre 1531 (M. Piaget a eu la bonne fortune, que lui aurait enviée Herminjard, de retrouver et de faire reproduire en fac-simile une lettre de ce réformateur actif mais obscur, connu surtout par sa célèbre Bible neuchateloise) — sur Pierre Caroli, un des membres du cercle évangélique de Meaux, docteur en Sorbonne, aumônier de la reine de Navarre, futur pasteur de Neuchatel (M. Piaget publie *in extenso* pour la première fois une *Épitre* en vers de ce personnage sur le Christ; elle est dédiée à François Ier, ce qui la date de ces années d'illusions généreuses où tout son entourage conspirait à rendre le Roi favorable aux idées nouvelles). Et ce sont bien d'autres nouveautés encore, sur le Lyonnais Marcourt; sur Christophe Fabri dit Libertet; sur Etienne Besancenet le curé du Locle : tous personnages familiers aux lecteurs d'Herminjard. Un ou deux documents contiennent sur les débuts de la Réforme en Comté quelques précisions de détail (cf. notamment pp. 171-72-73 ; 316-318 ; 445-6) Des tables bien rédigées facilitent l'usage de cette publication modèle. — Lucien Febvre.

***

M. H. Omont vient de publier le tome II des *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale* (Paris, Leroux, 1909, II-540 pp. — Collections d'inventaires publiés par la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques). Le premier volume était consacré à la librairie royale à Blois, Fontainebleau et Paris, au XVIe siècle; le deuxième l'est à la bibliothèque royale à Paris, au XVIIe siècle : on y trouve le texte des catalogues achevés en 1622 par Nicolas Rigault, avec l'aide de Claude Saumaise et de J.-B. Hautin. Pierre et Jacques Dupuy, successeurs de N. Rigault en 1645, dressèrent à leur tour un catalogue, dont la première partie est la reproduction de la partie du catalogue de Rigault consacrée aux mss. hébreux, grecs, arabes et latins anciens, avec des modifications que M. Omont indique en notes. Les seconde et troisième parties du catalogue des Dupuy (mss. latins modernes, français, italiens et espagnols; livres imprimés) seront publiées dans un troisième et dernier volume, qui contiendra aussi l'introduction et l'index général alphabétique. — Le nom

de M. Omont est garant du soin avec lequel cette publication est établie. Elle est utile, en même temps qu'à l'histoire des bibliothèques, à celle de l'érudition.

***

Le volume de M. l'abbé Guillaume, *Recueil des réponses faites par les Communautés de l'élection de Gap au questionnaire envoyé par la Commission intermédiaire des états du Dauphiné*[1], est l'un des plus intéressants de ceux qui ont paru jusqu'ici dans la Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française. Les textes sont intelligemment présentés, sobrement annotés. Seule la table alphabétique des noms de personnes et de matières, si importante dans un ouvrage de ce genre, laisse un tant soit peu à désirer.

Aprés la fameuse *Journée des Tuiles* du 14 juin 1788 et la *Réunion de Vizille* du 20 juillet, les membres des États de Dauphiné vinrent siéger à Romans, puis se séparèrent le 16 janvier 1789 après avoir nommé une Commission intermédiaire. Le 28 février, cette Commission adressa aux Communautés du Dauphiné une série de vingt-quatre questions sur leur état économique On demandait aux officiers municipaux de chaque communauté d'indiquer : l'étendue de la communauté, les paroisses, villages, hameaux la composant ; sa population ; le nombre des médecins ou des chirurgiens existant sur les lieux ou dans les environs ; la fréquence des maladies épidémiques, et de la pratique de la vaccination ; les moyens, la manière de bâtir et de couvrir les maisons ; la nature du sol ; les récoltes, les arbres fruitiers ; le rapport, année commune, entre les grains, les comestibles et la consommation des habitants ; la nourriture ordinaire de ces habitants ; les productions exportées ; les moyens d'exportations, les foires et marchés ; l'état des bois et des forêts ; les rivières, les torrents et leurs ravages ; la valeur du bétail[2] ; les vétérinaires, les maréchaux, l'état de leur industrie, du commerce ; la forme du régime municipal ; les revenus de la Communauté ; ses charges, ses dettes ; la situation des pauvres ; les fondations charitables, etc. — Les Archives départementales possédaient les réponses faites à ces questions par la presque totalité des communautés composant aujourd'hui le département des Hautes-Alpes, et ce sont ces réponses qu'a publiées M. l'abbé Guillaume. D'une manière générale, les questions ont été intelligemment posées, et les réponses faites de façon précise. On est parfois étonné qu'il ait pu se trouver dans certains villages perdus de la montagne des gens qui, à la fin du XVIIIe siècle, fussent capables d'un tel effort de compréhension et de précision. — André Fribourg.

1. Paris, Imp. Nat., XVII-609 pp. in-8.
2. A signaler en particulier d'utiles indications sur la transhumance des moutons de Provence.

***

Sous le titre collectif de *Portraits d'hier*, un comité, dirigé par M. Fabre, édite des brochures uniformes de format et dont seize, à l'heure actuelle, ont paru (Paris, 38, quai de l'Hôtel-de-Ville, in 8, 1909)[1]. Ces brochures sont inégales, encore que toutes soient animées du même esprit : je veux dire qu'elles sont écrites en général par des jeunes gens, qui appartiennent presque tous aux partis de gauche, et qui trouvent le moyen de ramener à une critique de la société actuelle leurs esquisses biographiques Ce point de vue fausse sans doute trop souvent leurs études, mais il leur suggère aussi parfois des analyses suggestives, en ce qui touche le côté social des œuvres plastiques et littéraires. Parmi les meilleures, les plus objectives de ces études, on peut citer le *Bakounine*, d'A. Dunois le *Dalou*, de P. Cornu ; le *Proudhon*, de M. Harmel ; le *Gœthe*, de R. Darsiles ; le *Michelet*, d'Élie Faure. Mais on se demandera si les catégories de lecteurs que la direction espère toucher pourront facilement utiliser ces brochures trop souvent écrites en une langue abstraite ou métaphorique, et qui gagnerait, à tous égards à être beaucoup plus simple. Plus de simplicité, davantage d'images, et la collection vivra et pourra rendre des services. — Georges Bourgin.

1. *Zola*, par Victor Méric ; *Puvis de Chavannes*, par Léon Werth : *Beethoven*, par Ludwig Michalek ; *Ibsen*, par François Crucy ; *Balzac*, par Manuel Devaldès ; *Bakounine*, par A. Dunois ; *Baudelaire*, par Gaston Syffert ; *Jules Dalou*, par P. Cornu ; *G. Flaubert*, par Henri Bachelin ; *Proudhon*, par Maurice Harmel ; *G. Courbet*, par Maurice Robin ; *Goethe*, par Raymond Darsiles ; *F. Pelloutier*, par V. Dave ; *Alfred de Vigny*, par Han Ryner ; *Michelet*, par Élie Faure.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

P. Hermant et A. van de Waele, **Les principales théories de la logique contemporaine**, 1 vol. in-8, 302 pp., Paris, Alcan, 1909.

Voici un ouvrage qui, tel qu'il est, même avec les défauts que nous signalerons tout à l heure et qui à notre avis sont graves, eût pu rendre quelques services aux travailleurs s'il avait été fait avec quelque souci de la méthode historique. Mais une table des matières qui contient tout compris (titres et sous-titres) vingt-huit mots, pas d'index des noms propres (dans une revue de théories nombreuses et d'auteurs plus nombreux encore), pas d'index bibliographique, ni de bibliographie méthodique, enfin aucun des instruments commodes de travail qu'on s'attendait à trouver dans un ouvrage de ce genre, et qu'on trouverait dans toute recherche historique, même sur des sujets bien moins complexes! Il serait vraiment temps que les travaux d'érudition philosophiques s'assujettissent à l'appareil ordinaire de tous les travaux d'érudition. Il conviendrait au moins qu'ils eussent une table détaillée et pratique.

Ceci dit, arrivons au contenu de l'ouvrage. Il était naturel, il était presque imposé par la nature du sujet de classer par grandes écoles les principales théories de la logique contemporaine. D'autant plus que ces écoles se différencient presque au premier coup d'œil avec une netteté suffisante et que certaines de ces distinctions sont traditionnelles (empirisme et rationalisme par exemple). Couturat, dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, en avait indiqué quelques-unes des plus actuelles avec le plus grand bonheur (psychologisme, sociologisme, etc.). Cela était d'autant plus attendu dans le présent travail que les auteurs dans la préface se flattent de suivre une méthode génétique. Au lieu de cela que trouvons-nous? les écoles de logique différenciées par nationalités! Et ces nationalités réduites à trois : école allemande, école anglaise, école française (avec un seul sous-titre, celle-ci : *néo-scolastique!*). L'école ita-

lienne est omise. Peano, Vailati Enriquès, etc., ne sont pas des logiciens, et la logique ne leur est redevable de rien, sans doute ? Et nous apprenons à plusieurs reprises au cours de l'ouvrage que ces écoles nationales se laissent difficilement classer en écoles définies, surtout l'école française ! C'est que, « comme Lévy-Brühl l'a remarqué dans son « Histoire de la philosophie en France » (??) les philosophes français n'ont pas été, en général, des métaphysiciens originaux » (p. 255). Quant aux efforts si intéressants qui depuis Jevons et Boole ont abouti à la création de la Logistique (et cette création, quoi qu'on pense de sa fortune, a occupé assez de savants et de philosophes remarquables pour qu'une grande place lui eût dû être réservée ici) ; — quant aux efforts actuels de l'école sociologique amorcés par les travaux de Durkheim, Mauss et Hubert dans l'*Année Sociologique*, et à la conception nouvelle de la logique qui en résulte et à laquelle Jérusalem vient dans la *Zukunft* de rendre hommage et de faire adhésion ; — quant à toutes les recherches des savants sur la logique de la science (Mach [1], Ostwald, Perrin, Duhem, Poincaré, Enriquès et tant d'autres), tout cela est à peu près passé sous silence.

Il est regrettable que le concours institué par l'Académie des sciences morales sur « les principales théories de la logique contemporaine » n'ait rien suscité de moins faible que cet ouvrage.

ABEL REY.

RENÉ RADOUANT, **Guillaume du Vair. L'homme et l'orateur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue (1556-1596)**, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 464 pp. in 8. — Du même auteur, à la même librairie, **De l'éloquence française**, éd. crit. précédée d'une étude sur le traité de du Vair, XIV-192 pp. in-8.

Depuis l'étude déjà lointaine (1857) de Cougny, du Vair attendait un historien ; et si l'on avait parlé de l'écrivain et du philosophe, il restait à considérer l'homme et l'orateur. M. Radouant, déjà connu par des articles remarquables sur du Vair, nous apporte aujourd'hui un travail considérable, qui n'est pas seulement une thèse de doctorat, mais une œuvre définitive sur un des personnages les plus curieux de ce XVIe siècle que la science éclaire peu à peu.

Avec une précision, qui frappe dès le début de l'ouvrage, M. R. délimite son sujet dans l'introduction. Pour étudier en du Vair l'homme encore mal connu, dit-il, « la période décisive... n'est pas celle où, sage administrateur, il préside aux destinées de la Provence et aux travaux du

1. Mach est cité à propos de l'empiro-criticisme, et seulement par son ouvrage *Erkenntniss und Irrtum*, car la seule citation de sa *Mechanik* dont il y eût eu tant à tirer ici ne vise pas la logique des sciences. Et pourtant l'épigraphe que les auteurs ont placée je ne sais pourquoi à leur première page exprime toute la pensée de Mach : La vie mentale est un cas particulier de la biologie. »

Parlement d'Aix ; ce n'est même pas celle où, homme d'État de peu d'envergure, il garde les Sceaux de France entre Concini qui disparaît et Richelieu qui grandit : *c'est la Ligue* ». Si dans cette période du Vair joue un rôle modeste et parfois assez obscur, c'est le beau temps de son éloquence, « puisque, après 1596, il dément, ou peu s'en faut, les espérances que faisaient concevoir ses premiers discours ».

M. R., dans un premier chapitre très documenté, débrouille la généalogie assez peu claire de du Vair. Puis il le suit durant sa jeunesse et ses études. Du Vair voyage en Italie, devient avocat et se met quatre ans au service du duc d'Alençon, dans une cour plutôt perverse, où sa jeunesse risque d'être associée à des besognes douteuses, et d'où il se retire désenchanté en 1582. Nous nous initions à ses amitiés et à ses malheurs domestiques. Conseiller-clerc au Parlement (1584), ses tendances le poussent à certains égards du côté de la Ligue, comme on peut le voir aux discours de 1586. En 1587, après la mort de Marie Stuart, l'oraison funèbre de cette reine marque encore un pas vers les princes lorrains. — Du Vair paraphrase les *Psaumes* non sans effets de style. *Dans la Sainte Philosophie*, c'est un imitateur qui exploite, en français, le trésor des idées profanes, mais avec assez d'éloquence pour qu'on croie parfois entendre l'accent de Pascal. Il écrit la *Philosophie morale des Stoïques* où, dans une forme toujours un peu lente, mais étudiée, il donne à une époque un peu aveulie, des leçons de volonté.

Mais il abandonne la philosophie spéculative pour l'action et avec la Révolution de 1588 fait ses débuts oratoires au Parlement. Le *Discours des Barricades* n'a peut-être pas été prononcé tel que nous le possédons. Mais la pensée est claire : du Vair essaie de faire triompher les idées de conciliation et de paix, en prenant le parti moyen entre les Guises et la Ligue. Avec des défauts de composition et une certaine monotonie, le discours a de la netteté et de la dignité, de la précision sans pédantisme et il témoigne du sens des affaires. L'habileté de du Vair se manifeste encore dans la *Supplication au Roi*, non prononcée, où il célèbre la Ligue et appelle le prince à faire les premières concessions.

Mais le Roi fait au Parlement sommation de quitter la capitale. Du Vair reste à Paris, cherchant sa voie, indécis et politique, mais sans vilenie. Le 1er août Henri III est assassiné. Du Vair entreprend de lutter contre l'anarchie. Mais il ne prend pas encore nettement position contre la Ligue au début de 1590, car, comme le dit spirituellement M. R., du Vair, « s'il se soucie peu des transitions dans ses discours, les soigne curieusement dans sa conduite ». Cependant en 1591 il était suspect aux Seize. Il va se taire jusqu'en 1593.

Les trois livres du *Traité de la Constance* ont paru en 1594, mais datent de 1590, du siège de Paris. Le premier livre se termine par l'éloge de Henri IV. L'ouvrage est tout de circonstance : Quelles sont les raisons pour un bon citoyen de garder son sang-froid au milieu des malheurs publics ? Aux spéculations philosophiques, mêlées de souvenirs anciens, se joignent des considérations sur le sort actuel du royaume. Par instants on se croit en face d'une première esquisse du *Discours sur l'Histoire*

universelle, lorsque du Vair, comme le fera Bossuet, montre le doigt de Dieu dans les affaires humaines. Et M. R a raison de voir là les prémices de l'esprit et de la forme classiques.

L'*Exhortation à la paix*, œuvre anonyme, traite de thèmes déjà répandus sur l'entente avec Henri IV, mais que du Vair veut propager dans le « populaire » : nettement, avec une grande force d'argumentation, il invoque les divers prétendants à la couronne de France pour montrer que, seul, Henri IV peut et doit régner. Moins oratoire que la harangue de d'Aubray, l'*Exhortation* a une marche plus claire, une force plus concluante, avec un style sobre et vigoureux qui en fait, au XVIe siècle, le chef-d'œuvre de l'éloquence écrite, comme le *Discours sur la loi Salique* est le chef-d'œuvre de l'éloquence parlée. Ce morceau diffère, tout au moins pour la longueur, du discours véritable : netteté, vigueur, éloquence sans effets oratoires, valeur pratique, tout est d'un orateur. Du Vair mettait son courage au service d'une belle cause.

La Lettre d'un bourgeois de Paris, anonyme, — toute discrète et posée, fort différente de la *Ménippée*, était faite pour rassurer les esprits des hésitants et même des Ligueurs soupçonneux : c'est bien l'esprit bourgeois, sain et sans utopie. Du Vair examine ces deux idées. Est-il possible que le Pape ne veuille pas absoudre le Roi ? Est-il possible que les partisans du Roi soient excommuniés ? Sous la modération calculée perce le pamphlet ; et ce qui apparaît mieux encore, c'est la grande liberté que du Vair prend à l'égard des scrupules religieux, dont il ne semble pas s'embarrasser. Il a fort évolué de 1585 à 1594 !

Mais la Ligue finit : voici du Vair maître des requêtes et au service du Roi, en attendant qu'il soit premier président du Parlement d'Aix et enfin garde des Sceaux. Le meilleur de sa vie et de son œuvre est terminé. Il ne sera plus qu'un fonctionnaire. Après 1596, ses discours n'ont plus la même valeur et expliquent la décadence de l'éloquence qui va donner dans la rhétorique, l'érudition et le symbolisme fleuri, condamné pourtant par notre auteur lui-même en son traité de l'*Éloquence française*. « Si lui-même, dit pour conclure M R., ne s'est montré vraiment éloquent que lorsqu'il avait un sujet à traiter, une tâche déterminée à accomplir, des hommes à conduire, à plus forte raison ceux qui le suivirent étaient-ils condamnés, par l'amoindrissement des Parlements, par la suppression presque complète des assemblées délibérantes, enfin par la paix intérieure, à une forme d'éloquence toute décorative et d'apparat. » (p. 423.)

En somme, dans la période délimitée par M. R., du Vair nous semble avoir quelque peu oscillé ou hésité entre les partis. « Son attitude est celle d'un homme qui à un moment donné flattait, sinon favorisait la Ligue. » Mais M. R. — avec la plus entière impartialité — le justifie : si du Vair a incliné du côté de la Ligue, ce ne fut pas pour des raisons religieuses, mais plutôt par mépris pour Henri III et pour son gouvernement qu'il a attaqué avant le 12 mai 1588 ; après les Barricades, il désire réconcilier le Roi et la Ligue ; après la mort de Henri III, il songe à la pacification du pays et à la conversion d'Henri IV. C'était un stoïcien : sa figure austère, énergique, avec un air de froideur triste dénonce une âme

antique ; ce stoïcisme n'allait pas sans orgueil non plus que sa franchise; il avait l'indépendance du sage. Mais ce sage connut les contradictions et les défaillances ; il n'eut pas tout à fait l'imperturbable hauteur qu'annoncent ses œuvres et sa physionomie : ce fut un habile. Telle est la conclusion, raisonnable et avisée, de M. R. : « On ne saurait, dit-il, se prononcer avec trop de prudence sur le compte d'un homme dont l'attitude, qu'il l'ait ou non voulu, a été assez ambiguë pour suggérer non seulement aux contemporains, mais même aux historiens et aux critiques modernes des appréciations si différentes » (p. 404). On n'ira pas après cela reprocher à M. R. d'avoir, comme tant d'autres, fait de son personnage un héros : ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que le sang-froid de l'auteur.

J'ai suivi le plan, simple et lumineux, du livre. Mais ce qu'une courte analyse ne saurait rendre, c'est la solidité continue, la logique serrée d'un ouvrage où tout est appuyé sur l'enquête la plus minutieuse, et contrôlé par la critique la plus décisive, quoique toujours prudente. C'est un livre d'historien tout moderne, préoccupé de vérité patiente, mais sûre. On ne saurait par exemple trop admirer — et le mot n'est pas trop fort — la science et la rigueur de la discussion pour déterminer la date de l'*Exhortation à la paix*, débattre la date et l'authenticité du *Discours des barricades*, rejeter le texte de l'édition de 1641 à propos de l'*Oraison funèbre de Marie Stuart*. En un pareil sujet il faut à la fois de la méthode et du goût. M. R. a l'une et l'autre. Et s'il faut une compétence spéciale pour apprécier la valeur scientifique d'un livre qui s'impose à première vue par la conscience et l'étendue des recherches, tous les simples lettrés apprécieront une forme claire, pleine et forte. M. R. prouve, et l'exemple n'est point si fréquent, qu'on peut écrire, tout en étant historien : son livre a les plus belles qualités françaises.

M. R. a publié, en même temps que l'ouvrage précédent, une édition critique de l'*Éloquence française* de du Vair : l'éditeur est aussi précis, méticuleux que l'historien. En appendice il donne une note sur les *Sources de l'érudition des orateurs*. Mais surtout il fait précéder le texte d'une importante étude de 125 pages, où il dresse un tableau de l'éloquence en France, considère avec son auteur les causes de la faiblesse de cette éloquence et les moyens d'y remédier, montre enfin l'influence du traité de du Vair. Celui-ci sans doute a bien vu les défauts dominants de l'époque, le pédantisme, la préciosité, l'emphase, mais sa critique est trop sommaire, il n'a pas une doctrine régénératrice, il ne fait pas école et il est le champion de l'éloquence parlée en un temps où celle-ci n'a plus la faveur publique, où le goût du style académique se développe du côté des seuls écrits, si bien qu'aux yeux mêmes des contemporains, « du Vair est le représentant attardé du passé aboli qu'il ne regrette pas » — Faut-il dire que nous retrouvons dans cette étude les qualités de précision solide que nous signalions plus haut ? M. R. est désormais de ceux qu'il faudra consulter dans toute enquête sur le XVIe siècle.

CH. G.

Individualisme et Socialisme : Robert Owen (1771-1858), par Edouard Dolléans, Avant-propos d'Émile Faguet, Alcan, 1909, 374 pp., suivi de la traduction du *Catéchisme du Nouveau Monde Moral.*

Ce livre a tout l'intérêt — l'intérêt supérieur — des ouvrages bien composés sur l'histoire des idées et l'évolution des théories; et, sauf l'observation générale que je formulerai contre lui tout à l'heure, il me paraît excellent, intelligent de la doctrine économique, fin et profond tout à la fois dans l'analyse, littéraire et didactique aussi avec son exposition aisée, sobre et nette. — La curieuse psychologie d'Owen y est essayée, et la relation très circonstanciée fournie, tour à tour, des idées philanthropiques du bon patron de New-Lamark; des tentatives socialistes de l'initiateur, au début du siècle dernier, de la législation protectrice du travail; des expériences successives d'un communisme, aux formules trois fois reprises et dégradantes, pratiqué à New-Harmony dans l'Indiana; enfin du véritable apostolat moral et social, dont les préoccupations et les thèses furent indiquées par fragments en une série de rapports et dans les colonnes du *New-Moral World,* le premier manifeste — sous la forme des *Vues nouvelles sur la société* — publié en 1816 avec une sorte d'estampille officielle, et la substance ramassée et synthétisée en 1849 dans *L'Universelle révolution*, expression achevée d'un communisme agraire, autoritaire et communal, précédé et préparé par l'action des gouvernants.

Psychologie et relation très sûres, parce que constamment appuyées sur des citations d'ouvrages d'Owen ou de journaux owenistes. Mais pour si judicieuses qu'elles soient, — et elles le sont à un rare degré, — ces citations multipliées dans le texte risquent de paraître, m'ont quelquefois paru en excès, pour autant qu'avec moins de rigueur formelle dans les cadres, tout au moins dans le procédé de l'exposition, celle-ci aurait eu plus d'attrait, surtout plus d'imprévu : rien n'est sans doute plus interdit à l'historien vrai que des variations littéraires dans les analyses d'inventaires ou l'étude d'une œuvre; rien ne me semble cependant moins condamnable, après bonnes preuves d'érudition loyale, que la « subjectivité » dénoncée comme crime par certains critiques d'Allemagne; il suffit seulement, comme il faut, que cette manière s'applique à des rapprochements, se donne pour carrière des discussions d'idées, ait comme but révélé l'expression des idées propres à celui qui l'emploie. M. Dolléans le sait, car il y cède. — Ce n'est point communément avec complaisance : ainsi j'aurais d'autant mieux accueilli en certains cas un travail qui n'eût pas été seulement d'exégète et d'analyste, touchant, par exemple, la trinité de maux, mariage, religion, propriété privée, dont, au dire d'Owen, l'humanité serait la victime, la dupe ou l'esclave, que, sur le dernier phénomène en particulier, je me soupçonne d'être peu d'accord avec M. Dolléans et que j'aurais aimé connaître la théorie de la propriété telle que la conçoit, dans sa signification ou ses destinées, un esprit, comme le sien, pénétré d'histoire et fortement trempé. — C'est du moins, et

ce qui vaut mieux, avec succès, quand il s'y décide : ainsi, au prélude du livre, il a bien marqué, soit les relations d'idées qui existent entre Owen faisant dépendre le caractère des circonstances extérieures, notamment de l'éducation, et Fourier tenant ferme pour la thèse de la liberté humaine, soit l'influence manifeste qui a été celle des œuvres de W. Godwin sur les conceptions, économique et politique, mécanique et nationaliste, d'Owen, dont le socialisme offrait encore cette ressemblance avec tous les systèmes émis au XVIIIe siècle d'affecter une finalité agraire; de même, alors que dans le chapitre de la 4e partie consacré à l'Équitable Banque d'échange (1830-1834) il rapporte les idées d'Owen sur le travail, source et mesure de la valeur, et ses tentatives pour réaliser par suite dans tous les échanges la valeur normale constituée par le seul temps de travail, sans abolir du même coup la production libre, les échanges privés et la concurrence (dont il eût confié la surveillance à des corporations nationales unies en fédération économique), il n'a pas manqué, pour mettre en un excellent relief ce qu'il juge l'écueil, ou le principal écueil, de la doctrine (le désaccord fatal de la production avec les besoins), à faire un rapprochement très intéressant avec les autres formules socialistes de l'échange, notamment avec la Banque de Proudhon. Enfin, et d'ailleurs très accidentellement, on croirait à une digression avec quelques passages, tel celui consacré à P. Leroux; mais la digression n'est qu'apparente, parce que le fragment procède du souci, et ce souci lui-même, du but poursuivi par l'œuvre tout entière, par la quatrième partie surtout, et plus encore par l'introduction complètement indépendante et révélatrice de toute la pensée de M. Dolléans : effort dirigé contre le principe socialiste en général, définition de l'owenisme comme étape et figure du socialisme sentimental antérieur au socialisme scientifique de Marx, — précurseur lui-même du moderne socialisme juridique. Voilà pour quoi et de quoi est faite cette neuve et importante contribution à l'histoire économique.

Ainsi, pour connaître Owen, quiconque ne pourra aller à l'œuvre originale a dorénavant un interprète digne, par sa préparation probe et ses analyses fouillées, d'une foi entière. Pour s'éclairer par le détail sur ce qu'il y eut, dès les premières heures, dans la thèse socialiste d'idéalisme et de recherches statiques du bonheur obligatoire, de tendances égalisatrices et autoritaires pour l'établissement de l'unité morale et positive, de préoccupations semblables à celles qui sont la base des doctrines sociales chrétiennes, et d'antinomie avec l'individualisme, il sera possible, opportun même d'y recourir, encore qu'à mon gré il convienne de n'accorder que relative créance aux éloges donnés par M. Dolléans à l'individualisme comme doctrine réaliste, libertaire et progressive. Sans doute, cet individualisme est énergique, épuré des banalités routinières des chapelles de plus en plus désertées, appuyé sur une interprétation sérieuse de réalités sociales et par là même empreint de vitalité; pour l'heure, je garde encore mes préférences à certaine formule socialiste, malgré ce dire de M. Dolléans que « la diffusion du socialisme s'explique, non par la solidité de ses bases théoriques, mais par sa contemporanéité à un mouvement économique, au mouvement de la classe ouvrière, aux aspirations

de laquelle il répondait par ses critiques de l'ordre social et ses prédictions d'avenir ». — Mais (et c'est chose plus importante que ma critique négligeable) ce dire recèle une promesse, l'annonce de travaux sur le syndicalisme révolutionnaire, celle de publications plus immédiates sur le socialisme de lutte de classes, le *Chartisme*, qui succéda à l'owenisme ou socialisme de paix sociale et fut, à la différence de celui-ci, conseiller d'agitation politique, partisan ou fomenteur de grèves et d'insurrections armées. M Dolléans n'y faillira pas, pour le plus grand profit de l'histoire économique et sociale que le livre sur Robert Owen a réellement enrichie.

JOSEPH DELPECH.

REVUE DES REVUES

Revue des questions scientifiques (trimestrielle, paraissant les 20 janvier, avril, juillet et octobre). — Louvain, au secrétariat de la Société Scientifique.

Cette fort intéressante revue scientifique, qui en est à sa trente-troisième année, est publiée par la Société Scientifique de Bruxelles dont le secrétariat est dirigé par le P. M.-J. Thirion de la Société de Jésus.

Elle publie des articles très variés sur les différentes actualités scientifiques ou techniques, et sur l'histoire des sciences (en particulier nombre des publications de Duhem, analysées ici, y ont paru en articles). Mais en dehors de ces articles purement historiques, d'autres sont susceptibles d'intéresser l'historien et l'historien-géographe, comme on va le voir par la reproduction du sommaire des deux dernières années. On ajoutera quelques mots sur les articles qui touchent de façon directe à l'histoire des sciences :

Livraison d'octobre 1907 : La mouche bleue de la viande, par M. J.-H. Fabre. — Pascal, l'horreur du vide et la pression atmosphérique, par le R.-P. Thirion, S. J. — Le principe d'inertie, par M. M. de Montcheuil. — Les sociétés secrètes du Bas-Congo, par M. de Joughe. — L'élimination darwinienne dans la répression, par M. A. V. de Mensbrugghe. — Variétés : à propos d'une histoire des mathématiques, par B. L.

Livraison de janvier 1908 : Josiah-Willard Gibbs, à propos de la publication de ses mémoires scientifiques, par M. P. Duhem. — La navigation commerciale depuis trente ans, par le R. P. Charles, S. J. — Le mécanisme des mouvements réflexes, par M. Van Gehuchten.

Livraison d'avril 1908 : Responsabilité normale et pathologique, par le R. P. Boule, S. J. — Les forces latentes des campagnes, par M. E. Tibhaut. — L'action électrique du soleil, par M. A. Nodon. — Les ports et leur fonction économique. — Les palettes en schiste de l'Égypte primitive, par M. J. Capart.

Livraison de juillet 1908 : Albert de Lapparent. L'unité de la matière et la détermination des poids atomiques, par G. Lemoine. — Aventure d'une parcelle solide plongée dans l'eau, par M. G. Van der Mensbrugghe.

Livraison d'octobre 1908 : La chenille du chou, par M. J. H. Fabre. — La situation économique de l'Afrique du Sud, par M. P. Fontaine. — Les phénomènes solaires et la physique terrestre, par M. A. Nodon. — La campagne de Mandchourie. De Séoul à Moukden par J. — A propos du sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques, par J. M. S. J.

Livraison de janvier 1909 : L'éther et les théories optiques, par le P. J. Thirion, S. J. — Tyriens et Celtes en Espagne, par M. L. Siut. — Les femmes dans la science, par M. M. d'Ocagne. — A propos de caoutchouc,

par M. E. de Wildeman. — Variété : Le mouvement brownien, par J. Thirion, S. J.

Les articles du P. Thirion sur Pascal (au nombre de trois : 20 octobre 1907, 20 janvier 1908 et 20 janvier 1909, sous le titre : *Pascal, l'horreur du vide et la pression atmosphérique*) s'efforcent de concilier la sympathie du croyant pour l'auteur des Pensées et l'œuvre apologétique des dernières années de Pascal, avec le souci de la vérité historique au sujet de son rôle dans les découvertes scientifiques du milieu du XVIIe siècle, sans se départir de la haute impartialité que les attaques souvent partiales du Janséniste contre les Jésuites rendaient particulièrement difficile (en un sens comme dans l'autre) à un membre de la Compagnie de Jésus. Ils roulent sur la polémique désormais historique soulevée par les articles de F. Mathieu dans la *Revue de Paris* — et dont j'ai parlé en leur temps ici même. Le dernier article tient compte de l'édition récente des œuvres scientifiques de Pascal publiées chez Hachette par les soins diligents de L. Brunschvicg et P. Boutroux. Il a semblé au P. Thirion que ses précédentes conclusions étaient trop favorables à la thèse de F. Mathieu (qu'il n'admettait pas pourtant dans son intégrité). Il ne considère pas cependant que les pages écrites par L. Brunschvicg (XX-XLVIII de son introduction à l'édition ci-dessus mentionnée) soient la mise au point définitive de la question : « Nous croyons, dit-il, avoir fidèlement présenté les rectifications principales groupées par M. Brunschvicg... Toutes ne sont pas également importantes ni, peut-être, également justifiées. Une difficulté, entre autres, subsiste entière et elle est la plus importante... (Pascal s'appuie dans la deuxième partie de l'expérience du vide dans le vide sur un énoncé qualitatif et vague de ce que nous appelons la loi de Mariotte. Or, ses origines, d'après les documents connus jusqu'ici, sont postérieures au mois d'octobre 1647.) « Tant que cette difficulté subsiste, la thèse de M. Mathieu est-elle définitivement et complètement écartée ?... Au moins ne reste-t-il rien de l'esprit de cette thèse ? et peut-on affirmer dès maintenant qu'elle a perdu « non seulement toute consistance intrinsèque, mais toute base objective ? »

Je n'insiste pas pour le moment, car F. Mathieu, qui ne se tient pas pour battu — loin de là — compte, si sa santé le lui permet, continuer ses articles malheureusement interrompus dans la *Revue de Paris*. Dès cette publication faite, je reprendrai ici, d'ensemble, la question, en analysant de près l'Introduction de L. Brunschvicg et les principales autres publications sur la question.

L'éther et les théories optiques (20 janvier 1909). — Le P. Thirion nous donne encore un intéressant article sur l'éther et les théories optiques qui lui sert, grâce à l'histoire des grandes découvertes optiques du XIXe siècle, à nous faire entrevoir des aperçus intéressants sur la méthode physique. C'est aux hypothèses mécaniques que les fondateurs de l'optique ont fait appel. C'est de là, pour eux, que devait surgir l'explication ultime des phénomènes ; et leur esprit n'était pas satisfait qu'il n'eût rencontré, dans cet ordre d'idées, une interprétation valable ou présentant des chances de le devenir.

Malgré leurs efforts pour rendre leurs théories aussi peu illogiques que possible, ils ont abouti à un éther Protée où pullulent les propriétés contradictoires ; mais il n'est pas prouvé que la tâche de lever ces contradictions soit irréalisable. Fût-elle réalisée, qu'il ne s'ensuivrait nullement qu'on eût atteint la réalité.

D'autre part, ces contradictions n'empêchent pas la notion de l'éther de jouer un rôle capital et éminemment utile dans ces théories. Pour s'y prêter, elle évolue incessamment, au gré des applications qu'on en fait : il n'y a peut-être pas deux physiciens qui la conçoivent absolument de la même manière ; mais il n'importe, l'essentiel est qu'elle nous fournisse des images fidèles des phénomènes et de fécondes synthèses...

La lumière est un vecteur transversal périodiquement variable dans l'espace — à chaque instant, le long du rayon — *et dans le temps* — en un même point au cours du temps.

Le contenu de vérité de cette formule est définitivement acquis. Il sort tout entier des lois expérimentales où il se trouve épars et dont cette formule est l'ultime synthèse. Les théories n'y ont rien ajouté, mais ce sont elles qui en ont recueilli et soudé les fragments, comme on extrait les pépites de leur gangue pour en former le lingot d'or pur, en construisant les hypothèses et en poussant à fond leur développement.

Ce qui est vrai des théories optiques, l'est, en général, des théories physiques, impuissantes à nous révéler la réalité en soi, elles nous la font voir *per speculum in ænigmati,* en une image fidèle où se reflète la vérité d'ensemble des faits expérimentaux. « C'est tout ce qu'elles peuvent nous donner, mais c'est beaucoup. »

Ces conclusions sont trop voisines de celles auxquelles j'ai abouti dans la « Théorie de la Physique chez les Physiciens contemporains[1] » pour que je puisse les juger impersonnellement.

ABEL REY.

1. Si l'on réserve le sens du mot : *relativisme* ; mais cela ne concerne pas directement la nature de la théorie physique.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

SULLY-PRUDHOMME, *Le lien social*, publié d'après les mss. posthumes de l'auteur, avec une préf. et une introd., par C. Hémon (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1909, in-8.

A MATAGRIN, *La psychologie sociale de Gabriel Tarde* (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1909, in-8.

G. MAZZARELLA, *Studi di etnologia giuridica*, t. II, Catane, 1909, in-8.

L. STEIN, *Le sens de l'existence*, trad. par A. Chazaud des Granges (*Bibl. sociol. intern.*), Paris, Giard et Brière, 1909, in-8.

J. DE MORGAN, *Les premières civilisations*, Paris, Leroux, 1909, gr. in-8.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Leçons d'Histoire romaine, République — Empire*, Paris, Hachette, 1909, in-16.

L. HALPHEN, *Paris sous les premiers Capétiens, 987-1223, Étude de topographie historique* (*Bibl. d'hist. de Paris*, I), Paris, Leroux, 1909, 1 vol. in-8 et un album.

E.-B. KREHBIEL, *The interdict, Its history and its operation*, Washington, *The American Historical Association*, 1909, in-16.

F. AUBERT, *Guillaume Du Breuil, Stilus Curie Parlamenti* (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseig. de l'histoire*), Paris, Picard, 1909, in-8.

Lady BLENNERHASSETT, *Marie Stuart*, Paris, Plon, 1909, in-16.

R. DELVAUX, *Gabeleurs et faux-saulniers* (*Sur les confins du Bourbonnais et de l'Auvergne, 1691-1713*), Moulins, Crépin-Leblond, 1909, in-4.

É. BOURGEOIS, *Le Secret des Farnèse, Philippe V et la politique d'Alberoni*, Paris, Colin, 1909, in-8.

Fr. SAULNIER, *Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, Rennes, Plihon et Hommay, 1909, in-4.

A. HUGUET, *Histoire d'une ville picarde, Saint-Valéry, 1589-1789*, Paris, Champion, 1909, 2 vol. in-8.

Th BLANCARD, *Les Mavroyéni, Histoire d'Orient* (*de 1700 à nos jours*), Paris, Leroux, 1909, 2 vol. gr. in-8.

H. RODET, *Le Contrat social et les idées politiques de J.-J. Rousseau*, Paris, Rousseau, 1909, in-8.

L. DUBREUIL, *La Révolution dans le département des Côtes-du-Nord* (Ét. et doc.), préf. de H. Sée, Paris, Champion, 1909, in-18.

R. DOUCET, *L'esprit public dans le département de la Vienne pendant la Révolution*, Paris, Champion, 1910, in-8.

CH. GODARD, *Le Conseil général de la Haute-Loire, Le Directoire et l'administration départementale de 1790 à 1800*, Paris, Champion, 1909, in-8.

E. GARET, *L'action providentielle dans la Révolution française, depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, Daragon, 1909, in-8.

R.-C. Seaton, *Napoléon et Sir Hudson Lowe*, trad. par P. Guye, Paris, Fischbacher, 1909, in-16.

Ch. Bastide, *Les Institutions anglaises sous Édouard VII*, Paris, Paulin, 1909, in-8.

P. Chasles, *Le parlement russe*, préf. de A. Leroy-Beaulieu, Paris, Rousseau, 1910, in-8.

M. Butler, *Les Américains*, trad. par Mme Boutroux, préf. de É. Boutroux, Paris, Cornély, 1909, in-16.

Me Nelly-Roussel, *Quelques lances rompues pour nos libertés*, Paris, Giard et Brière, 1910, in-18.

G. Hervé, *L'internationalisme* (*Coll. des Doctr. pol.*), Paris, Giard et Brière, 1910, in-18.

Ch. Vérecque, *La conquête socialiste du pouvoir politique*, Paris, Giard et Brière, 1909, in-18.

G. Des Marez, *Le compagnonnage des chapeliers Bruxellois*, Bruxelles, Lamertin, 1909, in-8.

F. Dubief, *L'apprentissage et l'enseignement technique*, Paris, Giard et Brière, 1910, in-8.

L. Maurivex, *De la question sociale*, t. I, *Économie politique*, Paris, Giard et Brière, 1909, in-18.

J.-A. Ryan, *Salaire et droit à l'existence*, trad. par L. Collin, préf de L. Brocard (*Coll. des Ét. écon. et soc.*), Paris, Giard et Brière, 1909, in-8.

Spaventa, *La politica della destra* (*Bibl. di Cultura moderna*), p. p. B. Croce, Bari, Laterza, 1910, in-8.

Spaventa, *La filosofia italiana nelle sue relazioni con la filosofia europea*, Bari, Laterza, 1909, in-8.

P. Duhem, *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, 2e série, Paris, Hermann, 1909, gr. in-8.

E. Jouguet, *Lectures de mécanique*, t. II, Paris, Gauthiers-Villars, 1909, in-8.

C.-H. Bompas, *Folklore of the Santal Parganas*, Londres, Nutt, 1909, in-8.

F. Lachèvre, *Le procès du poète Théophile de Viau* (*1623-1625*), Paris, Champion, 1909, 2 vol. gr. in-8.

E. Gérard-Gailly, *Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies*, Paris, Champion, 1909, in-8.

G. Boissier, *L'Académie française sous l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1909, in-16.

Fr. Bock, *Matthias Grünewald*, I, Münich, Callwey, 1909, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

LE MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE

EN ITALIE

La science italienne prend une part active au mouvement sociologique contemporain : témoin la fécondité de ses revues et de ses bibliothèques consacrées spécialement à la sociologie et aux sciences voisines [1]. Quant à l'attitude des penseurs italiens envers les problèmes et les méthodes de la philosophie sociale, il serait plus difficile de la formuler avec précision. Les sociologues italiens se donnent volontiers comme positivistes ; néanmoins ils ont compté et comptent encore dans leurs rangs d'éminents criticistes qui suivent la tradition du regretté Icilio Vanni [2]. D'ailleurs toutes les écoles sociologiques nous paraissent représentées en Italie : celle qui considère la société comme un hyperorganisme pourrait présenter Ardigó et ses disciples ; l'école comtiste, M. Fragapane ; celle du déterminisme économique, MM. Ferri, Loria et Labriola ; celle du darwinisme social, MM. Sergi et Vaccaro ; celle de l'école psycho-sociale, MM. Rossi, Squillace, Sighele ; celle de l'école ethnologique, M. Mazzarella. Le conflit des écoles y peut même paraître plus complet et plus ardent qu'ailleurs et donner à croire que l'Italie a subi l'influence des écoles françaises, anglo-américaines et allemandes sans choisir entre elles et sans apporter à la science d'autre contribution que l'ingéniosité de quelques théories et le zèle laborieux d'un très grand nombre de chercheurs.

1. Citons, entre autres, la *Biblioteca de Scienze sociali*, éditée à Turin, par Bocca, et qui compte déjà 54 volumes, la *Biblioteca internazionale de Sociologia teorica*, dirigée par Fausto Squillace et éditée par Sandron (Milan, Palerme, Naples), la *Rivista italiana di Sociologia*, etc.

2. Vanni (Icilio), *Programma critico di sociologia. — I probleme della filosofia del diritto. — Gli studi di H. Sumner Maine e la dottrina della filosofia del diritto. — Lezioni de filosofia del diritto.*

Un tel jugement ne serait pas seulement prématuré : il serait encore erroné et injuste. Nous croyons qu'il y a une tradition sociologique proprement italienne à laquelle ont dû se plier toutes les écoles importées du dehors, qui se sont ainsi renouvelées et nous présentent le plus souvent une incontestable originalité.

La sociologie a eu en Italie ses initiateurs originaux tout à fait indépendants de l'évolutionnisme anglais, du marxisme et de la philosophie de l'histoire des Allemands ou même du positivisme français. M. Pasquale Rossi, dans l'essai qu'il a consacré à la *Psychologie collective,* et M. Groppali avant lui ont cité avec raison les grands noms de Vico et de Romagnosi et le nom moins connu de Cattaneo. Ces initiateurs ont imprimé à la sociologie italienne le triple caractère qui, aujourd'hui encore, la distingue très heureusement, le caractère psycho-social, la préoccupation juridique, enfin le souci d'appliquer les connaissances sociales au problème de la lutte contre le crime.

Vico a été le grand initiateur des sciences sociales en Europe. Trop souvent on n'a voulu voir en lui que le théoricien du rythme fatal, de l'alternance nécessaire du progrès et de la décadence, de l'évolution et de la dissolution. Mais cette hypothèse, exposée pour la première fois seulement dans la deuxième édition de la *Scienza nuova,* ne fait pas corps avec le système [1]. La gloire de Vico est d'avoir vu : 1° que la philologie a pour objet une double série correspondante de transformations, celles des connaissances et celles des institutions [2] ; 2° que l'étude de la poésie épique éclaire celle des monuments primitifs du droit, le droit étant un poème sérieux [3] ; 3° que l'Esprit humain a dû commencer par les créations de l'Imagination, comme l'enfant et l'adolescent et que, *pari passu* à l'émancipation de la pensée, la discipline sociale a dû perdre le caractère d'une discipline coercitive, sauf à la reprendre en de certaines circonstances [4]. Avant Comte, avant Turgot lui-

1. La théorie du *ricorso* figure dans l'édition de 1744 (Ferrari, tome V, livre V). Elle ne figure pas, au moins explicitement, dans l'édition de 1725. La première édition contient, par contre, toute une polémique contre Descartes, Grotius et Puffendorf et toute une métaphysique théiste que l'on ne retrouve plus dans l'édition suivante.

2. *De constantia jurisprudentis*, 2e partie (édition Ferrari, tome III). Cf. *Scienza nuova*, édition de 1725, chap. VII à XII.

3. *De constantia jurisprudentis,* 2e partie, cap. XII et XX. *Scienza nuova*, 2e édition de 1744, livres II, III, IV (édition Ferrari, tome V).

4. *Scienza nuova*, édition de 1744, livre II (Ferrari, tome V). — Cf. *Ibid.*, livre IV.

même, Vico avait pressenti la loi des trois états[1]. Cependant ses aspirations n'étaient rien moins que positivistes : son principe directeur était la croyance à un gouvernement providentiel de l'humanité, dirigeant l'histoire, créant les gouvernements par des voies naturelles et leur conférant ainsi une légitimité suffisante, d'accord avec les exigences des temps. Vico se rattache ainsi, non au rationalisme contractuel postérieur à Descartes, mais sans doute à la philosophie sociale de Suarès et de Bellarmin[2].

Après lui le grand criminaliste Romagnosi fonde, avec plus de netteté encore la théorie du droit sur les exigences d'un milieu social qui limite et oriente la responsabilité ou l'imputabilité personnelle sans jamais les supprimer[3]. Enfin l'un des initiateurs du *Risorgimento* en Lombardie, Cattaneo[4], définit la nature toute mentale de ce milieu social en formulant les conditions d'une *psychologie des esprits associés* qui serait aux représentations individuelles ce que la conscience de l'identité personnelle est à la diversité des sensations[5].

Depuis le *risorgimento*, la sociologie italienne a paru sacrifier sa direction originale au positivisme, à l'évolutionnisme spencérien, enfin au matérialisme économique. A notre avis, il n'y a là qu'une apparence; car, en fait, elle retrouvait dans ces diverses théories une notion commune qui lui était familière, celle d'un devenir universel. Mais la conception qu'elle s'en faisait, d'origine aristotélique, était profondément distincte du naturalisme pur et du fatalisme historique. Le positivisme français, héritier inconscient du substantialisme, se représente une force absolument active et une matière absolument passive. Il oppose donc ainsi radicalement la causalité naturelle à la spontanéité. Chez Ardigó, que les Italiens considèrent à bon droit comme le plus illustre

1. Même édition, livre Ier, notamment § XXXII, XLVIII, XLIX, et livre IV, p. 500 et sq. (Ferrari, tome V).

2. Falchi (Antonio), *Le moderne teorie teocratiche* (1600-1850). Parte prima, cap. II, § II, Turin, Bocca, 1908.

3. Romagnosi, *Genesi del diritto penale*. — Voir sur l'influence de Romagnosi, Alimena, *I limiti e i modificatori dell' imputabilità*, vol. I, Introduzione II, Bocca, 1894.

4. Sur le rôle de Cattaneo dans les événements de 1848, voir Perrens, *Deux ans de révolution en Italie*.

5. Sur les rapports de Cattaneo et de Romagnosi, voir Carle (Giuseppe), *La filosofia del diritto nello stato moderno*, vol. I, liv. I, cap. I (Turin, 1903). — Sur Cattaneo, lui-même, voir Pasquale Rossi, *Sociologia e psicologia collettiva*, parte I, cap. I (Rome, Colombo, 1904).

représentant de la théorie de l'évolution, le phénoménisme est plus consciemment relativiste. De même que l'activité de la force est toujours passive en quelque mesure, la passivité de la matière est aussi, en quelque mesure, active. L'hétéronomie absolue des matérialistes n'est qu'une fiction mathématique. Partout il y a autonomie à quelque degré. L'autonomie est relative et susceptible de plus ou de moins. Il y en a plus chez l'être organisé que chez le corps inorganique; il y en a plus chez les animaux que chez l'homme et plus chez l'homme que chez tout autre animal. Toute formation supérieure est une *distinction* introduite dans ce qu'a d'*indistinct* la formation inférieure qui l'a précédée. Avec l'acquisition de caractères nouveaux s'accroît l'autonomie qui correspond ainsi aux degrés supérieurs de la complexité. Chez l'homme, l'autonomie est au plus haut degré, car elle correspond à des attributs qui sont des faits indéniables, l'*arbitre* et la *liberté*. L'*arbitre* est la forme spéciale de l'activité qui a en elle-même sa raison d'être et domine les formes inférieures. La liberté est la possibilité d'un nombre indéfini de variations. L'expression d'*arbitre libre* représente le fait de l'autonomie humaine et est applicable aux autres autonomies naturelles, en tant que celles-ci ont quelque analogie avec elle. Ainsi est possible une responsabilité relative. L'homme est autonome en ce qu'il peut créer une *idéalité sociale* et y conformer sa conduite. *Il existe une correspondance rigoureuse entre l'aptitude à l'idéalisme social et les exigences de la vie en société*. La responsabilité relative est à la fois morale et sociale, morale parce qu'elle repose sur l'autonomie et la conscience de l'idéalité sociale, sociale parce qu'elle correspond à des sanctions abstraitement conçues et par lesquelles la société réagit contre l'action proprement individuelle. La contrainte sociale a ainsi une valeur éducative ; elle aide l'homme à dégager en lui les tendances sociales virtuelles qui sont comprimées par l'hétéronomie, c'est-à-dire par la filiation qui le rattache aux phénomènes inférieurs [1].

Entre le problème du droit et le problème économique, le lien est trop étroit pour que la sociologie italienne ait pu le négliger. La science sociale de l'Allemagne tendrait volontiers à réduire le

1. Robert Ardigó, *La Morale dei positivisti*. — *La Sociologia* (*in Œuvres complètes*), vol. III et IV). — Du même, *I tre momenti critici nella storia della gnostica della filosofia moderna* (*in Rivista di filosofia*, 1906).

problème sociologique à l'étude de la pénétration des normes juridiques dans les phénomènes de la coopération économique : la sociologie italienne délimite moins étroitement son objet. Cependant la valeur du déterminisme économique y a été ardemment discutée, d'une façon presque toujours originale.

Le déterminisme économique a rencontré en Italie quelques-uns de ses partisans les plus ingénieux et les plus féconds en ressources. Nous n'avons pas en vue les représentants peu originaux du marxisme orthodoxe, mais Achille Loria et son école. L'effort de Loria qui, en France, n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur, est d'élucider au point de vue causal le problème de l'unité des phénomènes sociaux et de subordonner à la sociologie ainsi conçue l'histoire et l'ethnographie comme des moyens de vérification[1]. La morale, la religion, le droit et le gouvernement sont à ses yeux des phénomènes qui se développent en raison des vices de la coopération économique, de la désharmonie des intérêts ; or à mesure que la propriété foncière supprime le droit de l'individu à la terre libre, l'harmonie spontanée des intérêts disparaît. Pour Loria comme pour Malthus ce résultat est la conséquence de la densité croissante de la population. Nous n'avons pas ici à apprécier la valeur de ces théories ou les conséquences pratiques que l'auteur en tire, mais nous voyons dans ce système l'effort peut-être le plus vigoureux en vue de déduire l'explication synthétique des phénomènes sociaux des seules lois de l'économie abstraite. Si, comme nous le pensons, c'est là une erreur, encore fallait-il qu'elle fût clairement formulée pour pouvoir être méthodiquement discutée. L'influence de M. Loria paraît avoir été grande, non seulement sur les économistes, mais sur les criminalistes parmi lesquels nous citerons Alfred Niceforo, connu par ses études anthropologiques sur la dégénérescence des classes laborieuses[2].

A l'extrémité opposée de l'école de Loria est celle de Robert Ardigó qui outre le maître compte M. Alessandro Levi, bien connu des lecteurs de cette Revue, Spiridione Bonnano et quelques

1. Achille Loria, *La Sociologia, il suo compieto, le sue scuole, suoi recenti progressi*, Drucker, Vérone-Padoue, 1901. — *Marx e la sua dottrina*, Sandron, 1902. — *La base economiche de la costituzione sociale*, 3e édition, Bocca, 1902. - *La costituzione economica odierna*, Bocca, 1899. — *Verso la giustizia sociale*, Milan, 1904, etc.

2 Niceforo, *La delinquenza in Sardegna*, Palerme, Sandron, 1897. — *L'Italia barbara contemporanea*, 1898. — *Ricerche sui contadini* (Milan, Sandron, 1908). — *Les classes pauvres* (Giard et Brière, Paris, 1905).

autres [1]. Ici l'idéalité sociale est nettement opposée à la causalité des lois économiques. Pour Ardigó comme pour Vico, « le droit naturel est un droit idéal qui court dans le temps ». Réciproquement le droit ne trouve sa formule que dans l'État. La raison en est que la *Justice* et la *Société* sont des termes corrélatifs. La Justice devient un besoin de l'homme en société comme la société est un besoin de l'homme naturel. La Justice est une formation naturelle de la Société, née et développée en elle à la suite d'expériences psychologiques collectives. Elle est la force spécifique de la Société comme l'affinité est la force spécifique des substances chimiques, la vie celle des organismes, la *psyché* celle des animaux. Elle a deux aspects selon qu'on la considère du côté social ou du côté individuel. Du côté social elle est la contrainte exercée par le pouvoir sur les individus qui en dépendent; du côté individuel, elle est la forme qu'assume l'idéalité sociale pour se transformer en motif de la volonté humaine. Le rapport du droit naturel au droit positif est celui de l'*indistinct* au *distinct*, de l'indéfini au défini. Tous deux supposent la conscience sociale, mais en sont des moments différents. Sans la conscience sociale, jamais les conflits des intérêts économiques ne donneraient naissance ni à l'idée de la justice ni à sa réalisation.

Une solution intermédiaire est donnée par Asturaro et ses disciples dont Groppali, auteur d'excellentes *Leçons de Sociologie,* et Nardi-Greco, auteur d'une laborieuse *Sociologie juridique,* sont jusqu'ici les plus connus [2]. Tandis que l'école de Loria considère les facteurs économiques (population, travail, échange et répartition) comme les seuls facteurs normaux de la vie en société, tandis que l'école de Robert Ardigó estime que le facteur social dominateur est la conscience des idéalités sociales, Asturaro et ses disciples reconnaissent l'existence d'une série de facteurs sociaux à la fois distincts et convergents, ayant chacun leurs lois spécifiques. Toutefois ces facteurs n'ont ni la même énergie, ni la même généralité. Plus les facteurs sociaux sont voisins des besoins orga-

1. Alessandro Levi, *Determinismo economico et psicologia sociale* (Bologne, 1902). — *Delitto e pena nel pensiero dei Grece* (Turin, Bocca, 1903). — *Il diritto naturale nella filosofia di Roberto Ardigó* (Padoue, 1904). — *Per un programma de filosofia del diritto* (Turin, Bocca, 1905). — *Le idealita giuridiche nella filosofia positiva del diritto* (Padoue, Drucker, 1906).

2. Alessandro Groppali, *Elementi di sociologia*, Gènes, Librairie moderne, 1905. — Carlo Nardi Greco, *Sociologia giuridica*, Con prefazione del Prof. Asturaro, Bocca, 1907. — Asturaro, *La sociologia, i suoi metodi e le sue scoperte* (Gènes, 1896).

niques, plus ils sont à la fois primitifs, généraux et constants. Or tel est au plus haut degré le caractère des facteurs économiques. Ils conditionnent donc l'évolution du droit, qui à son tour conditionne l'évolution de la culture morale et intellectuelle [1].

Si distantes que puissent être l'école d'Ardigó et celle d'Asturaro, elles ont au moins un trait commun qui les distingue de celle de Loria : c'est qu'ici le droit n'est pas seulement un produit, mais encore un facteur de la vie sociale, et que, sans la norme juridique le développement de la coopération n'est ni concevable, ni explicable. Mais cette norme juridique elle-même, comment en expliquer l'origine et surtout les variations ?

C'est ici que Vincenzo Miceli fait intervenir la psychologie collective sous sa forme la plus hardie, la théorie de la croyance. Dans une série d'œuvres consacrées toutes au même problème, cet auteur clair et fécond, s'est attaché à nous montrer comment la norme juridique peut émerger du sein même de la conscience collective [2]. Son point de départ est que la contrainte légale présuppose une force psychique qu'elle doit promouvoir dans la conscience. Mais si l'on reste dans les limites de la psychologie individuelle, on ne peut étudier les forces psychiques qui président à la naissance et aux transformations du droit. La volonté collective s'impose à la volonté individuelle et de son côté la coopération qui conditionne cette volonté collective est un phénomène de nature spirituelle et dont le caractère spirituel se manifeste à mesure que la société se développe. La science du droit est donc d'abord et avant tout une psychologie sociale. Les conditions de la coexistence de l'agrégat humain ne pourraient déterminer la formation du droit si elles ne se transformaient pas dans la conscience en besoins, en désirs, en idées, en sentiments, en processus volontaires. De son côté l'individu ne peut devenir un élément, un terme du rapport juridique sinon en tant qu'il est le sujet de ces processus qui se développent en tout être humain. Mais la genèse du droit n'est pas le seul objet de la psychologie sociale. Cette science doit nous rendre compte des conditions propres de l'obéissance aux normes juridiques. Toutes les normes supposent une réaction de la société

1. Nardi Greco (*Ibid*).

2. Vincenzo Miceli enseigne la philosophie du droit à l'Université de Palerme. Ses principales œuvres sont : 1° *Saggio di una nuova teoria della Sovranità* (Florence, 1887) ; 2° *Le basi psicologiche del diritto* (Pérouse, 1902) ; 3° *Le fonti del diritto* (Palerme, 1905) ; 4° *La norma giuridica* (Palerme, 1906) ; 5° *Lezioni di filosofia del diritto* (Palerme, 1908).

sur la conscience et la volonté de l'individu, mais elles ne sont pas toutes également objectives et extérieures. Il y a des classes de normes qui doivent toute leur efficacité au concours que leur apporte la volonté consciente de l'individu. Telles sont les normes de la morale et à un moindre degré celles de la religion. Les normes de la politesse, au contraire, ressemblent à celles du droit en ce qu'elles ne requièrent aucun élément intentionnel. De toutes les normes sociales, la norme juridique est la plus formelle, celle où le concours de l'intention est réduit au minimum. Encore ne rencontre-t-on ce caractère nettement accusé que dans les normes de la législation. Les deux autres classes de normes juridiques, la coutume et le pacte normatif, ont beaucoup moins de rigidité que la loi. Or l'existence de la loi ne caractérise pas le droit des peuples primitifs; elle a pour condition la différenciation des organes du droit, le législateur, le juge, la puissance exécutive. Pour qu'une loi stable et rigide s'applique également à tous les membres de la Société, il faut que l'État soit différencié de la société amorphe. C'est ainsi que Miceli réussit à écarter de la science du droit les vues unilatérales tout en mettant à contribution la psychologie collective et la sociologie comparée.

De la théorie sociologique du droit à celle de la défense sociale, la transition est naturelle. La science italienne s'est particulièrement préoccupée des problèmes du droit pénal. A vrai dire, il semble qu'ici la direction de la recherche ait plutôt appartenu à l'anthropologie et à la psychiatrie. C'est que l'école de Turin a fixé sur elle les regards de l'étranger plus que l'école proprement italienne issue de Romagnosi et représentée par Alimena et ses disciples. D'ailleurs, il s'en faut que l'école de Lombroso et de Ferri ait négligé d'étudier l'aspect social de la criminalité quoiqu'elle se contente trop d'explications d'ordre économique. L'idée commune aux diverses écoles de sociologie criminelle est que la conscience du délinquant présente une malformation de la conscience sociale propre à l'homme normal. Deux classes d'émotions dominent cette conscience, les émotions vindicatives et les espérances utilitaires. La racine des unes et des autres réside dans un moi hypertrophié. Ces émotions se traduisent inévitablement en actes en raison de la faiblesse des motifs qui pourraient leur faire contrepoids. L'automatisme psychologique caractérise donc la conscience du délinquant. Dès lors, il est intéressant de savoir si la pensée du crime s'élabore en pleine conscience ou dans un état crépusculaire.

La sociologie italienne croit le délinquant asservi à des processus insconscients qu'elle ramène à quatre : 1° le germe héréditaire ; 2° les aptitudes; 3° les formes dégénératives; 4° les impulsions irrésistibles. Bref, un Moi à la fois hypertrophié et impuissant à contrôler ses impulsions, tel est le délinquant au point de vue scientifique[1]. Il en résulte que la conscience du Moi n'est normale que si elle est complétée par la conscience du *Nous*.

Les disciples de Robert Ardigó ont fondé sur cette relation de la conscience criminelle et de la conscience sociale une nouvelle théorie de la peine. Si l'éducation est la condition du renouvellement de la socialité chez le sujet normal[2], la peine est le complément et l'équivalent de l'éducation[3]. L'école de Turin passe pour avoir professé la doctrine de la peine éliminatoire : l'école criminologique plus fidèle aux traditions italiennes lui oppose celle de la peine éducative et, dans ses dernières œuvres, Lombroso lui-même y a fait de larges emprunts[4].

Dans ces quelques lignes nous n'avons pu songer à tracer un tableau complet de l'activité sociologique des savants italiens. Nous avons dû laisser de côté tous les travaux spéciaux, c'est-à-dire ceux qui contribuent souvent le plus aux progrès durables de la science[5]. Notre effort a tendu à donner une idée sommaire de la contribution qu'ils ont apportée à la solution du problème qui nous paraît dominer les préoccupations des sociologues contemporains, du moins de ceux qui ne s'enferment pas dans des écoles dépassées et ne se contentent pas de formules exclusives. Ce problème est celui de l'unification de la connaissance sociologique, longtemps dispersée dans les sciences économiques et statistiques, la criminologie, la psychologie des peuples, l'histoire de la civilisation, l'histoire des religions, la philosophie du droit. La science italienne l'a posé avec une méthode et une hardiesse que l'on pourrait parfois lui envier en France, voire en Allemagne.

GASTON RICHARD.

1. Voir surtout sur ce point Michel Longo, *La coscienza criminosa*, Turin, Bocca, 1903.
2. R. Ardigó, *La Scienza dell educazione*, 2e édition.
3. Bonnano, *Filosofia del diritto penale*, Turin, Bocca (1903).
4. Lombroso, *Le Crime. Causes et remèdes* (Reinwald, 1899), Ire partie, ch. IV à XI; IIe partie, *in extenso*.
5. Citons notamment ceux de Mazzarella (Guiseppe), *Studi di etnologia giuridica*, 2 volumes, Catane, 1909. — *Les types sociaux et le droit*, 1 volume de la *Bibliothèque de sociologie* de l'*Encyclopédie scientifique*, 1908, Doin, éditeur.

NOTES

SUR LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE

DE

L'ITALIE CONTEMPORAINE

L'Italie est une monarchie parlementaire. On se tromperait toutefois étrangement si l'on croyait que le parlementarisme y fonctionne d'une façon normale. Depuis plus de trente ans, depuis 1876 environ, les rouages en sont tellement faussés que, de l'avis des Italiens eux-mêmes, ce serait une erreur de considérer le Parlement qui a son siège à Rome, comme l'image fidèle du pays. Il y a bien en réalité une Chambre haute, le Sénat dont les membres sont nommés par le Roi et choisis parmi les célébrités nationales, et une Chambre des députés issue des élections; mais la première n'a qu'une influence très relative, et il manque à la seconde les deux grands partis, l'un conservateur, l'autre novateur, qui sont comme le pivot autour duquel évoluent les diverses manifestations de la vie parlementaire et politique d'une nation. On chercherait vainement à la Chambre italienne l'équivalent du parti libéral et du parti conservateur anglais. Les termes de Gauche et de Droite, depuis les jours glorieux du parlement subalpin, et spécialement depuis l'avènement du ministère Depretis (1876), ont perdu leur sens primitif, à mesure que les partis qui correspondaient à ces dénominations ont jeté par-dessus bord leurs principes et leur idéal pour vivre d'une politique d'expédients. La responsabilité de cette décadence dont l'Italie a terriblement souffert et dont elle souffre encore

semble remonter à la Gauche. La Droite, qui eut le pouvoir de 1860 à 1876, avait été un grand parti à la fois conservateur et libéral. Héritière de Cavour, elle ne s'était pas montrée au-dessous de sa tâche, et ses leaders, Ricasoli, Lamarmora, Lanza, Minghetti, Sella, avaient mérité la reconnaissance du pays. Ce fut la Droite qui dota l'Italie de codes, assura sa prospérité commerciale par une politique libre-échangiste, établit les chemins de fer, organisa les libertés municipales, et, ce qui n'était pas un mince mérite au moment où l'Italie venait de parachever son unité, équilibra ses finances en présentant en 1876 un budget où les recettes correspondaient aux dépenses.

En 1876, la Droite dut quitter le pouvoir. La Gauche prit sa succession. La Droite avait symbolisé la politique du Nord, du Piémont pauvre mais honnête et loyal. La Gauche fut l'avènement du Midi, « foyer de tout ce qu'il y avait de malsain dans la vie politique ». L'expression et le jugement sont de deux Anglais, MM. Bolton King et Thomas Okey, auteurs d'un livre récent, le plus complet et le mieux documenté qu'on puisse consulter sur l'Italie d'aujourd'hui. Au lieu des principes de libéralisme qu'elle aurait dû appliquer par définition, la Gauche eut recours à la corruption, à l'intrigue, et inaugura pour se maintenir au pouvoir le système que les Italiens ont appelé d'un nom très expressif le « malgoverno ». Il n'y eut bientôt plus de raison pour elle de constituer un parti à part, et comme les « gens d'affaires », « gli affaristi », n'étaient pas tous à gauche, l'Italie eut dès cette époque des ministères issus de coalitions informes entre la gauche et une partie de la droite, comme la coalition Depretis-Minghetti qui fut suivie de bien d'autres. Ce fut l'ère des partis sans programme, où le Gouvernement vivait au jour le jour, achetant aujourd'hui le vote d'un député, demain celui d'un autre, concluant des marchés éhontés avec les collèges électoraux, offrant pour un député ministériel un chemin de fer ou une autre œuvre d'intérêt public, exerçant la corruption d'un bout à l'autre de la péninsule. Le créateur de cette méthode avait été Depretis. Sur lui doit retomber la plus grande part de responsabilité d'un système qui a pesé et pèse encore sur l'Italie, aggravant les conditions morales déjà si précaires du Midi. On comprendra les ravages qu'un tel homme a pu faire, si l'on songe qu'il resta au pouvoir onze ans presque sans interruption, de 1876 à 1887. De 1887 à 1891, sous le premier ministère Crispi,

avec la manière forte en plus, les choses n'allèrent pas beaucoup mieux. Le ministère di Rudini qui lui succéda semblait vouloir abandonner la corruption comme procédé de gouvernement mais il n'eut qu'une existence éphémère, et la corruption reprit de plus belle avec l'avènement du ministère Giolitti (mars 1892) sous lequel se produisirent les fameux scandales de la Banque romaine. Ce furent ces scandales, suivis bientôt, sous le nouveau ministère Crispi, de la défaite d'Adoua, qui réveillèrent l'opinion de sa torpeur, et accentuèrent le déclin des anciens partis de la Gauche et de la Droite constitutionnelles. De nouveaux partis surgirent alors qui n'ont, depuis, cessé de se développer et de grandir, malgré les obstacles, à chaque consultation nationale, et qui auront sans doute un rôle prépondérant dans un avenir très prochain. La Droite et la Gauche restent les partis dominants dans le Parlement italien, grâce au peu de sincérité des élections faites en grande partie par les préfets avec l'argent des fonds secrets, mais malgré cela le nombre de leurs représentants diminue sans cesse. La Droite n'est plus proprement un parti de conservation, mais simplement de réaction, ayant un programme purement négatif dont l'article essentiel est la résistance au socialisme et à tout ce qui, de près ou de loin, sent le socialisme. Il n'y a pas pour elle de question sociale : on l'a bien vu lors de la féroce répression qu'elle a exercée après les troubles de Milan en 1898.

Pendant cette période de répression, en fait de justice expéditive, l'Italie n'eut rien à envier à la Russie. Telle est la Droite dégénérée qui ne garde plus de l'ancienne Droite, qui fut un grand parti, que le nom sans l'esprit. Il est bien vrai que dans ce parti se rangent quelques individualités puissantes, comme le vénéré vice-président du Sénat et doyen de la Faculté des Lettres de Florence, Pasquale Villari. Mais il ne faut pas se laisser prendre à l'apparence des mots. Comme le dit très bien M. Daniel Halévy[1], « Villari, si l'on s'en tient aux formules, est un conservateur ; si l'on va au fond des choses, c'est un esprit très « avancé ». Lui et quelques hommes de valeur que compte encore la Droite[2] sont les seuls chez qui soit restée vivante la tradition de libéralisme de Cavour. Ils ont un

1. *Lettres de Calabre* (août 1908) in *Pages libres*, n° 422, p. 124.
2. On peut compter parmi eux l'économiste Luzzatti et le marquis Visconti-Venosta dont la compétence en matière de politique extérieure est universellement reconnue tant en Italie qu'au dehors. Le marquis Visconti-Venosta représenta l'Italie à la conférence d'Algésiras.

programme de réformes sociales qui comprend la réforme de l'impôt, l'abolition des droits sur les céréales, et tout un système de législation en faveur des déshérités. Villari accepterait pour son compte dans sa presque intégralité le programme minimum des socialistes. Malheureusement, ce petit groupe qui représente la partie la plus saine de la Droite n'a qu'une importance minime et son influence est presque nulle au Parlement.

On ne peut en dire autant de la « Gauche constitutionnelle » qui, bien que dégénérée elle aussi, est le parti qui dispose à la Chambre du plus grand nombre de voix, et détient depuis plusieurs années le pouvoir qu'il n'a quitté qu'à de brefs intervalles. La plupart des hommes politiques des vingt dernières années qui ont été à la tête du Gouvernement faisaient partie de la Gauche constitutionnelle [1], et le dernier président du Conseil, M. Giolitti, en est le leader presque incontesté. Je dis « presque », car la Gauche a eu ses dissidents groupés jadis autour de Zanardelli, et qui se sont reconstitués depuis la mort de ce dernier sous le nom de « Gauche démocratique [2] ». La Gauche est le parti qui a le plus discrédité le parlementarisme en Italie. « Les plus tarés, parmi les chefs de gouvernement italiens, disent les deux Anglais que nous avons cités plus haut, les Depretis, les Crispi, les Giolitti sont sortis de ce parti. La part qu'eut Giolitti dans les scandales de la Banque, aurait dû l'exclure de la vie politique. Bien que personnellement honnête, il a été un partisan de la corruption publique, et même parmi les hommes d'État italiens, ce n'est pas pour l'excès de ses scrupules qu'il a acquis sa renommée [3]. » Nous verrons plus loin les procédés des Gouvernements issus de ce parti de gauche pour se maintenir au pouvoir et avoir dans le pays une majorité en temps d'élection. Faire une élection a été élevé à la hauteur d'un art en Italie, et les Italiens, tout en le déplorant, sont les premiers à en rire. Mais il y a plus : les ministères de Gauche pour avoir à tout moment une majorité à la Chambre sont obligés de se livrer à un jeu de bascule continuel, car les seules voix de la Gauche, bien qu'elle soit le parti numériquement le plus fort, ne suffiraient pas. Et alors, aujour-

1. Sauf Di Rudini et le baron Sidney Sonnino actuellement Président du Conseil.

2. Ce groupe peu nombreux que l'on a désigné souvent sous le nom de « Chiesa bresciana » église de Brescia (Zanardelli était député de cette ville), eut le mérite de protester contre la corruption élevée par la Gauche à la hauteur d'un système de gouvernement.

3. Bolton King et Thomas Okey, *Italy to-day*, 2e éd. ital., p. 16.

d'hui ce sont les voix des catholiques unies à la Gauche qui soutiennent le ministère, demain les voix des socialistes et de l'opposition anticonstitutionnelle unies aux éléments les plus avancés de la Gauche. D'où incohérence dans la politique comme il y a incohérence dans la composition d'un ministère, où sous la haute direction du Premier voisinent quelquefois de la façon la plus inattendue les éléments les plus disparates.

Le résultat en est que le pays ne comprend plus rien à la vie parlementaire : « Il se trouve, dit Ferdinando Martini, ancien gouverneur de l'Erythrée, et l'un des hommes politiques de l'Italie les plus en vue, devant des noms et non pas devant des idées. Quand en Angleterre on dit Asquith ou Balfour, en France Méline, Rouvier ou Briand, cela signifie tout un ensemble d'idées et de doctrines. En Italie, si on excepte les deux ailes extrêmes de la Chambre, quand on dit que Caïus succèdera à Titius ou Sempronius à Caïus, le pays ne sait ce qu'ils veulent, ce qu'ils se proposent; il ne le sait pas auparavant et il ne le comprend pas ensuite. Il voit les ministères monter au pouvoir en s'appuyant sur l'Extrême-Gauche pour se réfugier peu après dans les bras du parti diamétralement opposé, des ministères qui suivent des méthodes et proposent des mesures qu'ils condamnaient eux-mêmes auparavant comme absurdes et nuisibles [1]. » La Gauche donc en tant que parti n'a pas proprement de principes. Ce n'est que dans les individualités qui la composent qu'il faut chercher quelquefois du libéralisme. Il est certain, par exemple, que Giolitti et beaucoup de membres de la Gauche sont animés d'idées démocratiques, mais s'il s'agit de les mettre en pratique, ils procèderont par à-coups ou sous la poussée du groupe voisin de l'Extrême-Gauche, ou encore se serviront d'une réforme pour créer un dérivatif à une situation scabreuse pour le ministère. M. Giolitti en a donné un exemple tout récent qui montre à la fois son scepticisme et son art des expédients. A la suite des nouvelles conventions maritimes, le Ministère craignait pour son existence à la rentrée. Une entente s'était faite entre divers groupes d'opposition : la situation était critique. A la rentrée de la Chambre, coup de théâtre. Dans le discours d'ouverture de la session, le Président du Conseil élude la question embarrassante des conventions mari-

1. *Avanti* du 18 novembre 1909. Interview prise à Ferdinando Martini sur la situation politique de l'Italie.

times, et aux députés n'en croyant pas leurs oreilles expose tout un programme de réformes sociales qu'il fait sien et qui comprend entre autres une réforme complète du système tributaire, l'établissement de l'impôt sur le revenu, la diminution des droits sur les sucres, etc. Et voilà la majorité changée, la Droite conservatrice effrayée ainsi qu'une partie de la Gauche, et l'Extrême-Gauche qui avait inscrit ces réformes dans son programme obligée de voter pour le Ministère sous peine de se déjuger. Le malheur veut que le programme si démocratique ait été élaboré en hâte pour parer à une situation ministérielle dangereuse et n'ait pas été suffisamment étudié [1]. Il est hors de doute pourtant que M. Giolitti veut opérer les réformes énumérées. Mais de telles réformes, réclamées avec insistance par l'opinion publique italienne, ne se font pas sans étude préalable. Le grain que la déclaration ministérielle a jeté au vent de Montecitorio ne sera pas perdu. Mais ce ne sera probablement ni M. Giolitti, ni la Gauche constitutionnelle, ni aucun des vieux partis parlementaires italiens qui en feront la moisson [2]. Cette tâche regardera les deux grands partis qui se lèvent depuis quelques années et grandissent sans cesse à l'horizon de la vie politique italienne : le parti catholique et le parti socialiste.

II

Le catholicisme en Italie semble avoir beaucoup baissé dans le dernier quart du XIXe siècle, si l'on s'en tient à la quantité. La difficulté pour un Italien d'être à la fois bon citoyen et bon catholique n'y a pas peu contribué. Comme toujours l'Église n'a rien gagné à se mêler de politique. Les classes cultivées se sont en général détachées d'elle, tout en observant à son égard une neutralité bienveillante, comme pour une institution qui est en quelque

1. Un fait à noter est que le programme ministériel qui dégrève le sucre a oublié de promettre la suppression de l'impôt sur le sel si onéreux en Italie qu'un certain nombre de paysans n'en connaissent pas le goût et qu'on a appelé à juste titre « imposta sulla salute » impôt sur la santé.

2. M. Giolitti vient en effet de donner sa démission, après avoir été battu dans une élection de bureaux à la Chambre. Il a été remplacé par un ministère présidé par un homme de Droite, le baron Sydney Sonnino et qui groupe dans son sein, avec quelques « giolittiens », des éléments libéraux de Droite et de Gauche. Il est douteux qu'une telle coalition soit très viable.

sorte nationale. Quant aux masses populaires, elles ont suivi le mouvement avec d'autant moins de répugnance qu'aucun peuple n'est plus naturellement porté que l'Italien au scepticisme et à l'indifférence en matière de religion. La remarque en a été faite il y a longtemps par Machiavel. Dans les campagnes et les petits centres les artisans de cette désaffection progressive ont été le *maestro* (instituteur) et le *medico condotto* ou médecin attaché officiellement par les municipalités à un district déterminé. Ces deux fonctionnaires municipaux ont joué en Italie le rôle qu'eurent chez nous sous la Restauration et le second Empire nos commis-voyageurs voltairiens. Dans les grands centres industriels le socialisme a fait le reste, car « où s'emplissent les salles des socialistes, les églises restent vides » déclarait dans un congrès catholique un prêtre de Biella cité par Bolton King et Okey [1]. Il n'y a guère que les régions agricoles, surtout celles du Nord et de l'Extrême Sud qui soient restées sincèrement et profondément catholiques. C'est ce qui explique que sur les 250,000 signataires de la pétition contre le projet de loi sur le mariage civil, en 1900, la proportion des paysans était de 85 °/₀ [2].

Mais le catholicisme a regagné en qualité ce qu'il perdait en quantité. Le catholicisme italien a attiré à plusieurs reprises l'attention du reste de l'Europe par les polémiques qui se sont élevées lors de l'apparition du *Santo* de Fogazzaro, et plus tard lors de la rupture de Don Romolo Murri. C'est que le catholicisme qui est là-bas comme ailleurs une des grandes forces de conservation sociale, a pris, de l'autre côté des Alpes, une tactique toute différente de celle que nous lui voyons pratiquer chez nous. Tandis qu'en France, à part quelques tentatives isolées [3], le catholicisme a fait jusqu'à présent cause commune avec les capitalistes et les conservateurs, plus souvent même avec ceux d'entre eux qui sont les ennemis du régime établi, le catholicisme italien a compris qu'à des temps nouveaux il fallait une tactique nouvelle et il est entré hardiment dans la voie des réformes sociales. C'est pourquoi malgré la diminution du nombre de ses fidèles, il est avec le socialisme la force la plus considérable de la jeune Italie. On peut même dire que, sauf en ce qui concerne la question religieuse, il est entièrement

1. *Op. cit.*, p. 44.
2. Bolton King et Okey, p. 46.
3. Comme le *Sillon* de Marc Sangnier.

d'accord sous le point de vue économique et social avec le socialisme. Ce dernier d'ailleurs ne s'y trompe pas, et la preuve en a été donnée quand D. Romolo Murri, qui n'avait pas encore rompu complètement avec Rome, a reçu des socialistes et des partis populaires l'offre d'un collège électoral. Dans un article sur *les Positions intellectuelles de l'Italie contemporaine*[1] M. Julien Luchaire a pu écrire que « le catholicisme italien, inférieur pour la prospérité matérielle aux Églises américaine et allemande, est probablement d'une valeur intellectuelle supérieure ». Il aurait pu ajouter qu'il est, dans l'élite, probablement supérieur, intellectuellement parlant, au catholicisme français.

Le parti catholique — en Italie on peut sans crainte employer ce terme, car il y a un parti catholique — est divisé en plusieurs branches. Il y a en lui une Droite, une Gauche, et même une Extrême Gauche. Cette dernière fait beaucoup de bruit, car elle est en butte à la fois aux censures de la papauté, à l'ostracisme des évêques et à la vigilance des préfets qui la regardent du même œil dont ils regardent les *sovversivi*[2]. Indépendants et de méthode un peu révolutionnaire, ses membres voudraient que l'Église se débarrassât de certaines formes qu'ils estiment vétustes et prît la tête d'un vaste mouvement de réforme. Naturellement Rome ne l'entend pas de cette oreille, surtout depuis que certaines influences règnent au Vatican[3]. Aussi, encouragée d'abord, semblait-il, par Léon XIII, cette Extrême Gauche catholique dont l'organisation principale est la *Lega democratica nazionale* est-elle dans une position dangereuse, d'autant plus dangereuse que la plupart de ses membres sont « modernistes ». Peut-être devra-t-elle disparaître ou passer dans le camp socialiste. C'est ce dernier parti qui se produirait chez nous. Mais l'Italie est le pays de la conciliation des extrêmes. Qui sait si dans un avenir plus ou moins prochain ce ne sera pas là l'anneau de conjonction entre catholiques et socialistes pour l'élaboration commune d'un programme de réformes sociales ? Déjà D. Romolo Murri avait plus d'une fois à Milan contribué à

1. *Annales de l'Université de Grenoble*, tome XIX, n° 1, 1er trimestre 1907.

2. Subversifs : nom donné à tous les partis populaires.

3. Au moment où nous écrivons ces lignes (novembre 1909) cesse de paraître le *Rinnovamento*, organe de cette aile avancée du catholicisme italien fondé, il y a trois ans, par Antonio Alfieri, Alessandro Casati et Tommaso Gallarati-Scotti, sous l'impulsion de Fogazzaro. Mais avec lui ne meurt pas l'idée qui le fit surgir et il ne faudrait pas conclure de là à la fin du libéralisme catholique italien. Comme l'a écrit M. Alfred Loisy, on ne tue pas les idées à coups de bâton.

l'élection du grand chef socialiste Filippo Turati. De même les socialistes ont élu D. Romolo Murri, et à Florence, en juin dernier les *democristiani* de la *Lega nazionale* ont soutenu la candidature du professeur Gaetano Pieraccini, socialiste et libre penseur, contre le député conservateur sortant qui n'a pas été réélu. Et il y a d'autres cas. La Gauche du parti catholique se compose de ceux qui pensent à peu près comme les *democristiani*, qui votent comme eux, mais ne disent rien de peur de se compromettre. Ils abondent en Italie dans le jeune clergé et depuis un an ou deux, sur l'ordre de Rome et des évêques, une inquisition minutieuse est organisée dans les grands séminaires pour découvrir les fauteurs de modernisme tant politique qu'exégétique. Un jeune prêtre de mes élèves me déclarait que c'était un véritable espionnage qui pesait sur eux. Dans vingt ans le catholicisme italien sera dirigé par ceux-là : il est donc probable que le mouvement s'accentuera de plus en plus et que la Papauté devra un jour ou l'autre compter avec lui. La Droite du parti catholique est plus logique. Elle ne prétend pas être catholique autrement qu'avec le Pape et ne transige pas sur la foi. Mais son programme social n'est nullement conservateur. Il est le même que celui des deux autres fractions du parti catholique, un peu plus étroit par exemple, en ce sens que dans les sociétés que fonde la Droite catholique, la pratique de la religion est requise, tandis que la *Lega democratica* admet tous les hommes de bonne volonté, faisant ce que Marc Sangnier a voulu faire chez nous avec son « plus grand sillon ».

Pour donner une idée de la force et de la puissance du parti catholique italien, prenons l'organisation du territoire de Bergame. Un fait récent a attiré l'attention sur cette organisation : la grève de Ranica, grève originale qui fut organisée par le parti catholique, et dans laquelle sept cents ouvrières résistèrent pendant cinquante jours au patronat, soutenues par l'argent du parti. Une grève catholique : on voit d'ici quelles seraient en France les lamentations de la presse orthodoxe. Et dans toute cette grève il n'y eut aucun dégât, et une seule arrestation fut opérée, laquelle d'ailleurs ne fut pas maintenue.

L'organisation du parti catholique dans la Bergamasque est due tout entière à un laïque, le professeur Niccolò Rezzara qui se fixa à Bergame il y a une trentaine d'années, au moment où la vallée du Pô et la vallée de l'Adda se transformaient en vallées industrielles.

Catholique convaincu et propagandiste à toute épreuve, Rezzara prévit les problèmes sociaux qui allaient surgir, les conflits qui allaient s'élever entre le monde du travail et le monde du capital, et il voulut résoudre ces problèmes et aplanir ces conflits en faveur de l'ouvrier, mais par une action purement catholique. Il commença par faire une propagande uniquement religieuse, créant des écoles confessionnelles, des journaux et des publications catholiques, des cercles de jeunes gens, des ligues de pères de famille, des comités paroissiaux. Jusqu'ici toutes choses qui se trouvent chez nous, sans apporter aucun remède à l'âpreté des conditions économiques du travailleur. Mais Rezzara alla beaucoup plus loin. L'usure sévissait dans la région, atteignant sous forme de restitutions en nature le taux énorme de 100 et parfois 200 %. Rezzara y remédia par la création de *Caisses rurales* pour les paysans et de *Caisses populaires* pour les ouvriers, caisses organisées sur les bases suivantes : Une caisse par village, ayant à sa tête un conseil de cinq administrateurs, recevant des dépôts à 3,50 %, et faisant des prêts à 5 %. Dépôts et prêts se font le dimanche, après la grand'messe, et au cas où les prêts surpassent les dépôts, on demande de l'argent à la caisse voisine qui se trouve dans des conditions inverses. Le reliquat en caisse est porté le lundi matin à la *Caisse d'épargne postale*, si c'est une petite somme, ou à la *Banque catholique du petit Crédit* de Bergame, si la somme est importante. Les opérations se déroulent avec une grande rapidité et sans aucun frais, car les employés sont des hommes de bonne volonté. C'est la multiplication de ces petites caisses qui a nécessité la fondation à Bergame de la *Banque du petit Crédit*, banque coopérative à capital illimité, avec de petites actions, qui favorise le petit commerce, la petite industrie, la petite propriété, encourage l'épargne et fait participer ses clients aux bénéfices, sans se livrer à des spéculations hasardeuses.

A côté de cela le professeur Rezzara a fondé une société, la *Federativa,* pour l'assurance contre la mortalité du bétail et les ravages de la grêle, des coopératives de consommation, des coopératives agricoles, des laiteries sociales. Il a essayé d'améliorer la condition des fermiers et de la culture des terres en inaugurant le système de la location collective d'immenses étendues de terrain, coopérative de fermage qui a donné les meilleurs résultats. Pour les ouvriers il a créé autant de syndicats qu'il y a de corporations

et les a tous rattachés à l'*Office du travail* de Bergame. Et pour couronner tout ce vaste réseau de créations s'est élevée à Bergame, toujours sous la même impulsion, la *Maison du Peuple* qui a coûté un million et qui contient, en plus des bureaux directeurs de chaque service, le *Secrétariat du peuple*, l'*Œuvre de protection des Émigrants*, un *Asile de nuit*, un *Restaurant*, un *Théâtre*, un *Hôtel* et des locataires. Si l'on veut des chiffres pour tout cela, le professeur Rezzara en a fourni quelques-uns en septembre dernier lors de la vingt-deuxième fête fédérale des catholiques de Bergame :

Œuvres confessionnelles.	142 cercles de jeunes gens avec	11,084	membres.
	23 oratoires	4,650	—
	120 sociétés de secours mutuels	10,227	—
	92 sociétés de crédit	11,872	—
	20 syndicats ouvriers	5,856	—
	94 sociétés pour l'assurance du bétail	5,407	—
	3 coopératives	1,030	—
	1 association d'éducateurs	333	—
	22 sociétés de musique	795	—
	517 sociétés avec	51,254	membres.

Une œuvre non confessionnelle : 1 université populaire avec 1,400 memb.

Les sociétés de secours mutuels ont un patrimoine de plus de 200,000 francs.

Les caisses rurales et populaires ont 8,000,000 de dépôt, ont distribué en seize ans 5,000,000 de francs de prêts et possèdent un fonds de réserve de 130,000 francs.

La *Federativa* assure pour 1,168,450 francs de bestiaux. La Coopérative agricole vend pour plus d'un million d'engrais, de semences et de machines chaque année. Les syndicats ont un fond de chômage de 25,000 francs. La *Banque du petit Crédit* a 20,000,000 de dépôts et un chiffre d'affaires de 300,000,000. Et le budget de toute cette organisation catholique immense qui fait de Bergame le fief du catholicisme social italien ne dépasse pas 32,000 francs [1].

Assurément partout ailleurs il n'en est pas de même qu'à Bergame. Mais on peut dire que la méthode est identique, et que dans

1. Sur l'œuvre de Rezzara voir un article très documenté et très intéressant de Giuseppe Bevione, *La poderosa organizzazione dei cattolici nella Bergamasca* in *Stampa*, 9 novembre 1909. Nous nous sommes largement inspirés de cet article. Cf. aussi : Rezzara, *Il movimento cattolico nella diocesi di Bergamo*, Bergamo, 1897 ; Mabilleau, etc., *La prévoyance sociale en Italie*, Paris, 1898 ; Micheli, *Le Casse rurali italiane*, Parma, 1898.

tous les milieux agricoles par exemple, les *caisses rurales* et les *banques populaires* de petit crédit sont presque toutes aux mains du parti catholique et souvent du clergé, plus démocrate aussi il faut bien le dire par son genre de vie et ses aspirations, que la plus grande partie du clergé français. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le parti catholique social voit s'accroître à la Chambre italienne le nombre de ses représentants.

III

Il n'est pas le seul à être ainsi en progrès. Il a un rival redoutable dans le socialisme et ce sera entre eux deux plus tard que se joueront probablement les destinées de l'Italie. Le socialisme est d'importation récente en Italie. Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années [1] qu'il existe comme grand parti au delà des Alpes et ses progrès ont été en tous points remarquables. Les événements de Milan (mai 1898) ont marqué sa naissance comme grand parti, et le baptême du sang qu'il reçut dans la farouche répression qui les suivit lui a donné une vitalité qu'il n'a point perdue depuis lors. Il possède à la Chambre des députés une représentation de plus en plus nombreuse, et qui se distingue entre toutes par sa haute valeur intellectuelle. Les seuls noms de Enrico Ferri, de Filippo Turati et de Leonida Bissolati, pour ne citer que ces trois, sont là pour le prouver. Dans le pays et en dehors du parlement, le socialisme a conquis les plus hautes personnalités du monde de la science et de la pensée, et cela n'a pas été un engouement de salon comme celui qui fut à la mode chez nous à un certain moment. Il a un organe officiel, l'*Avanti*, qui est lu de la majorité des travailleurs, une revue économique et sociale comme peut-être aucun pays n'en possède de semblable, la *Critica sociale* de Filippo Turati, dont on a dit qu'elle « avait donné aux Italiens la conscience sociale [2] » et qui est destinée plus spécialement

1. Auparavant il existait comme embryon. Dès 1870, certains groupes anarchistes tendaient vers le socialisme. En 1885, il existait à Milan un « parti des travailleurs » avec 40,000 membres. En 1891, *La Critica sociale* fut fondée par F. Turati et Anna Kuliscioff et le premier congrès socialiste eut lieu. Depuis cette époque le parti peut se considérer comme fondé.

2. J. Luchaire, *op. cit.*, p. 10 ; Bolton King, *op. cit.*, p. 102.

au public cultivé ; et à côté de ces deux organes principaux une multitude de petits périodiques régionaux, ayant chacun leur secteur de propagande. Sa clientèle populaire est nombreuse, car grâce à une merveilleuse souplesse d'adaptation propre au génie italien, il a attiré à lui des milieux de travailleurs très divers. Rompant avec l'étroitesse du système marxiste absolu, il a pénétré des régions agricoles où il a englobé dans une union commune petits manœuvres et petits propriétaires. Tout comme le parti catholique, il a créé des caisses rurales et développé amplement la coopération, restant toutefois au-dessous de son rival dans les résultats. Le socialisme agricole groupe principalement autour de lui les « braccianti » ou manœuvres du Mantouan, de l'Emilie et du Parmesan, mais il a un certain avenir parmi les paysans miséreux épars sur les *latifundia* et victimes de la grande propriété. Socialistes sont devenus les grands mouvements agraires que l'Italie voit se reproduire depuis la plus haute antiquité et qui ont duré plusieurs mois l'année dernière dans le Parmesan. Les *ligues de braccianti* agricoles et les *ligues de paysans* étaient en 1900 plus de 700 avec 150,000 membres. Dans les régions industrielles, le socialisme est plus puissant encore. Les *ferrovieri* dont l'organisation est une des plus puissantes de l'Europe et qui ont su livrer pour leur émancipation plusieurs batailles victorieuses sont en majorité acquis au socialisme. Biella est socialiste, ainsi que les faubourgs de Gênes, une partie de Milan et Reggio d'Emilie considérée comme la citadelle du parti. Florence, Naples, Terni, Alexandrie et d'autres villes ont des députés socialistes.

Des discussions se sont élevées, comme dans le reste de l'Europe entre les deux grandes fractions du parti, la fraction syndicaliste et la fraction réformiste, mais aujourd'hui, la plupart du temps, un *modus vivendi* a fini par s'établir pour le progrès commun. Les *Chambres du Travail* établies sur le modèle de nos Bourses du Travail et obéissant à l'organisme central de la C. G. L. (*Confederazione generale del Lavoro*) vivent en assez bonne harmonie avec le Conseil directeur du Parti et les divers syndicats corporatifs. Une tendance générale a même permis, ces dernières années, une entente avec les autres partis démocratiques pour la conquête des municipalités et la formation d'un *Blocco popolare* ou union des partis populaires, et les coalitions semblables ont même été souvent couronnées de succès, notamment à Rome et à Florence.

Séparé des éléments perturbateurs de l'anarchie (très forte en Italie), doué d'un sens pratique indispensable au succès, englobant des éléments ardents et des intelligences supérieures, le parti socialiste a déjà fait beaucoup pour relever le niveau moral de l'Italie, en luttant contre la corruption parlementaire et administrative. Son programme minimum élaboré en 1895, retouché en 1900 [1], a reçu l'approbation de tout ce qui en Italie désire sincèrement le relèvement social et moral de la nation. Il comprend le suffrage universel pour les deux sexes, la liberté de la presse et de la parole, le droit de réunion et d'association, l'égalité religieuse, la règlementation du travail des femmes et des enfants, le repos hebdomadaire, une législation pour les accidents du travail, la nationalisation des mines et des chemins de fer, la réforme agraire, l'instruction obligatoire, la suppression des droits sur les matières de première nécessité et une infinité de réformes de moindre importance. Déjà sous l'impulsion de ce parti, le gouvernement a été obligé de s'occuper d'une législation sociale, et a réalisé certaines réformes réclamées, pour donner satisfaction à l'opinion publique. Ce mouvement ne peut que s'accentuer si les socialistes restent unis et tout fait prévoir qu'ils le resteront [2]. Dominant par leur niveau intellectuel [3] les partis qui leur sont voisins, radicaux et républicains [4], ils finiront par les absorber. Déjà leur opposition commune au gouvernement les a réunis et a formé le Bloc popu-

1. Sous la poussée de l'opinion, le gouvernement a déjà dû donner satisfaction à ce programme sur plusieurs points, notamment par le rachat des chemins de fer, la loi sur les accidents du travail et sur le repos hebdomadaire.

2. La direction du parti socialiste réunie à Rome avec le groupe parlementaire, le 17 novembre 1909, a proclamé la nécessité de cette union. D'autre part, le 22 novembre 1909, les 200 représentants des 40,000 travailleurs organisés de la région de Ferrare se sont mis d'accord pour une action politique et économique commune des réformistes et des syndicalistes, et le 28 du même mois le congrès syndicaliste de Parme représentant 223 ligues avec 16,000 membres dont 5,000 femmes a affirmé « au nom des intérêts les plus vitaux de la classe ouvrière organisée la nécessité de l'unité prolétarienne pour la lutte contre le patronat ». Il semble donc que l'ère des dissensions soit close.

3. Il n'est pas rare de rencontrer en Italie de jeunes socialistes issus de la classe populaire, nourris d'auteurs ardus. Georges Sorel, le théoricien du syndicalisme et l'auteur des *Considérations sur la violence*, a trouvé parmi ces jeunes ses plus ardents admirateurs.

4. Les radicaux, sont un parti mi-royaliste mi-républicain, peu important, anticléricaux et sans grand programme social. Ils votent souvent avec les socialistes, mais leur congrès qui se tient en ce moment (novembre-décembre 1909) a révélé chez eux de graves dissensions. Ils ne sont pas exempts du reproche de corruption électorale. — Les républicains, malgré des individualités puissantes comme Barzilai et Napoleone Colajanni sont un parti sans avenir actuellement. Leurs doctrines sont voisines de celles des socialistes avec lesquels ils votent presque constamment.

laire d'Extrême-Gauche de plus en plus puissant à la Chambre. D'ici à quelques années, le parti socialiste, uni à ces éléments réformateurs et peut-être même à une partie des catholiques sociaux aura probablement, sans quitter le terrain parlementaire et légal, débarrassé l'Italie du « malgoverno » et opéré les réformes sociales que celle-ci attend. Ce n'est pas le roi actuel, auquel ni les mots ni les formules ne font peur (il l'a montré en appelant naguère le républicain Pantano au ministère), qui y mettra obstacle.

IV

La situation sociale de l'Italie est, en effet, très compliquée. Parvenue tard et à force de sacrifices à la réalisation de son unité, l'Italie a vu surgir devant elle une foule de problèmes qu'elle a dû s'appliquer à résoudre. La nation, avec toute l'ardeur qui caractérise les peuples jeunes et le sang latin, s'est bravement attelée à la tâche. Mais elle a manqué de guide, et le gouvernement en général, quand il ne les a pas entravés, n'a pas secondé ses généreux efforts. Presque partout où l'on trouve progrès, on peut dire que l'initiative privée a passé, partout ou presque partout où l'on trouve stagnation et recul, on reconnaît la main du gouvernement. La monarchie de Savoie, pour laquelle le peuple italien sans distinction de partis professe un culte respectueux qui est devenu plus profond encore depuis l'avènement de Victor-Emmanuel III, n'a aucune part de responsabilité dans ce déplorable état de choses[1]. Ce sont les ministères qui se sont succédé qui ont créé ou maintenu le gâchis.

1. A propos du culte des Italiens pour leur roi, le fait suivant mérite d'être mentionné comme typique. M. Urbain Gohier ayant écrit dans un article sur le tsar que « le roi d'Italie » avait « abondamment fusillé les ouvriers et rempli de socialistes les galères de son royaume » s'attira cette réplique du journal socialiste l'*Avanti* (13 août 1909) : « ...nous disons à M. Gohier : en écrivant ce que vous avez écrit vous avez montré que vous ne connaissez rien des choses d'Italie. Il faudrait que les socialistes italiens renoncent à l'usage de la raison pour affirmer que Victor-Emmanuel est responsable des conflits sociaux et des massacres de prolétaires... Nous sommes douloureusement surpris que des membres éminents de la démocratie française ignorent notre vie publique au point de parler de galères italiennes peuplées de socialistes par la volonté du roi. Il faut réagir contre ces étranges fantaisies ». — La Constitution italienne accorde peu de pouvoirs au roi. J'ai entendu raconter par M. Charles Benoïst que le roi Humbert, lisant les pouvoirs conférés par la Constitution de 1875 au Président de la République, se serait écrié : « L'heureux homme : il a plus de pouvoir que moi ! »

Le premier problème qui s'imposa à l'Italie nouvelle fut la question des rapports entre l'Église et l'État. Contrairement à ce que l'on pourrait croire en France, la question ne passionne pas l'Italie. Aucun Italien, catholique ou non, ne voudrait revoir Rome aux mains de la Papauté, aucun ne sollicite le rétablissement du pouvoir temporel, et la « question romaine », qui passionne encore en France les milieux catholiques et conservateurs de province, ne se pose même pas au delà des Alpes. « La situation anormale créée par l'occupation de Rome, écrit M. Julien Luchaire, a depuis longtemps perdu son acuité, et les deux partis semblent s'en accommoder assez bien. » Il y a bien de temps en temps des sursauts d'agitation anticléricale, des comices populaires réclamant l'abolition de la loi des garanties et la soumission de la papauté au droit commun, mais cela se borne là et cela ne tire pas à conséquence. D'ailleurs, d'un tacite accord, la loi des garanties n'est observée qu'en partie, le pape refusant sa dotation et le gouvernement conservant, malgré sa renonciation, le droit d'accorder ou de refuser l'exequatur aux évêques. Le gouvernement italien est animé d'une grande tolérance à l'égard du clergé, que les ministères considèrent un peu, surtout dans le Midi, comme une sorte de gendarmerie spirituelle qu'ils n'hésitent pas à employer lors des élections.

Les biens des congrégations ont servi en 1866-67 à constituer en partie les « Fonds du Culte » sur lesquels le gouvernement paie le clergé dont les traitements ont été relevés. D'autre part, comme nous l'avons vu en parlant du parti catholique, ce clergé est très actif et très militant. C'est peut-être un danger pour lui, car cette activité a réveillé un anticléricalisme excessivement violent dont l'organe principal est l'*Asino*. Cet anticléricalisme qui voit dans le prêtre l'ennemi en tout et partout, et n'hésite pas à faire appel à la pornographie pour lutter contre lui, n'a rien de commun avec notre anticléricalisme français philosophique. Il a eu pourtant suffisamment de prise sur les masses ouvrières italiennes, puisqu'il a conduit un de ses chefs, Guido Podrecca, à la Chambre, ce qui ne serait probablement pas arrivé en France. Ce genre d'anticléricalisme rend presque sympathique M. Homais. Il est vrai que l'Italien en général répugne à ces excès. L'anticléricalisme des partis populaires italiens revêt, le plus souvent, une forme douce, presque artistique et en même temps moins bruyante que chez

nous[1], et il n'en est pas moins sincère. Par contre on ne trouve, en Italie, aucun vestige de ces haines de race qui sont de mise chez nous dans certain catholicisme : l'antisémitisme n'est pas un article italien.

Plus que la question religieuse, la question dite méridionale occupe l'attention de l'Italie. L'antagonisme entre les populations du Nord et les populations du Midi ne doit pas être exagéré. Le Napolitain et le Turinois sont tous deux Italiens et fiers de l'être, mais il est indéniable que le Nord a recueilli davantage les bénéfices de l'unité et s'est taillé pour ainsi dire la part du lion. Chemins de fer, routes, travaux d'administration publique, écoles populaires ont été créés dans les régions septentrionales avec une abondance que n'a jamais connue le Sud Il est bien vrai que l'Italien du Nord a plus de valeur sociale et morale, pris dans la généralité, que l'Italien du Sud, mais ce dernier ne peut en être rendu entièrement responsable, car ce n'est pas en vain qu'il a senti peser sur lui pendant plusieurs siècles le joug d'un gouvernement absolutiste, immoral dans ses procédés et dans son essence même. D'autre part les divers ministères qui se sont succédé à Rome depuis 1870 n'ont rien fait ou à peu près rien pour le Midi, et ils ont eu tout intérêt à maintenir les factions politiques locales qui faisaient si bien le jeu des gouvernements quels qu'ils fussent. Le Midi, en effet, offre en Italie ce curieux spectacle de n'avoir pas proprement de partis politiques. Les dénominations de libéraux, de socialistes, etc., ne correspondent, à de rares exceptions près, à rien de réel. Sous les dénominations diverses il n'y a que le parti qui est au pouvoir et celui qui n'y est pas, celui qui dispose des places et des faveurs pour ses amis et celui qui voudrait en disposer pour les siens. Le gouvernement aggrave le mal en se servant de cette

1. J'ai assisté, à Florence, à un cortège du 1er Mai où figuraient une centaine de drapeaux rouges, des sociétés d'ouvriers, des groupes républicains, socialistes, anarchistes et libres-penseurs, défilant au rythme grave et presque religieux de l'*Hymne des Travailleurs*. A un moment donné le cortège passait devant la cathédrale S. Maria del Fiore. Les chants s'arrêtaient aussitôt et les drapeaux devant le porche central s'inclinaient jusqu'à terre, manifestation ironique dans la pensée de ses auteurs, mais gracieuse et toute spontanée dans laquelle on aurait pu voir le salut symbolique du présent au passé, de la démocratie florentine d'aujourd'hui à l'idéal de ses pères. — La contrepartie de cette scène, je l'ai vue en France. Une manifestation de libre-pensée passant à la fin d'une cérémonie religieuse devant une cathédrale. Arrêt obligatoire, cris, vociférations diverses, une fanfare attaque l'*Internationale* à faire éclater ses cuivres, et le cortège ne reprend sa marche qu'après que le suisse effrayé a fermé les portes de l'église.

tendance pour ses fins. La corruption politique atteint dans le Midi des proportions monstrueuses : la *Mafia* en Sicile et la *Camorra* à Naples ont plus d'une fois collaboré avec les autorités pour faire des élections ministérielles. Il est même arrivé que l'on fît sortir de prison en les assurant de l'impunité des assassins dont l'influence dans une région pouvait assurer des voix au candidat du gouvernement[1]. D'autres fois, à la veille du vote, la police emprisonne les électeurs de l'opposition comme à Militello en mai 1909. Les votes se paient et leur valeur va de 0 fr. 60 à 30 francs[2]. C'est surtout dans le gouvernement local que des conflits surgissent. Le parti qui s'empare d'une municipalité case immédiatement toutes ses créatures dans l'administration municipale, créant au besoin une multitude d'emplois nouveaux parfaitement inutiles. L'opposition se forme aussitôt sous le nom d'un parti quelconque mais en réalité n'ayant qu'un but, conquérir le pouvoir pour faire la même chose et tyranniser la faction adverse. De là des luttes parfois sanglantes, comme celle qui s'est déroulée tout récemment à Platici[3] en Calabre où l'opposition conduite par l'ancien maire a pris d'assaut l'hôtel de ville, attaqué la force armée et le conseil municipal, laissant sur le champ de bataille trois femmes tuées et de nombreux blessés. Ce n'est qu'un fait entre les faits semblables qui se produisent fréquemment et qui ont pour cause, outre l'atavisme que nous avons indiqué, la misère morale et matérielle dans laquelle on laisse végéter le Midi. L'Italie dont la place parmi les nations civilisées est toute marquée se doit à elle-même de remédier à cet état de choses. C'est là, et non pas au delà des frontières que se trouve la véritable *Italia irredenta* dont la rédemption s'impose. Les hommes les plus éminents l'ont compris et deux d'entre eux ont même consacré leurs efforts à cette rédemption : Pasquale Villari et Gaetano Salvemini, deux méridionaux qui ont voué à leur terre natale un amour d'autant plus profond qu'elle est plus malheureuse. Le second que des douleurs qui semblent au-dessus des forces humaines[4] n'ont pu arracher à ce qu'il considère comme

1. Notamment en 1895, à Alcamo en Sicile. Cf. Bolton King, p. 24.

2. *Idem*, 26. — L'élection de Velletri près Rome, *en ce moment soumise à enquête*, a fait relever 361 cas de corruption. Le prix du vote individuel était de 20 francs. Il y avait des réductions pour l'achat de groupes.

3. Le 9 novembre 1909.

4. Gaetano Salvemini a perdu dans le tremblement de terre de Messine sa femme et tous ses enfants et ne s'est lui-même sauvé que par miracle. Sur G. Salvemini, cf. un

une mission, voit le salut du Midi dans l'établissement du suffrage universel. Il est certain que cela pourrait être le commencement d'une amélioration et que la corruption politique pourrait plus difficilement s'exercer, mais il est permis de douter que ce soit là la panacée. Ce qu'il faudrait surtout ce serait la constitution d'un groupe comprenant tous les parlementaires honnêtes sans distinction de nuance, tous les hommes qui ont à cœur le « risorgimento » moral, intellectuel et économique du Midi, groupe qui s'interdirait tout programme ultérieur et ferait pour ainsi dire la trêve des partis pour l'assainissement du Midi. J'ai entendu Gaetano Salvemini, un soir du printemps dernier, exprimer en petit comité cette idée, et il y avait dans sa voix chaude d'apôtre une telle force persuasive qu'il nous sembla vraiment, au petit groupe de Français et d'Italiens qui étions là, que ce remède était, avec une bonne loi sur l'instruction publique, le plus efficace que l'on pût appliquer en ce moment. Peut-être n'est-ce pas une utopie en Italie qu'une réunion semblable de bonnes volontés qui exigent d'abord du gouvernement l'application des lois déjà votées en faveur du Midi et prennent ensuite l'initiative de réformes radicales. On accuse à tort les Méridionaux d'être fédéralistes et tièdes pour l'unité italienne. C'est une assertion gratuite. Qu'on les aide à sortir de leur misère matérielle et morale, et l'on verra qu'ils ne sont au fond en rien inférieurs à leurs frères.

Leur misère est celle du reste de l'Italie, mais amplifiée et aggravée. La soulager et la supprimer, c'est rendre service à toute la nation. Car les plaies qui accablent le Midi sont celles qui se trouvent ça et là dans toute l'Italie, bien qu'à un degré moindre.

De ces plaies la plus frappante est l'*analphabétisme*. Il y a encore en Italie 56 °/₀ de la population ne sachant ni lire ni écrire, et ce seul chiffre assez éloquent suffit à démontrer quelle a été l'incurie du gouvernement qui consacre à l'instruction primaire un budget dérisoire de cinq à six millions de francs et laisse aux communes le choix des maîtres. Dans le Midi la proportion des illettrés est encore plus grande et atteint parfois 90 °/₀. Dans les autres ordres d'enseignement le désordre est aussi considérable. L'enseignement

article des *Débats*, 4 janvier 1909, écrit au moment où l'on croyait l'historien enseveli sous les ruines de Messine. Cf. G. Salvemini, *Suffragio universale*, *Questione meridionale e riformismo*, Milano, *Critica sociale*, 1909. L'auteur croit que le suffrage accordé au peuple ruinerait l'influence de la petite bourgeoisie méridionale qui tient au système de corruption, car il procure des places et des faveurs à ses fils.

secondaire est tout classique et formaliste, malgré l'excellence du personnel, malheureusement esclave des programmes. Quant à l'enseignement supérieur, il suffira de dire que l'Italie, le pays le plus illettré avec le Portugal, possède vingt-deux universités sans compter cinq ou six Instituts assimilés, soit un plus grand nombre d'universités que l'Allemagne, la France ou l'Angleterre. Les professeurs sont en général des hommes de haute valeur auxquels le gouvernement donne un salaire qui ne correspond guère à leur fonction. Mais ce qui laisse à désirer, ce sont les étudiants. L'étudiant italien est libre de fréquenter les cours qui lui plaisent, ou de ne pas les fréquenter du tout. Il en profite largement en général. Il passe une bonne partie de son année scolaire à manifester bruyamment pour Trente et Trieste, à briser les carreaux des fenêtres de consulats autrichiens, à « boycotter » des cours de professeurs pour avoir moins de matière aux examens. L'Italie assiste même périodiquement à des grèves d'étudiants. Il résulte de là que, sauf exception, le travail des étudiants à l'université est peu sérieux, excepté pour les étudiants en droit dont les maîtres sont souvent très réputés. Rien n'égale la pauvreté de la plupart des thèses de lettres présentées et soutenues pour l'obtention du doctorat (laurea). De là l'état « déplorable [1] » de l'instruction dans la classe moyenne. Et pourtant nulle part ne sévit davantage la manie de l'imprimé. Il n'est si petit jeune homme qui n'imprime quelque chose. Le grand poète Carducci donnait en 1879 à ses compatriotes ce conseil encore d'actualité aujourd'hui : « Nous faisons tous les jours des jérémiades sur la multitude des illettrés. Attendons donc que la majorité des Italiens apprenne à lire, et alors nous écrirons ou vous écrirez [2] ». Une loi réformant de haut en bas tout l'organisme de l'instruction publique, et spécialement l'instruction primaire qui doit être rattachée à l'État est donc d'un besoin urgent en Italie. Le pays laisse s'écouler et se perdre inutilement une grande partie de ses forces vives. L'*avocazione della scuola allo stato* est réclamée avec instance par l'opinion, et il paraît bien difficile que le gouvernement puisse résister au vœu populaire.

A côté de la misère intellectuelle, la misère matérielle accable le Midi et certaines autres régions de l'Italie. L'ouvrier, sauf dans quelques régions du Nord, touche des salaires inférieurs variant de

1. Bolton King, pp. 384-387.
2. G. Carducci, *Critica e arte*.

1 franc à 7 francs et ne dépassant guère 5 francs. Les femmes employées dans l'industrie touchent de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 en général. Mais c'est surtout le paysan qui est malheureux, et même lorsqu'il est petit propriétaire son gain ne dépasse guère 500 francs par an. Le contrat de *mezzadria* qui règle les conditions du métayage des terres dans presque toute l'Italie, avec des clauses variant suivant les diverses régions est des plus onéreux[1]. On a calculé que le paysan italien, grevé d'impôts, paie au fisc environ 30 % de son revenu; le chiffre est à peu près le même pour l'ouvrier. Dans aucun pays le pauvre n'est aussi imposé. Il faut ajouter à tout cela les maladies qui s'abattent sur l'agriculteur par suite du manque d'hygiène, de la mauvaise nourriture ou de l'insalubrité des régions pour lesquelles le Gouvernement ne fait rien : la *pellagra* et la *malaria*. Les paysans du Mantouan se nourrissent pendant l'hiver de tubéreuses noires cuites à l'eau, les mondeurs de riz de la basse Lombardie tous atteints de la fièvre, travaillent pour un franc par jour et vivent de polenta, de pain moisi et de lard rance. Dans certaines parties de la Calabre, on mange un pain de lentilles sauvages. Dans la Basilicate et les Pouilles, des paysans doivent avec 150 francs par an entretenir leur famille, souvent loin d'eux, et certains ne connaissent, dit-on, ni le goût du sel, ni celui de la viande[2]. On conçoit les révoltes et les mouvements agraires si violents en Italie, où le montant de la rente annuelle totale est pour chaque habitant de 196 francs alors qu'il est de 650 francs pour chaque Français.

Les remèdes à cette situation sont dans une bonne législation sur la colonisation interne, dégrevant la terre et empêchant l'exploitation de l'agriculteur pauvre par le régisseur ou le propriétaire de *latifundia*. Que le Gouvernement, qui dispose de plus de moyens que les partis, refasse pour son compte en grand ce qu'ont déjà fait également le parti catholique et le parti socialiste. Qu'il favorise l'émigration pour les plus déshérités, en la surveillant et en la protégeant. Ce n'est pas la faute de ces populations malheureuses

1. Le propriétaire loue au paysan, en général, et est payé par la moitié de la récolte. Les variétés de ce contrat sont si grandes et si compliquées que la question, très intéressante ne peut qu'être effleurée ici. On peut consulter : contessa Maria Pasolini, *Una famiglia di mezzadri romagnoli*, Bologna, 1891 ; Rabbeno, *Manuale pratico della Mezzeria*, Milano, 1895; Nitti, *Agricultural Contracts in South Italy* in *Economic Review*, July, 1893.

2. Cf. les détails donnés par Edmondo de Amicis, dans son livre *Sull' Oceano*, sur les émigrants.

si elles sont dans cet état de misère et de servitude. La preuve c'est que, placé « dans des conditions économiques favorables, l'Italien devient aussitôt une race dominante[1] », comme c'est le cas dans la République Argentine où les Italiens seront une cinquantaine de millions à la fin du XXe siècle, et où ils constituent déjà l'élément directeur[2].

V

Initiative gouvernementale, c'est-à-dire, au préalable, changement total du personnel politique italien, voilà le grand remède pour l'Italie. Il ne peut pas ne pas arriver et la Monarchie de Savoie, qui a déjà eu l'honneur de présider au *Risorgimento* national de l'Italie, est sans doute appelée à présider sous peu à sa résurrection morale, matérielle et économique. La largeur d'esprit et le libéralisme du souverain actuel le désignent tout naturellemeut pour mener à bien cette œuvre qui est le complément de celle accomplie par son grand-père. Tout fait prévoir que le « beau pays » est à la veille d'une transformation importante. « Les conditions de l'Italie, disait récemment un des hommes les plus éminents du parti socialiste[3], sont telles qu'elles imposent un ministère réformiste qui ne vive pas de l'inertie, des complaisances ou de la complicité d'individus ou de clientèles, mais qui, après avoir tracé un programme d'action ou de réformes, s'en propose la graduelle réalisation avec des moyens financiers adéquats... Ce ministère arrivera fatalement dans quelques années, après un gouvernement de transition et de préparation, et je sais que le Roi est substantiellement dans cet ordre d'idées. »

Les finances de l'Italie qui sont dans une situation assez bonne, depuis qu'elle a abandonné la politique crispinienne de mégalomanie, lui permettent d'avancer. Ses budgets se soldent par des excédents légers, il est vrai, mais il est indéniable que ce résultat est très appréciable après les catastrophes terribles qui se sont abattues sur

1. J. Luchaire, *op. cit.*, p. 7.
2. Cf. dans Bolton King et Th. Okey, le dernier chapitre sur *Une plus grande Italie*.
3. Interview prise à Enrico Ferri par le *Messaggero*, le 9 novembre 1909.

elle, à Naples, à Reggio et à Messine, et c'est le signe d'une puissance de vitalité merveilleuse[1].

D'ailleurs, l'œuvre de réformes sera considérablement facilitée par l'initiative privée qui, nous en avons vu quelques exemples, n'est en Italie au-dessous d'aucune autre. Les services d'hospitalité et d'assistance italiens obligent parfois les Français à des comparaisons plutôt humiliantes pour notre amour-propre national[2]. Le gouvernement local très fort en Italie, et auquel la loi concède le pouvoir de prendre en régie nombre de services publics, accordera sans nul doute sa collaboration au pouvoir central pour une œuvre d'assainissement et de réformes qu'il lui réclame depuis longtemps. Les éléments sont prêts, pleins d'ardeur et d'activité, il leur manque seulement un chef pour les entraîner, il leur manque « l'homme des réalisations ». L'Italie où les « hommes » n'ont jamais fait défaut, puisque « la plante humaine y naît plus forte qu'ailleurs », ne peut attendre bien longtemps son avènement. Ce jour-là, les amis de l'Italie, tous ceux qui ont senti pénétrer leur âme par la douceur de son ciel, le charme de ses artistes, le verbe harmonieux de ses poètes, tous ceux qui lui doivent quelque chose de leur pensée, l'accompagneront de leurs souhaits, et une grande joie courra de par le monde.

P. Ronzy.

1. Cf. dans le *Corriere della Sera* du 20 juillet 1909, l'article de Luigi Luzzatti, le célèbre économiste, intitulé : *I conti di casa nell' esercizio 1908-1909 e la potenza della finanza italiana.*

2. Notamment en ce qui concerne la rapidité des secours portés aux blessés ou aux malades dans la rue. Nous n'avons rien qui puisse se comparer à la *Croce verde.*

LA

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE[1]

I

Le réveil philosophique de l'Italie moderne coïncide à peu près exactement avec son réveil politique. Après une période d'activité brillante et féconde qu'illustrèrent des hommes tels que Pomponazzi, Telesio, Cesalpino, Campanella, Bruno, pour ne citer que les plus connus, la pensée italienne a subi, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, une éclipse qui n'a été interrompue que par l'apparition de Vico. Aussi la philosophie italienne de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe se présente-t-elle à nous dans un état de décadence à peu près complète. Elle est représentée par l'idéalisme objectif de Rosmini, l'ontologisme de Gioberti et l'essai tenté par Mamiani de concilier l'idéalisme commun à ces deux philosophies avec l'idéalisme platonicien. Les idées défendues, avec des divergences plus ou moins grandes, par ces trois philosophes, ont joui pendant un certain temps d'une grande faveur auprès du public cultivé et des classes avancées de l'Italie. Mais les raisons de cette faveur étaient d'ordre purement pratique, puisque ces idées

1. En plus des documents de première main que nous citons au cours de notre exposé, nous nous sommes servis, pour la composition de cet article, des notes qui nous ont été fournies aimablement par M. Adriano Tilgner, de Naples, grâce à l'obligeante intervention de M. Benedetto Croce. Nous saisissons ici l'occasion pour en exprimer à l'un et à l'autre notre plus vive reconnaissance. Nous avons profité également des renseignements contenus dans l'article de M. Vailati : *Le mouvement philosophique contemporain en Italie* (*Revue du mois*, 10 février 1907), dans celui de M. Amendola : *La philosophie italienne contemporaine* (*Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1908), et dans le IVe volume de *Geschichte der Philosophie*, par Ueberweg-Heinze, Berlin, 1902, pp. 529-535.

se présentaient avec des apparences d'une philosophie nationale et semblaient donner un commencement de satisfaction aux rêves d'unité, de liberté, d'indépendance, qu'elle exprimait sous la forme d'un accord touchant avec la religion, la théocratie, la papauté.

Mais au fur et à mesure que les événements se précisaient, on se rendait de mieux en mieux compte que la religion, la théocratie, la papauté opposeraient à la réalisation de l'unité, de la liberté, de l'indépendance une résistance aussi grande que la domination étrangère. L'intuition, le pressentiment de cette résistance fut la cause de la défaveur qui frappa tout ce mouvement soi-disant national basé sur la conciliation de la philosophie avec le dogme.

C'est l'école hégélienne qui a porté à l'ontologisme national les coups les plus rudes et a le plus contribué à faire ressortir son insuffisance et les malentendus qui ont été la cause de son succès. C'est Naples qui a été le berceau (et qui reste encore aujourd'hui le centre) de l'hégélianisme italien dont les principaux représentants furent Augusto Vera et Bernardo Spaventa. Tandis que le premier a professé jusqu'au bout un hégélianisme orthodoxe, Spaventa a dès le début adopté vis-à-vis de son maître une attitude critique et indépendante. Dans un ouvrage qui vient d'être réédité par les soins de M. Giovanni Gentile et intitulé : *La filosofia italiana nelle sue relazioni con la filosofia europea* [1], Spaventa expose sa conception de l'hégélianisme et soumet à une critique très sévère la doctrine du nationalisme philosophique. Un peuple, demande-t-il, doit-il avoir *sa* philosophie, comme il possède *son* art et *sa* littérature, ou bien peut-il, sans rien renier de sa nationalité, sans faillir à sa dignité, donner son adhésion à des idées philosophiques ayant vu le jour ailleurs, à la condition de les soumettre à une élaboration critique, de se les assimiler, de les rendre vraiment et réellement siennes? Un philosophe doit-il s'enfermer dans une sorte de nationalisme farouche et jaloux ou bien se montrer accueillant et accessible à toutes les influences, quelle qu'en soit l'origine, pourvu qu'elles ne soient pas en contradiction avec les tendances générales de son temps? Bref, la philosophie est-elle par sa nature nationale ou universelle? Gioberti et ses contemporains se sont prononcés nettement pour la solution nationale. A l'encontre de cette solution, Spaventa n'hésite pas à affirmer le

1. *Con note e appendice di documenti*, Bari, Laterza e figli, editori, 1908, vol. in-12, XXII-317 pp.

caractère universel de la philosophie, son universalité résultant de l'unité spirituelle des peuples civilisés, de leurs communes destinées intellectuelles qui font naître nécessairement, à un moment donné, un ensemble d'idées qui correspondent aux besoins et au degré de culture de l'humanité civilisée. Peu importe le pays où ces idées sont nées, peu importe la nationalité du philosophe qui leur a donné une expression définitive. Une fois formulées et exprimées, elles dépouillent tout caractère national pour devenir le patrimoine commun de toutes les nations.

« Le problème de la philosophie moderne, dit Spaventa, et la base nécessaire à son instauration exigent qu'elle soit l'œuvre non d'une seule nation, mais de toutes les nations. Le problème est formé par le concept de l'esprit dans la plénitude de sa vie, dans son humanité, et non par celui de l'esprit de tel ou tel peuple particulier ; la base consiste dans l'éducation commune déjà réalisée. C'est pourquoi toutes les nations ont leurs représentants dans le mouvement intellectuel du moyen âge et des temps modernes, chacune contribuant par sa vie particulière à la vie commune, chacune apportant un élément à la solution du problème, non la solution entière. Après la Renaissance en particulier, les philosophies qui se présentent avec des apparences nationales, le cartésianisme en France, le lockisme en Angleterre et ainsi de suite, ne sont qu'autant d'étapes que traverse la pensée dans sa course immortelle. La philosophie moderne n'est donc ni anglaise, ni française, ni allemande, ni italienne, mais européenne. Un peuple qui s'arrêterait à une de ces étapes, sans vouloir avancer, n'aurait plus de vie philosophique, et on pourrait lui appliquer ces paroles du Christ : « laissez les morts enterrer leurs morts » (p. 20).

De la Renaissance du XVIe siècle jusqu'à nos jours, l'Italie a produit une série de philosophes illustres dont elle a le droit de s'enorgueillir. Mais peut-on considérer ces philosophes comme vraiment et exclusivement nationaux? Ont-ils réellement émis des idées qui ne se retrouvent nulle part ailleurs, qui n'ont pu naître qu'en Italie, qui occupent une place à part dans l'histoire du mouvement intellectuel de l'Europe et soient même, comme d'aucuns le prétendent, en opposition, sur certains points du moins, avec ce mouvement? Ceux qui l'affirment font preuve d'un esprit critique médiocre et d'un nationalisme exclusif et aveugle qui ne s'explique que par leur ignorance de l'histoire de la philo-

sophie. S'ils étaient plus au courant de cette histoire ou s'ils étaient capables de la lire avec des yeux moins aveugles, ils s'apercevraient que des philosophes tels que Pomponazzi, Telesio, Bruno, Vanini, Campanella n'ont pas dit autre chose que ce qu'ont dit après eux, d'une façon peut-être différente et plus complète, Bacon, Locke, Descartes, Spinoza, Leibnitz, et que leur seul mérite a été d'avoir précédé ceux-ci. Plus tard Vico a été le précurseur et l'annonciateur de toute la philosophie allemande depuis Kant. Au XIXe siècle, les philosophes italiens cessent d'être des précurseurs et commencent à recevoir des impulsions venant d'autres pays. C'est ainsi que Galuppi, Rosmini et Mamiani empruntent à Kant sa solution du problème de la connaissance, à laquelle ils ont d'ailleurs le tort de s'attarder, sans vouloir aller au delà, sans consentir à faire un pas de plus qui les aurait conduits à la philosophie de l'esprit, c'est-à-dire à l'hégélianisme. Ce pas, Gioberti l'a bien franchi. Mais alors que tous ces philosophes ne faisaient au fond que suivre des voies ouvertes, tracées et aplanies par d'autres, ils mettaient leur amour-propre à ne pas vouloir passer pour des imitateurs et à proclamer l'originalité, le caractère purement national de leurs philosophies. Mais c'est rendre à la pensée nationale un mauvais service que de la flatter, l'aduler et de s'attacher à la soustraire à toute communication avec le monde extérieur. « Nous sommes arrivés tard, après avoir été les premiers ; voilà tout. Mais à qui la faute ? A ceux qui nous avaient lié pieds et mains et ne nous ont pas laissé faire. La faute en est en partie aussi aux flatteurs eux-mêmes Rien de plus dangereux qu'une fausse idée de l'originalité, car être original ne signifie pas rompre toute relation avec la réalité et le processus historique, faire abstraction du temps et de l'espace et pouvoir créer à plaisir et à chaque instant un monde nouveau... Avant de nous lancer dans la vie et donner libre cours à notre précoce originalité, nous devons, nous autres Italiens, rentrer en nous-mêmes, nous orienter, regarder autour de nous, voir et connaître ce que les autres ont fait depuis soixante ans et surtout ce qu'ils sont en train de faire. C'est ainsi seulement que nous ferons dans le monde de la pensée, comme nous l'avons fait dans le monde de la politique, une Italie durable, une Italie non imaginaire, mais historique et qui occupera dans la vie commune des nations une place digne d'elle » (pp. 202-3).

Or, l'hégélianisme constituant à l'heure actuelle (au moment où

Spaventa écrivait son livre) l'aboutissement logique de toute l'évolution de la pensée européenne, il faut, dit Spaventa, y adhérer sans ambages, faire ouvertement et franchement ce que Gioberti et les autres faisaient tout en s'en cachant, sans vouloir l'avouer à eux-mêmes, par fausse pudeur, par nationalisme mal compris. Certes, il ne s'agit pas d'une adhésion aveugle et d'une reproduction mécanique de la doctrine de Hegel, comme si elle était le dernier mot de la pensée spéculative. « Chez les philosophes, chez les vrais philosophes s'entend, on trouve toujours un fonds caché qui constitue leur essence propre et dont ils ne sont pas toujours eux-mêmes conscients : il est le germe d'une vie nouvelle, et répéter machinalement les paroles des philosophes, c'est étouffer ce germe, l'empêcher de se développer et de devenir un système nouveau et plus parfait. Si Platon n'avait fait que répéter Socrate, nous n'aurions pas le monde des idées. Si Aristote n'avait fait que répéter Platon, nous n'aurions pas le premier concept de la substance, de l'individualité. Si Spinoza n'avait fait que répéter Descartes, nous n'aurions pas le premier concept de Dieu conçu comme simple causalité, comme identité et cause à la fois. Si Fichte n'avait fait que répéter Kant, nous n'aurions pas le concept de l'auto-conscience. Si Schelling n'avait fait que répéter Fichte, nous n'aurions pas le concept de l'identité de l'être et de la pensée au sein de la raison. Ce que je veux dire, est ceci : après Fichte affirmant que la connaissance est impossible sans l'auto-conscience, après Schelling affirmant que la connaissance sans l'identité est irréelle, le seul moyen de résoudre le problème de la connaissance, le problème de la logique, consistait à *prouver* l'identité. » (p. 238.) Et c'est à Hegel que revient le mérite d'avoir entrepris cette preuve.

Il serait trop long de faire ici une énumération complète de tous les hégéliens italiens. Cette énumération ne présenterait d'ailleurs qu'un intérêt médiocre, car ce que nous nous proposons dans cet article, c'est de donner moins une nomenclature des philosophes et de leurs œuvres qu'une idée générale de l'état actuel de la philosophie en Italie et des causes immédiates de cet état. Ce qui nous importe avant tout, c'est de marquer les grands courants d'idées, de remonter à leurs origines, de montrer la répercussion qu'ils ont eue sur la vie intellectuelle du pays. Nous ne citerons donc qu'en passant des hégéliens tels que Raffaelo Mariano, Pasquale d'Arcole, Francesco Fiorentino, Donato Iaia, Sebastiano Maturi, Camillo de

Meis, Antonio Tari, Pietro Ceretti, Giovanni Bovio et tant d'autres qui n'ont été que des épigones, développant chacun tel ou tel point particulier de l'hégélianisme, sans présenter une élaboration vraiment originale, personnelle de cette doctrine.

Seuls parmi les hégéliens méritent une mention particulière Francesco de Sanctis et Giovanni Gentile. Le premier, critique brillant, professe que la caractéristique de l'art est constituée par la forme pure, que le contenu comme tel ne présente aucune importance pour l'esthétique et que l'imagination est le seul « organe » producteur de l'art. Nous retrouverons plus tard ces idées chez un des hégéliens les plus illustres et qui est en même temps le représentant le plus autorisé et le plus écouté de la philosophie italienne contemporaine : nous avons nommé M. Benedetto Croce, auquel nous consacrerons un paragraphe spécial.

Quant à M. Giovanni Gentile, reprenant la tradition de Spaventa, il se consacra à l'étude de l'histoire de la philosophie italienne sur laquelle il publia de nombreux articles et comptes rendus parus dans la revue *Critica*, dirigée par M. Croce. Disciple d'abord très fidèle de Hegel, il s'en est éloigné peu à peu et publia des travaux théoriques qui portent un cachet d'originalité incontestable. Il a proposé notamment une réduction de la pédagogie à la philosophie de l'esprit et une nouvelle conception des rapports entre l'art, la religion et la philosophie : l'art représentant la première élaboration de l'élément subjectif, la religion celle de l'élément affectif, ces deux éléments retrouvant leur unité dans la philosophie.

II

Le plus grand mérite de l'hégélianisme a été d'éveiller le goût pour les travaux et études historiques. C'est, en effet, dans le domaine de l'histoire de la philosophie que s'est exercée et s'exerce encore principalement l'activité des hégéliens italiens dont la curiosité ne se contente pas d'explorer le seul champ de la philosophie nationale, mais se porte sur tous les points de l'horizon philosophique.

Les idées de Spaventa relatives au caractère universel de la philosophie ont tracé à la pensée italienne des voies nouvelles qu'elle

s'est d'ailleurs empressée de suivre. Les philosophes italiens ont tourné leurs regards au delà des frontières et, se plaçant au centre du mouvement philosophique, ont ouvert leur esprit à toutes les influences venant du dehors, recueillant soigneusement le moindre bruit, accordant la plus large hospitalité à toutes les idées, d'où qu'elles viennent, s'en emparant aussitôt, les tournant et les retournant de toutes les façons, avec le désir de leur imprimer un cachet original. A la faveur de cette hospitalité, tous les courants d'idées qui traversaient le champ philosophique européen ont fait à la fois irruption en Italie, offrant aux philosophes un véritable embarras du choix. Chacun a puisé dans cette réserve ce qui convenait le mieux à ses aptitudes et préoccupations, et il en résulta un mouvement intellectuel très intense. L'Italie a eu des néo-kantistes, des néo-thomistes, des modernistes, des positivistes, des pragmatistes, des disciples de Schopenhauer, de Herbart, de Lotze, de Hartmann. Nous n'allons point passer en revue toutes ces écoles dont quelques-unes ont eu d'ailleurs des représentants d'une réelle valeur, comme par exemple le néo-criticiste Carlo Cantoni. Ce n'est pas, en effet, ainsi que nous l'avons dit, l'*histoire* de la philosophie italienne contemporaine, mais son *état* actuel que nous nous proposons de caractériser ici. A cet effet, il nous suffira de nous arrêter à deux ou trois courants qui nous paraissent les plus typiques et de résumer l'œuvre de quelques philosophes dont l'influence sur leurs contemporains est incontestable.

Parmi les courants d'idées qui, après l'hégélianisme, ont eu la plus grande répercussion sur la pensée italienne ou qui se sont affirmés avec le plus de bruit, sinon toujours avec le plus d'éclat, il faut citer le positivisme et le pragmatisme.

Le positivisme a été introduit en Italie par Carlo Cattaneo et représente une protestation contre les idées de Rosmini et de Gioberti. Ses premiers adeptes ont été des transfuges de l'hégélianisme, Napolitains pour la plupart, qui, n'ayant pas compris grand' chose à la philosophie de Hegel, se sont tournés vers les nouvelles doctrines importées de France et d'Angleterre. Carlo Cattaneo n'a jamais réussi à élaborer un véritable système positiviste plus ou moins personnel. Il donna seulement une forte impulsion aux études historiques et sociales en insistant sur ce fait que l'homme individuel est le produit du milieu social et des traditions historiques. Aussi la psychologie individuelle devait-elle à son avis être

fondée sur la psychologie collective qu'il appelait la *psychologie des esprits associés*. Il fut suivi dans cette voie par Pasquale Villari, le célèbre historien de Savonarole et de Macchiavel. On peut citer, parmi les autres positivistes, Aristide Gabelli, Salvatore Tommasi, Andrea Angiulli, Nicola Marselli.

C'est à Roberto Ardigo que revient l'honneur d'avoir donné au positivisme italien une forme vraiment personnelle. D'après ce philosophe, l'évolution cosmique consiste dans le passage de l'indistinct au distinct, de l'indifférencié au différencié. Mais au-dessous du distinct, il reste toujours de l'indistinct, et c'est ce qui explique la solidarité des distincts entre eux. Les distincts sont déjà compris virtuellement dans l'indistinct dont ils se dégagent, lorsqu'il se produit un concours de circonstances favorables. Entre les distincts ainsi dégagés et l'indistinct primitif qui les renfermait dans son sein, il existe une équivalence parfaite. Tout indistinct est à son tour un distinct par rapport à un indistinct qui le précède. La science consiste dans le passage rétrograde d'un indistinct à un autre encore plus indistinct et ainsi de suite. Chaque terme est absolu par rapport à celui qui le suit, relatif par rapport à celui qui le précède. La pensée est une formation naturelle qui suit, comme toutes les autres formations naturelles, la loi de l'indistinct qui est la loi générale de la nature. L'étude de la pensée forme l'objet de la psychologie, science autonome et non réductible à la physiologie. Les phénomènes psychiques et les phénomènes physiques sont des manifestations de la même substance, la réalité psycho-physique, l'Indistinct. En fait, nos représentations, indistinctes au début, se différencient plus tard en *moi* et en *non-moi*. Mais pourquoi et comment cette différenciation se produit-elle? Quel est le rapport entre l'esprit et la matière? C'est là un mystère, pour le moment du moins; un mystère inconnu, mais non inconnaissable. La conscience est fondamentalement une, et en elle aussi se vérifie la voie de l'évolution. La société se développe en vertu d'un *processus* naturel. L'individu est par rapport à elle ce que le distinct est à l'indistinct, et étant donnée sa solidarité avec la société, il se développe en lui des sentiments anti-égoïstes. La base de la morale est formée par les idéalités sociales : représentations sociales impulsives reçues par l'individu et qui le poussent à agir conformément au bien de la société. La morale est donc en réalité indépendante de la religion. Celle-ci

naît du sentiment de dépendance que l'homme éprouve vis-à-vis du surnaturel. Elle est engendrée par la peur.

L'essor scientifique de la deuxième moitié du XIXe siècle a puissamment contribué à la diffusion du positivisme qui à son tour a fourni aux recherches scientifiques une base et une méthode qui leur ont permis d'arriver à des résultats féconds et durables. On peut rattacher au positivisme la plus grande partie du mouvement sociologique et socialiste (Asturaro, Antonio Labriola), ainsi que l'école criminologiste fondée par C. Lombroso et dont les représentants les plus connus sont Garofalo et Enrico Ferri [1].

C'est encore dans le positivisme qu'il faut chercher, à notre avis, les premiers germes du mouvement philosophique qui a beaucoup fait parler de lui au cours de ces dernières années et a trouvé en Italie des partisans particulièrement enthousiastes. Nous voulons parler du *pragmatisme*. Dans sa forme primitive, le pragmatisme n'est qu'une analyse critique des données de la science, de ses moyens et procédés, de ses méthodes de travail, de ses postulats, axiomes et premiers principes. Il est encore une recherche sur la nature de la vérité, sur la validité des lois et hypothèses dites scientifiques. Ces préoccupations ont reçu en Italie, comme dans les autres pays d'ailleurs, leur première impulsion du positivisme. C'est un disciple d'Ardigo, M. Federigo Enriques, professeur de géométrie à l'Université de Bologne, qui, dans ses *Problèmes de la science* [2], ouvrage ayant soulevé de nombreuses discussions, soutient la nécessité de donner une base scientifique à la philosophie, nie l'existence de l'absolu, défend la relativité de la connaissance et se propose en même temps, ainsi que le dit M. Vailati [3], de « dégager le contenu positif, c'est-à-dire expérimental et concret, des notions et des hypothèses les plus générales des sciences mathématiques et de rendre explicites les conditions sous-entendues et les restrictions implicites dont dépend leur sens et leur valeur ». Parallèlement à M. Enriques, M. G. Peano, professeur de calcul infinitésimal à l'Université de Turin, poursuivait, dans le même ordre d'idées, ses recherches sur la logique mathématique, et c'est de la rencontre de ces recherches et préoccupations avec la philosophie française

1. Voir, dans ce numéro, l'article de G. Richard sur le *Mouvement sociologique en Italie*.

2. *Problemi della Scienza*, Bologna, Libreria editrice, Nicola Zanichelli, vol. in-8. La traduction française a paru chez F. Alcan (1908), sous le titre : *Problèmes de la Science et de la Logique*, vol. in-8.

3. Article cité.

de la contingence et avec le pragmatisme anglo-saxon, inauguré par Peirce, continué par William James et Schiller, qu'est né le pragmatisme italien, véritable aile gauche de ce mouvement philosophique.

C'est Florence qui a été le quartier général du groupe pragmatiste italien, groupe très remuant, qui défendait ses idées avec une verve endiablée et offensive dans *Leonardo*, « revue d'idées », dont Papini, Vailati, Calderoni, Prezzolini, Amendola ont été les principaux collaborateurs. A côté d'études ayant une réelle valeur et se rapportant à la logique des sciences et à la critique de leurs bases et de leurs données, la plupart des articles parus dans cette revue ont été des articles de polémique outrancière, dont les auteurs tiraient du pragmatisme les conséquences les plus extrêmes et les plus paradoxales. Les pragmatistes italiens ont certainement rempli dans leur pays une fonction utile, en secouant la torpeur intellectuelle des représentants officiels de la philosophie, en détruisant les derniers remparts du dogmatisme philosophique et scientifique, en faisant ressortir, comme le dirait Schiller, le caractère *humain* aussi bien de la philosophie que de la science. Cette fonction remplie, leur œuvre pouvait être considérée comme terminée. Elle le fut en effet, et après quatre années d'existence bruyante (1902-1906), leur revue cessa de paraître, et le groupe lui-même se désagrégea, chacun des collaborateurs ayant évolué dans un sens qui était le mieux en rapport avec ses tendances et ses aptitudes. C'est ainsi que Prezzolini, après avoir professé un vague hégélianisme, finit par adhérer résolument aux idées de M. Croce [1] et que Papini, abandonnant lui aussi le pragmatisme, se consacra à l'étude de l'histoire religieuse et affirma l'indépendance de la religion par rapport à la philosophie, l'essence de celle-là consistant dans le fait qu'elle présente un moyen de communication avec un monde supérieur. Amendola, après s'être rattaché à Varisco (dont nous parlerons plus loin) professe une vague philosophie spiritualiste fondée sur la transcendance divine et sur l'immortalité personnelle. Vailati est mort et Calderoni, resté seul fidèle au pragmatisme, cultive l'étude de l'économie et de la morale.

1. Voir son opuscule : *Benedetto Croce*, dans la collection *Contemporanei d'Italia*, Napoli, R. Ricciardi, editore, 1909, 118 pp. — M. Prezzolini publie depuis un an un journal hebdomadaire, *La Voce*, dans lequel il rend compte du mouvement intellectuel et artistique de l'Italie contemporaine (Florence, Via dei Robbia, 42).

III

Le positivisme et le pragmatisme dont nous venons d'esquisser les grands traits, tout en ayant occupé chacun pendant un certain temps une place prépondérante dans la vie philosophique de l'Italie contemporaine, ne sont pourtant parvenus à aucun moment à y affirmer leur domination exclusive et à refouler complètement les tendances idéalistes de la race. En ce qui concerne tout particulièrement le positivisme, nous avons dit plus haut que la plupart de ses adhérents étaient d'anciens hégéliens. Aussi conservèrent-ils, même après leur conversion, le souvenir de leurs origines et ce souvenir fut toujours assez vivace pour les empêcher de concevoir le positivisme sous une forme trop rigide et exclusive. Beaucoup y introduisirent même une note idéaliste assez prononcée. C'est ainsi que Giuseppe Tarazzi affirmait le libre arbitre et concevait le monde comme un flux de phénomènes dont chacun se produirait en vertu d'une force spontanée. Conceptions qui se concilient difficilement avec le déterminisme positiviste.

Mais c'est après que le positivisme eut dégénéré en un matérialisme sordide et dogmatique que l'idéalisme qui vivait depuis quelque temps à l'écart sortit une fois de plus de sa retraite et affirma énergiquement son existence. Et si l'on nous demandait quelles sont aujourd'hui, surtout depuis la faillite du pragmatisme, les tendances dominantes de la philosophie italienne, nous répondrions sans hésiter : ce sont les tendances idéalistes, représentées et interprétées différemment par des penseurs tels que MM. Varisco, Martinetti, de Sarlo, Croce (nous ne citons que ceux qui ont réussi à donner de leurs idées une expression plus ou moins complète).

Autrefois professeur de mathématiques dans les établissements d'enseignement secondaire, M. Bernardino Varisco est aujourd'hui professeur de philosophie théorique à l'Université de Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Scienza e opinioni* (1901) ; *Le mie opinioni* (1903) ; *Introduzione alla filosofia naturale* (1903) ; *La conoscenza* (1904) ; *Forza ed energia* (1904) ; *Paralipomeni alla conoscenza* (1905) ; *I massimi problemi* (1909).

On peut se rendre compte, par cette simple énumération de ses

ouvrages et des dates de leur publication, de l'activité intellectuelle vraiment étonnante de M. Varisco dont l'esprit ne recule devant aucun problème et ne se repose pas avant qu'il n'en ait envisagé toutes les faces, quitte à renoncer à une solution et à en adopter une autre, souvent diamétralement opposée, si une analyse plus profonde lui découvre la nécessité et l'évidence de cette dernière.

Aussi la pensée de M. Varisco a-t-elle traversé deux phases : la phase positiviste d'abord, la phase idéaliste ensuite. M. Varisco distingue la connaissance empirique de la connaissance rationnelle. Celle-ci s'occupe des concepts qui ne sont pas donnés par l'expérience et sont invariables ; des rapports de ces concepts entre eux dérivent les jugements rationnels qui sont universels et nécessaires. La connaissance rationnelle est indépendante de l'expérience ; quant à la connaissance proprement expérimentale, elle formule les lois de la nature qui toutefois ne déterminent pas les faits naturels d'une façon rigide. La connaissance scientifique est bien fondée elle aussi sur les faits, mais renferme aussi des concepts. La philosophie ne se réduit pas à la science, mais constitue une élaboration des sciences particulières. Les faits psychiques sont fondus dans l'unité de la conscience, mais l'homme seul a, par le moyen des concepts, conscience de cette unité. Il existe un devoir absolu qui, une fois accompli, augmente la valeur de la personnalité : sa notion résulte de l'accord entre la raison et les sentiments. La raison a une valeur absolue : ce qui est vrai par elle, l'est nécessairement et universellement. Dans son premier ouvrage, *Scienza e opinioni,* Varisco affirmait au contraire l'impossibilité de la connaissance absolue, déclarait que toute existence est pensable et adhérait à une espèce d'atomisme énergétique qui lui faisait considérer la conscience comme résultant d'un choc entre des atomes tourbillonnants et comme pouvant par conséquent disparaître d'un moment à l'autre.

Professeur de philosophie théorique à l'Académie littéraire et scientifique de Milan, M. Pierò Martinetti a publié, outre sa thèse *La Dottrina Sankhya* (1898), une *Introduzione alla metafisica* (1909), dans laquelle il adhère à la philosophie de l'immanence professée en Allemagne par Schuppe, Remke, Schubert-Soldern. Comme ces derniers, il considére qu'il faut remonter au delà de Kant, jusqu'à Malebranche et Berkeley. Partant de l'examen de la donnée primitive et originale de la conscience, Martinetti y trouve

la dualité fondamentale et irréductible du sujet et de l'objet : pas d'objet sans sujet, et *vice versa*. L'objet signifie l'objet connu. Martinetti cherche à échapper au solipsisme qui découle de sa doctrine, en admettant avec Schuppe une conscience supra-individuelle dans laquelle s'unifient les différentes unités particulières conscientes et appartenant à des degrés différents. La logique et la théorie de la connaissance se rapportent précisément à la conscience universelle, et la psychologie étudie le passage du moi particulier au moi universel. Le bien est constitué par l'intérêt de la conscience universelle : la connaissance de cette conscience est fournie par la religion.

L'idéalisme de M. Francesco de Sarlo représente une double protestation contre le déterminisme matérialiste dans le domaine psychique et moral et contre l'idéalisme moniste de M. Croce. Médecin de profession, M. de Sarlo s'est fait connaître par des travaux sur la physiologie du cerveau et du système nerveux et sur la psychologie expérimentale dont il a été un des initiateurs en Italie. Il dirige depuis 1907 une revue, *La Cultura filosofica*, qui paraît à Florence et dans laquelle il cherche à préciser ses doctrines, en les opposant aux doctrines adverses, surtout à celle de M. Croce, ce « galvaniseur de l'hégélianisme napolitain ». On peut se faire une idée assez exacte des doctrines que professe M. de Sarlo, en lisant les deux ouvrages qu'il a publiés récemment en collaboration avec un de ses élèves, M. Calo : *Principii di scienza etica*[1] et *La patologia mentale in rapporto all' etica e al diritto*[2].

Dans la dédicace que les auteurs publient en tête du premier de ces ouvrages et qu'ils consacrent au professeur Francesco Bonatelli (faisant partie du groupe dit « platonicien », en réalité disciple de Herbart et de Lotze), ils déclarent reconnaître « l'individualité de ce qui est vraiment réel, donc la substantialité des esprits singuliers dans le domaine métaphysique et le théisme dans le domaine de la philosophie religieuse ; le caractère absolu de la connaissance et l'existence de la loi, de l'universel, de l'idée conçus non comme un monde ou une réalité, subsistant par elle-même, mais comme une réalité inhérente aux pensées individuelles et ayant une valeur objective, universelle ; le dualisme non vulgaire, mais véritablement philosophique, qui considère comme irréductibles l'un à

1. Remo Sandron, editore, 1908, vol. in-12, VI-316 pp.
2. *Ibid.*, 194 pp.

l'autre la matière et l'esprit, le mouvement et la pensée ; l'efficience réelle, la liberté, l'indéterminisme de la volonté comme prérogative et caractère distinctif de l'esprit. »

Nous pouvons, d'après cette profession de foi, véritable *credo* philosophique, prévoir la façon dont nos auteurs vont traiter le problème moral et la méthode qu'ils vont adopter pour dégager et constituer une science de la morale. La morale, telle qu'ils la conçoivent, est en quelque sorte une morale « indépendante », en ce sens qu'elle se différencie rigoureusement de toutes les autres manifestations de l'activité spirituelle, religion, art, science, droit, politique, qu'elle n'est pas subordonnée davantage aux institutions sociales ou autres, qu'elle est indépendante de la logique rationnelle ou affective aussi bien que de la volonté. L'expérience morale est une expérience *per se*, une expérience *sui generis*, que l'expérience acquise dans les autres domaines de la vie peut élargir, enrichir, mais qu'elle est impuissante à faire naître. Nous possédons une faculté morale qui est partie intégrante de notre vie spirituelle, qui est inhérente à notre nature. Elle est une faculté d'appréciation, d'approbation ou désapprobation, de certaines actions et formes de conduite. Nous appelons bonnes les actions et formes de conduite que nous approuvons, mauvaises celles que nous désapprouvons. Mais l'appréciation pure et simple ne forme pour ainsi dire que la phase contemplative de notre vie morale ; celle-ci n'est pas complète, si à la phase contemplative ne succède aussitôt la phase active pendant laquelle nous cherchons à réaliser ce que nous trouvons bon ou à nous détourner de ce que nous jugeons mauvais. Quant à l'acte lui-même par lequel nous cherchons à réaliser le bien ou à supprimer le mal, il ne dépend pas exclusivement de notre bon plaisir, de notre arbitraire : ce qui caractérise l'activité morale, c'est précisément son caractère obligatoire, l'obligation dont il s'agit nous étant imposée non du dehors, mais du dedans, nous étant pour ainsi dire immanente. Un acte moral est obligatoire par cela même qu'il est moral, il *doit* être accompli, en dehors et indépendamment de toute considération étrangère, sans égard à la sanction, à la récompense ou à la peine, au plaisir ou au déplaisir que son accomplissement est susceptible de nous procurer, abstraction faite de son utilité ou inutilité. Si nous sommes moralement libres, c'est seulement par rapport aux influences extérieures ou à des considérations tirées de la logique rationnelle ou affective, mais

non par rapport à nous-mêmes, à notre conscience morale, à notre volonté morale. Cette volonté morale ne constitue, d'ailleurs, pas quelque chose de fixe et d'immuable. « La volonté, en tant que force originale, plastique de l'individualité, en tant que force essentiellement subjective, tend moins à la réalisation extrinsèque de valeurs morales qu'à la constitution même de la personnalité dans laquelle les valeurs sont senties intimement et dont elles reçoivent une impulsion libre et autonome qui en favorise la réalisation..... La valeur est, d'ailleurs, toujours une forme de conduite, c'est-à-dire l'expression d'une volonté, d'un caractère, d'une personne; et ce que nous apprécions toujours en réalité, soit en approuvant, soit en désapprouvant, c'est moins l'action prise en soi, dans son extériorité, en tant que modification imprimée au monde extérieur, que la volonté et la personnalité de celui dont elle est l'effet et la manifestation. » Notre vie morale tend ainsi à la réalisation d'un moi idéal et peut être « conçue comme un rapport spécial entre celui-ci et le moi empirique, rapport dans lequel l'activité de ce dernier est considérée comme subordonnée de droit aux exigences du premier ».

Chaque époque a son idéal moral qui forme le critérium d'appréciation de toutes les actions et formes de conduite. Mais, si l'idéal moral diffère d'une époque à l'autre, les différences dont il s'agit sont purement quantitatives. La faculté morale, avons nous dit, est innée à l'homme. Les circonstances extérieures peuvent, toutefois, favoriser ou entraver son épanouissement, rendre plus ou moins facile son expansion et son développement. En réduisant les valeurs morales à trois catégories principales, selon qu'il s'agit de qualités inhérentes à la personne humaine, de justice ou de bienveillance, nous pouvons constater que ces valeurs ont existé chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire. Il n'existe pas de peuple absolument immoral ou amoral. Les hommes ont souvent pu se tromper sur les mobiles de leurs appréciations, sur le caractère et la portée de leurs valeurs, mais partout et toujours certaines qualités intrinsèques de la personne humaine avaient paru comme éminemment désirables, partout et toujours la justice et la bienveillance ont été considérées comme des valeurs dont la réalisation était obligatoire. Certes, cette réalisation ne pouvait se faire que dans les limites du possible, et le progrès moral a consisté dans l'élargissement progressif de ces limites, dans l'extension du champ d'application des valeurs morales.

Telle est, dans ses grandes lignes, la partie théorique de la philosophie morale de M. Francesco de Sarlo. Elle affirme l'existence d'un libre arbitre moral et de normes qui président à nos jugements moraux, à nos appréciations morales. En faisant application de ces deux principes au droit pénal, les auteurs en déduisent les notions d'imputabilité et de responsabilité. Ils protestent énergiquement contre la tendance de la criminologie moderne à expliquer toutes les manifestations humaines, les actes criminels en particulier, par des facteurs purement mécaniques. On abuse depuis quelque temps en criminologie du terme *dégénérescence* et on veut à tout prix voir dans chaque criminel un malade, un homme dont les actes résultent pour ainsi dire automatiquement d'une constitution physique et psychique anormale, déterminée elle-même par l'hérédité ou par les conditions du milieu. Sans vouloir nier l'existence de caractères dits de dégénérescence et l'influence qu'ils peuvent exercer sur la vie morale des individus qui en sont dotés, les auteurs n'en insistent pas moins sur ce fait que dans un grand nombre de cas, sinon la majorité, le criminel peut et doit être considéré comme un individu normal sous tous les rapports, puisque l'examen le plus attentif de sa constitution physique, l'analyse la plus minutieuse de sa constitution psychique et de ses antécédents héréditaires ne révèlent pas la moindre tare. Vouloir expliquer les actes des individus de cette catégorie, comme ceux des dégénérés véritables, par des causes purement matérielles, c'est faire preuve de partialité, effacer toute ligne de démarcation entre la vie physique et la vie morale. Le criminel non dégénéré, le criminel vrai est celui qui *ne veut pas* le bien ; et il ne le veut pas, non parce qu'il ne peut pas le vouloir, mais parce qu'il *ne veut pas le vouloir*. Au contraire : il veut vouloir le mal qu'il choisit de propos délibéré, en pleine conscience, et son acte criminel résulte d'une adhésion réfléchie à des motifs autres que les motifs moraux. Cet acte lui est donc imputable et il en est responsable. Et si la société poursuit et punit cet acte, ce n'est ni par mesure de vengeance, ni par crainte, ni dans un but utilitaire quelconque, mais en vertu d'une désapprobation purement morale que fait naître toute dérogation aux normes morales qui, ainsi que nous l'avons dit, sont un produit spontané et autonome de notre vie psychique.

Nous n'avons pu exposer que succinctement les idées de M. de Sarlo. On pourrait certes soulever des objections contre cette sépa-

ration absolue entre la faculté morale et toutes les autres facultés psychiques; on pourrait encore trouver quelque peu artificielle la méthode à l'aide de laquelle M. Calo s'applique à nous révéler l'existence de normes morales jusque chez les peuples les plus sauvages et les plus primitifs et se demander si les usages et les coutumes qu'ils font rentrer dans la catégorie des actes moraux ne sont pas dictés en réalité par des mobiles différents; on pourrait enfin, en ce qui concerne l'imputation, demander si même chez les criminels non dégénérés il ne serait pas possible, avec des moyens d'investigation plus perfectionnés que ceux que nous possédons, de découvrir des tares qui nous échappent encore et si un criminel, même normal, ne devient pas anormal et par conséquent irresponsable au moment précis où il accomplit son acte. Mais nous ne discutons pas ici les théories. Il nous suffit de les signaler et si nous avons exposé un peu longuement celle de M. de Sarlo, c'est parce que nous la considérons comme une des manifestations les plus importantes de l'idéalisme dans l'Italie contemporaine.

IV

La philosophie de M. Benedetto Croce en constitue une autre, peut-être plus importante encore, non point tant par sa valeur intrinsèque (nous nous abstenons de toute critique et de toute appréciation) que par la faveur dont elle jouit auprès de la génération actuelle et par la personnalité de son auteur qui est une des figures les plus représentatives de l'Italie contemporaine.

M. Croce est hégélien, mais non pas à la façon de ces disciples orthodoxes qui usent toute leur vie à développer et à scruter tel ou tel point particulier de la doctrine du maître. Quoiqu'appartenant à la famille Spaventa où l'hégélianisme était pour ainsi dire de tradition, il n'est pas venu à cette philosophie du premier coup : il avait même commencé par éprouver à son égard une véritable aversion, et s'il a fini par s'y convertir, par y adhérer, ce fut à la suite d'une évolution intellectuelle purement spontanée et autonome, parce qu'elle paraissait lui fournir la meilleure réponse aux problèmes que toutes les autres doctrines étaient incapables de résoudre d'une façon satisfaisante.

Le Risorgimento politique du XIXe siècle réveilla dans les classes cultivées de l'Italie une véritable passion pour les études historiques. Il s'agissait de renouer le lien entre le présent et le passé, de rétablir l'unité de l'évolution, de retrouver les traditions littéraires, artistiques, philosophiques. C'est par des travaux d'érudition historique que M. Croce, emporté par le mouvement général de son temps, débuta dans la vie littéraire. La grande question qui était débattue alors était celle de savoir si l'histoire est une science ou un art. M. Croce avait commencé par la considérer comme une science et écrivit même un mémoire destiné à le prouver. Ce mémoire était déjà sous presse que M. Croce réfléchissait toujours à la question et tout d'un coup une lumière se fit dans son esprit. Non, se dit-il, l'histoire ne peut être une science : elle est un art, car la science porte sur l'abstrait, tandis que l'objet de l'art est concret, individuel. La seule différence qui existe entre l'histoire et l'art est que celle-là reproduit le réel, tandis que celui-ci représente le possible. Une fois convaincu de cette vérité, M. Croce courut à l'imprimerie et fit interrompre la composition de son travail [1].

C'est là un fait capital dans la vie de M. Croce, car cette conception de l'art, reprise et développée, servira plus tard de base à sa philosophie de l'esthétique. Et c'est à partir de ce moment qu'il se tourne vers Hegel chez lequel il découvre des affinités avec son propre système philosophique dont il commençait seulement à entrevoir les grandes lignes et les traits généraux. Mais s'il aborde Hegel, ce n'est pas avec l'ardeur d'un fidèle convaincu d'avance, mais avec la décision de soumettre sa philosophie à l'épreuve de la critique la plus rigoureuse, d'en dégager les parties durables, ce fonds caché sur lequel, selon l'expression de Spaventa que nous avons citée plus haut, repose toute philosophie, souvent même à l'insu de son auteur, et qui, découvert et développé, est susceptible de devenir le point de départ d'un nouveau système philosophique, le germe d'une nouvelle vie spirituelle.

Il publia donc un livre dans lequel il s'attacha à dégager « ce qui est mort et ce qui est vivant dans la philosophie de Hegel [2] ».

1. Ce fait a été raconté par l'auteur lui-même au cours d'une interview qu'il accorda à M. Luigi Ambrosini et qui parut dans le *Marzocco* du 4 octobre 1908. Reproduit par M. Prezzolini dans son opuscule, *Benedetto Croce*, p. 6.

2. *Cio che è vivo e cio che è morto nelle filosofia di Hegel*, Bari, G. Laterza e figli, editori, 1907, 1 vol. in-16, XVII-288 pp. Nous avons d'ailleurs, ici-même, rendu compte de ce livre (*Revue de Synthèse historique*, avril 1907).

Or la partie viable de la philosophie de Hegel, ce sont sa dialectique et sa théorie de la synthèse des contraires, au moyen du concept universel concret. Au lieu de nier l'existence des contraires, au lieu d'en faire ressortir un des termes aux dépens de l'autre, Hegel se place franchement en face de la réalité et la reconnaît dans toute sa multiplicité, dans toutes ses contradictions concrètes. Au lieu de sacrifier l'opposition à l'unité ou inversement, il affirme que l'opposition est aussi réelle que l'unité, mais que les contraires ne sont tels que dans leurs rapports réciproques, non dans leurs rapports avec l'unité qui en constitue la synthèse. Et cette synthèse n'est qu'un produit du devenir, puisque c'est par le devenir, par le mouvement, que l'être se dégage de son opposé, c'est-à-dire du non-être. Voilà donc le grand mérite de Hegel : il a reconnu l'individualité et la réalité concrète de tout ce qui existe et a introduit dans la philosophie la féconde conception du devenir, du développement, en la plaçant au centre même de la réalité et en la faisant évoluer avec elle, suivre chacun de ses mouvements. Par là, sa philosophie acquiert la valeur et le caractère d'une véritable philosophie de l'esprit. Mais si Hegel avait raison d'appliquer sa méthode dialectique au problème des contraires, il commit l'erreur de confondre les contraires avec les distincts et de traiter ceux-ci comme il a traité ceux-là. C'est qu'il existe entre les contraires et les distincts une différence capitale : les premiers en effet sont exclusifs les uns des autres, tandis que les derniers ne présentent entre eux qu'une simple différence de degré et peuvent très bien coexister en dehors de toute synthèse. Cette confusion a entraîné Hegel dans une double erreur : celle de considérer les erreurs philosophiques comme des conceptions particulières ou comme des degrés de la vérité ; celle de ne voir dans les conceptions particulières que des erreurs philosophiques. Après avoir, dans la première partie de sa philosophie, réhabilité le fait individuel et concret, Hegel traite, dans la *Phénoménologie de l'Esprit* et dans la *Science de la Logique*, ce même fait avec le plus grand mépris et refuse à la science empirique jusqu'à la fonction de fournir des matériaux à la généralisation philosophique. L'individuel devient incapable d'expliquer l'universel ; et puisqu'il en est ainsi, Hegel adopte le point de vue opposé et veut déduire l'individuel de l'universel, le fait de l'idée, le monde matériel du monde spirituel. C'est là la partie « morte » de la philosophie de Hegel.

Après avoir ainsi défini son attitude vis-à-vis de l'hégélianisme et séparé dans cette philosophie le bon grain du mauvais, il ne restait plus à M. Croce qu'à exposer ses propres idées, à les développer, à leur donner une forme plus ou moins achevée. C'est ce qu'il a fait dans un ouvrage en trois volumes intitulé : *Filosofia dello Spirito* [1] et dont le premier volume est consacré à l'*Esthétique*, le deuxième à la *Logique*, le troisième à l'action pratique *(Économique)* et à la *Morale*.

L'esprit, avec ses deux activités, pratique et théorique, présente quatre subdivisions : art et philosophie d'un côté, économique et morale d'un autre. L'art est à la philosophie ce que l'économique est à la morale, puisque l'art et l'économique ont pour objet l'individuel, tandis que la philosophie et la morale ont pour objet l'universel. L'individuel et l'universel, tels sont en effet les deux seuls objets de notre connaissance. Et tandis que nous connaissons l'individuel par l'intuition, c'est par le concept que nous connaissons l'universel. L'intuition pure est le premier degré de la connaissance, le concept pur en est le dernier. Entre l'intuition et le concept il n'y a pas place pour un terme intermédiaire quelconque. Toutes les généralisations, abstractions, classifications ne sont que des pseudo-concepts, des expédients, des procédés utilitaires dont nous nous servons en vue de l'action immédiate ; ce sont des instruments de travail que notre pensée se crée dans un but purement économique.

La connaissance fournie par l'intuition pure forme l'objet de l'art. Cette intuition est antérieure à toute perception, libre de tout concept, indépendante de tout jugement. Elle exprime la vie spontanée, naïve de l'esprit qui se livre au jeu de l'intuition, sans se laisser imposer une règle quelconque, qui conçoit des objets sans se soucier de savoir s'ils sont réels ou non. L'art est le domaine exclusif de l'imagination au sens le plus large du mot, non pas d'une imagination désordonnée, inconsciente d'elle-même, mais d'une imagination capable d'extérioriser ses intuitions, de les objectiver, de leur donner une *expression* susceptible de faire apparaître comme réels même des objets qui ne le sont pas. C'est en effet l'expression qui est la seule caractéristique de l'art, c'est la qualité de l'expression qui nous fournit le critère des appré-

1. Bari, Laterza e figli, editori, 1909.

ciations, des jugements que nous appliquons aux œuvres d'art.

Dès que nous voulons dépasser l'intuition pour formuler un jugement d'existence, nous entrons dans le domaine de la logique. L'intuition nous fournit la matière de nos jugements d'existence, puisque c'est par l'intuition que nous acquérons la connaissance des choses individuelles. Mais en réalité les choses n'existent pas à l'état isolé, ou du moins nous ne pouvons pas les concevoir autrement que présentant entre elles certains rapports. Mais à leur tour ces rapports n'existent pas en dehors de l'esprit. C'est l'esprit qui en appliquant aux choses les concepts, les catégories, construit une image coordonnée du monde réel, et ce sont ces concepts et catégories qui forment l'objet de la logique.

De même que l'esthétique est le domaine de l'intuition pure et la logique celui du concept pur, la philosophie de l'action est basée sur la volonté pure. L'action en effet n'est pas inséparable de la volonté, car vouloir, c'est en même temps agir, et agir c'est vouloir. Une volition qui ne se manifeste pas par une action n'est pas une volition, et toute action est le produit d'une volition. De même pour agir, il faut *connaître* : toute action ayant pour point de départ une situation historique donnée, doit, pour ne pas être arbitraire et dépourvue de toute signification, se baser sur la connaissance exacte et précise, aussi exacte et précise que possible, de cette situation. L'action se confond encore avec ce qu'on appelle communément l'intention. Avoir une intention, c'est vouloir, mais vouloir *in abstracto*. Or une volition abstraite est inconcevable, toute volition étant une volition concrète universelle basée sur une situation historique donnée. Lors donc qu'on prétend excuser une mauvaise action en prétextant qu'elle a été guidée par une bonne intention, on affirme une absurdité, puisqu'on oppose la volition concrète à la volition abstraite qui n'existe pas, et on ne s'aperçoit pas que le mauvais résultat de l'action est dû tout simplement à une *connaissance insuffisante* du point de départ. Il n'y a donc pas lieu de distinguer entre les erreurs commises de bonne foi et les erreurs résultant d'une mauvaise intention. L'erreur est *une* et reconnaît dans tous les cas la même cause : une information inexacte et incomplète et une subordination de la volonté à des facteurs hétéronomes, à des buts et à des fins qui lui sont extérieurs, à des règles et jugements purement empiriques.

C'est en effet après coup, alors que l'action est déjà accomplie,

alors que la volonté s'est déjà extériorisée et objectivée, que la psychologie descriptive formule ces buts et ces fins, ces règles et ces jugements. La volonté étant une puissance créatrice, chaque action réalise quelque chose de nouveau qui n'a pas encore existé et que nous ne pouvons par conséquent ni prédire ni prévoir. Vouloir enfermer l'action dans des limites fixes, lui imposer d'avance une règle et un but, lui tracer un plan et une direction, c'est attenter à sa liberté, car si la volonté est soumise à la loi de la nécessité, en tant qu'elle est obligée, pour s'exercer d'une façon efficace, de tenir compte de la situation historique qui lui sert de point de départ, elle redevient libre, dès qu'elle a dépassé ce point de départ, pour s'élancer dans l'inconnu et créer une réalité nouvelle.

L'acte volitif est donc à la fois nécessaire et libre ; et, loin que la nécessité et la liberté s'y trouvent tout simplement juxtaposées, elles y sont à l'état de fusion, d'union intime, le déterminisme et le libre arbitre réalisant la synthèse supérieure de l'*idéalisme*. La volonté n'est pas davantage opposée aux passions comme telles : elle est seulement incompatible avec leur *multiplicité*, la volonté pratique pouvant en effet être définie comme *une volition* qui triomphe *de volitions*, de même que l'arbitraire résulte de l'opposition *de volitions* à *la volition*.

Après avoir ainsi fait ressortir l'insuffisance de toute définition psychologique de la volonté et montré la profonde unité et l'autonomie de l'acte volitif, inséparable de la connaissance et de l'activité pratique, M. Croce établit ensuite deux formes spéciales de celle-ci : l'économie et la morale, la première exprimant son côté concret, particulier, la deuxième son côté universel ; la première réalisant des fins individuelles, utilitaires, la deuxième des fins universelles, dépassant l'individu ; la première soumise aux nécessités de la réalité historique, la deuxième libre et créatrice, mais au fond l'une inséparable de l'autre, l'économie sans la morale n'étant capable d'engendrer que des actes empiriques, la morale sans l'économie des actes arbitraires.

Tel est dans ses grandes lignes le système philosophique de M. Croce, car c'est d'un véritable système qu'il s'agit, moins le pédantisme et les abstractions quintessenciées qui caractérisent les systèmes des philosophes allemands dont M. Croce se rapproche le plus : Fichte, Schelling et surtout Hegel. Il nous resterait

encore à parler de la conception de M. Croce concernant les rapports entre l'art et le langage, de sa façon de concevoir l'histoire comme une parfaite compénétration de l'intuition et du concept, du sensible et de l'intelligible et ainsi de suite. Mais ce que nous en avons dit est, à notre avis, de nature à donner une idée suffisante de cette philosophie qui a élevé son auteur au rang de véritable éducateur des jeunes générations de son pays. Traversée par un large souffle d'idéalisme, elle ne s'adresse pas à une élite intellectuelle restreinte. Par sa conception de la *génialité*, elle présente au contraire un caractère éminemment démocratique, puisqu'elle voit une manifestation de la vie de l'esprit dans l'intuition la plus naïve, dans le concept le plus modeste, dans l'activité créatrice la plus humble, pourvu qu'elle soit sincère.

Dr S. Jankelevitch.

LA POÉSIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

Prenant le mot de poésie dans son acception la plus large, essayons d'isoler, pour ainsi dire, le contenu poétique de la littérature italienne contemporaine, et d'en déterminer les éléments essentiels.

Nous nous tromperions en cherchant les matériaux de cette étude exclusivement dans la production poétique la plus récente. La poésie vieillit moins vite que la critique, l'histoire ou le roman. Le patrimoine poétique de la génération actuelle, plus encore que d'œuvres nouvelles, se compose d'œuvres déjà anciennes. Ce fonds commun est d'autre part limité, cela se conçoit, à quelques œuvres. Celles-ci même, nous les considérerons seulement en tant qu'elles expriment, mieux que d'autres, quelques sentiments, quelques images, qu'auteurs et public sentent et voient avec une intensité particulière, et qui sont, en un certain sens, « la poésie italienne contemporaine ».

Il va de soi que les notes que voici, dans leur brièveté, ne sont qu'une très imparfaite ébauche de ce travail : l'analyse de l'esprit public d'une nation, dans sa sensibilité et sa fécondité poétiques, à un moment de son histoire. Une telle analyse, aussi exactement faite que le permettrait une matière, par sa nature, difficile à saisir, — serait une préparation utile, pour ne pas dire indispensable, à la critique particulière des œuvres, et à l'étude synthétique de l'ensemble de la production poétique.

***

On commence à savoir chez nous que cette production, en Italie, depuis une trentaine d'années, a été et est de première impor-

tance. On le sait vaguement. La traduction de l'œuvre lyrique de Gabriel d'Annunzio n'est même pas commencée, que je sache. Pascoli, Pascarella, Di Giacomo ne sont pas traduits. Peu de gens connaissent la traduction fragmentaire de Carducci qui a été publiée dans la collection Lemerre. Rien de surprenant à cela d'ailleurs. On dit volontiers que les poètes sont intraduisibles, ce qui n'est pas vrai : Byron a bouleversé des milliers de cœurs, qui ne savaient pas l'anglais. Mais il est vrai que les poètes étrangers ne sont pas assimilables par la seule traduction. Il faut encore qu'ils soient présentés, par un travail, — pénétrant ou bruyant, — en tous cas vigoureux, de la critique. Car il ne s'agit pas seulement d'éveiller l'attention du public : mais bien d'éduquer, ou d'émouvoir spécialement son sens esthétique. La poésie contient, en proportion dominante, des éléments intuitifs, irrationnels, dont quelques-uns ne sont pas transportables : les éléments musicaux; les autres le sont, quoique malaisément. Et ils constituent une des plus précieuses, parce que des plus difficiles, parmi les conquêtes intellectuelles d'un peuple.

Or, la culture française n'a pas encore assimilé la poésie italienne de ce temps-ci, parce qu'on ne la lui a pas encore bien présentée. Il est à souhaiter qu'on ne tarde pas trop, car le profit vaudrait la peine.

Il est juste de dire que cette poésie est fort difficile à comprendre, pour nous. Plus difficile sans doute, contrairement à ce qu'on pourrait croire, que telle poésie réputée plus éloignée de notre façon de voir et de sentir, — dont l'étrangeté même attire et saisit. Les Français d'il y a un siècle ont admis Ossian plus aisément que les Français d'aujourd'hui ne comprendront Carducci. Et il me semble que les Allemands apprécient déja mieux que nous les poètes italiens d'aujourd'hui : c'est qu'ils leur paraissent plus « étranges ». Nous, nous reconnaissons d'abord chez eux certains tours de pensée et de style, qui sont latins, qui sont nôtres, — qui même, étant nôtres depuis longtemps, et en partie démodés aujourd'hui, nous apparaîtraient presque banals. Et d'autre part, ce qu'il y a de profond chez eux, de poétique au sens propre du mot, nous échappe à première vue, — étant quelque chose de singulièrement complexe et délicat.

L'éducation poétique des Italiens cultivés d'aujourd'hui a d'abord ceci de particulier : Dante. Leurs autres grands poètes

de tous les temps sont pour eux ce que sont pour nous les nôtres, classiques ou modernes : des éléments partiels, d'importance variable selon les individus, et généralement secondaires. Ils ont dans l'imagination et dans la sensibilité plus ou moins de Pétrarque, d'Arioste, de Foscolo, de Manzoni, de Leopardi, — comme nous avons plus ou moins de Corneille, de La Fontaine, de Victor Hugo, de Lamartine ou de Musset, de Sully-Prudhomme ou de Verlaine : aucun d'eux ne prédomine également chez tout le monde. A vrai dire, un Foscolo, ou même Pétrarque ne sont plus guère en Italie que des objets d'étude, et non plus une nourriture fraîche, spontanément absorbée par l'esprit. Ils sont « classiques ». Mais Dante est à la fois classique et moderne, et actuel : il est le poète éternel. Non pas tout Dante : admettons même que le bagage dantesque d'un Italien moyennement cultivé se borne à quelques passages de la Comédie. Mais ces passages ont une valeur poétique, une action exceptionnelles. Ils chantent dans toutes les mémoires, y martellent le même rythme, modèlent pareillement les imaginations, éveillent une commune émotion profonde. Le culte de Dante, célébré avec la ferveur que l'on sait (il n'est guère de ville italienne importante qui n'ait chaque année sa série solennelle de lectures dantesques, où la foule accourt), impose, si j'ose dire, une sorte d'étalon poétique sur lequel tous, plus ou moins consciemment, ont les yeux fixés. Il est à remarquer que l'imitation de Dante n'a jamais produit les effets déplorables du pétrarquisme. Aujourd'hui personne ne songe à imiter Dante. Mais il est resté pour les poètes un haut idéal commun, à l'esprit public il donne un aliment premier, qui manque à d'autres peuples modernes, à nous par exemple. Dante, depuis des siècles, pour les Italiens, a concrété la poésie : prenons garde combien cela est important. Si l'esprit avait cinq sens comme le corps, nous pourrions dire que Dante, pour les Italiens, est un sixième sens. Beaucoup des plus belles pages de Carducci, de d'Annunzio même (à plus forte raison de poètes plus anciens. Leopardi, Monti, Foscolo) ne sont peut-être tout à fait saisissables que par ce sens-là.

Voici un autre caractère de l'éducation des Italiens d'aujourd'hui, en matière poétique : elle ne se borne pas à la poésie nationale, mais contient, pour une part appréciable, des éléments étrangers, surtout français. Musset, Victor Hugo, Lamartine, Sully-

Prudhomme leur sont plus véritablement familiers que tels de leurs grands poètes classiques. Il est curieux de voir Carducci, par exemple, côtoyer le grand flot de la poésie d'Hugo, à la fois attiré et gêné. Son originalité, sa force propre n'en ont pas fléchi un instant. Cependant quelque chose de l'art d'Hugo, ne fût-ce que sous forme d'une réaction contre Hugo, est entré dans les éléments constitutifs de l'art de Carducci. Or ce n'est pas cela qui est remarquable, mais ceci : que le public italien auquel s'adressaient les poésies de Carducci connaissait l'œuvre de Victor Hugo, et qu'elle s'est trouvée être un des éléments de son jugement sur ces poésies. Ce n'est qu'un trait, entre beaucoup d'autres, de la complexité exceptionnelle du sens esthétique chez les Italiens d'aujourd'hui.

Leur éducation internationale, sensible surtout chez Gabriel d'Annunzio, n'empêche pas que les sources régionales de la poésie n'aient chez eux un jaillissement, que nous avons peine à imaginer : parce que ces sources-là (sauf la grande exception Mistral) sont en somme appauvries chez nous par l'attraction énorme de Paris, et parce que la poésie dialectale offre, pour l'étranger, une difficulté supplémentaire. L'inspiration provinciale non seulement voisine avec les éléments cosmopolites, mais encore fait bon ménage avec eux : d'Annunzio, nietschéen, wagnérien, tolstoïen, a conservé de fortes senteurs du terroir d'Abruzzi ; la Maremme sauvage fait, aux grandes constructions épico-morales de Carducci, un fond saisissant, de nature vécue ; et le paysan toscan n'est jamais mort en lui, pas plus qu'en Fogazzaro ne mourra le provincial rêveur et naïf de la petite ville du Nord. Presque toute la poésie qui se dégage de la production romanesque des vingt dernières années est faite d'évocations de scènes et de mœurs régionales. Enfin, parmi les quatre ou cinq grands poètes contemporains, deux écrivent en dialecte : et ce n'est pas seulement leurs concitadins, mais l'Italie tout entière qui lit le transtévérin de Pascarella et le napolitain de Salvatore di Giacomo. Ajoutons — l'observation a son importance — que le public ne voit rien d'étonnant à cela. Chez nous, une production nettement provinciale est tout d'abord, et reste souvent un objet de curiosité. De l'autre côté des Alpes, on peut dire que la production poétique, sauf quelques exceptions, est toujours par quelque côté régionale. Et la poésie italienne est faite de tous ces courants, de couleurs et

de saveurs si diverses, qui se mélangent en une sorte particulière d'harmonie, assez difficile à définir. On imagine tout au moins ce que le sens poétique y gagne en richesse.

Il y a vingt-cinq ans, la France faisait à Victor Hugo des funérailles nationales. Vingt-cinq ans sont longs, surtout quand la vie intellectuelle d'une nation se concentre dans une capitale, qui la consume à toute vapeur. Victor Hugo n'a pas été remplacé, comme poète national de la troisième République ; mais son œuvre grandiose est aujourd'hui, dans son contenu d'idées, si contestée, et, pour les formes poétiques, la mode est si décidément changée, qu'il faut forcer les termes pour pouvoir dire qu'il est encore *notre poète*. L'Italie d'aujourd'hui a son poète national, mort d'hier, qu'elle accepte presque tout entier et où elle se reconnaît presque tout entière. Nous dirons tout à l'heure en quoi Josué Carducci représente le meilleur de la tradition artistique et l'essentiel des sentiments collectifs de son pays ; notons pour l'instant le fait que l'Italie possède ce poète-là. Il n'est pas indifférent que le volume unique qui contient toutes les poésies de Carducci soit entre les mains de tous et qu'il soit certain que tous, s'ils devaient choisir et conserver dans leur bibliothèque, avec Dante, un seul poète, choisiraient celui-là. On a dit que son art n'est pas populaire : il est vrai qu'il n'est accessible qu'aux gens instruits. Mais cela n'empêche (les lignes qui suivent sont du grand critique Benedetto Croce) « qu'il résonne dans l'âme nationale : chacun de nous peut dire comment, jeune homme, il attendait et accueillait chaque ode nouvelle de Carducci, comme elle le remuait et l'enivrait, et que Carducci nous apparaissait dès lors comme le frère et continuateur des grands poètes italiens ». Benedetto Croce n'a guère plus de quarante ans : il faut nous figurer l'état d'esprit d'une génération qui a vu jaillir sous ses yeux, éblouissante pour tous, la flamme sacrée de la grande poésie. Les Italiens eux-mêmes ne s'en rendent peut-être pas compte, cela est sensible pourtant pour un observateur étranger, s'il regarde attentivement : l'émotion dont parle Croce n'est pas calmée, ou du moins elle est prête à recommencer. Les ouvrages nouveaux des poètes les plus connus suscitent encore, dès leur apparition, une attention passionnée. Nos meilleurs poètes français pourraient souhaiter de notre part un semblable intérêt. L'accord est à tout moment prêt à se refaire entre la voix d'un grand poète et le cœur de la nation.

Une des preuves les plus claires de cet état de l'esprit public est le cas de Gabriel D'Annunzio. Que D'Annunzio soit le plus grand poète italien vivant, peu de gens le contestent, même en Italie, qui est le pays où il a le plus de détracteurs. Qu'il soit un grand génie poétique, ses détracteurs mêmes feignent seulement de le nier. Mais on lui en veut de ne pas avoir voulu ou de ne pas avoir pu donner à l'Italie la poésie qu'elle attendait. Le sensualisme qui prévaut à outrance dans sa poésie, et son goût pour l'étrange ou le pervers en matière intellectuelle, le tiennent à l'écart du grand courant des idées et des sentiments qui peuvent être communs entre le public et un grand poète. Par là s'expliquent les réclamations violentes contre l'immoralité de D'Annunzio, dont l'écho arrive jusqu'à nous, et qui ne laissent pas que de nous surprendre. Je crois que si nous avions un D'Annunzio, nous nous déclarerions simplement très contents, et le goûterions infiniment. C'est que nous attachons moins d'importance à la poésie. Ce que D'Annunzio heurte, chez les Italiens, c'est moins la morale, quoi qu'il paraisse, que, dans un certain sens, le patriotisme, ou, plus exactement, ce que j'appellerais l'instinct poétique national, lequel est décidément très fort dans ce peuple-là.

***

Aux traits généraux que nous venons d'esquisser, joignons un inventaire sommaire des principaux motifs d'inspiration.

Pour commencer par un élément qui est de tous les temps et de tous les pays, la lyrique amoureuse a-t-elle, dans la littérature italienne contemporaine, un caractère propre? Cela est difficile à dire. Certainement, elle est abondante et variée; on y rencontre à peu près tous les tons et tous les sons. Peut-être, dans les œuvres les plus fortes, s'accuse-t-elle plus passionnée que sentimentale, plus sensuelle qu'idéaliste, plus violente que nuancée. L'Italie a en ce moment deux très belles œuvres de lyrique passionnelle : celle de Gabriel d'Annunzio, et celle de Salvatore di Giacomo. Elles sont, en un sens, à deux extrêmes : Di Giacomo chante les amours de la populace napolitaine, D'Annunzio décrit des passions raffinées d'esthètes : mais les unes et les autres sont voluptueuses et cruelles. Di Giacomo a mille traits d'une simplicité sublime, traits de poésie éternelle. D'Annunzio est d'une pénétration, d'une

variété, d'une somptuosité incomparables. C'est chez eux qu'il faut aller chercher la brillante flamme d'amour dont il est convenu que depuis des siècles elle s'exhale du sol italien : en réalité, depuis Properce, la passion ainsi définie a été à peu près absente de la littérature italienne, jusqu'à ces deux écrivains-ci. C'est un événement. Que le public français imagine, transformés en œuvres d'art d'une force et d'une brièveté saisissantes, ces cris de douleur et de passion primitives, dont l'écho lointain lui arrive dans les sons — déjà si émouvants pour nous — des chansons napolitaines; qu'il imagine, d'autre part, sous d'exquises formes musicales, picturales et sculpturales, les analyses d'amour subtiles et ardentes de l'Enfant de Volupté ou du Triomphe de la Mort, lesquelles ne sont, pour ceux qui connaissent les uns et les autres, que la répétition, plutôt affaiblie, des premières... Ou plutôt qu'il se fasse traduire et expliquer les *Poésies* du grand écrivain napolitain, et le *Canto Nuovo*, l'*Intermezzo*, l'*Isotteo*.

Le paysage, en poésie comme en sculpture, est, depuis plus d'un siècle, un des sujets préférés de l'art. Le voyageur remarque combien le peuple italien est sensible aux beautés de son pays : il n'est pas étonnant que la poésie reflète cette sensibilité. Les Italiens ont maintenant d'amirables poètes des aspects de leur pays. Ces aspects nous sont si familiers, à nous aussi, que nous goûterions profondément, et sans difficulté, cette partie de leur œuvre poétique. (Nos faiseurs d' « impressions d'Italie » perdraient à la comparaison.) Ne parlons que des meilleurs, de ceux qui ont une manière bien à eux. Carducci, a généralement de larges horizons, où l'évocation de grandes scènes historiques se mêle à une vision synthétique de la nature, en une harmonie profonde et solennelle. Giovanni Pascoli est un paysagiste varié, touffu, pénétrant; il réussit mieux les petits tableaux, fait vivre délicieusement bêtes, plantes et toutes choses, est ému et émouvant. D'Annunzio est un peintre incomparable, qui a toutes les touches, large ou minutieuse, resplendissante ou sombre, fantaisiste ou réaliste, philosophique, symbolique, ou simplement sensuelle; toutefois la sensation domine toute sa poésie descriptive et constitue en somme pour lui le sentiment même de la Nature; nul comme lui ne sait donner l'impression de la vie physique, dans sa profondeur et sa complexité. Les descriptions, pourtant si belles, de ses romans ne donnent

qu'une faible idée de l'émerveillement, du vertige parfois, où nous entraînent ses *Laudi*. On s'étonne souvent que dans un pays où tout est splendeur et joie pour les yeux, et où durait depuis des siècles une tradition artistique ininterrompue, la peinture soit aujourd'hui, sauf de rares exceptions, médiocre. Mais qu'on songe aux poètes; ce sont eux les plus grands peintres, en ce moment.

Il ne faudrait pas passer sous silence une autre veine de la poésie italienne, fort différente des deux premières. Celle-ci n'est point passion ou splendeur, mais, au contraire, méditation douce et moralité. Elle est très profonde aussi au cœur de la race, et, par quelques qualités particulières, lui est vraiment propre. Poésie de la vie humble, de l'effort patient vers le bien, des émotions tendres et pures, des sentiments de famille, et de la fraternité chrétienne. C'est la tradition manzonienne, où la poésie est si fine, si modeste, qu'on ne l'aperçoit pas toujours du premier coup. C'est elle qui fait, avec la virtuosité du peintre, la valeur de l'œuvre de Pascoli. C'est elle qui donne ce singulier attrait à l'œuvre d'Antonio Fogazzaro : car ce romancier maladroit, ce faible philosophe, ce sociologue plus faible encore, nous l'aimons parce qu'il est, dans ses romans, un pénétrant poète; et sa poésie est bien celle-là. Il nous fait comprendre ce que le public étranger, qui a ses préventions sur l'Italie, admet difficilement : que l'Italie est un des pays où la moralité est parmi les éléments dominants de l'inspiration poétique.

Nous avons gardé pour la dernière la grande originalité poétique de l'Italie contemporaine, sur laquelle il faudrait écrire longuement. Le peuple italien d'aujourd'hui possède une poésie épique; il a évidemment conservé ou retrouvé le sens épique, c'est-à-dire l'imagination éprise du souvenir des actions héroïques des grandes entreprises et des grandes luttes, et le don de les revêtir d'une forme poétique.

On a trop dit que la poésie épique ne peut naître que chez les populations primitives : d'ailleurs, voyez le petit peuple des villes italiennes, assemblé sur les places, le dimanche matin, autour des cheminéaux qui lui déclament les *Reali di Francia* ou *Girone il Cortese*. Dans la littérature actuelle de l'Italie, le même instinct prend des formes très différenciées, et fortes, qui prouvent l'abondance et la sincérité de l'inspiration. Qu'il y ait de l'artificiel dans

les reconstitutions mythologiques de Pascoli comme dans celles de Leconte de Lisle, c'est certain : elles sont du moins mieux réussies. Les derniers drames de D'Annunzio, dont on a dit qu'on ne savait s'ils étaient des œuvres dramatiques ou des œuvres lyriques, me paraissent être, sous la forme dramatique, de véritables poèmes épiques ; ils en ont les vastes agitations, la psychologie sommaire et d'autres traits encore ; épique artificieuse aussi, étrange, mais certainement grande. Les *Laudi* même prennent, par moments, l'allure d'une épique fantastique et symbolique. — Pascarella a créé une autre poésie : récits d'actions illustres conservées dans la mémoire de gens du peuple d'aujourd'hui, et exprimées par eux dans un langage naïf, qui tour à tour les rapetisse jusqu'au sourire et les grandit jusqu'au sublime : épique d'autant plus vraie et émouvante qu'elle nous est présentée dans ce miroir vivant. Les sonnets de Pascarella sur la découverte de l'Amérique, sur les combats de Villa Gloria sont des œuvres d'une originalité extraordinaire, célèbres maintenant en Italie. Le second de ces poèmes surtout a remué tous les cœurs : c'est qu'il raconte un épisode héroïque de la lutte sous les murs de Rome en 1849, et qu'il s'adresse, en même temps qu'à l'imagination du public, à son patriotisme.

Or, nous touchons ici au secret du maître des poètes italiens contemporains. Josué Carducci, érudit et lettré remarquable, artiste consciencieux, avait déjà, entre 1870 et 1875, surpris ses contemporains, encore fidèles aux formules d'un romantisme affadi, par les accents d'une poésie saine et rude, dont la forme rappelait les meilleurs modèles classiques. Vers cette date, en quelques années d'un effort admirable, où l'on ne sait ce qui a prévalu : l'esprit critique, la patience technique, ou l'intuition des courants les plus profonds de la vie morale de sa nation, — il devient un poète nouveau : sans sortir de la tradition classique, à laquelle le sens esthétique de ses compatriotes demeurait attaché, il rajeunit le rythme et le style ; dédaignant les sujets d'actualité politique qui avaient d'abord tenté sa verve vigoureuse, il va chercher, dans l'histoire ancienne ou récente de l'Italie, les grands souvenirs, auxquels se rattachent les fiertés, les espérances, toutes les aspirations les plus nobles de la nation. Et dès lors, jusqu'en 1900, d'année en année se succèdent ces poèmes courts, d'une forme raffinée et d'un souffle puissant, où les Italiens d'aujourd'hui reconnaissent encore le meilleur d'eux-mêmes,

de leur trésor artistique et de leur tradition morale, — où les étrangers voient avec surprise l'expression de l'inspiration épique la plus profonde et la plus simple, en même temps que la plus consciente et la moins naïve qui ait peut-être jamais été.

***

Ainsi les Italiens nous apparaissent, parmi les peuples d'aujourd'hui, un de ceux où la sensibilité et la productivité poétique sont encore les plus intenses. Est-ce à dire qu'ils n'aient point de lacunes en cela, et qu'ils possèdent les principaux types de poésie qui répondent aux tendances esthétiques actuelles ?

On peut trouver — ce qui est grave — qu'ils manquent d'une poésie exprimant essentiellement et d'une façon forte certaines grandes préoccupations de l'humanité d'aujourd'hui, les préoccupations sociales en particulier, et les aspects poétiques des grands faits et des grands problèmes de la vie présente. L'Italie avait eu cependant, au milieu du XIXe siècle, une sorte de poète de l'humanité, tout chargé de rêves d'avenir, et de prophéties : Mazzini. Mais ni Mazzini n'a su extraire la poésie de sa propre pensée, ni personne après lui. Carducci semble y avoir songé un instant ; mais bientôt il abandonne Mazzini pour Garibaldi, l'homme d'épée, le héros épique. Parmi les grands poètes vivants, D'Annunzio est trop esthète, Pascoli trop peu philosophe. Un poète qui est encore parmi les jeunes, Giovanni Cena, a fait en ce sens, par son récent recueil : *Homo,* une tentative remarquée. Cette voie est ouverte au génie italien et attend qu'il y avance hardiment.

Il manque encore à l'Italie... je cherche une formule, et je trouve d'abord un nom : Verlaine. Oui, il manque ce mélange de naïveté balbutiante et d'humorisme aigu, cet art de suggérer sans dire, cet impressionisme absolu, ce mystère poétique, qui ont été une note si nouvelle chez nous, et si vite devenue fondamentale. Le prestigieux D'Annunzio a fait quelques esquisses de ce genre, à la vérité saisissantes, mais en passant seulement. En Italie, jusqu'à présent, même chez les plus hardis et les plus raffinés, la poésie a toujours quelque chose de conscient et de net dans la forme. Le vers italien, après avoir été longtemps un instrument beaucoup plus varié et souple que le vers français, et qui est une admirable musique sonore et subtile, ne semble pas encore vouloir

suivre notre vers dans le monde nouveau, tout de caprices, de nuances et de dissonnances, où nos récents poètes l'entraînent. On invente tous les jours en Italie des combinaisons métriques et rythmiques nouvelles : pourra-t-on disloquer le vers italien comme on a fait du nôtre ? et est-ce souhaitable ?

Il est certain du moins que tout mouvement vraiment nouveau devra compter avec une tradition poétique forte et féconde, dont les Italiens n'ont pas encore lieu de se plaindre, et qui ne semble pas près de s'épuiser. Mais c'est, plutôt qu'un obstacle, une garantie. Une révolution poétique en Italie apparaît dès à présent comme possible ; on ne peut dire encore si elle est prochaine : il y a lieu de croire qu'elle sera belle.

JULIEN LUCHAIRE.

LE ROMAN ITALIEN CONTEMPORAIN[1]

La statistique nous apprend qu'il a été publié en Italie, de 1899 à 1909, environ deux mille romans : c'est un chiffre inférieur de beaucoup à celui de la production française durant la même période, imposant néanmoins. Cela suffit-il pour nous permettre d'affirmer qu'il existe un roman italien contemporain? Car il y a, en Italie même, des critiques qui le contestent[2]. Il semble bien cependant que, malgré la grande diversité des œuvres, le caractère encore régionaliste de beaucoup d'entre elles, les innombrables variétés de formes et de sujets, on y puisse discerner assez nettement quelque orientation commune de tendances et quelque unité dans les conceptions.

Piccolo mondo moderno de Fogazzaro, *Dopo il perdono* de Matilde Serao, *Dopo il divorzio* de Grazia Deledda, *Gli Ammonitori* de Giovanni Cena, *l'Illustrissimo* d'Alberto Cantoni, *Una Donna* de Sibilla Aleramo, sont des œuvres fort différentes; une même impression s'en dégage pourtant : impression d'idéalisme, impression d'un effort pour poser et résoudre les problèmes les plus graves de la vie morale et sociale.

Durant l'époque qui suivit la constitution de l'unité, il semble que les auteurs italiens aient eu pour objet de faire connaître les unes aux autres les diverses provinces, de préciser le caractère des groupements divers qui devaient désormais former la grande patrie. Ne serait-ce pas là une cause inconsciente de la vaste et curieuse litté-

1. Bibliographie : Benedetto Croce, études critiques in *La Critica* (An. I-VII); — Adolfo Albertazzi, *Storia dei generi letterari : il Romanzo*, Milano, Vallardi; — Ugo Ojetti, *Alla scoperta dei letterati*, Milano, Dumolard, 1895; — Jean Dornis, *Le roman italien contemporain*, Paris, Ollendorf, 1907; Maurice Muret, *La littérature italienne d'aujourd'hui*, Paris, Perrin et Cie, 1906.

2. Par exemple, Guido Biagi, in *Athenæum* (1903).

rature régionaliste, qui a triomphé de 1875 à 1895 environ? Décrire minutieusement, inlassablement, paysages, hommes, coutumes de tel ou tel coin de la péninsule ; découper en tranches — en « tranches de vie » — l'Italie entière est alors l'unique ambition des romanciers : Giovanni Verga s'applique à noter la vie sicilienne; Matilde Serao, la vie de Naples; d'Annunzio, à ses débuts, ne songe qu'à chanter sa Pescara natale.

Au même moment débordait de France la grande vague naturaliste : les romanciers italiens s'y abandonnèrent, s'en laissèrent envelopper, pénétrer. Mais le régionalisme littéraire — conséquence imprévue de la nationalisation politique — fut bien un produit indigène, et non pas seulement, comme d'aucuns l'ont prétendu, une mauvaise imitation sans largeur de l'art d'un Zola ou d'un Maupassant.

Il est essentiel de marquer que ce triomphe du *vérisme*, qui fut insolent, ne fut jamais assez absolu pour étouffer toute protestation, tout retour offensif du roman idéaliste, dont le public depuis l'époque romantique, n'avait cessé de conserver le souvenir et le goût. Le chef-d'œuvre de Manzoni, moralisateur, finement psychologue, éminemment idéaliste, continuait à être lu et si on n'imitait plus directement *les Fiancés,* beaucoup leur demandaient encore le meilleur de leur inspiration : un De Amicis, par exemple, ou un Fogazzaro, chez lequel Benedetto Croce a relevé tant de traces d'une profonde et en partie inconsciente influence de Manzoni.

D'autre part, si les romans naturalistes de Zola avaient, au delà des Alpes, un retentissement considérable et des imitateurs nombreux, une œuvre d'idées, un roman à thèse comme le *Disciple* de Paul Bourget, passionnait tout le monde littéraire italien. Nombreux sont les romanciers qui, répondant à l'enquête entreprise, en 1895, par M. Ugo Ojetti, parlaient du *Disciple* et en signalaient l'influence. Celle des penseurs allemands ou russes ne saurait non plus être oubliée : Fogazzaro s'est enivré, un temps, de Schopenhauer ; et dans l'*Innocente,* un des premiers romans de D'Annunzio, ne voit-on pas aux prises la morale de Nietzsche et celle de Tolstoï ?

La critique elle-même souhaitait un art national plus complet. Arturo Graf, en 1892, s'élevait, dans un violent article [1], contre la formule vériste et n'hésitait pas à prédire l'avènement d'un roman

1. Arturo Graf, *Foscolo, Manzoni e Leopardi,* 2e édit., Turin, Lœscher.

nouveau : « Puisque la vie est faite de réalité et d'idéal tout ensemble, concluait-il, il y aura une littérature plus compréhensive et plus haute, qui saura en les conciliant exprimer à la fois l'une et l'autre. »

Le vérisme au surplus ne pouvait être qu'une crise passagère. Il méconnaissait trop la tradition artistique italienne, qui fut toujours plus attachée à l'expression intérieure qu'à la représentation purement descriptive, et le goût qu'ont eu de tout temps les Italiens pour la théorie, pour la discussion, leur besoin de tout expliquer, de « se rendre compte », qui est si caractéristique, par exemple, du génie d'un Machiavel. Finalement libérés de la préoccupation unitaire (qui avait dominé tout leur romantisme), les Italiens devaient s'abandonner à nouveau à leur penchant pour les débats philosophiques et pour les idées générales.

Des habitudes littéraires créées par l'école vériste, combattues et en partie conservées par la nouvelle inclination à la littérature d'idées, est né le roman contemporain italien, souvent encore régionaliste, mais non plus exclusivement descriptif, pénétré d'idées morales ou sociales en rapport avec les besoins généraux de la nation.

Le souci patriotique n'en est pas absent. La jeune Italie, avide d'occuper la place à laquelle lui donnent droit ses fastes et son activité renouvelée, a un nombre presque infini de problèmes à se poser et à résoudre. Non seulement les problèmes communs aujourd'hui à tous les pays civilisés : rapports du capital et du travail, condition de la femme dans la société moderne, etc..., mais bien d'autres encore, spécifiquement italiens : la persistance du « campanilisme », des rivalités de ville à ville, de province à province, par exemple; la question méridionale où se mêlent pour la compliquer inextricablement tant de facteurs moraux, économiques, politiques; l'important phénomène de l'émigration; l'hostilité du Vatican et du Quirinal, pour ne citer que les principaux.

Les romanciers ont naturellement compris quelle matière riche, d'une élaboration relativement aisée, pouvaient devenir ces conflits si passionnants, si faciles à résoudre en drames. Ils pouvaient de plus utiliser à leur guise les bons moules de romans, coulés par Fogazzaro ou la Serao, Verga ou d'Annunzio — sans oublier Manzoni; — ils n'avaient qu'à en modifier le contenu. Ainsi favorisée par les circonstances, l'analyse, très vite, a pu se substituer à la

description, l'étude des rapports se substituer à celle des faits.

Naturellement aussi, cette premiere réaction contre le vérisme s'est marquée par des excès. On a vu, vers 1895, un bon nombre de romanciers, parmi lesquels plusieurs véristes repentis, Matilde Serao en tête, s'intituler « Chevaliers de l'Esprit » et vaticiner un art spiritualiste par opposition au vérisme qui avait été la manifestation littéraire de l'esprit scientifique et matérialiste. Mais ce ne fut pour la plupart qu'une mode, un moyen de corser d'un remords religieux les voluptés défendues, ou encore qu'un catholicisme à la Huysmans, se complaisant à adorer des vierges, — pourvu qu'elles fussent de Botticelli, — et à s'exalter au Stabat Mater, — à condition qu'il fût de Pergolesi et que les chanteurs sortissent du Conservatoire. Le véritable mouvement spiritualiste, dont le modernisme est la plus grandiose manifestation, n'a pas tardé à se restreindre à quelques romanciers (Fogazzaro est le plus grand d'entre eux), sincèrement hantés par la préoccupation de l'au delà, par le problème des relations de la science et de la religion, du catholicisme et de la démocratie.

Quoi qu'il en soit, le roman « à idées » semble avoir triomphé en Italie, bien que tout vestige de vérisme n'ait pas disparu. Il est à peu près certain que le vérisme laissera des traces, ne serait-ce que ce sens aigu du réel qui a été l'apport de cette école, et qui ne s'émoussera plus. Toutefois, ce qui doit demeurer du vérisme est encore loin d'être fondu avec les conceptions idéalistes nouvelles, et il en résulte quelque *hybridisme* dans le Roman italien contemporain. Cette fusion intime, on peut toutefois la souhaiter, l'espérer même dans un délai prochain; il n'est pas déraisonnable de croire qu'elle se marquera par quelques chefs-d'œuvre.

***

Il est facile de réunir en groupes distincts les romanciers véristes ou ceux qui se rattachent à la tradition que M. Albertazzi[1] appelle *manzonienne et bourgeoise*. Il n'en va plus de même lorsqu'il s'agit d'écrivains plus récents : chacun d'eux s'efforce de manifester quelque originalité, se montre jaloux de son indépendance ; et ce serait forcer la réalité que de vouloir les assembler sous des

1. *Storia dei generi letterari : Romanzo*, p. 292.

en-têtes trop précis. Nous les rapprocherons, selon leurs tendances dominantes, pour la commodité de l'exposition, mais en marquant ici, une fois pour toutes, que la plupart de ces romanciers, ayant abordé plusieurs genres, mériteraient une place dans divers groupes, que, partant, nos rapprochements ne sauraient avoir qu'une valeur approximative.

Salvatore Farina, l'auteur de *Amour aveugle* et de *Monsieur Moi*[1], Anton-Giulio Barrili, dont le roman *Ainsi qu'en songe*[2] fut tenu un temps pour un chef-d'œuvre, continuent la tradition manzonienne et bourgeoise, à laquelle peuvent se rattacher aussi les livres de De Amicis.

Edmondo de Amicis[3] par ses récits bourgeois ou populaires, simples, sains, peut-être un peu terre-à-terre a connu les plus grands succès : en particulier *Cœur*[4], narration de la vie scolaire d'un petit garçon, se lit dans toutes les écoles d'Europe, a atteint quatre cents éditions et a été traduit jusqu'en chinois. Qu'il décrive la vie du soldat (*La Vie Militaire*[5]), celle de l'instituteur primaire (*Le Roman d'un Instituteur*[6]) ou celle des émigrants (*Sur l'Océan*[7]), De Amicis le fait avec la même précision souple et aisée, s'arrêtant à décrire tel ou tel petit détail : un coin de paquebot ou le plumier d'un écolier, se complaisant à de légères observations psychologiques ou morales, s'attendrissant comme Daudet sur le malheur de ses héros, en arrivant même à une sensiblerie larmoyante dont Carducci, entre autres, s'est moqué. Il a vu et rendu à merveille la vie quotidienne, sans la dominer jamais assez pour devenir un romancier vraiment puissant. Mais s'il ne put réaliser le grand roman socialiste qu'il rêvait, il a du moins admirablement réussi à raconter les mille et une petites aventures, les mille et un menus incidents dont on peut être témoin, par exemple dans un tramway (*La Voiture de tous*[8]), ou à analyser, non sans débonnaire scepticisme, les divers aspects de ce que nous nommons l'amitié (*Les Amis*[9]), ou encore à faire la psychologie de la lettre anonyme. Il manque un peu de relief et de continuité dans la peinture de ses personnages principaux ; mais il excelle à

1. S. Farina, né en Sardaigne en 1846. — *Amor bendato* (1881). — *Il signor Io* (1883).
2. Barrili, né en 1836. — *Come in sogno* (1875).
3. Né à Oneglia en 1846, mort en 1907. — 4. *Cuore* (1886). — 5. *Bozzetti della vita militare* (1869). — 6. *Romanzo di un maestro* (1890). — 7. *Sull' Oceano* (1889). — 8. *La Carrozza di tutti* (1899). — 9. *Gli Amici* (1888).

camper des silhouettes prises dans la vie. Il se soucie peu d'inventer d'ailleurs : les sujets lui manquent-ils dans son pays, il part à leur recherche en Hollande, en France, en Espagne, au Maroc, et il rapporte de tous ces voyages autant de livres alertes, d'une lecture facile, divertissants. Bref une série de tableaux, de types, d'observations, de faits, — un *Kaléidoscope* à intentions éducatrices, du même style pur et clair qui semble toujours s'adresser à des lecteurs jeunes ou de culture médiocre, tel est en gros l'œuvre de De Amicis.

Mme Neera [1], romancière bourgeoise, qui néglige son style, mais prétend « étudier les désirs et les aspirations de la femme, la noblesse de ses aptitudes et de sa mission, ses amours, ses chagrins, ses désillusions, son triomphe [2] », est tenue en Italie pour une des plus sincères, aimables et expertes analystes de l'âme féminine. Quelquefois elle est simplement romanesque : témoin *Crèvecœur* [3]. Dans d'autres romans (*Ame solitaire, le Roman de la fortune* [4]), elle examine des cas psychologiques, — on pourrait presque dire sociaux, — raconte la misérable existence d'une femme laide ou d'une vieille fille. Mais elle n'observe bien qu'une moitié de l'humanité — l'humanité féminine — et ses caractères d'hommes, le plus souvent de second plan, manquent de consistance.

Girolamo Rovetta [5], lui aussi, écrit des romans que l'on peut nommer bourgeois, par la qualité sociale des héros et par la morale qui se dégage de ses aventures souvent fort immorales. Plus dramaturge que romancier, c'est par leurs qualités dramatiques que valent surtout ses romans. Ils convergent tous vers une scène principale ; ce qui ne les empêche pas, du reste, d'être touffus, chargés — parfois surchargés — d'épisodes et de détails. Rovetta n'a échappé à aucune influence italienne ou étrangère, mais il s'est joué, parmi toutes, avec une aisance de grand seigneur. *La Baraonda* [6], histoire d'un brasseur d'affaires milanais, Matteo Cantasirena, et de ses deux nièces, *Mater Dolorosa* [7] ou *Le Lacrime del Prossimo* [8], ses meilleures œuvres, intéressent par leur vivacité et par l'analyse assez poussée de quelques personnages. L'héroïne de

1. Née en 1855. — 2. Préface de le *Idee di una donna* (1904). — 3. *Crevalcore* (1907). — 4. *Anima sola* (1904) ; *Il romanzo della fortuna* (1906).
5. Né à Brescia en 1853. — 6. *La Baraonda* (1894). — 7. *Mater dolorosa* (1882). — 8. *Le lacrime del Prossimo* (1888).

Mater Dolorosa, la mère qui sacrifie d'abord sa passion à son honneur, puis son honneur à son amour maternel, est un caractère admirablement établi. Il y a de l'Octave Feuillet en lui, et, seulement aux plus mauvais moments, du Georges Ohnet.

De Marchi qui fut comparé à Dickens après l'apparition de son *Demetrio Pianella*[1], et qui dans *On ne badine pas avec le feu*[2] a écrit avec émotion le récit d'une série de douloureux et discrets sacrifices, rattache l'école bourgeoise à l'école proprement vériste, dont au surplus Rovetta, De Amicis ont bien reçu aussi quelque empreinte.

Giovanni Verga[3] est le plus pur des véristes. Deux inspirations bien différentes animent son œuvre : l'inspiration mondaine, l'inspiration populaire et, plus particulièrement, sicilienne. Ses premiers livres, mondains, les moins originaux, écrits à l'imitation des romans français, sont, selon la phrase de Benedetto Croce, « des représentations d'âmes et d'intelligences que la société, avec « sa recherche de la richesse et du plaisir, son culte de la maté- « rialité, — la société des banquiers et des jouisseurs où la table et « la femme sont l'unique idéal, — contamine et empoisonne ».

Puis vient la période vériste où il donne toute sa mesure : dans la *Vie aux champs*[4], dans les *Nouvelles paysannes*[5] il exprime les tristes et violentes histoires siciliennes dont il avait l'âme pleine depuis l'enfance. Il y met en scène des cas de passions insensées, primitives, meurtrières, où le plus brutal des amours entre sommairement en conflit avec la plus étroite et la plus excessive des conceptions de l'honneur. *Cavalleria Rusticana* en est un des types les plus complets. Les douleurs de la vie de ces paysans méridionaux, leur fatalisme résigné, il nous les fait sentir profondément comme il les sent lui-même en dépit de sa volonté d'objectiver. Son style ramassé, sec, contribue toujours à l'impression, qu'il dépeigne les fureurs de l'ardeur sexuelle ou les malheurs d'une fille de ferme. Mais ces qualités de force et de sobriété lui ont surtout servi dans les deux premiers romans du cycle : *Les Vaincus* (*I Vinti*). Notons à ce propos combien les romans cycliques, après les Rougon-Macquart, furent à la mode en Italie :

1. *Demetrio Pianelli* (1890). — 2. *Col fuoco non si scherza* (1901).
3. Né à Catane en 1840.
4. *La Vita dei Campi* (1880). — 5. *Novelle Rusticane* (1883).

d'Annunzio, Beltramelli, bien d'autres y ont sacrifié. Verga n'a d'ailleurs écrit que les deux premiers romans de ce cycle qui devait représenter toutes les classes de la société successivement. *Les Malavoglia*[1], c'est l'histoire d'une honnête famille de pêcheurs que l'ordre de choses nouveau, après 1870, prive d'abord d'un fils réclamé par la caserne — ce fils finira du reste contrebandier et homicide — et qu'une suite de fatalités précipite à la débâcle. *Maître don Gesualdo*[2] est d'un niveau social un peu plus élevé que les Malavoglia; c'est un entrepreneur de bâtisses enrichi : il sera un vaincu lui aussi, pour avoir voulu jouer au M. Jourdain, en épousant une fille de condition, et il mourra seul renié à la fois par ses anciens pairs et par son gentilhomme de gendre... Au cœur de ce vérisme, apparaît déjà la préoccupation sociale, ou tout au moins, à la façon de Zola, celle d'une histoire naturelle et sociale.

Federigo de Roberto[3], méridional aussi comme presque tous les meilleurs véristes, a précisé en la développant cette nouvelle conception du roman historique dont *les Malavoglia* étaient une ébauche. Après avoir analysé — unissant les procédés du vérisme pur et les formules du roman psychologique — un homme assoiffé de bonheur, une femme honnête mais qui cesse de l'être pour avoir été trop avide d'illusions (*l'Illusion*)[4], il a publié ses *Vicerois*[5] : on sent l'influence des théories Lombrosiennes dans l'histoire de cette lignée sicilienne, aristocratique et dégénérée, des Uzeda, dont il narre les chroniques depuis l'an 1855 jusqu'en l'an 1879 : peut-être pourtant la famille des *Vicerè* se sauvera-t-elle grâce à l'énergie de Consalvo, qui, délaissant les conceptions féodales de ses parents, voyagera, s'initiera aux idées modernes et se lancera dans la vie politique active...

Luigi Capuana[6] a lentement évolué du vérisme intégral jusqu'à une sorte d'éclectisme, où se mêlent analyses et descriptions, après avoir, dans l'intervalle, usé de la méthode scientifique, sans tomber dans ses excès. Son *Marquis de la Roccaverdina*[7] indique à merveille, comparé à *Giacinte*[8], l'élargissement de son art. Il y raconte l'histoire d'un grand propriétaire sicilien qui marie son amante à

1. *I Malavoglia* (1881). — 2. *Mastro don Gesualdo* (1889).
3. Né en 1866 à Naples; mais habite la Sicile.
4. *L'Illusione* (1891). — 5. *I Vicerè* (1893).
6. Né à Mineo (Sicile) en 1839. — 7. *Il Marchese della Roccaverdina* (1901). — 8. *Giacinta* (1880).

un de ses fermiers, moyennant la promesse que celui-ci n'approchera jamais de trop près sa femme légitime. Mais le paysan manque à son devoir, son maître le tue, laisse punir un innocent, purge sa conscience en confessant son crime à un prêtre qui meurt bientôt, et il vivrait tranquille si des hallucinations — qui ne sont pas des remords du reste — ne venaient épouvanter son âme et troubler sa raison. Ce livre bien construit et bien rempli intéresse ; il y a cependant un certain déséquilibre qui cause quelque malaise : l'auteur n'est point parvenu à mener de front la représentation des faits et l'analyse de l'âme superstitieuse, primitive, mais envahie de sentiments complexes de son héros. C'est un de ces produits hybrides que nous signalions plus haut.

Mais c'est sans doute Matilde Serao[1] qui est le plus grand des romanciers véristes. Depuis George Sand, nulle femme n'a eu ce feu, cette vigueur, cette fougue tempérée d'attendrissements ; et c'est bien à George Sand encore qu'il faut la comparer si l'on considère la masse de romans romanesques et de romans de représentation sociale qu'elle a accumulée. Influencée par Zola, par Stendhal, par Bourget, par tant d'autres, elle n'en reste pas moins personnelle, et toutes les impressions qu'elle enregistre dans ses récits, elle les a vraiment éprouvées elle-même. Son imagination admirablement nette, limpide et vive, a eu le privilège de pouvoir emmagasiner puis élaborer sans cesse et sans fatigue : fille de journaliste, elle a été élevée dans la vie fiévreuse de Naples et de Rome. Ajoutez une disposition naturelle à l'indulgence et à la compassion, une pénétration complète « de la passionnalité érotique féminine », un style qui semble avoir absorbé « le parler abondant, les gestes expressifs, la foule des couleurs crues, l'émotivité soudaine et irréfrénable qui est dans la vie et dans les créatures qu'elle peint », et vous comprendrez comment elle a pu réaliser ce *Pays de Cocagne*[2], où elle figure la vie entière de Naples tendue vers le jeu du *Lotto*, et les ruines — après les espérances démesurées — qu'apporte cette passion funeste dans toutes les classes sociales : tous ces drames dans un cadre de carnaval délirant, de processions et de baptêmes. Ses défauts, ce sont le manque de sobriété, de tenue logique, le manque d'invention aussi, l'incapacité de « tramer une intrigue ample et nouvelle »

1. Née à Patras en 1856. — 2. *Il Paese di Cuccagna* (1891).

ou de manier des idées. Aussi triomphe-t-elle dans les récits plus brefs, dans les nouvelles. Elle eut vers 1895 une crise de mysticisme dont témoignent son livre *Au pays de Jésus*[1], et plus tard une nouvelle : *Sœur Jeanne de la Croix*[2]. Mais elle était bien trop païenne, trop superficielle aussi, pour persister. *Après le pardon*[3] n'en montre plus trace ; et déjà en 1901, malgré la lettre-préface à Paul Bourget qui précède *Suor Giovanna*, elle en était presque libérée.

C'est encore au mouvement vériste qu'on peut rattacher deux écrivains de nouvelles, très différents l'un de l'autre, mais également intéressants : Salvatore di Giacomo et Renato Fucini. Le vérisme a remis en vogue en Italie le genre du conte, qui s'adapte si bien au génie de la race — Boccace, Sacchetti, tous les « novellieri » du Quattrocento en font foi — ; et on a même vu des livres entiers de nouvelles sur un sujet donné, assez restreint : *Il ventre di Napoli* de la Serao, *La Carrozza di tutti* ou *Gli Amici* de De Amicis, et d'autres encore.

Salvatore di Giacomo[4] est Napolitain et peint comme Matilde Serao la vie du grand port, en prose, en vers aussi : ses sonnets en dialecte sont des merveilles, et ses romances napolitaines sont parmi les plus simplement et les plus langoureusement belles. Il est attiré « par les spectacles tragiques, humoristiques, macabres, mélanges de férocité et de tendresse, de sens comique et de passion, d'abrutissement et de sentimentalité[5] ». Et il fait souvent penser à certaines des meilleures pièces de notre Grand-Guignol. Ses héros, ce sont des femmes perdues, des « gouapes », des camorristes, des saltimbanques, des ivrognes, des vieux, des mendiants. Le cadre de ses « bozzetti » : des rues sales, des hôtels borgnes, des hôpitaux, des prisons (*Dans la vie*)[6]. Souvent sa nouvelle n'est qu'un simple fait divers, mais de ce rien il crée de l'art. L'élaboration artistique est même chez lui si parfaite qu'on ne saurait distinguer les nouvelles prises à même la vie de celles où l'auteur a inventé. C'est bien encore du vérisme, mais avec une poésie, une fantaisie symbolique singulières : l'auteur, en effet, n'est presque jamais absent de son récit, il le conte lui-même, et il sait arrêter de temps à autre

1. *Al paese di Gesù* (1895). — 2. *Suor Giovanna della Croce* (1901). — 3. *Dopo il perdono* (1904).
4. Né à Naples en 1862.
5. B. Croce in *La Critica*, I, 6. — 6. *Nella Vita* (1903).

la narration des faits pour exprimer la mélancolie d'un crépuscule, la tristesse des hôpitaux, etc... La sincérité de son tempérament, l'intensité et la sobriété de son art lui valent toute l'estime des lettrés italiens; il serait à souhaiter qu'elles lui valussent aussi celle des lecteurs français.

Renato Fucini[1] est Toscan. Il a des Toscans la mesure, « l'arguzia », la langue admirablement pure et qui coule de source. Lui aussi doit aux Muses une part de son succès : ses sonnets humoristiques en dialecte pisan le firent très vite populaire. Ses récits des *Veillées de Neri*[2], tour à tour divertissants et pathétiques, mettent en scène les paysans de la Maremme toscane. On pourrait les situer, littérairement, à mi-chemin des *Contes de la Bécasse* et des *Lettres de mon moulin*. Voici l'histoire de ce joli petit chien que des paysans ont recueilli et qu'ils prennent pour le diable, parce qu'il fait des grâces dressé sur ses pattes de derrière ; ils le tuent, mais quelle désillusion est la leur, quels reproches ne se renvoient-ils pas quand ils apprennent la forte somme que promettait un colonel à qui lui aurait ramené le petit chien : c'est à rebours, mais aussi joliment troussée, la fable de *la Laitière et du pot au lait*. Voici l'histoire de l'idiot de la Maremme qui tua jadis par jalousie et fut envoyé en galère. Voici celle, admirable, de la pendule, si ténue qu'elle ne saurait se raconter mais dont les détails sont délicieux... Pathétique sobre, comique fin, élégance, simplicité, ce sont les dons essentiels de Renato Fucini, mais il en a bien d'autres...

La littérature régionale est innombrable. Bornons-nous à citer A. Beltramelli[3], qui a représenté les paysans et les citadins de la Romagne, Giulio de Frenzi (que nous retrouverons l'un et l'autre parmi les romanciers sociaux), Amilcare Lauria[4], loué par Luigi Capuana, qui, outre des romans sur Naples (*Donna Candida, Le pauvre don Camillo*)[5], a écrit des récits militaires et patriotiques (*Les Garibaldiennes*)[6] et des romans de pure passion, *Sulla Lyona*[7] par exemple, histoire « d'amour et de mort », où l'on voit une « femme fatale » tuée à la fin par l'homme qu'elle a séduit ; Grazia Deledda[8] enfin.

1. Né à Monterotondo marittimo (Grosseto) en 1843. — 2. *Le Veglie di Neri* (1882).
3. Né en 1875.
4. Né à Naples en 1854. — 5. *Donna Candida* (1891), *Il povero don Camillo* (1897). — 6. *Le Garibaldine* (1904). — 7. *Sulla Lyona* (1901).
8. Née à Nuovo (Sardaigne) en 1872.

Ces quinze dernières années ont vu l'apparition puis la rapide consécration de cette artiste singulière, à la fois veriste crue et idéaliste impénitente, à qui on a pu attribuer presque du génie, en dépit de ses maladresses et de ses manques de goût. A peu d'exceptions près, l'action des romans de G. Deledda a la Sardaigne pour cadre. Elle nous donne des paysages, de la vie de son île natale une vision directe, riche en couleurs, exempte — au moins dans ses premiers livres — de littérature sinon de délayage, et ce parfum de terroir, cette fraîcheur d'impression et de rendu firent beaucoup pour le succès immédiat de romans comme *Ames honnêtes, Elias Portolu*[1], son chef-d'œuvre peut-être. Dans *Après le divorce*[2], elle a joint une thèse sociale à la peinture des mœurs sardes : elle y raconte l'histoire d'un paysan condamné pour un crime, dont la femme divorcée (l'auteur suppose le divorce entré dans la législation italienne) s'est remariée. Le vrai coupable se dénonce à son lit de mort, le paysan revient de galère, et sa femme ne sait en le revoyant que tomber dans ses bras. Moralité : le divorce aurait de mauvais effets dans les campagnes. La quasi-absurdité de la thèse n'empêche pas cette œuvre d'intéresser et les scènes pittoresques d'y abonder : la scène ou Giacobbe Dejas, piqué par une tarentule, se confesse meurtrier, tandis que sept vierges, sept épouses, sept veuves chantent les « scongiuri » pour qu'il guérisse, ne sort plus de la mémoire dès qu'on l'a lue. Grazia Deledda n'a peut-être pas un style très pur, des idées très justes sur la réalité, mais elle a le sens de la vie...

Ajoutons pour en finir avec le vérisme les noms de Carlo del Balzo[3] qui a beaucoup écrit sur Paris et qui, des descriptions de la vie provinciale, est passé à des sujets d'intention politico-sociale (*Les huîtres*)[4] ; Giuseppe de Rossi[5] qui observe et invente bien (*Sainte-Hélène*)[6] ; P. de Luca[7], vigoureux auteur de *Aux portes du bonheur*[8], scènes de la vie du peuple napolitain (un barbier phtisique, une vieille repasseuse, des étudiants qui font du socialisme dans les quartiers pauvres dans l'espoir d'y rencontrer de bonnes fortunes...), auteur également des *Ambitieuses*[9], scènes de

1. *Anime oneste* (1896), *Elias Portolu* (1903). — 2. *Dopo il divorzio* (1904).
8. Né à San Martino Valle Claudina en 1853.
4. *Le ostriche* (1901).
5. Né à Rome en 1861. — 6. *Sant'Elena* (1899).
7. Né à Sessa Aurunca (Terra di Lavoro) en 1865. — 8. *Alle porte della felicità* (1902). — 9. *Le Ambiziose* (1905).

la vie bourgeoise ; Edoardo Scarfoglio, mari de Matilde Serao, plutôt publiciste que romancier, Ugo Valcarenghi dont le vérisme s'affine de sentiment. Et notons que peu ou prou on trouve chez tous ces écrivains l'expression de préoccupations sociales.

Il en va de même des romanciers psychologues, procédant de Benjamin Constant, de Bourget, des Goncourt, depuis Gualdo et Giuseppe Giacosa jusqu'à Ugo Fleres, Novi, Marco Praga (plus connu comme auteur dramatique), ou encore Lucio d'Ambra, dont *l'Oasis*[1] est un joli livre fin et bien conduit (sur ce thème, bien approprié au genre, et d'ailleurs classique : un homme, abandonné par sa femme, se prend d'une amitié amoureuse pour une étrangère, qui l'abandonne à son tour ; il retrouve, au lit de mort de leur enfant, l'épouse coupable, — et la reprend, vaincu par la crainte de la solitude...)

Et voici maintenant le grand nombre des romanciers qui de préférence choisissent parmi les faits de la vie humaine ceux qui constituent les questions sociales, et représentent volontiers les âmes dans leurs relations avec la société. Cela n'empêche ni les passions individuelles de se déchaîner, ni les descriptions faites au cours du roman d'être précises ; et le roman en acquiert un intérêt de plus, une dignité particulière.

Il ne faut point songer à inventorier dans le détail cette production ; tout au plus peut-on essayer de donner un insuffisant aperçu des auteurs et des œuvres les plus caractéristiques. Alfredo Oriani, dans *l'Holocauste*[2] nous montre la honte et la douleur d'une bonne et pauvre fille poussée par sa mère et une voisine à se vendre, qui finit par en mourir ; dans *l'Ennemi*[3], il met en scène une conjuration russe. La même vigueur de touche, la même émotion communicative se retrouvent dans *l'Or, l'encens et la myrrhe*[4], livre de nouvelles. Roberto Bracco[5], qui collabore régulièrement au journal *Le Matin*, est un dramaturge puissant, non sans ressemblance avec l'académicien français Eugène Brieux. Ses nouvelles aussi témoignent d'un cœur avide de dénoncer les maux de l'humanité et prompt à combattre les injustices sociales (*Grimaces humaines, Grimaces joyeuses, Grimaces tristes*)[6]. Guglielmo

1. *L'Oasi* (1902).
2. *L'Olocausto* (1899). — 3. *Il Nemico* (1894). — 4. *Oro Incenso Mirra* (1904).
5. Né à Naples en 1862. — 6. *Smorfie umane* (1905), *Smorfie gaie* (1908), *Smorfie triste* (1908).

Anastasi[1] a écrit des livres à thèse, lourds de vie et d'altruisme (*Le Salut, l'Unique Amour*); Ugo Ojetti[2] qui, depuis, nous le verrons, est devenu plus sceptique et moins enthousiaste, a donné *le Vieux*[3], récit des angoisses d'un vieil homme qui sent venir la mort avec épouvante, de ses jalousies contre les jeunes qui ont, eux, toute une existence — bonne ou mauvaise — à vivre, cri de protestation en faveur des générations ascendantes. A. Beltramelli nous a montré dans ses *Hommes rouges*[4], premier roman de son cycle le *Carnaval de la Démocratie* (*Il Carnevale della Democrazia*), des anarchistes romagnols, au surplus peu redoutables, un maire anticlérical dont une fille est enlevée par le rejeton d'une vieille marquise bigote, et bien des cancans et bien des nigauderies de petite ville, le tout sur le mode railleur. Luciano Zuccoli[5] s'est plaint dans *Roberta*[6], à tort ou à raison, que les Italiens fassent passer l'amour avant les préoccupations sociales. A. Baccelli dans le *But* représente son héros, déçu par l'amour, ne trouvant de *but* à assigner à sa vie que la science. A. Albertazzi s'est appliqué dans *Ave* à décrire un chassé-croisé : un curé convertit un socialiste, mais il y perd sa foi. Citons encore A. Colautti, Rivalta, l'auteur de *Sylvestre Bonduri*; Vannicola; d'Aquino.

Mais l'œuvre la plus représentative de ces tendances est l'admirable roman de Giovanni Cena[7], *les Avertisseurs*[8]. G. Cena, le poète profondément humain de *Madre* et de *Homo*, a posé dans ce livre, mémoire (ne faudrait-il pas dire réquisitoire ?) soi-disant rédigé par un correcteur d'imprimerie, quelques-uns des problèmes les plus angoissants de l'heure présente. Martino Stanga, le héros, de souche campagnarde, autodidacte, parvenu par son énergie à conquérir cette place de correcteur où il satisfait sa passion pour la lecture, occupe à Turin, au cœur d'un quartier populaire, une mansarde dans une de ces maisons-casernes que l'auteur appelle pittoresquement *Aeropolis*. Stanga aime passionnément le peuple, dont il est issu; il l'aime comme il pourrait le faire d'une femme, prêt pour lui à quelque sacrifice que ce soit. Et il souffre passionnément de toutes les douleurs qui oppriment ses voisins de mansarde : le poète phtisique, le vieux savetier résigné, la prostituée, un ivrogne et sa

1. Né à Milan 1874.
2. Né à Rome en 1871. — 3. *Il Vecchio* (1898).
4. *Gli uomini rossi* (1904).
5. Né en 1871. — 6. *Roberta* (1897).
7. Né à Montanaro Canavese (Piémont) en 1870. — 8. *Gli Ammonitori* (1904).

famille. D'autres spectacles dans la rue, une visite à la Maternité (le problème de la naissance est un des plus profondément traités dans ce livre), ses lectures d'écrivains matérialistes et socialistes portent au paroxysme cette fièvre de soulager ses semblables, les pauvres, d'introduire en ce monde plus d'équité, partant, croit-il, plus de bonheur. Et tandis qu'il se consume de désespoir social, son ami le poète, près de mourir, oublie dans les bras d'une femme aimée le songe du bonheur universel. Mais rien ne saurait détourner de ses pensées Martino Stanga. Las d'édifier des systèmes dont il sent trop bien la vanité, il en arrive à concevoir la légitimité de l'action directe, mais il s'arrête à temps. Il ne tuera pas le roi, il se tuera lui-même, envoyant le récit de ses tourments, les motifs de sa détermination à *l'Avanti* et à *la Petite République*, et son suicide sera un *avertissement* peut-être salutaire à la société, un encouragement à ceux qui, isolés, souffrent plus du malheur social que de leur infortune particulière. Ce roman où les faits sont certes narrés avec la plus émouvante vigueur, mais dont un grand nombre de pages est consacré à développer des idées et des sentiments, n'est pas exempt de confusion, ni de grandiloquence, mais tel qu'il est, fervent et bouillonnant, il passionne, inquiète, contraint à s'élever au-dessus des contingences pour réfléchir et discuter. C'est un livre qui nous prend au cœur...

Bien qu'on ne puisse parler proprement d'une littérature féministe en Italie, les femmes ont une tendance, du reste bien naturelle, à s'inquiéter des problèmes qui intéressent leur condition, soit vis-à-vis de l'homme, soit vis-à-vis de la société. Ajoutons que la bonne volonté de toutes ces femmes écrivains ne suffit pas toujours à empêcher les incertitudes, les contradictions, les incohérences... La pureté platonique que prêche par exemple Madame Yolanda, dans *les Inoubliables* ou dans *les Trois Maries*, ne tarderait pas à devenir inquiétante pour l'avenir de la race.

Il faut savoir gré à Madame Rosselli de s'être élevée contre l'importance accordée à la virginité physique de la femme dans sa pièce *L'Ame*[1]. Mais son indulgence ne s'étend pas aux fautes suivantes, commises consciemment, et elle n'admet point que l'homme pardonne à sa femme adultère (*Félicité perdue*)[2].

Dora Melegari[3], qui écrit indifféremment en français ou en ita-

1. *L'Anima* (1898). — 2. *Felicità perduta* (1901).
3. Née à Lausanne en 1849.

lien s'est essayée dans le roman historique (*Les trois Capitales*)[1], où elle a essayé, sans réussir parfaitement, de fournir les raisons secrètes d'actes politiques, dont les motifs étaient déjà révélés. Elle doit ses plus grands succès à ses livres d'Essais, mi-métaphysiques, mi-moraux, dont le mode de présentation rappelle un peu celui de Maeterlink, dans le *Trésor des Humbles* ou *le Temple enseveli*. Féministe, libre-penseuse, altruiste, c'est dans *Faiseurs de peines et faiseurs de joies*[2] qu'elle a résumé le plus nettement ses généreuses idées.

Une place d'honneur revient à Sibilla Aleramo dont le roman *Une femme*[3] (le seul qu'elle ait écrit) a suscité pour la hardiesse de ses thèses les plus vifs débats, mais une admiration unanime pour les qualités de force et d'émotion sincère qui s'y révélaient. Bien qu'il soit d'une matière et d'une allure très personnelles, nouvelles même, ce livre dans sa complexité ne laisse pas d'en rappeler cent autres à la mémoire, depuis *Madame Bovary* jusqu'à *Maison de poupée*. Mais l'héroïne admirablement équilibrée de ce récit, née dans l'industrielle Italie septentrionale, élevée en garçon, très instruite, n'a rien des aspirations vagues et romantiques d'Emma Bovary, quoiqu'elle soit à un moment dans une situation analogue ; ce n'est pas une fade sentimentalité qu'elle souhaite, mais elle veut vivre pleinement, librement sa vie de *femme*. Elle n'est pas davantage pour son mari la gentille poupée, joliment habillée avec laquelle on joue, quoique sa conduite à la fin du drame soit la même que celle de Nora ; non, elle est l'esclave de son séducteur, devenu son époux. Sa mère délaissée par son père, résignée à tout, a souffert jusqu'à devenir folle ; elle, représentante de la nouvelle génération, à la pensée plus mûrie, à la volonté mieux trempée, saura se révolter contre son mari ignorant, étroit d'esprit et de cœur, despotique, honteusement malade. Elle ne supportera pas dans la pleine conscience de ses droits, de sa supériorité morale, la tyrannie de cet homme : mais la rançon de sa liberté reconquise sera la plus terrible qui se puisse ; elle devra, en fuyant, abandonner l'enfant qu'elle chérit plus que tout au monde, qui lui a donné aux heures d'affaissement le courage de vivre, et qui plus tard peut-être la haïra et ressemblera à son père. Conseillée par une sorte de prophète elle se vouera à la

1. *Le tre capitali* (1901).
2. *Artefici di pene, artefici di gioie* (1908). — 3. *Una donna* (1907).

lutte sociale et se consolera dans l'apostolat. Cette conclusion logiquement déduite a pu choquer mais elle n'ôte rien à la valeur d'art de ce roman, qui est grande : il contient, entre autres, des pages sur l'amour maternel qu'on égalera difficilement ; elle n'enlève rien non plus à la force de la thèse principale, qui est la nécessité du divorce.

Des écrivains ont proclamé la supériorité intellectuelle et surtout morale des femmes de la petite bourgeoisie et du peuple en Italie — et plus généralement dans tous les pays méridionaux — sur les hommes de même condition. C'est une des idées essentielles de *Reduce* par Madame Luisa di San Giusto, roman où l'on voit demeurer seule gardienne du foyer, l'héroïne Luisa, consciente et énergique, tandis que son frère et son mari sont des faibles et des paresseux.

Hanté par les questions sociales, mais plus spécialement par celles qui se rapportent aux croyances contemporaines, aux conflits individuels ou généraux entre la religion et l'athéisme, la religion et l'amour sensuel, Antonio Fogazzaro[1] est peut-être le plus grand romancier de l'Italie contemporaine. D'autres ont pu être les imitateurs plus directs de Manzoni ; nul, depuis Manzoni, n'a exprimé aussi éloquemment et passionnément que Fogazzaro les théories évangéliques et éthiques qui triomphaient dans les *Promessi Sposi*. L'histoire de personnages ardents et amoureux, que leur volonté, soutenue et éclairée par une foi mystique, amène à surmonter les pires obstacles, telle est la trame de tous les romans de Fogazzaro, depuis *Daniele Cortis* jusqu'au *Saint*. Fogazzaro a du reste un système complet : religieux, métaphysique, moral, politique. Il croit conciliable le darwinisme et le catholicisme. Il est libéral et démocrate-chrétien. Il veut que l'art cherche son inspiration dans les idées évolutives d'un Spencer, pour montrer les types supérieurs en formation, il veut un art qui par conséquent se confonde avec la morale. A la vérité toutes ces théories, quand il les applique vraiment, gâtent un peu ses livres où l'art véritable demeure, selon le mot de B. Croce, « sinon inférieur, du moins extérieur ». Mais par fortune le vigoureux tempérament d'artiste de Fogazzaro se fait jour souvent en dépit de lui-même. Ce tempérament est celui d'un poète idéaliste et sensuel, qui sent

1. Né à Vicence en 1842.

profondément la volupté, et la redoute. Mais il ne peut empêcher que presque toujours chez lui « Dieu ait pour entremetteuse la volupté ».

Piccolo mondo antico (1895) reste son chef-d'œuvre, sans doute pour cette raison qu'il a laissé inexprimées jusqu'aux dernières pages ses préoccupations morales, et qu'il a développé en pur artiste le contraste entre Louise, forte et athée, et son mari Franco, faible et pieux. Le héros de *Petit monde d'aujourd'hui* [1], Pietro Maironi, est le fils de Louise et de Franco : il est catholique fervent, et homme très sensuel. Et nous le voyons décidé à ne pas être infidèle à sa femme, enfermée dans un asile de fous, malgré la tentatrice Jeanne Dessalle, qui répugne du reste aussi à l'amour physique, on ne sait trop pourquoi, peut-être à cause des brutalités d'un mari dont elle est séparée. Ils se frôlent longuement sans jamais céder à leur mutuel désir. Il y a — qu'on pardonne l'expression — presque du sadisme dans leur cas : « Jeanne tend les lèvres mais presse en même temps le bouton de la sonnerie électrique par prudence ». Lorsque la femme de Pierre meurt, il a des hallucinations, il tremble, il entend des voix; il renoncera à sa fortune et se retirera du monde.

Nous le retrouvons dans le *Saint* [2] : c'est lui-même qui est le Saint. Mais Jeanne Dessalle ne se résigne pas à être abandonnée ; elle luttera contre Dieu lui-même pour lui arracher l'amour de Pietro qui ne la craint plus désormais, et prétend même la convertir, sauver son âme de pécheresse. Il semble qu'il y réussisse, à son lit d'agonie, et Jeanne ne baise que le Crucifix qu'on a mis sur la poitrine de Pietro mort. Au reste, dans le *Santo*, l'intérêt est plutôt dans les théories hardies du saint sur l'Église et la science, sur l'Église et le peuple. L'entrevue de Pie X et de Pietro, peut-être imitée de Zola, ne laisse pas d'être saisissante et de faire réfléchir. Bref, le *Santo* est plus un livre de doctrine et de propagande qu'un roman.

Ces analyses sèches de deux livres vivants et touffus ne laissent pas soupçonner quel poète exquis s'y montre Fogazzaro, habile à surprendre et à fixer les contrastes et les nuances du sentiment ou à évoquer les paysages émouvants de son pays de Valsolda, ni quelle veine comique, distinguée et sincère, il possède : dans

1. *Piccolo mondo moderno* (1901). — 2. *Il Santo* (1905).

Piccolo mondo moderno, par exemple, les conseillers municipaux, le commandeur sont des types de ridicules dessinés d'un crayon léger, amusé — et amusant.

Les phénomènes d'hypnotisme, de suggestion, de télépathie qui sont pour Fogazzaro les signes de l'union à venir de la science et de la foi ont été mis par lui en roman dans *Malombra*. Et c'est à l'intérêt pour ces phénomènes que l'on doit en partie les romans de E. A. Butti[1] : l'*Automate*[2], encore entaché de scepticisme, l'*Ame*[3] où domine l'hallucination, l'*Immoral*[4] qui achève la défaite du positivisme, le triomphe du spiritualisme ; — le *Maléfice occulte*[5] de Luciano Zuccoli, — sans parler de certaines pages du *Feu Mathias Pascal* par l'humoriste Pirandello où l'on voit tourner des tables et des morts feindre de se manifester.

***

Les romans de Gabriele D'Annunzio[6], qui sont aussi connus en France qu'en Italie, ne sauraient prendre place dans aucune de ces catégories. Ils demeurent à part. Du reste dans ces dix dernières années G. d'Annunzio n'a publié qu'un seul roman *le Feu* (*Il Fuoco*), en 1900 ; et son génie multiforme n'a guère animé que des poèmes lyriques ou dramatiques. *Le Feu* est un exemple de ce roman esthétique dont le *Piacere* (l'Enfant de Volupté) est sans doute le modèle à peu près parfait. Comme dans les *Romans de la Rose*, dans ce premier roman du *Cycle de la Grenade*, il a prétendu « infuser la torture intime de son esprit, les oscillations douloureuses de son âme, le terrible tourment de son intelligence et de son cœur émerveillés devant les mystères, les phénomènes les plus troubles et les plus ardents du plaisir, de l'amour, de la volupté et de la mort ». On retrouve exaspéré dans le *Feu* tout le nietzschéisme de l'*Innocente* (l'Intrus) et — sans aucun tempérament de morale tolstoïenne, — cette théorie, prise chez Gœthe dans le *Traité des affinités électives*, que l'artiste ne doit pas être soumis à la morale du commun. La part d'immoralisme ou d'amoralisme, la part aussi d'autobiographie scandaleuse qu'il y a dans

1. Né à Milan en 1868. — 2. *L'Automa* (1891). — 3. *L'Anima* (1893). — 4. *L'Immorale* (1894).
5. *Il Maleficio occulto* (1903).
6. Né à Francavilla al Mare en 1864.

ce roman, ont provoqué une réaction violente et qui dure encore contre le d'annunzianisme. Car il faut bien savoir que nulle part D'Annunzio n'est aussi contesté que dans sa patrie. Combien des beautés du *Feu* a fait négliger le parti pris ! D'Annunzio n'a, dans aucun écrit, été plus virtuose des sensations et des mots que dans ce roman. La description de la fête nocturne sur la lagune ou celle du labyrinthe sont des pages d'un art achevé. Certaines analyses — les angoisses de la Foscarina par exemple — sont saisies et rendues avec une acuité merveilleuse. Et surtout Venise, où se meuvent les héros du *Feu*, vit d'une existence étrange, morbide, surnaturelle ! La transparence chaude et humide de sa lumière, de son ciel, de ses eaux ; le son de ses cloches au crépuscule ; les merveilles de ses palais et de ses fresques sont exprimées dans ce qu'elles semblent avoir justement de plus subtil et de plus inexprimable, de plus indéfini — et de plus infini aussi dans une minute de défaillance...

Ce début de 1910 a vu la publication de la première partie d'un nouveau roman de D'Annunzio, depuis longtemps attendu. *Forse che si, forse che no* (*Peut-être oui, peut-être non*) où il décrit des sensations d'aéroplane et représente comme dans la *Ville morte* un frère amoureux de sa sœur...

Il n'y a pas à proprement parler de romanciers qui imitent D'Annunzio. Ce qui n'empêche pas un certain nombre d'écrivains indépendants et symbolistes d'avoir subi profondément, surtout à leurs débuts, son influence. Bornons-nous à citer le nom de Giuseppe Bremati.

***

Une tendance du roman italien d'aujourd'hui, qui n'est pas la moins intéressante, reste à examiner : c'est l'humorisme, forme « vingtième siècle » de l'idéalisme ; l'humorisme qui ne donne pas des choses et des êtres une représentation brute et unilatérale, mais en montre les faces diverses, soumet à l'analyse les facultés mêmes d'analyse des personnages étudiés et se plaît aux oppositions et aux rapprochements aussi irrationnels que la vie ou les associations d'idées. L'œuvre humoristique « naît du contraste entre la chaleur de la sensibilité et le froid de la réflexion ».

L'Italie contemporaine possède plusieurs humoristes aimables,

et peut-être pas très profonds, comiques fins et narquois plutôt, tels que Alfredo Panzini[1], l'auteur de *la Lanterne de Diogène*[2] et de *Petites histoires du vaste monde*[3]; Gandolin, créateur de l'article humoristique illustré; Luigi-Antonio Villari[4], le conteur de *A Trente ans* et des *Historiettes du Boiteux*[5]; Ugo Ojetti auteur de nouvelles aimablement désabusées, observateur finement satirique, sinon très profond, des travers de la vie contemporaine; chroniqueur verveux, aisé et qui, par instants, rappelle un peu Abel Hermant. *Les routes du Péché, le Cheval de Troie, Mimi et la gloire*[6] sont d'agréables recueils de contes, la plupart mondains, d'une psychologie amusante et vraie, témoin le cas de Mimi, qui adore un amant dont elle ignore l'identité; dès qu'elle apprend qu'il est un artiste célèbre, sa passion se transforme, et elle finit par préférer la gloire de l'artiste à l'homme lui-même. Italo Mario Palmarini[7], dans *les Oiseaux*[8], nous dit l'aventure du professeur de clarinette Frassillo Pellechio qui, ayant vécu solitaire, abandonné de tous, se voit entouré et choyé parce qu'il a gagné au *lotto*, et finalement jette son argent à l'égout.

Mais voici deux humoristes vraiment remarquables : Alberto Canton et Luigi Pirandello.

La renommée d'Alberto Cantoni a été en grande partie posthume. Son esprit bizarre, fumeux, sa façon d'écrire en se moquant du public furent — nul snobisme ne s'en étant mêlé — réputés haïssables. Son talent est en effet *critique*, et il intitule « critiques » ses nouvelles *Au beau pays là-bas...*[9]; il y passe au crible toutes les notions d'art, de vie, et il ne reste, l'opération achevée, qu'un bien maigre tas de bon grain. Mais son œuvre la plus accessible est sans doute l'*Illustrissime*[10]. Le sujet en est mince : pour obéir au caprice d'une cousine qu'il aime, un comte milanais, gros propriétaire terrien, se fait, sans dévoiler son identité, engager comme journalier chez un de ses propres métayers. Tout le roman consiste dans le récit des cinq jours qu'il y passe en cette qualité. Mais ces cinq jours, narrés par le menu, et avec un agrément infini, suffisent à l'auteur pour nous faire connaître la vie et l'âme

1. Né en 1863. — 2. *La lanterna di Diogene* (1907). — 3. *Piccole storie del monde grande* (1901).
4. Né à Naples en 1866. — 5. *A trent'anni* (1896), *Storielle dello Zoppo* (1898). — 6. *Le vie del Peccato* (1902), *Il cavallo di Troia* (1904); *Mimi e la gloria* (1906).
7. Né a Rieti en 1865. — 8. *Gli Uccelli* (1905).
9. *Nel bel paese là...* (1904). — 10. *L'Illustrissimo* (1905).

profonde de ces paysans du Nord de l'Italie, mal nourris de polenta, fourbes, envieux, passionnés. Les formules ingénieuses abondent et les descriptions amusantes, mais ces détails comiques et cette perpétuelle ironie n'empêchent pas Cantoni d'exprimer toute la tristesse de ces existences, ou encore, en toute poésie, la beauté d'un paysage ou d'une heure. Et lorsqu' « on vient d'en rire, il faudrait en pleurer... »

Luigi Pirandello [1], qui reconnaît Cantoni pour son maître, n'est ni moins conscient, ni moins maître de son art que lui. Et sans doute est-il un philosophe de plus d'ampleur! Il s'est fait en Italie le théoricien de l'humour et quelques-unes des définitions qu'il en donne sont assez curieuses pour mériter d'être rapportées : « L'humorisme, écrit-il, consiste dans le sentiment du contraire provoqué par la spéciale activité de la réflexion qui ne se cache pas, qui ne devient pas, comme ordinairement en art, une forme du sentiment, mais son contraire, tout en suivant pourtant pas à pas le sentiment comme l'ombre le corps. L'artiste ordinaire ne fait attention qu'au corps, l'humoriste au corps et à l'ombre; et parfois plus à l'ombre qu'au corps; il note toutes les plaisanteries de cette ombre, comment elle s'allonge tantôt et tantôt s'accourcit comme pour faire des grimaces au corps, qui pendant ce temps ne la calcule pas et n'y prend pas garde. » Ou encore : « L'humorisme est un phénomène de dédoublement dans l'acte de la conception; il est comme un Hermès Bifrons dont un visage rit des pleurs de l'autre visage. » Aussi a-t-il intitulé *Hermès Bifrons* [2] un de ses recueils de nouvelles.

Pirandello a été, il est encore un grand observateur de faits et d'idées, et c'est justement sa faculté trop pénétrante d'observation qui l'a conduit à son scepticisme pessimiste. Car il est pessimiste et sceptique; non pas qu'il ait jugé essentiellement mauvaise la nature humaine et soit demeuré triste de cette constatation, mais il en a sondé l'irrémédiable faiblesse : faiblesse dont les hommes n'ont pas la pleine conscience, dont souvent même ils n'ont pas conscience du tout, ce qui les fait agir d'une façon orgueilleuse, vaine, absurde pour la plus grande joie et pour la plus grande tristesse de l'observateur. Le déterminisme est la loi absolue de ce monde et nous vivons dans l'ignorance totale de son mécanisme; nous n'en con-

1. Né à Girgenti en 1867. — 2. *Erme bifronte* (1906).

naissons que quelques aspects, toujours les mêmes. Recommencer la vie, à quoi bon? dit un des personnages de Pirandello, ce serait retrouver toutes les douleurs avec les quelques joies de l'existence, « il faudrait encore reperdre sa mère ». Ces joies elles-mêmes sont sans aucune réalité. Un vieillard retourne aux lieux qui jadis l'émerveillèrent et reste déçu, et les arbres lui disent : « Tu as mal fait, vieux, de revenir... Nous étions pour toi des arbres géants et superbes, mais vois-tu bien maintenant? nous avons toujours été comme ceci, laids et rabougris. » Et qui pourrait soupçonner les conséquences incalculables de la moindre de nos actions. « Une mouche obstinée qui t'ennuie, un mouvement que tu fais pour la chasser, peuvent dans six, dans dix, dans quinze ans, être pour toi la cause de qui sait quel malheur. » Pirandello ne sera donc dans la vie qu'un spectateur, et c'est la seule conduite raisonnable; il nous le dit en vers : « J'observe [appuyé contre un bec de gaz] marcher la foule diverse qui me passe devant en divers sens; j'observe les femmes peu, les hommes davantage... Mieux vaut, opines-tu, ami, observer les femmes Eh bien! regarde-les, toi! »

Cette sagesse amère et nihiliste de Pirandello nous rappelle aussitôt celle d'Anatole France. Pirandello a encore de France l'esprit tourné vers l'érudition, et volontiers il pédantise ironiquement : « Don Elie, écrit-il par exemple, eut toutes les peines du monde à détacher [la scène est dans une vieille bibliothèque] d'un traité fort licencieux *De l'art d'aimer les femmes*, trois livres par Anton-Muzio Porro, de l'an 1571, une *Vie et mort de Faustin Materucci, Bénédictin de Polirone, que certains appellent bienheureux*, biographie éditée à Mantoue en 1625. L'humidité avait fraternellement collé l'une à l'autre les reliures des deux livres. » Ailleurs il appelle Copernic « ce chanoine polonais »; ou encore il s'amuse, comme A. France, à d'aimables oppositions de mots : « Les livres de philosophie... ils pèsent tellement, et pourtant qui s'en repaît et les digère vit dans les nuages. »

Il conviendrait d'étudier en détail chacune de ses œuvres principales : *Le Tour, Blanches et noires, L'Exclue*[1]. Bornons-nous à quelques lignes sur les *Farces de la mort et de la vie*[2] et sur *Feu Mathias Pascal*[3], le seul de ses livres qui ait été traduit en français. Les *Beffe della morte et della vita* sont des contes à sujets

1. *Il turno* (1902), *Bianche e nere* (1904); *L'esclusa* (1901). — 2. *Beffe della morte e della vita*, 1re série (1902); 2e série (1903). — 3. *Il fu Mattia Pascal* (1904).

macabres, d'une invention bizarre, parfois presque hoffmannesque : *Nouvelles du monde*, journal écrit par un vieux célibataire, qu'il adresse à son meilleur ami, mort depuis peu, après cinq ans de mariage avec une trop jeune femme ; il l'avait épousée contre le gré de son camarade, à qui elle est tout à fait antipathique... ce qui ne l'empêchera pas de l'épouser en secondes noces. *Soleil et Ombre :* le vieux et honnête Liberto Ciurma a volé quatre cents francs dans la caisse qui lui était confiée ; l'inspection est pour le lendemain. Il décide de se noyer. Une plage est voisine, il y va, y trouve des amis qui le contraignent à rire et à faire bombance jusqu'au soir ; et il reprend le chemin de son village comme en un rêve. Mais quand il est près d'arriver, la réalité l'agrippe à nouveau : il s'empoisonne. *Le tre carissime*, histoire de trois jeunes filles pauvres qui trouvent à se bien marier, mais seulement après qu'elles ont renoncé à demeurer honnêtes

La donnée du *Fu Mattia Pascal* aurait pu prêter à des quiproquos de vaudeville ; elle est le point de départ d'une étude psychologique fouillée très avant. Il s'agit d'un pauvre homme qui fuit loin d'une épouse et d'une belle-mère acariâtres, vers l'Amérique, mais qui s'arrête en route, ayant trouvé la fortune à la roulette de Monte-Carlo. Or on a retrouvé contemporainement dans son village un noyé qu'on a pris pour lui et enterré sous son nom. Mathias décide alors de vivre en marge de l'état-civil, sauf de préjugés et de liens sociaux. La meilleure partie du livre qui commence ici est presque impossible à analyser : c'est l'exposé des joies qu'il éprouve d'abord de sa liberté totale, puis de son léger ennui, qui va s'aggravant, puis des difficultés qui s'accumulent (il est volé mais ne peut porter plainte ; il aime une femme dont il est adoré, mais comment pourrait-il l'épouser puisque légalement il n'existe pas ?). Finalement il rentre dans son village préférant la servitude sociale à la solitude absolue, pire que toutes les contraintes.

Il y aurait à éclaircir, à propos de ce roman, tout ce que doit Pirandello aux seconds romantiques allemands. L'idée fondamentale du *Fu Mattia Pascal* ne ressemble-t-elle point un peu à celle du *Pierre Schlemihl*, l'homme qui a vendu son ombre, de Chamisso ? « Quel fruit tirer de mes aventures ? demande Mathias à Don Elie. — Au moins celui-ci, répond l'autre, hors de la loi, hors de ces particularités, qu'elles soient joyeuses ou tristes, qui nous font nous, cher Mathias Pascal, il n'est pas possible de vivre. »

***

L'examen sommaire de ces derniers romans justifie-t-il donc le pessimisme de certains critiques et y a-t-il lieu vraiment après avoir pris connaissance de cette production complexe et touffue de désespérer du mouvement italien? Non certes Le roman italien contemporain, comme l'Italie entière, est dans un âge trouble mais réel de progrès. N'est-ce pas ce que l'on peut souhaiter de mieux à un peuple et à une littérature, s'il est vrai que les apogées sont fatalement suivis par les décadences?

BENJAMIN CRÉMIEUX.

REVUES CRITIQUES

LES ÉTUDES DANTESQUES EN FRANCE

(1909)

L'année 1909 a été particulièrement féconde en France pour les études dantesques. La traduction de la *Vita Nuova*, par M. Denys Cochin, si délicatement illustrée par Maurice Denis, l'essai de M. Maurice Paléologue et la biographie de M. Pierre-Gauthiez ont paru presque en même temps. C'est la preuve que les études italiennes bénéficient chez nous d'un regain de popularité dont on ne peut que se réjouir.

***

« Voilà tantôt vingt-six années que je travaille à ce livre-ci », nous confie M. Pierre-Gauthiez à la dernière page de son œuvre[1]; « sans négliger d'autres tâches, je n'ai point cessé d'y peiner, d'augmenter lectures et notes. J'ai pu, j'ai dû me tromper. Qui est infaillible? J'ai travaillé avec amour, avec probité. Tout ce que je cite, je l'ai lu et relu. A défaut d'autre mérite, celui-ci peut être original. »

Tous les lecteurs de cette biographie dantesque souscriront sans

1. Pierre-Gauthiez, *Dante : Essai sur sa vie d'après l'œuvre et les documents*, 1 vol. in-8, 338 pp., Paris, Laurens, 1908.

réserves au légitime témoignage que se rend à lui-même l'auteur de tant de beaux travaux sur la littérature et l'art de l'Italie.

C'est un livre écrit *con amore* par un homme qui a su conserver toutes vives ses facultés d'enthousiasme et les exalter sans trêve au contact de la beauté. L'admiration que M. Gauthiez manifeste pour la *Divine Comédie*, « ce Livre des Livres, ce Poème des Poèmes », confine presque au fanatisme. Ne va-t-il pas jusqu'à dire, avec un enthousiasme religieux : « Si Gemma Donati nous a sauvé le grand poème, elle est la première des femmes après la Vierge Marie. » Mais la première condition pour comprendre profondément, n'est-elle pas d'aimer, et l'ardeur passionnée de M. Gauthiez, même lorsqu'elle déborde en effusions un peu romantiques, ne vaut-elle pas mille fois mieux que « l'objectivité anémique » de certains historiens ?

Au reste la faculté d'enthousiasme de M. Gauthiez est contenue par un esprit critique très éveillé et un amour profond de la vérité. Son livre est un modèle de probité scientifique. Non content de lire et de relire l'œuvre même de Dante pour la mieux pénétrer, M. Gauthiez a patiemment dépouillé toute la littérature dantesque, sans se laisser effrayer par ses proportions démesurées ; il a interrogé tous les documents et pesé tous les commentaires. Ce livre, résultat de vingt-cinq ans de recherches, est tout le contraire d'une improvisation.

Malgré l'ampleur et la solidité de son information, cette biographie dantesque n'a pas cependant le caractère maussade et rebutant des monographies érudites : ce livre de science est en même temps un livre vivant et largement humain qui s'adresse à tous les « honnêtes gens ». M. Gauthiez qui a la haine des cuistres et des pédants et la manifeste parfois avec une violence agressive, porte allègrement le faix de son érudition. Il a le don de saisir, en véritable artiste, le détail concret et plastique : sa langue, énergique, nerveuse, formée à l'école des grands écrivains français du XVIe siècle, est assaisonnée, un peu indiscrètement parfois, d'archaïsmes qui lui donnent une saveur originale [1].

M. Gauthiez a divisé sa biographie en trois parties très nettes : *de la naissance de Dante à la mort de Béatrice — de la mort de Béatrice à l'exil — l'exil.* On lira avec plaisir les pages charmantes

1. Peut-être M. Gauthiez abuse-t-il d'expressions telles que : meshuy, arraisonnements, etc.

consacrées à l'amour de Béatrice et à la sensibilité de Dante devant les spectacles de la nature italienne. « Si la *Divine Comédie* n'enfermait les pages d'amour et les images de la nature, elle serait allée dormir sans doute le sommeil auguste qui enveloppe les traités théologiques et mystiques. » (p. 200.)

M. Gauthiez a montré en particulier avec beaucoup de bonheur que c'est le réalisme florentin qui avait sauvé Dante de deux défauts auxquels il n'a pas su toujours échapper et qui nous gâtent certaines parties caduques de son œuvre. Ces défauts, qui sont ceux de la littérature de son temps, sont la mièvrerie fade de la poésie amoureuse des troubadours et la scolastique broussailleuse des Thomistes dont Dante avait gorgé son cerveau aux Universités de Bologne et de Paris. « Cet homme formé pour l'extase, encombré par la scolastique, qui pouvait choir dans la divagation ou sombrer dans la théologie pure, son salut lui vient de Florence. » Derrière Béatrice on aperçoit toujours Florence. L'art du poème est florentin, précis et mesuré ; le plan est florentin, avec des proportions rigoureuses. La forme en est florentine : c'est la *sirvente* populaire. Après des envolées dans l'infini mystique et les labyrinthes de la scolastique où elle menace de se perdre, l'imagination de Dante se retrempe au contact de cette Florence qu'il exècre et qu'il adore. Quelque admiration qu'on puisse avoir pour l'audace d'un visionnaire sublime qui « prétend décrire l'Inconnaissable et rendre visible l'Inconcevable », ce qu'il y a de meilleur dans la *Divine Comédie*, ce sont encore les allusions à la vie terrestre.

Les nombreuses traductions de Dante dont M. Gauthiez a illustré son étude sont d'une fidélité méritoire et réussissent souvent à rendre, en même temps que le sens exact, le tour et le rythme des *terzines* originales. Mais pourquoi ne pas avoir cité, comme l'a fait M. Paléologue dans son essai sur Dante, le texte italien en regard de la traduction ? J'entends bien que ces citations innombrables auraient alourdi un volume déjà compact : mais quelle jouissance pour le lecteur de pouvoir raviver dans son oreille la musique de vers mélodieux dont une traduction française, si consciencieuse qu'elle soit, ne nous apporte qu'un écho affaibli et faussé. J'hésite d'autant moins à formuler ce regret que M. Gauthiez insiste lui-même à trois ou quatre reprises dans le cours de son livre sur l'impuissance du traducteur en face d'un poète comme Dante. « Il n'est point de poète plus intraduisible que

Dante (p. 47). — Ces vers meurent sous la traduction (p. 89). — Chemin faisant, Dante a donné son sentiment, juste et sévère, sur les traductions des poètes : « Que chacun sache que nulle chose harmonisée par un lien musical ne peut se transmuer de son propre langage en un autre sans rompre toute sa douceur et harmonie. » Il est certain, insiste M Gauthiez, que le traduire c'est donner un surmoulage en fonte grossière des portes du Baptistère florentin (p. 217). — Et un peu plus loin : « Nul poète n'est plus intraduisible. Les effets d'un style pareil ne sauraient se transposer » (p. 319). — Puisque, de l'aveu même de M. Gauthiez aucune transposition de la poésie de Dante n'est satisfaisante, il était indispensable de donner tous les passages traduits sous leur forme originale.

Il sera facile dans une édition ultérieure qui ne tardera pas, je l'espère, à devenir nécessaire, de faire droit à cette requête.

Telle quelle, cette biographie représente l'effort le plus considérable qu'on ait fait en France pour répandre la connaissance et le goût de la poésie dantesque. C'est le bréviaire auquel devront avoir recours désormais tous ceux qui veulent se familiariser, sous la direction du « custode » le plus averti et le plus artiste, avec un des plus grands esprits et un des plus grands livres de l'humanité.

***

Le petit livre de M. Paléologue[1] n'a pas l'envergure de l'ample biographie où M. Pierre Gauthiez a condensé le résultat de longues années de recherches : ce n'est rien de plus qu'un essai écrit d'une plume alerte par un dilettante d'esprit curieux et délicat que l'austère figure de Dante n'a pas intimidé. Son œuvre ne prétend pas à une forte unité : ce n'est pas une reconstruction systématique de la vie et de la pensée de Dante, mais une série d'aperçus souvent pénétrants sur *l'homme, le politique, le croyant, le poète et l'érudit*. M. Paléologue étudie successivement les différents aspects de son modèle et s'efforce de faire le tour de son esprit.

La *Divine Comédie* lui apparaît au fond comme une fiction bio-

1. Maurice Paléologue, *Dante : Essai sur son caractère et son génie*, 1 vol. in-16, 277 pp. Paris, Plon, 1909.

graphique : en tirant ingénieusement parti des moindres confessions que recèle le poème, M. Paléologue essaie de restituer la psychologie de Dante. Il note chez lui une riche sensibilité organique, une acuité presque anormale de tous les sens, en particulier de la vue et de l'ouïe. On sait, en effet, qu'il dessinait remarquablement et qu'il était passionné de musique. Ne dit-il pas quelque part : *Mia ebbrezza entrava per l'udire* ? C'est un voluptueux, un passionné, doué d'une extraordinaire aptitude à jouir et à souffrir. Par son orgueil démesuré et son désir de prééminence (*disio dell' eccellenza*), il annonce les grands Italiens de la Renaissance.

Il était trop peu maître de lui pour être un bon politique. On sait que sa carrière politique à Florence fut brutalement interrompue par une sentence d'exil et qu'il dut goûter pendant vingt ans le pain amer de l'étranger. Il se rallia avec toute son ardeur combative au parti des Gibelins, défenseurs des principes aristocratiques et des droits impériaux et s'efforça de démontrer dans son traité *De Monarchia* la nécessité d'une monarchie suprême qui appartient en droit aux Césars germaniques, héritiers de l'empire romain. On ne peut pas reprocher à Dante de n'avoir pas eu à une époque où on ne connaissait guère que la vie municipale le sentiment de l'indépendance nationale : mais il faut bien reconnaître avec M. Paléologue qu'il n'a pas compris les aspirations de son temps et qu'il garde les yeux obstinément tournés vers le passé.

La pensée religieuse de Dante a subi à la fois l'influence des Franciscains auxquels il s'apparente par sa dévotion mystique à la Vierge et celle des Dominicains dont l'influence était prédominante dans les chaires de scolastique des Universités de Bologne et de Paris. Malgré sa haine violente contre le pape Boniface VIII, il reste profondément catholique. M. Paléologue remarque très justement que Dante a compris le premier la *valeur esthétique* des croyances catholiques dont Chateaubriand devait tirer quatre siècles plus tard le parti que l'on sait dans le *Génie du Christianisme*.

Peut-être M. Paléologue s'exagère-t-il un peu la valeur de la science et de l'érudition de Dante. C'est un esprit très cultivé sans doute, familier avec la poésie latine et surtout avec Virgile qu'il adopte « pour guide, pour seigneur et pour maître ». Mais c'est

aussi un cerveau pétri par la scolastique, telle qu'elle était enseignée dans les Universités médiévales et cette discipline stérile n'était guère favorable à l'éveil de l'esprit scientifique. Au point de vue de la science, Dante reflète son époque sans la dépasser. Ce n'est pas comme penseur qu'il survit, mais comme poète.

Le chapitre dans lequel M. Paléologue rend justice aux qualités du poète et de l'écrivain est un peu maigre et succinct. Mais du moins il note et il illustre par des exemples bien choisis ce qui fait le mérite incomparable de la *Divine Comédie* : ce don de vision plastique, cette précision réaliste des descriptions, cette concision lapidaire qui contraste si heureusement avec la molle prolixité de la littérature romanesque et dramatique du Moyen Age.

L'essai ingénieux et brillant de M. Paléologue, s'il ne satisfait pas toujours la curiosité et s'il n'approfondit pas toutes les questions qu'il pose en chemin, contribuera du moins à éveiller l'intérêt du grand public pour ce chef-d'œuvre unique qui est l'expression suprême du monde médiéval et qui serait sans doute plus familier aux imaginations modernes, si l'accès n'en était pas hérissé de broussailles scolastiques.

L. Réau.

UN HISTORIEN CONTEMPORAIN DE L'ART ITALIEN

A. VENTURI

Jusqu'à ces dernières années, le public français semble avoir porté plus d'attention aux écrits des historiens d'art anglais ou allemands qu'aux recherches des savants italiens. Pendant longtemps d'ailleurs, les théories de Müntz et de ses disciples ont été acceptées sans discussion, malgré les véhémentes protestations de Courajod. Il a fallu pour qu'on se rendît compte de la complexité des problèmes que soulève l'histoire de l'art italien, les livres originaux de M. Reymond et d'E. Bertaux. Mais aujourd'hui encore l'on connaît trop peu en notre pays les études et les recherches multiples de Beltrami, de Supino, de Corrado Ricci, et du plus renommé de tous les spécialistes — pour ne parler que des vivants — Adolfo Venturi.

***

Pour l'histoire de l'art qui est une science jeune, bien qu'elle compte depuis le XVIIe siècle d'illustres et glorieux précurseurs, la question de méthode semble ne s'être posée que tardivement. L'un de ceux qui ont le plus contribué, sinon à la résoudre définitivement, tout au moins à la faire progresser, est un écrivain trop ignoré en France, le sénateur Morelli de Bergame qui, entre 1874 et 1876, publia sous le pseudonyme d'Ivan Lermolieff une série d'articles sur la galerie Borghèse dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*[1] de Vienne. D'autres ouvrages de Morelli parurent

1. Giovanni Morelli, *Della pittura italiana, studii storico-critici* (*Le gallerie Borghese e Doria Pamphili in Roma*), première édition italienne précédée d'une biographie de l'auteur par G. Frizzoni, Milan, 1897.

dans les années suivantes, soit en italien, soit en allemand [1]. En même temps que des analyses de détail, ils contenaient de vives critiques contre les méthodes, qu'employaient à cette époque de notoires historiens de l'art, comme Crowe et Cavalcaselle, comme W. Bode, directeur du Musée de Berlin, et en France comme Charles Blanc. A tous Morelli reprochait de commettre erreurs sur erreurs dans leurs attributions, en identifiant les œuvres d'art d'après un certain nombre d'idées préconçues et générales sur le style de chaque maître. A leur méthode il opposait la sienne, lui donnant un caractère outrancier que justifiaient la vivacité des polémiques et la nécessité d'une réaction vigoureuse contre les pratiques en usage jusqu'alors. Pour le connaisseur — et c'est ce que devait être avant tout un historien de l'art, trop longtemps travailleur de bibliothèques et classeur d'archives, ou simple littérateur riche en culture générale — le véritable, l'unique *document* serait l'analyse détaillée de l'œuvre à étudier, comparée à celles qui étaient sorties de la main du même auteur. Formule excessive, qui se corrigeait d'elle-même, puisque la détermination du style d'un artiste n'était possible que si des œuvres authentiquées par des documents d'archives, et d'attribution certaine, avaient pu être étudiées auparavant ! Morelli s'élevait avec vigueur contre l'imprudence des identifications basées sur des signatures fausses ou surajoutées. Il spécifiait très nettement ce qu'il entendait par l'analyse de l'œuvre elle-même, indiquant tous les dangers et surtout la vanité d'une méthode qui se prétend purement technique. « Vouloir déterminer la technique de la peinture... à l'examen de tableaux du XVIe ou du XVIIe siècle, qui déjà nous sont arrivés pour une grande part gâtés et repeints, c'est d'une périlleuse témérité. » Morelli pose en principe que la forme extérieure humaine n'est pas accidentelle, mais dépend de causes spirituelles, qu'elle est donc l'élément essentiel et permanent, dans lequel apparaît la véritable conception d'un peintre. En particulier il considère que l'aspect de la main et de l'oreille est caractéristique chez tous les artistes originaux, et peut servir de norme pour l'acceptation ou le rejet des œuvres douteuses, à propos desquelles leur nom est prononcé. Botticelli fut un des premiers maîtres que Morelli étudia de ce point de vue : ses personnages ont les mains longues, les doigts osseux,

1. *I tesori dell' arte in Italia : Die Werke italienischer Meister in den Galerien von München, Dresden und Berlin*, 1880 (éd. ital., 1886).

les ongles carrés, le nez grand, les narines larges, etc. D'ailleurs d'autres éléments de jugement doivent intervenir, le détail de la chevelure, la composition des fonds par exemple. Il peut arriver également — car la méthode ne manque point de souplesse, malgré son excessive et apparente rigidité — que tel peintre évolue. Les formes des mains dans les tableaux de Sebastiano del Piombo varient suivant les époques et les influences. C'est que ce peintre fut un des premiers représentants de l'éclectisme. Il n'y a là d'ailleurs qu'un cas exceptionnel et vite repéré. En règle générale, lorsqu'un tableau s'écarte des procédés habituels et de la stylistique reconnue d'un maître, c'est qu'il y a eu erreur d'attribution.

Les résultats de la méthode *morellienne* furent immédiats : son auteur l'appliqua à de nombreuses galeries italiennes, et à plusieurs musées étrangers. Beaucoup des attributions nouvelles, qui résultèrent de sa critique, sont aujourd'hui universellement acceptées. L'effet durable de ses ouvrages fut de remettre les critiques d'art en présence des œuvres elles-mêmes, dont ils avaient grande tendance à s'écarter.

***

Les livres de Morelli eurent en Italie et à l'étranger un grand retentissement. Certains de ses disciples étrangers, comme Berenson, tout en transformant sa méthode l'amenèrent aux dernières limites de l'hypercriticisme. En Italie Morelli eut des commentateurs érudits comme Frizzoni, l'*Anonimo Morelliano*, et des disciples indirects, dont le plus remarquable fut Adolfo Venturi, qui allait travailler à la constitution d'une méthode plus complète, et d'une œuvre de synthèse basée sur d'innombrables travaux de détail.

Le premier écrit important de Venturi date de 1883. C'est une étude sur la *regia Galleria Estense*. Né à Modène, l'auteur avait été appelé à vingt-deux ans pour diriger et réorganiser le musée de cette ville. Dans les années qui suivirent, Venturi publia une série de monographies érudites, qui ressuscitèrent la vie artistique de Ferrare, de Modène, de Parme, depuis les premiers maîtres indigènes jusqu'au Corrège [1]. Ses publications sont innombrables.

1. Voici à titre d'exemple quelques-unes de ces études : *I primordi del Rinascimento artistico a Ferrara*, 1884 ; — *L'arte ferrarese nel periodo d'Ercole I d'Este*

Successivement inspecteur général des Beaux-Arts, directeur de la galerie Corsini, directeur général des galeries publiques du royaume d'Italie, il a été nommé professeur et directeur de l'École d'histoire de l'art à l'Université de Rome, où il enseigne actuellement. Dans le recueil des *Gallerie nazionali italiane* il a étudié plusieurs collections particulières, le Vatican, la galerie Crespi (Milan), la Farnésine, le musée du Capitole, etc... Il dirige une des principales revues italiennes, l'*Arte*[1], qui a succédé à l'*Archivio storico dell'Arte* publié par Domenico Gnoli. Depuis 1901 il a entrepris une monumentale *Storia dell'arte italiana*, de laquelle sont déjà parus six volumes d'un intérêt capital. Par son enseignement il a formé de nombreux élèves dont quelques-uns sont eux-mêmes des maîtres, dont beaucoup sont devenus des collaborateurs de l'*Arte*. Citons parmi eux P. Toesca, Giulio Bariola, directeur de la pinacothèque de Modène, Hermanin, directeur de la galerie Corsini, et parmi les morts Stanislas Fraschetti, auteur d'un livre remarquable sur le cavalier Bernin.

***

La méthode de Venturi n'a point les exclusivismes de la méthode *morellienne,* dont elle s'inspire librement : « Il a prévalu de nos jours, écrivait en 1902[2] Venturi, dans les études de critique artistique, un système qui consiste à rechercher chez les maîtres anciens, telle particularité, tel signe habituel à tel artiste pour donner à telle œuvre un nom, une attribution. On peut considérer ce procédé comme l'embryon de la méthode plus complète qui s'établira, lorsqu'il sera possible d'embrasser d'un coup d'œil toute la production artistique du passé et de déterminer le rapport de toutes les œuvres d'art entre elles. » Déterminant les caractéristiques des anciens maîtres italiens, Venturi ne s'attache point seulement à la forme des mains et des oreilles, il étudie le système des draperies, le dessin des yeux, les couleurs dominantes, le mode

(Atti e memorie della R. Dep. di Storia patria per le provincie di Romagna, 1888); — *Gian Francesco de' Maineri da Parma pittore e miniatore* (Arch. storico dell' arte, 1888; — *La miniaturi ferrarese nel secolo XV e il Decretum Gratiani* (vol. IV delle Gallerie nazionali italiane, 1899).

1. *L'Arte, periodico di storia dell' arte medievale e moderna e d'arte decorativa*, a comme rédacteur en chef Ettore Modigliani : elle est surtout consacrée à l'art italien. Elle a publié des articles de J. Guiffrey, E. Bertaux, M. Reymond, Langton Douglas, Fabriczy, etc., et de nombreux savants italiens.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1902 : *Les caractéristiques des anciens maîtres italiens.*

spécial de distribution de lumière. Son attention très méticuleuse ne laisse échapper aucun détail.

Cette analyse stylistique demeure essentielle, et elle seule rend possible des identifications vraisemblables, lorsque tous les documents d'archives ont disparu, et que nous sommes en présence de simples traditions qui, le plus souvent, n'ont jamais été contrôlées. Elle est nécessaire également pour l'étude des œuvres collectives qui sont sorties de l'atelier d'un maître. En son Histoire de l'Art italien, Venturi l'a appliquée aux fresques de Giotto avec une extraordinaire maëstria, mais aussi avec un hypercriticisme que se sont refusés à suivre les derniers biographes français de Giotto, MM. Pératé et Bayet. Il étudie d'abord l'histoire de saint François dans la basilique supérieure d'Assise et distingue ce qui est propre à Giotto de ce qui est l'œuvre de plusieurs collaborateurs inconnus. Au cours de cette analyse, nous voyons successivement réapparaître et disparaître Giotto[1]. Ces discriminations sont basées sur des différences stylistiques. A Padoue, dans les fresques de la chapelle de l'Arena, Giotto fut également aidé par des peintres de talent. Venturi distingue tout particulièrement l'un d'eux qu'il appelle le « maître des formes oblongues », qui tempère en l'adoucissant le génie impétueux du maître. Nous le retrouvons à Assise dans l'église inférieure. Venturi se refuse à attribuer à Giotto les célèbres allégories de l'Obéissance, de la Chasteté, etc., contrairement à toutes les traditions. Le *maestro oblungo*, rappelle, malgré les différences de la méthode, l'*Amico di Sandro*[2], créé de toutes pièces — je veux dire sans l'appui de documents d'archives — par M. Berenson, ou l'*Alunno di Domenico* du même écrivain d'art. Il sera curieux de voir ce que pense de ces ingénieuses hypothèses Venturi, lorsqu'il étudiera en son VIIe et prochain volume la peinture du Quattrocento.

Mais en général le *morellianisme* pur ne satisfait point Venturi. « Il faut, déclare-t-il, dans sa préface du Bernin de Fraschetti, joindre aux recherches d'archives l'étude directe et immédiate de l'œuvre d'art, recueillir le plus grand nombre possible d'éléments historiques et d'observations stylistiques, mettre en comparaison les œuvres diverses pour faire réapparaître la ligne qui les unit, et la commune lumière qui les éclaire. »

1. Vol. V, *La pittura del Trecento*, p. 279-353 et *passim*.
2. *The study and criticism of Italian art*, t. I, Londres, 1903.

C'est en faisant appel à ces moyens d'investigation très nombreux et très variés que Venturi est arrivé à de précieux résultats, consignés par lui en d'innombrables monographies. Ses investigations ont porté sur toutes les belles époques du grand art italien. Il a revisé des attributions anciennes, découvert des chefs-d'œuvre nouveaux, des trésors d'art inédits[1], un Botticelli à la galerie Borghèse[2], un autre Botticelli dans une galerie française[3]. Il a fouillé très diligemment les archives et reconstitué la biographie de maîtres peu connus, Cosme Tura, Ercole de Roberti et tant d'autres. Tel de ses premiers articles[4] a apporté des indications documentaires essentielles sur la cour de France au XVIe siècle et les travaux de Benvenuto Cellini. Tel autre a fait connaître la présence active de Sustermans et de Velasquez à la cour du duc de Modène vers 1640. Venturi n'a point, d'ailleurs, la superstition de l'inédit et le dédain des textes publiés. Il est moins sévère pour Vasari que la plupart des critiques d'art contemporains. « Malgré ses erreurs et les fausses traditions par lui recueillies, il a, déclare-t-il, formulé le testament de l'art italien. » Aussi Venturi a-t-il cru nécessaire — même après Milanesi bientôt vieilli — de donner en 1896 une édition critique des vies de Gentile de Fabriano et de Pisanello, avec la reproduction de tous les textes qui commentent ou rectifient les assertions de Vasari.

A côté de l'identification des œuvres, et de l'étude des individus, il existe un troisième élément, constitutionnel de l'histoire de l'art, c'est la détermination des types iconographiques, et la reconstitution de leur évolution souvent très complexe. Tandis que Mâle en France avait comme précurseurs le P. Cahier et Didron, en Italie Venturi s'est trouvé devant une matière que n'avaient fait qu'effleurer d'insuffisants manuels allemands. Il n'a pu qu'indiquer quelques idées générales essentielles, étudier en de rapides aperçus les transformations du type de la Madone dans la peinture italienne. Sa *Storia dell'arte italiana* est plus riche à ce point de vue. Venturi excelle à mettre en lumière les rapports de l'art avec la civilisation

1. *Tesori d'arte inediti di Roma*, Anderson, 1896.
2. *Il museo e la galleria Borghese*. Contrairement à Morelli, Venturi voit dans cette Vierge à l'enfant, accompagnée de saint Jean et d'anges une des œuvres les plus belles du grand maître florentin.
3. *Une œuvre inconnue de Botticelli* (Gaz. des Beaux-Arts, juillet 1907).
4. *Ippolito II di Ferrara in Francia* (d'après les archives de Modène), traduit par Louis Dimier (Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais 1903).

générale d'une époque, avec la littérature et la poésie contemporaines. C'est ainsi qu'il insiste sur les origines de l'iconographie médiévale, qui sont pour lui dans les Évangiles apocryphes [1]. Plus précise encore et plus intéressante nous semble une étude de détail, par lui consacrée aux *Triomphes de Pétrarque dans l'art représentatif* [2]. Venturi apporte dans l'analyse des influences pétrarquiennes un esprit critique très aiguisé, se refusant à expliquer par elles, comme le faisaient ses prédécesseurs, les fresques du *Bon Gouvernement* à Sienne, ou de la chapelle des Espagnols à Florence.

***

L'œuvre la plus significative de Venturi aussi bien pour la méthode intégraliste qui y est employée que pour les résultats positifs qu'elle apporte, demeure sa *Storia dell' Arte italiana*, en voie d'exécution, mais dont les six premiers volumes déjà ont paru et nous mènent en plein cœur du Quattrocento [3]. Des juges qualifiés tels que MM. André Michel et Émile Bertaux [4] l'ont signalée au public français, et en ont indiqué les mérites. Il importe de les bien préciser.

Il faut y voir d'abord un extraordinaire répertoire de phototypies pour les œuvres des premiers siècles de l'art italien, ivoires, bijoux, miniatures, sculptures, peintures. C'est Venturi qui a reproduit pour la première fois les peintures chrétiennes découvertes au Forum à Santa Maria Antiqua. M. Bertaux a pu écrire, en donnant d'autres exemples à l'appui de son affirmation, que l'équivalent n'existait pour l'histoire de l'art national ni en France, ni en Allemagne.

Ces reproductions sont accompagnées d'un commentaire descriptif et explicatif d'autant plus utile que le symbolisme à interpréter est plus compliqué, ou que, comme pour la fontaine Gaïa

1. Vol. I. *Dai primordi dell' arte cristiania al tempo di Giustiniano*, 1901.

2. *Revue d'art ancien et moderne*, trad. C.-G. Picavet, août-septembre 1906.

3. Le VIe volume est consacré à la sculpture du Quattrocento (Hœpli, 1908). Le plan primitif prévoyait sept volumes pour l'œuvre totale, un par siècle environ. Dès le quatrième volume, la conception générale s'est amplifiée. Trois à quatre volumes suffiront à peine pour le seul Quattrocento.

4. Ce dernier dans le *Journal des Savants* de mars 1905, en un article consacré aux trois premiers volumes. Cf. pour les trois derniers nos comptes rendus dans la *Rev. Internat. de l'Enseign.* (mars 1907, août 1908, décembre 1909).

de Pérouse (vol. IV), l'épigraphie sculpturale est plus difficile à déchiffrer.

Dans les deux premiers volumes [1], l'auteur déborde parfois hors de son sujet. On lui a reproché d'étudier sous le couvert de l'art italien certaines miniatures carolingiennes. Y avait-il en ces premiers siècles du moyen âge un art véritablement national? Ce que Venturi dans le tableau d'ensemble, qui constitue la première partie de son œuvre, s'est efforcé surtout de montrer, c'est la profonde unité des arts figuratifs.

D'une manière générale, on peut dire que Venturi en cette synthèse par lui tentée se montre obstinément et uniformément *romain*. Il n'est point *romaniste* au sens étroit du mot. Il ne nie pas les influences barbares et orientales. « L'art, écrit-il (vol. II), hérita des barbares un sentiment vivace de la nature, un stimulant à la recherche de forts effets, peut-être aussi le sentiment mystique de l'indéfini qui se trouve dans la poésie germanique. » Il considérerait volontiers les réminiscences orientales, qui ont laissé leur trace dans les arts médiévaux, comme un reflet de l'art des barbares, un souvenir de leurs lieux d'origine. Mais il ne se lasse point d'insister sur les origines byzantines de l'art italien, parce que Byzance c'est Rome et c'est l'art classique. Qu'il s'agisse du byzantinisme resté vivace en Italie, ou d'un byzantinisme d'importation, postérieur à la croisade de 1204, « lorsque dans le butin esthétique des croisés, l'Italie se tailla la part du lion », le byzantinisme demeure pour Venturi l'élément liant et dominant de ce syncrétisme complexe, d'où sortira l'art italien.

Avec l'art roman (vol. III) se pose pour la première fois la question des influences françaises. Venturi ne nie point qu'elles se soient exercées sur les arts représentatifs du XIIe au XVIe siècle. Il a apporté à leur étude une importante contribution en signalant des œuvres jusqu'ici presque inconnues de la sculpture lombarde, qu'il attribue à des précurseurs de Benedetto Antelami, en rapprochant de Saint-Gilles et de Saint-Trophime les cloîtres d'Aoste et de Vezzolano [2]. La priorité appartient-elle à la France ou à l'Italie? Venturi laisse le problème non résolu. « Du tronc de la romanité jaillirent les rameaux de l'art de la Provence et de l'Italie. » Quand arrive la grande révolution sculpturale du XVe siècle, il se montre

1. Vol. II. *Dall' arte barbarica alla romanica*, Milan, Hœpli, 1902.
2. Cf. Bertaux, art. cité.

plus affirmatif, et bien qu'il semble admettre que Ghiberti ait fait allusion en ses *Commentaires* aux œuvres de Claus Sluter, il considère que cette première Renaissance fut autonome et indépendante d'influences ultramontaines.

Par-dessus tout en effet, et malgré sa notoire impartialité, Venturi croit à la bienfaisante action de la romanité permanente, combinée avec la puissance du génie national. Ce sont ces deux forces qu'il exalte en des pages d'un lyrisme enthousiaste, dans lesquelles on retrouve le libre esprit qui fut poète inspiré avant de s'assujettir aux rigoureuses méthodes de la science. Tout progrès dans l'art lui semble correspondre à un retour vers la romanité. C'est de l'étude des sarcophages romains qu'est sortie la sculpture du XIIIe siècle. Les artistes proprement romains sont étudiés par Venturi avec une sollicitude jalouse. Et il note précieusement l'influence que le séjour à Rome et le contact avec des œuvres anciennes, eut sur des artistes venus d'autres parties de l'Italie, Cimabue, Giotto ou Donatello. « On a dit, écrit-il à propos du Bernin [1], que la souveraine cité ne comptait pas parmi ses fils glorieux de très grands artistes : c'est exact pour quiconque regarde aux actes de naissance, mais non pour qui pense aux origines du génie, à l'esprit qui anime et ravive ses créations. »

On ne s'étonnera donc point, qu'ayant à choisir, pour les origines de la peinture du XIIIe siècle, entre la thèse siennoise et la thèse florentine, Venturi en esquisse une troisième, la thèse romaine. Déjà dans la mosaïque de Rome (vol. II) il suivait tout le mouvement de l'art du VIe au IXe siècle, il trouvait non une progression de décadence, mais la révélation d'efforts différents, de tendances variées, de courants artistiques nouveaux. Plus tard (vol. V), il rapproche de Cimabue et de Duccio, Pietro Cavallini et ses contemporains, Filippo Rusuti et Jacopo Torriti. Quand Cimabue arrive à Assise, il tombe en pleine floraison romaine.

Il semble que l'intérêt de ces études s'augmente encore avec les deux derniers volumes consacrés à la peinture du Trecento et à la sculpture du Quattrocento. Venturi s'y montre très sévère dans ses attributions, retranche impitoyablement des œuvres de Donatello la Sainte-Cécile et le Saint-Jean de Berlin. Certains partis pris lui ont été reprochés. Venturi accorde une place tout

1. St. Fraschetti, *Il Bernino, la sua vita, le sue opere, il suo tempo*, con prefazione di Adolfo Venturi, Milan, 1900.

à fait exceptionnelle à Jacopo della Quercia et à Donatello, réduisant extraordinairement la part de collaboration de Michelozzo : il ne considère Verocchio que comme un artiste de second plan.

Il reste à écrire l'histoire des grandes écoles de peinture italienne. Personne n'est plus qualifié que Venturi pour cette synthèse. Certaines de ses vues d'ensemble sur l'évolution de l'art italien sont bien connues. La conclusion du VIe volume fait prévoir l'apparition du géant Michel-Ange qui « mettra l'art nouveau en unisson avec l'antique, et lui donnera la domination du monde, réunissant en un faisceau les forces nationales ». Il semble bien que les prédilections personnelles de Venturi — abstraction faite de son impartialité d'historien — soient pour l'art de la Renaissance. « A la Renaissance, écrit-il en la préface de son livre sur la Madone, il y eut un travail de réduction, de simplification, de choix entre les anciens éléments, par un esprit contraire à celui du moyen âge, qui était tout entier de multiplication et d'agrandissement, et c'est après cette épuration que le génie italien marquera son empreinte immortelle. » Il considère volontiers le XVIIe siècle comme une époque de décadence. L'idéal chrétien s'y décolore. « Ce ne fut qu'après la Contre-Réforme qu'on pensa entraîner le peuple vers la foi en lui montrant des Christs livides, sanglants, convulsés. Mais alors l'art tomba dans l'outrance matérielle d'un réalisme excessif : il perdit son inspiration chrétienne et ne sut plus exprimer l'holocauste à l'Homme-Dieu, ni la grandeur morale de la Mère-martyre. » Les grands maîtres du XVIIe siècle lui apparaissent comme des survivances. Le Dominiquin est un artiste du Quattrocento, le Bernin un homme de la Renaissance. Reste à savoir si l'étude détaillée de cette époque ne ranimera pas les admirations défaillantes de Venturi. Tout au moins pourra-t-il se consoler de l'apparente décadence italienne du XVIIe siècle par le grand rayonnement de l'art national à l'étranger, et le puissant renouveau du XVIIIe siècle avec les Tiepolo, les Canaletto et les Piranèse.

CAMILLE-GEORGES PICAVET.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

ITALIE

PÉRIODE DU « RISORGIMENTO »

GÉNÉRALITÉS

I. — Définition et difficultés préalables.

On a coutume de désigner sous le nom de *Risorgimento*, et parfois de *Risveglio* ou *Riscatto*, l'ensemble des faits qui ont amené l'unité de l'Italie et l'expulsion de l'étranger hors de son territoire. Cette définition révèle dès l'abord les difficultés de la tâche que j'assume en tentant de grouper ici les notions acquises aujourd'hui sur le *Risorgimento*.

La première, de toute évidence, est qu'il est impossible de renfermer dans les limites précises des dates les faits très nombreux, très complexes, dont la longue série permettrait de remonter aux causes premières et profondes de l'unité et de la liberté italiennes. Albert Dufourcq et Del Lungo vont jusqu'à Dante pour expliquer tout au moins la formation du sentiment unitaire [1], et il est certain que si l'on veut faire l'histoire de ce sentiment, il convient de serrer de très près les textes où, assez anciennement, il a pu se formuler,

1. *Murat et la question de l'unité italienne en 1815*, dans les *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1898.

bien avant que les événements politiques lui aient acquis un semblant de justification. Mais les faits eux-mêmes sont trop étroitement liés les uns aux autres pour que tout système pour dater le *Risorgimento* ne soit arbitraire[1] : si je propose de prendre l'année 1789 comme date initiale, c'est que cette date marque le début d'une période historique vraiment nouvelle dans la société européenne, — encore qu'elle soit préparée par toute l'évolution politique et sociale du XVIIIe siècle, — et qu'alors se créent entre la France et l'Italie des relations qui auront les plus graves conséquences pour le *Risorgimento* lui-même. Mais je sais bien que les effets de la Révolution française ne commencent à se produire, en Italie, qu'en 1796, qu'à cette date, par suite, on pourrait faire débuter le *Risorgimento*[2] ; cependant, c'est avant 1796, avant 1789 même que beaucoup d'historiens remontent, choisissant soit la fin de la domination espagnole en Italie (1714), soit l'attribution de la Toscane à la maison de Lorraine (1737), des Deux-Siciles et de Parme à celle de Bourbon (1738-1748), et leur choix s'explique par la raison qu'en Italie, comme en France, les idées politiques ont évolué très rapidement à partir du milieu du XVIIIe siècle, que le réformisme des cours italiennes se développa tout le long de ce même siècle, et qu'en 1749 il peut se constater dans cette Italie, jadis si fragmentée, comme un début de concentration, puisqu'on n'y trouve plus alors que dix états. C'est cette dernière façon de dater qu'ont adoptée Tivaroni, P. Orsi, Masi. D'autres auteurs ont pensé qu'entre 1796 et 1815 l'Italie a eu si peu de vie propre, son évolution a été si étroitement mêlée à celle de la France, qu'il convient de n'étudier le *Risorgimento* que lorsque les liens qui unissaient les deux pays se sont relâchés ; ainsi procèdent, avec la *Rivista storica italiana*, Rey, Bertolini, Probyn, Bolton-King[3] ; certains auteurs, comme De Castro[4], estiment que la première occupation française n'a eu aucune conséquence, et partent, pour cette raison, de 1799. A ces systèmes, je préfère celui de P. Forti, Vimercati, A. Franchetti, Lemmi[5], pour les raisons que j'énumérais tout d'abord, et puisque

1. Sur les façons diverses de dater le *Risorgimento*, voy. L. Ratti, *L'Italia prima del 1796 e il Risorg. ital.*, Rome-Milan-Naples [1906], p. 16 ; E. Masi, *Biblioteca stor. A. Ponti... Catal. di alcuni libri per la storia del risorg. ital.*, [1907], p. 20.
2. C'est le système de Cantù, voy. plus bas le dernier paragraphe de cette partie.
3. *Ibidem.*
4. Voy. la seconde partie de cette étude, à publier ultérieurement.
5. Voy. plus bas le dernier paragraphe.

la date terminale n'offre pas tant d'incommodité, précisée qu'elle est par l'unification définitive de l'Italie, lors de la prise de Rome, c'est entre les années 1789-1870 que je renfermerai l'histoire du *Risorgimento* [1].

Mais cette histoire présente d'autres difficultés qu'il convient d'indiquer très brièvement. La première est qu'elle est liée très étroitement avec celle d'autres pays, — l'Autriche, qui a occupé plusieurs des provinces de l'Italie jusqu'en 1866, la France, qui, sous la Révolution, le Premier Empire, la Monarchie de Juillet, le Second Empire, est intervenue de si près dans ses affaires, l'Angleterre, accueillant les exilés, ou agissant, par sa diplomatie officielle ou l'or de ses souscriptions, en faveur du mouvement unitaire. Cette histoire de l'Italie hors de l'Italie est loin d'être faite, elle est à peine ébauchée [2]; elle est nécessaire cependant au premier chef, elle l'est autant que l'étude des écrivains étrangers qui, au cours du XIXe siècle, de Robert Browning à Edith Wharton, de Stendhal à Quinet, de Byron à Meredith, de Lamartine [3] à Malvida de Meysenbug, de Shelley à Swinburne [4], de Mme de Staël à Edmond About, de Gœthe [5] à Burckhardt, ont aimé et décrit l'Italie, lui empruntant des motifs d'émotions nouvelles, dont la synthèse fictive a constitué comme une seconde âme italienne, sans rapport peut-être avec la réalité, mais pas moins vivante, pas moins active, en Italie et hors d'Italie, que celle qui animait Rome et Florence.

II. — La question bibliographique.

On peut au reste laisser, pour le moment, ces problèmes, tant de questions immédiates sollicitent, en Italie même, l'attention du chercheur. La principale est la question bibliographique. La production italienne est bien enregistrée au jour le jour par le mensuel

1. Je laisse de côté le système chronologique d'A. Gori, qui ne commence qu'en 1849 : voy. la seconde partie.

2. De travail se rapprochant du *desideratum* que j'exprime, je ne puis guère citer que la conférence de B. Radice, *Gli Inglesi nel Risorg. ital.*, Livourne, 1901.

3. Voy. le *Projet de bibliographie lamartinienne franco-ital.*, de C. Monnet, Turin, 1909, et M. Ortensi, *Lamartine, le poète et l'Italie*, Città di Castello, 1909.

4. Voy. sur l'italianisme de Swinburne, Alice Galimberti, dans la *Nuova Antol.*, 1909.

5. Voy. C. von Klenze, *The interpretation of Italy... ; a contribution to the study of Gœthe's « Italienische Reise »*, Chicago, 1907.

Bolletino delle pubblicazioni italiane, fondé en 1867 sous le titre de *Bibliografia italiana* et publié par la Bibliothèque nationale de Florence. Mais il n'existe pas, à ma connaissance, de répertoire d'ensemble, en dehors du *Catalogo collettivo della libreria italiana*[1] et du *Catalogo* d'Attilio Pagliaini[2], qui n'offrent pas toutes les commodités désirables, et l'on ne compte pas de ces bibliographies historiques si utiles, à la façon des livres de Dahlmann-Waitz pour l'Allemagne, ou de G. Monod pour la France. La *Biblioteca istorica* de C. Lozzi[3] ne présente guère de garanties, non plus que le catalogue commercial de la maison Hœpli[4], et ces rudiments de bibliographies ne s'appliquent pas spécialement à l'histoire du *Risorgimento*. C'est aux appendices de livres sérieux, comme ceux de P. Orsi ou de Bolton-King, pour l'histoire générale du *Risorgimento*, de Guardione, de Torta, de Trevelyan, de Johnston, de Whitehouse ou du commandant Weil, pour certaines de ses subdivisions qu'il faut avoir recours pour dresser la bibliographie d'ensemble du *Risorgimento* ou de l'un de ses aspects, de l'une de ses périodes.

La seule bibliographie synthétique qui, à ma connaissance, existe, c'est la bibliographie, forcément choisie, qu'Ernesto Masi a dressée pour les lectrices de la *Biblioteca Andrea Ponti*.et qui mériterait d'être davantage connue des spécialistes de l'histoire italienne[5]. Toutefois l'*Indice* de la *Rivista storica italiana*, qui s'essaie à signaler tous les livres et articles intéressant l'histoire italienne[6], peut rendre des services complémentaires, auxquels peuvent ajouter soit le *Courrier italien* de L.-G. Pélissier dans la *Revue des*

1. Milan, 1891.

2. *Catalogo generale della libreria ital. dall'anno 1847 a tutto il 1899*, Milan, 1901, 1903, 1905, 3 vol.; classement alphabétique.

3. *Biblioteca istorica dell'antica e nuova Italia, saggio di bibliografia analitico, comparato e critico*, Imola, 1886, 2 vol.

4. *Bibliotheca historica italica. Grande raccolta di opere antiche e moderne sulla storia d'Italia*, Milan, 1895.

5. Depuis 1884. En 1896, cette revue, qui paraît tous les deux mois, est devenue exclusivement bibliographique. En 1904, son directeur, C. Rinaudo, a publié un *Indice* pour les années 1884-1901.

6. *Biblioteca storica Andrea Ponti. Parte prima. Catalogo a serie fissa. Fasc. quarto. Catalogo di alcuni libri per la storia del risorgimento italiano.* [1907] in-8, 125 p. Cette bibliographie, qui m'a été signalée par M. Gallavresi et aimablement communiquée par Mme la comtesse Pasolini, fondatrice de la Bibliothèque Andrea Ponti, donne des notices critiques sur les livres signalés et groupe ces livres en une table chronologique à la fin du volume. — Sur la Bibliothèque Andrea Ponti, voyez le *Programma della Biblioteca storica Andrea Ponti*, Rome, 1907, et la *Nuova Antologia* du 16 février 1904. Sur la bibliographie de Masi, voy. un article de Contessa, dans la *Riv. stor. ital.*, 1907, p. 464-467.

Questions historiques [1], soit le *Bulletin italien* que je publie dans la *Revue historique* [2]. Quant aux périodiques italiens, extrêmement nombreux, et dont beaucoup sont utilisables, on peut en trouver la liste, d'ailleurs entièrement périmée, dans les *Elenchi* de P. Baccani-Anita Castellano et de B. Tagliavia [3]. Les journaux italiens ont été répertoriés par N. Bernardini et G. Fumagalli [4]; sauf les journaux de la période française [5], les journaux carbonariques qui ont paru en secret après 1815 [6], ou les journaux florentins de 1848-1849 [7], ils n'offrent pas un intérêt de premier ordre, et, comme l'a fait remarquer Bolton-King, on doit constater que la *Storia della rivoluzione italiana* de Gori, basée sur une étude approfondie des journaux de l'époque, ajoute peu à ce que nous connaissons [8]. Les publications officielles des divers gouvernements italiens mériteraient d'être mieux connues et plus directement utilisées; or, même les Livres verts, publiés par le royaume d'Italie depuis 1865, ne sont pas répertoriés, et l'on ne trouve pas de répertoire d'ensemble qui signale les actes des états italiens et des gouvernements provisoires de l'Italie du XIXe siècle.

Ce n'est pas tout, et le problème bibliographique, pour l'histoire d'Italie, se complique d'autres éléments. Et d'abord, on constate qu'il y est pour ainsi dire impossible de distinguer l'histoire littéraire de l'histoire proprement dite [9] : les historiens ont été bien souvent des hommes d'action, et, plus encore, les lettrés, directement, comme

1. Voy. par exemple le dépouillement des Revues italiennes de 1902-06, dans le n° du 1er juillet 1908.

2. Deux Bulletins ont déjà paru (1908 et 1909-1910).

3. P. Baccani et Anita Castellano, *Elenco delle pubblicaz. periodiche ital. ricevute dalla Biblioteca nazion. di Firenze nel 1891*, Florence, 1891; B. Tagliavia, *Elenco delle pubblicaz. periodiche possedute dalla Biblioteca nazion. di Palermo*, Palerme, 1900.

4. N. Bernardini, *Guida della stampa period. ital.*, Lecce, 1890; G. Fumagalli, *Bibliografia stor. del giornal. ital.*, Florence, 1894. Joindre P. Cironi, *La stampa nazion. ital. 1828-60*, Prato, 1862.

5. Voy. la seconde partie.

6. *Ibidem.*

7. G. Sforza, *Giornali fiorentini del 1847-49*, dans le *Risorg. ital.*, 1908; G. Rondoni, *Due vecchi giornali del risorg. ital.*, dans l'*Arch. stor. ital.*, 1908; et l'étude de Linaker, dans *La Toscana alla fine del granducato*, Florence, 1909.

8. Pages 2-3 de la préface de la traduction française.

9. Et encore exclus-je de l'histoire littéraire les produits de la poétique populaire, qui peuvent être si intéressants pour comprendre l'état d'esprit d'une région à une époque donnée. Pour le Piémont, voy. en particulier Nigra, *Canti popolari del Piemonte*, Turin 1888; pour la Lombardie, *Le cinque giornate di Milano nelle poesie...*, Milan, 1894; pour la Sicile, A. Maurigi, *L'indipendenza siciliana e la poesia patriotica dell'isola dal 1820 al 1848*, Palerme, 1898.

Silvio Pellico ou Guerrazzi, ou indirectement, par des œuvres qui influaient sur la pensée de leurs concitoyens ou qui l'exprimaient[1], ont pris une part considérable au *Risorgimento*[2]. Je ne puis que signaler à cet égard, en passant, la collection de textes dirigée par Fr. Novati[3], le manuel de D'Ancona et Bacci[4], et, comme répertoire courant d'histoire littéraire, le *Giornale storico della letteratura italiana*, qui paraît depuis 1883[5]. Quant aux choix de textes qui ont été publiés pour l'histoire du *Risorgimento*, ils ont surtout une valeur éducative[6].

Enfin, j'ai dit le rôle de l'étranger dans les destinées de l'Italie moderne : il va de soi que dans les pays qui ont des attaches politiques ou sentimentales avec l'Italie, des œuvres historiques ont paru, dont, à plusieurs reprises, on a tenté de dresser la bibliographie : ainsi A. von Reumont pour l'Allemagne[7], J. Blanc pour la France[8]. Avec la vogue qu'a l'histoire italienne chez les Anglo-Saxons, on peut s'étonner qu'on n'ait pas encore composé en

1. Par exemple les écrivains groupés par Vieusseux dans l'*Antologia* (P. Prunas, *L'Antologia di G. P. Vieusseux, storia di una Rivista ital.*, Rome-Milan, 1906), ou les poètes anonymes qui parlaient en pasquinades (V. Graziadei, *Pasquino in Sicilia*, dans l'*Arch. stor. sicil.*, 1907-08 ; Cesareo, *La formaz. di maestro Pasquino*, dans la *Nuova Antol.*, 1894 ; E. del Cerro, *Roma che ride, settant'anni di satira* (*1801-70*), Turin-Rome, 1904.

2. L'étude de la contre-partie, celle de la censure, a été, pour la Toscane, amorcée par J. Luchaire (*L'évol. intell. de l'Italie*, Paris, 1906), pour le Piémont par A. Manno (*Aneddoti documentati sulla censura in Piemonte dalla Restauraz. alla costituz.*, t. I de la *Biblioteca di storia ital. recente*, Turin, 1907).

3. *Biblioteca storica della letteratura italiana*.

4. *Manuale*, dont le tome I a paru à Florence en 1909. Cf., plus élémentaire, la *Storia della letterat. ital.* de V. Rossi, Milan, 1905-06, 3 vol., et le *Compendio* de F. Flamini, Livourne, 6e édit., 1906. Joindre, pour la période révolutionnaire, les ouvrages de Landau et Marchesi, signalés au début de la seconde partie ; pour la période du romantisme, Presenti, *Il romanticismo in Italia*, Milan, 1873 ; Barzellotti, *La letterat. e la rivoluz. in Italia avanti e dopo gli anni 1848-49*, Florence, 1875 ; de Sanctis, *Letterat. del secolo XIX*, Naples, 1897 ; Mengin, *L'Italie des romantiques*, Paris, 1902 ; Borgese, *Storia della critica romantica in Italia*, Naples, 1905, et enfin Carducci, qui a été un excellent critique littéraire (cf. O. Bacci, *Carducci e i « amici pedanti »*, dans *la Toscana alla fine del granducato*, 1909), dans *Il rinnovamento letterario in Italia*, au t. I. des Œuvres complètes. — Pour la France, je me contente de signaler l'excellente *Litt. ital.* d'H. Hauvette, Paris, 1906.

5. Cf. les *Indici del giornale stor. della letteral. ital.*, pour les vol. 1-50 (1883-1907), Turin, 1909 (1er fascicule). Joindre la *Rassegna bibliografica delle letteratura*, publiée à Pise, et la *Rassegna critica della lett. ital.*, publiée à Naples.

6. *Letture del Risorg. ital.*, choisies et annotées par G. Carducci, Bologne, 1895-96, 2 vol. ; *Il canzoniere nazionale* (*1814-1870*), éd. p. Gori, Florence, 1883 ; *Il risorgim. nazionale, letture storiche*, pub. p. D. Rondini, Milan, 1900, 2 vol. Cf. F. Bertolini, *Letture popolari di storia del risorg. ital.*, Milan, 1895.

7. A. von Reumont, *Bibliografia dei lavori pubblic. in Germania sulla storia d'Italia*, Berlin, 1863.

8. J. Blanc, *Bibliographie italico-franç.*, Paris, 1886, 2 vol.

Angleterre ou aux États-Unis une bibliographie analogue des œuvres de langue anglaise si nombreuses qui intéressent l'Italie[1]. Un grand nombre de ces livres étrangers seront signalés au cours de ce travail, avec d'autant plus d'insistance que les Italiens paraissent les négliger trop souvent et presque systématiquement, soit qu'ils en soient détournés par un sentiment mal compris de patriotisme, soit qu'ils se sentent submergés par la seule production nationale.

III. — Archives et bibliothèques[2].

Si la première difficulté de l'histoire du *Risorgimento* réside dans l'énormité de la littérature historique italienne et étrangère et dans l'insuffisance des instruments bibliographiques, la seconde se trouve dans la dispersion des sources où ont puisé les historiens, et qui sont loin d'être déjà taries. Ces sources sont essentiellement les documents d'archives conservés dans les vingt *Archivi di Stato* italiens[3]. En principe, la communication des documents postérieurs à 1815 est interdite, et G. Gorrini a eu le bon esprit de présenter la question au Congrès historique tenu à Rome en 1906[4]; la règle, il est vrai, n'a pas empêché MM. Sforza et Luzio de publier des textes intéressants, mais elle interdit, semble-t-il, les publications générales et exhaustives, et l'on ne saurait trop désirer que les ministres italiens modernisent ces règlements surannés[5]. Il faudrait

1. Il n'est pas jusqu'à la Russie qui n'apporte sa contribution : voy. les *Dépêches du prince Al. Bélosselsky de Béliozesk* (*1792-93*), publiées par la princesse L. Troubetzkov, Paris, 1901.

2. Je néglige à dessein les *Musées* qui valent si bien d'être explorés cependant pour l'histoire du *Risorgimento*, que la plupart des revues spéciales concernant cette période contiennent une rubrique *Musei*. Pour l'illustration iconographique du *Risorgimento*, je renvoie seulement à A. Comandini, *L'Italia nei cento anni del sec. XIX giorno per giorno illustrata*, Milan, 1900 et suiv. ; voyez en outre le nº spécial de *Giovinezza*, 1909, consacré par A. Panzini à la commémoration des événements de 1859, et, pour l'expédition des Mille, Meughini, *La spediz. garibaldina*, Turin, 1907.

3. Bassano, Bologne, Brescia, Cagliari, Florence, Gênes, Lucques, Mantoue, Massa, Milan, Modène, Naples, Palerme, Parme, Pise, Reggio d'Émilie, Rome, Sienne, Turin, Venise.

4. *La pubblicità dei documenti storici dopo il 1815*, Rome, 1906, in-8 ; cf. *Arch. stor. ital.*, sér. V, t. XXXVII, p. 495-496.

5. Les principaux travaux d'ensemble à consulter sur les archives italiennes sont ceux de Vazio, *Relazione sugli archivi di stato italiani*, Rome, 1883 ; G. Miglio, *Gli archivi ed il loro ordinamento*, Novare, 1884 ; Salvarezza, *Relazione al ministero dell' Interno su gli archivi di stato italiano*, Rome, 1905 ; Pesce, *Notizie sugli archivi di stato*, Rome, 1906, avec une bibliographie p. 144-149. Joindre les *Notizie numeriche degli atti conservati negli archivi del regno d'Italia*, 1876. On trouvera des notices bien faites sur chaque dépôt dans l'annuelle *Minerva*.

surtout que les archivistes se décidassent à dresser des inventaires sommaires de leurs dépôts, que le gouvernement publiât en grand nombre ces inventaires, qu'un système d'inspection régularisât les procédés de travail employés, à l'heure actuelle, un peu à l'aveuglette, qu'un système de recrutement, au moyen, par exemple, de la *Scuola di paleografia e diplomatica* de l'*Istituto di studî superiori*, de Florence, fût sérieusement organisé. Malheureusement, faute d'inventaires sommaires, on ignore le détail du contenu des archives italiennes [1]. C'est encore pis en ce qui touche les dépôts généraux de formation moderne, de nature plus générale que les *Archivi di stato* et sur lesquels les indications font totalement défaut, je veux dire, d'une part l'*Archivio centrale del Regno*, créé par le décret du 27 mai 1875 et qui se trouve installé dans le local de l'*Archivio di stato* de Rome, de l'autre, les archives des ministères actuels du royaume, qui, tout en continuant les ministères piémontais, ont dû emprunter aux dépôts du reste de l'Italie les documents nécessaires pour l'instruction et l'expédition des affaires courantes.

Quant aux archives mineures, plus accessibles, elles sont dans un état de conservation médiocre [2] et les inventaires y font défaut. Une circulaire du ministre de l'Intérieur, du 30 mai 1906, a bien recommandé la rédaction de ces inventaires et l'envoi de copies aux *Archivi di stato* [3] ; mais d'ici que ces inventaires soient rédigés, s'ils le sont jamais, on en sera réduit à des informations bien fragmentaires, telles que celles que fournit la louable publication de G. Mazzatinti-Degli Azzi [4]. Fussent-ils faits, la documentation inédite resterait encore considérable en Italie [5], en raison du nombre des archives privées, d'intérêt considérable,

1. Les seuls publiés sont ceux de : Lucques, par Bongi, 1872-1888 ; Naples, par Trinchera, 1872 ; Venise, par Cecchetti, 1881 ; Turin, par Bianchi, 1881 ; Bologne, par Malagola, 1883 ; Sienne, par Lisini, 1899-1900 ; Cagliari, par Lippi, 1903, et la première partie de l'inventaire des archives de Florence, sans compter des inventaires de séries spéciales. Cf. Degli Azzi, dans G. Mazzatinti, *Gli archivi della storia d'Italia*, t. V, 1907, p. IX, n. 2.

2. Bacci et De Paoli, dans les *Atti del VI Congresso storico ital.*, Rome, 1896, p. 136-142.

3. Degli Azzi, *loc. cit.*, p. XVII.

4. *Gli archivi della storia d'Italia*, t. I-V, Rocca San Casciano, 1897-1907, in-8, avec la collaboration de Ferrari, Chitti, Degli Azzi pour le t. III ; le t. V a été rédigé par le seul Degli Azzi, apres la mort de Mazzatinti, et contient un index alphabétique et un index chronologique par Fanny Mauri.

5. Cf. A. Alippi, *Gli archivî domestici come oggetto di proprietà...*, Recanati, 1903.

comme celles de Rome [1], ou de Naples [2], ou de Milan [3]; les individus mêmes qui ont pris part aux événements du *Risorgimento*, ont pu se constituer des collections importantes, tel Crispi [4], tel Ricasoli [5]. Il est permis d'ajouter à ces archives privées, les archives de la couronne d'Italie, où, si l'on en croit M. É. Bourgeois, réside la solution de tant de problèmes historiques, comme celles des familles anciennement régnantes, dont les héritiers ont gardé, pour une raison ou une autre, les titres et les correspondances. C'est ainsi que le duc de Modène, François V d'Este, chassé d'Italie, apporta naguère à Vienne les archives du duché [6].

Ce seul fait montre assez que l'histoire d'Italie n'est pas contenue uniquement dans les dépôts italiens, et qu'il serait bon qu'un érudit italien entreprît, à la façon de Ch.-V. Langlois et H. Stein pour la France, le répertoire des documents concernant l'Italie à l'étranger. Ce sont les documents français et autrichiens qui méritent à ce point de vue d'être pris le plus en considération. En raison du rôle de la France en Italie entre les années 1796-1815, de ses interventions sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, les archives françaises renferment un nombre considérable de documents italiens : j'ai montré naguère tout ce que les Archives Nationales contenaient de documents sur l'administration française des départements du Tibre et du Trasimène [7]; le livre de Ch. Schmidt expose sommairement ce que notre dépôt possède sur l'Italie française [8]. Les archives de la guerre, utilisées si heureusement par la Section historique de l'état-major [9], les archives des affaires étrangères, ouvertes, depuis juin 1909, jusqu'à l'année 1848, et que, même après cette date, des savants comme É. Bourgeois [10]

1. Cf. G. Bourgin, *Les archives pontificales et l'hist. mod. de la France*, extr. du *Bibliogr. moderne*, 1906, p. 350-351.

2. Par exemple les archives du duc de Gallo, utilisées par le commandant Weil.

3. En particulier les collections Melzi d'Eril.

4. Cf. la *Révol. franç.*, 14 avril 1908, p. 362-363; *Bull. de la Soc. de 1848*, 1909, p. 128-129. Des décisions importantes touchant les collections de Crispi ont été prises tout récemment (*Journ. des Débats*, 16 janvier 1910).

5. Cf. *Arch. stor. ital.*, 1909, p. 451.

6. G. Sforza, *La rivoluz. del 1831 nel ducato di Modena*, Rome-Milan, 1909, p. 3, n. 1.

7. G. Bourgin, *Fonti per la storia dei dipartimenti romani negli archivi nazionali di Parigi*, dans l'*Arch. della r. società romana di storia patria*, 1906, t. XXIX.

8. *Les sources de l'Hist. de France depuis 1789 aux Archives Nationales*, Paris, 1907.

9. Voy. à ce sujet la seconde partie de ce travail.

10. *Rome et Napoléon III*, Paris, 1907.

ou les membres de la Commission diplomatique de la guerre franco-allemande peuvent diligemment fouiller, fournissent un nombre incalculable de documents importants[1]. En Autriche, les dépôts de Vienne correspondant à ceux de Paris, mais ouverts jusqu'à l'année 1848, n'offrent pas moins d'intérêt[2]. Le rôle militaire de l'Autriche entre 1796 et 1815, l'administration autrichienne du Lombard-vénitien entre 1815-1859-1866, l'intervention des armes et de la diplomatie autrichiennes dans les divers états italiens, entre 1815 et 1866, tous ces faits expliquent assez que ce soit à Vienne que se trouve au moins le tiers des documents concernant l'Italie moderne ; et c'est ainsi que le commandant Weil et Helfert ont pu nourrir leurs vastes études d'une documentation inédite de valeur capitale[3]. Mais il serait inexact de penser qu'en dehors de la France et de l'Autriche il y ait peu de choses dans les divers dépôts d'archives du reste de l'Europe : les rapports diplomatiques et consulaires de tous les grands États en relation avec les gouvernements italiens au cours du XIXe siècle renferment en effet des renseignements de premier ordre[4], en particulier les rapports anglais dont Bolton-King a su tirer, pour sa vaste synthèse, un si heureux parti[5] ; les archives espagnoles contiennent beaucoup de documents concernant la Sardaigne et la Sicile[6] ; les archives prussiennes renferment les correspondances concernant l'alliance de 1866[7] ; les archives russes les documents qui se rattachent à la campagne de Souvaroff en 1799 en Lombardie et des rapports diplomatiques, dont quelques savants ont déjà exhumé des textes intéressants[8]. Ajoutons que, dans ces divers pays, comme en Italie, les archives privées fournissent une importante contri-

1. Pour les archives des Affaires Étrangères, voy. les indications fournies par Langlois et Stein, *Les Archives de l'Hist. de France*, p. 45 sqq. Pour celles de la Guerre, voy. l'*Invent. sommaire des Arch. hist.* (*Arch. mod.*), Paris, 1905. Pour les archives de la Marine, en dépôt aux Archives Nationales, je renvoie à un inventaire manuscrit complet qui est dû à moi-même.

2. Pour les fonds viennois, je renvoie à l'introduction du commandant Weil à son t. I de la *Dernière année de Murat*, Paris, 1908, et à l'*Inventar des allgem. Archivs des Minist. des Innern*, Vienne, 1909, 1er fasc. d'une série des *Inventare öster. staatl. Archive*.

3. Voy. la seconde partie.

4. Voy. les diverses notices de *Minerva*.

5. *Histoire de l'unité ital.*, trad. française, Paris, 1901, 2 vol.

6. F. Vivanet, dans les *Miscell. di storia ital.*, 1909 : J. Carini, *Gli archivi e le biblioteche di Spagna in rapporto alla storia d'Italia*, Palerme, 1884, 2 vol.

7. Voy. la seconde partie.

8. Voy. plus haut, p. 370, n. 1.

bution : en Angleterre, ce n'est pas sans profit que les archives du duc de Portland, où sont conservés les papiers de Bentinck, ont été explorées par G. Gallavresi[1] ; en France que les archives Rœderer ont été entr'ouvertes à quelques privilégiés[2], que les archives Murat commencent à être publiées par Paul Lebrethon, pour le plus grand avantage de l'histoire franco-italienne[3], que les archives Arconati-Visconti ont fourni des lettres curieuses d'Edgard Quinet[4].

Des archives, il convient de rapprocher les bibliothèques, en tant qu'elles renferment des manuscrits précieux, des pièces rares, des collections de prix. Comme les archives, les bibliothèques sont très nombreuses en Italie, et malheureusement nous ne possédons pas pour la plupart d'entre elles de catalogues complets[5]. La bibliothèque du *British Museum* contient assez de documents imprimés pour que Bolton-King ait pu fonder sur eux une sérieuse synthèse ; à la Bibliothèque Nationale de Paris, cinq volumes autographiés renferment le catalogue des imprimés intéressant l'histoire de l'Italie, et au département des manuscrits, le fonds italien et le fonds Custodi ont été diligemment répertoriés[6].

IV. — Le travail historique en Italie.

On comprend qu'avec une pareille dispersion des sources et des documents, le travail historique, peu organisé dans la plupart des pays, soit, en Italie, presque informe[7]. Certes, la besogne des

1. Voy. la seconde partie.
2. Cf. F. Masson, dans la *Rév. hebdomad.*, 17 juil. 1909, p. 281-282.
3. Cf. l'Introd. aux *Lettres et documents pour servir à l'hist. de Joachim Murat, 1767-1815*, t. I, Paris, 1908, in-8. Les tomes II et III ont paru en 1909, et la publication suivra régulièrement son cours.
4. Dans les *Feuilles d'histoire*, 1909.
5. Cf. *Notizie bibliografiche e statistiche sulle biblioteche governative*, Rome, 1893 ; G. Biagi. *Le biblioteche governative italiane nel 1898. notizie stor., bibliogr. e statist.*, pubblic. a cura del min. della pubbl. istruz., Rome, 1900 ; *Rivista delle biblioteche e degli archivi*. Mazzatinti avait entrepris, pour les bibliothèques, un dépouillement analogue à son dépouillement des archives mineures.
6. Par A. Marsand, G. Mazzatinti, G. Raynaud et L. Auvray.
7. Tabarrini, *Degli studi storici in Italia e del più fruttuoso loro indirizzo*, dans l'*Arch. stor. ital.*, t. II, p. 103 sq. : A. Cosci, *Gli studi storici in Italia dopo il 1859*, dans la *Rivista europea*, 2e série, 1879 ; G. Romano, *Gli studi storici in Italia*, dans la *Rivista filosofica*, 1900, p. 319 sq. ; Ch.-V. Langlois, *Manuel de bibliogr. hist.*, 2e fasc., Paris, 1904, p. 513 sq.

vingt et une universités de la péninsule n'est pas à dédaigner[1], et pourtant, on ne constate dans ces universités, dont beaucoup sont bien peu vivantes, ni le groupement d'efforts qui fait, par exemple, des séminaires allemands des ruches laborieusement utiles, ni les initiatives séduisantes qui rendent l'enseignement supérieur français si suggestif.

Il y a bien, d'autre part, en Italie, un grand nombre de sociétés savantes, et qui travaillent, et qui publient : mais leur concurrence même nuit à la valeur de leur production respective, et si l'on peut dire que nos sociétés françaises s'endorment trop dans la paix provinciale, les sociétés italiennes dispersent leurs forces dans des publications secondaires. A Bergame, c'est le *Reale Ateneo di Scienze, lettere e arti*, publiant des *Atti* depuis 1875 ; à Bologne, la *Reale deputazione di storia patria*, avec plusieurs séries de publications, dont des *Atti* depuis 1862 ; à Brescia, l'*Ateneo*, créé en 1802 ; à Ferrare, une autre *Deputazione*, avec des *Atti* depuis 1886 ; à Florence, un grand nombre de sociétés, et la *Deputazione toscana di storia patria*, fondée en 1862, publiant l'important *Archivio storico italiano* ; à Gênes, l'active *Società ligure di storia patria*, avec des *Atti* depuis 1858, et le *Giornale storico e letterario della Liguria*, depuis 1874 ; à Lucques, l'*Accademia lucchese*, avec des *Memorie e documenti* depuis 1813 et des *Atti* depuis 1821 ; à Milan, l'*Accademia scientifico-letteraria*, l'*Istituto lombardo di scienze e lettere*, publiant depuis 1873 l'*Archivio storico lombardo*, enfin la *Deputazione di storia patria* ; à Modène, la *Deputazione*, avec deux séries de *Monumenti storici* et cinq séries d'*Atti e memorie* ; à Naples, la *Società napoletana di storia patria*, éditant l'*Archivio per le provincie napoletane*, depuis 1876 ; à Padoue, l'*Accademia di scienze, lettere ed arti* ; à Palerme, l'*Accademia*, avec des *Atti* depuis 1855, et la *Società siciliana di storia patria*, publiant quatre séries de *Documenti per servire alla storia di Sicilia*, importants pour la période antérieure au *Risorgimento*, et l'*Archivio storico siciliano*, fondé en 1873 ; à Parme, la *Deputazione di storia patria*, publiant des *Monumenti* et des *Fonti* et un *Archivio storico per le provincie par-*

1. Bologne, Cagliari, Camerino, Catane, Ferrare, Gênes, Macerata, Messine, Modène, Naples, Padoue, Palerme, Parme, Pavie, Pérouse, Pise, Rome, Sassari, Sienne, Turin, Urbin. Voy. les public. officielles du Ministère de l'Instruction publique italien et les notices de *Minerva*.

mensi depuis 1894; à Rome, la *Società romana di storia patria*, avec un *Archivio* depuis 1877; à Turin, la *Deputazione*, fondée par le roi Charles-Albert en 1833, publiant deux séries de *Monumenta historiæ patriæ*, des *Miscellanea di storia italiana*, importants pour le moyen âge, une *Biblioteca storica italiana*, et fondant tout récemment une *Biblioteca di storia recente*; à Venise, l'*Istituto venete di scienze, lettere ed arti*, avec des *Atti* et des *Memorie*, et la *Deputazione*, publiant des *Monumenti di storia veneta* et l'*Archivio veneto*, transformé en 1891 en *Nuovo archivio veneto;* à Verceil, enfin, depuis 1909, la *Società vercellese di storia e d'arte*, publiant un *Archivio* et une collection de *Storici inediti vercellesi*.

Ces sociétés n'ont entre elles guère de liens. Il y a bien, à Rome, depuis 1883, un *Istituto storico italiano*, qui, selon Ch.-V. Langlois, rappelle à la fois le Comité de travaux historiques, en France, et le Comité de direction des *Monumenta Germaniæ historica*, en Allemagne [1]; mais Romano a fait observer que le rôle de coordination qu'il pourrait jouer, il ne le remplit pas [2], et, en tout cas, il semble que l'*Istituto* consacre ses forces et son attention à l'histoire ancienne et médiévale sans se soucier beaucoup de l'histoire moderne et du *Risorgimento*. Le seul lien réel entre les diverses *Deputazioni* qui existent dans les grands centres, ç'ont été, entre 1877 et 1895, les *Congressi storici italiani*; encore les grands projets mis en train par ces Congrès n'ont pas abouti, et d'ailleurs, depuis 1895, il ne s'en est plus tenu [3]. Ajoutons à ce tableau des efforts dispersés de la science historique en Italie, que les gouvernements étrangers, en entretenant à Rome divers organismes scientifiques, ont presque exclusivement borné la tâche de ceux-ci à l'exploration des monuments archéologiques et des documents médiévaux [4]; l'*Institut* fondé par J. Luchaire à Florence, en 1908, semble devoir restreindre son activité à l'histoire littéraire et à celle des beaux-arts [5].

Depuis quelques années cependant, les *Congressi* étant morts,

1. *Loc. cit.*, p. 517.
2. *Loc. cit.*, p. 325.
3. Ch.-V. Langlois, *loc. cit.*, p, 519-520.
4. Voy. G. Bourgin, *Les arch. pontificales*, p. 286 sqq.
5. Cf. son *Bull. d'études franco-ital. et d'inform. sur l'Italie*, depuis 1908. On retrouve ce caractère dans le *Bulletin italien* que publie depuis 1901 l'Université de Bordeaux. Je signale pour mémoire la Société d'études italiennes, fondée à Paris par Jules Simon, en 1893, et qui n'a pu s'occuper jusqu'ici, sous la direction de M. Dejob, que d'organiser des conférences touchant les choses d'Italie.

l'*Istituto storico* restant insuffisant, les fondations étrangères devant se renfermer dans le cercle étroit de leurs attributions nationales, on a pu constater en Italie tout un mouvement historique qu'on peut qualifier d'unitaire, et où, de fait, se mélangent assez curieusement des éléments scientifiques et des éléments subjectifs, d'ordre politique et patriotique principalement. En 1906 se fondait à Milan, sous la présidence du sénateur Gabba, une *Società nazionale per la storia del Risorgimento*; des congrès, tenus à Milan, Pérouse, Turin et Florence, groupèrent les historiens attachés à cette période. Dès le premier congrès, on avait décidé la publication d'un *Bolletino ufficiale,* dirigé par Chiattone et G. Gallavresi; ce *Bolletino* a fait place à une revue éditée par B. Manzone, récemment décédé, qui, de 1895 à 1899, avait publié une *Rivista storica del risorgimento italiano*; le premier numéro de *Il Risorgimento italiano, rivista storica, organo della società nazionale*, est daté du 15 janvier 1908, et contient des études originales, des documents, une bibliographie, des questionnaires, une chronique et les actes officiels de la Société. Des comités régionaux complètent l'œuvre de celle-ci à Florence, à Venise, à Turin, à Rome, etc., et certains publient même des périodiques, comme celui de Modène (*Archivio emiliano del risorgimento nazionale*) [1]. Mais, je l'ai déjà noté, tous ces groupements, tous ces efforts, tout en essayant de se soumettre à une discipline scientifique, ont voulu certainement collaborer à l'éducation morale et politique du pays. Beaucoup d'historiens ont été trop mêlés à l'action politique pour que ces préoccupations leur restent étrangères ; plus d'un ressemble à ces vétérans qui se réunissent encore en congrès et rappellent entre eux les grands faits militaires auxquels ils ont pris part [2], et les concours, les récompenses de toute espèce à l'effet de primer les auteurs de bonnes monographies patriotiques ajoutent à ce caractère de la production historique italienne d'aujourd'hui, que je signale [3] sans me reconnaître aucunement le droit de la critiquer. Il est d'ailleurs difficile de dire si l'organisation de la *Società del*

1. Il faut noter que, dès 1903, la *Deputazione umbra di storia patria* acceptait la proposition faite par Mazzatinti et Degli Azzi de publier un *Archivio storico del risorgim. Umbro*, dont le premier fascicule parut au début de 1904.

2. Les *superstiti delle patrie battaglie* tiennent des Congrès dont les *Atti* ne sont pas sans intérêt. Cf. les *Atti del VII Congresso dei superstiti delle patrie battaglie 1848-1870 tenuto in Milano 18-21 settembre 1906*, Sesto San Giovanni, 1907.

3. Voy. le *Bulletin italien* de la *Rev. hist.*, 1909.

Risorgimento, l'action des groupes similaires sont la cause ou l'effet du très réel intérêt qu'inspire en Italie l'histoire du *Risorgimento*. En tout cas, cet intérêt s'exprime par le succès d'entreprises dues à la collaboration des éditeurs diligents et des historiens laborieux : c'est sous le patronage de Pasquale Villari que la *Collezione storica Villari* a été organisée, et l'on y trouve d'excellents livres de seconde main, comme ceux de F. Lemmi et de P. Orsi [1] ; la *Biblioteca storica* éditée par la *Società tipografica-editrice* de Turin comprend à l'heure actuelle environ 140 numéros [2] ; tout récemment, la maison Bocca a lancé une *Biblioteca di storia contemporanea* [3] ; la maison Signorelli une *Biblioteca storica e geografica* [4] ; la maison Ricciardi les *Contemporanei d'Italia* [5] ; l'on sait enfin que la *Biblioteca del risorgimento italiano*, dirigée par Fiorini et Casini, renferme une quantité considérable de monographies de premier ordre et de textes réimprimés ou inédits [6].

V. — L'histoire régionale.

Les caractères de la production historique italienne en ce qui touche le *Risorgimento* s'expliquent donc, à mon sens, d'une part par l'insuffisance de recul des événements considérés, d'autre part par la dispersion des sources et l'insuffisance des instruments de travail à employer. Mais cette dispersion même est en relation avec le développement autonome des diverses régions de l'Italie, que je voudrais maintenant suivre très succinctement, en exposant les travaux d'histoire consacrés aux principales d'entre elles [7].

1. F. Lemmi, *Le orig. del risorg. ital.*, Milan, 1906 ; P. Orsi, *L'Italia moderna*, 3e éd., Milan, 1910.

2. A noter, comme livres généraux, ceux de Bersezio, Cadorna, Castagnola, Chiala, Dito, Fabris, Faldella, Guardione, Vayra ; comme recueils de lettres, ceux touchant Castelli, Cavour, Crispi, Guerrazzi, Mazzini ; comme biographies, celles d'Arese, Dabormida, Lanza, etc., tous ouvrages signalés au cours de mon exposé.

3. Le tome Ier est celui de M. Rosi, *I Cairoli*, Turin, 1908.

4. Le tome Ier est celui de G. Salvemini, 2e éd., *La Rivoluzione francese*, Milan, 1908.

5. Le tome Ier est celui de G. Prezzolini, directeur de la collection, *Benedetto Croce*, avec la bibliographie, Naples, 1909.

6. Cette collection contient à l'heure actuelle quatre séries de douze volumes chacune, et la cinquième est presque achevée.

7. Je rappelle que l'*Almanach de Gotha* fournit sur les dynasties princières, le personnel des cours et les services ministériels des divers états des notices excellentes et immédiatement utilisables.

Les groupements politiques et, à certains égards, linguistiques et géographiques de l'Italie peuvent être énumérés comme il suit :

1° Piémont et dépendances ;
2° Lombardie ;
3° Vénétie ;
4° Toscane ;
5° Les duchés (Lucques, Parme, Modène) ;
6° Les Deux-Siciles.

Les états du Saint-Siège valent d'être considérés à part.

1° *Piémont.* — Les Italiens ont bien compris l'importance du Piémont dans le système pour ainsi dire fédéral qui a été celui de l'Italie jusqu'en 1861 : l'énorme *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia* d'A. Manno peut en rendre suffisamment compte[1]. Mais la matière inédite reste considérable, et la publication de Nicomede Bianchi, *Le carte degli archivi piemontesi*[2], ne peut être considérée que comme un recueil d'*excerpta* que, comme tout recueil de ce genre, on ne peut manier qu'avec une certaine prudence[3]. Toutefois, les travaux particuliers ou généraux de N. Bianchi, reposant sur une documentation d'archive importante, sont hors de pair, particulièrement sa *Storia della monarchia piemontese dal 1773*[4] *al 1861*[5]. Avant Bianchi, Botta[6], Mimant[7], Carlo Denina[8], A. Gallenga[9], G. Pinelli[10], Ricotti[11], L. Cibrario[12] avaient compilé de vastes histoires, qui sont périmées ; il n'y a guère que dans la *Storia della diplomazia della corte di Savoia*[13] de Carutti di Cantagno qu'on puisse trouver des informations complémentaires.

1. Dans la *Biblioteca storica italiana*, publiée par la *Deputazione* de Milan. Le t. VIII est paru en 1907.
2. Turin, 1881, in-8.
3. Joindre P. Vayra, *Il museo storico della casa di Savoia nell' archivio di stato di Torino*, Turin, 1881.
4. C'est la date de l'avènement de Victor-Amédée III.
5. Turin, 1877-1885.
6. *Précis histor. de la maison de Savoie*, Paris, an X.
7. *Histoire de la Savoie*, Paris, 1825.
8. *Storia dell' Italia occidentale*. Turin, 1809-1810, 6 vol.
9. *Storia del Piemonte dai primi tempi alla pace di Parigi 1856*, Turin, 1856, 2 vol.
10. *Storia militare del Piemonte della pace di Aquisgrana fino a noi*, Turin, 1855-58, 3 vol.
11. *Storia della monarchia piemontese*, Florence, 1861 et suiv., 6 vol.
12. *Storia della monarchia di Savoia*, Turin, 1840-1844, 3 vol.
13. Turin-Florence-Rome, 1876 et suiv., 3 vol.

Les livres de Brofferio sont également périmés, mais ils ont eu une influence telle sur la mentalité piémontaise qu'ils méritent d'être étudiés à ce point de vue et comme une des œuvres qui ont préparé le *Risorgimento*[1]. Je signale pour mémoire le manuel général et tendancieux de F. de Angeli[2].

L'histoire de la législation piémontaise antérieurement à 1848 a été étudiée par Federico Sclopis et Cibrario[3], celle de l'Église par P.-C. Boggio[4] et T. Chiuso[5], celle de l'enseignement, avant 1849, par J. Depoisier[6]; mais l'histoire économique et sociale a été à peine abordée, par exemple par Bartolomeis[7], G. Cazalis[8], G. Stefani[9], G. Cavalli[10], et l'on ne saurait trop désirer que le Laboratoire d'économie politique de l'Université de Turin, dont j'ai signalé ici-même les admirables travaux pour l'ancien régime[11], étendît son enquête à la période moderne et contemporaine[12].

L'histoire de la Savoie est italienne, puisque la maison régnant actuellement en Italie sort de cette région, et française, puisque la France a possédé ce pays sous la Révolution et l'Empire, et qu'il fait maintenant partie intégrante de l'état français. Sur ce pays à demi français, à demi italien, le *Catalogue de l'histoire de France de la Bibliothèque nationale*[13], la *Topobiblio-*

1. *Storia del Piemonte dal 1814 ai di nostri*, Turin, 1849-1852, 5 vol.; *I miei tempi*, Turin, 1857-61, 2 vol.

2. *Storia di casa Savoia in ordine al pensiero nazionale dalle origini ai di nostri*, Milan, 1906.

3. Sclopis, *Storia della legislazione sarda dal 1814 al 1847*, Turin, 1860; Cibrario, *Origine e progresso delle istituz. della mon. di Savoia*, Turin, 1855; l'histoire parlementaire a été faite par Brofferio (*Storia del parlamento subalpino*, Milan, 1865-69, 6 vol.), mais avec un caractère de partialité évident. Il faut noter, au point de vue parlementaire, la confection, en 1898, de vastes *Indici* des débats de la Chambre et du Sénat italiens, sous la surveillance des présidents de ces corps.

4. *La Chiesa e lo Stato in Piemonte sino al 1854*, Turin, 1854, 2 vol.

5. *La Chiesa in Piemonte dal 1797 ai giorni nostri*, Turin, 1887-1892, 4 vol.

6. *L'Instruction publique dans les états sardes*, Paris, 1846.

7. *Notizie topografiche e statistiche sugli stati di S. M. il re di Sardegna*, 1841, 4 vol.

8. *Dizionario geografico, storico, statistico degli stati di S. M. il re di Sardegna*, Turin, 1833-56, 28 vol.

9. *Dizionario generale geografico e statistico degli stati sardi*, Turin, 1855. Cf. du même, *Dizion. corografico della Savoja*, Turin, 1855.

10. *Delle statistiche officiali del Piemonte*, Albenga, 1850, duquel il faut rapprocher le travail de G. Prato. *Censimenti e popolazione in Piemonte nei secoli XVI, XVII e XVIII*, Scansano, 1906.

11. Voy. la *Revue*, déc. 1908, t. XVII, p. 360-364.

12. Pour le marquisat de Saluces, voy. Eandi, *Statist. della prov. di Saluzzo*, Saluces, 1833, 2 vol.

13. Tome VIII, p. 163, 170; suppl^t de 1880, p. 110, 116.

graphie de M. Chevalier[1], les diverses bibliographies françaises[2] pourront fournir des indications sérieuses. Sur sa situation pendant la première occupation, les *Voyages* de La Vallée et de Lalande[3], les statistiques préfectorales[4] donnent des faits qui méritent d'être critiqués de près au moyen des documents inédits conservés à Paris ou à Turin. Sur l'administration de la Savoie par les rois de Piémont, on a peut-être encore moins de bons travaux à signaler : ceux de V. de Saint-Genis[5], G. Tardy[6], J. Dessaix[7], E. Burnier[8] ne sont pas particulièrement recommandables, et il n'y aurait guère à citer que l'*Étude sur l'administration en Savoie* de V. Advielle[9], si l'on voulait négliger les livres savoureux du marquis Costa de Beauregard[10].

Il en est du comté de Nice comme de la Savoie. La bibliographie niçoise est par suite à demi française, à demi italienne. Les histoires générales de Fervel[11], Tisserand[12], Roselli[13], en français, celle de Gioffredo[14], en italien, sont les livres les plus importants, auxquels on pourra joindre la *Statistique des Alpes-Maritimes* de Roux[15].

Gênes, au contraire de Nice, est entièrement italienne. Mais République depuis le XVIe siècle, elle se mit pendant le Directoire sous la protection de la France. Un vœu pour l'incorporation à l'empire, le 25 mai 1805, aboutit au décret du 4 juin, qui formait des états gênois trois départements français. La chute de

1. 2e partie, Paris, 1903.
2. En particulier celle de Brière-Caron, et la *Bibliographie des Sociétés savantes* de Vidier-Lasteyrie. Joindre les importantes contributions de la *Grande Encyclopédie*, t. XXIX, p. 605-606 et 617-618.
3. J. La Vallée, *Voyage dans le départ. du Mont-Blanc*, Paris, 1793 ; J. Lalande, *Voyage au Mont-Blanc*, dans le *Magazin encyclopédique*, 1796, t. IV.
4. Sauzay, *Statist. du dép. du Mont-Blanc*, Paris, an IX ; de Verneilh, *Stat.*, Paris, 1807. Cf. Grillet, *Dictionn. hist., litt. et statist. des dép. du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, 3 vol.
5. *Hist. de la Savoie, de son orig. à l'annexion*, Chambéry, 1884, 3 vol.
6. *La Savoie de 1814 à 1860*, Mâcon, 1890.
7. *La Savoie hist. pittoresque, statistique et bibliographique*, Paris, 1854-1855, 2 vol.
8. *Hist. du Sénat de Savoie*, Chambéry, 1864-65, 2 vol.
9. *Étude sur l'admin. en Savoie, avant et depuis l'annexion*, Paris, 1868.
10. Voy. plus bas, p. 395, n. 5 ; cf. l'étude d'H. Bordeaux sur Costa de Beauregard, dans le *Correspondant*, 1909.
11. *Histoire de Nice et des Alpes-Maritimes*, Paris, 1862.
12. *Hist. civile et relig. de la cité de Nice*, Nice, 1862, 2 vol.
13. *Précis hist. de Nice*, Nice, 1867-70, 4 vol.
14. *Storia delle Alpi-Maritime*, Nice, 1839.
15. Nice, 1862.

l'empire et les promesses de lord Bentinck firent croire un instant aux Gênois qu'ils allaient être libres de nouveau : en fait, le congrès de Vienne attribua Gênes au Piémont. Les événements qui ont préparé l'influence française en Ligurie ont été exposés par G. Canale, dans sa *Storia civile, commerciale e letteraria dei Genovesi dalle origini all' anno 1797* [1], continuée dans la *Nuova storia* du même [2]. Les faits d'histoire économique et sociale qui concernent la région ont été groupés par Cevasio [3], puis par Pareto et ses collaborateurs dans leur *Descrizione di Genova e del Genovesato* [4]. Un certain nombre de documents ont été mis au jour par Garoni [5].

L'histoire de la Sardaigne est moins mouvementée que celle de Gênes. Rattachée au Piémont au XVIIIe siècle, elle a constitué pendant l'empire le seul domaine des rois dépossédés, et au XIXe siècle, isolée du reste de l'Italie par la mer, par ses mœurs [6], elle a vécu sans prendre beaucoup de part au *Risorgimento*. Son évolution économique et sociale, très lente, offre beaucoup d'intérêt, et on trouvera des éléments, à ce point de vue, dans le *Voyage en Sardaigne* d'Albert de la Marmora [7] et dans les *Indagini e Studî* de L. Amat di San Filippo [8]. Son histoire, pour laquelle les matériaux inédits ne manquent pas [9], a attiré surtout les médiévistes et les juristes, et c'est à des livres anciens, comme ceux de G. Manno [10], P. Martini [11] et G. Siotto-Pintor [12], qu'il faut recourir pour la suivre au XIXe siècle [13].

1. Gênes, 1844-54, 9 vol. Cf. Serra, *Storia della Liguria*, Turin, 1836, 4 vol.
2. *Nuova storia della Repubblica di Genova*. Gênes, 1862-1864, 4 vol.
3. *Statist. de la ville de Gênes*, Gênes, 1838, 2 vol.
4. Gênes, 1846, 2 vol.
5. *Codice-diplom. stor.-giuridico dè municipi ligustici*, Gênes, 1870.
6. Ces mœurs curieuses et encore toutes actuelles ont été magistralement décrites dans les romans et nouvelles de Mme Grazzia Deledda. Joindre Pais, *Relazione dell' inchiesta sulle condizioni economiche e della sicurezza pubblica in Sardegna*, Rome, 1896 ; Bresciani, *Dei costumi dell' isola di Sardegna*, Milan, 1890, 4 vol.; Cugia, *Nuovo itinerario dell' isola di Sardegna*, Cagliari, 1892, 2 vol. ; J. de Kergorlay, *Souvenirs de Sardaigne*, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1909.
7. *Voyage en Sardaigne, ou descr. statist., phys. et polit. de cette île*, 2e éd., Paris, 1839-1840, 2 vol. et 2 atlas.
8. *Indagini e studî sulla storia econom. della Sard.*, dans *Miscell. di storia ital.*, t. VIII, 1903, p. 297-506 (jusqu'à 1848).
9. Voy. S. Lippi, *Inventario del R. archivio di stato di Cagliari e notizie delle carte conservate nei notevoli archivi comunali, vescovili e capitolari della Sard.*, Cagliari, 1902.
10. *Storia moderna della Sard. dall'anno 1775 al 1799*, Turin, 1840-42, 2 vol.
11. *Storia di Sard. dall'anno 1799 al 1816*, Cagliari, 1852.
12. *Storia civile dei popoli sardi dal 1798 al 1848*, Turin, 1877.
13. Pour Sassari, voy. E. Costa, *Sassari*, Sassari, 1885-1909, 2 vol.

2° *Lombardie.* — Les Autrichiens se sont installés en Lombardie à la suite de la guerre de la Succession d'Autriche. L'entrée de Bonaparte à Milan, le 13 mai 1796, permit d'installer une République cisalpine, qui dura jusqu'en mai 1799 : les treize mois de réaction qui suivirent furent une parenthèse vite fermée par la constitution, en janvier 1802, de la République italienne, transformée en 1805 en royaume. La domination autrichienne fut rétablie en Lombardie en 1814; l'entrée de Napoléon III à Milan, le 8 juin 1859, marqua sa chute définitive. Cette domination est loin d'être connue, car les documents inédits, et c'est la masse, dorment encore dans les archives viennoises, où il est loin d'être commode de les aller chercher : on en est réduit, pour l'apprécier, soit aux pamphlets des patriotes, soit à la littérature mièvre et sans franchise des tenants du régime autrichien. C'est en somme la grande *Storia di Milano* de F. Cusani[1], qui peut rendre le plus de services pour l'étude chronologique des événements; il y faut joindre les travaux de P. Verri[2], R. Bonfadini[3], Labadini[4], et pour la littérature allemande, les livres capitaux de von Helfert[5], qu'on complètera, pour les règnes de Ferdinand et de François-Joseph, au moyen de la grande bibliographie Dahlmann-Waitz. L'histoire de la brillante société milanaise a été abordée dans un grand nombre de travaux de détail, dont un des meilleurs est celui de R. Barbiéra sur *Il salotto della contessa Maffei (1834-86)*[6]; l'histoire militaire pour la première moitié du XIXe siècle a été résumée par L. Del Mayno[7]; l'histoire administrative, dont les sources se trouvent groupées dans l'*Organismo amministrativo-politico del regno lombardo-veneto*[8], a été exposée par Lorenzoni[9]; enfin, ce qui est rare pour l'Italie, on peut citer un certain nombre d'ouvrages consacrés au développement économique du pays, tels que

1. *Storia di Milano*, Milan, 1862-67, 7 vol.
2. *Storia di Milano continuata fino al 1792 da P. Custodi*, Milan, 1835, 3 vol. Cf. P. et A. Verri, *Lettere e scritti*, édités par C. Casati, Milan, 1879-81, 4 vol.
3. *Milano nei suoi momenti storici*, Milan, 1882-86, 3 vol.
4. *Milano ed alcuni momenti del ris. ital.*, Milan, 1909.
5. *Zur Geschichte des Lombardo-Venezian. Königreiches*, Vienne, 1909, et ce qui concerne la Révolution de 1848, à la seconde partie.
6. Milan, 1895 (6e éd., 1901).
7. *Vicende militari del Castello di Milano del 1706 al 1848*, Milan, 1894.
8. Vienne, 1843.
9. *Istituzioni del diritto pubblico*, Padoue, 1835, 4 vol.

ceux de C. Cantù[1], Jacini[2], Meneghini[3], Merlini[4], Valentini[5], Visconti-Venosta[6].

3° *Vénétie*. — L'histoire de la Vénétie au XIXe siècle est liée de très près à l'histoire de la Lombardie. La décadence politique de la grande République de l'Adriatique commença à la paix de Carlowitz (1603). Presque indifférente au bouleversement de l'Europe par la Révolution, la Vénétie put un instant espérer de demeurer sous la protection de la France : le 16 mai 1797, Bonaparte l'occupait, le traité de Campo-Formio l'adjugeait partie à la République cisalpine, partie à l'Autriche ; le 26 décembre 1805, elle passait tout entière au royaume d'Italie, pour tomber, en 1814, et jusqu'en 1866, aux mains de l'Autriche. Il en est de son histoire comme de celle de la Lombardie, et une partie des documents qui la concernent sont conservés à Vienne. Pour ceux d'Italie, la *Statistica degli archivî della regione veneta* de Cecchetti reste indispensable[7]. Ce qu'on a le mieux étudié, dans cette histoire, c'est la fin de la république (1797)[8], qu'on a considérée, à tort selon moi, strictement au point de vue politique, sans la rattacher à toute l'évolution économique et sociale de la Vénétie, pour laquelle la *Storia documentata* de S. Romanin pourrait servir d'introduction[9] ; la suite des faits se trouve dans les *Annali delle provincie venete* de Mutinelli[10], et dans les *Settant'anni della storia di Venezia* de V. Marchesi[11], — en somme peu de chose, surtout si l'on constate l'énorme littérature consacrée aux années 1848-1849[12]. Au point de vue économique, il faut se reporter aux *Saggi statistici ed economici sul Veneto* de Morpurgo[13], plutôt

1. Avec des collaborateurs, sous le titre de *Milano e il suo territorio*, Milan, 1844, 2 vol.
2. *La proprietà fondiaria e la popolazione agricola in Lombardia*, Milan, 1856.
3. *Sulla condizione finanziaria delle provincie... soggette all' Austria*, Turin, 1864.
4. *Il passato della industria manifatturiera in Lombardia*, Milan, 1857.
5. *La perequazione delle imposte prediali*, Milan, 1858.
6. *Notizie statistiche intorno alla Valtellina*, Milan, 1844.
7. Venise, 1881, 3 vol.
8. Voy. la seconde partie.
9. Venise, 1853-69, 10 vol., jusqu'à 1797. Cf. Mutinelli, *Memorie storiche degli ultimi cinquant' anni della repubblica Veneta*, Venise, 1854 ; V. Malamani, *Il settecento a Venezia*, Turin, 1891, 2 vol. Les 9 volumes de l'*Histoire de la République de Venise*, de Daru, Paris, 1853, sont entièrement périmés.
10. Venise, 1843.
11. Turin, 1892, pour 1797-1866.
12. Voy. la seconde partie.
13. Padoue, 1868. Joindre : Cecchetti, *Delle fonti della statistica negli archivi di Venezia*, dans les *Atti dell'istit. Veneto*, sér. V, t. I.

qu'au livre tendancieux de Meneghini [1] ; on possède également de bons travaux de démographie vénète [2], mais très peu de choses au point de vue des institutions [3].

A l'histoire proprement dite de Venise, il y a lieu de rattacher celle des régions qui dépendaient de l'aristocratique République, comme Vérone [4], Brescia [5], Trévise [6], le Frioul [7], Padoue [8].

4° *Toscane.* — Après 1814, l'Autriche a imposé son joug au Lombard-Vénitien et son influence au reste de l'Italie, à l'exception seule du Piémont. Princes de la maison de Bourbon ou de la maison de Lorraine, tous ont suivi les instructions de la Cour de Vienne : tel est le cas des Habsbourg de Toscane. Installés à Florence en 1738, ils furent dépossédés de la Toscane pendant la période de la Révolution et de l'Empire : l'entrée des Français à Livourne en 1796 marqua le début d'une occupation qui dura jusqu'en 1814, et alors la dynastie autrichienne réoccupa la Toscane, qu'elle gouverna jusqu'en 1859.

Pour la première partie de l'histoire de la Toscane, les tomes IV et V de la grande *Storia civile* de Zobi restent indispensables [9] ; il y faut joindre les *Memorie* de G. Montanelli [10], la *Geschichte Toscanas* de von Reumont [11] et *Die Grossherzoge von Toscana* de von Würzbach [12] ; le règne de Léopold II a été analysé par G. Baldasseroni [13].

1. *Imposte ed estorsioni austriache nella Venezia*, Turin, 1859.

2. Beloch, *Bevölkerungsgeschichte der Republik Venedig*, dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1899 ; Contento, *Il censimento della popolazione sotto la Repubblica veneta*, Venise, 1900.

3. P. Condio, *La giustizia punitiva al tempo della veneta repubblica*, Brescia, 1908.

4. Voy. G. Biadego et A. Avena, *Fonti della storia di Verona nel periodo del risorgimento, 1796-1870*, Vérone, 1906.

5. Cf. Mons. L. F. Fé d'Ostiani, *Brescia nel 1796*, Brescia, 1908.

6. Cf. A. Santalena, *Vita trevigiana dall' invasione francese alla seconda dominazione austriaca*, Trévise, 1889, continué par *Treviso nella seconda dominazione austriaca*, Trévise, 1890.

7. Cf. Rina Larice, *Il Friuli nel risorgimento italiano*, Udine, 1905.

8. Maria Borgherini, *Il governo di Padova nell' ultimo secolo della repubbl.*, Padoue, 1909.

9. *Storia civile della Toscana dal 1737 al 1848*, Florence, 1850-53, 6 vol.

10. *Memorie sull' Italia e specialmente sulla Toscana dal 1814 al 1850*, Turin, 1853-55, 2 vol.

11. *Gesch. Toscanas seit dem Ende des florentinischen Freistaats*, Gotha, 1876, 2 vol.

12. Vienne, 1883. Cf. Napier, *Florentine history*, Londres, 1847, 6 vol.

13. *Leopoldo II granduca di Toscana e i suoi tempi*, Florence, 1871. Joindre : Montazio, *L'ultimo granduca di Toscana*, Florence, 1870 ; Id., *Leopoldo II*, Turin, 1860 ; G. Conti, *Firenze vecchia*, Florence, 1899.

L'histoire administrative de la Toscane a été faite par Galeotti [1], qu'il faut compléter, pour la pratique politique, par les *Cronache segrete della polizia toscana* [2]. Si l'on a peu étudié les conditions économiques et sociales de la Toscane [3], on possède en revanche un bon répertoire géographique, celui de Repetti [4], et on a groupé, autour des figures de Gino Capponi et de Vieusseux, de bonnes études sur la société florentine [5] ; tout récemment, quelques professeurs publiaient sur les divers aspects de cette société de suggestives conférences [6]. Enfin, l'histoire du port de Livourne, point de départ de plusieurs mouvements révolutionnaires, a été étudiée dans un travail collectif important [7].

5° *Les duchés*. — Comme la Toscane, l'Italie centrale a subi successivement l'influence française et l'influence autrichienne. Lucques, république oligarchique depuis 1628, prise par les Français en 1797, fit partie du royaume d'Étrurie et devint la possession de l'infante espagnole Marie-Louise. Son fils, Charles-Louis de Bourbon, chassé en 1847 par l'insurrection, céda le grand-duché à la Toscane, conformément aux stipulations de l'acte final de Vienne, et passa à Parme. La *Storia di Lucca* de Mazzarosa [8] a été complétée par la moderne *Storia civile di Lucca* de Massei [9], et l'on trouve sur l'économie sociale du Lucquois des renseignements encore utilisables soit dans Mazzarosa [10], soit dans Fornaciari [11].

Parme, aux Bourbons d'Espagne depuis le milieu du XVIIIe siècle, perdit son autonomie, comme Lucques, pendant la domination française ; le duché constitua en 1815 l'apanage de l'ex-impératrice Marie-Louise, à la mort de laquelle il devait revenir au fils de l'ancien roi d'Étrurie, Charles-Louis de Bourbon. La

1. *Delle leggi e dell' amministrazione della Toscana*, Florence, 1847.
2. Florence, 1898.
3. Cf. Zobi, *Memorie economico-politiche sulla Toscana*, Florence, 1860, 2 vol.
4. *Dizion. stor.-geograf. della Toscana*, Florence, 1833-46.
5. G. Rondoni, *Uomini e cose del risorgimento italiano nel carteggio di Giovan Pietro Vieusseux*, Florence, 1898 ; *Gino Capponi, i suoi tempi, i suoi studi, i suoi amici, memorie raccolte* da M. Tabarrini, Florence, 1879 ; von Reumont, *Gino Capponi e il suo secolo*, Milan, 1880.
6. *La Toscana alla fine del granducato*, Florence, 1909.
7. *Livorno nell' ottocento*, Livourne, 1900.
8. Lucques, 1833.
9. Lucques, 1878, 2 vol.
10. *Le pratiche della campagna lucchese*, Lucques, 1846.
11. *Della povertà in Lucca*, Lucques, 1841.

déchéance de la dynastie bourbonienne et l'annexion au Piémont devaient survenir le 18 mars 1860. L'histoire de cette principauté est en somme bien connue, car aux ouvrages anciens d'Affo[1] et Pezzano[2], on peut joindre pour le règne de Marie-Louise d'Autriche le livre de Catherine Pigorini-Beri[3], et, celui plus ancien, de Scarabelli[4] ; pour ceux de ses successeurs, les livres de P. Linati[5], G. Sforza[6], E. Casa[7], Montagna[8] et les documents mis au jour par le gouvernement provisoire de 1859[9].

Occupé par les Français dès 1796, le duché de Modène fit partie des républiques cispadane, cisalpine, italienne et du royaume d'Italie. François IV d'Este y reprit le pouvoir en 1814, et il eut pour successeur François V, qui, chassé du pays en 1848, fut réinstallé par les Autrichiens et gouverna jusqu'en 1859. Les *Memorie* de Tiraboschi[10], la *Cronaca modenese* de Bianchi[11], les documents publiés par Farini[12] constituent une partie des sources modenaises, dont beaucoup restent inédites, et dont les plus importantes ont, sans doute, été emportées par François V à Vienne, où il est mort en 1875[13]. Les livres généraux de Scharfenberg[14] et de N. Bianchi[15], ont été, sur un grand nombre de points, dépassés, pour le règne de François IV, par les publications de Galvani[16], A. Panizzi[17] et L. Bosellini[18], pour le règne de

1. *Storia della città di Parma*, Parme, 1792-95, 4 vol.
2. *Storia della città di Parma*, 1837-59, 5 vol.
3. *Maria Luigia a Parma*, Rome, 1901.
4. *Storia civile dei ducati di Parma, Piacenza e Guastalla*, 1858, 2 vol.
5. *Condizioni morali, materiali, politiche e amministrative degli stati di Parma innanzi al 20 marzo 1848*, Parme, 1848.
6. *Carlo II di Borbone e la rivoluzione di Parma del 1848*, Rome, 1895.
7. *Parma da Maria Luigia imperiale a Vittorio Emanuele II*, Parme, 1901.
8. *I ducati parmensi nella diplomazia europea dal 1796 al 1815*, Plaisance, 1907.
9. *I Borboni di Parma nelle leggi e negli atti del loro governo dal 1847 al 1859*, Parme, 1860.
10. *Memorie storiche modenesi*, Modène, 1811, 9 vol.
11. Parme, 9 vol.
12. *Documenti riguardanti il governo degli stati estensi in Modena dal 1814 al 1859, raccolti e pubblicati per ordine del dittatore L. C. Farini*, Modène, 1860, 3 vol.
13. Voy. plus haut, p. 372.
14. *Gesch. des Herzogtums Modena und des Hauses Ferrara*, Mayence, 1859.
15. *Memorie di Francesco IV*, Modène, 1847-54, 2 vol.
16. *I ducati estensi dal 1815 al 1852*, Turin, 1852, 2 vol.
17. *Le prime vittime di Francesco IV duca di Modena*, Rome, 1898. Cf. pour les années 1814-1845, Galvani, *Memorie storiche intorno la vita di S. A. R. Francesco IV*, Modène, 1847, 4 vol.
18. *Francesco IV e Francesco V di Modena*, Turin, 1861.

François V, par ceux de L. Bosellini et Bayard de Vol[1], pour l'histoire diplomatique par l'étude de G. Ognibene[2]. C'est dans les livres d'histoire toscane qu'on trouvera ce qui concerne Fivizzano, annexé par François V en 1847; dans ceux d'histoire parmesane, ce qui concerne Guastalla, annexé par le même prince; mais Reggio d'Émilie a eu une existence semi-indépendante dans la région modenaise, ce qui lui a valu des monographies particulières[3]. Pour l'état économique de l'ensemble, la *Statistica* de Roncaglia fournit d'intéressants matériaux[4].

6° *Deux-Siciles.* — La bibliographie de l'histoire napolitaine a été dressée sommairement, sans doute, mais après tout suffisamment dans des ouvrages généraux comme ceux de F. Guardione[5] ou d'A. Maag[6], et les sources cataloguées par des érudits comme Capialbi[7] et Capasso[8]. Cette histoire offre une parfaite cohésion depuis l'installation des Bourbons à Naples en 1735 : le second roi de Naples, poussé par sa femme Marie-Caroline, ne cessa d'être, de 1793 à 1815, l'adversaire obstiné et malheureux de la France, qui installa à Naples Joseph, puis Murat, mais ne put lui ravir sa dernière province, la Sicile. C'est ce roi qui réalisa, par la force, l'unité des Deux-Siciles, et ses successeurs, avertis cependant par plusieurs révoltes, suivirent les mêmes errements, qui devaient aboutir aux triomphes garibaldiens et au plébiscite unitaire du 21 octobre 1861. L'ouvrage capital pour la première partie de cette histoire, c'est la *Storia* de P. Colletta[9], sur la valeur scientifique et morale duquel les historiens sont encore loin de s'entendre ; vieillie et moins bonne que la *Storia* de Colletta est la *Storia* de De Blasi[10], suspecte, à plusieurs titres, l'*Histoire de la Révo-*

1. *Vita di Francesco V (1847-1859)*, Modène, 1878-85, 4 vol.
2. *Le relazioni della casa d'Este coll' estero*, Modène, 1903.
3. U. Bassi, *Reggio-Emilia alla fine del secolo XVIII (1796-1799)*, Reggio, 1895 ; V. Fiorini, *Gli atti del Congresso cispadano nella città di Reggio*, Rome, 1897. Cf. G. Sforza, *op. cit.*
4. *Statistica generale degli stati estensi*, Modène, 1849, 2 vol.
5. *Il dominio dei Borboni in Sicilia dal 1830 al 1861 in relazione alle vicende nazionali con documenti inediti*, au t. II, Turin, 1907.
6. *Gesch. der schweizer. Truppen in neapolitanischen Diensten, 1825-1861*, Zurich, 1909.
7. *Sugli archivi delle due Calabrie ulteriori*, Naples, 1845.
8. *Le fonti della storia delle provincie napoletane*, dans l'*Arch. storico napol.*, 1875.
9. *Storia del reame di Napoli dal 1734 al 1825*, Capolago, 1835, 2 vol. Rééd. de C. Manfroni, Milan, 1905, 2 vol.
10. *Storia del regno di Sicilia*, Palerme, 1844.

lution dans les Deux-Siciles depuis 1793 d'Hervey Saint-Denys[1]; les ouvrages de Freemann[2], Salvo di Pietroganzili[3], Guardione[4] concernent spécialement la Sicile, tandis que les livres de Nisco[5] et De Cesare[6] intéressent l'ensemble des règnes de François Ier, Ferdinand II et François II. L'histoire militaire, sous le point de vue de l'intervention des troupes étrangères dans les conflits intérieurs, a été renouvelée par l'importante contribution d'A. Maag[7]; de bons éléments sur l'histoire religieuse se trouvent dans *Stato e chiesa nelle due Sicilie* de Scaduto[8], sur la pratique administrative dans les *Condizioni politiche e amministrative della Sicilia* de Franchetti[9]. L'organisation de la propriété dans l'Italie méridionale, la situation respective des classes expliquent un grand nombre des événements de l'histoire politique ; dans ce sens, un certain nombre d'ouvrages peuvent être utilisés, tels ceux de Serristori[10], Bianchini[11], De Augustinis[12], De Cesare[13], Fornari[14], Trifone[15]. Mais il reste beaucoup à faire[16], il reste surtout à déblayer la littérature historique des livres qui n'ont de scientifique que les prétentions et où s'inscrivent les revendications plus ou moins justifiées de l'Italie du Sud contre celle du Nord. D'autre part, la dispersion des études historiques, constatée pour toute l'Italie, s'affirme encore plus évidente pour l'Italie méridionale, où cer-

1. Paris, 1856.
2. *History of Sicily*, Londres, 1894, 4 vol.
3. *Rivoluzioni siciliane*, Palerme, 1898, 2 vol. pour 1848-60.
4. Voy. plus haut, p. 388, n. 5. Joindre : E. De Marco, *La Sicilia nel decennio avanti la spedizione dei Mille*, Catane, 1898.
5. *Il reame di Napoli sotto Francesco I*, Naples, 1893 ; *Ferdinando II, il suo regno*, Naples, 1884 ; *Francesco II*, Naples, 1887 ; *Storia del reame di Napoli dal 1814 al 1860*, 5e éd. avec complément de l'auteur, Naples, 1909.
6. *La fine di un regno*. 1re éd., 1888 ; 3e éd., Città di Castello, 1908-09, 2 vol.
7. Voy. plus haut, p. 388, n. 6.
8. Palerme, 1887. Cf. G. Lioy, *L'Abolizione della chinea*, Naples, 1882.
9. Florence, 1877. Joindre pour l'histoire administrative : E. Gentile, *Il tribunale dell' ammiragliato e consolato (1763-1808)*, Naples, 1909 ; E. Pessina, *Nel centenario della corte di cassazione di Napoli*, 1909.
10. *Statistica del regno delle due Sicilie*, Florence, 1839.
11. *Storia delle finanze del regno di Napoli*, Naples, 1834 ; et le t. II de *Della Storia economico-civile di Sicilia*, Palerme, 1841.
12. *Della condizione economica del regno di Napoli*, Naples, 1833.
13. *Delle condizioni economiche.. di Puglia*, Naples, 1859.
14. Pour Naples même, voy. Capasso, *Sulla circoscriz. e sulla popolazione della città di Napoli (1300-1809)*, Naples, 1882 ; Kleinparl, *Neapel und seine Umgebung*, Leipzig, 1884.
15. *Delle teorie economiche nelle provincie napoletane dal 1735 al 1830*, *Studi storici*, Milan, 1888.
16. *Feudi e demani, eversione della feudalità nelle prov. napol.*, Milan, 1909.

taines régions avaient conservé davantage d'autonomie : V Visalli a pu compiler un livre important sur la Calabre[1] ; l'on possède pour la province de Bari une grosse publication qui n'est pas sans mérite[2], et Apollo a récemment entrepris un dictionnaire biographique pour la province de Syracuse[3].

7° *Saint-Marin.* — Je cite pour mémoire le petit territoire de 59 kilomètres carrés, qui a, de fait, joué un rôle peu important dans le *Risorgimento.* Les livres français de L. Dieu[4] et Hauttecour[5] donneront sur ce rôle quelques renseignements, qu'on pourra compléter pour la période ancienne, par Delfico[6], pour la partie économique, par Franciosi[7].

De cette revue rapide de la littérature d'histoire régionale, il ressort qu'on possède sur quelques-unes des grandes divisions géographiques de l'Italie un certain nombre d'importants ouvrages, tels ceux de N. Bianchi pour le Piémont, de De Cesare pour les Deux-Siciles. Mais, en général, les historiens italiens ne se sont pas préoccupés de suivre le développement historique de ces diverses régions dans son rapport avec le développement général de l'Italie ; certains, comme F. Guardione, l'ont essayé, mais avec des préoccupations qui ruinaient par avance leur tentative. De même, ils ont trop souvent délaissé l'étude des questions d'économie sociale, celles des institutions juridiques et politiques, qui leur auraient permis de déterminer les caractères distinctifs de ces régions, et, par là, les causes profondes et permanentes, qui, mieux que l'action temporaine des individus, ont différencié l'évolution politique de chacune d'elles.

1. *I Calabresi nel risorgimento italiano*, Turin, 1893, 2 vol.
2. *La terra di Bari sotto l'aspetto storico, economico e nazionale*, pubblic. della provincia di Bari per l'esposizione universale di Parigi, Trani, 1900, 3 vol.
3. *Dizionario biografico di tutti gli uomini illustri della prov. di Siracusa*, Floridia, 1909 (disp. 1-7.).
4. *La République de Saint-Marin*, Paris, 1887.
5. *La République de Saint-Marin*, Bruxelles, 1894.
6. *Memorie della repubblica di San Marino*, Milan, 1804 ; Florence, 1843.
7. *San Marino. Kurze geographische und geschichtliche Schilderung*, Vienne, 1894.

VI. — L'histoire du Saint-Siège.

On a pu constater, dans la revue que j'ai faite de la littérature d'histoire régionale, que je négligeais de parler des États romains. C'est une des difficultés singulières de l'histoire italienne que de se rattacher étroitement à une institution aussi universelle et d'un caractère si particulier qu'est la papauté. Tout ce qui a affecté le développement de cette institution, dont le siège se trouvait en Italie même, a affecté immédiatement le développement de l'Italie; autour de la notion du pape-roi, un grand nombre de rêveries politiques se sont organisées, qui ont influé sur la mentalité italienne; les rapports de Napoléon Ier avec Pie VII, ceux de Napoléon III avec Pie IX ont eu pour l'histoire de la péninsule les conséquences les plus graves, et la question pontificale n'a pas un seul instant cessé, au cours du XIXe siècle, d'avoir ce double caractère de phénomène mondial, modifié par toutes les fluctuations de la politique universelle, et de phénomène italien, subissant les contre-coups de la transformation unitaire de la péninsule. Mais, dès lors, il devient pour ainsi dire impossible d'étudier avec méthode et précision les rapports de l'histoire italienne et de l'histoire pontificale, puisqu'il s'agit de faire l'histoire de l'Église universelle à propos de l'Italie. La tentative en apparaît d'autant plus inutile que les documents font défaut, puisque les Archives du Vatican, si intelligemment ouvertes par Léon XIII, sont closes pour la période postérieure à 1815 [1].

L'histoire des quatre premiers papes de la période que j'étudie a été faite par le chevalier Artaud, que ses fonctions diplomatiques à Rome avaient mis à même de connaître quelques-uns des dessous de la politique pontificale [2]. A Pie VI, J. Gendry a consacré un énorme ouvrage, qui n'est souvent qu'un indigeste fatras [3] et qui ne dispense pas de recourir à Beccatini [4]. Sur Pie VII, on possède

1. Cf. G. Bourgin, *Les Arch. pontificales...*, 1906.

2. *Hist. de Pie VI*, Paris, 1847 ; *Hist. de Pie VII*, Paris, 1833, 2 vol.; *Hist. du pape Léon XII*, Paris, 1843, 2 vol. ; *Hist. du pape Pie VIII*, Paris, 1844, 2 vol.

3. Paris, 1908, 2 vol.

4. *Storia di Pio VI*, Venise, 1801-1802, 2 vol. Au cardinal d'York, prétendant à la couronne d'Angleterre sous le nom d'Henri IX, et à qui Consalvi dut sa fortune politique, Alice Shield a consacré un livre intéressant: *Henry Stuart, cardinal of York and his times*, Londres, 1908.

un grand nombre de travaux de toute espèce, où certains épisodes de son histoire sont étudiés, principalement le Concordat [1] ; sur les papes qui ont porté le nom de Pie, l'abbé E. Dehó a écrit un livre essentiellement hagiographique [2]. L'histoire des autres papes du XIXe siècle est encore à faire, les pamphlets d'E. About [3] ou les apologies du cardinal Wiseman [4] restant suspects. L'important pontificat de Pie IX a été longuement exposé par Roncalli [5], Pougeois [6], et Del Cerro a jeté quelque lumière sur les diverses conspirations qui, de 1817 à 1868, ont essayé de jeter à bas le gouvernement-prêtre [7]. Les procédés de ce gouvernement, de Consalvi à Antonelli, ont été étudiés dans un grand nombre d'ouvrages, dont le plus important reste celui de Farini [8] ; ceux de Gennarelli [9], Cappelli [10], Peraldi [11], Pujos [12], De Castro et Leti [13] peuvent rendre également des services, qui seront complétés par le livre anecdotique de Silvagni [14], le spicilège comique d'E. Del Cerro [15], le recueil de Giggi Zanazzo [16] : la partialité et la documentation unilatérale

1. Cf. G. Bourgin, *Les Arch. pontif.*, p. 330. Joindre le P. I. Rinieri, *Napoleone e Pio VII*, Turin, 1906 ; l'abbé Sevestre, *L'hist., le texte et la destinée du Concordat de 1801*, Angers, 1903, et les indications données dans mon *Bulletin italien* de la *Rev. hist.*, 1908, p. 397-398.

2. Sienne, 1909 (*Bibliot. del clero*, t. LXII).

3. *Storia arcana del pontificato di Leone XII, Gregorio XVI e Pio IX*, Milan, 1861 ; *Rome contemporaine*, Paris, 1861. Cf. également Pianciani, *La Rome des papes*, Bâle, 1859, 3 vol.

4. *Souvenirs sur les quatre derniers papes*, Bruxelles, 1858, ou *Recollection of the four last Popes*, Londres, 1858.

5. *Diario dei fatti successi a Roma dal 1849 al 1870*, Turin, 2 vol.

6. *Hist. de Pie IX*, Paris, 1877-86, 6 vol. ; Gregorovius, *Diari romani (1852-74)*, Milan, 1895. Tout récemment, on a publié le livre posthume du P. R. Ballerini, *Les premières pages du pontificat du pape Pie IX*, Rome, 1909. Cf. également, G. S. Pelezar, *Pio IX e il suo pontificato*, trad. sur la 2e éd. polonaise, Turin, 1909 : ces deux ouvrages sont d'inspiration cléricale.

7. *Cospirazioni romane*, Rome, 1899.

8. *Lo stato romano dall' anno 1815 al 1850*, Florence, 1866, 4 vol. (trad. anglaise de Gladstone, Londres, 1851-54). Cf. J. Amigues, *L'État romain depuis 1815 jusqu'à nos jours, avec des notes et documents historiques* recueillis par C. Farini, Paris, 1862.

9. *Il governo pontificio. Documenti raccolti per decreto del governo delle Romagne*, Prato, 1860, 2 vol.

10. *Riflessioni sul sistema amministrativo dello stato pontificio*, Turin, 1847.

11. *Considerazioni politiche sul governo del stato pontificio*, Pesaro, 1832.

12. *De la législ. des états pontif.*, Paris, 1862.

13. Voy. dernier paragraphe de la seconde partie.

14. *La corte e la società romane nei secoli XVIII e XIX*, Florence, 1881-83, 2 vol. Joindre les études sur Léon XIII, en particulier H. des Houx, *Joachim Pecci*, Paris, 1900 ; Boyer d'Agen, *Un prélat italien sous l'État pontifical*, Paris, 1906.

15. *Roma che ride*, Turin-Rome, 1904.

16. *Usi, costumi e pregiudizi del popolo di Roma*, Turin, 1908.

de Nürnberger rendent son travail sur le même sujet presque inutilisable [1].

L'évolution économique des États du Saint-Siège est peut-être mieux connue que leur évolution politique : les *Études statistiques* de l'ancien préfet du Tibre, Tournon [2], les travaux de Calindri [3] et Galli [4], les études de détail du P. I. Rinieri [5] fournissent à ce point de vue un bon nombre de matériaux. On en trouvera également dans les ouvrages consacrés aux diverses régions dont la réunion constituait l'état pontifical, tels que ceux d'E. Spadolini sur Ancône [6], Trovanelli sur Césène [7], A. Comandini et U. Pesci sur la Romagne [8], Gogna-Matelica sur les Marches [9], Beatrice Raschi sur Pérouse [10], Vaccai sur Pesaro [11], Garavani sur Urbin [12]. Mais là encore, on peut constater la dispersion de l'effort historique ; on s'attaque à des monographies régionales ou biographiques, qui sont plutôt prétexte à des études superficielles d'histoire générale, et l'on n'épuise pas le sujet qu'on avait abordé et qui, tout étroit qu'il était, pouvait, exhaustivement traité, fournir des renseignements capitaux pour la véritable histoire générale.

VII. — Biographies, mémoires et correspondances.

L'énormité de la littérature historique locale ou régionale en Italie est une des difficultés les plus graves de l'histoire du *Risorgimento ;* ce n'est pas la seule. L'unité de l'Italie n'a pu être réalisée que par

1. *Papsttum und Kirchenstaat*, Mayence, 1897-98, 2 vol.
2. *Études statist. sur Rome*, Paris, 1855, 2 vol.
3. *Saggio statistico-storico del pontificio stato*, Pérouse, 1829, 2 vol.
4. *Cenni economico-statistici dello stato pontificio*, Rome, 1840.
5. Dans la *Civiltà Cattolica* de 1906.
6. *Elenco dei docum. relat. alla storia del risorgimento, riguardanti la città e la prov. di Ancona*, Ancône, 1906.
7. *Cesena dal 1796 al 1859*, t. I, *1796-1831*, Césène, 1907 ; A. Farini, *La Romagna dal 1796 al 1820*, éd. par L. Rava, Rome, 1899.
8. A. Comandini, *Cospirazioni di Romagna e Bologna nelle memorie di Federico Comandini* (*1831-57*), Bologne, 1899; U. Pesci, *I Bolognesi nelle guerre nazionali*, Bologne, 1906.
9. *Le Marche nella storia del risorgimento d'Italia, 1848-1870*, Macerata, 1905. Joindre pour la ville de Cagli le *Dizionaretto biografico cagliese* de l'abbé Tarducci, Cagli, 1909.
10. *Movimento politico della città di Perugia dal 1846 al 1860*, Foligno, 1904, et les ouvrages concernant 1859, signalés à la seconde partie.
11. *Pesaro, pagine di storia e di topografia*, Pesaro, 1909.
12. *Urbino e il suo territorio nel periodo francese*, Urbin, 1907.

l'action des grandes masses de la population, mais ce n'est pas cette action que les historiens italiens ont l'habitude ou le souci d'étudier ; ils ont l'illusion tenace que les individualités ont une valeur prépondérante, et ils ne savent souvent point distinguer parmi ces individualités celles qui ont une importance véritable, comme représentant un grand courant d'idées, comme servant de symbole, ou comme ayant une action tout à fait propre, de celles qui, à aucun titre, ne devraient s'imposer à l'attention ; l'armée immense des comparses obscurs risque de submerger le groupe des véritables hommes d'État. Avec cela, on étudie les uns et les autres dans un esprit insuffisamment critique, tout dirigé vers ce que j'appellerai l'hagiographie patriotique, à moins qu'on ne déverse dans les livres, à propos d'un homme du passé, — passé encore bien proche, — toute l'acrimonie des revendications politiques contemporaines.

Il serait excellent qu'un groupe d'historiens italiens entreprît de constituer une Grande Bibliographie nationale, sur le modèle du Würzbach pour l'Autriche, de la *National Biography* pour l'Angleterre, de l'*Allgemeine deutsche Biographie* pour l'Allemagne. Ce serait le meilleur moyen, pour eux et pour ceux qui utiliseraient leur travail, de se rendre compte de la valeur relative des individus, de les classer, en quelque sorte, et de les mettre tous au rang qu'ils méritent vraiment. Ce classement, il ne faut pas se le dissimuler, est loin d'être facile, et l'une des principales difficultés consiste dans l'union plus intime qu'en tout autre pays, et déjà constatée, de la littérature et de la politique.

Comment en effet comprendre le *Risorgimento*, ses hommes et ses idées, si l'on ignore les conceptions, les modes d'influence d'écrivains tels que Monti, Manzoni, Ugo Foscolo, Leopardi, Silvio Pellico, ou, plus engagés dans l'action, tels que Gioberti, M. d'Azeglio, ou enfin, tout voisins de nous, tels que Carducci ou Tivaroni ? Or ces écrivains, il faut bien l'avouer, on les connaît assez mal, faute de monographies complètes et d'éditions intégrales. Sans doute, on peut citer, pour Silvio Pellico, le travail du P. I. Rinieri [1], et la belle édition commentée de *Le mie prigioni* par le regretté Chiattone [2], pour U. Foscolo, l'importante introduction mise par

1. *Della vita e delle opere di Silvio Pellico*, Turin, 1903.

2. Saluces, 1907. Sur les travaux préparatoires de cette édition, voy. Chiattone, dans les *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*, t. IV, Rome, 1903. Rappelons que la première édition est de Turin, 1832.

J. Luchaire à sa traduction des *Dernières lettres de Jacopo Ortis*[1] et le livre de Chiarini[2]; mais pour Monti ou pour Manzoni, on n'a que des rudiments d'information sérieuse[3].

Si tant de lacunes subsistent dans l'histoire littéraire, que dire de l'histoire politique! Alors que l'on possède, on l'a vu, sur le pontificat des papes, sur le règne des princes napolitains ou modenais des monographies utilisables, on ne peut guère citer d'ouvrages critiques sur les rois savoyards, en qui s'est incarnée l'idée de l'unité italienne et qui l'ont réalisée. Passe pour Victor-Emmanuel Ier et Charles-Félix, dont la personnalité est de maigre valeur[4]; mais l'énigmatique figure de Charles-Albert attend encore son historien, les contributions de Bianchi, de Costa de Beauregard[5] et de Manno[6] ne suffisant pas à élucider les problèmes qui se posent à son sujet, depuis les tractations avec les *Federati* milanais jusqu'à l'abdication d'après Novare[7]. Quant à Victor-Emmanuel II, c'est le symbole de l'unité italienne, et comme tout symbole, il domine la raison et interdit la critique : c'est à peine si l'on ose dévoiler les frasques de la vie privée du *re galantuomo*, les négociations plus ou moins louches avec les révolutionnaires, avec la France, avec la papauté, les efforts pour paralyser le gouvernement parlementaire du pays[8]. Sans doute, pour retracer la

1. Paris, 1906.
2. *La vita di Ugo Foscolo*, Florence, 1910.
3. Je ne cite rien à cet égard : il y a à la fois trop et trop peu.
4. Voy. D. Carutti, *Vita di Carlo Emanuele III re di Sardegna*, Turin, 1859, 2 vol.; Id., *Storia delle casa di Savoia durante la rivoluz. francese*. Turin, 1893, 2 vol.; D. Perrero, *I reali di Savoia nell' esilio (1799-1806)*, Turin, 1898; Id., *Gli ultimi reali di Savoia del ramo primogenito*, Turin, 1889.
5. *La jeunesse du roi Charles-Albert*, Paris, 1889; *Les dernières années du roi Charles-Albert*, Paris, 1890.
6. Manno a édité les *Lettere inedite di Carlo Alberto al suo scudiere Carlo di Robilant*, Turin, 1883, et écrit *La concessione dello statuto nel 1848, notizie di fatto documentato*, Pise, 1885. D'autres *Scritti di Carlo Alberto nel 1821* ont été publiés par V. Fiorini, Rome, 1901. Les lettres de Charles-Albert à François d'Este ont été publiés par Maria-Luisa Rosati (Rome, 1907). Sur le statut, voy. la seconde partie. Joindre les *Lettere inedite di Carlo Emanuele IV, Vittorio Emanuele I, Carlo Felice, Carlo Alberto ed altri (1814-24)*, pub. par M. Degli Alberti, Turin, 1909.
7. Je cite pour mémoire : L. Capelletti, *Storia di Carlo Alberto et del suo regno*, Rome, 1891; Masi, *Il segreto del re Carlo Alberto*, Bologne, 1891; Vayra, *La leggenda di una corona*, Turin, 1896. Les contributions de L. Cibrario ont surtout la valeur de témoignages de première main : *Ricordi di una missione in Portogallo al re Carlo Alberto*, Turin, 1850; *Notizie sulla vita di Carlo Alberto*, Turin, 1861.
8. Sur son rôle, voy. la seconde partie de ce travail. On a publié ses *Discorsi al parlamento e proclami all' esercito*, Rome, 1878. Cf. Massari, *La vita ed il regno di Vittorio Emanuele II di Savoia, primo re d'Italia*, Milan, 1878; V. Bersezio, *Il*

vie de ces rois, les documents font grandement défaut, gardés qu'ils sont jalousement dans les archives privées de la couronne ; la reconnaissance naturelle des Italiens s'ajoute à cette circonstance pour leur interdire de comprendre que l'histoire ne se confond pas avec l'hagiographie.

Les tendances hagiographiques des biographes italiens se révèlent encore plus, s'il se peut, lorsqu'ils ont à traiter des grands patriotes, dont les erreurs, les faiblesses vaudraient d'être expliquées comme la persévérance et la noblesse. La littérature historique qui concerne Garibaldi est immense, mais combien de ses éléments sont sujets à caution, valent d'être rejetés par l'historien critique du *Risorgimento* ! On n'a même pas le *corpus* de ses œuvres, de ses ordres militaires, de sa correspondance [1] ; on n'a pas encore enregistré les témoignages des « chemises rouges » encore vivants, et ce fut cependant, à l'occasion du centenaire de sa naissance [2], tout un déluge de travaux grandiloquents, où les traits exacts de l'homme sont déformés outrageusement [3], de sorte qu'il faut presque s'adresser à des étrangers, par exemple à J. Luchaire [4], pour les retrouver respectés par la vérité de l'histoire [5].

regno di Vittore Emanuele II, *Trent' anni di vita ital.*, Turin, 1878-89, 5 vol. Joindre, L. Cappelletti, *Storia di Vittore Emanuele II e del suo regno*. Rome, 1892-94, 3 vol.; Puccianti et Giuliani, *Vittore Emanuele II e il risorgimento ital.* (*1845-1878*), Milan, 1887; d'Ideville, *Victor-Emmanuel II*, *Souvenirs*, Paris, 1878; Ghiron, *Il primo re d'Italia*, Milan, 1878; G. U. Oxilia, *I figli di Carlo Alberto allo studio*, dans la *Nuova Antol.*, 1907.

1. Le *Memorie autobiografiche* (Florence, 1888) ont été réédités par E. Nathan (Turin, 1907, Bibl. stor., n° 127); les *Scritti politici e militari* par D. Ciàmpoli (Rome, 1907). Des lettres inédites ont été publiées un peu partout dans les journaux lors du centenaire. Joindre : Melena (Maria von Schwartz), *Garibaldi*, *Souvenirs de sa vie publique et privée, avec plus de cent lettres du général à l'auteur*, Paris, 1885; *Mémoires authentiques sur Garibaldi*, mis en ordre par Leynadier, Paris, 1867; Chambers, *Garibaldi and Italian unity*, Londres, 1884; Vecchi, *La vita e i gesti di G. Garibaldi*, Bologne, 1882; G. Guerzoni, *G. Garibaldi con documenti inediti*, Florence, 1882, 2 vol ; Fr. Bidischini, *Garibaldi nella vita intima, memorie*, Rome, 1907; Abba, *Cose Garibaldine*, Turin, 1907; Cogliani, *Garibaldi e la Sardegna*, Cagliari, 1908.

2. Garibaldi est né à Nice en 1807.

3. Le mouvement historique concernant Garibaldi a été enregistré par le *Marzocco* du 27 octobre 1907. Sur l'importance de cette figure dans la littérature, voy. G. Stiavelli, *Garibaldi nella letteratura italiana*, Rome, 1901.

4. Dans un simple, mais excellent article de *Pages libres*, 29 juin et 26 juillet 1907. Je néglige à dessein : Mornaud, *Garibaldi*, Paris, 1866, et Ch. de Saint-Cyr, *Garibaldi, biographie anecdotique*, Paris, 1907.

5. Je serais injuste de ne pas citer cependant : Jessie White Mario, *Vita di Garibaldi*, Milan, 1884; L. Palomba, *Vita di Giuseppe Garibaldi*, Milan, 3 vol., et

Mêmes errements pour Mazzini. Les œuvres du fondateur de la *Jeune Italie*, l'apôtre austère, si souvent démenti par les événements, de l'unité italienne vont être sans doute publiées officiellement en un *corpus* qu'on souhaite complet[1] et qui pourra remplacer l'édition des *Scriti*[2] ; mais, pour le moment, elles se trouvent dispersées aux quatre coins de l'Europe, et c'est ce qui donne tant de prix à la *Bibliografia Mazziniana* du *Giornale storico e letterario della Liguria*[3], d'ailleurs déjà dépassée par les recherches de l'érudition[4]. D'autre part, comme travaux d'ensemble sur Mazzini, je ne puis guère citer que Jessie White Mario[5] et J. Luchaire[6], auxquels on peut joindre De Schack[7]. Le reste de la littérature mazzinienne est presque essentiellement un fatras à prétentions philosophiques ou sociologiques, d'où il y a d'autant moins à tirer que Mazzini, à un degré moindre toutefois que Garibaldi, était peu original ou profond comme penseur[8].

L. Caldera, *Garibaldi*, Brescia, 1907 ; sur Anita, G. Bandi, *Anita Garibaldi, appunti storici*, Florence, 1908. — La légende, dans l'histoire garibaldienne, est mise en lumière par Fracassi, *Giuseppe Garibaldi nella leggenda*, Pergola, 1907; cf. Pini, *La vita di Giuseppe Garibaldi narrata al popolo*, Livourne, 1907.

1. 1905, t. VI, p. 467-474. Complété dans le *Bolletino storico subalpino*, 1905, p. 225-226. Cette bibliographie annulle celle de G. Canestrelli (1892).

2. En attendant l'*Epistolario* complet, dont le t. I vient de sortir (Imola, 1909). Je cite entre autres les *Lettere di Giuseppe Mazzini ad Aurelio Saffi ed alla famiglia Craufurd (1850-1872)*, éd. par Mazzatinti, Milan, 1905; les lettres à Melegari publiées par Dora Melegari en italien (Milan, 1906) et en français (*La jeune Italie et la jeune Europe*, Paris, 1907); les *Lettere inedite* du fonds Bianchi aux Archives de Florence, publiées par Caterina Cecchini dans l'*Arch. stor. ital.*, 1906, t. XXXVIII; d'autres lettres dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, 1906-07, t. X; la correspondance entre Mazzini et E. Mayer, publiée par Linaker, Florence, 1908, et plus anciennement, les *Lettres intimes* publiées par D. Melegari, Paris, 1895, et les *Lettere inedite*, pub. par Ordono di Rosales, Turin, 1898.

3. *Della vita di Giuseppe Mazzini*, Milan, 1886 ; éd. écon., Milan, 1908.

4. *Les premières années de maturité de Mazzini*, dans la *Revue latine*, 25 mars 1908.

5. *Mazzini und die italienische Einheit*, Berlin, 1891.

6. Voy. E. Bonardi, dans la *Critica sociale* du 14 avril 1903 ; G. Salvemini, *Il pensiero religioso, politico e sociale di Giuseppe Mazzini*, Messine, 1905 ; F. Budassi, *Il pensiero sociale di G. Mazzini*, Urbin, 1905 ; S. Squillace, *Giuseppe Mazzini educatore e filosofo*, Noto, 1908 ; G. Rosa, *Giuseppe Mazzini e il suo apostolato politico*, Alexandrie, 1907 ; F. Mormina Penna, *L'idea sociale di Giuseppe Mazzini*, Milan, 1907. A ce groupe d'ouvrages, on pourrait rattacher ceux qui concernent les rapports de Mazzini avec la maçonnerie (voy. Gruber, *Giuseppe Mazzini, Massoneria e rivoluzione*, trad. par Polidori, Rome, 1901, nouv. éd., 1903) ou avec l'Internationale (voy. l'éd. des *Œuvres* de Bakounine et les 3 vol. de J. Guillaume), mais cela m'entraînerait trop loin.

7. En vertu d'un décret du 14 mars 1903. Le t. III de l'*Edizione nazionale degli scritti di Giuseppe Mazzini* est sorti en 1909 (Imola).

8. *Scritti editi ed inediti*, Milan-Rome, 1873-1891, 18 vol.

Plus ferme que Garibaldi dans la conception et dans l'action, plus heureux que Mazzini dans les résultats obtenus, apparaît le grand ministre piémontais Cavour, que les Italiens réunissent aux deux autres dans un culte commun Les lettres[1], le journal[2], les discours et les œuvres diverses de Cavour[3] ont été publiés et l'on ne saurait pourtant citer d'œuvre complète et définitive sur Cavour, que tant d'historiens de toute langue ont entrepris d'étudier[4] et pour qui la mort n'a pas permis à D. Zanichelli, le mieux qualifié peut-être pour cela, de dresser le monument attendu[5].

Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Mazzini et Cavour sont les protagonistes. Derrière eux, c'est la foule des artisans du *Risorgimento* : nulle part presque dans la littérature historique, les adversaires n'apparaissent, et ce trait souligne assez le caractère patriotique, éducatif et subjectif de l'historiographie italienne. Nous aimerions assez connaître la politique d'un Rivarola, cardinal, les fourberies d'un Canosa, ministre, les duretés d'un Radetzki, gouverneur[6] : partout des éléments, aucune synthèse, si l'on veut bien admettre toutefois le caractère synthétique de la monographie biographique. De donner ici un état, même sommaire, de cette littérature biographique, il faut écarter la tentation : dans l'impossibilité de grouper en catégories, en classes, les personnalités du *Risorgimento*, tant elles ont eu, d'ordinaire, dans leurs idées et dans leur action, de mobilité déconcertante, je me contente de renvoyer aux

1. *Lettere edite ed inedite*, éd. L. Chiala, Turin, 1883-87, 7 vol. ; *La polit. du Comte de Cavour de 1852 à 1861*, lettres éd. par N. Bianchi, Turin, 1885 ; *Nouv. Lettres inéd.*, éd. par Berti, Turin, 1889 ; Nigra, *Le Comte de Cavour et la Comtesse de Circourt, Lettres inéd.*, Turin, 1874 ; *Nuove lettere ined.*, éd. E. Mayer, Turin, 1895.

2. *Diario inedito con note autobiografiche*, éd. D. Berti, Rome, 1888.

3. *Discorsi parlamentari, raccolti e pubblicati per ordine della Camera dei deputati*, Turin, 1863-67, 11 vol., plus un index, Rome, 1885 ; *Œuvre parlement.* du Comte de Cavour (1848-61), traduite et annotée par Artom et Blanc, Paris, 1862 ; *Gli scritti del Conte di Cavour*, éd. D. Zanichelli, Bologne, 1892, 2 vol. Cf. De la Rive, *Le Comte de Cavour, récits et souvenirs*, Paris, 1862.

4. N. Bianchi, *Il Conte di Cavour*, Turin, 1863 ; Dicey, *Cavour*, Cambridge, 1861 ; D. Berti, *Cavour avanti il 1848*, Turin, 1886 ; G. Massari, *Cavour, Ricordi biografici*, Turin, 1873 ; E. von Treitschke, *Cavour, saggio*, trad. de l'all., Florence, 1873 ; Ch. de Mazade, *Cavour*, Paris, 1877 ; Castelli, *Il Conte di Cavour*, Turin, 1886 ; Comtesse E. Martinengo Cesaresco, *Cavour*, Londres, 1899 (trad. ital., Milan, 1901) ; R. Bonghi, dans les *Ritratti contemporanei*, Milan, 1879.

5. Sur les travaux cavouriens de D. Zanichelli, mort en 1908, voy. la notice de l'*Arch. stor. ital.*, 1909, t. XLIII, p. 204-211.

6. On ne peut guère dans cette catégorie citer la biographie publiée en 1902 sur Filangieri. Le livre écrit par la fille du gouverneur sicilien, Teresa F. Fieschi Ravaschieri, est nécessairement partial ; avec cela, ce sont les circonstances, plutôt que les principes, qui ont fait de Filangieri l'adversaire de l'autonomie sicilienne.

travaux les concernant ou aux mémoires émanés d'elles qui seront signalés, à leur place chronologique, dans le reste de ce travail.

J'insiste en effet à dessein sur ce défaut primordial des biographies italiennes : individuelles, comme celles que j'ai énumérées jusqu'ici, ou collectives, comme celles de Vanucci [1], D'Ayala [2] L. Carpi [3], Ghiron [4], G. Finali [5], M. Tabarrini [6], la comtesse Martinengo [7], R. Barbiéra [8], Masi [9], A. Luzio [10], Ricci [11], D'Ancona [12], P. De Lucca [13], et, pour les femmes, celle en particulier de Gemma Magones [14], elles sont trop souvent tendancieuses, apologétiques, imposent un contrôle incessant, et, par l'importance même de la documentation qui leur sert toutefois de base, par leur nombre surtout, elles augmentent les difficultés que rencontrait déjà l'histoire de l'Italie moderne.

VIII. — Histoires générales du « Risorgimento ».

Tout ce qui précède montre dans quel état de dispersion se trouvent les éléments historiques avec lesquels on pourrait dresser une synthèse de la formation de l'Italie moderne. Dans un pays où Marx et les hypothèses du matérialisme historique ont été étudiés de si près [15], on ne s'est pas soucié de rattacher l'évolution politique à l'évolution économique. C'est tout récemment que le *Laboratorio d'Economia politica* de l'Université de Turin s'est mis à l'analyse des

1. *I martiri della libertà ital. dal 1794 al 1848*, Florence, 1860 (7e éd., Milan, 1887).
2. *Vita degli Ital. benemerenti della libertà e della patria*, t. I, *morti combattendo*, Florence, 1868 ; t. II, *ucissi dal carnefice*, Rome, 1883.
3. *Il risorg. ital. ; biografie d'illustri Italiani contemporanei*, Milan, 1884 et suiv.
4. *I benemeriti dell'indipend. e dell'unità ital.*, Milan, 1877.
5. *La vita polit. di contemporanei illustri*, Turin, 1895
6. *Vite e ricordi di Ital. illustri del sec. XIX*, Florence, 1884.
7. *Patriotti ital.*, Milan, 1902.
8. *Immortali e dimenticati*, Milan, 1905. Joindre du même : *Passioni del Risorgimento*, Milan, 1903.
9. *Nell'ottocento. Idee e figure del sec. XIX*, Milan, 1905.
10. *Profili biografici e bozzetti storici*, Milan, 1906.
11. *Ritratti e profili polit. e letterari*, Florence, 1884.
12. *Ricordi e affetti*, Milan, 1903.
13. *I liberatori, visioni e figure del risorgimento*, Milan, 1907.
14. *Italiane benemerite del risorgimento nazionale*, Milan, 1907.
15. Je fais particulièrement allusion aux travaux de l'historien B. Croce, à S. Merlino, à Labriola et à A. Loria.

phénomènes économiques et démographiques relatifs au Piémont au XVIIIe siècle [1], et l'un des collaborateurs du *Laboratorio*, G. Prato, a même montré la liaison des phénomènes économiques et politiques en ce qui touche les événements survenus dans cette région de 1792 à 1798 [2]. Sans doute, on pourrait signaler des travaux analogues, d'ailleurs moins sérieux que celui de G. Prato [3]. Mais ce seraient encore des éléments analytiques, et l'on ne pourrait désigner, dans cette direction de la science, aucun essai de synthèse. Les économistes semblent au reste mal servis par la statistique [4], qui, quoi qu'il y paraisse, est loin d'être organisée en Italie [5] et qui, surtout, fournit trop peu de données historiques utilisables [6].

C'est aux mêmes causes, aux mêmes difficultés que se rattache l'absence d'une bonne étude d'ensemble sur l'histoire constitutionnelle et administrative de l'Italie [7]. Les *Studî* de D. Zanichelli donnent quelques éléments sur l'évolution du droit public depuis l'occupation française et surtout depuis le Statut de Charles-Albert [8]; la

1. Voy. plus haut, p. 380.

2. *L'evoluzione agricola nel secolo XVIII e le cause econ. dei moti del 1792-98 in Piemonte*, Turin, 1909.

3. S. Pugliese, *Due secoli di vita agricola nel Vercellese nei secoli XVIII e XIX*, Milan, 1908.

4. Cf. A. Cantani, *Elementi di economia naturale dell'Italia*, Turin, 1893; S. Jacini, *Risultati finali dell'inchiesta agraria*, Rome, 1890; Ch. de Saint-Cyr, *La Haute-Italie polit. et sociale*, Villeneuve-Saint Georges, 1908; Bolton-King, *op. cit.*, t. I.

5. Voy. l'*Annuario statist. ital.*, depuis 1878, et l'*Annuario statist. delle città italiane*.

6. J'ai signalé, en passant en revue l'histoire régionale, un certain nombre de publications qui ne rappellent que de très loin les publications françaises de statistique du Directoire et de l'Empire. Joindre, au point de vue général : A. Zuccagni, *Corografia fisica, storica e statistica dell'Italia*, Florence, 1845-50, 10 vol. et 3 atlas; au point de vue financier, très mal élucidé pour la période 1815-1850, R. Bonghi, *Storia della finanza ital. dal 1864 al 1868*, Florence, 1868; Sachs, *L'Italie, ses fin. et son développ. écon. (1859-82)*, Paris, 1885; A. Plebano, *Storia della finanza ital. dalla costituz. del nuovo regno alla fine del sec. XIX*, t. I (jusqu'à 1876), Turin, 1900; F. Nitti, *Il bilancio dello stato dal 1862 al 1896-97*, Naples, 1900, et la publication officielle *Il bilancio del regno dal 1862 al 1907*, Rome, 1909; au point de vue démographique, P. Castiglioni, *Relazione generale con introduzione storica sopra i censimenti della popolaz. italiana dai tempi antichi fino al 1860*, Turin, 1860; Beloch, *La popolaz. d'Italia nei secoli XVI, XVII e XVIII*, dans le *Bull. de l'institut intern. de statist.*, 1888; pour la période française, on a de bons éléments qui seront signalés plus loin. Il y a à se défier des « études » sur la situation économique et sociale des provinces du Sud, où pénètrent les allégations sans critique des polémiques journalières.

7. Cf. Mühlbacher, *Wegweiser durch die Literatur der Rechts-und Staatswissenschaft*, Leipzig, 1893.

8. *Studî di storia costituzionale e politica del risorg. ital.*, Bologne, 1899. Joindre le résumé d'A. Solmi, *Storia del diritto ital.*, Milan, 1908, et I. Tambaro, *Il diritto costituzionale italiano*, Milan, 1908.

Storia d'Arangio Ruiz remonte également à l'année 1848 [1]; les travaux d'histoire parlementaire de Brofferio, déjà signalés [2], ont été complétés par Mauro et Magni [3], E. Arbib [4] et Genin [5]. Au point de vue strictement administratif, on ne peut guère citer que le travail du juriste Schupfer [6] : cette pénurie s'explique par l'absence presque complète d'études spéciales sur les grands services publics [7].

Dès lors, on peut présumer la nature des livres d'histoire générale consacrés à l'Italie moderne : ce seront essentiellement des répertoires chronologiques de faits politiques, que l'état des dépôts d'archives, la dispersion des sources, les tendances subjectives des historiens concordent à rendre en trop de cas contestables, et dont la littérature historique étrangère ne parvient guère à corriger les défauts ou à combler les lacunes. Avec cela, la plupart ne se renfermant pas dans les limites des dates, qu'avec bien d'autres, j'ai proposées pour le *Risorgimento*, ils chevauchent les uns sur les autres, certains excluant le temps de l'occupation française ou bien poursuivant le récit jusqu'à des dates qui ne sont à aucun égard caractéristiques, mais que des raisons secondaires, en particulier la vie même des auteurs, ont déterminées, de sorte que le classement de ces œuvres générales n'est guère aisé. Les plus importants, à tous les points de vue, sont la *Cronistoria* de Cesare Cantù [8] et la *Storia* de C. Tivaroni [9]. Cantù est néoguelfe, fédéraliste, et, dans un certain sens, papalin ; il est partial pour les gouvernements, forcés, selon lui, de sévir contre les révolutionnaires, et, malgré cette partialité, il comprend l'évolution unitaire et libérale de l'Italie, et le cadre où il renferme les faits, qu'il prend en 1796 pour les conduire jusqu'en 1869, reste excellent. Tivaroni, lui, remonte plus haut, et part

1. *Storia costituzion. del regno d'Italia (1848-98)*, Florence, 1898.
2. Voy. p. 380, n. 3.
3. *Storia del parlamento ital.*, Rome, 1884 et suiv.
4. *Cinquant' anni di storia parlam. del regno d'Italia*, Rome, 1899 et suiv.
5. *Sessant' anni di governo costituzionale, 1849-1909*, Turin, 1909.
6. *L'ordinamento amministrativo degli stati ital. prima dell' unificaz. legislativa*, Milan, 1900.
7. Du moins ces services ne sont considérés qu'au point de vue régional ou à partir de 1860. Voy. à ce titre, A. Romizi, *Storia del minist. della pubblica istruz.*, t. I (de Charles-Albert à 1862), Milan, 1902; S. Jacini, *L'amministraz. dei lavori pubblici in Italia dal 1860 al 1867*, Florence, 1867.
8. *Cronistoria dell' indipendenza italiana*, Turin, 1872-76, 3 vol. Elle a été continuée jusqu'à 1896 par C. Rinaudo, *Cronologia ital. dal 1869 al 1896*, Turin, 1897.
9. *Storia critica del risorgimento italiano*, Turin, 1888-97, 9 vol.

de 1748 : c'est un démocrate, un garibaldien de la première manière, il a combattu en 1859, il a souffert l'exil ; mais, parce qu'il a pris part à l'action, il se défie de lui-même, il accumule, sans prendre parti entre eux, les témoignages contradictoires, et il disperse sa matière en des parties trop fragmentaires, où les erreurs restent d'ailleurs minces. Moins personnelles apparaissent les *Annali* de Coppi et Ghiron, qui ont voulu continuer l'œuvre de Muratori [1]. A l'intervention étrangère en Italie, l'infatigable N. Bianchi a consacré un livre indispensable pour la période de 1814 à 1861 [2]. Avec ces quatre œuvres, on a l'essentiel : en effet, les autres auteurs italiens, C. Vimercati [3], L. Anelli [4], C. Belviglieri [5], N. Nisco [6], qui écrivent la grande histoire, G. Ferrari [7], E. Poggi [8], L.-C. Farini [9], G. La Farina [10], Ricciardi [11] et Bonaffons [12], auxquels on peut joindre les historiens de Victor-Emmanuel II [13], qui embrassent des périodes plus courtes d'histoire et sont plus ou moins mêlés aux événements mêmes, tous sont à peu près complètement périmés, et il n'y a lieu d'utiliser que comme des résumés, parfois commodes, mais toujours susceptibles d'amélioration, les livres de F. Bertolini [14], R. Giovagnoli [15], P. Orsi [16], G. Bragagnolo et E. Bettazi [17], G. Baldi [18], V. Almanzi [19]. Chez les historiens étrangers, il n'y

1. A. Coppi, *Annali d'Italia in continuaz. a quelli del Muratori* (*1750-1861*), Rome, 1828-77 ; I. Ghiron, *Ann. d'It. in cont. al Muratori e al Coppi* (*1861-80*), Milan, 1888-90. Tout récemment, C. Vigo a repris la suite (*Annali*, deux volumes parus, 1908-1909).

2. *Storia document. della diplom. europ, in. It.*, pour 1814-1861, Turin, 1865, 8 vol.

3. *Hist. de l'Italie* (*1789-1863*), Paris, 1863, 5 vol.

4. *Storia d'Italia dal 1814 al 1863*, Milan, 1864, 4 vol. ; *Continuaz. dal 1863 al 1867*, Milan, 1868, 2 vol.

5. *Storia d'Italia dal 1804 al 1866*. Milan, 1861, 6 vol.

6. *Storia d'Italia dal 1814 al 1880*, Rome, 1880-90, 9 vol.

7. *Hist. des révol. d'Italie*, Paris, 1858, 4 vol.

8. *Storia d'Italia dal 1814 al 1846*, Florence, 1885, 2 vol.

9. *Storia d'Italia dal 1814 al 1850*, Italia, 1856, 2 vol.

10. *Storia d'Italia dal 1814 al 1850*, Florence, 1851-60, 6 vol. ; continuée par L. Zini (1850-66), Milan, 1866-69, 2 vol.

11. *Hist. de l'Italie de 1815 à 1864*, Paris, 1865.

12. *Dell' unità stor., polit. e nazion. d'Italia*, Venise, 1867.

13. Voy. plus haut, p. 395 et n. 8.

14. *Storia d'Italia dal 1814 al 1878*, Milan, 1880 ; *Storia del Risorg. ital.*, Milan, 1887 ; *Letture popolari di storia del Risorg. ital.*, Milan, 1895.

15. *Il Risorgimento*, Milan, 1900 et suiv.

16. *L'Italia moderna, storia degli ultimi 150 anni*, 2e éd., Milan, 1902.

17. *Il Risorgimento ital.* (*1815-78*), Turin, 1900 ; 3e éd., 1907.

18. *Storia della rivoluz. ital. dalla fucilazione del re Giovacchino Murat... fino alla presa di Roma*, Florence, 1908 et suiv.

19. *Il Risorgimento d'Italia*, Milan, 1909 (*Biblioteca pratica*, n° 3).

a guère à citer que la très belle et très consciencieuse étude de Bolton-King[1] : les livres de John Well Probyn[2] et de J.-W. Stillmann[3], plus sommaires, les ouvrages trop anciens des Allemands H. Reuchlin[4], Ruth[5] et R. Rey[6], les rapides synthèses françaises de F. Henneguy[7], de Crozals[8], Dragon[9], les élucubrations romantiques d'H. de Latorre[10], d'autres encore que je n'indique pas, valent beaucoup moins par les renseignements qu'ils fournissent que par la manière dont ils les donnent ou dont ils jugent les événements. Au reste, on aura l'occasion de revenir sur quelques-unes de ces histoires générales en étudiant les grandes périodes entre lesquelles on peut diviser l'histoire du *Risorgimento* : j'aborderai ces périodes dans la seconde partie de ce travail.

GEORGES BOURGIN.

1. *A history of italian unity 1814-71*, Londres, 1899 ; trad. franç., Paris, 1900, 2 vol. ; trad. ital., Milan, 1909 et suiv., par A. Comandini.
2. *Italy from the fall of Napoleon I in 1815 to the death of Victor Emmanuel in 1878*, Londres, 1884.
3. *The union of Italy*, Londres, 1899.
4. *Geschichte Italiens von der Gründung der regierenden Dynastien bis zur Gegenwart*, Leipzig, 1859-73, 4 vol. ; trad. ital., Venise. 1861-62, 3 vol.
5. *Geschichte Italiens (1815-50)*, Heidelberg, 1867.
6. Trad. ital., *Storia del Risorg. ital. (1814-61)*, Padoue, 1870, 2 vol.
7. *Hist. de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, Paris, 1881.
8. *Hist. de l'unité ital.*, Paris, s. d. (*Bibl. d'hist. illustrée*).
9. *L'unité italienne à travers les âges*, Paris, 1905.
10. *A la liberté*, t. I, jusqu'en 1848, Paris, 1908.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LES PROBLÈMES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ITALIE.

Dès la fondation du royaume d'Italie, la loi Casati (1859), loi remarquablement large, sensée et claire, avait organisé l'instruction publique d'une façon qui semblait définitive. Les principes de cette organisation sont en effet restés inattaquables. Mais une application incomplète ou erronée de la loi, et surtout les changements profonds survenus, pendant cette période de cinquante ans, dans la vie sociale et dans l'esprit public, ont créé, dans toutes les branches de l'enseignement, des problèmes graves et urgents, dont l'Italie cherche en ce moment la solution. Depuis deux ou trois ans, le Gouvernement, les Chambres, la Presse expriment à cet égard leurs préoccupations croissantes. La question de l'Instruction publique est à l'ordre du jour chez nos voisins et amis.

C'est en effet une question vitale pour eux. A ce pays peuplé, prolifique, qui a un sol fécond, « un sous-sol riche, dont les finances sont en bon état, dont le rapide essor économique a fait, ces derniers temps, l'admiration générale, — dont la situation internationale est excellente », il ne manque, pour s'ouvrir un avenir plus brillant encore, que la prompte solution du fameux « problème méridional ». Or le nœud du problème méridional est l'analphabétisme. L'essor de l'Italie est d'autre part arrêté par certaines mauvaises habitudes parlementaires et administratives, — dont la cause principale est d'ordre moral. Les questions intellectuelles et morales, qui sont toujours graves, sont donc plus graves pour l'Italie que pour d'autres pays.

1° *Administration centrale.* Il n'est à peu près personne en Italie, depuis le plus humble maître d'école jusqu'aux ministres eux-mêmes, qui ne se plaigne du défectueux fonctionnement des organes centraux du ministère de l'Instruction Publique. Un certain nombre de faits semblent prouver que les intérêts politiques, qui le plus souvent sont des intérêts de personnes, l'emportent quelquefois, à la « Miccrva », sur les intérêts généraux de l'enseignement. Ceci ne serait pas particulier à l'Italie. Mais

il y a autre chose. Les hauts fonctionnaires sont volontiers recrutés en dehors de la carrière. Le personnel des enseignements primaire et secondaire n'a pas de représentants élus au Conseil Supérieur, qui se compose de : douze représentants élus des Facultés, douze membres nommés par le ministre, six élus par la Chambre et six par le Sénat. Ses attributions sont principalement d'ordre judiciaire et contentieux. L'élaboration des règlements et programmes, la direction pédagogique appartient en somme aux bureaux, dont la compétence est généralement discutée par le personnel enseignant.

2° *Situation juridique du personnel.* La nomination des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur se fait généralement par concours. Toute place vacante peut donner lieu à un concours, même entre ceux qui appartiennent déjà à l'enseignement : c'est une garantie contre l'arbitraire ministériel, mais en même temps une cause de longs retards dans la désignation des titulaires des postes vacants, — et de fatigues, peut-être inutiles, pour des fonctionnaires ayant déjà fait leurs preuves. Pour l'enseignement secondaire, le ministère publie, après la liste des admis définitivement, celle des admissibles (*idonei*) parmi lesquels sont choisis les suppléants; le grand nombre de ces suppléances engendre divers inconvénients. — Il n'existe pas de limite d'âge pour les membres du corps enseignant, qui n'ont ainsi aucun droit effectif à la retraite. — Une nouvelle loi (dite de « l'état juridique ») a adjoint au conseil supérieur une commission pour l'enseignement secondaire élue pour moitié par le personnel, qui est une sorte de tribunal d'appel pour les cas disciplinaires, la revision des concours, — et en même temps une commission pour la nomination des proviseurs (*presidi*). — On sait que les proviseurs, en Italie, sont des professeurs de carrière, choisis parmi les meilleurs, et délégués à l'administration tout en conservant, le plus souvent, tout ou partie de leur enseignement : système qui, comparé au nôtre, présente de grands avantages.

Les instituteurs, bien que l'enseignement primaire ne dépende pas de l'État, sont fortement protégés par une loi spéciale contre l'arbitraire des Communes.

La question des traitements vient malheureusement compliquer celles des garanties professionnelles et des réformes pédagogiques. Les professeurs universitaires viennent d'obtenir un relèvement de leurs traitements (4,500 au début pour les chargés de cours, — 7,500 au début pour les titulaires — alors qu'en France les titulaires débutent à 6,000 — 10,000 au maximum). On a également relevé les traitements de l'enseignement secondaire; ils restent cependant très bas. Les maîtres élémentaires, sauf exception, sont très mal payés. — Dans l'enseignement secondaire, on réclame la parification (*ruolo unico*) des traitements des professeurs des classes de grammaire (*ginnasio*) avec ceux des classes supérieures (*liceo*) : il semble que cette réforme soit sur le point d'aboutir.

3° *L'enseignement primaire.* Le fait qui domine la question scolaire, dans l'enseignement primaire, est l'inobservation de la loi sur l'instruction obligatoire. Dans certaines provinces du midi la proportion des illettrés atteint 80 °/₀. Les illettrés n'étant pas électeurs, le fait a d'immenses conséquences politiques et sociales. Un remède se présente naturellement à l'esprit : la reprise de l'école primaire par l'État. De fait l'*avocazione della scuola allo stato* est devenu un des points essentiels du programme radical. Cette solution présente de grandes difficultés d'ordre financier et d'ordre politique. Parmi ces dernières, la question de l'enseignement religieux. Le catéchisme est régulièrement enseigné dans les écoles. L'Etat, en prenant l'école à sa charge, devrait se prononcer sur la question de maintenir ou de supprimer cet enseignement. Les gouvernements actuels ne semblent pas disposés à prendre cette responsabilité.

Un autre problème urgent est celui des édifices scolaires, dont un trop grand nombre sont misérables. La France sait ce que ses écoles primaires lui ont coûté : l'Italie a devant elle cette grande dépense, qui décidera, en bonne part, de l'avenir de l'instruction populaire.

La préparation des maîtres laisse à désirer : il n'y a pas trente écoles normales pour hommes sur tout le territoire italien, irrégulièrement distribuées. La population de ces écoles (où l'internat n'existe pas) est hétérogène ; on peut y entrer à tout âge.

Il n'existe pas, en Italie, de classes primaires dans les établissements de l'enseignement secondaire public : les quatre premières années d'études primaires doivent être faites à l'école communale, ou dans des écoles privées. Rien ne fait prévoir que les Italiens soient prêts à imiter sur ce point le système français. Les écoles libres du degré primaire, laïques ou religieuses, sont d'ailleurs nombreuses.

4° *L'enseignement primaire supérieur et spécial.* Les écoles primaires supérieures du type français, dont on sait le succès chez nous, — succès qui se traduit par un encombrement croissant, — n'ont pas en Italie d'équivalent exact. Après la quatrième année d'école élémentaire, les élèves qui veulent pousser plus loin leurs études ont trois voies ouvertes devant eux : le *gymnase* (enseignement secondaire classique), — *l'école complémentaire* (préparatoire aux écoles normales, surtout aux écoles normales féminines) et *l'école technique*, dont la durée est de trois ans, — après lesquels les élèves peuvent se diriger soit vers les écoles normales, — soit vers l'Institut technique ; beaucoup d'élèves, d'autre part, ne poussent pas leurs études plus loin que l'École technique. D'assez graves inconvénients résultent, paraît-il, de cette diversité d'intentions, chez les élèves de cette École. Une grande réforme probable : la refonte des écoles complémentaires et techniques, de l'Institut technique (en une série d'organismes mieux différenciés et adaptés aux besoins des clientèles diverses) se rattache à la réforme générale de l'enseignement secondaire, dont nous allons parler.

5° *Enseignement secondaire.* La question de l'enseignement secondaire est, sinon la plus grave, au moins la plus difficile de toutes. Le remède aux imperfections actuelles de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur apparaît clair (ce qui ne veut pas dire aisé) : plus d'argent, une meilleure administration, et le plus important serait fait. Mais la réforme des programmes de l'enseignement secondaire suscite les problèmes pédagogiques les plus compliqués et les plus délicats. La réforme partielle ou totale de cet enseignement a déjà été préparée, tentée par plusieurs ministres : elle n'a jamais abouti. Au début (p. 12) du *Rapport de la Commission royale pour l'organisation des études secondaires en Italie* (Rome, 1909), on lit : « Le trop grand nombre des changements successivement apportés dans les règlements, les instructions, les programmes, les horaires n'a fait qu'augmenter et rendre plus évidente l'*acuité du mal* dont sont atteintes nos écoles secondaires. »

Les travaux de cette Commission ont duré deux ans : son Rapport, qui vient de paraître, était attendu avec impatience. Il contient un exposé historique des réformes et plans de réforme précédents ; une longue discussion rationnelle du problème et un projet de loi qui est un plan d'une reconstitution organique de tout l'enseignement secondaire.

Cette œuvre servira probablement de base à la future loi. Cependant des divergences se sont déjà manifestées, au sein même de la Commission, par des démissions motivées; d'innombrables articles, des ouvrages considérables ont paru sur la même question, dans ces derniers temps; des congrès de professeurs ont eu lieu, dans lesquels les divers aspects du problème ont été très sérieusement étudiés : le dernier surtout, celui d'octobre 1909, à Florence, a été remarquablement fécond. Ouvrages et congrès ont témoigné pour la plupart de tendances distinctes de celles de la Commission, ou même contraires. La Fédération nationale des professeurs, très active et influente, a son programme à elle. Dans ces conditions, il est impossible de prévoir exactement ce que le Gouvernement et le Parlement feront, d'autant plus qu'ils doivent, d'autre part, tenir compte des conditions politiques et financières, dont la Commission et les professeurs n'avaient pas à se préoccuper.

L'enseignement secondaire est actuellement composé : d'une part, du *gymnase* (cinq ans d'études) suivi du *lycée* (trois ans) ; d'autre part, de l'*institut technique* (quatre ans), où l'on est admis après trois ans d'école technique (dont nous avons dit qu'elle correspond imparfaitement à notre école primaire supérieure). Le gymnase-lycée donne un enseignement nettement classique, où le latin et le grec ont une grande importance, bien qu'on y ait peu à peu introduit un programme scientifique assez chargé. L'unique langue vivante enseignée est le français : encore cet enseignement cesse-t-il avec la dernière année du gymnase. La *licence gymnasiale* est un titre suffisant pour obtenir nombre de petits emplois : beaucoup s'arrêtent là. La *licence licéale* (l'équivalent de notre baccalauréat) donne accès dans les quatre Facultés. L'Institut technique donne l'instruction scientifique nécessaire à certains métiers : comme comp-

tables, géomètres, etc. Il donne, d'autre part, accès (pour une catégorie spéciale de ses élèves : la *section physico-mathématique*) à une seule Faculté : la Faculté des Sciences.

Il est aisé de voir tout d'abord quelques-uns des inconvénients de ce système. L'Institut technique, dont la clientèle est dès l'origine fort mêlée, le cours d'études moins long, les débouchés plus modestes, est considéré comme inférieur au gymnase-lycée, dont il reçoit surtout les rebuts, sans offrir, d'autre part, l'avantage d'un programme d'études nettement professionnel. Le gymnase-lycée, de son côté, reçoit pêle-mêle, dans un seul cours d'études, tous les aspirants aux fonctions de l'État, aux professions libérales, quelles qu'elles soient. On nous dit, en Italie, que cette hétérogénéité de la clientèle scolaire, cette insuffisante différenciation des programmes, et aussi de mauvaises habitudes disciplinaires, ont produit un relâchement général des études.

Pour remédier au mal, faut-il diviser les élèves d'après leur origine et leurs besoins, en groupes ayant des programmes appropriés ? ou faut-il au contraire les réunir tous, au moins pendant quelques années, en une seule école, donnant à tous une instruction première de même valeur ? Faut-il renforcer les études classiques défaillantes, ou faut-il au contraire instituer, en lui donnant la prépondérance, une culture moderne, à base de langues et littératures vivantes et de sciences ? Faut-il faire prévaloir dans l'enseignement la tendance utilitaire, ou au contraire restaurer le caractère désintéressé, « formatif », qu'avait autrefois la culture secondaire ? — Les études classiques, considérées généralement comme le type de la culture désintéressée, ont en Italie de très chauds partisans ; et il est à croire que le grec et le latin conserveront, après la réforme, une plus grande place que celle que les dernières réformes leur ont laissée chez nous. Les classiques ne sont d'ailleurs pas d'accord : les uns réclament l'école unique, qui imposerait à tous les études gréco-latines ; les autres préfèrent la qualité à la quantité et voudraient voir exclus de l'école classique tous les éléments dont l'origine et la destination ne présentent pas les garanties qu'ils réclament. Le nouveau système français (d'un premier cycle d'études communes et d'un second cycle divisé en quatre branches) a été, dans quelques-uns des projets présentés, imité, quoique avec d'importantes modifications. Tout le monde cependant est à peu près d'accord pour réclamer l'extension de l'enseignement des langues vivantes à tout le cours d'études secondaires, avec un large horaire.

Ce dernier point nous intéresse particulièrement : la plupart des projets introduisent l'allemand, l'anglais, même l'espagnol comme langues facultatives, mais gardent le français comme langue obligatoire pour tous. D'autre part il semble que la question de l'enseignement des langues vivantes est une de celles, peut-être la seule, dont aucun des travaux, rapports, projets, etc., parus ces derniers temps en Italie sur la question scolaire, n'apporte une solution satisfaisante. Il semble que personne, chez nos voisins, ne conçoive bien ce que doit être cet enseigne-

ment comme instrument de culture, et ne voie qu'il peut constituer avec l'étude de la littérature nationale, de l'histoire et des sciences exactes, un type *d'humanités modernes* comparable aux anciennes pour la valeur éducative. Cette lacune est évidente (à nos yeux) dans les deux plus importants projets : celui de la Commission royale, et celui de MM. Galletti et Salvemini dans leur livre : *La réforme de l'École secondaire*. Il en résulte qu'aux protestations des « classiques » intransigeants les « modernes » n'opposent pas une conception suffisamment forte : le cours d'études modernes, que beaucoup veulent créer à côté du cours classique restreint et amélioré, se trouverait être inférieur en valeur, et affaibli à l'avance par l'attraction que ne manquerait pas d'exercer, comme auparavant, l'école classique... L'*équilibre* de la réforme, que l'on cherche encore, est peut-être à trouver de ce côté.

Signalons encore quelques problèmes annexes : celui de l'enseignement secondaire des jeunes filles, qui n'existe pas en Italie : les jeunes filles sont admises dans les lycées et gymnases de garçons, système qui jusqu'à présent paraît avoir donné de bons résultats. Mais le plus grand nombre des parents bourgeois préfèrent envoyer leurs filles dans les écoles complémentaires et normales de filles, qu'elles encombrent au détriment des professionnelles, futures institutrices.

Et encore : le problème de l'éducation physique, jusqu'à présent assez négligé ; c'est un des points de la future réforme sur lesquels l'accord est général.

Disons enfin qu'en dehors de toute question de programme, une réforme nécessaire sera l'augmentation du nombre des établissements d'enseignement secondaire ; dans beaucoup de villes il n'existe qu'un gymnase, et point de lycée : c'est-à-dire qu'il n'y peut être fait que les cinq premières années d'études secondaires.

6° *L'enseignement supérieur*. Une des particularités des Universités italiennes est l'institution de la *libera docenza :* les « libres docents » sont rétribués par les étudiants. Ce système est assez vivement critiqué en Italie ; il donne lieu en effet à des abus, quelquefois à des scandales. Il ne pourra d'ailleurs être supprimé que par des modifications importantes apportées à l'organisation générale des Facultés : surtout par un élargissement du cadre des enseignements réguliers, encore beaucoup trop rigide et pauvre. Les Facultés (nous parlons des plus importantes) ont encore trop peu de chaires, ou trop peu variées, trop peu appropriées aux besoins divers, sans cesse plus divers, de la culture moderne. Même rigidité et uniformité dans le programme d'études : la *laurea* de la Faculté des Lettres, par exemple (examen de fin d'études universitaires qui correspond en partie à notre agrégation, en partie à notre diplôme d'études supérieures) est une et identique pour tous les étudiants ! La question de la spécialisation des études universitaires est évidemment la plus urgente de toutes celles qui concernent l'enseignement supérieur italien ; on en parle, beaucoup la désirent ; mais il est étonnant qu'elle ne

soit pas encore plus vivement discutée, et pour ainsi dire imposée à l'opinion publique.

Cette question est étroitement liée à celle de la préparation professionnelle des étudiants, futurs professeurs secondaires. La réforme de l'enseignement secondaire devra entraîner, dans ce sens, d'importants changements dans les habitudes d'enseignement des Facultés des Lettres en particulier. La nécessité de concilier la haute instruction scientifique avec une solide préparation pédagogique suscite, ces temps-ci, d'intéressantes discussions.

Voulant présenter les problèmes en cours, dans leurs éléments essentiels, nous avons dû parler surtout des côtés défectueux de l'organisation des études en Italie. Mais la réalité, dans son ensemble, n'est pas si sombre que le précédent tableau pourrait le faire croire. L'enseignement supérieur italien a une production scientifique admirable ; les études juridiques sont à la hauteur de leur réputation séculaire; les médecins italiens sont aussi bons médecins que ceux qui sortent des Facultés françaises ou allemandes; le personnel de l'enseignement secondaire a une belle élite intelligente et active ; les provinces de la Haute Italie ont un chiffre moyen d'illettrés remarquablement bas. — La réorganisation qui se prépare mettra certainement en action de fécondes énergies. Souhaitons qu'elle se fasse vite et bien. A quel haut degré de culture pourra atteindre ce peuple, au cerveau naturellement si fin, quand il aura l'instruction qu'il mérite !

Il serait à souhaiter que l'on suivît de près, en France, les discussions soulevées, de l'autre côté des Alpes, par les problèmes de l'instruction publique. Notre système scolaire est actuellement supérieur, en somme, à celui de nos voisins : il n'est pas parfait. Il y a de quoi nous faire réfléchir, dans tout ce qui se dit en ce moment là-bas sur les principes de l'éducation intellectuelle, sur les méthodes de l'enseignement, — pour... et contre la pédagogie.

JULIEN LUCHAIRE.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE FLORENCE.

Notes sur le caractère et le fonctionnement de l'Institut au début de l'année scolaire 1909-1910.

Sur la proposition de M. Paul Deschanel, rapporteur du budget des Affaires étrangères, la Chambre a voté récemment une importante augmentation des crédits affectés aux Écoles françaises hors de France : 100,000 francs aux écoles d'Orient, 30,000 aux écoles de Louisiane, 10,000 aux écoles du Maroc, 9,000 aux écoles de Bruxelles, 30,000 à l'Institut

français de Florence (Université de Grenoble). Vote d'une haute portée patriotique, qui consacre et encourage le grand effort fait depuis quelque temps par la France pour étendre et, mieux encore, pour organiser son influence intellectuelle dans le monde. Nul doute que le Sénat ne ratifie cette décision.

L'Institut de Florence est bien moins connu, étant plus récent (il a deux ans à peine), que nos autres écoles à l'étranger. Beaucoup plus complexe dans son principe et dans son action, il diffère assez d'elles. Établissement d'enseignement supérieur, il ne se borne toutefois pas à être un laboratoire d'érudition, comme nos belles écoles d'Athènes et de Rome. En Orient et en Afrique nos maîtres travaillent (avec quel mérite!) sur une matière un peu grosse ; — en Belgique ils vivent presque en terre française. — A Florence, l'Université de Grenoble a installé son Institut en terre amie, — mais étrangère, — pour y travailler sur une des matières les plus fines du monde : le peuple italien.

Ici, les rapports ne sont plus de supérieur à inférieur, comme en Syrie ou au Maroc, mais d'égal à égal. Ici l'œuvre de la France ne pouvait prendre qu'une forme : celle de la collaboration, — elle ne pouvait avoir qu'un but, une *entente morale*, une sincère et cordiale réciprocité. Entre deux peuples de même race, de culture analogue, liés par une sympathie croissante, il s'agissait de créer un organe spécial, qui aidât à régulariser, à préciser, à étendre sur certains points leurs relations intellectuelles, de la façon la plus utile pour tous les deux. Sans doute, il y a intérêt pour l'Italie à mieux posséder notre langue et à pénétrer plus intimement notre pensée ; mais il nous importe tout autant, à nous, de connaître davantage la langue et la pensée de nos voisins ; nous tirerons de là un supplément de nourriture intellectuelle et nous réparerons un tort : ce qui, parfois encore, tient les Italiens éloignés de nous, ou leur inspire quelque défiance, c'est moins *leur* ignorance de notre culture que *notre* ignorance (beaucoup plus grande) de la leur.

L'Institut de Florence devait être — et est en effet — par essence *une double école de perfectionnement*, pour les Italiens faisant de hautes études françaises, pour les Français faisant de hautes études italiennes. Sous une direction française, un personnel italien enseigne aux seconds, un personnel français enseigne aux premiers[1]. Les élèves des deux

1. La collaboration de professeurs italiens à l'œuvre pédagogique entreprise par l'Université de Grenoble est un fait particulièrement intéressant. L'été dernier, M. Guido Mazzoni, le professeur de littérature italienne de la Faculté des lettres de Florence, universellement connu et aimé en Italie, a bien voulu faire une conférence, dans la salle des cours de l'Institut, aux quelques étudiants français réunis pour les cours de vacances. — Cette année, M. Galletti, professeur au lycée Dante de Florence, récemment désigné pour la chaire de littérature italienne de l'Université de Gênes, a accepté d'être chargé de conférences à l'Institut pendant l'année 1909-1910 ; M. Salvemini, professeur d'histoire à la Faculté de Florence, fera aussi une série de leçons aux élèves français. — La direction de l'Institut compte faire ainsi chaque année, — suivant les questions mises au programme des différents examens et concours et surtout du concours d'agrégation, — appel aux meilleurs spécialistes de la Faculté et des lycées de

nationalités travaillent dans la même salle, fusionnent souvent, se servent de répétiteurs les uns aux autres. La plupart sont de futurs professeurs. Or, la France et l'Italie, à certains égards, se trouvent à l'heure actuelle dans le même cas : les études italiennes, dans l'enseignement secondaire et supérieur français, en sont encore à la période d'organisation ; en Italie, l'enseignement du français et des choses relatives à la France, dans les lycées et les Universités, attend, de l'aveu général, une réforme radicale. Il pourrait donc se faire, que dans quelques années, une bonne partie de ceux qui enseigneront *la France* aux Italiens et *l'Italie* aux Français fussent d'anciens condisciples ayant achevé ensemble leur formation à l'Institut de Florence.

A côté de l'enseignement, la science. Les recherches scientifiques entreprises par l'Institut de Florence portent principalement sur l'histoire des relations entre la France et l'Italie, dans le domaine de la langue, de la littérature, de l'art, de l'histoire moderne et contemporaine. En même temps qu'il travaille à resserrer ces relations dans le présent, l'Institut en établit les origines et le développement jusqu'à nos jours. C'est une longue enquête, qui promet encore de belles années de travail fécond aux jeunes savants français que le Ministère de l'Instruction publique envoie là-bas depuis deux ans. D'autres recherches sont poursuivies, dans les domaines où l'Italie offre de si riches trésors : histoire des arts plastiques, histoire de la musique. Pour ces travaux, l'Université de Grenoble a accepté la collaboration des Universités de Lyon [1], d'Aix-Marseille, qui envoient au laboratoire de Florence professeurs et élèves en séjour d'études. D'autres Universités, d'autres grandes écoles imiteront certainement cet exemple ; et il est à prévoir que, dans quelques années, la science française aura là-bas, pour toutes celles de ses branches qui touchent à l'Italie, — (l'économie politique, la sociologie, la science commerciale, la technologie des arts appliqués), — une succursale commune de ses grands établissements nationaux, qui les représentera dignement, et leur assurera un contact régulier et constant avec la science italienne.

Mais la science et l'enseignement ne sont pas tout. Il y a un ordre de faits, plus complexe et plus délicat, qui entre dans le programme du jeune Institut, et pour lequel il cherche à créer une méthode, ou une tradition. Ce sont les nombreux fils, forts ou ténus, qui constituent la trame des relations intellectuelles entre deux pays, — ou plutôt, qui devraient la constituer, car souvent, — faute de tradition, ou de méthode, — les fils ne sont pas noués. Séries de conférences, dont le programme (combiné avec celui d'autres institutions ou associations des principales

Florence. Inversement les professeurs spécialistes de la Faculté de Grenoble viendront chaque année faire une série de leçons aux élèves italiens de l'École de français, et prendre part aux examens intérieurs.

1. La Chambre de Commerce de Lyon — dont on connaît l'esprit d'initiative — a voté une somme importante pour envoyer à l'Institut de Florence un boursier d'études et y faire poursuivre des travaux sur les tissus d'art florentins de la Renaissance.

villes d'Italie) est calculé de façon à faire connaître au public italien les grands traits de la vie de la France contemporaine — et ses meilleurs orateurs : réunions où se rencontrent savants et artistes des deux pays; relations avec les sociétés littéraires et les corps savants ; renseignements donnés aux savants italiens qui étudient la France ou aux Français s'intéressant à l'Italie ; organisation de correspondances entre les élèves des écoles françaises et italiennes; échange de professeurs entre la France et l'Italie; traductions dans les deux langues; publication d'un bulletin périodique qui contient une bibliographie des récents livres italiens propres à intéresser le public français, et une chronique des relations franco-italiennes..., telles sont quelques-unes des formes exotériques de l'activité qui anime l'école française de Florence.

Il serait d'ailleurs difficile d'énumérer tous les éléments — souvent insaisissables — dont est faite l'atmosphère spéciale, — internationale, ou, pour mieux dire, *binationale*, — que peut développer en elle et autour d'elle une semblable institution. Son principe, on le voit, procède d'une connaissance claire des besoins les plus récents — ajoutons, des besoins prochains — de notre civilisation européenne qui devient de plus en plus et si vite internationale. Hardiment et habilement dirigées, fermement soutenues, ces institutions (la France en a une du même genre en Espagne; elle en devra avoir de pareilles en Allemagne, en Angleterre, — et pourquoi pas chez nos alliés les Russes?) sont appelées à rendre de grands services immédiats, — et d'autres que nous ne saurions prévoir aujourd'hui [1].

Seulement, il faut les soutenir. La Commission du budget vient de donner l'exemple, ou plutôt, elle a suivi les traces de l'Académie des Sciences morales et politiques : celle-ci, l'an dernier, a décerné à l'Université de Grenoble, pour sa fondation de Florence, un de ses « gros prix ». Mais ce n'est pas tout. Deux choses encore sont nécessaires. — D'une part, il sera indispensable que le gouvernement, qui a facilité cette entreprise dès le début, continue à sanctionner les expériences faites à Florence, en entrant dans la voie d'accords internationaux sur quelques points de détail, comme équivalences de grades universitaires, — équivalences de scolarité, — échanges réguliers de professeurs, nomination de jurys mixtes d'examens, — établissement de programmes internationaux pour certaines branches d'études, recherches et publications d'intérêt international faites à frais communs, — prêt international des livres, etc... Points de détail, sur lesquels l'accord serait aisé, — mais qui, dans le manque d'entente actuel, constituent de très gênantes entraves à l'œuvre d'interpénétration.

1. Le gouvernement et la presse italiennes ont dès le début accueilli l'Institut de Florence comme un organe de collaboration pédagogique et scientifique entre la France et l'Italie, comme un « Consulat intellectuel » français. Voir les télégrammes du Ministre italien de l'Instruction publique, les discours du Vice-Président du Sénat italien, du Préfet de Florence, dans l'opuscule *Inauguration de l'Institut Français* (Grenoble, Allier, 1908), les journaux italiens d'avril et mai 1908, etc.

D'autre part, il faut que le public aussi — du moins le public éclairé — s'intéresse à cette œuvre, il le doit, puisqu'une institution comme celle de Florence est un exposant, et une forme organisée de l'intérêt intellectuel de la France pour l'Italie.

C'est ce qu'ont très bien compris les fondateurs de l'Institut de Florence, qui ont aussitôt créé, pour lui servir d'appui moral plus encore que financier, une Société amicale à Paris (présidée d'abord par M. Georges Picot, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, mort récemment, puis par M. de Foville, son successeur au même fauteuil de secrétaire perpétuel), une autre à Lyon (présidée par M. Aynard, député), une troisième pour la région du sud-est ayant son siège à Grenoble, — sans parler d'un comité italien comprenant de hautes personnalités de l'autre côté des Alpes. — Il faut que ces Sociétés prospèrent ; que nos compatriotes qui aiment l'Italie, et qui désirent le lui prouver autrement que par des manifestations politiques intermittentes, — cinquantenaires ou autres, — s'inscrivent sur ces listes encore trop courtes. Que les Italiens sachent qu'il y a un groupe nombreux de Français qui ne se contentent plus de parcourir rapidement la péninsule, Baedeker en main ; — mais veulent être tenus au courant de la vie morale de l'Italie, veulent avoir un lien tangible et constant avec elle. Ce serait, en dehors de la politique, de la bonne diplomatie collective, à l'usage des Français cultivés, — souvent trop indifférents, hélas, aux questions extérieures.

GABRIEL MAUGAIN.

NOTE SUR LE MOUVEMENT DRAMATIQUE EN ITALIE.

Il n'est pas facile de caractériser en quelques mots l'état actuel du théâtre italien. Encore moins trouverait-on une formule pour exprimer avec netteté son évolution en ces dernières années. De quelques étiquettes arbitraires que se parent les pièces ou les auteurs, quelques classifications éphémères qu'adoptent les critiques, l'impression qui domine, c'est celle de la diversité des tendances et de l'incertitude des résultats.

On a voulu voir de l'éclectisme où il n'y a peut-être que de l'hésitation, et plusieurs nomment syncrétisme ce qui serait mieux appelé confusion. Un assez grand nombre d'auteurs, beaucoup de pièces, trop de théâtres ; quelques francs succès, dont peu ont eu un lendemain et très peu un surlendemain ; beaucoup d'intelligence, de souplesse, d'ingéniosité ; plusieurs talents intéressants, et point de gloire incontestable ; des efforts incessants pour tenter les voies les plus diverses, et peu de ces œuvres significatives qui, même imparfaites, fraient un chemin, expriment une attitude nouvelle de l'art, et s'inscrivent dans l'histoire internationale du

théâtre ; voilà ce qu'on rencontre quand on cherche à se faire une idée du mouvement dramatique en Italie.

On sait que les conditions matérielles et l'atmosphère ne sont pas très favorables. Il y a en Italie trop de théâtres, et, malgré des efforts réitérés, des troupes trop peu stables; la décentralisation, propice à d'autres formes de l'art, ne se concilie guère avec les exigences de la scène contemporaine. Il y a *des* publics nombreux, et très divers, et pas *un* public comme celui de Paris. Pour la comédie de mœurs notamment, le particularisme est une grosse difficulté. Vouloir plaire à tous, c'est ne plaire à personne ; et ne plaire qu'à quelques-uns, c'est s'interdire les hautes régions du théâtre. La question se complique encore de l'emploi des dialectes, qui rendent mainte comédie, savoureuse par l'observation morale, la vérité du dialogue, le piquant du langage, accessible aux seuls Vénitiens ou aux seuls Napolitains. Sur ce point les avis sont très partagés : tel critique vante et réclame le théâtre dialectal, pendant qu'un autre le réprouve. Quelques-uns vont jusqu'à voir en lui la seule forme viable de la comédie italienne : c'est confondre peut-être le succès d'un jour et d'un lieu avec une fortune plus longue et plus ample.

Multiplicité des publics, des centres littéraires et artistiques, particularisme et régionalisme, telle est donc la première difficulté à laquelle se heurtent les efforts des dramatistes italiens. Une autre, moins spéciale à leur pays, est la circulation incessante d'influences et d'imitations qui rapproche et confond aujourd'hui toutes les littératures. Dans ce remous confus et parfois trouble se perdent les vocations naissantes et les originalités mal affermies. La tentation est grande d'être d'après quelqu'un, au lieu d'être quelqu'un. Avant toute autre se place l'influence française. Nos pièces sont jouées, — d'original ou traduites, — applaudies, imitées. L'énorme et vivante production de Paris fournit un appoint considérable aux scènes italiennes. Plus encore que la supériorité de notre théâtre dans le drame moderne et la comédie, l'analogie des mœurs et la similitude des tempéraments expliquent cette large adoption. Elles expliquent de même que nous soyons aussi souvent imités que traduits, et que par suite bien des pièces italiennes, avec beaucoup de métier, d'agrément et de charme, manquent surtout d'italianité vraie. Hâtons-nous d'ajouter que, sur ce point comme sur tant d'autres, l'Italie s'affranchit peu à peu, et que l'influence française était encore bien plus forte il y a quelques décades. Mais, d'autre part, les influences norvégiennes, allemandes, même russes ou anglaises tirent en tous sens ces auteurs dramatiques à l'intelligence prompte et souple. La conception de la vie d'un Ibsen ou d'un Björnson, l'art d'un Hauptmann, sont trop loin du génie italien pour s'y adapter aisément : et dans cette difficulté même il y aurait quelque chose de fécond, si nous nous trouvions en présence d'un de ces tempéraments puissants, pour qui imiter c'est recréer.

Dans le drame moderne et la comédie de mœurs ou d'idées, depuis la mort de Giacosa, dont on jouait récemment à Paris *Comme les feuilles* et dont il faut au moins citer *Tristes amours*, et à côté de M. G. Rovetta,

l'auteur de *Romantisme*, le plus en vue des nouveaux dramatistes est M. Roberto Bracco, qui a débuté au théâtre dès 1886, mais qui a donné surtout depuis 1892 une quinzaine de pièces importantes : un bon nombre, et non pas toujours celles qui ont été représentées à Paris, sont intéressantes. Tantôt morales ou psychologiques, tantôt sociales à la façon de Dumas ou de M. Paul Hervieu, même féministes, elles sont très variées, et malgré quelque chose de superficiel ou d'insuffisamment mûri dans le fond, elles charment par l'intérêt de l'action, l'agrément du dialogue, et souvent elles font réfléchir (*Fleurs d'oranger*, *Maternité*, *Tragédies de l'âme*, *Le Triomphe*). A côté de ce Napolitain admirablement doué, et qui a tant écrit dans tant de genres, la comédie compte encore au premier rang MM. Marco Praga, E.-A. Butti, qui a inventé le *drame burlesque*, Sem Benelli, le triomphateur d'hier, Lucio d'Ambra, les deux Antona-Traversi. Et là, comme ailleurs, on tire une pièce d'un roman à succès ; on fait du *théâtre d'idées* ; on essaie par tous les moyens, même par l'actualité ou la politique, d'attirer le public ; peut-être, là comme ailleurs, produit-on trop, et trop vite.

Pas plus dans la tragédie que dans la comédie, l'Italie n'a une longue et glorieuse tradition à maintenir ou à faire revivre. Là surtout se fait sentir le manque d'un vrai répertoire classique, malgré les noms glorieux d'Alfieri et de Manzoni. Tout le monde sait la place prépondérante que s'est faite M. Gabriele d'Annunzio dans la tragédie, d'abord moderne et en prose (*La Gioconda*, *La Ville morte*, les *Songes*) ; puis historique ou légendaire et en vers (*Françoise de Rimini*, *La Fille de Jorio*, *La Nef*, *Phèdre*). Cette seconde phase de son activité dramatique, qui a commencé avec le vingtième siècle, prête à d'interminables discussions et à bien des réserves. Surtout ces pièces sont moins abordables que les premières pour le lecteur non italianisant, leur charme et leur beauté étant faits, pour une grande part, des qualités du styliste consommé — et raffiné — qu'est cet écrivain. On est unanime à reconnaître dans *La Fille de Jorio* une conception originale et forte, exprimée avec une poésie exquise de mélancolie sauvage, et relativement sobre d'ornements. Ce qui manque le plus à *Françoise de Rimini*, c'est le sujet : mais quelle richesse et quelle variété ! Le succès de la *Nef* symbolique et patriotique est dû à des raisons extradramatiques ; et sa *Phèdre* encore récente laisse une impression pénible de sensualité froide et d'ornementation prétentieuse et inutile. M. d'Annunzio est poète et artiste bien plus qu'auteur dramatique. Le génie tragique pourrait inspirer heureusement un pays à qui ne manque ni la légende ni l'histoire, où l'héroïsme et la passion se sont habituellement incarnés en beauté. Mais là surtout il faut non seulement le désir de plaire et de briller, mais une idée patiemment couvée, une absolue soumission au sujet, la connaissance profonde du cœur, et les longs labeurs opiniâtres et solitaires.

P. Van Tieghem.

Il est rare qu'une année s'écoule sans que paraisse un livre nouveau sur le délicieux maître que Léonard appelait affectueusement « notre Botticelli » ; mais la France avait tardé à suivre l'exemple abondamment donné par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. L'excellent petit volume apporté par M. Charles Diehl à la collection des *Maîtres de l'Art*[1] fut le premier hommage français au maître pour lequel la critique étrangère avait épuisé déja toutes les formules de la louange ; il demeurera sans doute longtemps un des meilleurs guides, clair à souhait et parfaitement informé. Le livre de Gebhart, de quelques mois plus jeune, et qui montre en certaines parties un charme vraiment rare de sentiment descriptif, ne saurait offrir les mêmes garanties de sécurité historique. Sans prétendre apporter des théories nouvelles, des découvertes d'œuvres ou de dates, M. Diehl ne néglige aucune des discussions suscitées par un ensemble d'œuvres aux contrastes parfois déconcertants ; il explique et réconcilie ces apparentes contradictions, pour en dégager l'âme du plus mobile et passionné des artistes.

Le cadre d'histoire est composé avec un soin délicat. C'est la Florence riche, heureuse, luxueuse des Médicis, où se conserve, incomplètement étouffée par un renouveau de paganisme, l'étincelle mystique que rallumera le souffle brûlant de Savonarole. C'est là, au service, pour ne pas dire dans la domesticité des maîtres les plus intelligents et raffinés, dans la fréquentation et l'amitié de poètes et d'humanistes illustres, que se déroule, paisiblement d'abord, une vie d'artiste qui finira par s'organiser comme un drame. — Je ne crois pas que M. Diehl ait à modifier grand chose dans une nouvelle édition : tout au plus aura-t-il à prendre quelques renseignements au magnifique ouvrage de M. Herbert Horne, publié tout récemment à Londres par la librairie Bell ; et je me permets de lui signaler, pour sa Bibliographie tout au moins, une étude qu'il n'a pas connue, et qui mérite de l'être, publiée il y a longtemps dans le *Cornhill Magazine* de Londres (n° 272, août 1882) par la très subtile romancière et critique anglaise Vernon Lee : *Botticelli at the Villa Lemmi*. — André Pératé.

***

Nous signalons avec plaisir aux lecteurs de la *Revue* un volume charmant et instructif en même temps, le *Ghirlandajo* de M. H. Hauvette[2]. Ghirlandajo est à un très haut degré l'artiste représentatif de sa race et de son temps ; tout en étant un peintre aimable et vigoureux, il nous donne la meilleure idée de la « moyenne » de ses contemporains. Dans ses grandes compositions, dans le chœur de Sainte-Marie-Nouvelle surtout, nous avons une galerie vivante du « Tout-Florence » du Quattrocento, et

1. *Les Maîtres de l'Art : Botticelli*, par Charles Diehl, Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-8 de 176 pp., avec 24 grav., 3 fr. 50.

2. Henri Hauvette, *Ghirlandajo* (*Les Maîtres de l'Art*), Paris, Plon-Nourrit, s. d. [1908], 192 pp. in-8, avec 24 grav.

M. Hauvette s'efforce — même avec un peu trop de détails pour une œuvre destinée plutôt aux amateurs de l'art qu'aux savants — de nous présenter et de caractériser tous ces Florentins de marque, dont le peintre complaisant a esquissé les portraits au milieu des saintes histoires. Mais Ghirlandajo est aussi le représentant de son époque, par sa propre personnalité. C'est l'évocateur d'une beauté fraîche et douce mais encore bourgeoise, l'artiste soigneux qui ne renie pas encore la classe d'artisans dont il vient d'émerger, l'homme pratique qui sert l'ambition des princes-marchands de sa ville. Ni dans l'aristocratisme morbide d'un Botticelli, — qualité essentiellement individuelle, — ni dans la sainte naïveté du Beato Angelico, — qui regarde plutôt en arrière, — on ne trouvera une image aussi vraie du Quattrocento florentin que dans les œuvres de Domenico Ghirlandajo. Mais il faut ajouter, et M. Hauvette l'a très bien relevé, que, s'il fut le maître de Michel-Ange, ce n'est pas lui pourtant qui représente le progrès dans la peinture de son temps ; bon coloriste, il reste étranger aux ambitions de ses contemporains engagés dans l'étude de la peinture à l'huile ; maître de la perspective dans les limites de ce qui en était connu, il ne prend aucune part aux recherches théoriques qui tendaient à la perfectionner. Il reste donc comme un monument de ce que le génie florentin avait achevé dans le dernier quart du quinzième siècle, un Pérugin de la Toscane, plus sincère toutefois que le maître de Raphaël. M. Hauvette a fort bien compris cette importance de l'artiste pour l'histoire générale du temps et il a mis beaucoup de soin à tracer dans l'introduction et dans presque toutes les autres parties de son livre une image générale de la civilisation dont Domenico Ghirlandajo fut l'enfant et en même temps, sans le vouloir, l'historien. Nous ne parlerons pas ici des questions spéciales à l'histoire de l'art, qu'une monographie sur Ghirlandajo ne pouvait pas négliger ; il suffira de dire que M. Hauvette, au courant de son esquisse des œuvres du maître, a pris parti dans une grande quantité de questions de détail. Le style du livre est charmant, adapté d'une façon exquise au sujet qu'il traite. — Dr F. Arens.

***

Comme la plupart de ses contemporains, l'abbé Galiani possédait une culture quasi-encyclopédique et un esprit capable de s'intéresser aux choses les plus diverses, de raisonner sur les questions les plus variées. Les questions politiques et économiques étant de celles qui passionnaient le plus les hommes de son temps, il leur a consacré un certain nombre d'ouvrages qui ont fait connaître son nom en France et dans lesquels, devançant l'école historique moderne, il combattait ce que la théorie des physiocrates avait de trop absolu. Nommé en 1759 secrétaire d'ambassade à Paris, il y a écrit, ainsi qu'il le dit lui-même dans une lettre à Mme d'Épinay, « une liste terrible d'ouvrages manuscrits et achevés,

qui ne sont pas encore publiés ». Un compatriote de Galiani, M. Fausto Nicolini, a entrepris de faire revivre et de faire connaître au public la curieuse figure de ce Napolitain, en donnant une anthologie de ses œuvres, en condensant dans un petit volume de 440 pages tout ce qu'elles renferment de plus essentiel et de plus caractéristique pour l'époque et pour le personnage[1]. Nous y trouvons donc, à côté des extraits de ses grands traités *sur la monnaie, sur les devoirs des princes neutres*, à côté des *Dialogues sur le commerce des blés* et de l'*Éloge du pape Benoît XIV*, tout un choix de pensées, d'aphorismes et de petits dialogues sur les sujets les plus variés, littérature, art, philosophie, politique, histoire, finances, économie, des *observations morales*, des extraits de ses études sur Horace, sur l'histoire et les coutumes des Romains, et enfin des considérations sur le dialecte napolitain.

En publiant son livre, M. Nicolini n'a fait que réaliser le vœu déjà formulé par Sainte-Beuve. L'abbé Galiani qui n'était, en effet, connu du grand public que pour ses bons mots et ses bouffonneries, se révèle à nous comme un penseur perspicace, souvent profond, exempt de préjugés et qui, dans ses jugements sur les faits politiques, historiques, économiques, a eu quelques intuitions vraiment géniales et prophétiques. Aussi tous ceux qui s'intéressent au mouvement des idées du XVIIIe siècle sauront-ils gré à M. Nicolini de son initiative. Ajoutons que l'index bibliographique placé à la fin du volume indique les sources auxquelles l'auteur a emprunté ses extraits et facilitera les recherches de ceux qui voudront faire des œuvres de l'abbé Galiani une étude plus approfondie.
— Dr Jankelevitch.

***

En 1895, Mlle Melegari publiait des lettres intimes de Mazzini à Louis-Amédée Melegari, pour les années 1837-1843. Elle a retrouvé depuis, dans la famille du poète suisse J. Olivier, un grand nombre de papiers concernant l'histoire du *Risorgimento* et, en particulier, 270 lettres de Mazzini. Ces lettres figureront dans l'édition nationale de la correspondance de Mazzini ; mais Mlle Melegari n'a pas cru inutile de la présenter en substance immédiatement au public. Son livre, par suite, n'est pas à proprement parler une édition critique, mais un livre discursif dédié à la jeunesse italienne, et où la correspondance de Mazzini est noyée dans un commentaire par trop subjectif et dans une phraséologie par trop moralisante[2]. Au demeurant, on y trouvera des renseignements importants sur la fondation à Marseille, en 1831, de la *Jeune Italie*, sur la fusion du groupement et des *Veri Italiani*, sur la vie intérieure des *congreghe*, sur

1. *Il pensiero dell' abato Galiani*, Antologia di tutti i suoi scritti a cura di Fausto Nicolini, in-12, VI-412 pp., Bari, G. Laterza e figli, 1909.

2. Dora Melegari, *La jeune Italie et la jeune Europe. Lettres inédites de Joseph Mazzini à Louis-Amédée Melegari*, Paris, Fischbacher, 1908, in-18, XXXIII, 322 pp.

la doctrine mazzinienne, qui se définit peu à peu, au contact des faits, sur l'échec de la tentative savoyarde de 1833, etc. C'est la fin de la *Jeune Italie*, Mazzini est désespéré, se tait et on l'accuse d'être lâche. Mais, dans ce silence, sa doctrine se précise : Mazzini déteste la France depuis la sanglante répression de l'insurrection lyonnaise, il veut que les peuples s'émancipent eux-mêmes, et c'est dans cet esprit de nationalisme antifrançais qu'il fonde la *Jeune Europe* (avril 1834). Mais son enthousiasme ne dure guère : en butte aux attaques de Fazy, dans l'*Europe Centrale*, il quitte la Suisse au début de 1837, subissant une crise d'âme effroyable, l'esprit rempli de doutes sur l'œuvre accomplie. La correspondance de Mazzini avec Melegari devait cesser en 1843 : il y avait, au fond, incompatibilité complète entre le révolutionnaire républicain et le révolutionnaire catholique, qui devint sénateur et ambassadeur du nouveau royaume italien. — G. B.

***

Silvio Spaventa, frère du philosophe Bertrando Spaventa, a joué un rôle considérable dans l'histoire politique et parlementaire de son pays. Patriote ardent, champion de l'affranchissement et de l'unité, il a été arrêté en 1849 et passa en prison dix années de sa vie. Après la reconstitution de l'unité, il fut envoyé par la province de Bergame au Parlement où il faisait partie de la droite libérale qui s'inspirait du programme politique de Cavour. A la suite de la « catastrophe » du 18 mars 1876, qui marqua la chute de la droite et l'avènement au pouvoir de la gauche, Spaventa passa naturellement dans l'opposition. Mais son opposition fut dénuée de toute intransigeance et de tout parti pris, soucieuse seulement des intérêts du pays, ne cherchant qu'à consolider l'œuvre accomplie et à ne pas en laisser compromettre les résultats par des réformes trop hâtives et irréfléchies. Tout en critiquant les actes et les intentions de la gauche, détentrice du pouvoir, Spaventa a eu assez d'impartialité pour faire de temps à autre son propre examen de conscience, pour jeter un regard critique sur le passé et signaler les fautes et erreurs commises par son propre parti. Aussi les discours et écrits recueillis par les soins pieux de M. Croce[1] et qui s'étendent de 1876 à 1890 constituent-ils de précieux documents pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Italie de la deuxième moitié du XIXe siècle : nous pouvons en effet, grâce à eux, nous faire une idée assez exacte des principaux problèmes qui ont agité la vie publique de l'Italie pendant cette époque, des circonstances qui les ont fait naître et des mobiles qui en ont pu dicter telle ou telle solution. — Dr Jankelevitch.

1. Silvio Spaventa, *La politica della destra*, scritti e discorsi raccolti da B. Croce, Bari, G. Laterza et Figli, editori, 1909, vol. in-12, VIII-486 pp.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Frédéric Enriques, **Les problèmes de la Science et de la Logique** (traduit de l'italien par J. Dubois), Paris, Alcan, 1909, 256 pp. in-8.

On connaît le grand et légitime succès du livre de F. Enriques, publié en Italie en 1906, sous le titre *Problemi della Scienza*. Il faut remercier l'éditeur Alcan et le traducteur Dubois de nous présenter la traduction de la première partie de cet ouvrage — la plus générale et la plus intéressante au point de vue philosophique.

C'est la longue réflexion d'un savant, d'un mathématicien, — bien connu par ses travaux de pure science, en particulier par sa géométrie descriptive, — sur les problèmes scientifiques qu'il cultive.

Il s'agit là d'une pensée philosophique, sortie conformément à la grande tradition gréco-latine, à la tradition de la Renaissance, des Galilée et des Descartes, d'une méditation de la science par un savant qualifié. Et si c'est bien là la source véritable de tout travail philosophique, — malgré les spéculations transcendantes à la science de la philosophie allemande du XIXe siecle, — on voit toute l'importance de l'ouvrage de F. Enriques pour les études philosophiques.

Son importance n'est pas moindre pour l'histoire des sciences, point de vue auquel nous devons ici nous placer plus particulièrement. L'objet même que se propose l'auteur, et ses habitudes scientifiques le forçaient tout naturellement à nous donner les renseignements les plus précieux sur l'état actuel des sciences, surtout sur celui des sciences mathématiques et physiques, sur leurs principaux problèmes, je veux dire sur ceux qui aboutissent d'eux-mêmes à une conception philosophique et qui engagent à l'attitude philosophique, enfin sur l'état de la pensée scientifique. Mais il y a plus : la façon même dont l'auteur conçoit la science et la philosophie dans un rapport étroit, l'idée qu'il se fait de la connaissance dans ce livre qui est tout entier une contribution à la théorie

de la connaissance, le forçaient en quelque sorte à nous donner des renseignements précieux en ce qui concerne l'histoire des sciences. L'esprit de son livre c'est d'allier ses efforts aux efforts de ceux qui — de plus en plus nombreux aujourd'hui — veulent fonder un positivisme nouveau, plus souple, plus large, plus *vrai*, plus *positif* que le positivisme orthodoxe : un positivisme surtout qui soit affranchi des limitations, désormais sans grand sens, que Comte prétendait imposer à la nature de la pensée humaine, qui soit débarrassé d'un relativisme pour ainsi dire *a priori*. Notre connaissance est une fonction qui évolue sans cesse. On ne peut plus l'enfermer — à moins de vaine métaphysique – dans un cercle magique où la cristalliserait la sorcellerie des catégories éternellement figées. Les catégories se transforment et se complètent. La connaissance, fonction biologique, s'adapte de mieux en mieux (ou de moins en moins mal, si nous songeons qu'elle ne fait encore somme toute que balbutier quelques mots incoordonnés) à l'objet que nous voulons embrasser et étreindre. Lui dire d'avance : tu pourras arriver à ceci, mais jamais à cela, n'est décidément qu'un exercice de rhétorique. Essaie d'atteindre tout, selon ton fonctionnement normal, voilà le seul impératif qu'elle puisse accepter, pourvu que modestement elle sache l'immensité du champ qu'on lui ouvre, et la petitesse des domaines qu'elle a pu explorer jusqu'ici. F. Enriques est nettement partisan d'une connaissance et d'une science à qui tout est ouvert, mais qui a par conséquent l'infini devant elle et qui sait qu'il y aura toujours quelque chose d'ouvert à ses efforts. Cette limitation indéfinie en face de l'indéfini est la seule dont on puisse parler d'une façon intelligible.

Aussi devait-il à sa thèse de nous montrer que quantité de problèmes prétendus insolubles et fermés à tout jamais à la science ne l'étaient réellement pas. Et c'est en examinant quelques-uns de ces problèmes : les problèmes de la transmutation des corps, de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel, etc., c'est en examinant ensuite les rapports des faits aux théories, et les grandes théories scientifiques, comme celles de la gravitation, des solutions, de l'électrostatique, etc., que F. Enriques peut prouver sa double thèse : d'une part, point de limitation aprioristique de la recherche, point de problèmes insolubles par nature, à moins qu'ils soient mal posés, ou que la manière de les poser implique contradiction; — d'autre part, illimitation nécessaire du champ de l'investigation scientifique; pas de science close et achevée, mais une science qui ne pourrait que se poursuivre dans l'infinité du temps (si elle était donnée) dans un champ d'étendue infinie.

On voit tout de suite quelle mise en œuvre d'indications historiques comportait ce plan, cet objet et cette conception. La seconde partie de l'ouvrage italien, celle qui n'a pas été traduite, est encore plus riche que celle-ci, en ce qui concerne cette documentation. Elle traite en effet des problèmes qui s'unissent à des développements scientifiques plus spéciaux dans les domaines de la Géométrie, de la Mécanique, de la Physique et de la Biologie. Ils se rapportent au sens et à l'acquisition des concepts les

plus généraux : espace, temps, force, mouvement, etc., et à leur emploi dans la science. Nous ne pouvons ici que former des vœux afin que le public français qui s'intéresse à l'histoire des sciences soit assez nombreux et assez curieux pour provoquer la continuation de cette traduction.

ABEL REY.

ENRICO RUTA, **La psiche sociale. Unità di origine e di fine**, Remo Sandron, editore, 1909, 381 pp. in-8.

Ainsi que l'auteur le raconte lui-même dans sa préface, son intention primitive était d'étudier les rapports entre la propriété et la religion. Mais à mesure qu'il approfondissait son sujet, il s'est aperçu que pour le traiter scientifiquement, il fallait le situer dans l'ordre général de la nature, inorganique aussi bien qu'organique, et considérer les formes de propriété et de religion comme régies par la loi universelle de la nature. C'est ainsi qu'il écrivit ce livre qui ne représente rien de moins qu'une « vision abrégée de l'épopée millénaire de l'humanité sur la terre, vision renfermée dans le cadre synthétique d'une corniche ».

Le processus de la réalité consiste, d'après l'auteur, dans l'évolution de l'indéterminé relatif vers le déterminé, grâce à l'intégration mutuelle des déterminés opposés, et dans l'ascension de l'individualité vers une complexité de plus en plus grande et qui atteint son degré de plus en plus élevé dans la vie psychique de l'homme et dans l'histoire humaine. Les lois les plus générales sont celles de réciprocité, d'individuation et d'adaptation passive ou active. L'individu le plus simple est la molécule (individuation des atomes); la cellule représente déjà un individu supérieur. Le premier est amorphe ou métriomorphe ; celui-ci (physiomorphe) est végétal d'abord, animal ensuite. Le végétal présente avec le milieu ambiant des rapports d'actions réciproques strictement nécessaires pour les besoins de la nutrition et de la reproduction; entre l'animal et le milieu existe au contraire une réciprocité qui suppose une initiative, une adaptation et un choix, bref une vie psychique. Enfin l'homme qui possède une âme inventive (euripsychique) réalise ses rapports de réciprocité avec le milieu de telle sorte que tandis que l'animal et la plante ne transforment ce milieu que fonctionnellement, l'homme le transforme activement, par l'action empirique d'abord, scientifique ensuite. La fin humaine consiste dans le savoir, en vue de la plénitude et de la félicité plus grandes de la vie.

Le développement euripsychique traverse trois phases : celle du sentiment, celle de la pensée, celle de la volonté. Chaque phase présente à son tour trois moments : le premier est celui du mythe, du dieu moral et de l'art ; le second présente le passage de la raison à la science par l'intermédiaire de l'intellect ; le troisième, le passage de la conscience à l'action civique par l'intermédiaire de la liberté. Le point de départ du développe-

ment euripsychique consiste dans l'invention de l'inexistant engendrée par l'instinct causal. Cette invention est nécessaire : les peuples qui n'ont point de morale utopique n'ont point d'histoire. L'homme n'est tel que dans la mesure où il pose une fin à sa vie et il vaut ce que vaut cette fin. La grandeur de la race dépend de la grandeur de l'utopie qui représente sa vocation. L'utopie est l'anticipation idéale de la civilisation. Ses éléments sont constitués par les formations mythiques communes à tous les peuples : victime expiatoire, rédempteur, palingénèse finale, terre promise, antithèses morales, intellectuelles et cosmiques qui attendent leur solution. L'utopie est *une* chez tous les peuples, quoique revêtant des formes variées; elle est le prototype imaginaire de l'explication rationnelle; et l'histoire des sociétés humaines consiste dans le passage graduel de l'invention de l'inexistant aux actions inspirées par la science et la civilisation. Toutes les versions palingénetiques expriment l'obscur pressentiment que les hommes cesseront d'être utopistes et cruels au nom d'un au delà qui n'existe pas, que le travail cessera d'être la charge du faible ignorant, qu'il finira par se soustraire à la douleur, que la justice cessera d'être la sagesse du plus fort et se séparera de l'épée pour devenir la vertu et la science de tous.

L'utopie est *une*, malgré l'infinie multiplicité des mythes; comme est *une* la science, malgré la multiplicité des opinions qu'enregistre son histoire. Mais tous les peuples ne parcourent pas la parabole de l'utopie à la science; certains s'arrêtent à l'ébauche imparfaite d'une utopie, d'autres réussissent à l'exprimer d'une façon plus ou moins parfaite. Il y a des peuples qui procèdent de l'utopie à la réalité d'une façon partielle et par des voies particulières. Seule l'humanité dans sa totalité parcourt le cycle entier de l'évolution et réalise le rêve catholique de l'unité de la foi. Les peuples particuliers, une fois remplie la mission qui constitue leur droit et leur devoir, tombent en décadence.

L'auteur applique ensuite ses idées à l'histoire des grands peuples historiques : hindous, hébreux, chinois, perses, gréco-italiques. Il aboutit à cette conclusion que les peuples asiatiques n'ont pas dépassé les limites de l'utopie. Seuls les gréco-italiques ont réussi à créer l'art, la science, le droit. Mais n'ayant pu affranchir complètement leurs créations des éléments imaginaires qu'elles renfermaient, ils se sont arrêtés à la contemplation de leurs produits, au lieu d'entrer résolument dans le domaine de la science positive et de ses applications à la conquête du monde et à la constitution de la solidarité humaine qui en est la condition. Le christianisme a été la proclamation de la solidarité humaine, et c'est pourquoi il peut être considéré comme le véritable début de l'ère nouvelle. Nous assistons encore à des retours ataviques, au nombre desquels l'auteur range les philosophies idéalistes qu'il considère comme des survivances de l'âge utopique. Et M. Ruta entrevoit le moment où ces derniers restes des âges passés auront disparu sans laisser la moindre trace, seront complètement effacés de la mémoire des hommes; nous verrons alors se réaliser la solidarité, voire la fraternité humaine, non seulement la

fraternité spécifique que nous constatons au début de l'évolution, mais la fraternité morale et intellectuelle qui doit en marquer le terme. Rêve généreux exprimé d'une façon un peu trop dogmatique et dont on peut dire, en empruntant la terminologie de l'auteur, qu'il renferme pour le moment encore trop d'éléments « utopiques ».

Dr S. Jankelevitch.

G. del Vecchio. I. **Il concetto della natura e il principio del diritto**, Torino, Fratelli Bocca, 1908, 179 pp. in-8. II. **Sulla idea di una scienza del diritto universale comparato**, *ibid.*, 34 pp. in-8.

I. L'auteur appartient à cette école de philosophie du droit qui compte en Italie un certain nombre de représentants autorisés et cherche à réhabiliter la conception du droit naturel, à la relever du discrédit dans lequel elle est tombée depuis qu'on a commencé à appliquer les méthodes positives et scientifiques à l'étude des phénomènes juridiques.

Il est vrai que le droit naturel, l'état naturel, tels que les concevaient un Hobbes ou un Spinoza, pour ne citer que ceux-là, étaient, malgré leur apparence de rigueur quasi-mathématique, des constructions purement arbitraires, abstraites, sans aucun rapport avec la réalité. La première erreur des théoriciens du droit naturel avait consisté à déclarer qu'un fait ou un ensemble de faits, par cela même qu'il est antérieur, plus éloigné dans le temps que tels autres faits ou ensembles de faits, leur est nécessairement supérieur et doit leur servir de modèle et de critère. Cette affirmation était déjà suffisamment arbitraire en elle-même, mais où l'arbitraire se manifestait le plus et où les discussions entre les théoriciens sont devenues pour ainsi dire inconciliables, c'est lorsqu'il se fut agi de définir cet état primitif, de fixer, de situer plus ou moins exactement l'époque qui devait être considérée comme celle de l'état naturel de l'humanité.

Hobbes a cru pouvoir échapper à toute erreur en dépouillant peu à peu l'homme de tous les attributs qui pouvaient apparaître comme des produits de l'état social, de la vie en société, et en le réduisant à sa plus simple expression, c'est-à-dire à l'état d'individu isolé, n'obéissant qu'aux impulsions de ses instincts égoïstes. L'état naturel devait être conçu, d'après Hobbes, comme le règne absolu et illimité de l'égoïsme. Mais de cet état naturel comment l'état social a-t-il pu naître? Pour Hobbes ce ne fut là qu'un simple accident ou, si l'on veut, qu'un résultat accidentel de la lutte éternelle des égoïsmes individuels. Mais il est évident que dans cette conception le lien social manque d'obligation, l'état social ne pouvant dans ces conditions durer que dans la mesure où il ne se trouve pas en opposition avec l'égoïsme individuel de chaque membre de la société.

Devons-nous, en présence de pareilles erreurs, renoncer définitivement à la conception du droit naturel? L'auteur ne le pense pas, cette conception étant, à son avis, légitime et nécessaire, aussi légitime et aussi nécessaire que celle du droit positif, car si ce dernier n'envisage que le côté phénoménal du droit, le droit tel qu'il est incarné dans la réalité, sous la forme qu'il a été obligé de revêtir, de subir sous la pression de la matérialité rigide des faits, le droit naturel présente, lui, le côté supra-phénoménal, absolu du droit, le critère que nous appliquons à toutes les institutions et à tous les faits juridiques, le critère au nom duquel nous jugeons, apprécions et transformons ces institutions et ces faits.

En d'autres termes, dans le droit positif les faits juridiques nous apparaissent dans leur enchaînement extérieur et causal, tandis que le droit naturel nous les présente sous le point de vue finaliste, téléologique. Le droit naturel constitue l'idéal absolu, suprasensible, qui n'est jamais réalisé (une fois réalisé il devient en effet du droit positif soumis à la catégorie de la causalité), mais qui préside à toutes les manifestations du droit qu'il rapporte non aux manifestations antérieures dont tel ensemble de faits juridiques est issu, mais au *moi* considéré comme le dernier terme de l'évolution, au sujet pensant sans lequel et en dehors duquel le monde phénoménal et causal n'aurait aucune existence réelle.

Dans cette conception finaliste, le droit naturel devient un mobile d'action qui permet au sujet de s'affirmer, en tant que principe autonome, supérieur au monde des objets sensibles.

Le point de vue de M. del Vecchio constitue une tentative de conciliation entre le positivisme sociologique de M. Ardigó et l'idéalisme critique. Mais dans cette tentative la part du positivisme est trop insignifiante, celle de l'idéalisme trop large. Nous n'avons nullement besoin d'un idéal absolu, pour appliquer aux faits sociologiques en général, aux faits juridiques en particulier, le point de vue finaliste. Un idéal social ne naît pas spontanément, en dehors de toute influence de la réalité extérieure. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il ne parvient jamais à se réaliser pleinement, le milieu matériel dans lequel il est destiné à s'incarner lui posant des limites, lui faisant subir des déformations que nous ne prévoyons pas ou dont nous ne tenons pas compte lorsque nous le concevons. Mais, encore une fois, en le concevant nous ne faisons que nous inspirer de notre expérience *actuelle* (et non absolue), d'une certaine compréhension de nos désirs, besoins et intérêts *actuels*. Il est certain que tant que ceux-ci n'auront pas reçu pleine satisfaction, nous opposerons à ce qui est fait ce qui reste à faire, à ce qui existe déjà ce qui, d'après nous, doit ou devrait exister ou, si l'on veut, au droit positif le droit naturel; mais alors le droit naturel reçoit une signification tout à fait limitée et on n'aperçoit pas bien la nécessité de maintenir ce terme.

II. Après avoir exposé les raisons qui se sont opposées jusqu'à ce jour à

la constitution d'une science du droit universel comparé, l'auteur énumère les conditions auxquelles une pareille science doit satisfaire. Ces conditions sont au nombre de trois :

1° Considérer toute manifestation du droit naturel, même la plus rudimentaire ou la plus insignifiante en apparence, comme un fait naturel et l'étudier avec la même impartialité et avec le même intérêt avec lesquels on étudie celui-ci, sans lui appliquer un critère d'appréciation arbitrairement choisi et tiré le plus souvent d'un système juridique plus connu ou plus familier. Remonter autant que possible aux origines les plus éloignées du droit en question, rechercher dans les systèmes déjà constitués ceux de ses éléments qui constituent des survivances d'époques antérieures.

2° A côté de cette condition pour ainsi dire *générique* de la recherche, se conformer à la condition *spécifique*, c'est-à-dire aborder l'étude des faits juridiques à la lumière d'une définition préalable de ces faits, après avoir déterminé logiquement en quoi consiste le caractère juridique d'un fait, de façon à pouvoir toujours le reconnaître et le dégager à travers toutes les formes variées et multiples qu'il revêt dans la réalité.

3° Avoir bien présente à l'esprit la notion de l'unité de l'esprit humain et considérer le droit comme une des manifestations de cette notion. Quelle que soit la forme que revête le droit, toutes ses manifestations ont ceci de commun qu'elles sont l'œuvre de l'homme, qu'elles sont basées sur les notions du juste et de l'injuste L'esprit humain renferme donc les *germes éternels* du droit. On retrouve des coutumes et des institutions analogues chez des peuples séparés souvent par de grandes distances et n'ayant jamais rien eu de commun ; l'évolution du droit s'accomplit partout d'une façon à peu près identique ; le droit est *communicable*, en ce sens que des peuples empruntent souvent à d'autres des institutions et des normes juridiques et se les assimilent, malgré la différence des conditions historiques. Voilà un ensemble de faits qui plaident contre la conception pure du droit et sont plutôt de nature à nous faire concevoir celui-ci comme ayant un caractère *métahistorique*.

Ce qui prouve encore que le droit est vraiment universel, c'est le fait que l'évolution historique d'un peuple est caractérisée par l'élimination progressive des éléments particuliers et strictement nationaux de son droit et par l'accentuation de plus en plus grande de ses éléments universels. Il se produit alors une convergence entre les différents systèmes de droit appartenant à des peuples parvenus au même stade d'évolution, convergence qui tend à la constitution d'une société du genre humain. C'est ainsi que ce qui est pour la raison une exigence *a priori*, se réalise dans l'histoire à la suite d'un processus très lent, à travers des vicissitudes sans nombre. La science du droit universel étudie les différentes phases de ce processus et devient ainsi un instrument efficace de l'unification progressive du droit humain. Tout en étant une science, puis-

qu'elle puise ses matériaux dans la phénoménologie juridique comme telle, elle se rapproche en même temps de la philosophie du droit à laquelle elle emprunte ses principes et dans laquelle elle s'achève.

Dr S. Jankelevitch.

Rodolfo Mondolfo. I. **Tra il diritto di natura e il communismo,** Mantova, 1909, 70 pp. in-8. II. **La filosofia del Feuerbach e le critiche del Marx,** Prato, 1909, 56 pp. in-8.

I. Dans la première de ces brochures, l'auteur cherche à établir les rapports qui existent entre la *Déclaration des droits de l'homme* et le *Manifeste communiste* de Karl Marx et Engels. S'il ne manque pas de théoriciens qui affirment une incompatibilité absolue entre les doctrines de la Révolution et le socialisme, non moins nombreux sont d'autre part ceux qui voient dans celui-ci une conséquence logique de celles-là. Laquelle de ces deux opinions opposées est la vraie? Les uns se basant sur ce fait que la *Déclaration* de 1789 proclame les droits de la *personne* humaine, en tirent des conclusions en faveur de l'individualisme. Mais leur erreur consiste dans la confusion qu'ils font, pour les besoins de leur cause, entre la notion de personnalité et celle d'individualité. Les droits que proclame la *Déclaration* ne sont pas, en effet, ceux de la personnalité isolée, considérée en dehors de la société et sans rapport avec elle, mais ceux de la personnalité vivant en société et considérée comme le produit de la vie sociale. De même, chez les meilleurs et les plus perspicaces de ses défenseurs, tels que Rousseau et Hegel, la doctrine du *droit naturel* dont la *Déclaration des droits de l'homme* n'est qu'une expression, n'a pas pour objet l'homme asocial, extérieur et antérieur à la vie en société, mais bien l'homme social dont elle cherche à déduire et à formuler les droits conformément à un certain idéal. L'homme à l'état de nature n'a pas de droits, car il a la force pour lui. Ainsi que l'a dit Rousseau à propos des théories de Hobbes et de Spinoza, « la force est une puissance physique; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets... Ce mot *droit*... ne signifie ici rien du tout ». Or, la *Déclaration* voyait précisément dans les droits qu'elle reconnaissait à l'individu une force morale et affirmait ainsi implicitement leur nature sociale.

C'est également au nom de la morale que le socialisme s'élève contre le régime capitaliste et individualiste. Il n'avoue pas toujours ses préoccupations morales, il s'en défend même le plus qu'il peut, mais nul ne conteste plus aujourd'hui que le socialisme poursuit au fond la réalisation, en même temps que d'un idéal économique, d'un idéal moral. Mais la conception socialiste de la propriété n'est-elle pas en opposition flagrante avec le principe de la propriété individuelle, tel qu'il a été proclamé et

consacré par la *Déclaration* ? Cette opposition n'est qu'apparente. La Révolution avait à lutter contre les privilèges féodaux, à défendre contre les accaparements de la noblesse et du clergé les produits du travail des classes moyennes. En proclamant le droit à la propriété individuelle, elle n'entendait pas faire autre chose que garantir à chacun sa propriété dans la mesure où elle constitue une expression, un prolongement de sa personnalité. Vu les circonstances du moment, elle ne pouvait faire davantage. De même le socialisme, en proclamant la lutte des classes, n'entendait pas scinder la société en deux camps opposés ou tout au moins distincts, mais ne faisait que se conformer aux conditions au milieu desquelles il était appelé à agir. Mais, dès qu'on fait abstraction des moments historiques qui ont engendré la *Déclaration* et le socialisme, on s'aperçoit que non seulement l'opposition qu'on voulait établir entre l'une et l'autre s'efface et disparaît, mais encore que l'une et l'autre découlent de la même conception, proviennent d'un fonds d'idées commun, dont ils représentent deux expressions non différentes, mais consécutives, chacune ayant revêtu la forme particulière qui lui a été imposée par les conditions historiques.

L'auteur termine cette brochure par une analyse de la philosophie de la propriété telle qu'elle a été formulée par Locke et dans laquelle il retrouve en germe les principaux éléments de la philosophie communiste de la propriété telle que la conçurent plus tard Karl Marx et Engels.

II. Dans le deuxième opuscule, M. Mondolfo cherche à réhabiliter Feuerbach, à défendre sa philosophie contre les critiques que Karl Marx, après en avoir subi l'influence, avait dirigées contre elle. Ce que Marx reprocha surtout à Feuerbach, c'est le caractère trop matérialiste de sa philosophie, sa trop grande objectivité, c'est le fait de n'avoir pas conçu la réalité comme résultant de l'activité humaine sensitive, de la *praxis* dans laquelle l'élément subjectif joue un rôle prédominant. Or, d'après M. Mondolfo, tous ces reproches seraient injustes, car Feuerbach a assigné à l'élément subjectif, à l'activité humaine un rôle assez important. Et si à première vue ce rôle ne ressort pas avec une évidence suffisante, c'est parce que Feuerbach ayant à combattre l'idéalisme qui, à cette époque, avait fini par rompre tout lien avec la réalité, s'est vu obligé d'insister d'une façon toute particulière, en l'exagérant quelquefois, sur le rôle de l'élément objectif dans la formation de nos connaissances. D'où les apparences exclusivement matérialistes de sa philosophie qui ne tardent pas, d'ailleurs, à s'évanouir si on se donne la peine de la soumettre à une analyse plus approfondie. On s'aperçoit alors facilement que les divergences entre Feuerbach et Marx sont beaucoup moins grandes que ne le croyait celui-ci.

Dr S. Jankelevitch.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE ET DES INSTITUTIONS.

ROMUALDO TRIFONE, **Le giunte di stato a Napoli nel secolo XVIII**, Studio su documenti inediti tratti dall' archivio di stato di Napoli (Pubblic. degli istituti giuridichi della R. Univ. di Napoli), Naples, Jovene, 1909, XV-240 pp. in-8. — L'étude de M. Trifone est une contribution à l'étude du droit public au XVIIIe siècle : les juntes d'État sont en effet les Commissions extraordinaires instituées par le souverain des Deux-Siciles pour connaître des affaires purement politiques, et, au XVIIIe siècle, entre 1701 et 1801, il n'y en a pas eu moins de huit, ce qui indique à la fois dans quelle agitation politique vécut la population méridionale de l'Italie, passant, au hasard des traités, sous des maîtres sans cesse nouveaux, et l'imprécision du droit, sans cesse violé par la procédure extraordinaire des juntes. La première, espagnole, disparaît à l'arrivée des Autrichiens (1707), lesquels en instituent une qui poursuit surtout les amis de la France et de l'Espagne (1707-1726) : la troisième a pour mission d'empêcher les « geniali tedeschi » de gêner l'action du nouveau gouvernement. La quatrième, renouvelée à plusieurs reprises entre 1737 et 1795 eut pour mission de surveiller les menées autrichiennes, puis, plus tard, celles des francs-maçons et des jacobins : sa procédure est caractérisée par Tannucci de cette façon : « che si guardi, e non altro, per non far rumore inutile. L'innocenza si chiarirà colla miglior vita futura » ; son action est celle d'un vaste ministère de la police, avec des procédés qui rappellent singulièrement ceux de Fouché. La cinquième et la sixième junte travaillèrent de concert, sous l'impulsion d'Acton, entre 1795 et 1799, mais les efforts du représentant de la France, Garat, empêchèrent la plupart des exécutions prononcées par la *giunta decretoria*. Les deux dernières se rattachent à la réaction qui suivit la disparition de la république parthénopéenne ; la huitième se distingue particulièrement par sa violence, et il fallut qu'Acton et le cardinal Ruffo fissent comprendre au roi la nécessité d'adoucir le système, quand les succès de la France menacèrent de plus près la monarchie napolitaine ; la suppression de la dernière junte, le 15 février 1801, fut mal accueillie par la populace, habituée au spectacle sanglant des exécutions. D'ailleurs, les procédés sommaires des juntes d'État, dont M. Trifone étudie le schéma dans son appendice, — schéma qu'il y aurait lieu de rapprocher des types divers de procédure employés au XVIIIe-XIXe siècle (tribunal révolutionnaire ; commissions impériales ; cours prévôtales), — et la mentalité bassement cruelle de la plèbe sont choses qui demeurèrent longtemps vivaces dans l'Italie méridionale. La réaction de 1815 est comparable à tous égards à celle de 1799, et l'indi-

gnation de Gladstone contre le roi Bomba n'était pas moins justifiée que celle de Garat contre l'époux de Marie-Caroline.

Le travail de M. Trifone offre donc un grand intérêt. Il repose sur une documentation abondante et sérieuse, et beaucoup de textes importants (en particulier des énoncés de jugements) ont passé dans ses notes; il n'aurait pas été sans doute facile, mais il eût été extrêmement intéressant de dresser la statistique des poursuites, des jugements et des exécutions qui se rattachent à l'activité des juntes d'État. — Georges Bourgin.

Michelangelo Schipa, **Contese sociali napoletane nel medio evo,** Ricerche e note, Napoli, Pierro, 1908, 360 pp. in-8. — L'étude du professeur Schipa a paru d'abord dans l'*Archivio storico napoletano*. Elle n'a pas été améliorée depuis, c'est-à-dire qu'elle reste confuse, à certains égards obscure ; mais on y trouve une application intéressante de la sociologie à l'histoire, en ce sens que l'intérêt de l'histoire napolitaine, pour M. Schipa, réside dans la situation respective des classes, dans les conflits et les compromis de classes. Pour M. Schipa, comme tout récemment pour M. Halphen à propos de Rome[1], l'étude topographique de la ville conditionne l'étude des institutions municipales : à Naples, qui s'est accrue par l'arrivée, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, de gens de Pise, d'Amalfi, de Gênes, la population est groupée en quartiers qui ont une vie intense et qui représentent des intérêts administratifs bien distincts. Mais dans toute la ville, il y a opposition entre la noblesse et les *popolani*. La noblesse, en effet, organisée en *piazze*, et appuyée par le *popolo grosso*, s'est emparée de l'administration des finances : taxateurs et collecteurs sont nobles, maîtres à certains égards de l'administration municipale qui sert à masquer leurs abus. La noblesse se heurte au peuple qui commence à s'organiser, hors des quartiers, en métiers ; les délégués des métiers interviennent à l'occasion d'affaires qui intéressent, à des titres divers, les classes productives, mais ces interventions, toujours rares, restent exceptionnelles. Une sorte de mentalité populaire se développe peu à peu, surtout pendant le Grand Schisme, le règne de Jeanne II et la régence qui suit, bien opposée aux conceptions de la noblesse gouvernementale, et le peuple entre définitivement dans le cadre de l'administration napolitaine au temps de la conquête française. Exposé trop discursif, alourdi de notes elles-mêmes trop discursives, coupé de pièces justificatives à la fin des chapitres, le travail de M. Schipa nous apparaît plutôt comme une contribution provisoire qu'il fera bien de reprendre, pour l'éclairer et la préciser sur un grand nombre de points. — G. B.

Giuseppe Prato, **L'evoluzione agricola nel secolo XVIII e le cause economiche dei moti del 1792-98 in Piemonte**, Turin, 1909, 74 pp. in-4. — Dans cette étude extraite des mémoires de l'Aca-

1. Voy. la *Revue*.

démie de Turin, M. Prato, utilisant sa grande connaissance de l'état économique du Piémont au XVIIIe siècle [1], montre la transformation des procédés culturaux en usage à la fin de cette période ; cette transformation consiste dans la constitution de grands domaines, l'établissement des fermes générales, l'augmentation du prix des fermages, et elle aboutit à la prolétarisation des anciens métayers et à l'industrialisation de l'agriculture. Les contemporains qui ont subi les effets de cette transformation et essayé d'y remédier en provoquant l'intervention gouvernementale (édits du 9 janvier 1795 et 19 juillet 1797, tendant à limiter l'extension de la grande propriété), hostiles qu'ils étaient à une forme de propriété que préconisaient les physiocrates, ont prétendu constater une diminution dans le chiffre de la population et une décadence de l'agriculture : les deux affirmations semblent inexactes, la population piémontaise est demeurée stationnaire, et la technique agricole a progressé grâce aux efforts des bourgeois capitalistes, qui, en monopolisant les fermes, et devenus les intermédiaires nécessaires entre les nobles et les financiers, ont été de véritables entrepreneurs industriels. Ce qui est plus vrai, c'est que les paysans piémontais ont souffert, à la fois d'une baisse dans les salaires et d'une augmentation énorme dans le prix des denrées : c'étaient là des conditions excellentes pour le succès de la propagande révolutionnaire, et il a fallu tout l'attachement du peuple piémontais à la dynastie nationale pour que cette propagande n'ait pas mieux réussi. En tout cas, la démonstration de M. Prato prouve assez qu'à la fin du XVIIIe siècle, les cadres anciens de la société piémontaise étaient brisés : mais les phénomènes qu'il analyse n'ont rien de spécial au Piémont. Tout récemment, M. Kovalewsky arrivait aux mêmes conclusions pour la France [2], et M. Prato, utilisant divers travaux, parmi lesquels on s'étonne de ne pas voir cité celui de M. P. Mantoux [3], montre que la même évolution s'est produite en Angleterre. Appuyée sur une documentation inédite fort curieuse, l'étude de M. Prato apporte donc des éléments de premier ordre à la théorie de la révolution, qui, de plus en plus, apparaît comme l'achèvement d'une dissociation anciennement entamée et comme le début d'une organisation sociale nouvelle, et semble se développer indépendamment des représentations individuelles ou collectives de ses protagonistes. — G. B.

C^t M.-H. Weil, **Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année de règne (mai 1814-mai 1815)**, t. I, *Les préliminaires du Congrès de Vienne* (mai-novembre 1814), Paris, Fontemoing, 1909,

1. *La vita economica in Piemonte a mezzo il secolo XVIII*, publication du Laboratoire d'économie politique de l'Université de Turin, Turin, 1908, in-4, dont je rendrai prochainement compte ici, en même temps que du travail utilisé par le même Prato : S. Pugliese, *Due secoli di vita agricola... nel Vercellese*, Turin, 1908, in-4.

2. *La France écon. et sociale à la veille de la Révolution, Les campagnes*, Paris, 1909, in-8.

3. *La révolution industrielle au XVIIIe siècle*, Paris, 1906, in-8.

LX-614 pp. in-8. — A la politique de Murat pendant les années 1813-1814, M. le Cᵗ Weil avait consacré cinq volumes ; il en publiera cinq sur la dernière année du règne. Mais est-ce bien le sujet abordé par M. W.? En réalité, il veut traiter, à l'occasion de Murat, du traité de Vienne, des négociations diplomatiques et des événements militaires qui ont préparé, traversé, fortifié l'œuvre de ce congrès, et, toujours à l'occasion de Murat, des destinées de l'Italie à cette période critique de l'histoire du *Risorgimento*. L'œuvre est immense, mais elle n'est pas au dessus des forces de M. W., qui a visité et utilisé les archives de France, d'Angleterre, d'Autriche, et, bien entendu, celles d'Italie, — même celles de Naples, où les documents concernant l'*occupation militaire*, ont été détruits à la rentrée des Bourbons, — qui a repris et critiqué de près la littérature historique concernant la période abordée. Le défaut ordinaire aux livres d'histoire diplomatique, — la documentation unilatérale, — ne pourra être reproché au Cᵗ W., à qui on fera plutôt grief d'éparpiller l'attention sur des négociations, des incidents secondaires, sans montrer leur lien causal avec les résultats d'ensemble.

Ce qui ressort, au point de vue général, de ce premier volume, c'est que Murat cherche de toutes ses forces à conserver sa situation au milieu des intrigues internationales qui ont pour but de le renverser, et qu'il possède l'appui de l'Autriche. Ses ennemis irréductibles, c'est naturellement la Sicile, où règne Ferdinand IV, l'Angleterre et la France, et les animosités de ces puissances sont en quelque sorte groupées autour de la politique intéressée du futur Louis-Philippe, gendre du roi de Sicile. Le Saint-Siège, dont Consalvi dirige avec Pacca la diplomatie, reste dans l'expectative et exige avant tout la restitution des régions occupées par les troupes napolitaines ou autrichiennes. D'où vient que l'Autriche accepte d'avoir en quelque sorte partie liée avec Murat? Évidemment de la situation de l'Italie du Nord, où se développe un mouvement unitaire très fort, mais dont les rapports de police et l'imagination des politiciens viennois amplifient encore l'importance, car, après que lord Bentinck eut été désavoué par Castlereagh, le mouvement unitaire perdit un de ses champions les plus actifs[1]. Mais l'Autriche n'a pas pu prendre sur elle de faire admettre au Congrès les plénipotentiaires de Murat, dont le sort sera ainsi réglé par ses adversaires et par une temporaire et peu sûre amie. Ce sera le sujet des prochains volumes de nous dire de quelle façon. — G. B.

1. Voy. à ce point de vue l'article très curieux de M. G. Gallavresi, nourri de documents empruntés aux archives du duc de Portland, sur *La rivoluzione lombarda del 1814 e la politica inglese secondo nuovi documenti*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1909, t. XXXVI, p. 97-166.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

M. Nordau, *Le sens de l'histoire*, trad. par le Dr S. Jankelevitch (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1910, in-8.

J. Novicow, *La critique du Darwinisme social* (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1910, in-8.

R. Worms, *Les principes biologiques de l'évolution sociale* (*Bibl. soc. intern.*), Paris, Giard et Brière, 1910, in-18.

Vacher de Lapouge, *Race et milieu social, Essais d'anthroposociologie*, Paris, Rivière, 1909, in-8.

L. Schemann, *Gobineaus Rassenwerk*, Stuttgart, Frommann, 1910, in-8.

W. Ostwald, *Energetische Grundlagen der Kulturwissenschaft* (*Phil.-soziog. Bücherei*), Leipzig, Klinkhardt, 1909, in-8.

Dr F. Müller-Lyer, *Phasen der Kultur und Richtungslinien des Fortschritts*, Münich, Lehmann, 1908, in-8.

L. Lévy-Bruhl, *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures* (*Travaux de l'Année Sociologique*), Paris, Alcan, 1910, in-8.

R. Maunier, *L'origine et la fonction économique des villes, Étude de morphologie sociale* (*Bibl. soc. intern.*), Paris, Giard et Brière, 1910, in-8.

G. de Sanctis, *Per la scientia dell' antichità*, Turin, Bocca, 1909, in-8.

A. Walther, *Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I und Karl V*, Leipzig, Duncker et Humblot, 1909, in-8.

A. Rozet et J.-F. Lembey, *L'invasion de la France et le siège de Saint-Dizier* (*1544*), Paris, Plon, 1910, in-8.

P. de Vaissière, *Saint-Domingue, 1629-1789*, Paris, Perrin, 1909, in-8.

Général de Piépape, *La duchesse du Maine reine de Sceaux et conspiratrice* (*1676-1753*), Paris, Plon, 1910, in-8.

G. Duchesne, *Mademoiselle de Charolais, Procureur du Roi*, Paris, Daragon, 1910, in-8.

C. Stryienski, *Le XVIIIe siècle* (*L'Histoire de France racontée à tous*), Paris, Hachette, 1909, in-8.

A. Le Moy, *Le Parlement de Bretagne et le pouvoir royal au XVIIIe s.*, Paris, Champion, 1909, in-8.

A. Le Moy, *Remontrances du Parlement de Bretagne au XVIIIe siècle*. Textes inédits précédés d'une introduction, Paris, Champion, 1909, in-8.

J. Guillaume, *Études révolutionnaires*, 2e série, Paris, Stock, 1909, in-12.

K. Lamprecht, *Deutsche Geschichte*, t. XI et XII, Berlin, Weidmann, 1909, in-8.

A Chuquet, *Épisodes et portraits*, 2e série, Paris, Champion, 1910, in-18.

Dr H.-M. Fay, *Histoire de la Lèpre en France, Lépreux et cagots du Sud-Ouest*, Paris, Champion, 1909, gr. in-8.

F. Ohmann, *Die Anfänge des Postwesens und die Taxis*, Leipzig, Duncker et Humblot, 1909, in-8.

Lt G. Tréca, *Les doctrines et les réformes de droit public dans l'entourage du duc de Bourgogne*, Paris, Larose et Tenin, 1909, in-8.

J.-B.-M. Vignes, *Histoire des doctrines de l'impôt en France, Les origines et les destinées de la Dixme Royale de Vauban*, Paris, Giard et Brière, 1909, in-16.

Dupont de Nemours, *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle* (*1768*), p. p. A. Dubois (*Coll. des Économistes*), Paris, Geuthner, 1909, in-8.

Baudeau, *Première introduction à la philosophie économique* (*1771*), p. p. A. Dubois (*Coll des Écon.*), Paris, Geuthner, 1909, in-8.

Le Mercier de la Rivière, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (*1767*), p. p. E. Depitre (*Coll. des Écon.*), Paris, Geuthner, 1909, in-8.

E. Champion, *J. J. Rousseau et la Révolution française*, Paris, Colin, 1909, in-18.

G. Aron, *Les grandes réformes du Droit révolutionnaire*, Paris, Larose et Tenin, 1910, in-12.

A. Cavaillon, *Manuel pratique des lois sociales*, Paris, Giard et Brière, 1910, in-18.

A.-L. Lowel, *Le gouvernement de l'Angleterre*, trad. p. A. Neringx, t. I (*Bibl. int. de Droit public*), Paris, Giard et Brière, 1910, in-8.

E. Fournière, *La Sociocratie, Essai de politique positive* (*Coll. des doctr. pol.*), Paris, Giard et Brière, 1910, in-18.

G. Archambault, *Justin, Dialogue avec Tryphon*, 2e vol., Paris, Picard, 1909, in-12.

P. Pisani, *L'Église de Paris et la Révolution*, t. II, 1792-1796 (*Bibl. d'hist. relig.*), Paris, Picard, 1909, in-12.

Ch. Bastide, *L'Anglicanisme*, Saint-Blaise et Roubaix, Foyer Solidariste, 1909, in-16.

Philippson, *Neue Geschichte des Jüdischen Volkes*, t. II, Leipzig, Fock, 1909, in-8.

P. Pendzig, *Pierre Gassendis Metaphysik*, Bonn, Hanstein, 1908, in-8.

Lucas de Peslottan, *Les systèmes logiques et la logistique* (*Bibl. de phil. expér.*), Paris, Rivière, 1909, in-8.

O. Manville, *Les Découvertes modernes en physique*, 2e éd., revue et augmentée, Paris, Hermann, 1909, in-8.

W. Ostwald, *L'évolution d'une science, La Chimie*, trad. par M. Dufour (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1909, in-12.

L. Liard, *L'Université de Paris* (*Les grandes Institutions de France*), Paris, Laurens, 1909, 2 vol. in-8.

Yacoub Artin Pacha, *Contes populaires du Soudan Égyptien*, Paris, Leroux, 1909, in-18.

L. Réau, *Peter Vischer* (*Les maîtres de l'Art*), Paris, Plon, s. d. (1909), in-16.

A. Aubert, *Runge und die Romantik*, Berlin, Cassirer, 1909, in-4.

L'ITALIE ET LES ITALIENS

DANS LA REVUE :

L'histoire est-elle une science ? par Pasquale Villari (trad. par Léon-G. Pélissier) (nos 8 et 9; t. III, pp. 121 et 267).

Contribution à l'histoire de la méthode historique, par Giovanni Gentile (trad. par L. Réau) (no 14, t. V, p. 129).

Les études relatives à la théorie de l'histoire, en Italie, pendant les quinze dernières années, par Benedetto Croce (trad. par J. Segond) (no 15; t. V, p. 257).

L'attitude subjective et l'attitude objective dans la composition historique, par Benedetto Croce (trad. par J. Segond) (no 18; t. VI p. 261).

Psychologie collective et psychologie sociale, d'après M. P. Rossi, par le Dr S. Jankelevitch (no 26; t. IX, p. 172).

La conception sociale du génie, à propos de deux ouvrages récents (R. Nazzari et P. Rossi), par le Dr S. Jankelevitch (no 30; t. X, p. 299).

La « Logique » de M. Benedetto Croce, par J. Segond (no 35; t. XII, p. 182).

Sociologie et histoire, à propos d'un ouvrage de M. Cesare Rivera, par A.-D. Xénopol (no 35; t. XII, p. 191).

La légende de Saint-François d'Assise, d'après M. N. Tamassia, par Alessandro Levi (no 36; t. XII, p. 321).

Une conception nouvelle de l'Histoire de Rome, à propos de l'ouvrage de M. G. Ferrero, par Alessandro Levi (no 37; t. XIII, p. 91).

Le commerce des peuples latins dans la Méditerranée au Moyen Age, à propos d'un livre récent, par P. Boissonnade (no 40; t. XIV, p. 52).

Léonard de Vinci savant, à propos de deux ouvrages récents, par Abel Rey (no 43; t. XV, p. 42).

La sociologie juridique, d'après MM. Asturaro et Nardi-Greco, par le Dr S. Jankelevitch (no 45; t. XV, p. 312).

Commerce d'argent et commerce de denrées au Moyen Age (Les *Lombards*), *à propos d'un travail récent*, par le Dr F. Arens (no 51; t. XVII, p. 298).

Les monographies locales dans les études d'histoire ancienne, à propos d'une thèse récente (sur Pouzzoles), par Jérôme Carcopino (no 56; t. XIX, p. 194).

REVUES GÉNÉRALES.

Histoire littéraire : Littérature latine, par René Pichon :

I. Les textes et les sources (no 27; t. IX, p. 345).

II. Les influences et les idées. Les genres et les formes d'art. Les ouvrages généraux (no 28; t. X, p. 75).

Histoire de la philosophie : La philosophie ancienne, par G. Rodier : Période post-aristotélicienne (no 39; t. XIII, p. 345).

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS.

Le Congrès international des sciences historiques de Rome (Benedetto Croce, trad. par J. Sirven) (no 18; t. VI, p. 363).

La prévision des faits sociaux, d'après M. Limentani (Alessandro Lévi) (no 41; t. XIV, p. 217).

Les travaux du laboratoire d'économie politique de l'Université de Turin (Georges Bourgin) (no 51; t. XVII, p. 360).

Une « Marche » romaine, d'après un ouvrage récent (Jérôme Carcopino) (no 55; t. XIX, p. 97).

Passim, Bibliographie, par E. Baron, G. Bourgin, P. Gauthiez, Dr S. Jankelevitch, L.-G. Pélissier, R. Pichon, J. Segond, etc.

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME DIX-NEUVIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BOURGIN (Georges). — Revue générale : Italie. Période du *Risorgimento* (Généralités). 364

CARCOPINO (Jérôme). — Les monographies locales dans les études d'histoire ancienne, à propos d'une thèse récente. 194

CHAPOT (Victor). — Archives, bibliothèques, musées. — L'organisation des bibliothèques, I. 129

CRÉMIEUX (Benjamin). — Le roman italien contemporain 323

FEBVRE (Lucien). — Problèmes et controverses. — Une question d'influence : Proudhon et le syndicalisme contemporain 179

— Une étude géographique sur le paysan normand. 43

JANKELEVITCH (Dr S.). — La philosophie italienne contemporaine. 289

LACOMBE (Paul). — L'appropriation privée du sol : Nouvelles études à l'occasion d'ouvrages récents, III 34

LORQUET (Paul). — La peinture, des origines au seizième siècle, à propos d'un ouvrage récent 1

LUCHAIRE (Julien). — La poésie italienne contemporaine 312

PICAVET (Camille-Georges). — Un historien contemporain de l'art italien : A. Venturi 354

PINEAU (Léon). — Revue générale : Le folk-lore en France 72

PRENTOUT (Henri). — Les Régions de la France, VII. — La Normandie, I et II. . . . . 52 et 203

RÉAU (Louis). — Les études dantesques en France (1909) 348

— Notes complémentaires sur l'organisation des musées : Les musées américains. 150

RICHARD (Gaston). — Le mouvement sociologique en Italie 257

RONZY (P.). — Notes sur la situation politique et sociale de l'Italie contemporaine. 266

SALOMON (Henry). — De quelques livres et de quelques questions d'histoire contemporaine, I 160

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Appropriation privée du sol (L') : Nouvelles études à l'occasion d'ouvrages récents, par Paul Lacombe 34
Bibliothèques (L'organisation des), I, par Victor Chapot 129
Histoire contemporaine (De quelques livres et de quelques questions d'), par Henry Salomon 160
Italie : Voir Mouvement sociologique, Philosophie, Poésie, Roman, Situation politique et sociale.
Mouvement sociologique (Le) en Italie, par Gaston Richard 257
Musées américains (Les), par Louis Réau. 150
Peinture (La), des origines au seizième siècle, à propos d'un ouvrage récent, par Paul Lorquet 1
Philosophie italienne contemporaine (La), par le Dr S. Jankelevitch 289
Poésie italienne contemporaine (La), par Julien Luchaire 312
Problèmes et controverses. — Une question d'influence : Proudhon et le syndicalisme contemporain, par Lucien Febvre 179
Roman italien contemporain (Le), par Benjamin Crémieux. 323
Situation politique et sociale de l'Italie contemporaine (Notes sur la), par P. Rouzy 266

REVUES CRITIQUES

Art italien (Un historien contemporain de l') : A. Venturi, par Camille-Georges Picavet 354
Études dantesques (Les) en France (1909), par Louis Réau 348
Histoire ancienne (Les monographies locales dans les études d'), à propos d'une thèse récente, par Jérôme Carcopino. 194
Paysan normand (Une étude géographique sur le), par Lucien Febvre 43
Italie : Voir Art, Études dantesques.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VII. La Normandie, I et II, par Henri Prentout . . . . . 52 et 203

REVUES GÉNÉRALES

Histoire générale : Italie : Période du *Risorgimento* (Généralités), par Georges Bourgin 364
Folk-lore : Le Folk-lore en France, par Léon Pineau 72

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Bossuet historien et l'érudition française au XVIIe siècle, à propos du livre de M. Rébelliau (Louis Davillé) 225
Géographie et histoire régionales (Notes sur quelques ouvrages de) (Lucien Febvre) 99
Histoire de la musique (Notes sur l'), à propos de publications diverses (Léon Pineau et Henri Lichtenberger) 234
Histoire religieuse de l'Angleterre (Notes sur l'), à propos d'ouvrages récents (Charles Bastide et A. Koszul) 228
Institut de Lamprecht à Leipzig (L') et l'enseignement supérieur de l'histoire (H.-B.) 94
Institut français de Florence (L') (Gabriel Maugain) 410
Institution attique (Une) : L'ostracisme, d'après M. J. Carcopino (Victor Chapot). 223
Instruction publique en Italie (Les problèmes de l') (Julien Luchaire) 404
Italie : Voir Institut français, Instruction publique, Mouvement dramatique.
Marche romaine (Une), d'après un ouvrage récent (Jérôme Carcopino) 97
Mouvement dramatique en Italie (Note sur le) (P. Van Tieghem) 414
Nouvelles et publications diverses . . . . . 106, 236 et 417

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Dolléans (Éd.), *Individualisme et socialisme : Robert Owen (1771-1858)* (J. Delpech) 249
Enriques (F.), *Les problèmes de la science et de la logique*, trad. par J. Dubois (A. Rey) 421
Hermant (P.) et Van de Waele, *Les principales théories de la logique contemporaine* (A. R.) 244
Mondolfo (R.), *Tra il diritto di natura e il communismo* (Dr S. Jankelevitch). 428
— *La filosofia del Feuerbach e le critiche del Marx* (Dr S. J.) 428
Radouant (R.), *Guillaume du Vair (1556-1596)* (Ch. G.) 243
Ruta (E.), *La psiche sociale* (Dr S. J.) 423
Vecchio (G. del), *Il concetto della natura e il principio del diritto* (Dr S. J.). 425
— *Sulla idea di una scienza del diritto universale comparato* (Dr S. J.). . . 425
Waele (Van de), voir Hermant (P.).

REVUE DES REVUES

Revue des questions scientifiques (A. Rey) . . . . . .

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Barbey (Fr.), *La mort de Pichegru* (A. Fribourg) 120
Béranger, *Lettres inédites à Dupont de l'Eure, 1820-1854* (G. Weill). . . 122
Bérard (V.), *La Révolution turque* (A. F.) 124
Biré (E.), *Mes Souvenirs* (G. W.) 122
Bord (G.), *La fin de deux légendes : L'affaire Léonard, Le baron de Batz* (A. F.) 117

Cartellieri éd., *Chronicon universale anonymi Laudunensis* (G. Bourgin). 112
Caudrillier (G.), *La trahison de Pichegru* (A. F.) 119
Champion (P.), *Le prisonnier desconforté du château de Loches* (G. B.). 112
Chilly (L. de), *La Tour du Pin, Les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante* (A. F.) 116
Clément-Simon, *La comtesse de Valon* (G. W. 123
Courson (A. de), *Le dernier effort de la Vendée (1832)* (G. W. 121
Courtault (P.), *Blaise de Monttluc* (L. Febvre). 113
Cussy (Chev^r de), *Souvenirs* (G. W.). 121
Dunoyer (A.), *Deux jurés du tribunal révolutionnaire* (Vilate et Trinchard) (A. F.). 117
Dupuis (Ch.), *Le principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras* (G. W.) 123
Écherac (P. d'), *La jeunesse du maréchal de Belle-Isle (1684-1726)* (R. Girard) 114
Ferrero (G.), *Grandeur et décadence de Rome*, trad. par U. Mengin, t. VI (Dr S. Jankelevitch) 110
Fleischmann (H.), *Les filles publiques sous la Terreur* (G. B.). 117
Jeanjean, *Armand Barbès*, t. I (G. W.). 122
Looten (C.), *Lettres de Fr.-J. Bouchette (1735-1810)* (A. F.). 118
Macquat (P.-F.), *Évasion et survie du fils de Louis XVI* (G. W.). 118
Magnette (F.), *Les émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794)* (G. B. . . . 118
Mirod éd., *La chronique de Morigny* (G. B.). 111
Mousset (A.), *Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue (1583-1590), Pierre de Ségusson* (J. I) 113
Nazelle (Mis de), *Dupleix et la défense de Pondichéry* (P. Cultru 115
Pingaud (L.), *Jean de Bry (1760-1835)* (G. W.) 121
Prato (G.), *L'evoluzione agricola nel secolo XVIII e le cause economiche dei moti del 1792-98 in Piemonte* (G. B.). 431
Roederer, *Journal*, p. p. M. Vitrac (G. W.) 120
Tastevin, *Histoire de la colonie française de Moscou depuis les origines jusqu'à 1812* (G. W.) 123
Verly (Baron A.), *Les étapes douloureuses* (G. W.) 123
Weil (Cte M.-H.), *Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année de règne*, t. I (G. B.) 432

Histoire des Institutions :

Chenal (A.), *Étude sur le Présidial d'Orléans (1552-1790)* (R. Girard). . . 126
Durtelle de Saint-Sauveur (E.), *Les pays d'obédience dans l'ancienne France* (R. G.) 124
Le Griel (J.), *Le chancelier Maupeou et la magistrature française à la fin de l'ancien régime : Le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand (1771-1774)* (R. G.) 126
Roques (H.), *L'Administration municipale à Toulouse de 1693 à 1699* (R. G.). 126
Schipa (M.), *Contese sociali napoletane del medio evo* (G. Bourgin). . . . 431
Trifone (R.), *Le giunte di stato a Napoli nel secolo XVIII* (G. B.) 430
Trotry (G.), *Les Grands Jours des Parlements* (R. G.). 125

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

D
1
R4
t.19

Revue de synthèse historique

70

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY